UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00291266 5

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/bibliothquedel122ecol

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE

DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

SCIENCES PHILOLOGIQUES ET HISTORIQUES

CENT-VINGT-DEUXIÈME FASCICULE

INTRODUCTION A LA CHRONOLOGIE DU LATIN VULGAIRE
ÉTUDE DE PHILOLOGIE HISTORIQUE
PAR F. GEORGE MOHL

PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

1899
Tous droits réservés.

AS
162
B6
fasc 122

INTRODUCTION

A LA

CHRONOLOGIE DU LATIN VULGAIRE

INTRODUCTION

A LA

CHRONOLOGIE DU LATIN VULGAIRE

ÉTUDE DE PHILOLOGIE HISTORIQUE

PAR

F. GEORGE MOHL

LECTEUR A L'UNIVERSITÉ IMPÉRIALE ET ROYALE DE PRAGUE
ÉLÈVE DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

47904
1900

PARIS
LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

—

1899

A

MICHEL BRÉAL

Permettez-moi de vous dédier ces pages.

C'est vous qui m'avez ouvert, voici bientôt quinze ans, le monde merveilleux des spéculations philologiques et depuis lors vos encouragements et vos conseils ont toujours accompagné chacun de mes pas dans les rudes étapes d'une vie difficile.

C'est mon orgueil d'inscrire ici votre nom et c'est aussi mon unique mérite d'en avoir le droit.

F. G. M.

Sur l'avis de M. Michel Bréal, directeur des études de grammaire comparée et de MM. Louis Duvau et Antoine Thomas, commissaires responsables, le présent mémoire a valu à M. George Mohl le titre d'*élève diplômé de la section des sciences historiques et philologiques de l'École pratique des Hautes Études.*

Paris, le 30 octobre 1898.

Le Directeur d'études.
Signé : Bréal.

Les Commissaires responsables,
Signé : L. Duvau, A. Thomas.

Le Président de la Section,
Signé : G. Monod.

PRÉFACE

Au moment de reviser et de coordonner les matériaux que nous amassons depuis dix ans en vue d'une *Grammaire historique du Latin vulgaire*, il nous a paru opportun de recueillir tout d'abord nos propres idées sur la latinité populaire, de formuler, dans un tableau d'ensemble, notre conception personnelle à cet égard, de nous tracer enfin à nous-même une méthode pour nos études futures. C'est cette esquisse que nous publions aujourd'hui sous le titre d'*Introduction à la Chronologie du Latin vulgaire*. Il ne s'agit nullement, tant s'en faut, d'une étude complète et systématique des formes du latin vulgaire. Ce sont de simples observations, des considérations d'un caractère très général, présentées le plus souvent sans beaucoup d'ordre et d'après un plan des plus larges, sur l'histoire de la langue latine et de ses dialectes dans les différentes provinces de l'Empire romain.

Qu'on ne s'attende donc point à trouver dans notre livre beaucoup de nouveauté quant aux faits eux-mêmes ni un ample matériel de formes inédites : nous avons au contraire écarté avec soin tout ce qui eût nécessité des discussions spéciales, tout ce qui nous eût engagé dans la critique des innombrables questions de détail qui hérissent le problème. Nous nous sommes attaché précisément à n'étudier ici, autant qu'il était possible, que les faits en quelque sorte classiques du latin vulgaire, les exemples connus, les formes sûres, dûment attestées, en un mot tout ce qui dès à présent

peut être considéré comme définitivement acquis à la science et universellement accepté par tous. La question pour nous n'était point de discuter la valeur intrinsèque de ces formes, mais bien de les interpréter scientifiquement, d'y chercher des points de repaire quant au développement général et à la chronologie du latin vulgaire, d'en tirer enfin une méthode sûre, applicable aux recherches à venir et capable de conduire à de nouvelles et fécondes découvertes : de là le titre d'*Introduction* que nous avons cru pouvoir donner à notre étude.

En même temps que cette esquisse générale d'une méthode, nous présentons au monde savant une monographie destinée à montrer les résultats pratiques auxquels notre théorie nous a conduit. Cette nouvelle étude, qui paraît aujourd'hui même à Prague sous le titre : *Le couple roman Lui : Lei, ses origines et son développement dans les dialectes vulgaires de la langue latine*[1], formera, s'il plaît à Dieu, le chapitre du datif pronominal dans notre future *Grammaire historique*. C'est à dessein que nous avons fait paraître ces deux ouvrages simultanément, car l'un est destiné dans notre pensée à compléter l'autre. Il est difficile, croyons-nous, si l'on ne connaît notre étude sur le datif vulgaire *illuī : illeī*, de se rendre exactement compte de la manière dont nous prétendons appliquer les principes formulés dans l'*Introduction*, de même que les conclusions auxquelles nous sommes arrivé quant au datif pronominal ne seront parfaitement claires que pour celui qui aura lu notre thèse générale sur la chronologie de la latinité vulgaire.

Je suis heureux de pouvoir associer aujourd'hui, dans une égale reconnaissance, les deux Sociétés illustres qui ont bien voulu s'intéresser à mes présents travaux et me prêter leur appui matériel et moral pour les présenter l'un et l'autre au public : l'École des Hautes Études de Paris, qui n'a point oublié que j'ai été son élève, et la Regia Societas Scientiarum Bohemica, de Prague, le plus ancien des corps savants de l'Autriche.

1. En tchèque, avec résumé en français.

En terminant, je dois faire observer que, tant dans l'*Introduction* que dans *Le couple roman Lui : Lei*, les formes des dialectes italiques sont le plus souvent citées d'après l'ouvrage monumental de Planta, *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte*, I et II; nous n'avons guère fait exception que pour les mots sabelliques, dont la lecture, pour des raisons où nous n'avons pas à entrer ici, nous paraît parfois plus sûre chez Zvetaiev, *Inscriptiones Italiae inferioris dialecticae*. Son classement des inscriptions nous semble également, par certains côtés, plus judicieux et moins exclusif que celui de Planta.

Quant à l'ouvrage de Conway, *The italic dialects*, New-York, 1897, il ne nous a malheureusement plus été possible de le mettre à contribution, la publication de notre livre, prêt pour l'impression depuis plus d'un an, ayant été par suite de diverses circonstances retardée jusqu'à ce jour. Nous n'avons pu davantage utiliser les inscriptions publiées dans les derniers fascicules de l'*Ephemeris epigraphica :* nous le regrettons d'autant plus vivement que plusieurs d'entre elles confirment d'une manière éclatante et par des exemples sûrs notre manière de voir sur plusieurs points de la grammaire et de la phonétique du latin parlé dans l'Empire romain.

Il y a enfin trois ouvrages déjà anciens, dont nous n'avons pu avoir communication qu'au moment de la correction des épreuves et qui nous ont bien manqué. C'est d'abord un petit ouvrage, assez peu judicieux d'ailleurs, d'Abeken : *Mittel-Italien vor den Zeiten römischer Herrschaft*, Stuttgart, 1843, puis l'étude de E. Pais, *La Sardegna prima del dominio romano*, Rome, 1881, enfin le livre de Tocilescu, *Dacia înainte de Romani*, dont nous avons pu encore en partie faire usage, encore que les conclusions générales du savant roumain soient parfois assez différentes des nôtres.

Quant aux autres ouvrages dont nous nous sommes servi, nous croyons inutile d'en donner la bibliographie détaillée. Nous avons pris soin d'indiquer toujours au fur et à mesure les sources auxquelles nous avons puisé et nous l'avons fait avec toute l'exactitude dont nous sommes capable : ainsi le lecteur

démêlera aisément ce qui nous appartient en propre et ce que nous avons recueilli dans nos lectures journalières.

Un ouvrage toutefois mérite une mention spéciale : c'est le livre de Planta. Nous avouons en toute humilité que sans lui nous n'eussions pu que très difficilement mener à bien notre étude et, s'il nous a été donné d'esquisser avec quelque rigueur l'histoire des origines du latin vulgaire, c'est surtout parce que Planta, dans l'une des œuvres les plus colossales de la science contemporaine, avait coordonné avec une si admirable précision toutes nos connaissances touchant les langues et les dialectes de l'Italie ancienne.

F. George Mohl.

Prague, le 15 avril 1899.

INTRODUCTION

A

LA CHRONOLOGIE DU LATIN VULGAIRE

I

LE PROBLÈME DU LATIN VULGAIRE

SOMMAIRE : § 1. Aperçu historique sur la question du latin vulgaire. — §§ 2-5. Les formules chronologiques de Gröber : la *prisca latinitas ;* le latin des provinces. — § 6. Le vieux latin dialectal d'Italie. — §§ 7-8. Le principe de l'unité du latin vulgaire. — §§ 10-12. La méthode des reconstructions ; distinction entre le roman et le latin vulgaire proprement dit ; analyse de quelques exemples.

§ 1. — La philologie romane compte peu de questions aussi ardues, aussi compliquées, aussi obscures que la chronologie du latin vulgaire. Depuis la publication du grand ouvrage de Schuchardt (1866-69), le problème a été repris bien des fois par les romanistes et, à part quelques heureuses interprétations de détails, toujours avec le même insuccès quant aux théories d'ensemble. On avait tout d'abord cherché les origines du latin vulgaire et des langues romanes à une époque infiniment trop récente, tout à la fin de l'Empire, parfois même plus bas encore, après les invasions germaniques et jusque sous le règne de Charlemagne ; c'est l'erreur où tombèrent Max Müller et Littré (cf. *Hist. de la langue franç.*, I, 96 sq.), qui confondent absolument le latin vulgaire avec le bas-latin des notaires mérovingiens. D'autres, plus généreux, accordaient que les langues romanes dataient de la conquête des provinces par les légions. « L'origine du roman remonte au premier barbarisme que les Gaulois ajoutèrent à la langue latine », dit Edélestand du Méril, dans son *Essai philosophique sur la formation de la langue française.*

Insensiblement, on en revint à des idées plus saines et le lumineux opuscule de Sittl, *Die lokalen Verschiedenheiten der latein. Sprache* (1882), si plein d'aperçus nouveaux et sûrs, mais qui n'était malheureusement qu'une esquisse très superficielle, marque un changement de direction absolu dans cette partie des études romanes, encore que l'auteur ait par la suite cru devoir renier son propre ouvrage[1]. Cette fois, les origines du latin vulgaire étaient rapportées aux origines mêmes de la colonisation romaine, aux premières colonies envoyées par Rome dans le Latium et la Sabine. Désormais, latin vulgaire et latin dialectal d'Italie étaient à peu près confondus, ce qui est naturellement excessif, en contradiction d'ailleurs avec l'incontestable unité linguistique révélée par les langues romanes. Aussi la théorie polydialectale soutenue et défendue à maintes reprises, puis modifiée, finalement abandonnée et dénoncée comme un péché de jeunesse par l'éminent latiniste, trouva-t-elle généralement peu de faveur. Peu de temps après fut fondée l'*Archiv für lateinische Lexikographie* (1884) où l'école de Wölfflin devait renouveler dans ses principes mêmes toute la philologie latine et apporter à l'étude de la langue de Rome des procédés scientifiques d'une rigueur et d'une précision encore inconnues. Une suite de monographies d'une capitale importance nous fit enfin pénétrer au vif d'une langue latine vivante, créatrice, surprise dans sa vie même et bien différente de la langue conventionnelle et morte de nos grammaires et de nos livres de rhétorique. En même temps que le latin littéraire, l'idiome vulgaire s'éclairait aussi d'un jour nouveau, se dégageait peu à peu de l'obscurité et du vague où les recherches incomplètes des romanistes l'avaient jusque-là laissé. On pouvait dès lors songer sans trop de témérité à reconstruire la grammaire du latin vulgaire et, en 1888, W. Meyer-Lübke résuma et coordonna, avec une précision et une exactitude presque mathématiques, tous les résultats acquis depuis Diez, *Die latein. Sprache in den roman. Ländern*, au *Grundriss* de Gröber, I, 351-382.

1. « Andere kritisieren und mit dem Bekenntnisse des eigenen Irrtums anfangen, reimt sich nicht recht zusammen... Uebrigens überliessen die Tadler mir selbst, mich zu widerlegen. » Sittl, *Jahresb. klass. Altert.*, LXVIII (1891), II, p. 226.

§ 2. — Malheureusement, si les faits en eux-mêmes apparaissaient amplement documentés et avec une incontestable netteté, leur chronologie aussi bien que leurs lieux d'origine restaient pleins d'incertitude et d'obscurité. L'éminent romaniste reconnaît lui-même, *Grundr.*, I, 359, l'impuissance des méthodes scientifiques actuelles devant cette double question ; il se montrait en ceci plus prudent que Gröber qui, dans la préface de ses *Vulgärlat. Substrate roman. Wörter* (*Archiv Lat. Lex.*, I, 204 sq.), avait essayé de dater les phénomènes du latin vulgaire au moyen d'une série de raisonnements dont la logique et la rigueur ne sont rien moins qu'incontestables. L'auteur déclare par exemple, p. 213, que « die Uebereinstimmung des a) Sardischen, b) Span. c) Portug. d) Catal. e) Provençal. f) Franz. g) Rätorom. h) Rumän. — minus i) Italien., belegt die Existenz einer Wortform bis nach 100 n. Ch. ; die Uebereinstimmung von a b c d e f g — hi belegt ihren Bestand bis zum Anfang des 1. Jahrh. n. Ch., die von a b c d e f — g h i bezeugt ihn bis zur Zeit der gallischen Eroberung u. s. w. » Il admet de même que la concordance du sarde et de l'espagnol permet de faire remonter la forme populaire jusqu'en 200 av. J.-C., enfin que la conformité de l'italien et du latin classique exclut l'existence d'une forme vulgaire distincte.

On avouera que c'est aller un peu vite en besogne et que ces déductions, sous leur apparence mathématique, sont pour le moins sujettes à caution. A prendre les choses à la lettre, de ce que l'italien dit *temeva* = *tĭmēbam*, il faudrait conclure que la forme * *temẹ́a* en Gaule, en Espagne, etc., est née postérieurement et ne remonte pas au delà de la période romane, cf. *ibid.*, p. 231, III. Or, il n'est pas douteux que les imparfaits en *-ẹ́a*, *-ị́a* avaient cours en latin vulgaire dès une époque relativement assez ancienne et que c'est la forme littéraire *-ḗbam*, *-ẹ́va* d'une part, de l'autre *-ī́bam*, *-ị́va*, etc., conservée peut-être depuis l'origine en quelques localités italiennes ou simplement réintroduite dans le parler populaire par le seul prestige de la prononciation officielle, qui survit dans l'imparfait italien[1]. C'est ainsi qu'en général dans l'Italie

1. Le type *sentiva* en tout cas exclut l'idée d'un emprunt à la flexion classique ; *sentiva* est ou une extension analogique d'après *-ava*, *-eva*, ce qui est pour le moins sujet à caution, ou un héritage direct de *senti-*

du Sud l'imparfait repose sur la forme en *-éva,* alors que le conditionnel est formé avec le doublet en *-ía,* cf. d'Ovidio, *Saggi crit.,* p. 526 sq., ce qui prouve d'un côté la coexistence ancienne des deux flexions en Italie et exclut de l'autre l'hypothèse aujourd'hui courante d'une restauration analogique, laquelle se fût sûrement exercée indifféremment, sur tout *-éa* désinentiel, au conditionnel aussi bien qu'à l'imparfait. Remarquons de même, d'après une observation de Sittl, que *eccum* pour *ecce,* qui est à la base de l'italien *ecco,* apparaît en latin, sous l'Empire, seulement chez les poètes, les écrivains recherchés, nullement chez les auteurs inférieurs ou populaires. Ainsi encore on conjugue en Italie *vo* ou *vado,* la première forme seule appartenant au latin vulgaire général de l'Empire romain : **vao,* port. *vou,* etc.

De même dans le provençal *aurelha,* il faut reconnaître le vocalisme classique *auricla* à côté de la forme vulgaire *oricla* attestée par le portugais *orelha,* exactement comme le sicilien *àrichi* prouve *auricla* et le logudorien *orija,* vieux sarde *oricla* (cf. Stat. Sassar., III, 21 : *Et sechet se li sa oricla,* etc.) prouve *oricla.* On sait que l'Appendix Probi, Keil 198, 11, dit : *Auris, non oricla,* tandis que Festus s. v. *orata* semble insinuer que, déjà de son temps, au moins dans la région où il écrivait, la prononciation *oricla* cédait ou avait cédé devant la restauration classique *auricla : Rustici orum dicebant, ut auriculas oriculas.* Cf. aussi *oricla* dans Trog. in Plin., XI, 286, cité par Ullmann, *Roman. Forsch.,* VII, 196.

Comme l'Appendix Probi, d'après la démonstration ingénieuse de Gaston Paris, *Mélanges Renier,* p. 301 sq., a probablement en vue le latin parlé à Carthage dans le courant du IIIe siècle et comme d'autre part l'épigraphie nous montre d'une manière, à notre sens, formelle, dans le latin d'Afrique un dialecte absolument réfractaire à la réduction de *au,* cf. aussi Sittl, *Lok. Verschied.,* p. 67, il ne peut être question, dans le *oricla* de l'Appendix, que d'une forme ancienne importée d'Italie après la conquête et sans doute avant l'époque impériale. La Gaule, en effet, et les provinces colonisées sous l'Empire, s'accordent généralement dans le vocalisme *auricla,* non *oricla,* à l'exception de la Dacie qui, dans le roumain

bam archaïque comme l'admettait Diez. Cf. sur cette question d'Ovidio, *Arch. glott.,* IX, 35 sq.

urechie, n'offre qu'un témoignage tout à fait négatif, de même que le toscan *orecchio;* ici l'un ou l'autre vocalisme est également admissible. De même, il n'y a rien à tirer du vocalisme initial du piémontais *urija* non plus que du vieux lombard *oregia,* cf. ces vers d'une *Canzone,* publiée par Salvioni, *Arch. Glottol.*, IX, p. 23, str. 6 :

O oregie mee que ve delecta
De odire piancto de cossi amara festa!

Le vieux dalmate *racle* « orecchie », *Arch. Glottol.,* IX, p. 155, est peut-être plus significatif et paraît bien, selon nous, reposer sur *o-* et non *au-*, lequel se maintient en végliote, cf. *laudar, faular,* etc., et ne pourrait que difficilement s'apocoper. On retrouve, d'ailleurs, la forme apocopée *reclo* à Nonsberg en Rhétie. Néanmoins, toute détermination plus précise de la chronologie et de la répartition géographique de *auricla-oricla* ne saurait forcément reposer, dans l'état actuel de nos connaissances, que sur des hypothèses plus ou moins fondées. En appliquant à notre exemple la formule de Gröber, on arriverait à cette conclusion que le vocalisme *oricla,* démontré à la fois par le sarde et l'hispano-portugais, aurait appartenu au latin vulgaire seulement jusqu'en l'an 200 avant J.-C., après quoi l'Italie n'aurait plus guère connu que le vocalisme classique *auricla.* On voit qu'en réalité nous sommes assez loin de compte, car ce n'est évidemment pas sans raison que Festus, et sans doute déjà son modèle Verrius Flaccus, cite précisément la double forme *oriculas : auriculas;* c'est très probablement qu'il entendait encore autour de lui l'une et l'autre, et il y a, en effet, bien des chances pour que l'Italie septentrionale et centrale tout au moins, ainsi que nous le verrons dans la suite, n'ait jamais complètement abandonné l'ancien vocalisme *oricla.* A cet égard, *orele* des dialectes frioulans tout à côté de *auregla* dans les localités italiennes des environs de Trieste représente peut-être l'ancienne opposition *o : au* maintenue dans deux régions tout à fait limitrophes.

Un exemple plus net encore et plus concluant peut-être nous est fourni par le correspondant vulgaire du latin *fiber.* Les formes romanes, v. esp. *befre,* portug. *bibaro,* prov. *vibre,* fr. *bièvre,* ital. *bęvero,* roum. *breb* pour * *bebru* présentent toutes *b-* initial au lieu de *f-*, ce qui tout de suite doit faire soupçonner

une influence étrangère. On ne peut songer à un dialecte italique, puisque toutes les langues de la famille s'accordent, sans exception, à représenter *bh-* initial indo-européen par *f-* comme le latin. Seule une influence celtique est admissible et effectivement le nom celtique du « castor » est conservé non seulement sous la forme *befer* des dialectes corniques, mais vraisemblablement aussi, avec un vocalisme qui nous paraît particulier au domaine celtique continental, dans les noms épichoristiques *Bibrax* chez les Remi, César, *Bell. Gall.*, II, 6; *Bibracte* chez les Eduens, *ibid.*, VII, 55, etc.

Le vocalisme en *ĭ*, comme en latin classique, se cache probablement dans *befre* du vieil espagnol ; quant à *i* du portugais *bibaro* et du provençal, nous ne voyons guère qu'une influence germanique (vha. *bibar* = **bibru-s*, i.-eur. **bhebhru-*), d'une époque évidemment bien postérieure, qui soit capable de l'expliquer. L'espagnol, qui a abandonné l'ancien *befre* pour la forme récente *bibaro*, rend à notre sens cette explication assez plausible ; dans le provençal *vibre*, on peut supposer que l'ancien **vebre*, cf. *castorinum : uebrinum*, Gloss. Isid., a simplement modifié son vocalisme radical sous l'action de *bibar* germanique, exactement comme en français *orteil* doit son *o* au celtique *ordiga*, cf. W. Meyer-Lübke, *Gramm. der roman. Spr.*, I, § 20. Dans tous ces mots, *ĭ* bref germanique est naturellement traité comme dans le vieux franç. *eschipre* « matelot » et autres semblables. Des compromis de cette nature ne sont point rares. Schlutter, *Arch. Lat. Lex.*, X, 200, a montré qu'à côté de *stagnum* « étain », forme vulgaire de *stannum* due selon nous à l'étymologie populaire, cf. *stagnum : κασσίτερον*, *Corp. Gl. Lat.*, II, 187, 54, etc., on dit, en Angleterre, après la conquête germanique, *stignum*, *tignum*, d'après l'anglo-saxon *tin*.

Revenons à *fiber*. Du roumain *breb*, il y a peu de chose à tirer ; l'italien *bevero*, le franç. *bièvre*, supposent un vocalisme **bĕber* pour **bĭber*, ainsi que l'a déjà reconnu Gaston Paris, *Roman.*, XIII, 446. Gröber, répugnant à admettre le prototype **bèber*, préfère expliquer *Arch. Lat. Lex.*, I, 250, le français *bièvre* par l'analogie de *lièvre*, *chievre*, etc., ce qui est pour le moins extraordinaire. On est d'autant plus surpris de ce scrupule que *bĕber* n'est nullement une reconstruction plus ou moins hypothétique ; la forme est déjà formellement signalée par Priscien, I, 150, 13 H. et l'illustre

lexicographe africain l'avait sûrement lui-même puisée à quelque source plus ancienne. Si d'autre part on réfléchit que l'indo-europ. **bhebhru-* scr. *babhru-*, etc., a précisément *e* comme vocalisme radical, on arrive forcément à cette conclusion que l'altération est du côté du latin classique *fiber*[1] et que tout au contraire le français *bièvre* et l'italien *bevero* montrent le vocalisme le plus ancien, couvrant exactement la forme celtique primitive **bebru-*, **beber;* pour l'ital. *bevero* et non **bevro,* cf. *povero* et *povro*, esp. *pobre,* etc.; SOCERO et SOCRO inscr. cf. *Arch. Lat. Lex.*, VIII, 171 ; IVGRA dans la loi agraire de l'an 643, lig. 14 et 25, éd. Schneider ; inversement MAGISTERE CIL. I, 73 (Préneste), SVPERA *ibid.* I, 1011 (Tibur), etc. Le mot a dû être introduit sous cette forme à une époque fort reculée, puisque toutes les langues romanes dénoncent plus ou moins l'emprunt celtique.

Si l'on se rappelle que dès l'époque primitive de l'histoire de Rome, il y avait des colonies celtiques jusqu'à Tuder, ce vieux centre de la civilisation ombrienne et des cultes antiques de l'Italie, ainsi qu'en fait foi l'inscription celtique CIL. I, 1408, on ne doutera plus que c'est dans ces parages qu'il faut chercher la première patrie du *beber* de la latinité vulgaire. Car il est vraiment trop commode de nier à priori, comme le fait Nissen, *Ital. Landeskunde*, I, 480, la présence de populations sénonaises dans l'Ombrie propre et de déclarer que l'inscription de Tuder ne s'est égarée que par hasard dans ces parages. Des hypothèses de ce genre sont toujours dangereuses ; il n'y faut recourir qu'en cas de nécessité absolue et en s'entourant de toute espèce de précautions. On remarquera d'ailleurs que les Celtes sont cités sous l'appellation *Iapuzkum nume* parmi les étrangers proscrits d'Iguvium pendant les lustrations par les Tables Engubines, Bréal, *Tab. Eug.*, p. 176. Nissen, *Templum,* p. 115 *a*. Les colonies de Spolète et de Narnia, voisines de Tuder, cette dernière détachée en l'année 302 ou 301 avant J.-C., cf. Budinszky, *Ausbreit. der lat. Spr.*, p. 11, ont dû les premières se trouver en contact constant avec des populations celtiques et rien ne s'oppose à ce que *beber* au lieu de *fiber* ait été pour la première fois employé en latin à Narnia ou à Spolète, dès le IIIe s.

1. Le vocalisme de *fiber* rappelle celui de *Bibrax*, *Bibracte;* **feber* a-t-il subi de son côté l'influence d'un **bibru-* celtique à côté de **bebru-*?

avant J.-C. C'est, comme on voit, remonter un peu plus haut que jusqu'au français *chèvre* ou *lièvre*.

§ 3. — Ces exemples, choisis entre mille, montrent d'une part combien il est malaisé et parfois même imprudent de vouloir renfermer le latin vulgaire dans les cadres restreints d'une chronologie fixe et absolue, d'autre part combien les formes romanes plongent souvent loin et profondément dans le vieux passé italique. Les formes du latin archaïque, de cette *prisca latinitas* que déjà Cicéron entourait de tout le respect qu'on a pour les choses mortes, fourmillent dans les langues romanes et elles ont été tant de fois déjà signalées à l'attention des linguistes qu'il est devenu presque banal de les relever. Nous n'insisterons pas sur l'italien *osteria* qui, malgré l'objection de Miodoński, *Arch. Lat. Lex.*, VIII, 149, semble bien attester un latin archaïque *hostis* « étranger, hôte », sl. *gostĭ*, etc., et qui fait voir, comme le dit fort bien Köhler, *ibid.*, I, 133, « wie unerwartet oft ältestes Latein und Romanisch zusammenfallen. » Lindsay, *Americ. Journ. of Philol.*, XIV, 319, a montré que, à l'aurore de la littérature latine, Névius accentuait *intégram*, comme on n'a jamais cessé de le faire dans la langue vulgaire. Sans insister sur ces faits, qu'il nous soit permis du moins de citer ici les paroles trop souvent méconnues malheureusement d'un maître éminent. Retrouvant dans Ennius, *Trag.*, 261 R., l'expression *plus miser* dont les latinistes ne connaissaient jusque-là, à part un passage contesté de Plaute, *Aulul.*, III, 2, 6, que des exemples de Némésien et de Sidoine Apollinaire (*plus onerosus*, VII, 16 Bar., *plus felix*, VII, 78), Wölfflin conclut, *Arch. Lat. Lex.*, I, 100, par cette déclaration significative que : « Was wir als spätlateinisch zu betrachten gewohnt sind, oft viele Jahrhunderte früher schon in der alten Volkssprache gelebt hat. » Cf. aussi Wölfflin, *Philologus*, XXXIV, p. 153 sq., sur les criteria chronologiques du latin vulgaire.

Une quantité d'expressions et de tournures de nos langues modernes ne trouvent leur véritable explication que dans le vocabulaire ou la syntaxe du latin archaïque. On nous pardonnera sans doute d'en signaler en passant encore un exemple à l'attention des romanistes. Je ne sais si l'on a déjà observé que, dans les langues romanes, le latin *post* apparaît presque exclusivement avec la signification temporelle, franç.

puis, esp. *pues*, etc. En latin classique, on dit aussi bien *post altaria, post fores, post tergum* que *post annum, post id tempus*, etc.; dans le latin vulgaire, il semble bien, à en juger par les langues romanes, que la seconde acception seule était réellement usitée. Or, tout récemment, Wölfflin, *Arch. Lat. Lex.*, X, 124, vient de démontrer que dans le vieux latin on employait *post* exclusivement dans le sens temporel, donc comme correspondant du français « depuis »; dans le sens local « derrière », on employait *pōne* qui apparaît encore chez Plaute et se retrouve plus tard chez Suétone, Apulée et même Tacite. Complétons l'observation de Wölfflin en constatant qu'en latin vulgaire *post* « après » subsista, tandis que *pōne* « derrière » céda en Espagne devant *trāns, dē trāns*, esp. *tras*, port. *detraz*, en Italie et en Gaule devant *dē retrō*, franç. *derrière*, it. *dietro*, cf. *Vade retro me*, relevé trois fois par Rönsch, dans les anciennes traductions de la Bible.

Quant aux rapports du français *puis* avec le latin *post*, nous ne voyons pas qu'ils soient si compliqués qu'on veut bien le dire. En latin classique, *post*, qui conserve chez les comiques d'anciennes flexions casuelles telles que *poste*, Plaute, *Men.*, v. 839, d'après Ritschl, *Rhein. Mus.*, VII, 575 sq., VIII, 155 sq., pour **postid*, d'où *postideā*, cf. aussi *postibī*, exige l'accusatif : de là *posteā*. En ombrien, au contraire, *post* gouverne toujours l'ablatif : *Post uerir Treblanir*, Tab. Eug., VI *a*, 58, etc., tandis que son doublet *posti*, pustin, cf. lat. *exīn, proīn*, etc., veut l'accusatif, osque pústín à côté de *post* qui paraît également régir l'accusatif : *Post exac comono*, Tab. Bant., l. 8, etc. C'est donc des contrées du nord que l'usage de l'ablatif après *post* s'est introduit dans le latin vulgaire d'Italie : de là sur les inscriptions POST·MORTE ou bien DEPOST·CVIVS·MORTE, CIL. VIII, 9162, d'Auzia en Mauritanie, etc., où on ne peut guère, à cause de la fréquence des exemples, lire à l'accusatif *mortem*, etc. De là aussi **posteīs* ou **postiīs*, au lieu de *posteā* dans la langue vulgaire, à l'époque républicaine **postiīs* ou **postīs*, d'où le sarde actuel *postis* « dopo », à l'époque impériale de nouveau **posteīs*, **postiis*, d'où le français *puis*, cf. *ostium* = *huis*, etc. En Italie, la syntaxe proprement latine reprend ensuite le dessus ; on revient à *posteā* **postia*, ital. *poscia*[1].

3. Behrens, dans son édition de Schwan, *Altfranz. Gramm.*, § 313.

On a peine à comprendre la répugnance qu'éprouvent certains romanistes à admettre, à la base du latin vulgaire, ce premier fond incontestable et si souvent signalé de *prisca latinitas*. Il faut reconnaitre cependant que, depuis une dizaine d'années environ, il y a, dans la philologie romane, de nouveau une tendance marquée à rapprocher les origines du latin vulgaire et à mettre par suite sur le compte des langues romanes elles-mêmes une foule de faits que d'amples preuves cependant permettent, semble-t-il, d'attribuer déjà au vieux latin d'Italie. C'est, on le voit, toute la chronologie et par suite l'histoire même du latin vulgaire qui se trouvent remises en question et l'on ne peut guère prévoir, à l'heure actuelle, ce qui sortira d'une crise qui met en péril les résultats acquis si laborieusement depuis trente ans. Déjà l'existence propre du latin vulgaire est mise en doute et, dans un livre considérable sur le *Latin de Grégoire de Tours*, Max Bonnet, dès 1890, combattait résolument l'idée que le latin vulgaire et le latin classique eussent réellement été deux idiomes distincts.

Sans examiner ici dans le détail la théorie de l'éminent latiniste français, dont Vising, *Om vulgärlatinet*, cf. *Anzeiger für indogerman. Spr.-und Altertumskunde*, IV, 80, et Fr. Stolz, *Histor. Gramm. der latein. Spr.*, I, p. 23, ont d'ailleurs montré les côtés faibles, on ne saurait nier que, à condition qu'il ne dépasse pas les limites et la mesure que l'auteur lui a assignées, le principe établi par Max Bonnet est parfaitement juste en soi, et même nous pensons qu'aucun philologue sérieux n'a jamais réellement voulu voir dans le latin vulgaire et le latin littéraire deux langues distinctes, comme l'osque, par exemple, diffère de l'ombrien. Ce sont simplement deux formes particulières d'une même langue, à peu près comme le français de l'Académie diffère du français parlé à Lyon, Bordeaux, Genève ou Bruxelles. Le danger est, en semblable matière, de dépasser le but et d'exagérer les conclusions d'un axiome qui peut être légitime en soi et faux dans ses applications. C'est malheureusement un peu ce qui est arrivé pour la théorie de Max Bonnet qui, déjà

ramène le franç. *puis* à **postia*, auquel Roques, *Roman.*, XXVII, 324, préfère le prototype **postius* en comparant *ainz* = **antius*. Ce sont là de pures fantaisies ; ni **postius* ni **antius* n'ont jamais eu de réalité historique.

excessive par endroits chez le philologue français, aboutit presque à la négation absolue du latin vulgaire dans le livre plus récent de Gorra, *Lingue neolatine,* Milan, 1894. On est loin, comme on voit, de la théorie de Gabelentz, *Sprachwissensch.,* p. 192, qui compare le latin vulgaire au jargon des créoles.

§ 4. — Sans doute Gröber, en formulant sa théorie chronologique, s'était laissé abuser lui-même par son désir de précision mathématique ; il avait cru pouvoir enfermer toute l'histoire du latin vulgaire dans un système très serré, très rigoureux, mais malheureusement trop idéal, trop théorique et qui trop souvent ne répond pas à la réalité des faits. Aussi les romanistes n'avaient-ils pas eu de peine à en démontrer les contradictions et les insuffisances, et il faut reconnaître notamment que les critiques assez vives soulevées contre la théorie dès 1886 par Kawczyński au premier volume de ses *Romanische Studien*, p. 23 sq., ne sauraient être aisément réfutées. On oublie trop cependant que la théorie de Gröber est en somme la seule qui rende scientifiquement compte, dans leur ensemble, des incontestables rapports d'âge que chacun remarque infailliblement entre les divers dialectes romans. Pour peu que l'on apporte dans ces questions quelque impartialité, il n'est assurément personne qui ne reconnaisse dans le latin vulgaire d'Espagne une phase plus archaïque de la langue que dans celui de la Gaule ou de la Rhétie et dans les dialectes de la Sardaigne centrale un stade encore plus ancien. Sittl a beau nier que la Sardaigne, qui n'était, dit-il, pas encore complètement soumise en l'an 19 de notre ère, représente un état plus ancien que les autres langues de la famille : c'est tout simplement nier l'évidence et un dialecte qui conserve des termes tels que *domu* ou *mannu* en regard de *casa* et *grande* de tous les autres dialectes doit forcément passer pour moins altéré, c'est-à-dire plus ancien que les autres. Si le sarde semble ignorer d'autre part les pluriels en *-ora* maintenus en Italie et en Dacie, c'est précisément une preuve d'ancienneté, un témoignage évident que la langue a vécu assez longtemps d'une vie propre pour achever de bonne heure le procès analogique où les autres idiomes romans ne sont arrivés que plus tard ; la meilleure preuve en est dans les textes du XIIIe siècle qui gardent encore çà et là des vestiges

dénaturés des anciens pluriels, par exemple le féminin singulier *sa fructora,* cf. Delius, *Der sardin. Dial.,* p. 8, note 1. Et comme l'ancien italien présente encore de son côté le pluriel *fruttora* au lieu de *frutti* ou *frutta, frutte,* on peut hardiment en conclure, croyons-nous, à l'existence, dans le latin le plus ancien, d'un neutre **frūctus, *frūctoris* dont il ne serait peut-être pas impossible d'atteindre encore quelques traces dans le latin littéraire[1] et qu'on pourrait en tous cas joindre sans inconvénient à la liste des neutres en *-us, -oris* dressée par W. Meyer-Lübke, *Grundriss,* I, p. 370.

S'agit-il au contraire d'une formation manifestement plus récente, par exemple des datifs pronominaux en *-uī, -eī* tels que *illuī, illeī,* elle manque régulièrement au sarde et souvent même, comme dans notre exemple, à l'hispano-portugais, alors que tout le reste du domaine roman lui a donné une extension parfois considérable. Pourtant les datifs du type *illuī illeī* apparaissent sur les inscriptions d'Italie dès les premiers siècles de l'Empire et, comme nous avons eu déjà l'occasion de le démontrer[2], cette formation commençait à se répandre en Italie dès l'époque d'Auguste. Néanmoins, elle n'a jamais, malgré l'incontestable avantage que présente la double forme générique *illuī* masculin, *illeī* féminin sur le datif épicène *illī,* pu se faire jour dans les provinces anciennement colonisées; notamment l'épigraphie de l'Afrique et de l'Espagne, que nous avons spécialement revisée à ce point de vue, n'en offre pas un seul exemple.

§ 5. — Il faut donc bien admettre avec Gröber que c'est en dehors de l'Italie, dans les provinces le plus anciennement colonisées, que se sont maintenues — nous verrons tout à l'heure dans quelle mesure et de quelle manière — les formes les plus voisines du latin de la République, que le latin s'y était implanté d'assez bonne heure et assez fortement pour

1. Nous avons souvenir notamment d'une glose *fructoralis : fructuosus* qu'il nous a malheureusement été impossible jusqu'à présent de retrouver. On remarquera d'ailleurs que les hésitations de la langue ancienne entre *fructus, fructūs : fructus, fructī* Ter. *Ad.*, V, 4, 16 : *fructus, fructuis* Varron chez Nonius, VIII, 72, cf. aussi sur ces formes Ritschl, *Rhein. Mus.*, NF. VIII, p. 494 sq., favorisaient l'introduction d'un quatrième paradigme : *fructus, *fructoris.*

2. *Le Couple roman lui : lei*, Prague, 1899 (en tchèque avec résumé en franç.).

résister par la suite à beaucoup d'innovations introduites depuis dans le langage forcément plus instable et plus variable de la métropole et de l'Italie en général. En effet les populations latines, et en somme la plupart des peuples italiotes, trouvaient dans le latin une langue ou identique ou tout à fait analogue à leurs dialectes locaux, un instrument linguistique absolument conforme au génie propre de leur race et qu'ils façonnaient et dénaturaient bientôt suivant les habitudes de leurs dialectes particuliers. Tel n'était point le cas en dehors de la péninsule, où le latin dut rester longtemps, si complètement assimilé qu'il fût, une langue importée, un idiome étranger plus ou moins artificiellement appris. Plus la race indigène était éloignée par la langue des dialectes italiques, plus le latin dut s'y conserver pur et homogène. C'est ainsi qu'un Tchèque ou un Russe parle généralement mieux l'allemand qu'un Anglais ou un Danois. Remarquons que le plus pur des dialectes italiens, le toscan, correspond à une région primitivement habitée par une race qui, ainsi que le manuscrit d'Agram en fait foi, d'une façon formelle et définitive[1], n'était pas même indo-européenne. Les habitants primitifs de la Sardaigne, ainsi qu'en témoignent déjà des noms tels que Hampsicora, T. Liv., XXIII, 32, 40, etc., n'étaient guère plus apparentés aux Italiotes. Une tradition que tout porte à croire fondée en fait des Ibères comme en Espagne ; la remarquable conservation du sarde et de l'espagnol s'expliquerait ainsi pour une large part par des raisons ethnographiques préférables sans doute aux causes morales, aux motifs tirés du caractère et des mœurs, par lesquels Sittl, *Lokale Verschied.*, p. 64, s'efforce assez malheureusement selon nous de justifier le peu d'altérations subies par l'espagnol.

Au contraire, pour rendre compte des modifications considérables inaugurées d'assez bonne heure, semble-t-il, par les populations de la Haute-Italie et de la Transalpine et qui démontrent nécessairement une assimilation plus rapide qu'en Espagne ou en Dacie, il conviendra de se souvenir que les dialectes celtiques étaient extrêmement voisins, dans les tournures aussi bien que dans la morphologie et le vocabu-

1. Bréal, *Journ. Sav.*, avril 1893, p. 218 sq., a fait justice de cette hérésie, trop longtemps défendue par quelques philologues, qui consistait à voir dans l'étrusque un rameau de la famille italique.

laire, des vieux dialectes italiques, ainsi que l'a déjà remarqué Windisch, *Grundriss*, I, p. 304. Pour notre part, s'il est permis de tirer une conclusion quelconque du très maigre matériel épigraphique que nous possédons à cet égard, nous sommes convaincu que le dialecte celtique de l'Ager gallicus de Pisaurum par exemple ne différait pas énormément des dialectes de l'Ombrie ou du Picénum — j'entends des dialectes parlés, non de l'ombrien littéraire que nous ont conservé par exemple les Tables Engubines — et par conséquent du latin provincial de ces régions.

Donc, ici encore, nous acceptons, dans son ensemble et réserve faite des questions de détail, la thèse de Gröber, en l'appuyant toutefois d'arguments ethnographiques plus encore peut-être que d'arguments chronologiques. C'est, on le voit, une théorie diamétralement opposée sur ce point à celle de Sittl qui, poursuivant jusque dans ses dernières conséquences son idée quelque peu préconçue du polydialectisme du latin vulgaire, pose en principe que, plus le latin s'étend loin de son berceau primitif, plus il doit forcément s'altérer. Aussi déclare-t-il sans hésiter, *Lokale Versch.*, p. 43, que le latin s'est altéré plus profondément dans les provinces qu'en Italie.

Malheureusement les arguments présentés par Sittl sont fort peu convaincants, et il n'en pouvait du reste guère être autrement, puisque c'est un peu aller contre l'évidence des faits de prétendre que le latin d'Italie était plus pur que celui de la Bétique ou de la Provence. Nous venons d'indiquer brièvement les raisons qui nous portent à croire, avec la plupart des romanistes, que le latin a précisément subi en Italie le plus grand nombre d'altérations. On conçoit combien les divergences de vues qui séparent sur ce point les philologues sont préjudiciables aux progrès de la science et combien il serait souhaitable que des recherches plus approfondies fussent entreprises en vue de résoudre définitivement ce problème essentiel de la philologie romane. En effet, suivant le point de vue où l'on se place, les origines du latin vulgaire apparaissent sous des aspects tellement différents ; la chronologie primitive des langues romanes varie tellement de système à système et de théorie à théorie ; quelques-uns même traitent ces questions, pourtant capitales, avec une désinvolture et une insouciance si complète et si manifeste de la réalité historique ; le vague et la confusion qui semblent régner de plus

en plus à cet égard dans les esprits les plus éclairés et les plus méthodiques à d'autres points de vue, prennent des proportions telles, qu'il n'y a vraiment pas à s'étonner si, à la façon du diable, le latin vulgaire est parvenu à se faire nier. Lamennais disait que c'était la grande force du Démon : j'ai bien peur que ce ne soit la grande faiblesse de la philologie romane. Quoi qu'il en soit, la question vaut du moins la peine d'être examinée et, avant d'étudier en détails sur quelques exemples l'évolution historique et la propagation des phénomènes du latin vulgaire, il nous paraît indispensable d'esquisser tout d'abord quelques vues générales sur l'ensemble du problème.

§ 6. — Le véritable mérite de Sittl est d'avoir reconnu, *Lokale Verschied.*, 1re partie, à la base du latin vulgaire et comme élément constitutif essentiel, le latin provincial de l'Italie. Il y voit, non plus avec Auguste Fuchs et Seelmann, *Aussprache der lat. Sprache,* Einleit., p. 11, le « Volkslatein » du Latium proprement dit, le langage parlé de Rome et des environs, et qui n'est en somme pas autre chose que la *rusticitas,* étendu peu à peu, comme idiome parlé général, à l'Italie d'abord, aux provinces ensuite ; Sittl s'attache au contraire à montrer que la plupart des particularités du latin vulgaire sont parties, non de Rome ou du Latium, mais des provinces le plus anciennement conquises et latinisées, particulièrement des régions du nord, de l'Ager faliscus, de l'Ombrie, du Pisaurum, cf. principalement *op. cit.*, p. 38. C'est ainsi que, refaisant avec un rare bonheur l'histoire de la diphtongue *ae* et suivant pas à pas, sur toutes les inscriptions disséminées à travers la péninsule, la propagation de la monophtongue *e* qui peu à peu lui succède, il arrive à démontrer, p. 4 sq., que la monophtongaison est née dans le nord, en pays ombrien, dès une époque antérieure aux Gracques, que de là elle a gagné Rome à peu près vers le temps de Lucilius, qu'enfin elle s'est lentement étendue à toute l'Italie. Nous croyons interpréter exactement la pensée de Sittl en déclarant tout directement que, si *quaerō* est traité dans les langues romanes de la même façon que *decem*, c'est qu'en capénate, en falisque, en ombrien les deux mots avaient déjà un vocalisme identique, cf. ombr. kvestur à côté de *deśen-*.

Tant qu'il ne s'agit point des provinces situées en dehors de l'Italie, nous croyons donc pouvoir accepter sans restriction la théorie polydialectale de Sittl et même nous regrettons que l'éminent latiniste se soit contenté d'une esquisse aussi sommaire de ce primitif latin provincial dont il a si bien compris la nature, mais dont il paraît n'avoir pas tiré toutes les déductions désirables au point de vue des langues romanes. Pour notre part, nous n'hésitons pas à considérer le latin provincial d'Italie comme la source presque exclusive de toutes les manifestations linguistiques attribuables au latin vulgaire de l'Empire romain ; c'est là, c'est dans la prononciation sabine, volsque, hernique, pélignienne, osque, marse, picénienne, falisque qu'il faut chercher la cause première des langues romanes, et c'est dans ces dialectes qu'il faut rechercher les premiers germes de cette forme nouvelle de la latinité. Pour résumer d'un mot la thèse soutenue dès 1889 par Sittl au Congrès de Görlitz, cf. *Verhandl. der Versamml. deutsch. Philol.*, 1889, p. 385-92, ce n'est pas seulement l'ancienne *rusticitas latina* apportée dans les diverses régions de l'Italie par les premiers colons romains, c'est aussi et, disons le mot, c'est surtout le *peregrinitas italica* contractée par le latin durant ce long voyage à travers la péninsule qu'il convient avant tout de reconnaître à la base du latin vulgaire.

On ne doit pas oublier qu'avant d'être portée par les légions au delà des frontières italiennes, la langue latine a été parlée, modifiée, altérée de mille façons pendant de longs siècles par les masses si diverses des populations italiques et que, si ce sont les aigles romaines qui conquirent le monde, ce fut au moyen des milices italiotes et de colonies détachées de toutes les régions de la péninsule. Les premiers empiètements de Rome et du latin sur les territoires italiques commencent à peu près avec le VIe siècle avant notre ère : or, ce n'est guère qu'au IIe, après Hannibal, qu'elle s'occupe sérieusement de coloniser et de latiniser l'Europe, d'en faire des terres romaines et de la Méditerranée sa mer propre, *mare nostrum*. Le latin s'est donc développé, transformé, altéré en Italie durant une germination de trois à quatre cents ans avant de parvenir aux autres provinces de l'Empire : c'est là incontestablement une avance énorme prise par le latin d'Italie et qui très certainement n'en resta pas là, tant s'en faut ; car il est évident qu'il fallut encore nombre de générations avant que

les nouvelles provinces, l'Espagne, l'Afrique, puis la Gaule, plus tard la Rhétie et les pays daces fussent assez profondément romanisés pour prendre à leur tour une part réellement active à la vie, à l'expansion du latin. Comment dès lors méconnaître que le latin vulgaire est essentiellement sinon exclusivement un produit italique, l'altération naturelle du latin dans la bouche des Falisques, des Ombriens ou des Marses, le résultat d'une sorte de compromis entre le *sermo rusticus* du Latium et les dialectes locaux qui en étaient d'ailleurs si voisins par les formes autant que par le vocabulaire?

Si l'on entre dans le détail des choses, on constate effectivement que la plupart des traits caractéristiques du latin vulgaire trouvent d'indéniables analogies dans les anciens dialectes de l'Italie, en falisque, en volsque, en ombrien, en sorte qu'il faut positivement un étrange attachement à des idées préconçues pour nier plus longtemps l'identité de ces phénomènes. Certes, déjà Wentrup, *Zur neap. Mund.* (1855), Sophus Bugge, *Zeitsch. vergl. Sprachf.*, III, 35, Diez, *Etym. Wörterb.*, particulièrement p. XII sq., Schuchardt, *Vokal.*, I, 86 sq., et plus récemment W. Meyer-Lübke, *Gramm.*, I, § 19, d'autres encore, avaient admis une certaine influence exercée sur le latin par les dialectes italiques ; mais en général les romanistes s'accordent, avec un ensemble rare, à restreindre cette influence à des proportions infimes, à quelques menus emprunts de mots ou de consonances, spéciales aux patois locaux de l'Italie moderne.

Au contraire, dès qu'on a franchi les limites de l'Italie, dès qu'on se trouve sur terre celtique ou ibérique, tout change subitement ; c'est un revirement complet, et la réserve extrême, presque contrainte et comme gênée qu'on éprouvait à l'égard des langues osco-ombriennes, devient à l'égard du gaulois ou du turdétain une sorte de douce confiance ou d'enthousiasme exagéré. C'est surtout le gaulois et les anciens dialectes celtiques qui jouissent de la faveur des philologues et il y a peu de phénomènes du latin vulgaire qu'on n'ait essayé, bon gré mal gré, d'expliquer par quelque influence celtique. Dans un article considérable sur les sources du lexique latin, Gröber, *Arch. Lat. Lex.*, I, 41 sq., tout en reconnaissant lui-même que la prononciation latine dut forcément subir dans les diverses provinces de l'Empire l'action de la

phonétique indigène, a montré combien il est faux et dangereux de rechercher dans le latin vulgaire un pareil amalgame d'éléments étrangers. Il dit notamment, p. 41 : « Der Antheil der auf dem Boden der römischen Provinzen neben dem vulgären Latein gesprochenen Sprachen der Eingeboren oder Eingewanderten an der Herausbildung der romanischen Sprachen ist von Gräcisten, Keltisten, Germanisten und noch von Max Müller und H. Steinthal ausserordentlich gross, viel zu gross bemessen worden, und ist sogar nach populärer Ansicht derart, dass die romanischen Sprachen vielmehr als Produkte aus mehreren Faktoren, einem unkräftigen Lateinischen und einem oder mehreren zerstörend wirkenden Fremdsprachigen entstanden, — als Mischsprachen gelten, in denen das lateinische Sprachgefühl gänzlich erstorben sei ». On voit en effet où conduirait fatalement une semblable méthode si elle s'introduisait définitivement dans la science : à la restauration d'une des théories les plus malheureuses de Pott qui voyait, *Roman. Elem. in den langob. Gesetzen*, p. 162, dans le latin vulgaire une manière de *lingua franca* formée d'éléments hétérogènes arrachés à toutes les langues de l'Empire.

§ 7. — On conçoit d'ailleurs fort bien pour quelle raison les romanistes accordent avec une bienveillance marquée leurs sympathies à la théorie des influences celtiques : c'est que cette théorie permet de rapprocher les origines du latin vulgaire, puisque l'action des dialectes celtiques ne saurait être raisonnablement regardée comme efficace qu'après la conquête de la Cisalpine au IIe siècle et surtout pendant la romanisation de la Transalpine. En écartant les traces si nombreuses et si indéniables du latin archaïque ou en ergotant à leur sujet, en niant les influences manifestes des anciens idiomes italiques ou en leur abandonnant pour la forme une place parfaitement insignifiante, on arrive ainsi à resserrer la chronologie du latin vulgaire dans un très court espace de temps, à peu près entre le IIe et le IVe siècle de notre ère, et de cette manière se trouve sauvegardée, pleine et entière, la doctrine fondamentale de la philologie romane actuelle, le dogme essentiel et intangible : l'unité du latin vulgaire.

C'est là en effet le problème capital, la question première de la philologie romane ; le latin vulgaire était-il le même

dans toutes les régions de l'Empire ou était-il dès l'origine morcelé en dialectes? On ne saisit pas tout de suite les immenses difficultés, presque insurmontables, que présente la solution de cette grave question et, habitués que nous sommes à comparer les faits du latin vulgaire à ceux que nous observons chaque jour dans toute langue vivante normalement développée, nous ne nous figurons même pas que le latin vulgaire, répandu dans un empire colossal et propagé durant de longs siècles parmi les races les plus diverses, ait pu arriver jusqu'à la période romane sans contracter de très profondes et très multiples particularités locales. Sans doute, il ne faut point trop prendre à la lettre ce que nous disent les écrivains anciens des singularités linguistiques propres à telle ou telle province. Que Septime Sévère ne se soit jamais débarrassé de son accent africain, cf. *Hist. Aug.*, Sept. Sev., 19, ou que l'empereur Hadrien, qui était Espagnol, ait fait rire le Sénat lorsqu'il prononça son premier discours, *ibid.*, Hadr., 3, cela signifie simplement qu'en Afrique ou en Espagne on prononçait le latin, et bien entendu le latin littéraire, autrement qu'à Rome ou en Italie. De véritables particularités dialectales du latin vulgaire d'Afrique ou d'Espagne il n'est pas question. Le reproche de *patavinité* que Pollion adressait à Tive-Live ou celui de *prénestinité* que Lucilius faisait à Vectius, d'après un passage cent fois cité de Quintilien, I, v, 56, se rapportent tout au plus à l'emploi de certains mots, de certaines tournures de phrase qui sentaient le terroir et que raillaient les puristes de la capitale. Saint-Cyprien nous dit bien, *Epist.*, 25, que le latin variait d'après les lieux et les temps, *latinitas et regionibus mutatur et tempore:* mais ici encore il ne s'agit que de la langue littéraire et ce passage, trop souvent interprété à tort, croyons-nous, ne nous apprend rien que nous ne sachions depuis longtemps, à savoir, que les écrivains africains ont un autre style que ceux de la Provence ou de Rome et que la conversation littéraire n'était plus sous Auguste ce qu'elle avait été du temps de Névius, vérité déjà constatée par Cicéron. L'écrivain chrétien veut simplement dire que même la fière langue romaine est sujette aux changements et qu'elle n'est pas plus à l'abri des perturbations que le rocher du Capitole. De la langue vulgaire il n'est toujours pas question et, à part les grammairiens qui ont la bonté de corriger çà et là les fautes des ignorants, tout le

monde, de parti pris, prétend l'ignorer; on n'en parle pas plus que d'une tare ou d'une chose vile, absolument comme aucun de nos écrivains ou de nos érudits français du XVIIe ou du XVIIIe siècle ne s'est jamais abaissé jusqu'à s'occuper des patois rustiques.

Il n'y a pas davantage à s'inquiéter de ce fait que les inscriptions latines présentent, à peu d'exceptions près, dans toutes les provinces de l'Empire, à peu près les mêmes particularités de langage et ne dénoncent en tout cas jamais un morcellement dialectal proprement dit. C'est que, ici encore, ce n'est pas en réalité la langue vulgaire qui est en jeu et toutes ces inscriptions, même les plus incorrectes des épitaphes chrétiennes, ont la prétention — nous verrons tout à l'heure jusqu'à quel point cette prétention est légitime — de représenter la langue littéraire : car, comme on l'a dit avec raison, personne n'a jamais écrit consciemment en latin vulgaire. Schuchardt, *Vokal.*, I, 92, a donc commis une grave confusion de termes dont son ouvrage entier se ressent, lorsqu'il déclare que « Dieses (das rustike Latein) erscheint auf den Denkmälern aller Gegenden eigentlich immer als ein und dasselbe ». Recherchant ensuite les causes de cette uniformité de l'orthographe épigraphique, il croit en trouver l'explication dans l'instabilité des populations de l'Empire romain et en particulier dans ce fait que probablement les graveurs voyageaient beaucoup : « Die Schreiber und Steinmetzen mochten viel in der Welt herumkommen ». Voilà certes une raison ingénieuse : mais comment l'accepter sans sourire ?

Ce qui est infiniment plus significatif, ce sont les langues romanes. Elles montrent en effet entre elles et par-dessous les altérations apportées à chacune d'elles par de longs siècles d'indépendance et de développement libre, une incontestable unité de formes et de structure grammaticale ou syntactique. Quant à la phonétique, elle présente en somme presque partout, particulièrement le vocalisme, une histoire primitive en général uniforme et homogène. Il semble donc que l'on en doive forcément conclure, à part des cas particuliers et des exceptions de détail plus ou moins nombreuses, que le morcellement dialectal ne s'est sérieusement dessiné qu'à partir de la période romane, c'est-à-dire après l'extinction du latin vulgaire proprement dit pour nous en tenir à l'excellente définition de Reisig, *Vorlesungen*, p. 4 : « Mit dem römischen

Volke, das unter den Stürmen der Völkerwanderung und deren Folgen unterging, nahm natürlich auch dessen Sprache als lebende Volkssprache ihr Ende ». Telle est effectivement la conclusion à laquelle on est tout d'abord amené par l'examen purement documentaire de la question.

Les faits sont, il faut bien l'avouer, d'une telle évidence qu'il est impossible de les méconnaître, au moins dans leur généralité et à condition de ne pas faire une loi absolue de ce qui n'est qu'une règle ordinaire. Il y a donc lieu de s'étonner des dénégations persistantes et positivement excessives formulées à maintes reprises par Sittl contre la théorie de l'unité, et sa phrase fameuse : « Das Vulgärlatein, mit welchem die Latinisten operieren, ist ein Phantasiegebilde », cf. *Jahresb. Fortsch. klass. Altert.*, t. LXVIII, p. 226-240, a en somme jeté un peu gratuitement le trouble et le doute dans les esprits. Que le latin vulgaire nous est directement à peu près inaccessible, nous ne le savons malheureusement que trop, et quant à l'importance exceptionnelle de l'*Appendix Probi* et du *Conuiuium Trimalchionis* au point de vue des vulgarismes, personne depuis Ullmann, *Roman. Forsch.*, VII, 146 sq., W. Förster, *Wiener Stud.*, XIV, 278 sq., et Friedländer, *Petron.* Einl., n'a jamais eu l'idée de mettre en doute la haute valeur de ces textes. Mais est-ce à dire que toute autre spéculation sur le latin vulgaire doive nous être interdite, que toute investigation indirecte sur ce domaine immense doive forcément rester infructueuse et qu'elle ne puisse en aucune façon sortir du champ des hypothèses fantaisistes? Surtout est-il admissible que les conclusions déduites avec tant de rigueur et de précision de l'étude scientifique des langues romanes soit en réalité sans valeur et que leur témoignage quant au latin vulgaire doive à priori être récusé à la manière d'un *testamentum fictum?* Ce serait nier la philologie tout entière, rejeter ses méthodes les plus sûres, professer un scepticisme digne du jésuite Hardouin qui prétendait que les textes de nos classiques étaient l'œuvre des moines du moyen âge.

§ 8. — Il y a néanmoins un point sur lequel les critiques de Sittl ont, croyons-nous, porté juste et nous avons eu le regret de constater que, dans sa réfutation, si sobre et si claire quant au reste, des théories de l'éminent latiniste, Miodoński,

Archiv Lat. Lex., VIII, 146 sq., ne paraît pas, sur ce point, leur rendre justice autant qu'il convient. Dans l'article que nous venons de citer, Sittl prend violemment à partie les reconstructions vulgaires dont les romanistes sèment leurs ouvrages parfois avec une prodigalité faite pour surprendre. Toute forme romane est ainsi ramenée, le plus souvent même sans nécessité, à un prétendu prototype vulgaire reconstruit de toutes pièces avec plus ou moins de bonheur suivant la pénétration ou l'expérience du philologue. Il ne s'agit point, bien entendu, encore que leur utilité pédagogique nous paraisse par bien des côtés sujette à caution, de ces primitifs latins purement théoriques par lesquels certains romanistes traduisent membre à membre, dans le but d'en expliquer succinctement la formation, les mots ou les expressions du roman. Il s'agit de ces reconstructions, d'un caractère scientifique en apparence, dont on prétend enrichir le vocabulaire du latin vulgaire et dont on tire tout aussitôt, l'exemple fût-il isolé, une loi générale et absolue qui régira dès lors toutes les formes similaires dont on voudra bien gratifier le latin vulgaire. De certaines formes romanes par exemple on conclut à **cucūta* pour *cicūta* en latin vulgaire et immédiatement on en tire une loi par laquelle, antérieurement à l'altération des gutturales, *i̯* devant *ū* devient *u̯*, sans réfléchir que **cucūta*, en supposant que cette forme apparaissait effectivement çà et là dès l'époque du latin vulgaire, ce qui est possible sinon absolument prouvé[1], peut fort bien avoir été amené par l'analogie de *cucumis*, de *cucurbita* et autres noms de plantes. On a, semble-t-il, l'assimilation inverse dans *cīci*, *cīcim*, peut-être ombrien éihéda, Tab. Eug., III, 15, qui désigne dans Pline l'arbre dont on tire le *cicimandrum* : cf. aussi *cicer*. Voilà assurément des procédés peu scientifiques : ceux-là, Sittl aurait certes pleinement raison de les taxer de haute fantaisie. Ce n'est pas l'emploi de pareilles méthodes qui contribuera d'une façon bien efficace aux progrès de la sciences ni qui aidera à dégager le latin vulgaire des obscurités sans nombre dont il est encore enveloppé.

S'il est tentant de jongler ainsi à plaisir avec des lois chi-

1. L'albano-roumain *cucutā* n'est pas forcément une forme ancienne puisque *ci* latin garde sa valeur gutturale en albanais. Le mot roumain peut être emprunté à l'albanais.

mériques et de se donner à soi-même l'illusion de la précision mathématique, il est plus séduisant encore d'apporter en apparence l'ordre et la clarté dans les phénomènes les plus embrouillés et les plus confus et d'imaginer une formule générale qui concilie les faits les plus contradictoires. S'agit-il par exemple d'expliquer l'opposition de l'italien *orzo* et de l'espagnol *orzuelo* eu regard du provençal *ordi* d'un côté et du français *orge* de l'autre, on déclare bien vite qu'en latin vulgaire *-di-* en hiatus après consonne n'était pas encore réduit à *-di̯-* et qu'on prononçait, *dans tout l'Empire,* **ordĕu* ou **ordĭu*. Dès lors tout est dit : on rejette l'origine des formes modernes dans la période romane sans plus s'en préoccuper et chacun admire l'unité vraiment merveilleuse qui régnait sous l'Empire romain dans le latin vulgaire de toutes les provinces. Ce n'est pas malheureusement, comme nous aurons sans doute par la suite l'occasion de le faire voir, avec autant de simplicité que les choses se sont passées.

§ 9. — Sans doute le principe de l'unité du latin vulgaire, tel que le formulait voici déjà bientôt douze ans un des maîtres de la philologie romane, est en soi-même un principe juste et excellent et qui, croyons-nous, doit rester l'axiome fondamental de toute étude sérieuse sur les origines des langues néo-latines. « Einheit ist, écrivait à cette époque W. Meyer-Lübke, *Zeitsch. Roman. Phil.*, IX, 235, so meine ich mit Andern, eines der ersten Erfordernisse für's Vulgärlateinische ; nur wo zwingende Gründe vorliegen, ist davon abzugehen ». Il est impossible de s'inscrire en faux contre la justesse de cette manière de voir, car de l'unité du latin vulgaire en général, nous le répétons, on ne saurait raisonnablement douter. Mais dans quels cas et dans quelle mesure convient-il d'en faire abstraction et quand faut-il admettre des divergences dialectales, des traitements et des particularités locales dès l'époque du latin vulgaire ? C'est ici la grande pierre d'achoppement, l'écueil contre lequel sont venus se heurter plus d'une fois déjà le tact et l'expérience des linguistes les plus expérimentés. On comprend l'importance capitale de ces questions par rapport à l'histoire des langues romanes, puisque la chronologie tout entière de ces langues et par suite toute l'évolution phonétique et morphologique s'y trouvent engagées. Suivant que l'on établira par exemple que le *c* du fran-

çais *ciel* a la valeur d'une sifflante seulement depuis le VIe ou le VIIe siècle, comme le voulait Diez et comme l'affirmait encore récemment Lindsay, *Latin language,* 87-89, depuis le Ve comme le croient Stolz, *Histor. Gramm. der latein. Spr.,* I, 257, et Gaston Paris, *Altération du c latin,* ou enfin depuis le IIe comme l'indique W. Meyer-Lübke ou même depuis l'époque d'Auguste et antérieurement même, ainsi que paraît vouloir l'admettre Michel Bréal, *Mém. Soc. Ling.*, VII, 151 sq., du même coup toute l'histoire de la langue française, tout l'enchaînement des phénomènes phonétiques sur lesquels elle repose, devra être avancé ou reculé, remanié, corrigé d'après la solution adoptée.

§ 10. — En somme, une tendance générale règne actuellement d'une manière très nette dans les études romanes : elle consiste à n'admettre le morcellement dialectal ou pour mieux dire les particularités locales en latin vulgaire que lorsque celles-ci s'imposent avec une irrésistible évidence et qu'il n'y a absolument aucun moyen, si détourné qu'il soit, de sauver le principe de l'unité. C'est ainsi que le portugais *covo* « creux » représente, selon toute probabilité, le vocalisme dialectal *couos, cous,* Varron, *Ling. Lat.*, V, 135, Festus s. v. *cohum,* etc., cf. grec κόϝιλος, que la loi de Thurneysen et Havet, cf. *Zeitsch. vergl. Sprachf.,* XXVIII, 154 sq., *Mém. Soc. Ling.*, VI, 17, sq., explique aujourd'hui si lumineusement à côté du vocalisme ordinaire *cauos.* Il faut, il est vrai, dans cette hypothèse, admettre que le portugais, de même que l'espagnol, cf. *cueva* « caverne », conserve ici une trace d'un morcellement dialectal remontant presque à la période préhistorique du latin. C'est devant quoi a reculé W. Meyer-Lübke qui aime mieux, cf. *Gramm. der roman. Spr.*, I, § 274, expliquer le vocalisme *covo cova* comme une extension du vieux nominatif *caus,* sans s'apercevoir que ce nominatif, s'il a réellement été courant en Espagne, a dû disparaître longtemps avant que la diphtongue *au* ait pris la valeur de *ou* en portugais. Une forme **cous* n'a donc en réalité jamais existé et n'a par conséquent pu engendrer un féminin *cova* pour *cava*[1]. C'est ainsi encore que Körting, tourmenté à l'idée

1. Schuchardt, *Vok.*, I, 178, avait déjà ramené le portugais *covo* au latin archaïque *couom coum* de Varron et de Festus. Remarquons aussi

que le vieux français *al* puisse représenter le latin archaïque *alid* pour *aliud* comme l'admet fort justement Gröber, *Vulgärlat. Substrate*, s. v., a tout à coup, *Latein.-roman Wörterb.*, Nachtrag, p. 783, n° 390, l'inspiration bien malheureuse, il faut l'avouer, de supposer un primitif **ale*, d'après les adjectifs en *-ālis, -āle*. Que deviennent dès lors et le vers de Catulle, 66, 28 : *Quo non fortius ausit alis* et le passage connu de Charisius, II, 133 Putsch, tiré sans doute de Julius Romanus (IIIe siècle) et les exemples épigraphiques, Orelli, 2488, *Insc. Regn. Neap.*, 6011, auxquels nous ajoutons ALIS de l'année 27 après J.-C. sur une inscription d'Asturica Augusta (Astorga) CIL. II, 2633, ligne 7 qui paraît avoir échappée jusqu'ici aux romanistes en quête de glanures épigraphiques ?

Il y a des auteurs qui poussent si loin le scrupule ou le septicisme qu'ils semblent se refuser à accorder au latin vulgaire d'autres formes que celles qui sont dûment attestées par les langues romanes. C'est là, croyons-nous, une méthode défectueuse entre toutes et dont le moindre danger est de faire du latin vulgaire une création purement théorique, une sorte de *Urromanisch* tout idéal et dénué de tout fondement historique. Car c'est bien là plus ou moins le but conscient ou inavoué de la plupart des romanistes, comme l'a fort bien remarqué Sittl ; tous leurs efforts tendent à extraire des langues romanes une *Ursprache* générale dont les prototypes expliquent tous les dérivés romans, quelles que soient leur variété et les différences chronologiques qui les séparent. Ils rejettent dès lors tout ce qui dans notre matériel du latin vulgaire ne rentre point dans le cadre des langues romanes et quelques-uns vont même jusqu'à enseigner qu'il ne faut accepter du témoignage direct des grammairiens et des glossateurs que ce qui intéresse directement les langues romanes et ce qu'elles confirment d'une manière positive. Tout le reste doit être mis au rancart de la science comme un rebut suspect et sans intérêt. Sans doute, la méthode des reconstructions est pleinement justifiée, à titre de pis aller, pour la philologie indo-européenne par exemple qui, en l'absence de toute espèce de sources directes, est bien forcée de faire

en italien *covo* « tanière » qu'il est, à notre sens, difficile malgré son *o* de séparer de *covo* portug., *cueva* esp. ; cf. alb. *kovę* « cuiller ».

abstraction de toutes données historiques ou chronologiques et de se contenter de spéculations de pure théorie.

Dans la philologie romane, les reconstructions ont aussi leur utilité ; elles sont même, jusqu'à un certain point, indispensables, mais uniquement comme complément ou comme illustration des documents fournis par l'interprétation historique et critique des sources directes. Il faut que l'étude du latin vulgaire reste avant tout une étude *historique* et *archéologique* capable d'appuyer, par des faits réels et des données exactes, les résultats obtenus par l'interprétation scientifique des langues modernes. Rien n'est plus faux ni plus dangereux, et en même temps rien n'est plus superflu ni plus oiseux, que de déduire le latin vulgaire des langues romanes ; ce sont au contraire les langues romanes qui se déduiront d'elles-mêmes et tout naturellement du latin vulgaire, comme elles en sont effectivement sorties dans le passé, une fois que le latin vulgaire nous sera entièrement connu comme idiome historique. Mais faire un choix arbitraire parmi nos sources directes, déjà si insuffisantes, et s'enfermer dans la tour d'ivoire des spéculations théoriques et des reconstructions, c'est fermer à jamais tout progrès à la science, c'est renoncer d'avance et de gaîté de cœur à la connaissance du latin vulgaire.

§ 11. — Nous avons eu maintes fois l'occasion, dès les années 1887-88, lorsque nous travaillions avec Arsène Darmesteter en qualité de secrétaire, de constater les imperfections et les dangers de cette méthode. C'est ainsi que, dans un article qui fait autorité en philologie, *Le démonstratif ille et le relatif qui*, dans les *Mélanges Renier*, p. 151, sq., le regretté professeur de la Sorbonne attribue le datif vulgaire *illuī* uniquement à l'analogie de *cuī* et écarte complètement *huīc huī* du système vulgaire, acceptant ainsi sans réserve la thèse de Tobler qui, en 1879, *Zeitsch. Rom. Phil.*, III, 159, déclarait textuellement que : « Eine Einwirkung von *huic* als von einer Form, die überall aufgegeben erscheint, kaum wird angenommen werden dürfen. » Les premiers exemples de *illuī illūius* se montrent sur les inscriptions dès les premiers siècles de notre ère et ont vraisemblablement derrière elles un passé encore plus considérable : est-il croyable que, dès ce moment, le pronom *hic* ait disparu de la langue courante

les langues romanes elles-mêmes, le provençal *ho, o* ou le français *ço* par exemple, n'attestent-elles pas le contraire? Si, au VIIIe siècle, les Gloses de Reichenau, Fœrster-Koschwitz, *Uebungsb.*, I, 20, 834: *Ab his : ab istis* attestent que *hic* est à cette époque sorti de l'usage général, est-ce une raison pour que, sept siècles auparavant, il en fût déjà ainsi? La chose est possible, et pour notre part nous avons même, croyons-nous, de bonnes raisons pour la croire exacte pour quelques provinces: mais encore faut-il le démontrer avec preuves à l'appui. Au lieu d'affirmer à priori que *hic* était déjà tombé partout en désuétude au moment où apparaissent *illuī illūius,* si on voulait se donner la peine d'étudier le véritable état des choses en latin vulgaire, on se persuaderait aisément que *hic* était au contraire en pleine vitalité précisément dans les régions et au moment même où *illuī illūius* pénètrent dans la langue vulgaire.

C'est seulement dans certaines contrées, en Espagne notamment, où *illuī illūius* ont toujours été inconnus, que *hic* cède effectivement de très bonne heure la place aux autres démonstratifs, particulièrement à *ille* et *iste ipse.* Déjà chez Lucain, Obermeier, *Sprachgebr. des M. Annaeus Lucanus*, p. 15, remarque que *iste* « hat die übrigen Demonstrativa geradezu verdrängt » et nous ajoutons qu'il en est à peu près de même chez Sénèque; c'est un trait nettement accusé du latin d'Espagne. Le pronom *ipse* apparaît de son côté au lieu de *hic* ou *ille* avec une fréquence particulière et très caractéristique sur les inscriptions d'Espagne: EXTESTAMENTO·IPSIVS CIL. II, 159, pour *hūius,* sur une pierre d'Aramenha, en Lusitanie, dont le style nettement local doit nous être précieux entre tous. Le pronom *is ēius eī* de même montre en Espagne plus de vitalité que dans les autres provinces où il paraît s'être de bonne heure confondu avec *hic hūius huī(c)*. Celui-ci au contraire ne figure que rarement sur les titres privés de la péninsule ibérique, ainsi que le reconnaîtront sûrement tous ceux qui ont lu avec quelque attention le tome II du *Corpus*. Ainsi en Lusitanie il y a deux ou trois exemples du nominatif: HIC·MVNIMENTVS CIL. II, 266, pour *hoc monumentum,* des environs de Lisbonne; HAEC·SIGNA·P·, *ibid.,* 332, mais nous n'avons relevé dans cette région aucun exemple ni de *huīc* ni de *hūius*.

Dans la Bétique, dont la colonisation remonte à une époque

beaucoup plus ancienne, *huīc* est encore conservé et nous le relevons sur une série d'inscriptions privées provenant de Cartama : PONI· IVSSIT·HVIC CIL. II, 1949, et de même 1951, 1952, 1940 et quelques autres. En Tarraconaise au contraire, c'est-à-dire dans toute l'Espagne centrale et septentrionale, ce datif est absolument sporadique. — D'un autre côté Darmesteter, *op. cit.*, p. 154, déclare avec désinvolture qu' « en Espagne le datif *cui* est inconnu et de même le datif *lui* », ce qui est inexact quant à *cuī cūius* qui, sans être peut-être très fréquents, existent néanmoins dans la péninsule entière: CVIIVS CIL. II, 4587, sur un titre privé de Barcino (Barcelone) ; CVIVS, *ibid.*, 462, sur la très curieuse table de marbre d'Émerita, en Lusitanie. Quant à savoir pourquoi la langue espagnole a, par la suite, renoncé à *cuī* conservé en français et en italien, c'est une question qui intéresse la période romane et qui, comme on le voit, est indépendante de l'apparition de *illuī illūius* en latin vulgaire. Ces dernières formes sont, à en juger par ce qui s'est passé en Espagne, bien plutôt liées à l'emploi du démonstratif *huīc hūius* qu'à celui du relatif *cuī*[1]. Tels sont les faits fournis par l'étude historique et critique du latin vulgaire ; ils aboutissent, on le voit, à des résultats diamétralement opposés à ceux des *théoriciens* du latin vulgaire.

§ 12. — Les méthodes actuellement en usage ont, il est vrai, l'immense avantage de respecter fidèlement le grand principe de l'unité, puisqu'elles s'efforcent de ramener toujours toutes les formes romanes à un prototype vulgaire unique, et il faut bien dire que les procédés employés, tout artificiels qu'ils sont, peuvent jusqu'à un certain point donner l'illusion de la rigueur scientifique. De plus, comme ces reconstructions purement théoriques, n'ayant point en réalité d'histoire, ne sauraient davantage avoir de chronologie bien précise, on peut, comme nous l'avons dit, resserrer leur apparition supposée et tout l'enchaînement de faits phoné-

1. W. Meyer-Lübke admet à présent que *huī(c)* et *cui* ont simultanément exercé leur action sur le pronom *ille*. Il y aurait aussi à examiner l'hypothèse inverse, à savoir si ce n'est pas précisément *illui* qui a contribué à maintenir *cuī* en roman : car on ne devra pas oublier que l'extension de *illuī luī* dépasse infiniment celle de *cui* et que sa vitalité est partout beaucoup plus grande. C'est un sujet sur lequel nous nous sommes d'ailleurs étendu plus longuement dans notre ouvrage sur *Le Couple roman lui : lei*. §§ 7 sq.

tiques qui en dépendent sur un très petit nombre d'années. Le latin vulgaire devient, dans cette conception, le résultat d'une sorte de désagrégation spontanée et universelle du latin littéraire, et de fait, ce n'est pas la première fois que les philologues ont, de la façon la plus sérieuse du monde, comparé l'apparition du latin vulgaire à une maladie, à une lèpre spéciale contractée tout à coup par la langue cicéronienne ! Sans doute il y a dans le latin vulgaire un certain nombre de mots et de tournures si manifestement hérités du latin archaïque qu'il est impossible de les dissimuler ou de les nier : mais, loin de reconnaître dans ces archaïsmes mainte fois déjà constatés, la preuve que les germes au moins de la prétendue maladie remontent beaucoup plus haut que le Ier ou le IIe siècle de notre ère, on s'obstine à les considérer comme des formes isolées, des cas tout à fait sporadiques emportés dans le courant de la langue moderne à la façon de ces débris de tissus nécrosés entraînés par le sang au milieu des formations néoplastiques.

C'est en faisant ainsi aux éléments archaïques du latin vulgaire la part aussi petite que possible, en restreignant aux proportions de simples survivances sporadiques les influences des vieux dialectes indigènes contemporains des premières colonisations, que l'on arrive, ainsi que nous l'avons vu, à resserrer sur deux ou trois siècles tout au plus l'histoire presque entière du latin vulgaire. Le but que l'on se propose est clair, on prétend par là non seulement établir la parfaite unité de l'idiome général de l'Empire, mais encore expliquer cette unité même et montrer que la langue vulgaire était trop jeune pour avoir pu se diviser dès l'époque impériale en dialectes nettement caractérisés. Il faut seulement s'étonner de voir un latiniste aussi érudit et aussi expert, un linguiste aussi autorisé et aussi compétent que Thurneysen s'inquiéter et protester à maintes reprises, cf. notamment *Archiv. Lat. Lex.*, IV, 254 sq., contre les concessions, encore infiniment trop modérées à notre sens, que W. Meyer-Lübke s'est enfin décidé à faire dans ces dernières années en faveur de l'antiquité du latin vulgaire[1]. Ce n'est

1. Il est juste de reconnaître d'autre part que Thurneysen, *Zeitsch. vergl. Sprachf.*, XXX, 497, s'élève avec raison contre les reconstructions et les méthodes théoriques chères aux romanistes. Seulement, c'est précisément parce que la philologie du latin vulgaire doit être

pourtant pas sans de sérieuses raisons que l'éminent professeur de Vienne s'est engagé dans cette voie et nous espérons montrer que, s'il y a un reproche à lui adresser, c'est d'être resté beaucoup trop en deçà de la vérité.

avant tout une science expérimentale et historique qu'on n'a pas le droit de repousser à priori toute investigation dans le passé de l'ancienne langue latine et toute spéculation sur les rapports chronologiques de ces faits anciens avec les faits romans.

II

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR LES ORIGINES ET LE DÉVELOPPEMENT DU LATIN VULGAIRE

SOMMAIRE : §§ 13-18. Examen critique des théories modernes : Pott et la *lingua franca* ; Fuchs et le *Volkslatein* ; Jordan et le *latin municipal* ; le latin des inscriptions ; la théorie de Max Bonnet et les rapports du latin vulgaire avec la langue littéraire. — §§ 19-21. Le vieux latin dialectal de l'Italie et les langues italiques : la *peregrinitas italica* ; influences des dialectes italiques sur le latin littéraire. — §§ 22-23. Le latin dans les provinces : les prétendues langues mixtes. — §§ 24-26. Persistance des idiomes barbares ; exemples de l'Espagne, de l'Etrurie, de la Messapie. — § 27. La romanisation des provinces. — §§ 28-30. Influences des idiomes barbares non italiques sur le latin des provinces ; influences celtiques : vocabulaire, morphologie, syntaxe. — § 31. Caractère artificiel de la latinisation des provinces : l'unité linguistique de l'Empire.

§ 13. — Il est temps de nous demander comment il convient en réalité de se représenter l'unité du latin vulgaire et de rechercher de quelle manière, à quelle époque et dans quelle mesure cette unité a été réalisée par la langue. Des hypothèses nombreuses ont été formulées à ce sujet et il y a peu de questions en philologie qui aient suscité des vues aussi diverses, des théories aussi multiples et aussi contradictoires. Schuchardt, dans l'introduction de son ouvrage, a passé en revue avec un soin minutieux et en les soumettant le plus souvent à une critique rigoureusement impartiale, toutes les idées émises à l'égard du latin vulgaire depuis Leonardo Bruno au xve siècle jusqu'à la publication de son propre livre. Nous n'insisterons donc point sur ces anciennes théories et nous citerons uniquement pour mémoire, comme étant la plus caractéristique et la plus originale, celle de la *lingua franca* proposée par Pott, *Zeitsch. vergl. Sprachf.*, XII, 162. Cette théorie, déjà en germe comme le remarque Schuchardt, dans deux passages d'Isidore de Séville, *Orig.*, I, 31, 1 et IX, 1, 7, tout insoutenable et inexacte qu'elle est, a du moins l'avantage de montrer les conditions tout à fait spéciales dans lesquelles

s'est développé le latin de l'Empire romain et dont il est impossible de ne pas tenir compte lorsqu'on s'applique à retracer l'histoire de la langue vulgaire. Les perpétuelles translocations, les échanges fréquents entre les populations coloniales, les envois et les rappels de colonies, les déportations en masse, par exemple celle des Apuens de Ligurie en Samnium au IIe siècle av. J.-C., cf. Liv. XL, 38, les déportations partielles par exemple celle de la population virile de la Rhétie, cf. Dion Cass., LIV, 22, la participation des populations indigènes aux colonies latines, cf. Liv., VIII, 14, les émigrations en masse et l'inscription d'étrangers dans les colonies nouvelles, cf. Liv. XLI, 8, 9, puis l'expulsion et le rapatriement de ces éléments étrangers, cf. Cic., *Pro Corn. Balbo*, 1, en vertu d'un décret des consuls L. Licinius Crassus et Q. Mucius Scaevola (94 av. J.-C.), la répartition après la Guerre sociale des Italiotes admis au droit de cité dans les anciennes tribus romaines et non dans de nouvelles, en vertu de la loi Sulpicia abolie par Sylla puis rétablie par Cinna, l'admission des Italiotes puis de toutes les nations de l'Empire dans les légions, l'usage de faire servir les auxiliaires, excepté ceux de la Sardaigne, hors de leurs patries d'origine, l'extension du *ius, connubii,* les mariages militaires, les colonies de vétérans, enfin tout l'appareil centralisateur de l'administration romaine sont autant de facteurs essentiels qui, en facilitant la propagation du latin dans toutes les régions de l'Empire, entravèrent puissamment son morcellement dialectal et entretinrent artificiellement son unité. Mais de là à admettre avec Pott la formation d'une langue mixte constituée d'éléments hétérogènes arrachés à tous les dialectes des provinces, il y a loin, et l'on reconnaîtra aisément qu'un semblable mélange en tout cas ne pourrait jamais aboutir qu'à l'indétermination et au chaos. Gröber, *Sprachquellen und Wortq.*, dans *Arch. Lat. Lex.*, I, 43, remarque de son côté que « Nur eine gleichzeitige Massenromanisierung würde eine Sprachmischung... zur Folge gehabt haben können. » Nous serions donc en réalité loin de l'unité attestée par le latin vulgaire.

§ 14. — La théorie de Fuchs, *Die roman. Sprachen in ihrem Verhältn. zum Lat.*, particulièrement p. 37 sq., et de Seelmann, *Ausspr. des Latein*, Einleit, p. 11, Anm., n'est malheureusement pas plus concluante. Dans cette conception, il faut

admettre, au-dessus du *Vulgärlatein* polydialectal qui varie de province à province, de région à région et presque de ville à ville, un *Volkslatein* général qui ne serait autre que le latin parlé originairement par la plèbe de Rome et les *rustici* du Latium, en somme le *sermo rusticus* proprement dit qui se serait répandu avec les légions à mesure des conquêtes et qui serait resté, comme une sorte d'intermédiaire entre les dialectes locaux et la langue littéraire, l'idiome parlé semi-officiel de l'Empire. Les différences dialectales relevées par Sittl deviennent pour Seelmann des vulgarismes proprement dits avec lesquels le romaniste n'a pas à compter, puisque les langues romanes n'ont ainsi rien à démêler avec les parlers locaux.

C'est là précisément, à notre sens, le point faible de la théorie ; car, comment penser que les dialectes locaux, c'est-à-dire en somme les langues naturelles des populations romanisées, se soient si facilement et si universellement éteints sous la concurrence d'un idiome plus ou moins conventionnel et réservé, semble-t-il, aux besoins des communications extérieures? En tout cas ces dialectes locaux auraient laissé après eux des traces sans doute plus considérables que les prétendus *vulgarismes* relevés çà et là par l'épigraphie ou exceptionnellement conservés par les langues romanes. Enfin il est difficile de dire comment, dans des régions reculées et rarement en contact avec l'administration centrale, en Lusitanie par exemple, le *Volkslatein* aurait pu prévaloir sur les soi-disants dialectes locaux. Remarquons en outre que les expressions *Volkslatein* et *Vulgärlatein,* en tant qu'opposées l'une à l'autre, sont assez mal choisies, car elles sont par elles-mêmes peu claires et ne répondent pas directement à l'idée qu'elles sont sensées exprimer. Si, par exemple, on entend par *Volkslatein* simplement le *latin littéraire* prononcé par le peuple, la question devient aussitôt infiniment moins compliquée et l'on se trouve en présence d'un système à deux degrés au lieu de trois, ce qui, dans un problème de ce genre, est toujours préférable : d'une part le *latin vulgaire* polydialectal proprement dit, de l'autre le *latin littéraire* parlé, d'un caractère uniforme. Nous touchons ainsi, comme nous essaierons tout à l'heure de l'établir, à une conception déjà très proche de ce que nous tenons pour la vérité. Il restera seulement à fixer les limites et les rapports exacts

de ces deux modes de la latinité orale et à déterminer rigoureusement leur dépendance chronologique aussi bien que les conditions de leur succession historique.

C'est ce que Seelmann, après Auguste Fuchs, n'a malheureusement pas essayé de faire. Il s'en tient ponctuellement, à ce qu'il semble, à l'ancienne conception d'un latin vulgaire général développé parallèlement au latin littéraire et en opposition directe avec lui ; il se contente d'en rechercher l'origine et il la trouve dans un dialecte prépondérant, celui du Latium, étendu peu à peu à toute la Romania, exactement comme Raynouard retrouvait jadis la « langue romane primitive » dans le provençal des troubadours. Tel est en réalité le *Volkslatein* de Fuchs et de Seelmann qui, dans leur pensée, reste un idiome nettement distinct et séparé du latin littéraire et au-dessous duquel et concurremment avec les deux autres, ils placent une troisième forme de la latinité, le *Vulgärlatein*, uniquement parce que les inscriptions et çà et là les gloses des grammairiens attestent une quantité de formes que les langues romanes ne justifient point. C'est en somme, à peu de chose près, la théorie à laquelle s'est arrêté Fr. Stolz dans sa récente *Historische Grammatik der latein. Spr.*, § 17, p. 23 : « Nur muss man zugeben, dass der Gegensatz zwischen Schrift- und Vulgärlateinisch nicht zu schroff und einseitig genommen werden darf... Mit den eben ausgesprochenen Einschränkungen glauben wir an der älteren Ansicht, dass zwischen Volks- und Schriftsprache zu unterscheiden sei, festhalten zu dürfen. »

§ 15. — Fuchs, il est vrai, avait déjà fait observer que, de tous les dialectes de la langue latine, celui du Latium, qu'il place à la base de son *Volkslatein*, était le plus proche nécessairement de la langue classique de Rome : mais il n'allait pas, loin de là, jusqu'à les identifier. Il reconnaissait seulement entre les deux idiomes une différence correspondant à l'éducation des classes sociales, à peu près comme les humanistes italiens du XVIe siècle reconnaissaient à la plèbe romaine une langue distincte de celle des patriciens. Schuchardt, *Vokal.*, I, 48, tout en admettant dans son ensemble la théorie de Fuchs, le blâme d'avoir établi des différences linguistiques sur les conditions sociales différentes et il remarque, à tort croyons-nous, que dans l'antiquité la distance entre les classes

n'était point comme de nos jours essentiellement caractérisée par le degré d'instruction. Nous ne pensons point que l'objection soit exacte et même nous comprenons difficilement que l'illustre auteur du *Vokalismus* ait pu la formuler ; car, non seulement il est puéril de constater aujourd'hui que Scipion, Cicéron ou César étaient infiniment plus instruits que les paysans de Tusculum ou de Tibur, mais il est incontestable que le niveau intellectuel devait être dans les grandes villes, particulièrement dans les centres littéraires, à Rome, à Cordoue, plus tard à Carthage ou à Lyon, sensiblement plus élevé que dans les campagnes reculées et les trous perdus de l'Empire.

C'est sur cette observation toute naturelle et parfaitement légitime que repose la distinction proposée, il y a quelques années, par Jordan, *Kritische Beitr.*, p. 73 sq., qui place entre le *latin classique,* qui est la langue parlée de la société lettrée de Rome, et le *latin rustique,* qui est celle des paysans et du bas peuple des provinces, un *latin municipal* moitié officiel et moitié populaire, originairement particulier aux villes de province et dont les inscriptions attesteraient l'unité d'ensemble. C'est ce *latin municipal* qui, en s'étendant peu à peu à la banlieue, puis au district entier de chaque ville, aurait fini par prévaloir et aurait ainsi donné naissance aux langues romanes. Sittl, après avoir soutenu, semble-t-il, des idées assez différentes, cf. *Lokale Verschied.,* p. 2, a depuis, en 1889, au congrès de Görlitz, repris en partie la théorie de Jordan. C'est ainsi qu'il distingue tout d'abord le *sermo cottidianus siue consuetudo,* qui est le latin classique ordinaire parlé par les lettrés et dans la haute société de l'Empire ; — puis l'*oppidanum genus dicendi,* qui est le langage des magistrats municipaux dans les cités provinciales, langage déjà passablement incorrect mais présentant à peu près partout les mêmes caractères d'ensemble ; — enfin la *rusticitas* usitée dans les campagnes et variant de localité à localité. Sittl prétend expliquer par son *oppidanum genus dicendi* uniquement le langage assez uniforme des inscriptions provinciales ; mais, si nous avons bien saisi sa pensée, le véritable latin vulgaire reste, la *rusticitas* polydialectale. C'est là naturellement le point essentiel, celui où Sittl, à ce qu'il semble, se sépare totalement de Jordan.

De toute façon d'ailleurs, ces deux théories présentent aussi bien l'une que l'autre un défaut capital : c'est qu'en réalité

elles n'expliquent rien. De quelque manière que l'on interprète les relations des langues romanes avec le latin des inscriptions, que l'on dénomme ce latin *municipalis* ou *oppidanus,* on ne nous dit toujours pas pourquoi, ce qui de fait est incontestable, ce latin apparaît partout sous des traits généraux visiblement uniformes. En d'autres termes, le problème de l'unité du latin vulgaire reste intact. Qu'il y ait eu des différences considérables dans la correction du latin parlé suivant la condition des personnes, suivant leur niveau intellectuel ou social, suivant le contact plus ou moins étroit des populations avec le monde officiel ou lettré, c'est un fait si évident à nos yeux qu'il est presque banal de le constater. Cicéron nous apprend même que de son temps les femmes parlaient autrement le latin que les hommes [1] : il y avait donc une distance déjà sensible entre la langue que l'on parlait au forum, au sénat, dans les assemblées politiques ou littéraires, et celle qu'on employait dans les relations de la vie de famille. A plus forte raison fallait-il nécessairement descendre un nombre considérable d'échelons avant d'arriver, du latin qu'employaient Antoine devant les Pères Conscrits ou Pline devant les invités de ses *recitationes,* au latin que « jargonnaient » les femmes espagnoles ou dalmates dans les colonies de vétérans. Mais, encore une fois, aussi loin que l'on veuille multiplier cette dégradation progressive du latin, cela n'explique ni l'uniformité du latin épigraphique, ni l'unité du latin qui est à la base des langues romanes.

§ 16. — Il y a néanmoins dans la théorie de Jordan un mérite qu'il convient de mettre largement en lumière, car il semble avoir fait entrer enfin le problème du latin vulgaire dans une voie réellement scientifique. C'est en effet Jordan le premier qui, à notre connaissance, a compris et cherché à établir définitivement que le latin vulgaire d'où sont sorties les langues romanes était, dans ses grandes lignes, identique à celui qui apparaît sur les inscriptions de l'époque impériale

1. C'est ainsi qu'en Turquie on distingue très nettement la langue du peuple et des femmes, qui est beaucoup plus pure de mots arabes et persans, et l'idiome usuel des lettrés, qui en fourmille. Il y a des langues américaines où le langage des femmes et celui des hommes s'opposent l'un à l'autre comme de véritables dialectes reflétant les différences sociales établies dans les relations des deux sexes.

dans toutes les régions de l'Empire. En d'autres termes, le latin des inscriptions impériales représente réellement le latin généralement parlé à cette époque dans les provinces romaines ; il faut tenir compte naturellement de l'orthographe ordinairement traditionnelle et identique à celle de la langue littéraire ; on écrit par exemple DOMINUS, mais on prononce sans nul doute *domnu* et même *domno*, voir plus loin, § 71, sq., en Italie ou en Dacie, *domnus* dans les Gaules et ainsi de suite. En Vénétie on articule très probablement *ǫro* de toute antiquité, cf. Festus, s. v. *orata*, vénit. *uoro* ; ce qui n'empêche que les graveurs de cette contrée écrivent néanmoins AVRVM plus volontiers que ORVM, exactement comme nous écrivons aujourd'hui en français *laurier*, que l'on prononce même *lorié* sous l'influence de la demi-érudition des maîtres d'école, alors que le français n'a en réalité jamais connu d'autre vocalisme que *lorier*. Il ne faut pas oublier que les graveurs romains étaient, en raison même de leur métier, des lettrés, et qu'ils avaient tous une teinture plus ou moins profonde de la langue classique, à peu près comme les écrivains publics d'aujourd'hui rédigent généralement la correspondance des servantes et des *pionpious* en y mettant l'orthographe.

Le fait seul de savoir écrire implique déjà forcément quelques notions d'orthographe traditionnelle et de style littéraire ; un Français ou un Portugais, si peu lettré qu'on le suppose, écrira toujours *cheval* ou *chorar* avec *ch*, un Anglais écrira *shall* ou *short* avec *sh*. De même les graveurs de l'Empire romain écrivent en tous lieux et en tout temps PACE avec *c*, quelle que soit en réalité la valeur de l'ancienne gutturale à l'époque et dans la région où ils écrivent. Ce n'est guère qu'à la veille de la période romane, lorsque tout lien traditionnel avec Rome sera rompu, que l'on rencontrera çà et là PAZE, PASE ou autres graphies semblables d'un caractère plus ou moins phonétique. C'est naturellement au tact et à l'expérience du philologue qu'il appartient de défalquer du matériel épigraphique ce qu'il faut mettre sur le compte de l'érudition du graveur : l'orthographe, le style, certaines formes grammaticales purement littéraires, les formules consacrées empruntées directement à la langue savante et officielle, etc.

Ici encore il lui sera loisible d'établir des degrés dans la langue des inscriptions. Celle des textes officiels est naturellement

la plus correcte et en général ne diffère en rien du latin classique le plus irréprochable ; celle des inscriptions chrétiennes d'ordre privé, particulièrement dans les premiers siècles[1] et notamment tout l'immense matériel des Catacombes, est au contraire, comme on sait, la plus voisine de l'idiome parlé.

Tous les éléments imputables dans des proportions et à des titres divers au latin purement littéraire doivent naturellement être appréciés avec une extrême prudence ; mais, ces éléments une fois mis à part, le reliquat pourra être et, disons plus, devra être considéré comme étant du ressort direct de la langue vulgaire. En général on s'en tient, pour ce travail de répartition, à une méthode critique patronée par Miodoński, W. Meyer-Lübke et d'autres, et qui s'appuie essentiellement sur le contrôle fourni par les langues romanes. Nous avons essayé de montrer, cf. plus haut §§ 10 sq., en quoi cette méthode nous paraît désavantageuse et forcément condamnée à des résultats stériles, puisqu'elle rejette en somme tout ce qui dans le primitif n'est pas directement confirmé par les dérivés. Il faut au contraire étudier directement et d'une manière intrinsèque le primitif dans son entier, et alors seulement, lorsque ce primitif, c'est-à-dire le latin vulgaire, nous sera entièrement connu, on se préoccupera en toute connaissance de cause de l'histoire des dérivés, c'est-à-dire des langues romanes. Ajoutons qu'entre le latin vulgaire des inscriptions impériales et les premiers documents historiques sur les langues romanes, il y a un intervalle de quatre ou cinq cents ans que le latin des chartes et des chroniques ne comble que très imparfaitement et qui est précisément l'époque de la constitution définitive des grands dialectes modernes.

On voit par là combien il est dangereux de juger de la langue d'une région au moyen de documents de cinq et quelquefois de six ou sept siècles postérieurs. Tant que l'Empire romain est debout, tant qu'il existe un latin vulgaire impérial, on n'a pas le droit de révoquer en doute le témoignage des inscriptions[2] uniquement au nom des formes romanes his-

1. Nous n'avons pas à rappeler ici le rôle immense joué par l'Église dans l'œuvre de destruction du latin classique et l'édification des divers parlers romans.

2. Il s'agit bien entendu des monuments épigraphiques rédigés en dehors de toute préoccupation littéraire proprement dite ; les expressions officielles, les formules traditionnelles ne doivent jamais entrer en ligne de compte.

toriques. Un datif OMNIBVS par exemple sur une inscription de la Gaule au IIIe ou au IVe siècle devra être rejeté du lexique vulgaire, non pas parce que la flexion *-bus* n'est représentée dans aucun dialecte roman, non pas parce que le thème *omnis* est inconnu aussi bien au français qu'à l'espagnol et au rhétique, mais parce que d'une part les datifs-ablatifs en *-bus* semblent avoir eu, excepté peut-être en Afrique et pour des raisons dans lesquelles nous ne pouvons entrer pour le moment [1], une tendance à disparaître dès les premiers développements du latin à travers les pays italiques, et que d'autre part le mot se trouve déjà glosé comme inconnu à l'idiome usuel dans les gloses romanes, cf. Foerster-Koschwitz, *Uebungsb.*, I, 36, 38, à côté de *cuncti : omnes* Gloses de Reichenau, *ibid.*, I, 4, 96, attestant *ogni* italien.

Ces réserves faites, nous croyons pouvoir inscrire l'immense matériel des inscriptions impériales à l'actif des sources directes du latin vulgaire, au moins de ce latin vulgaire général dont sont sorties les langues romanes. Cette constatation est, on le pense bien, d'une importance capitale, puisque le latin vulgaire cesse du même coup d'être l'idiome purement théorique et plus ou moins fantaisiste qui exerce depuis trois siècles les rêveries des érudits et des philologues. Désormais nous nous trouvons en possession d'une base d'études d'un caractère nettement historique et sûr, d'où sortira infailliblement un jour un latin vulgaire aussi précis et aussi exact que l'assyrien ou le mède extrait des cunéiformes par les Rawlinson et les Oppert. C'est alors, lorsqu'on aura entrepris l'interprétation critique du latin des inscriptions, lorsqu'on aura renoncé surtout à cette habitude introduite particulièrement par Schuchardt et qui consiste à cueillir sur les inscriptions et à réunir pêle-mêle, le plus souvent sans aucune indication topographique ni chronologique, tout ce qui n'est pas conforme à la morphologie ou à l'orthographe classiques et à négliger tout le reste, c'est alors, dis-je, que le latin nous apparaîtra enfin sous son véritable aspect, et alors aussi

1. Les datifs féminins en *-ābus* sont, à ce qu'il nous semble, trop fréquents sur les inscriptions africaines pour ne pas refléter quelque peu l'état de la langue vulgaire de cette province. En Italie, au contraire, le type *uiribus* se confond de très bonne heure, sous l'influence des dialectes italiques, avec **uiris ; hominibus* passe à **hominis*, *discentibus* à *discentīs*, etc. Cf. plus loin §§ 86 sq.

on reconnaîtra enfin que cette unité, que l'on affirme être absolue, dans la langue des inscriptions, est loin d'être aussi complète et aussi constante. Pour peu que l'on sache les interpréter avec une critique tant soit peu judicieuse, les inscriptions de l'Empire romain montreront aisément, d'après les lieux et les époques, de très notables différences dans les formes, le vocabulaire, la syntaxe, l'orthographe même, et ces différences, correspondant le plus souvent à des particularités dialectales des langues romanes, démontreront par là même le lien étroit qui unit celles-ci à cette forme particulière de la latinité.

§ 17. — C'est le mérite de Jordan, avons-nous dit, d'avoir montré l'identité du latin des inscriptions et de celui qui est à la base des idiomes néo-latins, qu'on l'appelle *Volkslatein* avec Fuchs et Seelmann ou qu'on lui attribue tout autre nom, peu importe. Malheureusement, tout en mettant les romanistes sur cette voie féconde, Jordan, pas plus que Sittl, ne semble avoir su démêler le véritable caractère et les véritables origines de ce prétendu latin *municipal*. L'un et l'autre y reconnaissent, sinon un idiome spécial, du moins une forme de langage nettement distincte du latin littéraire de Rome. Or, cette opposition entre la langue de Rome et celle des villes de provinces ne nous paraît pas exacte ; que l'on ait parlé à Padoue, à Trèves ou à Sarmizégéthuse moins correctement et moins purement qu'à Rome, qu'on y ait même prononcé le latin tout autrement que dans la capitale, cela ne fait assurément de doute pour personne et nous nous sommes empressé de l'admettre. Mais ce sont là, si considérables qu'on se les représente, de simples différences de degrés, ce sont des échelons à monter ou à descendre, ainsi que nous l'avons dit tout à l'heure, mais ce ne sont point des idiomes spéciaux, séparés par la grammaire ou le lexique autrement que sur certains points de détail. Sans doute certains cas de la déclinaison peuvent être tombés plus ou moins complètement en désuétude, ils peuvent même parfois avoir contracté des formes spéciales, comme c'est le cas pour le génitif et le datif des pronoms, par exemple *illūius, illēius ; illuī illeī*. Certains mots peuvent n'avoir pas eu cours dans la langue classique, mais tout ceci ne suffit pas pour admettre une langue spéciale et indépendante, pas plus que *y* au lieu de *lui* ou le

pluriel *quatres* (*quat'z* devant voyelle) dans le langage populaire de Paris n'autorise à parler d'un français de Paris distinct foncièrement de celui de l'Académie.

Si l'on compare les inscriptions provinciales aux inscriptions de Rome, on n'y remarque point de différences sensibles, et si on les compare à leur tour les unes et les autres à la langue littéraire habituelle, on ne pourra davantage y reconnaître deux formes foncièrement distinctes de la latinité. Non seulement les graveurs de l'Empire ont le désir et la conviction d'écrire dans la langue littéraire, mais encore cette prétention est fondée et l'on ne saurait voir dans l'idiome qu'ils écrivent, et qui est celui plus ou moins stylisé et épuré que l'on parle effectivement autour d'eux, autre chose que le *latin littéraire parlé par le peuple*. Il est donc aussi superflu de placer entre la *rusticitas* et le *sermo urbanus* une *latinitas municipalis* distincte qu'il serait inexact et puéril de traiter comme une langue à part, intermédiaire entre le français académique et les patois des campagnes, le français provincial que parlent les bonnes gens des petites villes. Ce n'est point par la morphologie ou le vocabulaire qu'un rapport de garde-champêtre ou une pétition de facteur rural se distingue d'un discours de Berryer ou d'un sermon de Lacordaire.

§ 18. — Cette thèse que le latin parlé de l'Empire romain, dans lequel sont rédigées les inscriptions et d'où sont sorties les langues romanes, n'est autre chose que le latin littéraire articulé par le peuple et qu'il n'y a en somme, à proprement parler, pas de latin vulgaire distinct du latin classique, a été soutenue dans ces dernières années par un philologue français, Max Bonnet, dans un ouvrage qui fit sensation dans le monde philologique et dont nous avons eu déjà l'occasion de dire quelques mots[1]. Nous nous contenterons de faire remarquer ici que cette thèse est, en soi, parfaitement exacte en ce qui touche les rapports généraux des langues romanes avec le latin d'une part, en ce qui concerne la nature du latin généralement parlé sous l'Empire d'autre part. Elle est incomplète en ce qui est des origines et de l'histoire de ce latin généralement parlé.

1. Max Bonnet. *Le Latin de Grégoire de Tours*. Paris. 1890. Cf. aussi Boissier. *Journ. Sav.*, février 1892, p. 94 sq.; avril, p. 211 sq.

En d'autres termes, il est entendu que le latin usuel, à l'époque impériale tout au moins, ne diffère pas essentiellement de la langue littéraire usitée à la même époque et qu'on ne saurait en aucun cas y voir un idiome distinct. Néanmoins ce langage offre des particularités nombreuses, dont beaucoup se trouvent déjà notées, consciemment ou inconsciemment, par les graphies épigraphiques, mais dont la plupart, il est vrai, doivent être déduites indirectement par la critique philologique. Or, le plus grand nombre de ces particularités générales du latin parlé, sans préjudice bien entendu des particularités dialectales révélées çà et là par l'étude rationnelle des inscriptions locales, sont caractéristiques et attestent du moins un certain passé, une certaine histoire, sinon absolument indépendante et autonome, du moins déjà marquée d'un cachet propre. On peut se demander par exemple d'où proviennent des formes telles que *portāī* et *portaut* au parfait, comment s'est effectuée la chute de *h* encore partiellement conservée dans le latin de la Sardaigne, cf. Spano, *Vocabol. ital.-sardo,* s. litt. *h,* pourquoi le génitif pluriel est maintenu dans les pronoms par exemple *illōru, loro,* alors qu'il est aboli dans les noms[1], et ainsi de suite. Ce sont là des points que le latin littéraire est absolument impuissant à expliquer et comme ces particularités sont communes au latin parlé de toutes ou presque toutes les contrées de l'Empire, elles ne peuvent manquer d'être anciennes dans la langue. Les archaïsmes nombreux conservés par le latin vulgaire et rejetés depuis longtemps par la littérature, enfin les emprunts considérables faits aux anciens dialectes italiques et dont beaucoup sans doute ne comptaient déjà plus au nombre des langues vivantes, même dans les campagnes reculées de l'Italie, dès l'époque d'Auguste ou de Claude[2], prouvent que la scission entre la latinité orale et la latinité écrite de l'Empire remonte pourtant assez haut dans le passé.

Nous avons rappelé ces faits en commençant et nous n'avons

1. Contentons-nous pour le moment de rappeler que la flexion *-ōrum*, cf. ser. *-sām*, slav. *-hŭ*, est originairement particulière aux pronoms ; le génitif nominal est en *-om* (*-um*) *Romānum, sestertium*, etc. Cf. plus loin sur le génitif pluriel en latin vulgaire, § 93.

2. Il semble notamment que le sabin, en tant que langue italique indépendante et non comme simple dialecte local du latin, avait déjà succombé au temps de Varron. Cf. Budinszky, *Ausbreit. lat. Sprache*, p. 21.

donc plus à y insister ici : mais il serait bon de rechercher comment et quand, par quelles voies et de quelle manière, dans quelle mesure surtout et sous quelles influences ces éléments hétérogènes se sont glissés dans la langue parlée générale et s'y sont maintenus le plus souvent jusqu'à nos jours par l'intermédiaire des langues romanes.

C'est à quoi la théorie trop absolue de Max Bonnet ne paraît répondre qu'imparfaitement. Sur ce point, la thèse de Jordan et de Sittl, qui admettent, à côté du latin parlé ordinaire, une *rusticitas* dialectale à laquelle ils attribuent un rôle plus ou moins considérable dans l'élaboration de la langue commune et plus tard des langues romanes, est assurément plus complète. Le malheur est que, de cette prétendue *rusticitas* il n'y a, à proprement parler, au moins à l'époque impériale, de traces positives ni dans les documents écrits ni dans les langues romanes ; personne n'a donc le droit d'affirmer à priori, comme le font Jordan et Sittl, qu'il a existé pendant toute la durée de l'Empire romain un latin polydialectal parlé dans les campagnes et différent du latin général des populations urbaines. Aussi est-ce avec raison, à notre sens, que Max Bonnet s'est insurgé contre cette idée et qu'il a rejeté la *rusticitas* polydialectale de son système.

§ 19. — D'autre part on peut se demander si, avant les grandes conquêtes de César et d'Auguste, avant l'institution de la grande administration centralisatrice des Empereurs, les conditions de la latinité étaient déjà ce qu'elles sont au IIe et au IIIe siècle de l'ère chrétienne. Aussitôt la question change de face et l'histoire intervient pour nous démontrer l'existence d'un *latin rustique* proprement dit, antérieur par ses origines au latin littéraire et remontant aux premières extensions de Rome au delà du Tibre, dès le VIIe et le VIe siècles avant notre ère. Ce latin vulgaire primitif, porté peu à peu dans l'Italie entière par les premières conquêtes des légions et les premiers envois de colonies, est en tous points semblable à nos *patois* modernes. Pendant de longs siècles, il se développe librement, sans contact bien étroit ni bien direct avec la langue de la métropole, elle-même encore passablement flottante et sujette à tous les changements ; il échappe à la fois à l'influence régulatrice de l'idiome littéraire qui n'existe pas encore ou qui en est à peine à ses premières

ébauches[1], et en même temps au prestige d'une langue officielle et administrative que la puissance romaine, encore dans l'enfance, ignore tout autant qu'une langue consacrée par les belles-lettres. Ainsi le latin parlé dans les anciennes colonies d'Italie a dû forcément obéir dès l'origine à toutes les impulsions extérieures, à toutes les influences locales du milieu où il se trouvait transporté; dès l'origine, il a dû se morceler ainsi en dialectes nombreux, se plier aux exigences linguistiques des dialectes indigènes parmi lesquels il vivait, s'assimiler à leur phonétique, à leur syntaxe, à leurs formes, mais comme ces poissons des grands océans qui ne prennent la couleur et l'aspect des rochers où ils se tapissent que pour mieux saisir leur proie : afin de s'assimiler ensuite à lui-même ces dialectes et de les étouffer plus facilement.

Cette assimilation devait d'ailleurs s'opérer tout naturellement, presque forcément entre des dialectes aussi voisins l'un de l'autre que l'étaient par exemple le sabin, le falisque, le marse ou le volsque à l'égard du latin, et surtout du latin antérieur à Livius Andronicus et au poète de Rudies. Les anciens eux-mêmes avaient déjà été frappés de l'intime parenté de l'osque et du latin et ils la signalent, cf. Strabon, V, 233. Les emprunts morphologiques, les accommodations linguistiques pour ainsi parler, abondent entre les langues étroitement apparentées. C'est ainsi que, tandis que le vieux catalan et encore actuellement le dialecte d'Alghero en Sardaigne ne connaissent d'autres formes que *am, tem*, etc., à la première personne du singulier, on prononce actuellement en Catalogne *amo, temo* d'après l'espagnol ; d'une façon générale le dialecte moderne de Barcelone et des environs n'est plus guère qu'un idiome mixte hispano-catalan. Inversement à Alghero on surprend aujourd'hui, paraît-il, des imparfaits en *-era*, *-iva* au lieu de *-ía*, seule forme connue du catalan continental : il s'agit manifestement ici d'un emprunt ou plutôt d'une assimilation aux dialectes italiens. Entre idiomes de même famille mais moins directement apparentés, ces assimilations peuvent bien encore porter sur des formes isolées.

1. La fameuse stèle d'airain de Servius Tullius, Dion, IV, 26, était très probablement en langue étrusque. Pour notre part, nous nous en tenons rigoureusement à la thèse de Lepsius que l'étrusque a été, antérieurement aux premières influences grecques, l'idiome littéraire du Latium et en général de l'Italie.

comme par exemple l'osque ανάϝακετ *anafaket* sur un casque du Musée de Vienne (cf. pour ϝ = *f* S. Conway, *Trans. Cambr. phil. Soc.*, III, 223), lequel n'est point directement un pendant du grec ἀνέθηκε comme le croit Horton Smith, *Class. Rev.*, VIII, 198, mais bien un compromis entre la racine θη grecque et *fa, fak* italique ; l'identité des deux formes était encore vaguement sentie en osque et permettait à *anafaket* de fonctionner dans le même emploi spécial que ἀνέθηκε. Mais l'assimilation ne saurait aller au delà, frapper par exemple des catégories entières de mots et de formes, comme dans les faits catalans que nous venons de citer. Un article de Pellegrini, *Saggi di romaico otrantino*, dans *Arch. glott. Suppl.*, III disp., 1895, p. 29 sq., fournit à l'égard de la contamination du grec d'Otrante par les dialectes italiens des renseignements d'une portée générale particulièrement intéressants. Les termes italiens abondent dans les textes qu'il cite : τὰ πάεσια *paesi*, σιτουβάτα *situata*, πένα *pena*, etc. Mais le système grammatical reste intact : ρεσπεττέω *respetto*, fait à l'aoriste ἐρεσπέττευσα, *op. cit.*, p 44. Il n'y a donc emprunts morphologiques, c'est-à-dire création de dialectes mixtes, qu'entre idiomes très proches et très intimement parents[1]. On pourrait naturellement multiplier les exemples, citer des faits identiques à ceux que nous venons de relever en catalan, en Galice et en Estramadure entre le portugais et l'espagnol, en Silésie entre le tchèque et le polonais, partout enfin où des dialectes de même famille se trouvent en contact immédiat. Constatons seulement que, si ces assimilations et ces échanges sont non seulement possibles, mais même inévitables, entre des langues telles que le catalan, le portugais ou le tchèque qui ont derrière elles le palladium d'une culture littéraire de plusieurs siècles, ils ont dû se manifester à plus forte raison et bien plus profondément entre des idiomes encore à peu près incultes, tels que ceux de l'Italie centrale au ve ou au IVe siècle[2].

1. L'albanais ne contredit nullement cette manière de voir ; l'influence de la morphologie latine ne porte guère que sur des formes qui, dans l'ancienne morphologie illyrienne ou épirote, devaient être déjà fort analogues aux formes latines. On remarque des faits semblables entre les dialectes lazes et le turc dans les environs de Trébizonde, Atina, Khope, Batoum, où les deux langues coexistent

2. Bréal, *Mém. Soc. Ling.*, VII, 191 ; Mohl, *ibid.*, VII, 196, ont donné des exemples typiques destinés à illustrer la question des langues

Cette manière de voir est du reste pleinement confirmée par le témoignage irrécusable de l'épigraphie. En effet, tandis que les inscriptions tant italiennes que provinciales de l'époque impériale montrent une unité de langage surprenante et qui, comme nous l'avons vu, constitue depuis longtemps l'un des problèmes les plus obscurs de la philologie latine[1], les inscriptions archaïques de l'Italie fourmillent au contraire de particularités dialectales, d'idiotismes locaux d'un caractère tout à fait transparent, et qui, pour la plupart, correspondent précisément à des particularités identiques de la langue ou du dialecte italique de la région.

C'est ainsi que la chute de *-r* final par exemple dans des mots comme MATE, VXO, INTE n'est guère constatée, à part des exemples relativement récents comme SORO, Gruter, 846, 11, de Strata près Padoue, que dans des régions où la langue indigène laissait également tomber *-r* à la fin du mot, c'est-à-dire à Faléries, dans le Pisaurum, certainement aussi en Ombrie, cf. falisque *mate* Deecke, n° 39, ombrien e m a n t u à côté de e m a n t u r, -p e à côté de *-per*, etc. On la trouve aussi chez les Eques dont le dialecte malheureusement nous est inconnu : mais on peut en déduire sûrement, sinon que l'èque, qui paraît avoir disparu de très bonne heure, ne supportait pas *-r* final, du moins que son système phonétique général était assez voisin de celui de l'ombrien ou du falisque pour avoir permis l'introduction assez précoce dans le latin de l'Ager aequiculus d'une quantité de traits communs avec l'ombrien et les dialectes italiques du nord, et qu'attestent effectivement les inscriptions de la région. Au contraire, on n'a, à notre connaissance, aucun exemple de *-r* final omis sur les inscriptions de l'Italie du sud : non pas tant parce que ces inscriptions sont toutes assez peu anciennes, le latin ayant rencontré dans l'osque un adversaire infiniment plus cultivé et plus redoutable que les autres dialectes italiques[2], mais parce que précisément l'osque, autant qu'il nous est permis d'en juger, maintient rigoureusement *-r* final ; cf. p a t í r, Planta, n° 82, 156.

mixtes déjà étudiée par Schuchardt, *Slavo-Deutsches. Slavo-Ital.* Graz, 1888.

1. Il faut observer toutefois qu'en Italie, sur le sol natal des vieux dialectes italiques, les inscriptions gardent toujours, même sous l'Empire, un caractère beaucoup plus dialectal que dans les provinces.

2. Nous reviendrons plus loin, §§ 41 sq., sur cette importante question des premiers contacts du latin avec la langue osque.

C'est Sittl qui le premier, on s'en souvient, cf. plus haut § 6 sq., a étudié d'une manière scientifique, malheureusement trop écourtée et trop incomplète, les particularités dialectales de l'ancien latin d'Italie tel qu'il nous apparaît sur les inscriptions archaïques. Si l'on se représente combien l'épigraphie latine est pauvre en inscriptions réellement archaïques, que deux ou trois tout au plus, extrêmement courtes d'ailleurs, datent du VIe ou du Ve siècle, celle du vase du Quirinal et la fibula de Palestrina[1], puis tout au plus encore l'inscription funéraire des Furii à Tusculum, et que du reste tout le matériel épigraphique antérieur à la mort de César tient dans un seul et dans le moins considérable des volumes du *Corpus,* on reconnaîtra que la tâche de reconstituer les anciens dialectes latins de l'Italie d'après des sources aussi récentes et aussi maigres est quelque peu chimérique. Jamais nous ne posséderons de renseignements complets sur le dialecte qu'on parlait au Ve ou au IVe siècle chez les Rutules d'Ardée, chez les Volsques d'Antium ou de Tarracine, chez les Marses de Carseoli ou parmi les Ombriens de Narnia. Pourtant, comme nous l'avons dit déjà, c'est là que s'est élaboré le premier noyau de la langue vulgaire de l'Italie et ce sont les débris de ce vieux latin dialectal de la péninsule qui, d'après nous, subsistent dans les mille particularités parfois toutes sporadiques, dans les archaïsmes et les italismes nombreux de ce latin impérial émondé et unifié par la langue littéraire et dont sont sorties les langues romanes[2].

§ 20. — Nous proposerons donc de dénommer, comme nous l'avons déjà fait plus haut, cette première base du latin vulgaire, cette forme originelle de la latinité orale hors du Latium *latin d'Italie* ou mieux encore *peregrinitas italica,* réservant le terme de *latin rustique* ou *rusticitas* aux dialectes

1. Contrairement à l'opinion d'Helbig, nous considérons l'inscription du Quirinal (Duenos) comme plus ancienne que celle de Palestrina ; l'une et l'autre peuvent être regardées comme des exemples typiques du vieux latin dialectal au Ve ou au IVe siècle : *vhevhaked (fefaced)* de la fibula ne peut laisser aucun doute à l'égard de ce caractère dialectal.

2. Paul Monceaux, *Rev. des Deux-Mondes,* 15 juillet 1891, p. 429 sq., dans un article d'ailleurs sans aucune prétention scientifique, exprime les idées les plus bizarres et les plus fantaisistes à l'égard de la « pureté » du latin à l'époque des guerres puniques.

primitifs des paysans de Rome et des populations foncièrement latines. C'est ainsi du reste, semble-t-il, que l'entendaient déjà les anciens, chez lesquels les expressions *rusticus* et *peregrinus* sont fréquemment accolées sans être tant s'en faut synonymes, ainsi qu'il ressort notamment d'un passage de Cicéron, *De Orat.*, III, XII, 44 : « Neque solum *rusticam* asperitatem, sed etiam *peregrinam* insolentiam fugere discamus ». Ainsi, dès l'époque de Cicéron, il y avait non seulement des lettrés qui recherchaient les expressions et les tournures, la prononciation même de la langue rustique du Latium où ils retrouvaient les allures de la langue antique, cf. Cicéron, *De Orat.*, III, XI, 42 ; XXXIX, 46 ; id., *Brut.*, XXXVI, 137, etc. ; il y avait aussi des orateurs qui ne répugnaient pas à employer des termes, des constructions, peut-être même des formes appartenant à des langues ou à des dialectes étrangers.

Quels étaient en réalité ces dialectes qualifiés *peregrini?* S'agit-il du punique ou des langues de l'Espagne ? Mais Cicéron lui-même nous apprend, *De Diuinat.*, II, 64, que les Carthaginois et les Espagnols qui venaient à Rome avaient besoin d'un interprète, ce qui exclut toute idée d'un contact bien intime et d'échanges réguliers entre le latin et les idiomes des Barbares. Il devait en être à peu près de même des dialectes celtiques de la Cisalpine : car, pour ceux de la Transalpine ils sont encore parfaitement ignorés du monde romain, puisque les conquêtes de César sont à peine commencées. C'est généralement, C. Valérius Procillus, personnage important de la Provence, dont le père avait reçu, à la suite de nombreux services rendus à la cause romaine, le *ius ciuitatis,* qui sert d'interprète entre César et les chefs helvètes et gaulois, cf. Caes. *Bell. Gall.*, I, 19 et 47. Il ne saurait donc en aucune façon être question d'une pénétration bien intime du latin, au moins du latin littéraire, par le celtique ; les quelques mots celtiques qui s'y sont glissés dès l'époque classique, tels que *alauda* ou *petorritum,* sont un apport trop faible pour pouvoir entrer en ligne de compte.

On ne saurait donc voir dans la *peregrina insolentia* blâmée par Cicéron que des emprunts aux dialectes italiques, au sabin, à l'osque, à l'ombrien, à tous ces différents idiomes de la péninsule dont Varron, Festus et presque tous les grammairiens se sont plu à donner des listes, assez incomplètes d'ailleurs, de mots et d'expressions adoptés par les auteurs latins. C'est bien

là, croyons-nous, ce que Cicéron a en vue : ce sont ces *sabinismes,* ces *oscismes* affectionnés déjà par les écrivains archaïques, par Lucilius, par Livius Andronicus, cf. notamment Festus, s. v. *sollo*, etc., et dont Ennius, le poète trilingue, semble avoir particulièrement abusé. Quoi qu'il en soit, il est intéressant de constater cette pénétration du latin classique de Rome par les langues italiques précisément encore à l'époque où les lettres romaines touchent à leur apogée. Jusqu'à quel point ces influences italiques, outre le vocabulaire, atteignaient la morphologie et la syntaxe, c'est ce qu'il est assez difficile de dire dans l'état actuel de nos connaissances.

Brugmann, *Grundr.*, I, p. 551, a mis en doute que *nostras Arpinas Samnis,* etc., soient de véritables nominatifs latins, ce qui est peut-être aller un peu loin. L'illustre philologue s'appuie selon toute vraisemblance sur l'accentuation *Arpinàs* réclamée, dans deux passages différents par Priscien, VI, 22 et XII, 17. D'autre part Pompéius, *Comm.*, éd. Keil, V, 205, 7-10, critique vigoureusement l'accentuation *cuiàs nostràs* et indique *cuìas*, etc., comme seule forme vraiment latine. On peut donc hésiter sur la nature de cette formation. De son côté Stolz, *Hist. Gramm. der lat. Spr.*, I, 381, reconnaît dans *uiocūrus* signalé par Varron, *Ling. lat.*, V, 7, cf. *Corp. Gloss. Lat.*, IV, 194, 8, ainsi que dans les composés *Trōiugena,* de Lucrèce et *Grāiugena* de Pacuvius, Lucrèce, Virgile, un vocalisme d'origine italique. Il est toutefois peu admissible, à notre avis, que *uiocūrus* contienne dans son premier élément un affaiblissement de *uiā-* analogue à l'osque víú; un mot signifiant « inspecteur des routes » doit, semble-t-il, être d'origine essentiellement romaine et une formation savante, peut-être d'après le grec ὁδοσκόπος ou ὁδοποιός, n'est nullement, croyons-nous, exclue pour un terme de date aussi manifestement récente. Pour notre part, nous aimons mieux voir simplement dans *uiocūrus* un composé artificiellement forgé à l'imitation des composés grecs, exactement comme on a forgé de nos jours en italien *ferrovia*. Le vrai terme latin pour « inspecteur des ponts et chaussées » est d'ailleurs *cūrātor uiārum*, fréquent sur les inscriptions. C'est également une formation savante tirée assez maladroitement de *Troiu-s Trōiu-m, Grāiu-s Grāiu-m* qu'il faut de toute évidence reconnaître dans *Trōiugena Grāiugena.*

Ce n'est pas que nous prétendions contester l'influence des

dialectes italiques sur la constitution de la langue littéraire de Rome ; il y aurait au contraire sur ce sujet, et en particulier sur les *oscismes* introduits en latin par Ennius, de belles et profondes choses à écrire. Beaucoup des anciens emprunts grecs, comme nous le verrons, sont venus au latin par l'intermédiaire de l'osque. L'anaptyxe de *teccina tecina*, gr. τέχνα ; *dracuma* δραχμά, Enn., *Trag.*, 275 Ribb. ; *cicinus* κύκνος, Plaut., *Men.*, 854, *Rh. Mus.*, X, 447 (cf. *Gloss. lat.* Hildebrand, p. 52 : *cicinus* : *ollo*[*r*]) ; *lucinus* λύκος, Enn., *Ann.*, IX, 328 Vahl. nous paraît révéler la prononciation osque. Cf. aussi IIMINIS pour ὑμνίς sur une inscr. du Musée Kirchner.

Ce serait d'ailleurs aller à l'encontre de notre propre thèse que de nier l'envahissement de la langue parlée à Rome à l'époque républicaine par une quantité d'éléments arrachés par un contact séculaire intime aux vieux dialectes de l'Italie. Un exemple caractéristique est, croyons-nous, le génitif *domōs* dont se servait l'empereur Auguste lui-même au rapport de Suétone, *Oct.*, 87, lequel ajoute expressément que l'empereur employait cette forme d'une manière constante. Cf. aussi Mar. Victorin., 2456 Putsch : *Diuus Augustus genitino casu huius* domos *meae per* o *non ut nos per* u *litteram scripsit.* On a beaucoup discuté et beaucoup écrit déjà sur ce génitif en *-ōs,* sans que jusqu'ici, à notre connaissance, la véritable explication, pourtant extrêmement simple et claire, en ait été donnée. Bücheler, *Latein. Deklin.*, p. 31, de même que Ritschl, y voyait jadis une contraction de * *domuos*, forme analogique identique au *zenatuo*(*s*) de l'inscription votive de Faléries, *Corp. Insc. Ital.*, Supp. I, 113 ; Deecke à son tour, *Falisk.*, p. 160, explique encore *domos*, en supposant *-ŏs* et non *-ōs,* aussi bien que l'ombrien *trifor* « tribūs », Tab. Eug., VI*b*, 54, comme phonétiquement sorti de *-uos* avec chute de *u̯* après labiale comme dans *superb u̯os*, etc. [1]. De son côté Kretzschmer, *Zeitsch. vergl. Sprachf.*, XXXI, 451 sq., établissant que *ō* latin en regard d'une diphtongue labiale des autres langues indo-européennes repose toujours sur le

1. Remarquons que *-uis* dans *senātuis ūsuis*, etc., représente soit *-oues* i.-eur. *-euos* affaibli régulièrement en *-ūis*, soit plutôt directement *-ū* + *is*, formation analogique, mais en aucun cas *-uis*. Les exemples relevés par Nonius, 483-494, *quaestuis frūctuis*, etc., portent pour la plupart un caractère récent qui exclut, semble-t-il, l'hypothèse d'une dérivation directe de *-eues*, *-ouos*.

degré *ōu̯*, cf. aussi Streitberg, *Indogerm. Forsch.*, I, 280, s'appuie sur certains génitifs zends pour justifier le *domōs* d'Auguste, soi-disant pour un indo-européen **domōu̯s* à côté de *domūs* = **domous* ou **domeus*, goth. *sunaus*, v. slav. *domu*, etc. C'est, il faut l'avouer, aller chercher un peu loin l'explication d'une forme en somme isolée dans la langue et l'empereur Auguste eût été assurément fort étonné d'apprendre qu'en prononçant *domōs* au lieu de *domūs* il parlait bactrien ou persan. La vérité est que du génitif panitalique **domou̯s*, conservé naturellement en osque, cf. *castrous*, Tab. Bant., l. 14, devait sortir régulièrement dans les dialectes qui, comme le latin, réduisent *ou* à *ū* la forme *domūs* et au contraire **domōs* dans ceux qui, comme l'ombrien et sans doute aussi le volsque, partiellement le falisque, réduisent *ou* à *ō*, cf. ombrien *trifor* pour un primitif **trifōs* = *tribūs*.

Avec Auguste, né à Velitrae, en pays volsque, le vocalisme italique *domōs* pénétra dans la langue de Rome et essaya de faire concurrence au vocalisme latin *domūs* même dans le langage de la haute société romaine. Auguste, qui, au témoignage de Suétone, *Oct.*, 86, n'aimait pas les archaïsmes et fuyait « reconditorum uerborum foetores » favorisait naturellement une forme plus jeune et plus usitée dans la langue courante de cette Italie dont la politique impériale s'efforçait d'affirmer l'unité en face des provinces. Un puriste tel que Cicéron pouvait encore s'en alarmer et peut-être les génitifs en *-ōs* sont-ils précisément une de ces particularités italo-romaines que l'auteur du *De Oratore* qualifie de *peregrina insolentia*. Deux siècles plus tard, lorsque Fronton essaie de réintroduire en latin la vieille forme italique *āsa* pour *āra*, quand il écrit par ex : *Neque* asae *neque foci*, éd. Naber, p. 213, cf. Bücheler, *Arch. Lat. Lex.*, I, 104, le sentiment des communes origines italiennes, entretenu par les traditions religieuses et le langage des vieux rituels, n'a point encore disparu et fournit aux amateurs d'archaïsmes plus d'une expression plutôt sabine ou ombrienne que vraiment romaine.

§ 21. — Si donc l'influence des vieux parlers locaux de l'Italie se faisait sentir à l'époque de César et de Cicéron, c'est-à-dire au moment où la littérature romaine atteint au période le plus élevé et le plus pur de son développement, jusque dans la langue littéraire elle-même, on juge aisément

combien cette influence devait être considérable sur l'idiome vulgaire, sur le langage plus ou moins inculte des paysans, des plébéiens et des esclaves, combien surtout avait dû être profonde la pénétration du latin par les dialectes italiques dans les régions où un contact intime et constant déformait depuis des siècles l'idiome primitif apporté par les colons de Rome. Dès l'époque préhistorique de la langue latine, nous voyons des *kulturwörter* d'une signification absolument élémentaire, des mots d'un emploi courant et journalier, tels que *bōs* par exemple, W. Meyer-Lübke, *Zeitsch. vergl. Sprachf.*, XXVIII, 169, cf. aussi *bitūmen*, Bugge, *ibid.*, XXIX, 128, etc., empruntés au langage de la Sabine ou de la Campanie. Si de tels mots ont pu se glisser dans la langue littéraire dès les premières origines, on comprend combien à plus forte raison les patois populaires du Latium ont dû, à toutes les époques, subir profondément l'empreinte des dialectes voisins. C'est pourquoi nous acceptons entièrement et sans réserve la thèse de Sittl, d'après laquelle le premier noyau du latin vulgaire est constitué par l'ancienne *rusticitas* apportée aux Italiotes par les premiers émigrants du Latium et à laquelle les indigènes des colonies et des régions conquises mêlent la *peregrinitas* de leurs nationalités respectives. Seulement en quoi Sittl nous paraît avoir fait fausse route, c'est lorsqu'il étend sa théorie à toutes les populations de l'Empire, en dehors même de la péninsule, et qu'il attribue à la *peregrinitas* africaine, ibérique, celtique un rôle non seulement égal mais plus considérable même que celui de la *peregrinitas* italique.

§ 22. — C'est là, à nos yeux, une erreur capitale. Nous avons déjà dit pourquoi (cf. plus haut § 5 et § 19.), en principe, la pénétration profonde du latin par des langues non directement apparentées ou d'un génie différent nous paraît inadmissible et antinaturelle. Que du latin et du falisque, du sabin ou de l'ombrien aboutissent à la longue à des dialectes mixtes, rien de plus naturel, et des exemples sûrs autant que nombreux confirment effectivement d'une façon tout à fait incontestable, ainsi que nous nous proposons de le démontrer tout à l'heure, l'existence ancienne de pareils dialectes sur le sol de l'Italie. Mais que du punique et du latin, ou du latin et du messapien ou de l'euganéen aient jamais pu se combiner d'une manière intime et arriver à former des langues mixtes,

c'est ce que nous nous refusons absolument à admettre. En turc, le génitif construit avec *i-* à la persane et qui est si usité, même dans le langage courant et vulgaire, ne s'emploie néanmoins qu'entre des mots d'origine étrangère, persans ou arabes ; jamais on ne l'emploie avec les mots purement turcs. Il n'y a pas, à proprement parler, de véritables langues mixtes ; il ne peut y avoir de langues mixtes. Ce serait quelque chose de si contraire à toute logique et à toute vraisemblance, de si manifestement opposé à toutes nos notions sur l'histoire et la nature du langage en général qu'il nous est totalement impossible de nous faire même une idée de ce qu'eussent pu être de telles langues. Actuellement, nous voyons bien les métis anglais de la Colombie britannique par exemple parler un langage farci de mots et d'expressions chouchouaps, mais la grammaire, comme le fond de la langue, reste résolument anglaise et si par hasard il s'y mêle çà et là, dans le parler individuel de chacun, quelque particule grammaticale d'origine indienne, ces formes ne s'implantent jamais très profondément dans la langue, un contact tant soit peu constant avec des Anglais de race pure rectifie le plus souvent au bout d'un temps très court le langage hésitant des métis.

Il est vrai que les anciens nous parlent de populations *Celtibériennes* ou *Celtoligures* et Windisch se demande avec raison comment on pourrait se représenter une langue formée à la fois d'éléments ibériques et d'éléments celtiques ou un dialecte moitié insubre et moitié ligure. La vérité est que ces dénominations ont une signification non point linguistique (ce n'était guère la partie forte de la science antique) mais historique ; elles font vraisemblablement allusion à une simple cohabitation de deux races différentes dans une même région[1], absolument comme si l'on disait que la Bohême a

1. A l'égard de l'Espagne, la présence de populations celtiques mêlées aux Ibères n'est, semble-t-il, qu'imparfaitement prouvée, excepté peut-être pour le nord-ouest de la péninsule. L'existence de populations celtiques en Espagne ne repose guère en somme que sur la vieille tradition grecque, cf. Strabon, III, 2, 11 ; 4, 12 sq. Quant à l'onomatologie géographique, elle n'a donné que des résultats fort incertains, puisque les prétendus noms celtiques relevés par la géographie ancienne se trouvent aussi bien dans des régions données comme foncièrement ibériques que dans les parties signalées comme celtibériennes ou purement celtiques. Les progrès de l'épigraphie et de la numismatique celtibériennes apporteront peut-être un jour quelque lumière dans cette question difficile.

une population slavo-germanique, sans supposer par là qu'on y parle une langue mixte, moitié tchèque et moitié allemande. Schuchardt, qui a particulièrement étudié cette intéressante question des dialectes mixtes, a sans doute relevé dans les régions frontières slavo-germaniques ou slavo-italiennes des emprunts réciproques de mots, de tournures, de constructions syntactiques ; la prononciation également pourra, il va sans dire, être profondément contaminée ; mais la morphologie, qui est comme l'âme et le cœur de la langue, à part çà et là quelques remaniements, quelques retouches légères et sans importance, reste toujours sauve et intacte dans ses grandes lignes. Un dialecte slave ne deviendra pas plus un dialecte allemand que l'anglais ou l'albanais ne passeront jamais au nombre des langues romanes.

Ajoutons que, dans l'antiquité, les conditions ethnographiques et linguistiques étaient sensiblement différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui chez des peuples en général d'un degré de civilisation égal, possédant de part et d'autre des littératures plus ou moins anciennes, des écoles, des livres et capables de soutenir à l'envi durant des siècles une lutte toute pacifique et intellectuelle. Dans les provinces de l'Empire romain, en Afrique, en Espagne, en Gaule, la conquête n'a nullement été immédiatement suivie d'une romanisation générale et systématique, comme on le rapporte quelquefois.

Les colonies, situées à l'origine soit le long des côtes, soit sur le cours des grands fleuves, soit sur les grandes voies commerciales, n'avaient tout d'abord d'autre objet que d'assurer à l'État romain la suprématie politique dans le pays, la possession des mines, la perception des impôts et de procurer en même temps aux colons romains et italiotes des terres à cultiver, des établissements à exploiter, des débouchés commerciaux à utiliser[1]. Le système était, à peu de chose près, exactement le même que dans les capitaineries portugaises de la côte d'Afrique où les Européens et les indigènes vivent depuis plusieurs siècles en bon voisinage, sans que jusqu'ici un contact plus étroit, particulièrement avec les populations de l'intérieur, soit venu créer des relations réelle-

1. Cicéron, *Pro Fonteio*, V, 11, dit textuellement que tout le commerce de la Gaule était entre les mains des Romains ; les routes étaient couvertes de marchands romains ou italiotes : on ne remuait pas un as dans la Gaule entière sans qu'il passât par des mains romaines.

ment intimes. De même jusqu'au temps de César et de Pompée les populations indigènes des provinces n'entretenaient avec les émigrés romains que des rapports assez irréguliers, excepté bien entendu dans les environs immédiats des établissements latins et dans l'entourage des chefs militaires ou des fonctionnaires civils. Des exemples comme celui de Sertorius en Espagne sont isolés dans l'histoire de la colonisation romaine. Aussi, comme l'a démontré Gröber, *Sprachquellen und Wortq.*, dans *Arch. Lat. Lex.*, I, 43, le nombre des bilingues était extrêmement restreint dans les provinces.

L'idée d'une romanisation systématique de l'Empire appartient à Auguste et elle resta depuis la politique de ses successeurs. Une nouvelle organisation administrative de l'Empire, l'ouverture d'écoles romaines dans toutes les provinces, des translocations et des déportations en masse, l'abolition ou du moins l'inobservance des lois restreignant le *ius connubii*, cf. Mérimée, *Essai sur la Guerre Soc.*, p. 10, enfin l'attribution progressive du droit de cité à toutes les provinces, tels furent les moyens employés. Dans ces conditions, la romanisation des provinces ne pouvait manquer de porter un caractère, sinon violent, du moins artificiel et méthodique qu'elle ne présentait point en Italie où la propagation du latin s'était effectuée lentement, presque pas à pas et d'une façon pour ainsi dire naturelle. De là, entre la romanisation de l'Italie et celle des provinces une différence originelle et essentielle dont jusqu'ici les philologues n'ont pas assez tenu compte et que la plupart même semblent absolument méconnaître, Sittl aussi bien que Gröber ou W. Meyer-Lübke. Or, nous croyons que ce caractère absolument spécial qui marque la romanisation systématique inaugurée sous l'Empire et la distingue si parfaitement de ce qu'elle avait été en Italie à l'époque républicaine, trouve précisément son expression dans la langue et qu'il faut distinguer avec soin le latin vulgaire répandu dans tout l'Empire après Auguste, et le vieux latin rustique transformé en Italie par la *peregrinitas italica*. La chose en tout cas vaut qu'on y insiste, car il est clair que les langues romanes à leur tour doivent conserver au moins le souvenir de cette différence d'origine.

§ 23. — En Italie, il s'agit à proprement parler, comme nous l'avons dit maintes fois, d'une assimilation du latin aux

anciens dialectes indigènes, puis d'une fusion et finalement d'une absorption totale de ces dialectes dans ce parler spécial latino-italique que l'on peut appeler *latin d'Italie* et dont nous chercherons tout à l'heure à définir avec précision les caractères et les limites. Dans les provinces au contraire, il s'agit d'une destruction méthodique et préméditée des langues indigènes, de leur expulsion pure et simple dans toute l'étendue de l'Empire, excepté en Orient où le latin ne pouvait guère songer à combattre avantageusement la langue grecque. En Afrique, en Espagne, en Gaule, en Rhétie, en Illyrie, en Dacie, en Pannonie, en Mésie, partout c'est le latin que l'on s'efforce de substituer par des moyens officiels et administratifs aux idiomes barbares. Cette substitution, grâce à l'habileté des procédés employés, dut s'opérer à peu près partout, au moins dans les grandes masses de la population et dans les centres importants, avec une rapidité que justifient à la fois les conditions de la vie antique, la densité relativement faible de la population, la nature de l'administration impériale, l'infériorité de dialectes pour la plupart peu cultivés en face du prestige de la langue latine. Commencée au Ier siècle, cette conquête par la langue, la plus sûre et la plus durable de toutes, était à peu près achevée dans la plupart des provinces dès la fin du IVe : car, au début du Ve, les invasions et la chute de l'Empire, en affranchissant les peuples, ne leur permirent plus de songer à une restauration de leurs langues nationales. Il faut donc bien admettre qu'à cette époque le fond de la population en Sardaigne, en Espagne et en Gaule ne parlait plus guère que le latin. Celui-ci, après avoir joué à côté du dialecte indigène le rôle d'une langue étrangère apprise bon gré mal gré par les Barbares et pour obéir aux nécessités des relations avec Rome et le reste de l'Empire, avait fini par supplanter la langue maternelle. On avait oublié le turdétain, l'aquitain, le gaulois pour le latin qui répondait à tous les besoins pratiques et dont la connaissance, récompensée généralement par le droit de cité [1], flattait et stimulait

1. L'Istrie et la Vénétie sont réunies à l'Italie en 42 avant J.-C. : on en conclut, toutefois sans raisons suffisantes, semble-t-il, que dès ce moment ces régions étaient latinisées. Ce qui est probable, c'est qu'effectivement l'obtention du *ius ciuitatis* était liée à un contingent important de population immigrée ou indigène parlant le latin : mais il nous est difficile de penser que les Romains exigeassent préalable-

les peuples barbares. Ce n'est pas que les langues nationales des vaincus aient succombé immédiatement et absolument devant cette concurrence redoutable. Nous savons que les Vénètes conservaient encore leur nationalité et leur langue à l'époque de Polybe, au IIe siècle ; trois siècles plus tard, le *Digeste* d'Ulpien nous apprend que l'on considérait comme valables non seulement les testaments écrits en latin ou en grec, mais aussi en punique, en gaulois et dans d'autres langues encore, *uel alterius cuiusque gentis*, cf. Windisch, *Grundr.*, I, p. 298 ; au IVe siècle, saint Augustin nous dit que l'on parlait encore punique à Carthage, et quant au gaulois, Budinszky, *Ausbreit. der latein. Spr.*, p. 115 sq., a démontré qu'il ne disparut complètement, particulièrement dans la Gaule du nord, qu'après la chute de l'Empire, vers le VIe siècle, peut-être même encore plus tard. Cf. aussi Diefenbach *Orig. Europ.*, p. 158 sq. Mais de toute façon ces restes des vieux idiomes nationaux, cantonnés probablement à l'état d'îlots isolés dans les régions reculées et moins entamées par la colonisation romaine, en Lusitanie, chez les Rhètes, chez les Vettons, les Morins ou les Nerviens, étaient désormais irrévocablement perdus et ne pouvaient plus guère entraver la victoire définitive du latin.

A l'égard de la Dacie, le latin s'y implanta plus facilement et plus radicalement encore que dans les autres provinces, puisque, ainsi qu'il ressort d'un passage d'Eutrope, *Hist.* VIII, 3, déjà souvent cité et commenté par les historiens, la population indigène avait été complètement décimée ou dispersée au moment de la conquête : *Dacia enim diuturno bello Decebali uiris fuerat exhausta.* Cf. aussi Julien, *in Caesarib.* : *Getarum quidem gentem penitus euerti et deleui*, en tenant compte toutefois des restrictions faites par Ubicini, *De la Colonisat. romaine en Dacie*, dans la *Bibl. univ. de Genève*, 20 mars 1860. Il semble qu'en Pannonie également les Romains aient eu affaire à une population extrêmement raréfiée et sans cohésion qui succomba presque sur-le-champ à la romanisation ; du moins Velléius Paterculus, *Hist.* II, 110, déclare que, moins de quarante ans après la conquête, on n'y parlait déjà plus que

ment la latinisation radicale des grandes masses indigènes. Le vénète par exemple, nous le savons positivement, a dû se maintenir dans les campagnes tout au moins bien au delà du Ier siècle avant notre ère.

le latin. On peut donc, croyons-nous, considérer dans ces régions l'influence indigène comme totalement ou presque totalement négligeable. Telle est aussi l'opinion de Gaster qui, le premier, a démontré l'invraisemblance de la soi-disant influence dace à laquelle on rapportait jusqu'ici plusieurs des particularités du roumain moderne et que le savant romaniste attribue avec infiniment plus de raison aux Bulgares touraniens qui, au VIIe siècle, envahirent la péninsule des Balkans et la troublèrent si profondément, cf. *Grundr.*, I, 410. Il s'agit donc en définitive pour le roumain, comme pour les autres langues de la péninsule, de faits relativement modernes dont nous n'avons point à nous occuper ici.

§ 24. — Ainsi donc, en faisant abstraction des conditions toutes particulières dans lesquelles s'est effectuée la romanisation de la Dacie, on placera à peu près dans le courant du IVe siècle le triomphe définitif et presque complet de la langue latine dans toute l'étendue de l'Empire. Que la victoire du latin ait été réalisée plus tôt et plus profondément dans les régions le plus anciennement conquises, la chose est évidente, bien que cette différence chronologique ne doive pas être étendue au delà d'une prudente moyenne, d'un siècle à un siècle et demi tout au plus. Nous venons de voir que les progrès du latin dans les classes populaires des provinces conquises ont dû être, avant César et surtout avant Auguste, relativement peu considérables et limités généralement aux populations des côtes ou aux centres directement en contact avec l'élément romain. En outre, il ne faut pas oublier qu'en Afrique par exemple, le punique, protégé par une civilisation séculaire et des traditions illustres, dut opposer à la langue de Rome une très longue et très tenace résistance. C'est ainsi aussi qu'en Sicile et dans les villes de la Grande Grèce, d'après Budinszky, *Ausbreit. der lat. Spr.*, p. 44 sq., le grec ne succomba guère qu'au moyen âge devant l'arabe et l'italien ; Naples notamment fournit des inscriptions grecques jusqu'au VIIe siècle de notre ère.

L'intérieur de l'Espagne, dont l'éloignement entravait les communications avec le reste de l'Empire, a dû conserver ses dialectes nationaux au moins aussi longtemps que les dialectes celtiques de la Transpadane par exemple, cf. Strabon, 216 C. Nous savons en tout cas qu'au Ier siècle de notre ère on par-

lait encore un dialecte ibérique ou peut-être celtique à Termès près de Salmantica (Salamanque) chez les Vettons : du moins voyons-nous un homme de cette nation, après avoir assassiné le préteur L. Pison, apostropher les Romains dans son dialecte, *sermone patrio*, Tacite, *Ann.*, IV, 45, ce qui doit faire supposer que le latin était encore généralement inconnu dans la région ; l'Espagne était donc à cette époque encore fort loin d'une romanisation complète. Un fragment de Pomponius Méla dit, il est vrai, en parlant des Artabres ou Arotrebae qui habitaient sur l'Océan, dans la Galice actuelle, l'extrémité la plus reculée et la plus inaccessible de l'Espagne : *etiam nunc celticae gentis*. On pourrait croire qu'il s'agit d'un dernier reste de la population primitive de l'Espagne non encore latinisé et resté fidèle aux usages et au parler celtiques. Il n'en est rien et, d'après notre interprétation personnelle, le géographe espagnol veut dire simplement que les Artabres étaient, dans la seconde moitié du Ier siècle de notre ère, encore absolument fermés à toute influence romaine, qu'ils formaient une des dernières nations celtiques encore indépendantes. La chose en tout cas est extrêmement vraisemblable en raison de l'éloignement où vivait ce peuple. Rappelons que l'empereur Vespasien, pour hâter la romanisation de l'Espagne, accorda en l'an 74 le *ius ciuitatis optimo iure* à toutes les villes de l'Espagne, municipales ou fédérées, ce qui entraîne ipso facto l'usage du latin comme seule langue officielle. C'est effectivement vers cette époque que cesse, à ce qu'il semble, la frappe des monnaies ibériques en caractères nationaux, cf. Hübner, *Monum. ling. ibericae*, Berl., 1894, ouvrage capital pour tout ce qui touche à la question encore si obscure de l'épigraphie et de la numismatique ibériques. Le peu que nous en savons nous permet néanmoins, à notre sens, d'affirmer que vers la fin du Ier siècle de notre ère le latin était déjà répandu sur beaucoup de points de la péninsule ibérique mais qu'il n'était pas partout, tant s'en faut, d'un usage courant parmi les populations indigènes[1]. La

1. Justin, *Hist.*, XLIV, 5, dans un passage important qui n'a point encore été utilisé pour la question qui nous occupe, déclare formellement que la latinisation de l'Espagne ne fut entreprise d'une manière effective que par Auguste : *Caesar Augustus perdomito orbe uictricia ad eos* (i. e. *Hispanos*) *arma transtulit populumque barbarum ac ferum legibus ad cultiorem uitae usum traductum in formam prouinciae redegit.*

situation est à peu près la même en Calabre où le messapien persista de même jusque sous l'Empire, cf. Budinszky, *Ausbreit. der lat. Spr.*, p. 40. On sait d'ailleurs que, dans toute la Calabre, les inscriptions latines sont extrêmement rares, excepté dans les colonies romaines, à Brindes par exemple, qui, en revanche, n'a produit qu'une seule inscription messapienne, Mommsen, *Unterital Dial.*, Tab. V.

L'exemple le plus frappant de la résistance des vieilles langues nationales aux empiètements du latin nous est fourni par l'étrusque. Les colonies romaines les plus anciennes en Etrurie étaient Sutrium, de l'an 383 av. J.-C., et Nepet de 373, toutes deux près de Faléries, donc dans une région où vraisemblablement la langue étrusque n'avait qu'accidentellement accès, dans les relations administratives avec les lucumons et peut-être çà et là dans quelques îlots isolés de population rasène ; même, malgré l'opinion de Deecke, *Falisk.*, p. 20 sq., qui tient Véies pour foncièrement étrusque, il nous paraît probable que les longues guerres de Rome avec les Véiens au ve et au IVe siècle n'avaient en réalité mis les Romains en contact qu'avec des tribus italiotes d'origine et proches parentes des Falisques. Capène était une colonie de Véies ; Morrius, roi des Véiens, prétendait descendre d'Halésus, ancêtre mythique des Falisques, Virg., *Aen.*, X, 411, et une diversité de race expliquerait au mieux, croyons-nous, l'hostilité souvent manifestée par les autres États de l'Etrurie à l'égard des Véiens, cf. Liv., V, 1. Ce n'est donc guère qu'à partir du IIIe siècle, lorsque furent fondées les colonies d'Alsium et de Frégènes et surtout plus au nord, en face de Volci, celle de Cossa, que les Romains pénétrèrent réellement sur le territoire étrusque proprement dit. Encore ces colonies se trouvant toutes sur la mer, on ne peut admettre un contact véritable entre le latin et l'étrusque que le long de la route qui établissait, par Tarquinies et Caere, la communication avec Rome et qui fut dénommée plus tard *uia Aurelia*. Il faut attendre le IIe siècle pour trouver enfin, outre Graviscae sur la mer, une colonie romaine au centre même de l'Etrurie : Saturnia, sur le territoire de Calétra, entre Vétulonia, Clusium et l'ancienne Vulsinies. Ce fut, d'après Tite-Live, XXXV, 55, une colonie de citoyens romains qui comptait T. Sempronius Gracchus parmi les triumvirs et dans laquelle dix arpents furent attribués à chaque colon.

On peut hésiter d'ailleurs sur la situation qui fut faite aux Etrusques par Rome victorieuse. Il est douteux qu'ils aient, comme les autres populations de l'Italie, fourni des contingents militaires aux armées de la république, car nulle part, pas même à l'époque des guerres puniques, il n'est fait mention de troupes étrusques combattant à côté des Romains et des Italiotes ; Mérimée, *Essai sur la Guerre Sociale,* p. 8, en a conclu, par un raisonnement ingénieux, que les Etrusques n'étaient point admis dans les légions, pas même, comme les Italiotes, dans des cohortes spéciales. On comprend l'importance extrême de cette remarque quant à l'histoire du latin en Etrurie : ainsi s'expliqueraient à la fois la persistante indifférence de ces anciens civilisateurs de l'Italie à l'égard des affaires romaines et l'isolement farouche où ils s'obstinaient à vivre, aux portes mêmes de Rome, loin d'une civilisation qu'ils sentaient étrangère à leur race et à leur langue. Lorsque, sous les Gracques, une fermentation immense fait bouillonner l'Italie entière et présage déjà le soulèvement colossal qui va mettre en question les destinées du monde, l'Etrurie reste impassible et calme, plongée, semble-t-il, avec ses haruspices, dans les rêves et les incantations. Quand M. Livius Drusus médite l'envoi de nouvelles colonies dans leur pays, les Etrusques se contentent de murmurer contre la rogation qui les menace dans leur isolement et leur demi-indépendance : Τυρρηνοί τε... τοῦ νόμου φανερῶς κατεβόων, App., *Bell. Civ.*, I, 36. Plus tard, au plus fort de la Guerre Sociale, lorsque tous les peuples d'Italie, dans l'enthousiasme des premières victoires, appellent le monde entier à la révolte, le chef marse Vettius Scaton essaie en vain d'enrôler les tribus tyrrhéniennes, d'éveiller chez elles une flamme d'énergie, un désir même fugitif de liberté, cf. App., *Bell. Civ.*, I, 50, et il suffit de la présence d'un préteur romain, L. Porcius Caton, pour les maintenir dans leur apathie, Liv., *Epit.*, 74. Ce n'est que, quand ils eurent reçu, avec le reste de l'Italie, en 89, en vertu des lois Julia et Plautia, le droit de cité romaine, que les Etrusques sortirent pour un moment de leur indifférence séculaire et prirent les armes à la voix de Marius et de Carbon : non point pour secourir Rome qui les avait affranchis du joug des lucumons, mais pour combattre cette cité qui, en les faisant citoyens romains, prétendait les enrôler dans ses légions, réquisitionnait des vivres et

des chevaux, envoyait des préteurs les administrer en latin.

Ils durent se soumettre cependant, et, après la prise de Clusium, obéir, comme le monde entier, à la volonté de Sylla, recevoir des garnisons romaines et des colonies de vétérans qui, multipliées encore par César, inondèrent le pays d'un élément considérable de langue latine. En même temps, les propriétés des lucumons étaient divisées entre les colons, les anciens propriétaires dispersés et, avec leur puissance anéantie, disparaissaient peu à peu dans les ténèbres du passé les traditions séculaires et les institutions nationales du plus ancien et jadis du plus puissant de tous les peuples de l'Italie. C'est à partir de cette époque, peu avant la mort de César, qu'apparaissent les premières inscriptions bilingues étrusco-latines, attestant les progrès de la langue et de la civilisation de Rome dans une région qui leur fut si longtemps fermée. Peu à peu l'antique idiome des lucumons perd du terrain ; bientôt tout le sud de l'Etrurie cesse de rien fournir à l'épigraphie nationale. Telle était cependant la vitalité de cette langue que, du temps de Cicéron, elle comptait encore une littérature dramatique florissante, dont un représentant du moins nous est connu de nom, Volnius, par un passage souvent cité de Varron, *Ling. Lat.*, V, 55, Müller. Au IIe siècle de notre ère, l'étrusque était encore généralement parlé dans le pays, au témoignage formel d'Aulu-Gelle, XI, VII, 4, et les inscriptions les plus récentes paraissent bien, si obscure que soit encore pour nous, en dépit des beaux travaux de Fabretti, la chronologie de l'épigraphie étrusque, dater du IIIe et peut-être même du IVe siècle.

§ 25. — Si donc l'étrusque est parvenu à se maintenir aussi longtemps, et au cœur même de l'Italie, on admettra sans peine assurément que des régions infiniment plus vastes et bien autrement éloignées de Rome et de son influence immédiate, l'Espagne et la Gaule particulièrement, soient restées au moins aussi longtemps fidèles à leurs dialectes nationaux. On nous dit bien que certains peuples ibériques ou celtiques d'origine s'étaient complètement latinisés dès l'époque d'Auguste. Dans un passage dont on invoque ordinairement le témoignage pour démontrer la rapidité de la romanisation des provinces, Strabon, III, 3, dit positivement que les Turdétains s'étaient à ce point familiarisés avec la langue des

Romains qu'ils en avaient oublié la leur propre, οὐδὲ τῆς διαλέκτου τῆς σφετέρας ἔτι μεμνημένοι. Nous croyons qu'il y a là une de ces exagérations dont les écrivains anciens ne se font en général pas scrupule. Que les Turdétains, qui habitaient en Bétique, autour d'Italica et de plusieurs autres colonies florissantes, une région particulièrement abondante en établissements romains, aient de bonne heure appris la langue latine dans ce contact journalier avec les immigrés romains et italiotes, la chose est, en elle-même, fort vraisemblable et n'a rien que de naturel : mais ils peuvent d'autant moins avoir renoncé si vite à leur langue nationale que celle-ci était précisément, au témoignage de Strabon lui-même (et l'épigraphie confirme pleinement cette assertion) le plus cultivé de tous les dialectes ibériques. C'est pourquoi nous ne croyons pas que, dès le Ier siècle de notre ère, ils fussent autre chose que des bilingues à la manière des Bruttiens qui, du temps d'Ennius, comprenaient le dorien tout en continuant à parler osque[1]. C'est de la même manière qu'il convient probablement d'interpréter un témoignage identique du même Strabon, IV, I, 12, à l'égard des Volques, des Cavares et des Salyes qui, habitant dans le voisinage immédiat de Marseille, de Narbonne et des autres établissements romains de la Provence, ont dû effectivement se familiariser d'assez bonne heure avec le latin. Mommsen, *Röm. Gesch.*, II[6], 406, déclare expressément que, dès 118 av. J.-C., Narbonne fut fondée dans le but spécial de mettre directement les Barbares en contact avec un centre de civilisation exclusivement romain[2]. Quoi qu'il en

1. Les Bruttiens étaient probablement bilingues comme le sont les Belges des Flandres ou du Brabant, c'est-à-dire que dans les villes on comprenait généralement le dorien de même qu'aujourd'hui à Bruxelles, à Anvers ou à Gand beaucoup de gens du peuple comprennent le français. Dion Chrysostome, II, 112, éd. Reiske, signale également les Lucaniens comme des clients de la langue dorienne. Cela signifie simplement que le dorien était couramment employé dans les villes lucaniennes, particulièrement dans les ports de la côte ; les transactions commerciales se faisaient sans doute en grec. Mais on ne peut pas plus prétendre que les Lucaniens ou les Bruttiens étaient hellénisés ou les Turdétains latinisés dès le Ier siècle qu'on ne dira jamais que les Flamands sont francisés.

2. De ce que les Salyes se soulèvent au moment de la guerre sociale, Liv., *Epit.*, 73, il n'y a point à conclure qu'ils se sentissent déjà latins ou italiotes ; ils profitèrent simplement des circonstances difficiles où se trouvait Rome pour essayer de reconquérir leur indépendance, comme firent en 1870 les Arabes d'Algérie.

soit, ce sont là des cas de toute façon exceptionnels et le soin même que prend Strabon de signaler ces quelques tribus barbares qui, de son temps, parlaient déjà latin, prouve bien qu'en général la romanisation des provinces n'était guère avancée.

On voudra bien remarquer d'ailleurs que Strabon, dont l'optimisme considérait quelques années avant la catastrophe de Pompéi le Vésuve comme un volcan éteint, a l'affirmation particulièrement facile ; avec l'habileté propre aux Grecs, il flatte volontiers la vanité romaine, fort sensible à l'égard du prestige du nom latin, et il se souvient toujours à propos qu'il écrit sous un prince qui a rêvé de faire un seul peuple de toutes les nations de l'Empire. C'est ainsi qu'il déclare VI, I, 2, que les Samnites, les Lucaniens et les Bruttiens avaient non-seulement abandonné leurs institutions et leurs coutumes nationales, mais qu'ils avaient entièrement renoncé à leurs anciens dialectes, ce qu'il insinue également, V, III, 6, des populations de la Campanie. Or, nous savons par le témoignage irréfutable de l'épigraphie que l'osque et ses dialectes resta en usage dans de grandes villes telles que Pompéi jusqu'à l'Empire tout au moins et que, par conséquent, il a dû se maintenir encore infiniment plus longtemps dans l'usage courant des campagnes, cf. ci-dessous §§ 41 sq. Strabon lui-même est forcé d'avouer dans un autre endroit, V, I, 6, que l'on parlait encore tyrrhénien, vénète, ligure et insubre dans la Cisalpine[1] et VI, II, 4, qu'à l'intérieur de la Sicile les débris des tribus ibériques des Sicanes conservaient encore leur nationalité distincte. Si donc un siècle plus tard, dans un passage qui ne nous paraît pas avoir été utilisé jusqu'ici dans cet ordre de questions, Plutarque, *Quaest. platon.*, X, III, 3, parle de ce Ῥωμαίων λόγος, ᾧ νῦν ἡμεῖς πάντες ἄνθρωποι χρῶνται, c'est encore là une de ces phrases qu'il faut se garder de prendre à la lettre et qui ne signifie autre chose, sinon qu'au IIe siècle presque tout le monde *savait* le latin, et par ce « presque tout le monde » il faut naturellement entendre

1. Au contraire, dès le IIe siècle avant notre ère, Polybe, II, 35, affirme que dans la Cisalpine les populations celtiques ne se rencontraient déjà plus qu'au voisinage immédiat des Alpes. Il faut entendre sans doute qu'il n'y avait plus de tribus gauloises indépendantes que dans les montagnes et que partout ailleurs le latin s'était implanté comme langue administrative et officielle.

avant tout les gens instruits, — encore que beaucoup fussent encore peu familiers avec l'idiome romain : témoin Plutarque lui-même qui, au dire de ses biographes, ne parla jamais le latin qu'avec difficulté et incorrectement. Vers la même époque, à Leptis, en Afrique, la propre sœur de Septime Sévère parlait encore le punique et savait à peine un peu de latin, cf. *Hist. Aug.*, Sept. Sev., XV.

§ 26. — Comment s'étonner d'ailleurs de cette lenteur de la romanisation, si l'on songe qu'aujourd'hui encore, après une lutte de vingt siècles, les dialectes ibériques ou euscariens n'ont pas encore complètement cédé devant l'envahissement toujours croissant des langues romanes ? En Afrique, où les Romains ont dominé durant plus de six cents ans et où la colonisation a été particulièrement active, les dialectes numido-libyens, comme l'a déjà très justement remarqué Fuchs, *Roman. Sprachen*, p. 58, ont dû constamment rester en usage au moins dans les campagnes, puisqu'ils se retrouvent encore aujourd'hui dans le berbère. La domination romaine en Grande-Bretagne a duré quatre siècles et n'a point réussi à y implanter le latin comme idiome populaire à côté du celtique ; l'action de la langue latine s'est bornée à quelques emprunts de mots de la part des dialectes corniques et gallois, cf. Loth, *Les mots latins dans les langues brittoniques*, dans les *Annales de Bretagne*, VI. 561 sq.

Or, en Gaule, tout au moins dans la Gaule du nord, la situation était sensiblement la même qu'en Bretagne, même en admettant que l'élément romain y fût représenté par des masses plus compactes que parmi les Celtes insulaires ; car il faudra en revanche tenir compte de la cohésion numérique des Celtes continentaux infiniment plus nombreux. Si ce raisonnement est exact, le latin n'a guère commencé de se naturaliser réellement au nord de la Loire que vers la fin du IVe siècle et effectivement nous savons qu'on y parlait encore le celtique çà et là dans les campagnes jusqu'au VIe et même au VIIe siècle. En avançant cette date de cent ans environ pour la Gaule du sud et pour certaines parties de l'Espagne, on voit que, comme nous le disions tout à l'heure, on ne peut guère parler d'une romanisation effective des provinces avant environ le IIIe et le courant du IVe siècle de notre ère.

§ 27. — Dans ces conditions, la formation d'une *rusticitas* provinciale, de dialectes vulgaires du latin nés dans la bouche des Ibères, des Celtes, des Numides, des Etrusques, de même que le latin s'était altéré en se naturalisant chez les Sabins ou chez les Marses, est-elle admissible ou même simplement possible ? Sittl a beau dire que le latin, en franchissant le Rubicon, est allé d'altérations en altérations, nous ne le pensons pas. Sans doute, les auteurs anciens parlent fréquemment de ce latin rude et barbare, *squamosus, pingue sonans, agrestis, inquinatus atque barbarus* que l'on parle et que l'on écrit dans les provinces, et les rhéteurs mettent en garde ceux qui voyagent en Espagne et en Gaule contre les *uerba non trita Romae,* Cic., *Brut.* XLVI, 171. Mais il s'agit toujours ici du latin parlé par les colons romains, par la population romaine et italiote établie dans les villes et dans les centres provinciaux, jamais du langage des campagnards indigènes. Il faut en effet distinguer très nettement entre le latin apporté d'Italie par les colons envoyés par Rome et qui, dans les colonies et les villes romaines, ne cesse de se développer et de se transformer comme toute espèce de langue vivante, — et le latin que parleront à leur tour, dans toute l'étendue du pays, les populations indigènes une fois qu'elles auront été complètement romanisées. Réservant pour le moment la question du latin parlé dans les établissements romains, nous ne nous occupons présentement que des progrès plus ou moins rapides que le latin a pu réaliser parmi les éléments étrangers et de la concurrence qu'il a dû faire aux idiomes nationaux, spécialement dans les campagnes. Il est évident en effet qu'il ne peut être question de dialectes vulgaires provinciaux, ancêtres des langues romanes, que du jour où le latin parlé dans les colonies et les villes aura réellement pénétré dans les masses profondes de la population indigène et s'y sera naturalisé au point de faire oublier les vieux parlers nationaux.

Il y a ainsi trois périodes distinctes dans l'histoire de la romanisation provinciale. La première est toute passive : les indigènes entrent peu à peu en contact avec les colons italo-romains ; ils restent tout d'abord en dehors de toute participation à la propagation du latin, s'accoutumant seulement à l'entendre parler et communiquant encore généralement avec les autorités romaines au moyen d'interprètes. Les

populations côtières et celles qui habitent dans le voisinage immédiat des établissements romains se familiariseront naturellement les premières avec l'idiome étranger parlé autour d'elles et peu à peu elles se l'assimileront suffisamment pour contribuer bientôt à leur tour à sa propagation vers l'intérieur de la province. Telle fut, croyons-nous, d'une manière évidemment très générale, la situation des provinces extra-italiennes jusque dans le courant à peu près du Ier siècle.

C'est vers la fin du Ier siècle et le début du IIe environ que s'ouvre insensiblement une seconde période dont la durée fut naturellement subordonnée partout à la densité et au chiffre numérique de la population primitive et pendant laquelle le latin s'insinue peu à peu jusqu'au cœur du pays à côté des anciens dialectes nationaux qui subsistent. C'est une période essentiellement transitoire, dans laquelle le latin, compris sur une vaste étendue du pays et parlé déjà plus ou moins correctement par un certain nombre de bilingues, est néanmoins toujours senti comme un idiome étranger non encore assimilé. Il ne saurait en effet être déjà question d'une assimilation du latin par les populations provinciales. En Italie, le latin avait pu presque spontanément, surtout à l'époque prélittéraire, entrer en compromis avec les dialectes si voisins de lui des Falisques, des Volsques, des Sabins, des Péligniens, etc., et aboutir presque sans transition à une assimilation véritable. Un Falisque ou un Sabin avait pu tout de suite balbutier le latin, même sans l'avoir appris, absolument comme tout Slovène peut parler croate et réciproquement; au contraire, un Cantabre ou un Batave dut apprendre le latin avant de pouvoir le parler. Dans les pays italiques, un simple contact avec les Romains avait suffi pour romaniser peu à peu la péninsule; dans les provinces, il fallut faire l'éducation des Barbares, il fallut littéralement leur apprendre le latin.

Les écoles furent en effet, croyons-nous, le grand moyen employé par les conquérants. Déjà Sertorius avait fondé à Osca, au cœur de la Tarraconaise, une école destinée aux jeunes Ibères, très fiers, dit Plutarque, *Sertor.*, 14, lorsque le général suspendait à leur cou la bulle d'or des petits patriciens de Rome. On se souciait aussi de l'éducation des plébéiens: Tite-Live XLIII, 3, nous apprend que Cartéia, sur le fretum Gaditanum, fut fondée dès 171 avant notre

ère, pour y recevoir plus de quatre mille bâtards nés de soldats romains et de femmes espagnoles. On connaît cette fameuse école de Crémone où Virgile allait étudier avec les jeunes garçons de Mantoue. Dans une autre bourgade de la Cisalpine, à Comum, Pline le jeune, *Epist.* IV, 13, s'efforça de faire nommer un maître de grammaire appointé sur les deniers publics. Budinszky, *Ausbreit. der lat. Spr.*, p. 104 sq., a insisté avec raison sur l'influence considérable que les écoles durent exercer sur la propagation du latin dans les Gaules et il cite à l'appui un certain nombre de textes qui ne sauraient laisser aucun doute à ce sujet. C'est ainsi que Tacite, *Ann.*, III, 43 signale la fameuse école d'Augustodunum, l'ancienne Bibracte, où toute la jeunesse gauloise venait étudier et qui dut en effet être considérable, car, sous le nom de *scholae maenianae*, elle était célèbre dans tout le monde romain à la manière de nos grandes universités modernes. Ajoutons de notre côté que cette vogue persista jusqu'aux invasions et que l'école d'Autun fut certainement un des centres les plus importants de la romanisation des Gaules ; au IIIe siècle, sous Constance Chlore, le rhéteur Eumène, *Oratio pro instaur. schol.*, 3, la qualifie encore de *studiorum frequentia celebres et illustres*. Les écoles populaires d'ailleurs n'étaient point négligées, et nous restons positivement stupéfaits devant le nombre de *grammatici* que l'administration impériale, ainsi qu'il résulte du *Code Théodosien*, XIII, tit. III, 11, entretenait jusque dans les moindres villes et bourgades de la Gaule. Nous aurons d'ailleurs plus tard, §§ 66 sq., l'occasion de revenir en détail sur la question des écoles dans l'empire romain.

Les résultats, comme on sait, ne se firent point attendre et les plus grands noms de la littérature, après Auguste, sont espagnols, gaulois, africains. Les provinces bientôt ne se contenteront plus d'apprendre à balbutier tant bien que mal la langue de Rome sous d'humbles *ludi magistri* doués souvent de plus de bonne volonté que de science ; elles auront, elles aussi, désormais leurs maîtres de rhétorique et d'éloquence : *Nam in prouincias quoque grammatica penetrauerat ac nonnulli de notissimis doctoribus peregre docuerunt, maxime in Gallia Togata*, dit Suétone, *De illust. gramm.*, 3, dans un passage cité déjà par Budinszky, *Ausbreit. lat. Spr.*, p. 55. Rome, où la politique impériale ne trouve aucun intérêt à entretenir des écoles, sera finalement éclipsée par les

provinces et l'on verra, au IVe siècle, des jeunes gens romains, comme Symmaque, fils du préfet de Rome, aller étudier en Gaule. De la part des Barbares l'empressement n'était pas moindre et l'on voit, dans un passage d'Ausone, trop souvent cité pour être à nouveau transcrit ici, des Gaulois *stirpe druidarum sati* accourir du fond de l'Armorique pour étudier les lettres latines et bientôt les professer à leur tour. Même devant les invasions germaniques les écoles romaines ne fermèrent pas immédiatement leurs portes et, d'après Gröber, *Arch. Lat. Lex.*, I, 49, Cassiodore mentionne encore de son temps des maîtres publics. Faut-il enfin que nous rappelions, vers la même époque à peu près, Tonantius Ferréolus et sa célèbre bibliothèque, ordonnée avec un ordre et une minutie qui en disent long?

On répugne d'ordinaire à admettre que les écoles et les chaires de rhétorique aient pu avoir sur la romanisation des provinces l'influence capitale que nous sommes porté à leur attribuer. Le peuple, dit-on, restait fermé au bénéfice des belles-lettres et les laboureurs de la Séquanaise, aussi bien que les pâtres asturiens ou arvernes se souciaient sans doute fort peu des déclamations d'Arborius ou de Sédatus. Rien n'est plus juste; mais d'où venaient ces milliers d'étudiants qui se pressaient dans les écoles de Cordoue, de Narbonne, de Toulouse, de Lyon, d'Autun? Ils étaient Eduens comme leur maître Ausone, Armoricains comme le rhéteur Patera, et, leurs études finies, ils s'en revenaient pour la plupart dans leurs villes natales ou dans leurs villages, apportant avec eux le mépris de l'humble jargon maternel et la renommée de leur science latine. Ils affectaient d'avoir oublié la langue de leur enfance, faisaient sonner haut leur latin, se croyaient romains pour tout de bon et, avec l'exagération fougueuse de la jeunesse, ils rejetaient jusqu'à leurs noms hispaniens ou gaulois, s'appelaient Licinius, Verecundus, Pudens, Servilianus ou Tutor. Ils trouvaient d'ailleurs partout des oreilles disposées à les écouter et des bouches déjà façonnées à les imiter; les vétérans des légions, ceux qui s'en revenaient au pays natal après dix, vingt, trente années passées dans les armées de Rome (et qui n'était pas soldat, si ce n'est les esclaves?), les anciens fonctionnaires de la province, les employés de l'administration, les collecteurs d'impôts, les commis des fermes publiques, les *pecuarii*, jusqu'aux gardiens des péages, fascinés

par le prestige romain, prétendaient ne parler que le latin. Même aux esclaves, les maîtres gaulois, helvètes ou lusitaniens étaient bien obligés de commander en latin, puisque c'étaient d'ordinaire des Barbares arrachés à des contrées lointaines et vendus à l'extrémité opposée du monde. Bientôt la connaissance du latin ne fut plus seulement un gage de la bienveillance de Rome et une source d'avantages ou d'honneurs : elle devenait presque une nécessité ; chacun s'y mettait, les femmes même étaient avides de l'enseignement nouveau et c'était le prestige des paroles latines qui les attirait au-devant des missionnaires chrétiens, ainsi qu'on peut le voir dans différents passages de la *Vita Martini* de Sulpice-Sévère et dans le poème de Vénance Fortunat.

Tacite, *Agric.*, XXI, nous a laissé des renseignements extrêmement précieux sur les procédés employés par les Romains pour enseigner aux Barbares la langue latine et plus encore pour les attacher à cette étude. Il nous montre comment Agricola mit l'hiver de l'année 79-80 à profit pour commencer l'éducation romaine de certaines tribus bretonnes, comment il entreprit de les accoutumer peu à peu aux raffinements de la vie et des mœurs romaines. Son premier soin fut d'ouvrir des écoles où, en flattant habilement la vanité des jeunes Bretons, il sut stimuler leur ardeur par l'émulation : *Principum filios liberalibus artibus erudire et ingenia Britannorum studiis Gallorum anteferre, ut qui modo linguam romanam abnuebant eloquentiam concupiscerent.* Et Tacite ajoute cette phrase pleine d'amère ironie, saisissante dans son laconisme, son mépris des hommes et des choses, et qui dit toute la politique de Rome : *idque apud imperitos humanitas uocabatur cum pars seruitutis esset.* Il faut seulement s'étonner que presque tous ceux qui ont cherché à nous retracer l'histoire de la langue latine dans les provinces aient passé sous silence ce passage pourtant si précieux et si fécond en déductions de toute sorte. Si, comme Agricola, Théodoric avait ouvert en Italie des écoles gothiques au lieu de charger Cassiodore de restaurer les écoles latines ; si, en Neustrie, Chilpéric s'était occupé de fixer l'orthographe franque, comme fit plus tard Charlemagne, au lieu de perfectionner, à l'exemple de Claude, l'alphabet latin ; si enfin, au lieu de mendier auprès des papes des attributs de consuls romains, si, au lieu de se croire Romulus ou Auguste, les rois francs,

burgondes, visigoths ou lombards avaient résolument imposé leurs dialectes germaniques comme langues officielles, ou si plus tard les Arabes d'Espagne avaient appelé les chrétiens dans leurs écoles de Cordoue ou de Grenade, il est hors de doute que la face du monde en eût été changée et le roumain serait peut-être aujourd'hui l'unique et dernier vestige vivant de la langue latine.

Rome fut plus sage ; elle comprit que, comme parle saint Augustin, il fallait imposer aux vaincus le joug de sa langue avec le joug de sa puissance. Elle fit l'éducation des Barbares. Au IVe siècle cette éducation était déjà si avancée que, comme nous l'avons dit, le latin avait presque partout triomphé ; les vieux idiomes nationaux, peu à peu submergés par la marée latine, achevaient de mourir, étouffés et sans force, ne conservant un reste de vigueur que dans les régions peu accessibles des Alpes, des Pyrénées, des volcans d'Auvergne ou bien, à l'extrémité du monde, le long de l'Océan ou de la mer Batave. Il y avait de vastes régions où déjà ils n'étaient plus compris, où l'on avait pour ainsi dire perdu jusqu'à leur souvenir. Dès lors commence la troisième période de la romanisation, celle où le latin, définitivement acclimaté dans les provinces, devient enfin la langue maternelle de la majorité des habitants de l'Empire. Tout le bassin de la Méditerranée, excepté la Grèce et l'Orient, est désormais acquis à la Romania. Les invasions et la chute de l'Empire seront impuissants à arrêter le procès commencé et la romanisation se poursuivra normalement, d'une façon désormais toute naturelle et spontanée, jusqu'aux VIIe et VIIIe siècles et sans doute encore bien au delà. Nous avons déjà fait remarquer qu'elle n'est pas encore terminée aujourd'hui dans les pays basques.

§ 28. — Demandons-nous à présent si, étant données les conditions toutes spéciales, la manière toute artificielle avec lesquelles s'est opérée la romanisation, les idiomes primitifs des Barbares ont pu réellement exercer sur le latin l'influence qu'on se plaît d'ordinaire à leur reconnaître. Remarquons tout d'abord que, dans la première période, celle des premiers contacts avec la langue latine, toute influence de ce genre est naturellement exclue. C'est le latin au contraire qui agit sur les dialectes barbares et commence à les troubler, en les inondant de milliers de mots, de termes, de

tours nouveaux imposés tout naturellement par son prestige de langue savante et fixée, par les innombrables ressources civilisatrices qu'il apportait. Le latin au contraire n'emprunte absolument rien, à part çà et là quelques dénominations relatives à la faune ou à la flore locales ou aux coutumes spéciales du pays, et qui ne pénétrèrent guère dans le grand courant général de la latinité. C'est ainsi que l'arabe a fourni au turc à peu près la moitié de son vocabulaire, mais n'en a rien reçu en échange. Une autre cause de déformation et de désagrégation, moins importante il est vrai, fut l'adoption de l'alphabet latin par les populations vaincues ; on sait combien une transcription impropre défigure le langage et combien l'orthographe à son tour agit puissamment sur le langage parlé. Des classes lettrées, des collèges de druides ou des compagnies des chefs ibères, ces déformations gagnèrent nécessairement les masses populaires et commencèrent d'altérer puissamment leurs idiomes.

Dans la troisième période, l'influence des anciens parlers locaux est plus négative encore, puisque ces langues ont cessé d'être parlées presque partout, et que, là où elles végètent encore, elles sont évidemment réduites à l'état de vestiges sans cohésion, incapables d'exercer aucune action sur la masse linguistique centrale. Le français moderne par exemple ne se ressent guère de ce qu'on parle encore dans le pays le basque et le breton.

L'influence celtique, ibérique ou numide n'a donc pu s'exercer sur le latin que pendant la seconde période de la romanisation, période toute transitoire où les Barbares, commençant à balbutier le latin pour leur propre compte, conservent néanmoins encore leurs langues maternelles. Or, durant toute cette époque, c'est-à-dire tant que l'idiome national est en usage au même titre que le latin, c'est encore le premier bien plus que le second qui est sujet à s'altérer dans cette lutte inégale contre un adversaire trop puissant. Nous en pouvons juger par ce qui arriva en Angleterre après l'invasion normande : sans aboutir à une langue mixte, résultat exclu à priori, comme on sait, entre langues non directement apparentées, l'anglais, déjà même le vieil anglais, a subi profondément l'empreinte du dialecte des conquérants normands ; l'anglo-normand au contraire porte à peine la marque d'un contact avec l'anglo-saxon.

En Gaule ou en Espagne, les premiers qui s'essayèrent à articuler des mots latins proférèrent sans doute quelque chose de bien informe et de bien inintelligible ; mais, dans ces périodes transitoires où le peuple vaincu s'efforce d'apprendre la langue du vainqueur, il faut bien remarquer que ces premiers tâtonnements sont absolument fugitifs et instables. Les Gaulois, d'après le témoignage de Consentius, p. 19, édit. Cr., prononçaient *ī* d'une façon toute spéciale et confondaient vraisemblablement cette voyelle avec *ē*. Rien ne nous permet de mettre en doute la véracité de ce témoignage, confirmé d'ailleurs par les inscriptions. Comme d'autre part rien ni en français ni en provençal ni dans les dialectes de la vallée du Pò n'atteste la fusion de *ī* et *ē* latins dans ces contrées, il faut bien en conclure, croyons-nous, que les Gaulois, une fois qu'ils furent suffisamment familiarisés avec le latin, corrigèrent d'eux-mêmes les défauts de leur prononciation et arrivèrent peu à peu, comme les autres peuples de l'Empire, à distinguer *ī* de *ē*. Car les fautes de demain font oublier celles d'hier et celles-là à leur tour disparaîtront sans laisser aucune trace ; la langue étrangère est encore trop éloignée de la conscience intime de ceux qui l'apprennent, ils sont encore trop peu familiarisés avec elle, ils se sentent trop bien eux-mêmes sur un terrain mouvant et vague, où ils perdent pied à tout instant, pour s'attacher fortement à leurs propres ébauches et contracter dès le début des habitudes durables. Nous devons aux observations personnelles d'un de nos amis une remarque précieuse pour la philologie et l'histoire des langues en général : c'est que le langage des métis de l'Amérique du Nord se perfectionne et se rapproche d'année en année de la langue littéraire à mesure que la colonisation européenne devient plus dense et que les tribus indiennes disparaissent. Une famille de métis français du Canada employait en moyenne 20 pour 100 de mots indiens en l'année 1868, même dans ses relations avec les Européens ; en 1880 la même famille était déjà descendue à 5 pour 100 environ, n'employant plus guère que les termes techniques indiens indispensables. Sa prononciation aussi s'était modifiée.

Les Romains d'origine étaient du reste en contact constant avec les Barbares et, soit directement, soit simplement par la force du bon exemple, redressaient d'une manière continue les défauts contractés. Or, tant que l'on reste

conscient de ses fautes de langage, tant que l'idiome que l'on parle est senti comme une langue étrangère, tant qu'on le manie d'une façon acquise et artificielle, il ne saurait contracter de ce côté aucune tournure originale, aucun trait réellement caractéristique et durable, pas plus que nul auteur n'a jamais produit de chef-d'œuvre littéraire véritable sinon dans sa langue maternelle[1]. Un dialecte proprement dit est une création de l'esprit originale, libre et inconsciente; c'est une manifestation spontanée de la vie du langage, éclose et développée naturellement: donc, là où la langue, artificiellement apprise, est encore artificiellement parlée, là où on la manie comme un cadavre et non comme un organisme vivant, il ne peut être question de dialectes proprement dits, c'est-à-dire de tendances linguistiques persistantes et marquées. C'est seulement du jour où la langue étrangère ainsi apprise aura été pleinement et intimement assimilée, où elle sera devenue la langue maternelle, la chose propre de tout le peuple, qu'elle commencera effectivement à vivre avec ce peuple et qu'elle commencera à pousser des dialectes et des patois. C'est ce qui est arrivé pour le latin et il est incontestable que les premières racines des langues romanes modernes plongent dans cette dernière période de la romanisation ; dès le IVe siècle, la répartition actuelle de leurs dialectes commence déjà çà et là à se dessiner par quelques traits[2]. Mais, à cette époque, les vieilles langues nationales de la Gaule, de l'Espagne, de la Rhétie, ont déjà à peu près complètement disparu et les vestiges qu'elles ont pu définitivement fixer dans le latin de ces régions doivent être fort restreints.

On rapporte surtout au celtique la plupart des phénomènes phonétiques qui caractérisent nos langues modernes, par exemple en français la diphtongue *oi*, la chute des douces intervocaliques, etc., sans examiner préalablement si ces

1. L'exemple classique de Térence ne saurait être invoqué, puisque la renommée qui faisait de l'esclave africain le simple prête-nom de Scipion ou de Lélius, ne paraît pas absolument dénuée de fondement, Suétone, *De clar. poet.*, Terent., 1; cf. Villemain, *La Républ. de Cic.*, p. 246.

2. Ce sera précisément la tâche des philologues de distinguer, parmi les phénomènes des langues romanes antérieurs à la chute de l'Empire romain et à la dissolution de la latinité vulgaire, ceux qui ont été importés par la colonisation ou les relations mutuelles des provinces et de l'Italie, et ceux au contraire qui se sont développés sur place au moment même de la latinisation.

phénomènes sont réellement contemporains de l'époque assurément fort reculée où le celtique était encore la langue dominante de la Gaule. Or, même en admettant que le français *oi* soit dû au même processus qui fait sortir *ui* de *ē* en cymrique et en cornique (en réalité la marche est toute différente, puisque *oi* français sorti de *ei* ancien est forcément parallèle d'après nous à *eu* provenant de *ou* primitif et que ce dernier phénomène est inconnu en celtique), le rapport de *oi* français à *ui* cornique ne saurait être établi que si effectivement *ē* latin était traité comme *oi* par le gaulois du IIe ou du IIIe siècle. De fait, on est loin de compte et le gaulois, pas plus qu'aucun des dialectes gaéliques modernes, n'a jamais rien connu de semblable. La diphtongue *ui* en cornique est aussi récente que *oi* en français et n'a rien à démêler avec le celtique primitif. Il en est de même de la plupart des phénomènes de la phonétique romane : ils remontent à une époque où le gaulois avait depuis longtemps disparu de la Gaule et des autres provinces celtiques et n'exerçait plus son influence. C'est ainsi qu'un Allemand ou un Anglais qui s'établit en France parle généralement toute sa vie fort mal le français : mais déjà son fils, même né d'une mère également étrangère, ne se souviendra plus des défauts de langage propres à sa race d'origine et pourra parler la langue adoptive de ses parents, avec une parfaite pureté d'accent et une irréprochable correction.

§ 29. — Déjà Schuchardt, dans sa critique du livre de Thurneysen, *Kelto-romanisches*, cf. *Litteraturblatt Germ. Roman. Phil.*, 1885, 2, a fait observer que les emprunts celtiques dans les langues romanes sont presque tous très peu certains et que le nombre de ceux que l'évidence scientifique ne permet pas de mettre en doute est infime. De son côté Thurneysen, *op. cit.*, a fait justice de quelques-unes des « hypothèses celtiques » introduites dans la science par Ascoli et son école. Que les dialectes celtiques aient néanmoins joué un certain rôle dans l'élaboration du latin vulgaire des Gaules, c'est ce que nous sommes loin de contester absolument, et même il est tout à fait sûr que le celtique, en sa qualité de proche parent des dialectes italiques, a pu jouer, dans le procès d'assimilation, un rôle en tout cas plus considérable que l'ibérique ou le ligure. Spécialement dans la Cisalpine,

le parler des Insubres, des Cénomans ou des Boiens devait présenter des analogies fort étroites avec les idiomes de la famille italique. Dans le Pisaurum et l'Ager gallicus du nord de l'Ombrie, la distance entre les dialectes des Sénons et ceux des Italiotes, depuis des siècles en contact dans cette région, avait avec le temps dû être aplanie plus encore, et une sorte de compromis italo-celtique, assez semblable aux dialectes mixtes du vieux latin d'Italie, dont nous avons parlé, existait sans doute dès une époque fort ancienne. Il ne serait pas impossible de retrouver encore çà et là dans ces régions des traces d'une influence profonde exercée sur les Italiotes du Nord par l'élément celtique. C'est ainsi que la déesse *Vesuna,* adorée en Ombrie, *Tab. Eug.,* IV, 3, et jusque chez les Marses, Zvetaiev, *Inscr. Ital. infer. dialect.,* n° 41, appartient originairement au panthéon celtique et se retrouve en Gaule, cf. Muratori, 1093, 7. Au moment où éclate la Guerre Sociale, nous voyons les habitants d'Asculum, en Picénum, donc non loin des frontières sénonaises, scalper les femmes des Romains, Dion Cassius, *Fragm.* 113. Or, ce supplice, absolument contraire aux coutumes et aux idées de la civilisation italique, peut être considéré avec une très grande vraisemblance comme une importation d'origine celtique, les Gaulois scalpant, comme on sait, leurs ennemis[1]. Ce qui nous manque, malheureusement, pour établir avec certitude l'importance de ces échanges anciens entre Celtes et Italiotes, c'est la connaissance de la langue, celle en particulier des dialectes de la Cisalpine qui nous sont si parfaitement inconnus[2].

D'après Landgraf, *Rosciana,* p. 167, le mot *caballus,* qui est déjà dans Varron, serait celtique d'origine, hypothèse que rend vraisemblable l'emprunt, bien postérieur il est vrai, de noms tels que *uerēdus* « cheval attelé », ou *uertagus* « levrier ». Les mots bien connus *petorritum* et

1. Ces lignes étaient écrites lorsque nous avons retrouvé dans la magistrale étude de Mérimée, *Essai sur la guerre sociale,* p. 86 n. 3, une interprétation identique à la nôtre de ce même passage de Dion Cassius. Il y a là une rencontre dont nous ne pouvons qu'être flatté au plus haut point.

2. Plusieurs inscriptions d'Italie ou de Provence, jadis considérées comme celtiques, sont aujourd'hui répudiées comme telles par les celtisants ; telle est l'opinion de d'Arbois de Jubainville à l'égard des inscriptions Βρατουδε, Ματρεεδο, etc., cf. *Bull. Soc. Ling.,* XLIV, Comptes rendus, p. XXIV.

essedum appartiennent au même ordre d'idées ; de même le curieux *combennōnēs* « compagnons de voiture, de voyage » Festus, *Epit.* s. v. *benna* ; l'usage de la voiture d'osier appelée *benna* par les Gaulois paraît s'être répandu de plus en plus dans les derniers siècles, cf. Scheffer, *De re vehic.*, II, 21. On en trouve un modèle gravé sur la colonne de Marc-Aurèle[1]. C'est pourquoi, au IVe siècle, *combennōnēs* a fort bien pu, avec *commīlitōnēs*, servir de modèle à *compāniōnēs*, lorsqu'il s'est agi de traduire le gothique *gahlaifs*. Le mot *celtis* « burin, ciseau », qui se trouve dans les Gloses de Philoxène et qui a fini par pénétrer dans la latinité générale puisqu'il apparaît dans la Vulgate, est peut-être le résultat d'un de ces compromis italo-celtiques que nous signalions tout à l'heure. La phonétique montre que *celtis* n'est pas latin d'origine, puisque *el-* devant consonne passe à *ol-*, *ul-* ; Skutsch, *Bezzemb. Beitr.*, XXII, 126, considère en effet ce mot comme celtique d'origine. Il est possible — telle est du moins notre opinion — que *celtis* et *culter* « couteau », pour **celter*, primit. **certros*, cf. grec κείρω, ont agi d'autre part réciproquement l'un sur l'autre. La fusion a pu s'opérer à une époque très ancienne, par l'intermédiaire des dialectes italiques du nord. Une question intéressante serait de savoir si la forme vulgaire **curtello* ou **cortello* pour *cultellus*, repose sur une dissimilation récente de *l-l* ou bien si *r* représente directement *r* primitif de **cor- cer-* κείρω, cf. rhét. *curtisch*, engadin *curté* = *cortello*, à côté de *cuntellus* App. Prob., cf. aussi sarde *gortellu* déjà dans les vieilles chartes, aujourd'hui *gorteḍḍu* en campidanien, *curtieḍḍu* en calabrais, *curtiello* en napolitain.

On peut hésiter quant à l'interprétation de la légende RIX sur les monnaies des Ostrogoths d'Italie, cf. Friedländer, *Die Münzen der Ostgoth.*, p. 31. Comme le *ē* gothique, si fréquemment confondu avec *ei* chez Ulfilas, avait sûrement un son très fermé et assez voisin de *ī*, on pourra mettre *rīx* pour *rēx* sur le compte de la prononciation gothique. Encore faut-il que cette graphie constante ait réellement trouvé sa justification dans quelque analogie de la prononciation indigène. C'est pourquoi il n'est pas impossible, à notre sens, que

1. Le mot *bennarius*, dans les glossaires gréco-latins, montre l'extension prise par *benna* dans la basse latinité. Sur les mots celtiques en latin, cf. Dräger, *Hist. Synt.* Einleit., p. XXI sq.

le *rīx* des monnaies gothiques dénonce en réalité **rīx* pour *rēx* dans le latin de l'Italie du nord conformément à la phonétique celtique qui exige régulièrement *ī* pour *ē* ; cf. *Vercingetorīx, Dumnorīx,* v. irl. *rí,* dans le latin de la Transalpine RIGES « rēgis » CIL. XII, 2654, RIGNA, *ibid.*, 975, cf. FILICISSIMAE, *ibid.*, 5402, SINCIR(*u*)M, *ibid.*, 2361, etc. On remarquera que le mot « roi » est une de ces expressions d'un caractère traditionnel et en quelque sorte vénérable, peu accessibles aux changements phonétiques et dont la tradition historique justifie toujours les anomalies. C'est ainsi que dans le serbe de Lusace *kral* « roi », *kralejstwo* « royaume » en regard du polonais *król, królestwo,* a subi l'influence du bohémien *král, království* en raison de l'ancienne suprématie des rois de Bohême sur la Lusace au moyen âge. Rappelons aussi la très curieuse formule portugaise *El Rei* quand il s'agit du roi de Portugal. On peut donc croire qu'au VIe siècle le latin de la Cisalpine conservait encore en quelques régions le vocalisme celtique **rīx* à côté de *rēx rēge,* proprement **reje re,* qui n'aurait effacé que plus tard les derniers vestiges de la forme celtique.

Signalons enfin une ancienne flexion celtique qui pourrait bien se dissimuler dans le très curieux SENATOVS d'une vieille inscription de la Cisalpine, CIL. Suppl. Ital., I, 125. Cette forme, à notre connaissance, n'a pas encore été étudiée par les philologues : nous y voyons la flexion du génitif des thèmes en *-u* conformément à la phonétique celtique. Il faut sans doute poser *-eus* plutôt que *-ous* comme primitif ; *eu* devient *ou* sur une vaste étendue du domaine celtique ; cf. ΤΘΟΥΤΙΟΥΣ sur une inscription du musée d'Avignon, TOVTATI CIL. VII, 84, sur un titre d'Angleterre, *Toutiorix* à côté de *Teutates, Teutomatus.* La Cisalpine paraît avoir hésité entre *eu* et *ou,* cf. Ponsinet, *Mém. Soc. Ling.*, VI, 73 ; remarquons de notre côté que la Rhétie et l'Helvétie ne connaissent que *ou* et qu'elles restèrent, même à la plus basse époque, constamment fidèles à la diphtongue, cf. TROVCETEIVS Momm., *Insc. Conf. Helv.*, 80 ; LOVSONNENSES, *ibid.*, 133 ; NOVSANTIA, *ibid.*, 163 ; TOVTIO, *ibid.*, 284, etc. En Narbonnaise également *ou* celtique persiste très longtemps.

Quoi qu'il en soit, ces faits appartiennent, par leur origine, bien plutôt à l'ancien latin dialectal de l'Italie du nord, aux vieux patois locaux parlés au début de la colonisation romaine le

long des frontières de la Cisalpine. Ce que le provençal et le français doivent aux langues primitives de la Transalpine semble être en fin de compte, c'est-à-dire si l'on veut bien faire abstraction de toute hypothèse qui ne saurait être scientifiquement démontrée, infiniment moins encore. Bornons-nous pour notre part à proposer une explication du franç. *timon* : c'est, croyons-nous, la forme gauloise du latin *tēmo*. On sait que *ē* primitif est prononcé *ī* en celtique, ainsi qu'on vient de le voir pour *rīx* = *rēx*. Remarquons que *timon* rentre dans le même ordre d'idées que *caballus*, *benna*, *petorritum*, *paraue-rēdus* et autres semblables[1]. C'est, il faut bien le reconnaître, la syntaxe française surtout, comme l'ont déjà constaté Ebel et Windisch, cf. *Grundr.*, I, 310 sq., qui paraît porter encore aujourd'hui une incontestable empreinte gauloise, et rien en effet n'est plus légitime ; car, surtout dans des idiomes apparentés, c'est la construction, la syntaxe, l'allure générale de la phrase qui persiste toujours le plus longtemps ; ce sont de longues habitudes psychologiques, indirectement liées à la linguistique, et dont les peuples se débarrassent avec une extrême difficulté. C'est ainsi que des écrivains allemands ou anglais, et surtout italiens ou espagnols, qui écrivent en français, trahissent toujours leur nationalité, souvent malgré l'accoutumance de toute une vie, non par des incorrections proprement dites ou par l'emploi de termes impropres, mais par des tournures, des constructions, de simples associations de mots dénonçant la syntaxe de la langue maternelle, la manière de penser originairement particulière à l'auteur et à sa race. Les traces de la numération celtique relevées dans les numératifs composés du français appartiennent naturellement au même ordre de faits. Thurneysen, *Arch. Lat. Lex.*, VII, 523 sq., a démontré de même que l'expression de la réprocité en français, *s'entretuer, s'entr'aider*, etc., est calquée sur une tournure celtique de signification identique.

La morphologie peut, elle aussi, être influencée dans une certaine mesure lorsque les flexions présentent, dans les deux langues, des analogies évidentes. Aussi serions-nous disposés

1. D'après la prétendue loi des trois consonnes exposée par Niedermann, *E und I im Lat.* Darm. 1897, **tĕksmo* devait donner **tĭksmo*, puis **tĭmo* au lieu de *tēmo* : faut-il croire que le latin gallo-hispanique conserve directement ce vocalisme soi-disant régulier ?

à rapporter partiellement à l'influence celtique le maintien en Gaule du nominatif pluriel *domnī* à côté de l'accusatif *domnōs*; cf. gaulois nomin. **epi*, accus. **epōs*, d'après le v. irl. *eich : eochu*, voir Windisch, *Grundr.*, I, 305, Whitley Stokes, *Celtic declension*, dans les *Bezzemb. Beitr.*, XI, 152 sq. En Italie le maintien du type *domnī* a, comme nous nous proposons de le faire voir, cf. §§ 84 sq., une origine quelque peu différente : néanmoins il pouvait exister dans les régions celtiques de l'Italie un souvenir des vieux nominatifs en *-ī* qui a fort bien pu aider de même à la propagation du système en *-ī* dans la Cisalpine et les contrées du nord à une époque où, par suite de la chute de *s* final, la forme *domnōs* était devenue insuffisante. Comme nous le verrons plus loin, les dialectes italiques, excepté le latin, n'ont jamais connu dans les noms la flexion *-ī* et de fait les vieilles inscriptions dialectales latino-italiques avaient déjà inauguré des nominatifs tels que FILIOS, VIREIS, SCALAS, etc. Déjà en sarde il n'y a plus trace des nominatifs en *-ī*.

En Apulie, où le latin rencontra en face de lui un adversaire particulièrement difficile à déloger, le grec, on constate des phénomènes du même genre ; en particulier les inscriptions de Barium nous montrent la pénétration évidente du latin par de nombreux éléments grecs, cf. Mommsen, *Unterital. Dial.*, p. 87. Ajoutons pour notre part que l'invasion de la flexion *-u*, d'après les génitifs grecs en *-ου*, a dû s'opérer dans ces régions par l'intermédiaire du type *manus*, génit. *manū(s)* avec *-s* caduc devant consonne, ou encore *domus*, génit. *domī* et *domū(s)* puis, sous la pression du grec, extension du génitif en *-ū(s)* : **fīliū*, **deū*, etc., si toutefois cette flexion s'étendait effectivement aux noms communs dans le parler vulgaire de la Grande-Grèce, ce qui n'est rien moins que certain. Un génitif tel que SENATV, CIL. I, 1166, du titulus aletrinas, ne doit naturellement point être cité ici. Un emprunt direct de la flexion grecque nous paraît tout au plus admissible dans les noms propres d'origine hellénique, SOCRATV, CIL, IX, 85, AMMAVRV, *ibid.*, 289, NICOSTRATV·FILIO, CIL. III, 2193, Sućurac près Salones, *Menandrū*, *Apollodōrū* dans les didascalies des *Adelphes* et du *Phormio*. On se souvient du reproche qu'Horace adressait aux Canusiens, *Sat.*, I, x, 30, de mêler leur latin de locutions grecques. On serait tenté de rapporter des constructions telles que *loqui alicui* d'après λαλεῖν τινι, *bene-*

dicere aliquem d'après εὐλογεῖν τινα au langage spécial des écrivains ecclésiastiques. Il n'en est rien : *maledicere aliquem* se trouve pour la première fois chez Pétrone, 96, dans la bouche d'un esclave barbare.

On peut conclure de tout ceci que, dans les deux Gaules, il y eut au moins un commencement d'assimilation entre les dialectes celtiques et le latin, à peu près comme en Italie entre le latin et les idiomes italiques, mais évidemment dans une mesure infiniment moindre, étant donnée la distance déjà sensible qui sépare le celtique du latin. De plus, ce procès d'assimilation fut très promptement entravé par le caractère essentiellement artificiel de la romanisation impériale, par la manière toute systématique et presque savante dont le latin fut imposé aux populations de ces régions, particulièrement à celles de la Transalpine. Le résultat final se borna à une naturalisation du latin infiniment plus rapide et plus intime parmi les peuples de la Gaule que dans les autres provinces de l'Empire. J'aime à croire qu'un Gaulois se sentit très promptement maître de la langue romaine, où il retrouvait le système flexionnel, les procédés de composition et de dérivation, l'allure générale de sa langue maternelle. Chez les Ibères, les Etrusques ou les Numides, il fallut de longs siècles, toute une suite de générations avant que le cerveau des indigènes fût définitivement familiarisé avec l'esprit d'une langue indo-européenne. C'est pourquoi la syntaxe des écrivains africains porte des traces aussi nombreuses qu'incontestables de l'influence sémitique ; c'est même ce que nous connaissons actuellement le mieux de ce fameux latin d'Afrique sur lequel on a déjà tant écrit et sur lequel il reste tant à dire. Il faut seulement se garder de pousser trop loin ce genre d'identifications. Ziemer, *Vergl. Synt. der indo-germ. Comp.*, p. 103, par exemple, rapporte à la grammaire punique le régime du comparatif avec *ā*. Il est certain que cette construction est particulièrement abondante en Afrique et peut effectivement correspondre au מ sémitique ; mais elle n'est pas, tant s'en faut, spéciale à l'Afrique. Dès l'époque d'Auguste, Pomponius Méla, qui était Espagnol, écrit, I, 57 : *Cultores regionum multo aliter a ceteris agunt.* Quant à *regnare super* et autres semblables, ce sont des imitations postérieures du style hébraïque dues aux écrivains ecclésiastiques, cf. Sittl, *Jahresb. Klass. Alt.*, 68, II, 240.

Les rapports linguistiques du latin avec les langues indigènes de la Romania sont, croyons-nous, indiqués presque mathématiquement par les proportions du morcellement dialectal dans chaque province : c'est en Italie, sur le territoire des anciennes langues italiques, qu'il est le plus considérable ; puis vient la Cisalpine, puis la France actuelle ; en Gascogne, en Guyenne et dans tout le sud-ouest du domaine provençal à partir du Rhône, il est déjà beaucoup moins considérable et se réduit encore en Espagne. On voudra bien ne pas oublier que l'italien le plus pur et le plus homogène se parle sur l'ancien territoire des Etrusques, lesquels n'étaient pas indo-européens.

§ 30. — Quant à retrouver dans la phonétique des langues romanes les traces de la prononciation gauloise, ibérique, ligure ou étrusque, nous considérons ces recherches, chères de tout temps aux romanistes, comme absolument chimériques et forcément stériles. Dans la prononciation actuelle de l'anglais d'Irlande, les traces incontestables du celtique sont rares et la plupart des traits caractéristiques de la phonétique ont été contractés postérieurement. C'est exactement ce que nous avons remarqué pour les langues romanes dont la phonétique nous paraît également s'être développée postérieurement au celtique. Sittl, *Lokale Verschied.*, p. 15, s'élève contre l'opinion courante qui rapporte la prononciation du *c* aspiré en florentin à l'influence étrusque, alors qu'il met sur le compte de celle-ci, p. 13 sq., le groupe *ht, tt* pour *ct* en roman. W. Meyer-Lübke, *Latein. Sprache*, § 26, cf. aussi *Gramm. der roman. Spr.*, I, § 650, voit au contraire dans la prononciation *ht* une innovation provinciale, d'accord en ceci avec Diez, Schuchardt, Ascoli et autres savants qui déclarent carrément *ht* d'origine celtique. Thurneysen lui-même, qui se montre en général assez sceptique à l'égard des influences celtiques, cf. *Kelto-roman.*, 7-15, s'est rattaché sur ce point à l'opinion courante. Quant à l'ombrien rehte « recte », uhtur « auctor », osque Úhtavis « Octanius » etc., on ne cite jamais ces formes que pour les écarter tout aussitôt avec une sorte de dédain, cf. W. Meyer-Lübke, *Gramm. der roman. Sprachen*, I, § 649, qui déclare textuellement qu' « il ne faut attacher aucune importance au traitement ombrien des palatales ». C'est pourtant là, croyons-nous, dans les vieux parlers

de l'Italie, qu'il faut chercher la première origine des successeurs romans des gutturales latines et de la plupart des phénomènes réellement anciens de la phonétique romane.

Nous nous proposons précisément, dans les pages qui vont suivre, de montrer que le latin vulgaire est en réalité beaucoup plus ancien qu'on ne le croit généralement et que ses véritables auteurs ne sont autres que ces légionnaires et ces colons italiotes qui, de toutes les parties de l'Italie, l'ont répandu à travers le monde. Que certains phénomènes d'un caractère plus récent et moins général, le *ü* français par exemple, soient effectivement dus à telle ou telle population provinciale[1], la chose est, en elle-même, fort possible, encore que toutes les manifestations phonétiques qui distinguent une langue ou un dialecte ne supposent pas forcément une influence étrangère. Les dialectes vulgaires de l'Inde montrent des traitements phonétiques tellement identiques à ceux des langues romanes que, si le prâcrit ou le pâli étaient originaires du bassin méditerranéen, on serait obligé de croire à une influence européenne. Personne cependant n'a jamais rapporté au celtique ou à l'ibérique la réduction de *kt*, *pt* à *tt* en prâcrit ni le passage de *p t* intervocaliques à *v d* ni la chute de *g d v* en syllabe médiale. Pourquoi de même les Gallo-Romains — et cela à une époque qui peut être très récente — n'au-

1. Le son *ü* paraît s'être produit indépendamment sur un grand nombre de points du domaine roman, non seulement en Gaule, dans la Cisalpine, en Rhétie, mais encore dans certaines localités de l'Italie du sud, de l'Albanie et du Portugal. De plus, *ü* rhétique n'est pas contemporain de *ü* français et dans la France elle-même, *ü* de l'Ile-de-France ne correspond point exactement à *ü* normand ou à *ü* picard, cf. W. Meyer-Lübke, *Gramm.*, I, §§ 48 sq., § 646. Remarquons que la question de *ü* en français est un problème toujours ouvert et qui mériterait d'être étudié à nouveau. Pour notre part, nous sommes assez sceptique à l'égard de l'antiquité de *ü* en Gaule, et cela pour des motifs que nous avons exposés jadis dans les séances de la Société de Linguistique de Paris. Il y a en France un petit village des bords de la Seine nommé aujourd'hui *Morsan*. C'est une ancienne ferme des Carolingiens désignée sous le nom de *Murcinctus* dans le *Polyptyque d'Irminon*, publié par Guérard, Paris, 1836, cf. aussi Littré, *Études sur les Barbares*, p. 220. Ainsi, au IXe siècle, après la syncope vocalique, *mūro cinctu* passe à *mur ceint* et, le premier élément devenant atone, nous voyons l'ancien *ū* tonique libre de *mūro* passer encore à *ū* ou *o*, analogiquement *o*, *mur-ceint*, d'où *Morcent*, *Morsan*. Donc, au IXe siècle, *ū* libre devenant accidentellement *ū* entravé, peut encore passer à *ü* comme *ū* entravé ancien. Une prononciation *ü* semble donc exclue avant le IXe siècle et tout au moins pour cette région.

raient-ils pu spontanément articuler *ü* au lieu de *ū*, comme la chose est arrivée aux Grecs, aux Illyriens, aux Slaves, aux Italiotes, cf. ombr. *pir* = grec πῦρ, osque tiurrí = lat. *turrim*, aux Latins eux-mêmes, cf. *maxumus-maximus; Virtute* ubi *i* scribitur et paene *u* enuntiatur, Vel. Long. 2219 P; *Vir* non *uyr, uirgo* non *uyrgo, uirga* non *uyrga*, App. Prob. 198, 20; BYRIS (*uiris*) CIL. VI, 3722 *a?* D'autre part, on oublie trop que les Barbares n'étaient nullement livrés à eux-mêmes lorsqu'ils apprirent le latin, mais qu'ils s'y exercèrent sous plusieurs générations dans le contact et sous la surveillance constante de Romains d'origine. Il ne saurait donc être douteux que leurs organes phoniques finirent par se plier assez bien aux exigences de la prononciation latine, — ce qui, nous l'avons dit, n'avait pas été le cas pour les Italiotes, dont l'éducation latine s'était faite dans de tout autres conditions, d'une manière naturelle et libre, et surtout sans le contrôle d'une langue officielle fixée par la littérature. Pour notre part, nous sommes persuadé que si le français ou l'espagnol reflétaient réellement la prononciation celtique ou ibérique, l'élément latin y serait bien autrement déformé et méconnaissable.

§ 31. — Nous sommes donc ramenés à l'opinion de Littré, *Hist. de la lang. franç.*, Introduct., qui, conduit par des raisonnements abstraits, nous paraît avoir touché juste, lorsqu'il déniait aux idiomes barbares une part vraiment active dans la formation des langues romanes. Nous arrivons ainsi à cette conclusion qu'une *rusticitas* proprement dite, telle que l'admet Sittl, est inadmissible pour les provinces de l'Empire romain. Le morcellement dialectal ne commence ici que lorsque l'usage du latin a pénétré les couches profondes de la population indigène et s'y est complètement acclimaté, ce qui nous reporte dans le courant du IVe siècle environ. Jusque-là, en vertu même du caractère tout spécial affecté par la romanisation impériale, il n'y a pas réellement de dialectes rustiques dans les provinces et le latin vulgaire en usage dans les différentes contrées de l'Empire ne varie qu'en tant que les colonies romaines du pays — source principale d'où le latin se répand peu à peu à travers la province entière — ont elles-mêmes contracté des particularités linguistiques caractéristiques pour la région. Ces particularités, dont il nous restera à rechercher la nature et l'étendue, sont d'ailleurs perpétuel-

lement combattues et entravées par les translocations, les levées de troupes, les renouvellements de la population coloniale, les permutations de fonctionnaires, les relations commerciales et administratives.

On doit en effet, nous ne saurions trop le répéter, tenir soigneusement compte des conditions tout à fait spéciales dans lesquelles s'est propagé le latin sous l'administration impériale. On chercherait vainement dans l'histoire de l'humanité quelque chose de comparable à ce qui s'est passé en Europe pour la langue latine. Tout au plus pourrait-on trouver quelque semblant d'analogie dans la prodigieuse fortune de l'arabe à travers le monde musulman, en Égypte, en Syrie, dans le Moghreb : là aussi nous voyons tout à coup s'élever du fond du désert un idiome d'humbles origines qui, dans un essor immense, vole d'un bout à l'autre du monde, prend pied dans tout l'Orient, s'y propage, s'y développe avec une rapidité presque foudroyante, et s'y conserve même sous sa forme vulgaire avec une étonnante homogénéité, une unité que n'entament ni les siècles qui passent ni l'étendue d'un empire colossal[1]. C'est que l'arabe portait avec lui le prestige de la religion, plus puissant encore que celui de la victoire.

Or, il y a toujours quelque chose de factice, un but déterminé et voulu, c'est-à-dire une certaine part de convention, dans l'adoption d'une même langue par des peuples de différentes races et jusque-là séparés par l'histoire. C'est, autant que la contrainte politique et les nécessités administratives, le besoin de posséder en commun un même instrument de communication qui élève ainsi un dialecte au rang de langue universelle. Il ne s'agit plus dès lors d'une langue spontanément développée, vivant librement et sans entraves de sa vie propre, avec tous les caractères d'une individualité marquée ; l'unité s'impose à elle, par la force des choses, comme la condition même de son existence et, favorisée par un gouvernement centralisateur, c'est cette indispensable unité qui

1. Sans doute, il y a une différence entre la prononciation arabe de l'Égypte ou du Moghreb et celle de la Syrie ou du Levant ; les uns articulent *j* ce qui pour les autres sonne *g*. Il y a une quantité de mots de l'arabe d'Algérie qu'on ne connaît pas au Soudan ou en Égypte et réciproquement. Les Turcs, les Persans, les Levantins, les Syriens ne parlent pas l'arabe de la même manière ; mais du moins le fond de la langue, les flexions, la syntaxe, la grammaire, les racines, les pronoms sont sensiblement les mêmes partout.

partout réglemente la langue, qui la dirige, la maintient, l'arrête dans son évolution dialectale, l'immobilise en quelque sorte, exactement comme nos langues littéraires modernes régies par nos Académies et nos ordonnances officielles. Il s'est passé pour le latin de l'Empire romain quelque chose d'analogue en somme à ce que nous avons pu observer de nos jours au Canada avec le chinook de l'ancienne compagnie d'Hudson, qui était une sorte d'anglo-français artificiellement déformé à l'usage des Indiens et destiné à être compris par toutes les tribus. Seulement, les Romains ne mutilèrent point leur langue avant de l'imposer aux Barbares : bon gré, mal gré, les peuples apprirent le latin tel qu'il était et en firent la langue de l'univers.

III

CONSTITUTION DU LATIN D'ITALIE

Sommaire : §§ 32-34. L'unification de la langue vulgaire et la disparition des anciens patois latino-italiques ; les patois combattus par la langue officielle. — § 35. La Guerre Sociale, date critique dans l'histoire d'Italie. — § 36. Les anciens dialectes du Latium. — § 37. État des Italiotes avant la Guerre Sociale : la latinisation de l'Italie. — § 38. Le latin chez les peuples sabelliques. — §§ 39-40. L'ombrien ; les Tables eugubines et leur chronologie. — §§ 41-42. Persistance des dialectes osques : survivances modernes. — §§ 43-44. Caractères du latin dialectal de l'Italie avant la Guerre Sociale ; l'Ombrie, le Picénum, le latin de l'Italie du Nord. — §§ 45-49. Les anciens patois locaux chez les Péligniens, les Marses, les Vestins, dans l'Italie du Sud ; premières contaminations de l'osque par le latin. — §§ 50-52. La Guerre Sociale et ses résultats en Campanie, dans le Samnium et la Lucanie ; chronologie de la Table de Bantia. — §§ 53-54. Repeuplement de l'Italie du Sud et ses conséquences linguistiques. — §§ 55-56. Constitution de la nationalité italique et unification du latin vulgaire d'Italie.

§ 32. — C'est donc bien en dernière analyse, et bien entendu d'une façon très générale et qu'il faut se garder de considérer comme absolue, le latin vulgaire plus ou moins uniforme, le latin des inscriptions impériales, que nous trouvons à la base du latin provincial[1] et des langues romanes. C'est celui qu'a décrit Jordan sous le nom de latin municipal et que Max Bonnet considère comme identique avec le latin littéraire lui-même. Nous avons examiné dans quelle mesure et avec quelles restrictions la thèse du savant français peut être acceptée comme répondant effectivement à la véritable nature du latin vulgaire impérial. Nous arrivons à présent à une question infiniment plus compliquée et qui, semble-t-il, n'a été jusqu'ici élucidée que d'une manière très imparfaite. Il s'agit des relations tant linguistiques qu'historiques qui doivent

1. Nous distinguons le *latin provincial*, c'est-à-dire la langue généralement en usage dans les provinces, particulièrement en dehors de l'Italie, et le *latin d'Italie*, qui est plus spécialement la latinité en usage dans la Péninsule, particulièrement à l'époque républicaine.

avoir forcément existé entre l'ancien latin polydialectal de l'Italie, tel que Sittl l'a esquissé dans ses *Lokale Verschiedenheiten,* et ce latin vulgaire de l'Empire, à peu près le même dans toutes les provinces. Comment la langue latine, après s'être divisée en dialectes et en patois locaux, a-t-elle par la suite recouvré son unité? Comment l'idiome vulgaire, à l'origine nettement distinct et profondément séparé dans ses dialectes de l'idiome littéraire et officiel, s'est-il débarrassé insensiblement des particularités dialectales qui le distinguaient pour rejoindre de plus en plus la langue littéraire? Vers quelle époque enfin les anciens dialectes du latin d'Italie commencent-ils à s'effacer devant le latin littéraire et cette forme générale de la langue parlée qu'on peut dénommer la κοινή impériale? Comment celle-ci est-elle née et quelle est à cet égard la situation respective de l'Italie, des colonies et des provinces? Ce sont là autant de points distincts qu'il importe d'examiner en détail.

§ 33. — Constatons tout d'abord qu'entre le latin polydialectal de l'ancienne Italie, lequel est trop formellement attesté par l'étude rationnelle tant des inscriptions latines archaïques que des inscriptions italiques elles-mêmes, pour pouvoir être en aucune façon mis en doute, — et le latin général en usage sous l'Empire, il ne saurait être question d'une solution de continuité à quelque degré que ce fût. Les dialectes italo-latins, développés après la conquête de l'Italie, et qui sont nés naturellement de la fusion plus ou moins intime du latin prélittéraire avec les idiomes italiques, sont des produits linguistiques naturels, éclos spontanément, et dont la vitalité, s'affirmant de siècle en siècle davantage, fait perdre graduellement du terrain aux langues italiques primitives. Déjà au moment où éclate la Guerre Sociale, une quantité de ces anciens dialectes ont définitivement succombé ou pour mieux dire se sont complètement fondus dans les dialectes locaux du latin; Varron, qui était Sabin d'origine, ne paraît pas comprendre sous la dénomination de *sabina lingua* autre chose que le latin dialectal de la Sabine. Or, cet ancien latin polydialectal de l'Italie n'est jamais mort d'inanition, comme plus tard le celtique ou l'étrusque; le latin impérial ne lui a point été substitué sans intermédiaire, comme il a remplacé un beau jour le celtique et l'étrusque: d'où il résulte

que le latin impérial est sorti d'une transformation lente, graduellement poursuivie, des anciens dialectes eux-mêmes.

Le latin littéraire n'a point été imposé tout-à-coup par l'administration romaine aux populations italiotes ; ce n'est point une forme nouvelle de la latinité, d'un caractère purement officiel, substituée violemment aux vieux dialectes. Car, s'il en avait été ainsi, ces dialectes se fussent maintenus beaucoup plus longtemps à côté de la langue officielle, ainsi qu'il arrive régulièrement lorsque la ligne de démarcation qui sépare deux idiomes distincts continue d'être sentie et observée. Les anciens dialectes latino-italiques eussent infailliblement transmis leurs principales particularités aux patois italiens parlés aujourd'hui dans les mêmes régions ; or, s'il est vrai que l'italien conserve un grand nombre de ces particularités et des vestiges particulièrement importants de l'influence italique primitive, on n'observe toutefois qu'assez exceptionnellement une survivance patoise directe affirmée par un grand nombre de traits à la fois. Le fond des dialectes italiens est sensiblement le même que celui des autres langues romanes : c'est, avec une unité un peu moins accusée peut-être, le latin impérial, le latin municipal de Jordan que nous trouvons, ici encore, à la base de la langue moderne. Il faut donc que peu à peu une fusion intime soit intervenue entre les deux formes de latinité ou mieux encore, il faut que les patois latins de l'époque archaïque se soient insensiblement rapprochés de la langue littéraire et officielle, à mesure que le prestige de celle-ci grandissait et que l'administration romaine, plus forte et plus étendue de jour en jour, faisait plus profondément sentir son influence et son empire. De même que les langues primitives du Latium et bientôt celles de l'Italie avaient fini par se fondre dans la *rusticitas* archaïque des premières colonies, de même ces dialectes mixtes latino-italiques s'altérèrent insensiblement au contact intime et incessant du latin officiel et finalement fusionnèrent avec lui en une sorte de compromis naturel où la langue littéraire eut, comme il était juste, la part du lion ; une dissolution radicale des vieux dialectes s'ensuivit bientôt et, d'année en année, avec les progrès croissants de la puissance romaine, ce langage hybride, moitié dialectal et moitié littéraire, s'épura, se perfectionna, s'unifia jusqu'à se rapprocher de très près du latin purement littéraire.

De nos jours, les patois de nos campagnes cèdent peu à peu le pas à la langue littéraire, sous l'action des écoles, du service militaire obligatoire, des administrations publiques, de la prédication dans la langue commune, des relations commerciales, des chemins de fer, etc. Le patois commence par s'altérer par une invasion de plus en plus considérable de mots, de locutions, de tournures provenant de l'idiome littéraire ; puis il se désagrège par l'emploi simultané de formes littéraires et de formes patoises, si intimement unies parfois qu'il est malaisé à première vue de décider ce qui appartient en propre au patois primitif et ce qui est emprunté. Un savant français, Gilliéron, *Patois de Vionnaz,* cf. aussi *De la Vitalité des Patois,* dans les *Et. rom. G. Paris,* p. 459 sq., a étudié d'une manière extrêmement intéressante cette pénétration des patois par la langue littéraire. Il nous apprend par exemple que, sur une route directe reliant deux villes de langue française, les patois des villages intermédiaires sont arrêtés à différentes étapes de leur développement linguistique : le français littéraire des villes entrave ainsi la formation patoise et tue peu à peu la vitalité des parlers rustiques, cf. *Vital. des Patois,* p. 460. L'isolement absolu d'un patois est d'autre part la condition essentielle de son développement libre, *ibid.,* p. 461, sq. Les contacts et les échanges entre patois voisins interviennent aussi au procès en qualité d'agents destructeurs ; bientôt le nivellement est accompli sur une vaste région où circule un parler essentiellement composite, constitué par un fond de langue littéraire dans lequel nagent les débris des anciens patois ; enfin, dans une dernière phase, il ne reste plus de ceux-ci, outre un certain nombre de mots et d'expressions dont il est le plus souvent impossible d'indiquer la provenance première, qu'une prononciation spéciale dénonçant l'origine provinciale, ce que nous appelons l'*accent du terroir*, ce qui trahissait les Italiotes à l'oreille de Quintilien, XI, III, 31.

§ 34. — Telle est, dans notre conception, l'origine du latin vulgaire impérial[1]. Qu'on n'objecte point que les conditions

1. L'expression *latin impérial* est assez impropre, puisque le procès inauguré par la langue littéraire commence en réalité sous la République et fait, sur certains points, sentir ses effets antérieurement à l'Empire.

de la vie moderne ne sauraient être prises comme terme de comparaison à l'égard de la vie antique et que ce qui se passe aujourd'hui grâce aux chemins de fer et à l'instruction obligatoire est inadmissible pour le temps de César ou d'Auguste. Ce serait se tromper étrangement que de méconnaître ce réseau de liens étroitement serrés qui, par-dessus le moyen âge, relie la société moderne non seulement aux institutions mais aux principes sociaux eux-mêmes sur lesquels Rome a fondé la conception de l'État. Il n'est peut-être pas un seul des mille rouages compliqués qui constituent notre administration moderne qui n'ait dans quelque recoin de l'édifice romain son modèle ou son analogie. Des deux côtés, le principe est le même et le but est identique : la concentration de plus en plus accentuée de toutes les forces actives de la nation entre les mains du gouvernement central, le sacrifice de toutes les libertés particulières à la liberté commune, et l'abandon de celle-ci à la discrétion de l'État. Il y a ainsi une opposition absolue entre la conception unificatrice et centraliste de l'État chez les Romains ou chez les nations modernes et le système du moyen âge, où le particularisme le plus développé et le plus divisé qu'il y eut jamais laissait à cette multitude de petites unités autonomes son évolution libre, tout en maintenant l'unité centrale, la hiérarchie féodale soumise elle-même à l'autorité toute spirituelle de l'Eglise. C'est naturellement la langue, expression infaillible de l'état social et moral des peuples, qui reproduit le plus nettement, avec une précision mathématique, l'antagonisme des deux systèmes.

Au moyen âge, c'est la division politique poussée jusqu'à l'extrême, l'autonomie de chaque château avec la bourgade couchée à ses pieds : c'est aussi la division dialectale sans cesse croissante, le morcellement à l'infini en dialectes, en sous-dialectes, en patois et en parlers locaux. C'est la division des ordres et des classes, la séparation des populations urbaines et rurales, la stabilité des hommes comme des choses, la destination de chacun marquée d'avance et immuable, sans la possibilité même d'un changement. Dans l'Empire romain, ce sont des levées d'hommes jusqu'aux derniers confins de l'univers, depuis les déserts de Syrie jusqu'aux lacs de la Calédonie, depuis les rivages africains jusqu'aux forêts germaines ; ce sont des armées, toujours des armées nouvelles que réclame le gouvernement de Rome ; ce sont des popula-

tions entières arrachées au sol natal et emmenées en troupes d'esclaves dans des marches de dix mille lieues, des déportations en masse, des mélanges de races combinés avec une science systématique de maîtres de haras, des peuples entiers transportés au loin afin qu'ils oublient jusqu'au nom même de leur patrie ; car il n'y a qu'une seule patrie, comme il n'y a qu'un seul maître : *Senatus Populusque Romanus*. Ce sont là, il faut l'avouer, des procédés énergiques capables d'effacer en peu d'années chez les vaincus toute trace d'une nationalité distincte, admirablement faits en tout cas pour favoriser la centralisation et l'unification de l'Empire. On conçoit que, dans ces conditions, la dissolution et la ruine totale des langues et des dialectes locaux devaient survenir à brève échéance, en Italie surtout où ces incessants mouvements de populations, ces échanges, ces envois et ces rappels de colonies étaient pratiqués dans des proportions encore infiniment plus vastes que dans les provinces. Rome en effet avait beaucoup plus à craindre des Italiotes, ses voisins immédiats et bientôt ses égaux par la civilisation comme ils l'étaient déjà par la race, que des Ibères ou des Illyriens. Les guerres séculaires contre les Latins, les Eques, les Samnites justifiaient ces craintes par de dures expériences et la Guerre Sociale montra bientôt que la destruction impitoyable des anciennes nationalités italiques pouvait seule assurer le salut de Rome.

§ 35. — Déjà sous les Gracques, le Sénat avait pressenti le danger et cherché à le conjurer, tantôt en écoutant la rogation du consul Fulvius Flaccus qui, par une politique habile ou peut-être personnellement intéressée, voulait ouvrir pacifiquement aux Italiotes les droits et les privilèges des Romains, Valère Maxime, IX, v, 1 ; tantôt, ce qui était plus habile encore, en les dispersant dans les colonies sous couleur de leur accorder des privilèges jusque-là réservés aux Latins. C'est ainsi que C. Gracchus conduisit en qualité de triumvir une colonie nouvelle de six mille Italiotes par delà la mer, sur les ruines de Carthage, Appien, *Bell. Civ.*, I, 24. Un peu plus tard, ce sont douze colonies à la fois, uniquement composées d'Italiotes, que M. Livius Drusus proposa de fonder, dans le double but de gagner la confiance des populations italiques et d'affaiblir leurs masses menaçantes. Plutarque,

C. Gracch., IX. Bientôt c'est Saturninus qui, suivant la même politique, fait voter la loi Apuleia, par laquelle sont envoyées en Gaule plusieurs colonies d'Italiotes assimilées aux colonies latines, Appien, *Bell. Civ.*, I, 29. Ces mesures tardives furent inefficaces et les horreurs de la Guerre Sociale ramenèrent pour la Ville éternelle les angoisses de l'invasion gauloise, les jours néfastes de Brennus et d'Annibal. Elle comprit qu'elle ne devait son salut qu'à la désunion de ses adversaires et à leur inexpérience politique. Ce fut un avertissement dont elle sut profiter ; ses représailles furent terribles.

La lex Iulia municipalis, il est vrai, dictée au milieu du péril de la guerre, et la loi Plautia, plus favorable encore à ceux des Italiotes qui déposeraient les armes, pouvaient passer pour des actes de clémence et de pardon : des esprits peu clairvoyants pouvaient croire qu'en effet le peuple romain savait, comme dit Virgile, abattre l'orgueil des rebelles et épargner les vaincus. En réalité, la loi Julia, en accordant aux Italiotes le droit de cité, les anéantissait comme nation en substituant des tribuns romains aux préfets indigènes qui les avaient jusque-là administrés. Les Samnites ne s'y trompèrent point; ils refusèrent avec indignation le bénéfice dérisoire de la loi et il semble bien que les Lucaniens suivirent leur exemple ; en tout cas, nous ne les avons trouvés nulle part, ni chez Appien, ni chez les autres historiens de la guerre, parmi les peuples de la confédération italique qui, comme les Marses, les Péligniens, les Vestins, sont expressément cités parmi les bénéficiaires de la nouvelle loi. Alors commença pour les insoumis le plus douloureux calvaire qu'un peuple ait jamais enduré dans la longue histoire des cruautés humaines. Ce fut Sylla qui se chargea de châtier le Samnium ; il était à la hauteur de sa tâche. Le Samnium disparut littéralement sous les ruines et les Samnites dans le sang ; Strabon lui-même, V, p. 249 C., ne peut dissimuler son effroi en parlant des ravages inouïs qui ruinèrent ce malheureux pays, décimèrent ce peuple héroïque qui, meurtri et vaincu, inquiétait encore les maîtres du monde. « Rome, disait Sylla, ne sera tranquille que le jour où il n'y aura plus de Samnites ». Ils disparurent effectivement : ce furent les soldats du dictateur, avec des milliers de ses créatures, qui vinrent occuper les terres des victimes et s'emparer de leurs biens. Tel est l'oubli où tomba

cette terre glorieuse que pas un des historiens anciens n'a songé à relater l'époque où les Romains daignèrent enfin l'assimiler au reste de la péninsule et accorder à ses habitants le *ius cuitatis optimo iure*.

Ainsi, l'Italie sortit des mains de Sylla définitivement soumise, domptée à jamais, docile à tous les ordres de Rome, mais affaiblie et ruinée, épuisée d'hommes et d'argent. Une des belles communications de Dureau de la Malle à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Comptes rendus*, t. XII, *Sur la dépopulation de l'Italie sous Sylla*, a montré, à l'aide de calculs exacts et de déductions rigoureuses, que la population de la péninsule se trouvait, à la mort du dictateur, amoindrie dans d'effrayantes proportions ; des régions entières avaient été transformées en déserts, des villes jadis florissantes n'étaient plus que des ruines. L'Italie du Sud, foyer principal de la guerre, souffrit naturellement le plus ; le Sénat lui-même finit par s'inquiéter et s'efforça de repeupler ces ruines et ces solitudes. Le pis était que Rome elle-même avait perdu beaucoup de ses habitants ; car, aux horreurs de cette Guerre Sociale, où des légions entières avaient été décimées, s'étaient jointes les proscriptions de Marius, puis celles plus terribles encore de Sylla, et cette fureur du meurtre, cette folie du sang avait encore réduit, et dans des proportions alarmantes, le chiffre de la population. C'était le mal séculaire de Rome qui reparaissait, plus menaçant et plus noir, cette pénurie d'hommes libres dont elle avait si souvent souffert et qui resta toujours sa grande faiblesse.

Il est étrange que Littré, dans ses *Études sur les Barbares*, n'ait pas compris ce défaut capital de l'organisation romaine ; il vante au contraire cette pépinière inépuisable d'hommes et de soldats d'où, à l'entendre, le Sénat tirait sans compter ses légions ; l'illustre savant français ajoute textuellement, p. 11, que Rome « ne souffrit jamais de cette pénurie d'hommes, de cette *oliganthropie*, comme on disait, qui réduisit à rien les cités de Sparte et d'Athènes. » Venant d'une autorité telle que Littré, l'assertion mérite certes d'être contrôlée avec un soin d'autant plus sévère qu'au point de vue linguistique la question a, comme nous le verrons, une importance de premier ordre. Il n'est pas besoin d'ailleurs d'aller chercher bien loin la réfutation et, tous ceux qui ont quelque peu étudié l'histoire des institutions romaines savent bien que le recru-

tement des armées fut une des difficultés constantes contre lesquelles le Sénat eut à lutter pendant toute la durée de l'État romain. C'est un fait patent que les guerres perpétuelles, en décimant les légions, en affaiblissant les citoyens, en usant promptement leurs forces physiques, en exigeant sans cesse le renouvellement des cadres militaires, réduisait d'année en année le contingent d'hommes libres disponibles, tandis que le nombre des esclaves, grossissant après chaque campagne, augmentait dans des proportions inquiétantes, inondait l'Italie d'étrangers de toutes races dont le flot montant menaça tant de fois d'engloutir Rome sous une invasion servile. Déjà en 387, dans les premiers temps de la République, Licinius Stolon avait voulu parer au danger et, dans sa loi agraire, il avait ordonné qu'à l'avenir toute exploitation agricole compterait au moins un tiers d'hommes libres, cf. Appien, *Bell. Civ.*, I, 8. Du temps des Gracques, la misère des plébéiens était devenue telle et les rigueurs du service militaire pesaient sur eux si durement que bientôt, dit Plutarque, *Gracch.*, VIII, ils ne désirèrent plus d'élever des enfants, de sorte, ajoute l'historien grec, « que l'Italie allait être complètement dépeuplée d'hommes libres et remplie seulement d'esclaves barbares ». La pensée que, si les Gaulois repassaient les monts ou si les esclaves brisaient leurs fers, Rome n'aurait personne à leur opposer, inquiéta, dit-on, Tibérius Gracchus et lui inspira de remettre en vigueur la loi de Licinius Stolon.

C'était une mesure trop insignifiante pour pouvoir efficacement conjurer le mal qui, après la Guerre Sociale, avait pris les proportions d'un péril redoutable. Des réformes radicales s'imposaient : on eut recours enfin à la seule politique raisonnable dans un empire aussi vaste ; Rome ouvrit ses portes aux Italiotes, en fit des citoyens romains, favorisa les affranchissements d'esclaves (le grand moyen employé plus tard par les Empereurs pour se procurer des soldats) ne songea plus qu'à s'assimiler ses vaincus, à unifier l'Italie, à en faire réellement un seul et même pays, à y susciter enfin une nation unique, homogène et forte qui, dans la péninsule entière, s'appelât le peuple romain. Telle sera la politique de César et d'Auguste et, si le vainqueur de Pharsale envoya encore quatre-vingt mille Italiotes en une fois coloniser les nouvelles provinces, il eut soin de décréter que nul citoyen romain de vingt jusqu'à quarante ans n'aurait le droit de

demeurer hors de l'Italie plus de trois années consécutives, hormis le cas de service militaire.

§ 36. — On conçoit que des révolutions politiques et sociales aussi profondes ne laissèrent pas d'avoir un retentissement égal sur le latin et les autres langues parlées en Italie. Jusqu'à l'époque des Gracques, c'est-à-dire jusqu'au milieu du IIe siècle environ, Rome s'était renfermée vis-à-vis de l'Italie dans une sorte d'isolement superbe et dédaigneux, jalouse de ses privilèges et de sa puissance, s'efforçant de tenir rigoureusement à l'écart tout ce qui n'était pas romain d'origine. Les Latins et les peuples qui leur avaient politiquement été de bonne heure assimilés, ce que les Romains appelaient le *Latium adiectum*, les Herniques, les Sabins (*ius ciuitatis* dès l'année 267 av. J.-C., avant la première guerre punique), les Volsques (*ius ciuitatis* pour Fundi, Formiae, Arpinum en 187, cf. Liv., XXXVIII, 36; Cic., *Off.*, I, XI, 35) formaient à cette époque entre Rome et les autres Italiotes une zone intermédiaire favorisée qui, grâce aux privilèges accordés, devait perdre assez promptement le souvenir de l'autonomie ancienne de chaque cité et de ses vieilles traditions nationales. Leurs rapports avec Rome, en raison du voisinage même, étaient intimes et constants; on sait par Tite-Live, XXV, 3, qu'ils participaient avec les Romains aux votes dans les comices judiciaires. Il est donc hors de doute que la langue de Rome, qui dès le VIe siècle avant notre ère, était déjà la métropole de l'ancienne ligue latine, s'était solidement établie dans toute cette région et circulait sûrement à côté des vieux idiomes indigènes déjà mourants et des différents patois locaux nés du mélange de la population primitive avec les colons romains du VIe et du Ve siècles, par exemple à Velitrae[1] colonisée dès 493, cf. Liv., II, 31 et 34. Les relations de plus en plus fréquentes avec la métropole, l'affluence toujours plus grande des colons, les échanges, le trafic journalier des agriculteurs latins sur les marchés romains, la politique et la guerre devaient réduire chaque jour le rôle des patois locaux au profit du latin de Rome. C'est ainsi que de nos jours, comme nous l'avons dit, le parler des grandes villes s'étend

1. Mommsen pense que la colonie de Velitrae fut rappelée par la suite; la persistance du volsque dans cette ville s'expliquerait ainsi au mieux.

constamment au delà de leurs murs et gagne peu à peu la banlieue entière, sur des distances de plusieurs lieues.

Que ce latin général des paysans du Latium fût fort éloigné, au moment de la Guerre Sociale, du latin officiel de Rome, c'est ce qu'il serait puéril de contester; les inscriptions sont là, qui nous montrent les dialectes locaux de Lanuvium, de Préneste, de Tusculum, de la Sabine, du pays des Herniques encore pleins de vitalité et, lorsque nous chercherons à déduire des faits épigraphiques une chronologie plus rigoureuse, nous verrons qu'ils ont dû se maintenir au moins jusqu'à la mort de César, sans jamais d'ailleurs disparaître complètement; il y a telle ou telle locution, telle ou telle dénomination spéciale, telle ou telle particularité phonétique que l'on peut encore atteindre çà et là dans les patois modernes de ces régions, comme le dernier fil d'une trame usée sous une étoffe rajeunie. D'autre part les conditions mêmes de la vie antique ne permettent point de penser que ces petits dialectes locaux fussent encore à cette époque bien nettement séparés entre eux et qu'ils n'aient exercé déjà les uns sur les autres une série d'actions et de réactions essentiellement préjudiciables à leur intégrité. Nous voyons à tout instant les grammairiens signaler comme propre à tel district ou à telle ville des formes qui apparaissent ensuite sur les inscriptions d'une région infiniment plus étendue. Ces mélanges de dialectes sont en rapport direct avec l'importance et la fréquence de leurs contacts; certains îlots de l'Archipel grec, certains villages des Pyrénées ou des Alpes peuvent conserver durant des siècles leurs patois exempts de toute influence de la part des patois voisins, mais la chose est inadmissible pour une région aussi fréquentée, aussi pleine de mouvement, aussi perpétuellement agitée que l'étaient l'ancien Latium et la banlieue romaine. De ces croisements incessants des parlers locaux a dû sortir de bonne heure un dialecte mixte et instable, aux formes indécises et troublées, en tous points analogue à ce que nous observons en France par exemple dans certains petits ports de la Manche fréquentés à la fois par des pêcheurs normands et picards, où l'on prononce indifféremment *ce* ou *che*, *chalut* ou *calut*, etc.[1].

1. Nous avons pu nous-même étudier le langage mixte des pêcheurs du port de Dieppe en 1891.

Lorsqu'un dialecte se laisse pénétrer par des éléments hétérogènes, il est condamné à une dissolution rapide, et c'est toujours la langue officielle qui profite de cette sorte d'atrophie linguistique. Ajoutons que les relations constantes des Latins avec Rome imposaient à ceux-ci la connaissance de la langue officielle. On oublie trop d'ordinaire que la langue a avant tout un but pratique d'où dépend son existence : du jour où elle ne répond plus aux nécessités pratiques de l'époque, du jour où elle se trouve trop imparfaite ou trop restreinte dans son domaine géographique pour satisfaire aux exigences des relations sociales, commerciales ou administratives, elle est perdue sans retour, comme tout ce qui est inutile ou sans emploi efficace ; on l'abandonne peu à peu pour une forme de langage plus usuelle et d'un emploi plus vaste, comme on quitte une cabane devenue trop étroite pour une maison plus spacieuse et plus commode. C'est ce qui arrive en ce moment pour nos patois modernes, c'est ce qui est arrivé au moyen âge pour les dialectes slaves de la Baltique, ce qui arrivera bientôt pour le live et d'autres langues de la famille finnoise. cf. Thomsen, *Beröringer mellem de finske og de baltiske Sprog,* p. 20 sq. Les habitants de l'Ager romanus et les Latins autonomes qui se rendaient à Rome pour trafiquer, voter aux comices judiciaires, assister aux jeux, écouter quelque discours de Sulpicius Galba ou de Lélius, applaudir Plaute ou Turpilius, revenaient chez eux tout imprégnés de latinité littéraire et sans doute déjà pleins de dédain pour les rudes archaïsmes de leur *rusticitas*. Du temps de Cicéron, celle-ci, on n'en peut douter, conserve encore beaucoup de ses particularités anciennes, sa prononciation dure et caractéristique, ses mots surannés ou bizarres, cette foule de termes sabins que Varron rapportait aux origines mêmes de la langue latine. Mais déjà Verrius Flaccus, Quintilien, Aulu-Gelle et les écrivains de l'époque impériale ne citent plus guère en général les formes rustiques que de seconde main, d'après Varron, Cicéron ou les anciens auteurs : fréquemment les expressions *rustici dicebant*, *rustico sermone significabat* et autres semblables reviennent sous leur plume, attestant que l'ancienne *rusticitas* du Latium avait définitivement disparu, qu'elle n'existait déjà plus que comme un souvenir effacé d'un temps où les populations rurales parlaient encore des dialectes particuliers, distincts du latin de la capi-

tale. On peut donc, croyons-nous, penser avec quelque vraisemblance que sous Auguste, après les perturbations apportées par la Guerre Sociale et la dictature de Sylla, après les grandes expéditions entreprises par César et qui exigèrent dans tout l'Empire un immense déplacement d'hommes, après que Rome eut enfin inauguré la politique féconde de l'assimilation, les vieux dialectes du Latium et des pays limitrophes avaient définitivement partout fait place à un langage uniforme, à une langue commune de toutes les populations de cette région qui, malgré une forte empreinte sabine ou volsque, était déjà tout à fait voisine du latin littéraire. C'est ainsi, croyons-nous, que se constitua peu à peu, d'abord dans le voisinage immédiat de Rome, le premier noyau du latin vulgaire proprement dit.

§ 37. — Dans les autres régions de l'Italie, les choses se passèrent d'ailleurs à peu près comme dans le Latium, avec cette différence que l'unification linguistique s'y opéra beaucoup plus lentement et d'une façon de beaucoup plus imparfaite. Le moment critique de l'histoire du latin en Italie fut la Guerre Sociale ; car non seulement les nationalités italiques jouèrent leurs destinées sur les champs de bataille du Liris, d'Asculum et de Téanum, mais les dialectes provinciaux de l'Italie devaient rapporter de la guerre le coup mortel. Jusque-là Rome, loin de favoriser la fusion des différents peuples de la péninsule et leur assimilation à la nationalité romaine, s'était appliquée tout au contraire à entretenir soigneusement leurs divisions, dans la crainte, qui n'était que trop fondée, de trouver un jour en face d'elle une Italie unie et menaçante. Les lois sur le connubium, interdisant les mariages entre les diverses tribus italiques, la réglementation sévère du commercium italique, qui soumettait les échanges entre Italiotes à la surveillance des magistrats romains et les frappait dans beaucoup de cas d'une interdiction absolue, furent dictées par cette politique de domination intransigeante. Une tactique qui consistait uniquement à entretenir entre les peuples vaincus les divisions et les barrières naturelles que la race, les institutions, les traditions anciennes avaient établies entre eux, devait respecter scrupuleusement l'obstacle principal placé par la nature à l'unité italique : le morcellement dialectal. L'expression de Nissen, *Ital. Landesk.*, I, p. 555, que

Rome a imposé sa langue « durch die brutale Gewalt von Schwert und Stock », ne nous paraît pas exacte. Nous croyons avec Bréal, *Mém. Soc. Ling.*, IV, 382 sq., que les Romains, du moins avant la Guerre Sociale, ne firent jamais la guerre aux langues des alliés, pas plus qu'ils ne persécutèrent jamais les institutions religieuses et les cultes nationaux. « Il faut ici écarter les idées des nations modernes, dit l'illustre philologue français : tandis qu'aujourd'hui nous voyons des peuples lutter pour la conservation de leur idiome, la permission d'employer le latin dans les actes publics était alors considérée comme un privilège et une récompense. Tite-Live, XL, 42, nous dit à quelle date Cumes obtint cette autorisation, qui lui fut donnée assez tard, au temps de la guerre contre Persée[1] ».

Avec la situation en somme fort avantageuse, au point de vue national, qui leur était faite avant la Guerre Sociale, les Italiotes avaient d'ailleurs toute faculté de cultiver et de conserver leurs dialectes. Ils gardaient en effet une autonomie enviable surtout pour les alliés de race étrangère, les peuples de la Cisalpine par exemple, qui étaient infiniment plus mal traités. Excepté les villes qui avaient obtenu la *ciuitas* ou qui jouissaient des privilèges des municipes *optimo iure* (il est vrai qu'elles étaient dès cette époque fort nombreuses) ou enfin celles qui étaient liées avec Rome par un traité particulier, les cités italiques conservaient tous leurs anciens droits, leurs institutions nationales, leur législation particulière et par conséquent l'usage de leurs langues respectives comme langues administratives intérieures. Sur ce point, les témoignages des historiens sont formels et l'épigraphie les confirme : à part des cas particuliers, comme celui de Cumes

1. Nous ne voyons point que le IIe siècle avant notre ère soit, pour Cumes surtout, qui était colonie grecque, une date bien tardive ; l'introduction du latin comme idiome officiel dans une ville grecque nous paraît au contraire, pour cette époque, un fait rare et exceptionnel ; c'est précisément pourquoi Tite-Live en fait mention. Quoi qu'il en soit, il est curieux de voir cette ville de Cumes, qui fut, au IIIe siècle de Rome, l'intermédiaire principal entre les Hellènes de la Sicile et de la Grande-Grèce et les Italiotes du nord (272 alliance de Hiéron avec Cumes contre les Etrusques ; alliance de Cumes et de Rome ; 334 prise de Cumes par les Etrusques), qui fut l'importatrice et la première patrie de l'alphabet latin, Müller, *Etrusk.*, II, 312 ; Mommsen, *Unterit. Dial.*, p. 39, ouvrir, une des premières parmi les villes grecques, ses portes à cette même littérature latine.

dont il vient d'être question, l'idiome national restait la langue officielle du pays. D'autre part, les Italiotes étaient placés sous la tutelle de magistrats romains, préfets, préteurs ou légats, qui contrôlaient leur administration intérieure, servaient d'intermédiaires entre eux et le gouvernement de Rome, veillaient enfin à ce que la levée et l'équipement des contingents militaires fournis par chaque cité s'effectuassent dans les conditions réglementaires. Or, il était défendu, à ce qu'il nous paraît, à un magistrat romain de se servir dans l'exercice de ses fonctions d'une autre langue que du latin ; la langue employée dans les relations extérieures, particulièrement dans les négociations avec Rome, était sûrement le latin, dont la connaissance était par conséquent exigée des magistrats italiotes et indispensable à tous ceux que le rang ou l'ambition portait aux affaires publiques. Ainsi, dès une époque ancienne, les Italiotes de bonne famille apprenaient le latin en même temps que leur langue maternelle.

Les dispositions concernant la frappe des monnaies répondent à des préoccupations identiques. Peu après la soumission définitive des Samnites par Curius Dentatus et les victoires remportées sur Pyrrhus, en 268, Rome se sentit assez forte pour interdire dans toute la péninsule la frappe des monnaies d'argent qu'elle prétendit se réserver exclusivement et qui dès lors circulèrent dans toute l'Italie avec l'exergue uniquement latine ; le cuivre au contraire resta monnaie locale avec inscriptions en dialectes nationaux, et cela jusqu'à la fin de la Guerre Sociale. Les cités municipales étaient du reste, à ce que nous croyons, soumises à ce régime dès l'origine : c'est du moins ce que nous voyons à Capoue qui reçut en l'an 337, peu après l'expulsion des Samnites de la Campanie, la *ciuitas sine suffragio*, et frappa dès ce moment des monnaies d'argent avec ROMA tout en continuant son cuivre avec ⃞⃞⃞⃞ *Kapv.* en osque, cf. Friedländer, *Die osk. Münzen,* Capua. Les villes jouissant du droit de cité ou les colonies tant romaines que latines ne frappent naturellement que des monnaies avec inscription latine, par exemple Cales, en Campanie, colonie latine fondée en 333, porte dès ce moment l'exergue latine CALENO. Mommsen, *Unterital. Dial.*, p. 108, remarque que l'inscription latine apparaît, après la seconde Guerre Punique, sur les monnaies de villes simplement fédérées, telles que Téanum des Sidicins (TIANO), Aqui-

num (AQVINO et aussi ACVINO que nous avons relevé nous-même sur un type d'une collection privée, cf. aussi CIL., I, 21 *e*) chez les Volsques et Caiatia des Caudins (CAIATINO). Au contraire une ville toute voisine de la précédente, Télésia chez les Hirpins, a des monnaies identiques avec exactement la même effigie (Minerve et le coq), mais avec l'exergue en langue osque. Mommsen voudrait conclure de ces faits que les premières de ces villes étaient déjà romanisées au déclin du IIIe siècle avant J.-C., alors que la dernière, comme la plupart des cités samnites, restait encore fidèle à la langue nationale. Que l'ancien territoire occupé par les Aurunques ou Ausones et les Sidicins, et en particulier toute la partie de la Campanie comprise entre le Liris et le Volturne, et dans laquelle l'osque ne paraît pas avoir jamais très profondément pris pied[1], ait de bonne heure fait accueil à la langue latine, c'est ce qui ressort d'une quantité de faits tant historiques qu'épigraphiques dans le détail desquels nous n'avons pas à entrer ici. Néanmoins il nous paraît tout à fait improbable que, dès le IIIe siècle, la région entière fût déjà complètement latinisée. Nous croyons donc que l'usage exclusif du latin sur des monnaies telles que celles de Téanum et de Caiatia résulte simplement des termes de leurs traités avec Rome et qu'il n'en faut tirer absolument aucune conséquence quant à la romanisation effective du pays : l'exemple de Télésia frappant exactement les mêmes monnaies mais conservant l'inscription osque nous paraît à cet égard tout à fait significatif.

§ 38. — Quant aux peuples de la confédération marse, la plupart des historiens modernes supposent qu'ils adoptèrent très tôt la langue latine et qu'ils étaient complètement romanisés déjà antérieurement à la Guerre Sociale. Mommsen, *Unterit. Dial.*, p. 344, s'appuyant sur les nombreuses ins-

1. Il est difficile de caractériser la langue des Aurunques : la tessère publiée par Zvetaiev, *Insc. Ital. inf. dial.*, 31, et les autres monuments de cet idiome montrent de grandes analogies avec l'osque ; d'autre part, le rhotacisme, cf. *Aurunkad*, sur les monnaies, rattache résolument l'aurunque aux dialectes italiques du nord. Quant aux Sidicins, les Samnites firent la conquête du pays au IVe siècle, Tite-Live, VIII, 19, 23 ; X, 1, cf. Nissen, *Ital. Landesk.*, I, 529. Il est probable que les conquérants samnites apportèrent avec eux un dialecte osque qui s'implanta peu à peu dans le pays.

criptions latines archaïques recueillies chez les Marses, les Péligniens et les Marrucins, déclare textuellement que ces inscriptions « liefern den Beweis, dass in diesen Gegenden die lateinische Sprache früher herrschend ward, als die Civität, vielleicht schon vor 500 d. St. » Ceci n'est exact qu'à l'égard de la langue officielle, car il ne faut pas oublier que les inscriptions latines dont il est question ici sont presque toutes des textes officiels, encore que le marrucin et le pélignien tout au moins ne fussent nullement exclus des actes publics, comme le prouvent la table de Rapino et peut-être l'inscription *Herentas*[1]. Dans les titres privés au contraire, l'usage de ces langues, ainsi que du marse, est tout à fait courant ; le marse notamment a, jusqu'à présent, fourni six inscriptions, Zvetaiev, n°s 39 à 44, abstraction faite du n° 45 qui nous paraît en dialecte mixte latino-marse ; cf. Bronisch, *Die osk. i- und e- Vok.*, p. 44 : « Auch 41 und 42 zeigen lateinischen Einfluss[2] ». Le pélignien de son côté a jusqu'à ce jour fourni trente-quatre inscriptions, chiffre comparativement assez respectable.

Or, les particularités épigraphiques de ces inscriptions ne permettent pas de leur assigner une date bien ancienne ; l'inscription *Herentas* par exemple, de l'aveu de Bücheler, *Rhein. Mus.*, XXXIII, 272, et de Bugge, *Altit. Stud.*, 80, est au moins contemporaine de la Guerre Sociale et Bréal, *Mém. Soc. Ling.*, VI, 85, la place encore plus près de nous, aux débuts de l'époque impériale. Les formes modernes des lettres, spécialement L droit, P et même P fermé, A, O, etc., ne permettent point en tout cas d'en faire un titre archaïque. Ainsi l'hypothèse que le latin aurait été la langue ordinaire des populations sabelliques dès avant le milieu du IIIe siècle nous paraît absolument insoutenable, particulièrement pour les Marses

1. L'inscription Herentas, sur laquelle on a déjà tant écrit et tant discuté, a été interprétée comme inscription funéraire par Thurneysen, *Rhein. Mus.*, XLIII, 347 sq. Avouons, pour notre part, que le savant commentaire de l'illustre philologue ne nous a point convaincu. L'interprétation détaillée laisse encore trop de place à l'hypothèse et, quant à la thèse d'ensemble, nous persistons à croire que les inscriptions funéraires, le Ϝίρινεις de Sorrente mis à part, n'étaient point dans les mœurs des populations opiques ou sabelliques. La date récente de l'inscription justifierait seule cette exception.

2. D'après Planta également, le bronze du lac Fucin serait en latin dialectal. Les n°s 41 et 42 de Zvetaiev sont cotés 308 et 312 chez Planta.

dont le patriotisme farouche suscita tant de difficultés aux Romains et dont les luttes héroïques sous Pompédius Silon et Vettius Scaton attestaient encore au Ier siècle la vitalité nationale. Nous sommes donc porté à croire que le latin fut imposé aux populations sabelliques en qualité de langue officielle, non point comme ailleurs à titre de privilège ou de témoignage de satisfaction, mais tout au contraire pour combattre et contenir les effusions de ce patriotisme trop remuant et toujours prêt à la révolte. Le régime politique des Marses, des Péligniens, peut-être aussi des Marrucins pourtant plus paisibles, était sans doute assez semblable à celui des populations non italiotes, lesquelles étaient directement soumises à l'administration romaine. En l'an 14 de notre ère, Germanicus conduit encore ses légions piller et dévaster le pays des Marses : s'ils eussent été réellement latinisés dès cette époque, on aurait peine à croire que les Romains, si respectueux du *nomen latinum,* se fussent livrés à de pareilles violences sur un peuple désormais considéré comme de leur sang.

Notre hypothèse aurait l'avantage d'expliquer ce fait que les peuples sabelliques n'ont point de monnaies nationales : la frappe leur était probablement interdite et ils étaient forcés de se servir, comme la plupart des populations provinciales, des monnaies romaines. Seuls les Vestins frappent du cuivre avec le sigle VES : c'est à nos yeux un privilège que justifient le caractère modéré de ce peuple et le peu d'empressement qu'il mit plus tard à seconder les efforts des Marses dans le soulèvement de l'Italie. On se rappelle que la capitale même des Vestins, Pinna, s'opposa au mouvement insurrectionnel et fut saccagée sans pitié par les Italiotes eux-mêmes, cf. Diod. Sicul., XXXVII, 612. Quant à ce fait que les monnaies de la confédération marse pendant la Guerre Sociale portent en caractères latins ITALIA tandis que celles des Samnites ont VIꓘƎTIƆ en osque, nous n'y saurions attacher aucune espèce d'importance ; *Italia* est un nom propre qui peut fort bien avoir été adopté par les Marses comme par les Romains sans qu'il en faille conclure tout aussitôt, comme font les historiens modernes, que les monnaies marses de Pompédius Silon sont en latin et que, par conséquent, les Marses étaient complètement latinisés au moment de la guerre.

Ajoutons pour mémoire que les Volsques, à part certaines villes fédérées, émettent des as de cuivre sans légende :

c'est le seul peuple qui présente cette particularité encore inexpliquée. Nous serions d'avis d'y reconnaître également une sorte de satisfaction platonique accordée aux sentiments nationaux d'un peuple constamment fidèle à la République. Assimilés vraisemblablement depuis longtemps aux Sabins et aux Latins proprement dits quant à la situation politique, les Volsques gardent néanmoins dans ces as sans inscription comme une allusion timide à leur autonomie ancienne. La langue nationale n'est pas encore éteinte, même il est possible qu'elle n'est pas encore complètement sortie de l'usage administratif intérieur; comme d'autre part les monnaies volsques sont, selon toute vraisemblance, admises dans la circulation de tout le Latium, Latium adiectum et Latium proprement dit, donc avec Rome elle-même, la légende en langue étrangère se trouve par là même interdite et manque en conséquence sur les monnaies. Il n'est en effet pas douteux que le volsque a subsisté beaucoup plus longtemps que le sabin, l'èque ou l'hernique : encore qu'il soit difficile de lui assigner une date, l'inscription de Velitrae suffit à le démontrer[1]. On s'appuie en général sur un fragment du comique Titinius, vers 170 avant J.-C., *Obsce et uolsce fabulantur, nam latine nesciunt*, cité par Festus s. v. *obscum*, pour établir que le volsque se parlait encore au IIe siècle. Sans attacher pour notre part aucune importance à la boutade de Titinius, dans laquelle il nous est impossible de voir un témoignage historique sérieux[2], nous sommes persuadé que le volsque, en sa qualité de langue littéraire (et son alphabet perfectionné, l'existence du Ↄ *é* notamment, ne peuvent laisser de doute sur ce point).

1. Nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer l'analogie qu'il y a entre l'alphabet de la table de Rapino et l'inscription de Vellétri. Mommsen fixait jadis pour la première l'an 500 de Rome environ, soit le milieu du IIIe siècle avant notre ère à peu près, tandis que Corssen, *Ausspr.*, II², 118, considérait l'inscription de Vellétri comme antérieure à 338 avant J.-C. Cette double estimation nous paraît infiniment trop élevée ; pour notre part, nous serions tenté de faire des deux inscriptions des titres à peu près contemporains : la comparaison des lettres sur l'une et sur l'autre nous conduirait, croyons nous, à peu près après Zama, c'est-à-dire dans les premières années du IIe siècle. Il faut tenir compte de ce fait que l'une et l'autre sont gravées sur bronze et que le bronze exige en général des graphies moins souples et plus carrées que la pierre.

2. C'est là simplement un mot de comédie qui n'a sans doute en vue que le latin manié par les écrivains d'origine italique et nullement le volsque ou l'osque proprement dit.

n'a succombé complètement que fort tard, sans qu'il soit possible dans l'état actuel de nos connaissances de rien préjuger de précis à cet égard.

§ 39. — Nous sommes encore dans la même incertitude quant à la chronologie de l'ombrien. Les Tables Eugubines en caractères nationaux seraient environ du IIe siècle ou même du commencement du Ier siècle avant notre ère d'après la majorité des italistes ; celles en lettres latines dateraient environ du début du Ier siècle d'après Bücheler, de la fin de la République d'après Deecke et d'autres et, en vertu des déductions rigoureuses et particulièrement probantes de Bréal, *Tab. Eug.*, pp. 227 et 308, il faudrait leur assigner à peu près l'époque d'Auguste. Nous serions tenté pour notre part d'attribuer la différence d'écriture à un ensemble de circonstances politiques plutôt qu'à une réelle différence d'âge entre les tables.

Quoique nous soyons assez mal renseignés sur la situation faite par Rome aux populations ombriennes et que la perte des ouvrages de Zénodote de Trézène, qui avait, paraît-il, écrit une histoire des Ombriens, soit une des plus regrettables de la littérature ancienne, on ne peut guère douter qu'elles fussent rangées parmi les Italiotes les plus favorisés. Le fait est que leur fidélité envers Rome est maintes fois attestée par les historiens, et les efforts infructueux des Marses pendant la Guerre Sociale pour les gagner à leur cause, prouvent qu'ils n'étaient pas précisément mécontents de leur sort. On peut donc croire qu'ils conservèrent longtemps la libre administration de leurs affaires intérieures et l'usage de leur langue nationale tant dans le rituel religieux que dans les actes politiques et administratifs. Les villes de Tuder, d'Amérie, d'Iguvium tout au moins frappaient monnaie. Les historiens nous représentent les Ombriens comme un peuple riche, laborieux, adonné au commerce et à l'agriculture : il est donc assez improbable qu'ils aient fait au latin la guerre acharnée et sans merci où les montagnards samnites perdirent leur existence comme nation. Nous aimons à croire que l'esprit pratique des peuples de l'Ombrie accueillit au contraire la langue latine avec une faveur marquée et nous nous efforcerons tout à l'heure de démontrer que l'assimilation des deux langues s'y effectua beaucoup plus tôt que chez les Italiotes du sud. Conquise et colonisée dès le IVe siècle, l'Ombrie semble d'ailleurs avoir reçu

constamment un courant d'immigration et d'influence latines qui ne pouvait rester stérile dans un pays aussi complètement pacifié ; la langue aussi, par ses affinités singulièrement étroites avec le latin, les rapports intimes qui unissaient les deux langues dès le passé le plus lointain et leur avaient transmis, dans un commun héritage, les phénomènes du rhotacisme et la même tendance à réduire les diphtongues, se faisait complice des empiètements des Romains. C'est ainsi qu'à partir du IIIe siècle s'élaborent peu à peu en Ombrie, dans le Pisaurum, chez les Picentes, dans l'Ager faliscus et en général dans tout le nord de l'Italie ces dialectes mixtes latino-ombriens, latino-falisques, etc., dont l'épigraphie nous permet heureusement de nous faire encore une idée assez exacte et qui plus tard, en fusionnant par des échanges réciproques, des contacts de plus en plus fréquents, en se propageant lentement dans toute la région, autour des colonies romaines d'abord, puis en rayonnant sur des districts entiers, en se perfectionnant enfin sous les auspices du latin littéraire, constitueront finalement le noyau essentiel du latin d'Italie.

En attendant, la langue nationale subsiste plus ou moins pure, en tout cas moins dégradée et moins latinisée que dans le peuple, parmi la haute société des villes ; il ne faut pas oublier en effet qu'ici elle est protégée par l'écriture, par les formules de la langue administrative, et surtout par la littérature religieuse, gardienne jalouse des textes consacrés et des traditions anciennes. Le premier sacrifice que l'ombrien officiel fit probablement à l'influence de Rome, fut celui de son alphabet national : on adopta peu à peu l'alphabet latin, infiniment plus commode et plus parfait que les vieilles lettres étrusques et qui, moyennant l'addition d'un ou deux signes nouveaux, se plia à merveille aux sons de la langue indigène. On remarquera qu'effectivement les quelques inscriptions civiles fournies par l'Ombrie, la pierre d'Assisium notamment, sont en lettres latines. Les deux courtes inscriptions de Tuder et d'Amérie font seules exception : aussi les jugeons-nous extrêmement anciennes, du IVe ou du IIIe siècle tout au moins. Le vieil alphabet national fut bientôt, croyons-nous, réservé exclusivement aux usages religieux, auxquels il prêtait la majesté et le demi-mystère de ses formes antiques. C'est ainsi qu'en Russie et dans la Galicie ruthène l'Église est demeurée jusqu'aujourd'hui rigoureuse-

ment fidèle aux vieux caractères slavons (церковная печать) qui s'opposent à l'alphabet civil (гражданская печать). Au Ier siècle est enfin promulguée la loi Julia que les Ombriens, en alliés fidèles, acceptèrent avec joie. Dès lors, toute l'administration devient latine; l'ombrien, avec les vieilles coutumes nationales, est mis au rancart comme les choses surannées et hors d'usage, et il ne subsiste plus désormais, comme idiome littéraire, que dans le rituel des confréries religieuses. Seulement, même dans l'intérieur des sanctuaires, il fallut faire une nouvelle concession à l'esprit nouveau et introduire bientôt, à côté des textes en caractères nationaux ou religieux, de nouveaux textes en transcription civile à l'usage de ceux qui déjà ne pouvaient plus lire les lettres étrusques.

Les Tables Eugubines nous offrent ces deux espèces de textes: l'un en caractères sacrés, écourté et manifestement copié sur un prototype plus ancien par un graveur peu au courant de l'ancien alphabet, cf. Bréal, *Tab. Eug.*, p. 227, l'autre dans l'écriture courante, largement développé, sans omission de détails, dans un idiome rajeuni, visiblement contemporain de la rédaction. Dans notre pensée, les deux textes ont été gravés à la même époque ou à peu près, d'après un modèle plus ancien, antérieur à la loi Julia ou tout au moins contemporain de celle-ci et dont les tables III et IV sont peut-être même des fragments authentiques[1]. Les tables en caractères civils, qui étaient sans doute à l'origine plus nombreuses, sont seules destinées à la lecture; les autres remplissent un office de pure forme, on les conserve comme des témoins vénérables de la tradition ancienne, mais on ne s'en sert plus, à peu près comme les prêtres coptes ou parsis qui conservent des textes sacrés qu'ils ne comprennent point. C'est exactement de la même manière que le chant des Arvales, originairement écrit en caractères italiques archaïques[2], comme l'a montré Bréal, *Mém. Soc. Ling.*, IV, 376 et 380, dut être plusieurs fois

1. Il faut remarquer en effet que les tables en caractères étrusques ne sont pas toutes de la même main ; il y a en outre, comme on sait, de légères différences de langue entre les tables III-IV et I notamment, ce qui indique assurément une certaine différence d'âge mais qui paraît, en somme, n'avoir pas été très considérable.

2. Lepsius, *De Tab. Eugub.*, p. 23, ainsi qu'il a déjà été dit, s'est efforcé de montrer, avec raison, croyons-nous, que l'alphabet étrusque et même la langue étrusque, en qualité d'idiome littéraire, furent en usage à Rome à peu près jusqu'en 450 avant notre ère.

transcrit, en même temps que l'on rajeunissait çà et là le texte, p. ex. *incurrere, tutere* à côté de *lases*. Seulement, à force d'être copié et partiellement rajeuni, le chant des Arvales avait fini par devenir parfaitement inintelligible à ceux qui le récitaient; on le répétait machinalement, comme une formule vide de sens, et c'est bien en effet comme tel qu'apparaît au premier abord le précieux texte de la vigne Ceccarelli. Si le collège des frères Attiédiens s'était maintenu comme celui des Arvales jusqu'à l'époque d'Héliogabale, il est probable que, la connaissance de la langue ancienne, déjà si altérée et si hésitante sur nos tables, s'étant définitivement perdue, les vieilles formules ombriennes eussent été encore infiniment plus maltraitées que le latin des Arvales. On sait que la religion défendait de rien changer ni au fond ni au style des formules consacrées : *illa mutari uetat relligio et consecratis utendum est*. Quint., I, VI, 40.

L'hypothèse que nous proposons ici a l'avantage d'expliquer enfin pourquoi l'on gardait à Iguvium un même texte dans deux rédactions différentes; car il est trop évident, croyons-nous, que l'on eût gratté les tables étrusques si réellement les tables en lettres latines avaient été destinées à remplacer purement et simplement le texte plus ancien. Notre explication permet en outre de rajeunir encore un peu la chronologie des tables. Les unes et les autres, excepté peut-être III et IV, datent soit du règne d'Auguste, comme Bréal l'admet pour la partie latine, soit plus probablement encore, croyons-nous, du temps de Claude qui, versé comme il l'était dans l'étude des antiquités et des anciennes croyances religieuses de l'Italie [1], favorisa certainement de tout son pouvoir et beaucoup plus encore qu'Auguste, la restauration des anciens cultes et des vieilles traditions. Remarquons en tout cas que les caractères épigraphiques des tables latines défendent absolument, selon nous, de reculer la date au delà du début du Ier siècle de notre ère : ainsi L a toujours la base à angle droit, jamais n'apparaît ⅃ comme sur les inscriptions romaines officielles jusqu'en 240 avant J.-C. d'après Mommsen, 174 d'après Ritschl et sur les inscriptions

1. On sait que Claude avait écrit une histoire des Etrusques et qu'il s'était occupé avec ardeur des antiquités italiques. Nous verrons plus loin que les lettres nouvelles dont il dota l'alphabet latin ne sont autre chose que des emprunts au vieil alphabet italique.

provinciales selon toute probabilité antérieurement à Sylla; M il est vrai n'a pas encore la forme M; mais celle-ci, comme on sait, ne se montre guère qu'après Auguste et peut n'apparaître que beaucoup plus tard en province. Enfin la lettre P nous semble tout à fait significative; la graphie archaïque Γ est absolument exclue au profit du type classique Γ ou P outre lequel on rencontre souvent, surtout sur la partie en lettres latines de la table V *b* et dans la fin de VII *a*, le P complètement fermé qui appartient déjà à la décadence. Nous croyons donc pouvoir résolument conclure en faveur de la première moitié du Ier siècle de notre ère. Quant aux prototypes en caractères étrusques, dont les tables III et IV sont peut-être contemporaines, ils ne sauraient guère être appréciés à travers les copies déjà si incorrectes du Ier siècle; ils doivent, comme nous l'avons dit, être de toute façon antérieurs à la loi Julia: en tout cas, l'état de la langue, déjà fort altérée et incertaine, surtout si on la compare aux monuments osques, ne nous permet point, pour notre part, de reconnaître quelque chose de positivement archaïque, même dans les tables III et IV; cf. sur cette question chap. VI, 2e pér.

Ainsi donc, nos documents touchant l'ombrien sont limités en réalité à la courte période qui s'étend du IIe ou du Ier siècle avant J.-C. environ jusque dans le courant du Ier siècle de notre ère. On comprend l'importance capitale de cette donnée à l'égard de la chronologie phonétique et morphologique de l'ombrien, par exemple à l'égard du *ć* ou de la chute de *-s* (Cic. *Orat.*, XLVIII, 161, cf. Havet, *S caduc en latin*, dans les *Etudes rom. G. Paris*, p. 303 sq.) et des autres consonnes finales, phénomènes que nous persistons à croire en relation avec les faits identiques du latin vulgaire. Sittl, *Lokale Verschied.*, p. 38, avait déjà soupçonné que le latin vulgaire avait pour élément essentiel les dialectes du nord de l'Italie, parmi lesquels il a malheureusement le tort de compter l'étrusque, absolument étranger, selon nous, à toute cette évolution latino-italique. Il a même reconnu et démontré avec beaucoup de rigueur, comme nous l'avons dit en commençant, cf. p. 15, que *ę* pour *ae* en latin était d'origine ombrienne et il s'est efforcé de suivre pas à pas la propagation de ce son dans l'Italie entière. Nous chercherons tout à l'heure à établir que ce n'est point, tant s'en faut, l'unique héritage transmis par l'ombrien au latin d'Italie

d'abord, au latin vulgaire impérial ensuite ; cf. sur *-s* final en Ombrie §§ 83 sq. ; sur les gutturales, chap. VI, 2.

§ 40. — Ce serait une erreur de croire que ces dialectes mixtes, ces patois latins plus ou moins italisés sont nés de la désagrégation générale et uniforme des langues italiques. Celles-ci, en leur qualité d'anciennes langues littéraires, se conservèrent longtemps pures parmi les Italiotes lettrés, dans les vieilles familles sacerdotales, chez les magistrats, etc. Du temps d'Auguste, Strabon, V, II, 9, semble bien vouloir dire que le falisque existait encore à l'état de langue particulière, nullement comme un simple dialecte du latin : ἔνιοι δ'οὐ Τυρρηνούς φασιν εἶναι τοὺς Φαλερίους, ἀλλὰ πόλιν ἰδιόγλωσσον καὶ τοὺς Φαλίσκους ἴδιον ἔθνος [1]. Les Tables Engubines montrent de leur côté qu'on écrit encore en ombrien au Ier siècle après J.-C. et la connaissance de cette langue a pu se conserver longtemps encore parmi les lettrés attachés aux vieilles traditions nationales. Mais il n'en pouvait être ainsi parmi le peuple, principalement dans les campagnes soumises à l'influence de jour en jour plus considérable des colonies romaines et latines qui couvraient le pays. Là, la langue nationale, que nulle littérature ne préservait, dut s'altérer de très bonne heure, en même temps que le latin assez fruste et mal équarri que les colons romains avaient apporté dans les colonies, de toutes les régions du Latium, subissait, lui aussi, l'influence dissolvante de tous ces éléments hétérogènes. Déjà la lex Spoletina, qui est de la fin du IIIe siècle, montre ce qu'était devenu en un siècle environ la langue latine sous le ciseau des graveurs ombriens et même dans des textes d'un caractère officiel. Les *tituli uotiui* du Pisaurum, qui ne sont guère plus récents (l'archaïsme étrange de leur alphabet constitue une véritable énigme chronologique), présentent des particularités plus étranges encore. Nulle part enfin ce caractère de dialecte mixte n'apparaît mieux que dans le latin incorrect et flottant que parlaient ces légionnaires falisques qui, envoyés en Sardaigne, rédigèrent en naïfs saturniens l'inscription votive du *Corpus*, XI, 3078. On en peut juger ce que devait être la langue parlée dans des milieux mêlés de colons latins

1. Φαλίσκοι désigne non seulement les habitants de Faléries, Φαλέριοι, mais toute la population du pays, ἔθνος.

et d'indigènes, en Ombrie, dans le Picénum ou l'Ager faliscus.

Aussi faut-il se garder de croire, comme on l'admet couramment, que l'ombrien des Tables Eugubines représente la langue nationale telle qu'on la parlait encore dans le peuple au Ier siècle. Nous sommes convaincu tout au contraire que le peuple de cette époque eût déjà éprouvé de sérieuses difficultés à comprendre exactement ce texte, s'il eût été appelé à le lire. Mais ce texte ne s'adresse point aux classes populaires : c'est un formulaire destiné exclusivement aux dignitaires religieux d'Iguvium et aux personnages illustres, membres de la Confrérie des Attiédiens. Il est donc rédigé dans la tradition de l'ombrien littéraire des époques d'indépendance et de gloire nationales et, malgré l'état de dégradation et d'abandon manifeste où nous la voyons tombée, c'est bien la langue littéraire et savante qu'il faut reconnaître sous les formules vénérables du rituel iguvien. Si l'ombrien des tables représentait réellement la langue vulgaire en usage en Ombrie au Ier siècle, il faudrait au moins avancer jusqu'au IIIe ou au IVe siècle après J.-C. la date de son extinction définitive parmi les populations rurales, et dès lors l'histoire des langues romanes s'en trouverait complètement bouleversée : car il n'est pas douteux que l'ombrien se retrouverait encore par larges couches sous les patois modernes du pays. Or, entre l'ombrien et les dialectes modernes de l'Ombrie s'étend un étage de latinité, traversée sans doute d'une infinité de filons ombriens, mais néanmoins trop homogène pour n'être pas le résultat de longs siècles de latinisation. L'imparfait *fea* usité en Toscane et en Ombrie et propagé ensuite dans le nord, lombard *feva*, pour l'italien littéraire *faceva*, est construit, dans notre opinion, sur l'ombrien *fē-* : *fetu*, *feetu* « facito », feia « faciat » à côté de *fak-* ; i.-eur. **dhē* : *dha(k)*. Mais entre l'ombrien *fē-* et *fea* moderne, il faut placer naturellement un dialecte latin local où circulait l'imparfait **fēbam* **fēa*. Remarquons en passant que *fē-* à côté de *fac-* se retrouve en catalan dans l'imparfait *fe-ya*, à Alghero *fe-va*, alors que le provençal connaît seulement *fazia*. Si *feya*, *feva* n'est pas simplement extrait par analogie du parfait *feu* = *fēcit*, la question encore obscure des origines catalanes pourrait trouver dans ces formes des indications qui ne seraient peut-être pas sans valeur.

§. 41. — Tout autre fut la situation faite au latin dans l'Italie du sud. Sans parler ici des cités grecques qui, en leur qualité de simples *socii nauales* fournissant à la République, en cas de guerre, un certain nombre de vaisseaux avec leurs équipages, conservaient une autonomie absolue et refusèrent pour la plupart le benéfice de la loi Julia, Rome trouva dans les Samnites, les Lucaniens et en général chez tous les Italiotes de langue osque des adversaires peu disposés à subir son joug politique et son influence morale. L'histoire glorieuse de la Grande Grèce, les conquêtes anciennes des Samnites, leur patriotisme ardent étaient des obstacles sérieux jetés à l'encontre de la politique autoritaire du sénat romain. Ces obstacles pourtant n'étaient rien au prix de ceux qu'élevait dès l'origine et comme une impénétrable barrière contre la civilisation encore rudimentaire et à demi-barbare des Romains la civilisation séculaire et raffinée des Campaniens et de la Lucanie. Il suffit de jeter les yeux sur les monnaies d'une de leurs cités, sur celles de Capoue ou de Phistelia par exemple, pour comprendre que des peuples arrivés sous la direction des Grecs à un sentiment de l'art aussi délicat et aussi raffiné, à une conception aussi exquise du beau et de l'idéal, devaient éprouver peu de joie à se sentir humiliés par la grossièreté d'un Papirius Cursor ou d'un Curius Dentatus. Le nom de Rome ne leur imposait que médiocrement et le latin trouvait d'ailleurs dans la langue osque un rival presque aussi redoutable que le grec. Il faut songer en effet qu'au moment des premiers établissements des Romains en Campanie et dans les provinces méridionales de l'Italie, au IVe siècle (Capoue, 342, Lucérie, 320, Venouse, qui reçut vingt mille colons romains, 290), Rome n'avait pas encore de littérature ; sa langue était inculte et grossière ; elle n'avait sur les plus misérables patois de l'Italie du nord d'autre supériorité que le prestige que lui prêtaient les victoires des légions, et d'après le témoignage même de Tite-Live, IX, 36, l'étrusque était encore la langue littéraire et savante des Romains[1]. L'osque au contraire avait déjà derrière lui tout un brillant passé de lettres et se trouvait alors à l'apogée de sa perfection. Loin de vouloir se laisser déloger par la langue romaine, c'est lui qui bientôt entreprit l'éducation de celle-ci

1. Sur l'étrusque à Rome, voir plus haut p. 108. n. 2.

et lui indiqua le chemin des belles-lettres : car il ne faut pas oublier que les créateurs de la littérature latine, Ennius, Pacuvius, Lucilius étaient nés dans des pays de langue osque. Un Samnite faisait à Catane des tragédies grecques, Plut., *Timol.*, 31, 1 ; un orateur lucanien enchantait Syracuse, Dio Chrys., *Or.*, II, p. 113; il y avait des philosophes samnites, disciples des Grecs, Cic., *Senect.*, 41. Malgré les réserves de Mommsen, *Rhein. Mus.*, X, 143, on peut admettre avec Ritschl que les voyelles géminées réclamées en latin par Accius au IIe siècle av. J.-C., d'après Vel. Long., Keil, VII, 18, 12, sq., cf. PAASTORES CIL., I, 551, MAANIVM, ib., I, 1410, LEEGEI, Tab. Bant. 26, etc., sont empruntées à l'orthographe osque[1]. Nous avons déjà constaté que nombre de *Kulturwörter* grecs ont été transmis au latin par un intermédiaire osque, voir p. 49 sq.

Aussi les progrès du latin dans l'Italie du sud furent-ils parfaitement insignifiants jusqu'à la Guerre Sociale. En Campanie, on ne rencontre guère d'inscriptions latines avant l'époque impériale, à part quelques textes officiels dans les colonies ou les villes romaines. Le latin provincial de l'Italie du nord qui, dès cette époque, commençait à se propager de district en district et unifiait ses formes en une sorte de κοινή générale très nettement caractérisée, ne pénètre point encore dans les pays de langue osque. C'est ainsi que les datifs féminins en *-e* pour *-ae*, d'après Sittl, *Lokale Verschied.*, p. 9, n'apparaissent pas une seule fois dans le sud, alors qu'ils ont déjà gagné sans exception toutes les régions du nord. C'est que l'osque, réfractaire à la réduction des diphtongues, exerce encore une influence prépondérante : de là, dans les colonies romaines et latines de ces contrées, des datifs soit en *-ai*, soit en *ā*. Ajoutons que *e* pour *ae* (*ai* osq.) n'apparaît pas davantage à l'intérieur des mots. On a par exemple, à côté de l'ombrien kvestur Tab. Eug., V*a*, 23, etc. ; du falisque *pretod*, Deecke, n° 36, 2; PRET· « praetores » ib., 38; du latin

1. Comme on sait, ni le latin ni l'osque ne présentent jamais la voyelle géminée *oo*, *uu*, exclusion qui ne paraît pas devoir être attribuée au hasard. C'est aussi l'opinion de Stolz, *Hist. Gramm. lat. Spr.*, I, 90. Quant au falisque VOOTVM de l'inscription votive de Faléries, Solmsen est aujourd'hui disposé à voir dans cet *oo* une notation pour *ô* périspomène. Ajoutons pour notre part que l'*i pingue* que Lucilius prétendait reconnaître en latin n'est peut-être pas autre chose qu'une imitation de *i* osque.

rustique *pretor* (dès le IIe siècle), Lucil., IX, 9 Müller, constamment et uniquement kvaísstur sur les inscriptions osques, cf. Planta, au glossaire, et, pour citer le dernier exemple découvert : ϹΗΞϹΠV·ΟVTϹΙΗΝΟΚ, de Pompéi, *Mittheil. k. d. Arch. Inst.*, IX, 61 (1894). La forme QVEISTORES, sur l'inscription latino-marse de Trasaccum, lign. 5, représente peut-être la prononciation intermédiaire entre *e* des dialectes du nord et *ai* des dialectes du sud. Il faut naturellement interpréter de la même façon les graphies bien connues CONQVAEISIVEI, CAEICILIO, celle-ci particulièrement intéressante, sur les poteries de la Vigne de S. Césaire dont le caractère vulgaire et dialectal pourrait difficilement être contesté.

La latinisation des populations osques fut donc une œuvre longue et difficile. En leur qualité d'alliés favorisés, les Samnites, les Campaniens, les Lucaniens conservaient d'ailleurs leur administration particulière et l'osque comme langue officielle. Même le service dans les légions où, j'imagine, ils finissaient par apprendre le latin dans le contact journalier avec les légionnaires romains, ne leur faisait point oublier leur langue maternelle ; car chaque nation italique constituait dans la légion un corps spécial entretenu respectivement et non solidairement par chacun des peuples alliés et qui était commandé par un préfet indigène. Ainsi les Italiotes n'étaient point divisés et répartis dans différents manipules ; ils continuaient à parler entre eux leur langue maternelle et c'est vraisemblablement dans leur langue que leurs chefs immédiats les commandaient. C'est même là un avantage que les Italiotes avaient non-seulement sur les alliés étrangers, tels que les Cisalpins, les Ligures, les Espagnols dont les cohortes auxiliaires, cf. pour les Ligures Salluste, *Jug.*, 93, étaient exclues des légions et commandées par des Romains, mais sur les Latins eux-mêmes qui, malgré l'opinion de quelques-uns [1], semblent bien avoir de tout temps servi dans les mêmes manipules que les Romains et sous le commandement soit d'un Romain, soit d'un Latin jouissant de la *ciuitas optimo iure*.

§ 42. — Aussi la longue persistance de la langue osque

1. Nous ne saurions sur ce point partager l'opinion de Mérimée, *Essai sur la Guerre Soc.*, p. 6, n. 2.

comparativement aux autres dialectes italiques n'a-t-elle rien que de naturel et de prévu. Préservée à la fois par une civilisation séculaire et un passé littéraire brillant et par la politique nationale des peuples de la ligue samnite, l'osque ne fut point dès l'abord entamé et finalement absorbé par le latin comme le fut l'ombrien. Tandis que celui-ci ne nous a guère laissé qu'un monument de la langue essentiellement traditionnelle des sanctuaires et des confréries religieuses, l'osque nous apparaît jusque sous l'Empire comme un idiome administratif vivant et varié, et dont les dialectes nombreux et précis continuaient d'être parlés dans les villes comme dans les campagnes. C'est une erreur grave de Sittl d'avoir prétendu, *Lokale Verschied.*, p. 30, que l'osque, n'ayant exercé que peu d'action sur le latin provincial de l'Italie du sud, a dû s'éteindre de bonne heure. Nissen la partage d'ailleurs lorsqu'il affirme, *Ital. Landesk.*, I, 523, avec une conviction faite pour étonner, qu'il est impossible de prouver la survivance de l'osque au-delà de l'ère chrétienne. Bronisch, *Die osk. i-und e-Vok.*, p. 7, est sous ce rapport mieux avisé lorsqu'il reconnaît la possibilité tout au moins de reculer certaines incriptions osques au-delà de la Guerre Sociale. Sans doute, on peut hésiter sur la date à assigner aux listes électorales osques peintes au minium sur les pilastres de Pompéi et aux inscriptions gravées sur le stuc des façades, encore que l'archéologie et la comparaison des inscriptions latines correspondantes ne permettent guère de reculer les plus anciennes au-delà de la Guerre Sociale, cf. Mommsen, *Unterital. Dial.*, p. 116, Planta, I, § 9, p. 33. Mais les graffiti de la casa del Fauno et de la casa del Poeta tragico doivent de toute nécessité être contemporains de la catastrophe de 79, car de telles inscriptions ne sont évidemment pas faites pour durer. L'inscription de Flore Fluusai daterait, d'après Mommsen, *Unterit. Dial.*, p. 116, de la même époque.

« Puisqu'aux environs de Naples, conclut très judicieusement Bréal, *Mém. Soc. Ling.*, IV, 383, au Ier siècle après J.-C., on se servait encore de l'osque dans les actes officiels[1], combien de temps n'ont pas dû se maintenir les dialectes dans les campagnes reculées! Peut-être la victoire complète du latin est-elle postérieure à la chute de l'Empire romain.

1. L'expression « actes officiels » est peut-être excessive.

Un de nos confrères a montré qu'il existe des vestiges de l'osque dans la prononciation actuelle de certaines provinces italiennes. » Storm en effet avait déjà, *Mém. Soc. Ling.*, II, 115 note, appelé l'attention sur les vestiges laissés par l'osque dans les dialectes modernes ; il citait notamment le mot *attrufe* « octobre » dans le patois de Naples, lequel suppose sûrement une forme osque **ohtūfri-*, **ohtruf(r)i-* ; cf. franç. *truffe* = osq. **trūf(r)i-*, lat. *tūber*. Nous rapporterions volontiers à la même origine des cas comme le v. sarde *freargiu* « février » = **freb(r)ārio-*, etc.

Nous croyons que l'on pourrait pousser ces recherches beaucoup plus loin qu'on ne l'a fait jusqu'ici et qu'une étude sérieuse des patois de l'Italie du sud, entreprise à ce point de vue spécial, apporterait une ample moisson de faits de toute espèce. Les troisièmes personnes du parfait en *-atte, -atto* dans les patois italiens modernes, cf. W. Meyer-Lübke, *Zeitsch. rom. Phil.*, IX, p. 230, *Ital. Gramm.*, 250, embrassent exactement l'ancien domaine des dialectes osques, dont précisément le parfait en *-atted* était un des caractères les plus saillants, Planta, II, § 317, p. 342, sq. Il est possible que les parfaits modernes en *-atte* soient, comme l'expliquent les romanistes, une extension analogique des parfaits en *-etti, -ette*, lesquels sont eux-mêmes sortis de *stetti* = lat. **stettuī* pour *stetī*, Osthoff, *Perfekt*, 243 ; il faut reconnaître tout au moins qu'un pareil procès analogique est extraordinairement compliqué. Encore faudrait-il expliquer pourquoi cette flexion bizarre *-atte* a précisément été inaugurée dans l'ancien domaine des parfaits en *-atted* : si **probattit* latin succède à *prúfatted* osque, c'est qu'il existait encore parmi le peuple au moins comme un vague écho de celui-ci. Il y a longtemps d'autre part qu'on a rapproché l'assimilation de *nd* à *nn* dans l'italien du sud, *Grundriss*, I, 551, W. Meyer-Lübke, *Gramm. Rom. Spr.*, I, § 497, cf. § 649, à des phénomènes analogues en osque et dans les dialectes sabelliques ; cf. aussi Schuchardt, *Vokal.*, I, 86.

Ajoutons de notre côté, et sans entrer autrement dans les détails d'une question déjà trop spéciale pour être traitée ici, que de même le vocalisme des patois actuels de l'Italie méridionale nous paraît représenter directement la prononciation osque. On sait en effet que *ē* long primitif est représenté en osque par *ii* ou *i* long, figuré par *i* simple sur

les textes plus récents en caractères latins. De même *ō* long aboutit régulièrement à *ū*, cf. pour les détails Planta, I, § 47, Mohl, *Couple lui-lei*, § 58. La table de Bantia par exemple écrit *ligud*, 24, en regard du latin *lēge*; *siuom*, 22, contre l'ombrien *seuom*; *pru* pour *prō* et ainsi de suite. Ces formes ont naturellement cours, au moins dans les campagnes, autant que la langue osque elle-même, c'est-à-dire, comme nous l'avons dit, jusque vers la fin de l'Empire, et nous pouvons nous représenter aisément les formes latines qui leur succèdent d'après des graphies telles que TENIMVS « tenēmus » sur un graffito de Pompéi, SINATUM, CINSVERINT, RIS « rēs » dans notre texte de la loi Julia, CIL., I, 206, l. 135, etc., gravé évidemment par un graveur de nationalité samnite ou campanienne. Il y a longtemps que Ritschl, *Rhein. Mus.*, VIII, 480, n. 2, a mis sur le compte de la prononciation osque les formes IST HABIAT HABIBIT OPORTIBIT DIBITO, etc., sur les Tables d'Héraclée. Cf. Corssen, *Ausspr.*, II, 258 sq.

A l'époque de César, dans le latin de Capoue, on prononçait *nī* pour *nē*, ainsi qu'il ressort de textes étudiés dans le *Philologus*, XXI, 563, 1. La Table de Bantia écrit régulièrement *ni*, p. ex. *ni hipid*, « ne habuerit », l. 8 et 14, *ni fuid*, « ne fuerit », l. 9, à côté de *ne pon*, « nisi », l. 14 et *ne phim pruhipid*, « ne quem prohibuerit », l. 26, où nous soupçonnons dans *nĕpon*, *nĕpis* (proprement « nullus ») une autre formation. Ritschl, *Rhein. Mus.*, VII, 479 sq., considérait, il est vrai, *nē* et *nī* du latin classique comme de simples doublets sortis de *nei* archaïque : *nē* serait même, d'après lui, la forme la plus ancienne. On remarquera que les textes écrits dans le sud favorisent *nī*, la lex Puteolana par ex. ; la Table latine de Bantia n'a qu'une fois *ne* pour *nei*, encore est-ce peut-être une erreur de lecture ou de gravure. La lex Julia, il est vrai, a une quarantaine de fois *nē* contre douze exemples seulement de *nei* ou *nī*. Nous croyons que *nē* doit être étymologiquement distingué de *nī*; celui-ci est pour *nĕ*+*i* enclitique, cf. osque *ne* et *nei*, *nep* et *neip* pour **ne-i-pe*, Planta, I, § 72, p. 149. Dans *nē* latin nous aimerions retrouver le μή grec, *mā* sanscrit, avec métaplasme de la consonne sous l'analogie de *nĕ*, *nec*, *nī*; les fonctions syntactiques de *nē* nous paraissent bien attester l'identité de *nē* et de μή. Quoi qu'il en soit, la prononciation osque et sabellique en général devait de bonne heure amener, dans le latin d'Ita-

lie, la fusion de *nē* et de *nī* considérée à tort par Ritschl comme primitive. L'emploi de *nec* en latin pour la négation simple nous paraît devoir être également rapporté à l'influence des dialectes italiques où, comme on sait, *nep neip* a pris de bonne heure, surtout en ombrien, les fonctions de la négation absolue. Dans le latin spécial des juristes, l'emploi de *nec* pour *nōn* est courant sous l'Empire, par ex. *furtum nec manifestum,* Miodoński, dans l'*Eos* polonais, II, 56. Ajoutons *necdum* pour *nōndum* chez les auteurs inférieurs ; c'est une contamination du latin d'Italie.

Aujourd'hui on prononce en général dans tout le sud de la péninsule *liggi* pour *lēge* et *vuci* pour *vōce*: comment nier, je ne dis pas la parenté avec les faits osques, mais la descendance directe de ces phénomènes ? Il est naturellement assez difficile, dans l'état actuel de nos connaissances, d'indiquer les frontières exactes de *ī* pour *ē* dans les dialectes méridionaux de l'Italie ancienne. S'il est vrai que *regen(a)* de la Table de Rapino, l. 10, corresponde au latin *rēgīna*, voir à ce sujet surtout Planta, I, § 34, p. 94, nous aimerions mieux y voir une « Rückschreibung » *ē* pour *ī* que d'admettre, comme le font entre autres Planta et Bronisch, *Die osk. i- und e-Vok.*, p. 43, un passage de *ī* à *ē* en marrucin. Les dialectes sabelliques seraient en conséquence à joindre, au moins partiellement, à la langue osque[1]. Il était naturel que les Grecs, dans leurs constantes relations avec les Osques de la Campanie et de la Grande Grèce, reproduisissent, dans leurs rares emprunts au latin, la prononciation méridionale. C'est ainsi que Suidas cite un mot μιτατώριον, cf. *mētātōria pāgina* dans Sidoine Apollinaire. La prononciation **mīta* pour *mēta* s'était, il est vrai, peut-être exceptionnellement généralisée en latin vulgaire, ainsi qu'il paraît ressortir d'un passage de Servius, Keil, p. 421, 16: *E quando producitur uicinum est ad sonum I litterae ut meta.* La forme *sinātus* de la loi Julia semble également s'être répandue hors de la péninsule; du moins, nous savons qu'elle était courante en Afrique, au IIIe siècle de notre ère et sans doute dès une époque beaucoup plus ancienne. C'est ce que montre l'Appendix Probi, 198, 5: *Senatus non sinatus.* On pourra rapporter sans trop

1. Poleenis Tab. Rapin. est trop obscur pour nous inquiéter.

de témérité ce *sinātus* du latin de Carthage[1] aux nombreux colons de l'Italie méridionale qui émigrèrent, après les Guerres Puniques, dans la nouvelle colonie. Peut-être même pourrait-on préciser la date, en se rappelant que C. Gracchus fut chargé de conduire comme triumvir, peu avant la Guerre Sociale, six mille Italiotes, particulièrement des Samnites, dans la nouvelle colonie de Junonia, fondée précisément sur les ruines mêmes de Carthage, Appien, *Bell. Civ.*, I, 24, Plut., *C. Gracch.*, 10. Celui qui étudie avec quelque attention le VIIIe volume du *Corpus* ou l'étude de Ihm sur le latin des inscriptions africaines, se persuade facilement que les dialectes de l'Italie méridionale y ont laissé des traces nombreuses.

Il faut seulement, dans ce genre de recherches, procéder avec une extrême prudence et un tact spécial sans lequel on s'expose à tomber bientôt dans les plus invraisemblables fantaisies. Ainsi, pour reprendre notre exemple de tout à l'heure, avant de mettre *ī* pour *ē* sur le compte de la prononciation osco-samnite, on devra examiner avec soin si l'influence des dialectes celtiques, où *ē* suit le même traitement, n'est pas plus vraisemblable : c'est ce que nous avons admis, on s'en souvient, pour le RIX des monnaies ostrogothiques et pour certains mots des pays celtiques, tels que le français *timon*. Dans *lēber* cité comme archaïque pour *līber* par Quintilien, I, IV, 17, cf. Servius, *in Georg.*, I, 7 : *Quamuis Sabini Cererem Panem appellent, Liberum Lebasium* ; dans *amēcus* donné par Festus, *Pauli Epit.* s. v. *amicitiae* : *Ab antiquis autem* ameci *et* amecae *per* e *litteram efferebantur*, il ne faut évidemment voir qu'une graphie ancienne pour *ei* ou *ī*, comme dans le CONPROMESISE du Sénatus Consulte des Bacchanales de 186, CIL. I, 196. De même, nous ne croyons pas qu'il faille chercher autre chose que des variantes orthographiques dans les vieux mots *posimērium* ou *posimīrium*, dans Festus s. v. et Lucilius, VI, 15 Müller, *būcētum* ou *būcītum*, chez Isidore et Varron, V, 164 ; le vocalisme primitif est *ei*, non directement *oi* comme on l'enseigne au-

1. Sur l'origine africaine de l'*Appendix Probi* et sur sa date approximative, cf. Gaston Paris, dans les *Mélanges Renier*, p. 301 sq., Ullmann, *Roman. Forsch.*, IV, fasc. 2 (1892). — *Sinātus* d'ailleurs n'est pas forcément une forme du sud ; nous y verrions volontiers une étymologie populaire d'après *sinus* « la toge ».

jourd'hui, car un affaiblissement direct de *oi*, *oe* en *ē* ou *ī* nous paraît tout à fait sujet à caution. Le latin *-ceitom*, *-meiriom* est en alternance avec le gothique *haiþi*, « lande, prairie » et le vieux latin *moiros* comme on a en grec ἐπιγενής à côté de γένος ou τεῖχος à côté de τοῖχος[1]. Il serait évidemment puéril de soutenir que Lucilius prononçait *posimīrium* parce qu'il était de Suessa, chez les Aurunques, à la frontière de la Campanie, et que Varron écrivait *būcītum* en sa qualité de Sabin de Réate, cf. *hiretum* sur l'inscription sabine de Scoppito, Zvetaiev, *Insc. Ital. Inf.*, n° 10, à côté de l'osque herest, Planta, au glossaire et de l'ombrien *hereitu*, Tab. Eug., VI, 37, etc.[2]. Nous aurons d'ailleurs plus d'une fois encore, dans le courant de cette étude, l'occasion de signaler des survivances osques dans le latin vulgaire : c'est pourquoi il nous paraît superflu d'insister en ce moment davantage sur les exemples linguistiques susceptibles d'éclairer l'histoire de la romanisation de l'Italie.

§ 43. — Ainsi, vers le début du Ier siècle avant notre ère, l'Italie était divisée sous le rapport linguistique en un certain nombre de régions que l'on peut répartir entre trois zones nettement distinguées d'après les langues dominantes qu'on y parlait. Le centre, c'est-à-dire le Latium, les Herniques, les Sabins, les Eques et la plupart des cités volsques étaient à peu près latinisés et leurs dialectes locaux en voie de disparaître ; dès cette époque circulait parmi eux un langage général, dont la base était l'ancien latin rustique de la banlieue romaine et qui, s'affinant avec le temps, tendait de plus en plus à se rapprocher du latin officiel parlé dans Rome.

Dans le nord, chez les Falisques, à Capène, à Inté-

1. Quant à *subtilis* rac. *tēl-* et autres semblables, c'est un cas particulier relevant de la phonétique latine, cf. Stolz, *Hist. Gramm. lat. Spr.*, I, 140, Brugmann, *Grundr.*, I, 65, Parodi, *Studj ital. fil. class.*, I, 434.

2. Rien de plus incertain à nos yeux que l'identité du sabin *hiretum* et de l'osco-ombrien *heri-* telle que l'admettent Bronisch et la plupart des italistes. La glose *Lebasium*, citée plus haut, ne nous paraît pas beaucoup plus claire ; nous la croyons tout au moins quelque peu altérée, car ni *e* ni *b* ni même *s* (dans *Liber* le *r* est probablement primitif) ne semblent répondre réellement à la phonétique sabine. L'analogie de *ū* pour *ō* en sabin rend certes probable *ī* pour *e*, mais nous n'en avons pas, à notre sens, de témoignage direct certain.

ramne, à Spolète, et dans les grands centres de la colonisation romaine, la latinisation était également fort avancée. Nulle part on ne peut mieux suivre les progrès du latin dans ces régions qu'en comparant les inscriptions de Falerii novi (Falleri), territoire de la colonie romaine, avec celles de Falerii veteres (Cività Castellana), l'ancienne capitale de la nation falisque, son vieux centre intellectuel et religieux. C'est aussi le dernier refuge du vieil idiome national ; tout y révèle le soin jaloux avec lequel la population patricienne et instruite (cf. sur les écoles de Faléries Plut., *Cam.*, 12, Tite-Live, V, 27), essaie d'abord de conserver intactes ses anciennes traditions littéraires et religieuses, la piété touchante avec laquelle elle reste fidèle sur ses inscriptions funéraires et religieuses à l'antique alphabet national. A Falerii novi au contraire, les habitants indigènes admis à s'inscrire dans la colonie n'ont point les mêmes idées conservatrices ; en leur qualité de plébéiens pauvres, ils oublient bien vite la bonne tradition falisque, se plient tout de suite aux influences latines, acceptent les formes, l'orthographe, les mots romains, parlent finalement un mélange de falisque et de latin que sans doute les colons romains de leur côté acceptent plus ou moins après quelques générations et dont les inscriptions de Falleri nous donnent une idée parfaitement nette. Bientôt, à mesure que le nombre des colons se multiplie, la contagion du latin gagne l'Ager faliscus tout entier, déborde jusque dans Falerii veteres, dont les plus récentes inscriptions montrent à leur tour la marque de la romanisation envahissante, rejoint Capène et l'Ager capenas où s'est formé entre temps un dialecte semblable, gagne en même temps vers le nord les frontières de l'Ombrie, où Narnia, Intéramne, Spolète, Sarsine ont déjà préparé la ruine de l'ombrien et sa fusion avec le latin. Dès le 1er siècle avant notre ère circulait sûrement parmi les populations de ces régions un latin spécial où se reflétaient fidèlement la plupart des particularités phonétiques des vieux dialectes indigènes, où l'on prononçait *prēda ; ōro* pour *aurum ; nōmna*, cf. ombr. génitif *nomner*, Tab. Eug., VI *b*, 54; *gladi(m)* pour *gladium*, cf. ombr. *Fisim, Fisi*; *domōs* pour *domūs; maister* pour *magister*, cf. ombr. *mestru*, Tab. Eug., V *a*, 24, etc., et ainsi de suite pour une infinité de cas dont nous retrouvons généralement les successeurs directs dans la phonétique romane.

A l'origine, les dialectes mixtes constitués par l'infiltration lente et continue du vieux latin des colonies dans les patois indigènes étaient, il va sans dire, extrêmement éloignés de la langue de Rome, et l'on peut douter qu'un habitant de la capitale, contemporain de Scipion, eût compris le langage bizarre qu'on devait parler à cette époque dans les environs de Nucérie ou d'Assisium ou sur les marchés du Forum Flaminii. Peu à peu cependant, à mesure que s'effaçaient partout les vieilles traditions nationales, l'élément latin gagnait du terrain, se fortifiait de jour en jour sur le sol de l'Italie du nord, expulsait insensiblement l'ombrien des relations ordinaires de la vie. En même temps, ce latin lui-même, sous l'influence toujours grandissante de la langue officielle de Rome, désormais fixée par une brillante littérature, s'affinait, perdait peu à peu son caractère de patois local, se propageait par tout le pays et s'unifiait à mesure que les envois et les mutations de colonies se multipliaient, à mesure que les rapports commerciaux, favorisés par des voies nouvelles, devenaient plus suivis et plus actifs.

Dès le temps de Sylla, il circulait ainsi dans tout le nord de l'Italie proprement dite un latin général d'un caractère naturellement encore assez flottant et incertain, mais dont cependant les particularités se distinguaient nettement et d'une façon tout à fait tranchée de celles des dialectes de l'Italie du sud. Ajoutons que les Italiotes du nord s'étaient trouvés dès l'origine en contact infiniment plus étroit avec le Latium que les populations du Samnium ou de la Campanie. Lors de la domination étrusque, il est clair que beaucoup de peuples de la ligue étrusque avaient envoyé des colonies plus ou moins nombreuses occuper les terres du Latium. Or les Falisques, d'origine essentiellement indo-européenne, faisaient partie de la ligue. Otfried Müller, *Etrusk.*, II, 49, a montré que ce sont eux qui ont colonisé Tusculum et effectivement les inscriptions tusculanes dénoncent un dialecte sensiblement différent des autres parlers strictement latins. S'il est vrai, comme nous le croyons, voir plus haut p. 60, que les Véiens, le premier ennemi vraiment redoutable que Rome eut à combattre, n'étaient pas non plus des Etrusques proprement dits, on voit que dès les premières origines ces contacts intimes et constants entre le Latium et les Italiotes du nord durent largement préparer le terrain à cette unification linguistique.

Jusqu'à quel point ce latin du nord avait déjà pénétré, au moment de la Guerre Sociale, dans les couches profondes des populations rurales en Ombrie et dans les régions avoisinantes, c'est ce qu'il est assez difficile de préciser quant à présent. Sans doute, les anciens dialectes indigènes étaient loin d'avoir succombé partout devant la concurrence redoutable de la langue romaine. Nous avons dit que, dans les villes d'Ombrie, l'ombrien littéraire était, selon toute vraisemblance, resté la langue de l'administration intérieure jusqu'à la promulgation de la loi Julia ; la pierre d'Assisium est un spécimen précieux de la langue administrative du pays et ne saurait être, d'après notre estimation personnelle, de beaucoup antérieure à la guerre. Pourtant, si on la compare à la langue religieuse conservée par les Tables Eugubines, on ne manquera point de remarquer déjà entre les deux idiomes des différences assez considérables. L'ombrien de la pierre d'Assisium est déjà sensiblement moins pur, beaucoup plus subordonné à l'influence du latin que l'ombrien du rituel d'Iguvium ; le nominatif *termnas* « terminatus » par exemple est en opposition avec le vocalisme iguvien *pihos*, *conegos*, *Casilos*.

Lorsque Strabon nous dit, V, 216, que de son temps les Ombriens étaient complètement romanisés, c'est là une exagération d'autant plus flagrante qu'il traite les Etrusques sur le même pied. Il est au contraire extrêmement vraisemblable que, dans les parties montagneuses du pays, dans les bourgades reculées et peu accessibles, l'ombrien s'est maintenu assez tard, au moins jusqu'au temps d'Auguste. On remarquera en effet que l'Ombrie, depuis la conquête romaine, fut toujours de toutes les régions de l'Italie la plus tranquille et la plus pacifique. Elle souffrit moins que toute autre des guerres et des révolutions incessantes qui bouleversèrent sans cesse la péninsule. Sa population demeura donc plus stable et plus fixe que partout ailleurs, mais en revanche l'extrême division du pays, l'autonomie de chaque tribu et de chaque cité, leur mutuel antagonisme qui détruisit de bonne heure l'idée d'une nationalité ombrienne unique et effaça rapidement le souvenir des communes origines et des communes traditions, enfin les conditions ethnographiques particulièrement désavantageuses dans un pays où deux races étrangères, les Celtes et les Etrusques, constituaient un élément important et hostile, tant au point de vue linguistique qu'à l'égard des

relations politiques : telles furent les causes principales qui favorisèrent évidemment le morcellement dialectal de l'ombrien. Ainsi affaiblie, la langue nationale devait d'autant plus promptement et plus profondément se laisser entamer et contaminer peu à peu par le latin, auquel l'immigration coloniale, particulièrement nombreuse, apportait chaque jour un appoint nouveau. Il ne faut pas non plus perdre de vue que la voie Flaminienne, construite en 220, et qui était l'une des plus importantes de la péninsule, coupait l'Ombrie d'un cordon non interrompu d'établissements romains, de colonies et de marchés ; une large bande de territoire se trouva ainsi de très bonne heure acquise entièrement à la langue latine.

L'ombrien se trouvait donc dans des conditions d'existence tout à fait défavorables et, comme c'était en somme un idiome relativement inculte si on le compare à des langues littéraires brillantes telles que le latin et l'osque, il se trouva si mal armé pour le struggle for life linguistique que sa fin prochaine devint promptement irrémédiable et fatale. Les affinités de l'ombrien avec le latin, affinités beaucoup plus intimes que celles de l'osque et des dialectes sabelliques, hâtèrent également sa dissolution et sa pénétration par la langue de Rome. Il arriva ainsi cette chose intéressante et rare que, comme nous avons essayé de le faire voir, l'idiome national de l'Ombrie s'altéra dans les campagnes plus tôt que dans les villes, où les formules administratives et une certaine tradition littéraire protégèrent quelque temps la pureté de la langue ; parmi les populations rurales au contraire, au moins parmi celles qu'un contact journalier avec les colons romains mettait à même d'exercer l'étonnante faculté d'assimilation propre à la race ombrienne, il faut croire que les patois mixtes d'où sortit, par une élaboration lente et continue, le latin général de l'Italie du nord, se formèrent de très bonne heure. C'est, à notre sens, le seul moyen d'expliquer l'extrême rareté et l'insignifiance absolue des titres privés ombriens. D'une façon générale, toutes les inscriptions privées de l'Ombrie sont rédigées soit en latin, soit dans quelque dialecte local latino-ombrien ; il n'y en a aucune dans la langue classique attestée par les Tables Eugubines ou même par la pierre d'Assisium.

Quant à supposer avec Nissen, *Ital. Landesk.*, I, 508, que le latin était devenu la langue officielle de l'Ombrie avant même la Guerre Sociale et la promulgation de la loi Julia,

c'est, croyons-nous, méconnaitre les intentions de la politique romaine qui faisait, comme on sait, du droit d'employer officiellement la langue latine dans l'administration intérieure un privilège inséparable du *ius ciuitatis*. En ce qui concerne l'Ombrie, on se souviendra du blâme infligé à Marius par le Sénat pour avoir accordé le droit de cité aux deux cohortes de Camerinum qui avaient décidé de la victoire à la journée de Verceil, Val. Max., V, 8; Plut., *Mar.*, 28, cf. aussi Cic., *Pro Corn. Balbo*, 46. De plus, il semble bien que les Ombriens, sans être traités comme les barbares non italiotes en peuple vaincu et assujetti, étaient cependant, en général, moins favorisés sur ce point particulier que les autres alliés italiques; la présence des nombreuses tribus celtiques et étrusques qui partageaient le pays avec les populations ombriennes mettaient en effet l'Ombrie dans une situation spéciale exigeant avec chaque cité des traités particuliers. Certains textes latins officiels, par exemple l'inscription du *Corpus*, I, 1412, antérieure à la Guerre Sociale, montre que dès cette époque quelques cités ombriennes avaient obtenu le droit de s'administrer en latin ; mais c'est là, croyons-nous, un privilège exceptionnel dont il faut se garder d'étendre le bénéfice au pays entier.

§ 44. — Le Picénum, qui avait lui aussi à compter vraisemblablement avec une population d'origine celtique, au moins sur le littoral septentrional, était sans doute à peu près dans la même situation que l'Ombrie. Après la conquête romaine, en 268 avant J.-C., une grande partie des habitants furent déportés dans une région de langue osque, sur les bords du golfe de Salerne, Strabon, V, 251; Pline, III, 70. Une population de colons romains et latins, particulièrement dans le nord, à Auximum, Potentia, Firmum, remplaça naturellement les Picentes dépossédés et propagea rapidement le latin dans le pays entier. Au moment de la Guerre Sociale, la langue nationale du Picénum était certainement déjà à peu près éteinte, car il est absolument impossible de voir dans les restes assez misérables fournis par l'épigraphie du Picénum autre chose que du latin dialectal. Même à Asculum, d'où partit cependant le signal de la grande révolution italique, on parlait le latin, comme le montrent par exemple les inscriptions CIL. I, 644, 645, 646, etc. T. Betucius Barrus, orateur romain, était un

Picente d'Asculum, Cic., *Brut.*, 46. Les Prétuttiens, sans être peut-être aussi foncièrement latinisés que les Picentes proprement dits, vivaient néanmoins dans des conditions linguistiques analogues.

Il est assez difficile de porter un jugement sur les caractères particuliers du latin du Picénum. Les vestiges mutilés et rares qui nous en ont été légués par les inscriptions semblent néanmoins dénoncer une langue moins éloignée du latin de Rome que ne le sont les inscriptions dialectales de l'Ombrie et surtout celles du Pisaurum. Toutefois, sans entrer ici dans l'étude critique du latin des inscriptions picentes, nous pouvons constater du moins que la langue, à en juger par certaines particularités du vocalisme, porte malgré tout l'empreinte générale des parlers du Nord. Entre le latin de l'Ombrie et celui du Picénum, l'écart ne devait guère, en somme, être fort sensible. Ce dernier, plus voisin du latin du Latium, de la Sabine et des régions depuis longtemps romanisées, servait ainsi de transition naturelle entre cette première zone de la latinisation et la deuxième, celle de l'Ombrie et du Nord en général. Il en est de même sur l'autre versant de l'Apennin, chez les Falisques, les Capénates et les populations de l'Étrurie méridionale, dont les dialectes étaient extrêmement proches de la vieille *rusticitas* du Latium proprement dit.

Les deux zones de latinisation tendent ainsi à se rejoindre et à se confondre. La politique administrative de Rome, après la Guerre Sociale, favorise d'ailleurs largement cette fusion et cette unification progressive des dialectes latins de l'Italie ; les proportions toujours grandissantes de la colonisation, les échanges constants avec la capitale, le service des armées et des guerres et cet afflux incessant de vie romaine et de sang latin rayonnant continuellement de la capitale et de sa banlieue vers les campagnes provinciales, entraînent forcément une épuration lente du latin, une élimination de la *peregrinitas* italique sous cette irrigation à jet continu de formes et de mots purement latins. En revanche, l'Ombrie, avec sa population nombreuse et relativement stable, offre un terrain propice au développement et à la fixation des particularités pérégrines de la langue. Celles-ci finiront par s'implanter assez profondément et par s'affirmer avec assez de force pour réagir à leur tour contre le latin de la première zone et le pénétrer peu à peu. Sittl a montré d'une manière tout à fait

lumineuse cette pénétration du latin de l'Italie centrale par les dialectes des régions du nord. Dès la fin du IIe siècle avant notre ère, certains caractères du latin de l'Ombrie commençaient déjà à gagner le Latium, avec Rome elle-même, et se propageaient lentement vers le sud. Nous avons déjà fait observer à plusieurs reprises que le passage de la diphtongue *ae* à *e* doit être, selon toute vraisemblance, rapporté à l'influence des dialectes du nord, et il en est ainsi d'une quantité d'autres particularités du latin vulgaire d'Italie. Il est donc hors de doute qu'au moment où éclate la Guerre Sociale le latin de la première zone et celui de la deuxième étaient déjà fort proches l'un de l'autre ; les limites linguistiques des différentes régions déjà s'étaient sensiblement effacées avec le temps et les échanges de plus en plus nombreux et de plus en plus intimes entre les divers parlers locaux accentuaient chaque jour cette fusion générale des dialectes latins.

Sans doute, on était loin encore du latin vulgaire uniforme que suscitera peu à peu l'administration impériale et qui, vers le IIe et le IIIe siècles de notre ère, arrivera à peu près partout dans l'Empire à se généraliser en une forme très peu différente du latin écrit. Sans doute, du temps des Gracques et de Marius, nombre de patois locaux subsistaient encore dans leur pleine intégrité, même dans les régions italiques depuis longtemps latinisées ; mais néanmoins, le plus souvent à côté des dialectes locaux, dont l'usage était ordinairement restreint aux usages intérieurs d'un même village ou d'une même banlieue, une façon plus générale de s'exprimer, un parler plus courant et plus latin circulait déjà presque dans tout le Nord. On y sent déjà très nettement en germe un latin panitalique, une sorte de κοινή d'Italie qui gagnera bientôt toute la péninsule, ἰταλικόν τι ἔθος γλώσσης, comme dit un historien grec[1].

§ 45. — Au moment de la Guerre Sociale, la troisième zone de latinisation, c'est-à-dire les régions méridionales de l'Italie, n'a encore reçu que faiblement les atteintes du latin du nord. C'est que les progrès de la romanisation en général y sont restés jusque-là assez inefficaces. Les peuples de la

1. Pour autant qu'il m'en souvient, j'ai recueilli jadis cette phrase intéressante dans les *Geographi graeci minores*, mais malheureusement il m'a été impossible de retrouver le passage exact.

Confédération marse seuls paraissent s'être assimilé en partie la langue latine. Comme nous l'avons dit, nous ne croyons pas pouvoir souscrire à l'opinion commune d'après laquelle les Marses, les Pélignien, les Marrucins ne parlaient plus guère que le latin dès le Ier siècle avant notre ère. Néanmoins, l'épigraphie montre d'une façon incontestable que les dialectes nationaux de ces pays avaient dès ce moment subi l'influence profonde du latin. La situation devait être assez semblable à celle que nous observons actuellement dans certaines parties de la Galicie, où le contact et le prestige de la langue polonaise transforme chaque jour les parlers locaux des Ruthènes. Non seulement l'invasion continue du vocabulaire ruthène par les mots et les tournures du polonais, mais surtout le remaniement de presque toutes les parties de la grammaire sur le modèle de la morphologie et de la syntaxe polonaises montrent clairement que, dans ces régions, le ruthène disparaîtrait à bref délai, si la littérature et les écoles ne le prenaient sous leur protection. Le fait seul que le petit-russien a refait son prétérit sur le prétérit polonais, par exemple писалъ емь, d'après *pisał-em,* à côté du russe proprement dit я писалъ, я есмь писалъ dans quelques parties de l'Ukraine, prouve jusqu'à quel point la contamination a été intime.

Ce sont des phénomènes exactement comparables à ceux-là que nous révèlent le marse, le pélignien, le marrucin, et il est vraiment étrange de voir les italistes spéculer à perte de vue sur le sens et la nature de formes telles que *aetate* en pélignien, sur l'inscription funéraire de Corfinium, Bücheler, *Rhein. Mus.,* XXXIV, 495; Zvetaiev, *Inscr. Ital. inf. dial.,* n° 14. Plutôt que de reconnaître dans la phrase, pourtant si claire et si simple *casnar oisa aetate,* mot à mot « senex usa aetate » un emprunt pur et simple au latin *aetate,* Pauli, *Altital. Stud.,* V, 51, songe à **agetate* « uītā » du verbe *ago,* avec chute de *i̯* (= *g*) entre deux voyelles, à peu près comme dans l'italien *maestro* de *magistro.* Bronisch, *Die osk. i- und e- Vok.,* p. 40, réfute avec raison cette explication, sans cependant pouvoir se résoudre à voir dans le pélignien *aetate* un emprunt latin: « An latein. *aetas,* dit-il, dürfen wir freilich auch nicht denken, daran hindert altlatein. *aeuitas.* » L'objection n'est pas, en tout cas, probante, car si l'on tient à voir dans le pélignien *aetate* quelque chose de réellement ancien, on pourra encore le tirer du latin *aeuitās,* **aeuetās* en s'appuyant

alors sur ce fait que *u̯* intervocalique, suivant une remarque de Pauli, paraît tomber en pélignien ; cf. *suois* pour **suu̯ois,* etc.[1]. Remarquons que, sur la même inscription, on lit *incubat.* Comme le pélignien, de même que l'osque, conserve généralement *e* devant nasale, cf. notamment *empratois,* Zvetaiev, *Insc. It. inf. dial.,* n° 13, les philologues, Bronisch par exemple, *op. cit.,* p. 62, se perdent en conjectures sur cette merveille inouïe, *incubat* avec *in-* au lieu de *en-* ; ils concluent finalement que *e* pélignien était — même *e* bref primitif en position — tellement fermé qu'il inclinait vers *i.* Voilà bien des choses dans un *i* et en somme beaucoup de bruit pour rien, car il n'y a, dans ces savantes hypothèses, qu'une anicroche : c'est que *incubat* n'est pas du pélignien, mais purement et simplement du latin. C'est ainsi encore que *uenalinam* « uēnaliciam » en marrucin est sûrement un latinisme, puisque *su* subsiste normalement dans les dialectes italiques.

Toute conjecture plus spéciale sur la nature et les particularités du latin ou du dialecte mixte çà et là en usage vers le Ier siècle avant notre ère parmi les populations marses et péligniennes doit, dans l'état actuel de nos connaissances et surtout en présence des obscurités sans nombre qui planent encore sur la plupart des textes de ces régions, se renfermer dans les limites de spéculations générales et de prudentes déductions. L'ensemble du matériel épigraphique permet toutefois de penser qu'à l'époque républicaine le latin de cette région était encore assez éloigné du latin communément parlé dans les pays du nord et dans les différents districts du Latium et de l'Italie centrale. Beaucoup des traits caractéristiques du latin septentrional, la réduction des diphtongues par exemple, ne se manifestent point ici ou ne sont encore qu'imparfaitement développés. Le fait, d'ailleurs, s'explique aisément, si l'on songe que les dialectes marso-péligniens, sensiblement différents de l'ombrien et des parlers italiques du nord, se rattachaient résolument aux dialectes du groupe osco-samnite.

Le latin développé dans cette région devait présenter une originalité assez marquée dont il nous est encore possible çà

1. Il faut bien dire que *suois* pour **suuois,* suivant l'interprétation de Pauli, est pour le moins sujet à caution. On peut y voir soit *suois,* i.-eur. *su̯o-,* soit *sūois* d'après le latin *sūos,* de même qu'on a en ombrien *suo-* à côté de *souo-.* Dans *sūo-,* nous reconnaissons purement et simplement un latinisme.

et là de nous faire au moins quelque idée. En pays pélignien par exemple, on continue probablement de prononcer *deiuo(s)*, *ueico(s)* avec la diphtongue *ei*, alors qu'à Rome et en général dans tout le Nord de l'Italie, on articule depuis longtemps déjà *dīuo(s)*, *uīcus* ou *uīco(s)*. Une inscription de Narone, chez les Vardaei, en Dalmatie, présente encore la forme *ueic(o)* : |VEIC·COI|, CIL. I, 1472. Or, Narone et le territoire avoisinant ne devinrent territoire romain que dans le courant de l'année 33 avant notre ère, durant le duumvirat, à la suite d'une expédition d'Octave contre les pirates de l'Adriatique. L'inscription VEIC·COI n'est donc pas précisément un titre archaïque ; c'est bien plutôt une inscription d'origine vulgaire représentant le vocalisme d'un dialecte latin de l'Italie du Sud, peut-être l'œuvre d'un colon d'origine pélignienne. En marse la diphtongue *ei* paraît s'être réduite, dès l'époque républicaine, à *ē* comme partiellement en falisque et dans le latin de l'Ager faliscus ; en revanche, *ai*, *ae* y est devenu *ei*. L'inscription Zvetaiev, *Inscr. It. inf. dial.*, n° 40, qui est en langue marse relativement pure, a le datif *Ioue* ; de même sur l'inscription 42, où l'influence latine est déjà plus sensible ; cf. aussi 41 : *patre*. L'intéressante inscription latine dialectale de Trasaccum, près du lac Fucin, chez les Marses, cf. Fabretti, p. 309, n. 45, porte à la ligne 1 VECOSSVTM, c'est-à-dire selon toute probabilité *uīcus Supm...* ; la même inscription, ligne 5, donne QVEISTORES. Quant à savoir jusqu'à quel point des particularités telles que *uēcus* et autres ont pu surnager au-dessus des flots montants du latin septentrional et survivre partiellement, d'abord à l'état de particularité locale, dans le latin vulgaire général de l'Empire, c'est une question compliquée dans laquelle nous ne saurions entrer ici[1].

§ 46. — A l'égard du latin en usage chez les Vestins, il est extrêmement difficile de formuler une opinion. L'ignorance presque absolue où nous sommes quant à la langue de ce peuple ne nous permet guère de juger comment il parlait le latin ni par quelles voies la langue romaine s'est répandue dans le pays. L'unique inscription vestine que nous possédions jusqu'à ce jour, Planta, II, n° 276, porte DVNO·DIDET, qui nous

1. Nous nous réservons d'étudier ces questions dans une monographie spéciale que nous préparons en ce moment.

paraît dénoncer une analogie sabellique; en pélignien également *ō* est devenu *ū*; de même en sabin. Pourtant, il ne serait pas impossible que l'influence du latin parlé de l'autre côté du mont Fiscellus, chez les Prétuttiens et dans le Picénum, se fût exercée de bonne heure chez les Vestins, de meilleure heure en tout cas que chez les Marrucins et les Pélignien, déjà plus éloignés des centres de la κοινή septentrionale et trop proches des confins osques du Samnium.

§ 47. — Quant au Samnium, il est clair qu'avant la Guerre Sociale, le latin n'y avait fait pour ainsi dire aucun progrès. L'osque restait maître à peu près absolu du pays et le latin demeurait presque exclusivement confiné dans le territoire des colonies. La situation était, à peu de chose près, la même en Campanie et en Lucanie où, à la concurrence déjà redoutable de l'osque, se joignaient les obstacles opposés par le grec à la romanisation. En Apulie et en Messapie, les données linguistiques sont trop confuses et trop vagues pour qu'il soit possible de formuler un jugement exact sur les proportions revenant à chacune des diverses nationalités qui se partageaient ces deux pays. On pourra s'en tenir sur ce point, jusqu'à plus ample informé, aux conclusions exprimées jadis par Mommsen, *Unterit. Dial.*, p. 93, que « während Messapien bis zur augusteischen Zeit ein halb barbarisches Land blieb und der Hellenismus dort nur an einzelnen Punkten hervortrat, hatte sich Apulien vielleicht seit dem v. Jahrh. der Stadt gräcisirt ». Il faut seulement remarquer que, sur les feuilles de conscription de l'an 225 avant notre ère, ces immenses territoires ne figurent que pour un contingent de 66,000 hommes en état de porter les armes, Polybe, II, 24, 11, ce qui, comparativement aux autres régions de l'Italie, est peu de chose. Le pays était donc, dès cette époque, assez affaibli et sa population peu dense; la colonisation romaine y trouvera donc un débouché considérable et, avec les immigrants nombreux envoyés après la Guerre Sociale, la κοινή italique parviendra assez facilement à s'implanter dans ces territoires jusque-là à peine entamés par la langue latine.

§ 48. — Les conditions ethnographiques du Bruttium sont encore moins connues que celles de l'Apulie. Mommsen, *Unterital. Dial.*, p. 93 sq., a démontré jadis que le fond de la popu-

lation, non seulement en Calabre, mais encore en Apulie et dans le Bruttium, appartenait originairement à la race iapyge et rien jusqu'à présent n'est venu contredire les lumineuses déductions de l'illustre historien. L'élément osque, après la conquête samnite, ne nous paraît pas avoir jamais été bien considérable dans le pays ; les quatorze inscriptions osques qui y ont été recueillies et dont une bonne moitié peut représenter de l'osque aussi bien que toute autre langue, ne prouvent pas que le pays ait été foncièrement oscisé. Les monnaies nationales portent en général BPETTIΩN en grec. Après la conquête romaine, il semble bien, à en juger notamment par l'inscription CIL. I, 196, cf. aussi Gell., X, 3, 19, que les Bruttiens aient été soumis au régime des Barbares non italiotes et administrés en langue latine. Ce que l'on sait, c'est qu'ils n'étaient point admis dans les légions et que leur sort était fort misérable. Tite-Live, citant quelques-unes de leurs tribus, XXX, 19, ajoute qu'on y comptait encore *multi ignobiles populi*. S'il se fût agi de populations samnites d'origine ou du moins ayant adopté la langue osque, comme le croient quelques-uns, il nous paraît évident que l'historien latin n'en eût parlé ni avec ce mépris ni avec cette extraordinaire désinvolture. Les Bruttiens semblent d'ailleurs s'être éteints d'eux-mêmes assez rapidement sous la domination étrangère, à peu près comme de nos jours les Indiens d'Amérique sous les efforts de la civilisation européenne. Au moment de la Guerre Sociale, il n'en est déjà plus guère question dans l'histoire. Rome se trouvait ainsi posséder, à l'extrémité de l'Italie, dans l'Ager bruttius, devenu territoire de la République, une sorte de désert où l'Ombrie, le Latium, la Sabine déverseront bientôt l'excédent de leur population et implanteront toutes les formes et les particularités du latin du nord.

§ 49. — Jusqu'à la Guerre Sociale, toute l'Italie du Sud reste donc foncièrement soumise à l'influence osque, et le latin, sur les quelques points où il est arrivé à pénétrer dans les masses profondes de la population, au nord du Volturne par exemple, affecte un caractère diamétralement opposé à celui qu'il avait pris dans le nord, particulièrement sous l'action des dialectes de l'Ombrie. Lorsqu'on trouve par exemple sur une inscription l'impératif FACITVD, comme sur CIL., I, 813, celle-ci se dénonce aussitôt, quel que soit d'ailleurs le lieu

d'origine, comme due à un Italiote du Sud ; seul l'osque *factud,* Tab. Bant., l. 9, cf. *licitud, amiricatud,* etc., est capable de justifier cette forme, puisque c'est seulement en terre osque que *-ōd* passe régulièrement à *-ūd.* Dans le nord on aurait **facitu,* cf. ombrien *feitu, fertu, habitu,* etc. Quelquefois l'osque borne son action à maintenir *-d* final du latin archaïque. C'est ainsi que Larinum, chez les Frentans, abandonne dans la seconde moitié du IIIe siècle la légende grecque de ses monnaies ΛΑΡΙΝΩΝ et la remplace, à partir de cette époque, par le génitif latin LADINOM, un peu plus tard par l'ablatif LADINOD ; un type fréquent représente Pallas à droite du côté face et un cavalier armé du côté pile, avec la quincunx indiquant la valeur, cf. Friedländer, *Osk. Münzen,* III², p. 42-43. Cet ablatif LADINOD est, non pas osque comme le croit Friedländer, mais latin, ainsi que l'a démontré Mommsen, *Unterit. Dial.*, p. 108, et il figure sur ces monnaies aussi longtemps que Larinum jouit du droit de frappe, c'est-à-dire jusqu'au Ier siècle. Donc, *-d* final s'est maintenu dans le latin du Samnium pendant toute l'époque républicaine ; c'est naturellement le contact de l'osque qui l'a maintenu si longtemps. En Campanie, où l'élément romain était infiniment plus nombreux que dans le Samnium, la fusion des deux langues fut naturellement plus intime et surtout les particularités contractées dans cette région par le latin furent beaucoup plus persistantes et plus profondes. Nous avons déjà eu l'occasion de montrer que beaucoup d'entre elles subsistèrent même après l'époque républicaine et que quelques-unes arrivèrent jusqu'aux patois modernes du royaume de Naples. Sous l'Empire, le langage de Trimalchion dans Pétrone nous donne une idée assez exacte de ce que devait être le latin parlé alors dans les villes grecques de la Campanie ; dans les campagnes, l'élément osque devait être infiniment plus considérable.

Si l'influence osque s'exerça largement sur le latin de l'Italie du Sud, la pénétration de l'osque par le latin ne fut pas moindre et il est curieux de suivre sur les monuments l'histoire de cette lente décomposition du vieil idiome italique sous les envahissements successifs de la langue, des institutions et des mœurs romaines Il y a longtemps qu'on a reconnu un latinisme dans le Ninmeriis « Numerius » de la statuette votive de Rocca Aspromonte, près de Bovianum ; la forme osque

primitive de ce nom est Niumsis, Νιυμσδιηις. Une inscription de Capoue, Planta, n° 134, porte úíníveresím dont les rapports phonétiques avec le latin *ūniuersus* restent inexpliqués malgré tous les efforts que l'on a faits pour justifier le vocalisme interne du mot à l'aide de la phonétique osque, cf. Planta, *Gramm.*, § 127, p. 250 et § 132, p. 258. La vérité est que úíníveresím, si cette lecture est exacte, est purement et simplement un emprunt direct au latin[1]. L'inscription mentionne le *meddix* de Capoue ; elle doit donc logiquement être antérieure à l'année 211 avant notre ère, c'est-à-dire à l'annexion de Capoue à l'Ager romanus ; cf. toutefois les restrictions chronologiques apportées à cet égard par Bücheler, *Rhein. Mus.*, XLV, 170. De toute façon, on peut admettre sans témérité que dès le IIe siècle l'osque commençait à s'altérer au contact du latin. Le fameux *praefucus* de la Table de Bantia ne saurait être en tout état de choses, qu'une déformation du latin *praefectus*[2] ; de son côté *aidil*, comme l'a montré Bronisch, *Die osk. i- und e- Vok.*, 168, est un emprunt au latin ; la forme osque eût été **aif-*. Sous l'empire, l'orthographe et sans doute aussi la prononciation osques se sont à ce point altérées qu'on peut lire le caractère *o* sur un graffito du mur extérieur de la casa del Poeta tragico à Pompéi, Mommsen, *Unterit. Dial.*, Taf. XI, 31 *a*.

§ 50. — La Campanie fut, à tout prendre, peu touchée par la tempête soulevée en Italie par la Guerre Sociale. Sans doute, elle entra dans la ligue samnite et même les conjurés portèrent tout d'abord leurs efforts contre les nombreuses colonies romaines de ce pays. La lutte entre Papis Mutil et

1. Planta, II, p. 633, conteste aujourd'hui, avec des arguments épigraphiques qui paraissent sûrs, la lecture úíníveresím de Bücheler.

2. On préfère aujourd'hui expliquer *praefucus*, ainsi que *facus* comme des formes osques d'origine, soit *facus* = **fakuos*. Planta, I, § 175, p. 355 ; II, § 261, 3, p. 14, cf. Bugge, *Zeitsch. vergl. Sprachf.*, II, 383 ; III, 425 sq. On peut bien admettre en osque un participe parfait en *-us-*, par exemple *sipus* = **sēp-us-* et de même sans doute **ficus* = **fēk-us-* ou **fefacus* = scr. *dadhuš-*, grec τεθεικυῖα, mais un participe *passif* en *-uos*, *-us* nous paraît une invention toute gratuite. Nous nous en tenons donc à l'ancienne explication de d'Ovidio : *praefucus* surtout nous paraît probant ; c'est un emprunt au latin au même titre que *aidil* par exemple. Que d'autre part l'analogie de **ficus*, *sipus* et des adjectifs en *-us* pour *-uos* ait contribué à déformer le latin *praefectus*, *factus*, la chose est non seulement possible, mais extrêmement vraisemblable.

Lucius César y fut sanglante, mais les Campaniens proprement dits ne paraissent pas y avoir joué un rôle bien actif; ils se bornèrent en général à ouvrir leur pays aux Samnites et à assister, un peu en spectateurs passifs, aux combats qu'on se livrait chez eux. Appien désigne bien comme Campanien de nation un certain Gutta parmi les chefs italiotes; Cluentius et de même Marius Egnatius étaient peut-être Campaniens, mais on ne nous dit nulle part, du moins pour autant que nous avons pu nous en assurer, que la Campanie eût des députés à la diète de Corfinium. En somme, le mouvement semble avoir été accueilli plutôt avec froideur par les Osques à moitié hellénisés de la Campanie; le pays était trop riche, le peuple trop raffiné et trop amolli pour que l'idée samnite d'une nationalité italique pût y trouver un écho bien enthousiaste. C'est pourquoi, la guerre finie, les Campaniens eurent peu à souffrir des représailles de Rome qui sut leur tenir compte de leur demi-fidélité et de leur empressement à désarmer. La situation du pays redevint donc à peu près ce qu'elle avait été; l'exemple de Pompéi, qui fut enlevé de force par Sylla, Vell. Paterc., II, 16, et dont plusieurs quartiers, avec les terres qui en dépendaient, furent ensuite attribués aux vétérans du dictateur, est exceptionnel. En général, la population fut à peine inquiétée et ne reçut guère de nouvelles colonies, auxquelles du reste ces régions particulièrement populeuses n'eussent offert que des territoires d'une insuffisante étendue. C'est ainsi que dans la Campanie l'osque acheva lentement, durant l'Empire, de s'éteindre peu à peu, sans convulsions violentes, tandis que, de son côté, le latin continuait tranquillement l'évolution dialectale commencée dès les premiers temps de la République. Avant qu'une assimilation entre les dialectes locaux de cette région et le latin général des autres parties de l'Italie devienne possible, il faudra attendre que les derniers vestiges de la langue osque se soient effacés et que le temps ait à la longue fait oublier les vieux souvenirs des origines. La Campanie constitua ainsi, pendant la plus grande partie de l'époque impériale, un îlot linguistique nettement caractérisé et spécial au milieu de la mer latine où s'étaient partout ailleurs fondus les autres dialectes locaux de l'Italie; encore l'assimilation fut-elle toujours, et beaucoup plus qu'ailleurs, incomplète, puisqu'aujourd'hui encore les campagnes de Naples et de Nole parlent des patois

directement et intimement soumis, comme nous croyons, à la phonétique et même partiellement à la morphologie de l'ancien dialecte mixte osco-latin de la Campanie.

§ 51. — Le Samnium, la Lucanie et les autres régions de langue osque eurent de tout autres destinées. Les Samnites durent regretter amèrement d'avoir, au début de la guerre, refusé le bénéfice de la Loi Julia, car Rome leur fit expier durement leur patriotisme et leur héroïque énergie. Le pays fut noyé dans le sang, les villes ruinées, les campagnes transformées en déserts. Ce fut, avons-nous dit, l'œuvre capitale de Sylla après la pacification de l'Italie et l'on peut considérer l'anéantissement de la nationalité samnite comme l'un des buts essentiels de sa politique. Déjà après la bataille de Sacriport, on le voit faire égorger, sur le champ de bataille même, tous les prisonniers de race samnite, Appien, *Bell. Civ.*, I, 87. Les intentions du dictateur sont nettes et son plan bien arrêté : il faut dépeupler le Samnium, détruire ce peuple jusqu'au dernier homme, combiner les massacres avec l'exil, faire que, de tant de gloire et de tant de puissance, il ne reste plus que des cadavres et des ruines. Il faut que les Samnites, jadis le peuple le plus puissant de l'Italie, le seul qui, avec les Carthaginois, ait jamais osé entrer réellement en lutte avec Rome et qui en ait mis l'existence en péril, il faut que les Samnites disparaissent et oublient, suivant le mot d'un historien, jusqu'à la haine du nom romain. Du temps de César, cette œuvre de déportation et d'exil n'est pas encore achevée et l'*imperator* enverra encore dans les colonies d'outre-mer plus de 80.000 hommes arrachés aux régions dangereuses de la péninsule. Une fois le Samnium dévasté et sans habitants, on y déversera le trop plein des autres provinces, on y installera des populations nouvelles arrachées çà et là aux régions encore mal apaisées et turbulentes ou dont la plèbe indigente peut devenir un nouveau danger pour Rome[1], au Picénum, à l'Ombrie, au territoire des Vestins et des Marses ; on y déportera des Etrusques, en même temps qu'on comblera les vides laissés en Etrurie par des envois

1. C'est précisément dans le nord, en Etrurie principalement, que Catilina et Mallius recruteront bientôt leurs soldats parmi les vagabonds et les prolétaires indigents qui infestaient le pays, cf. Sall., *Catil.*, XXVIII.

ininterrompus de colonies militaires et de vétérans. Car il faut que les Etrusques, jusque-là fermés à la civilisation et à la langue de Rome, oublient, eux aussi, leur nationalité et leurs traditions ; eux aussi doivent cesser d'être un peuple d'Italie pour devenir une fraction du peuple romain. Le Samnium reçut également, il va sans dire, de fortes colonies militaires destinées tant à contenir et à romaniser les nouveaux habitants qu'à débarrasser Rome d'un élément exigeant en temps de paix et dangereux aux époques de guerres civiles. C'est ainsi que la vieille ville historique des Samnites, le berceau de leurs traditions nationales et religieuses, la cité du « bœuf » symbolique de la race, Bovianum, fut partagée tout entière, avec son territoire qui était considérable, entre les soldats de la XIe légion ; on l'appela dès lors Bovianum Undecumanorum, Pline, III, 12.

Les Lucaniens, alliés fidèles des Samnites et qui, comme eux, avaient soutenu jusqu'au bout l'implacable lutte contre Rome, ne furent guère mieux traités par les vainqueurs. Les massacres en masse leur furent peut-être épargnés, mais ils connurent les exils, les déportations, les incendies, les confiscations de biens. Les colonies militaires durent être particulièrement nombreuses dans ce pays, car nous voyons dans les historiens les anciens propriétaires samnites et lucaniens fuir par bandes devant les violences et les exactions de cette soldatesque avide et grossière dont Sylla avait inondé tout le sud de l'Italie. Le Bruttium qui, par suite de l'affaiblissement et de l'extinction naturelle de la race indigène, ressemblait depuis longtemps déjà plutôt à un désert qu'à une province policée, offrait de son côté à l'avidité des légionnaires romains et à l'esprit d'entreprise des colons du nord des espaces immenses à cultiver et à repeupler, une terre fertile à faire fructifier. Aussi les uns et les autres ne manquèrent pas d'y affluer ; du temps de César, ce mouvement continu d'immigration vers l'Italie du Sud ne s'était pas encore ralenti. Les documents sont plus rares à l'égard de l'Apulie et de la Calabre : mais il est peu douteux que Sylla n'en ait pas également entrepris la romanisation définitive. L'élément grec, particulièrement difficile à déloger, fut sans doute peu inquiété. Mais il y avait là des populations messapiennes que le dictateur s'efforça selon toute vraisemblance de latiniser au même titre qu'il organisa dans le nord la dénaturalisation des Etrusques.

On remarquera toutefois qu'en Calabre, d'après Budinszky, *Ausbreit. der lat. Sprache,* p. 40, le messapien persista, comme l'étrusque d'ailleurs, jusque sous l'Empire. C'est, comme nous l'avons vu, également l'opinion de Mommsen, *Unterit. Dial.*, p. 93.

Ainsi, ce qu'Auguste entreprendra plus tard pour l'Empire romain tout entier, Sylla entreprit de le réaliser pour l'Italie. La politique impériale ne sera, en somme, dans ses grandes lignes, qu'une extension de la politique de Sylla, et il est juste de reconnaître que le véritable promoteur de l'unité romaine et italique fut le vainqueur de Préneste et d'Orchomène. Nous n'avons pas à apprécier ici le gouvernement de Sylla ; comme dictateur, comme pacificateur de l'État romain, comme homme politique, le plus profond peut-être qu'ait eu la République, Sylla appartient aux historiens. Nous n'avons à considérer en lui que l'auteur de la romanisation de l'Italie ; car l'unité qu'il donna à la péninsule, il la chercha surtout dans l'unité de la langue latine. Il comprit mieux que tout autre combien était dangereuse et maladroite la vieille politique de morcellement et de division administrative et linguistique jusque-là suivie par Rome à l'égard des Italiotes. Aussi, non seulement il ratifia dans leur plus large extension les ordonnances de Marius et de Cinna relatives au droit de cité pour les Italiotes et à leur répartition dans les anciennes tribus (ce qui constituait une assimilation absolue des Italiotes aux Romains et par conséquent un progrès sensible sur la première interprétation de la lex Iulia municipalis), mais encore il chercha à rendre effective cette assimilation par une romanisation systématique de l'Italie. La colonisation de l'Etrurie et de l'Italie du Sud, la dispersion des Samnites et des Lucaniens sont l'œuvre principale de cette politique.

§ 52. — A l'égard du Samnium et de la Lucanie, l'histoire se trouve en présence d'une énigme jusqu'ici irrésolue : à quelle époque les Samnites et les Lucaniens obtinrent-ils le droit de cité qu'ils avaient refusé lors de la promulgation des lois Julia et Plautia ? Dès le temps de Sylla, on voit un Samnite, Statis, Στάτιος, Appien, *Bell. Civ.*, IV, 25, admis dans le sénat romain ; mais ceci ne prouve nullement, croyons-nous, la naturalisation en bloc de tous les Samnites épargnés par les fureurs du dictateur. Il s'agit ici d'un privilège accordé

individuellement à un personnage qui avait sans doute rendu des services à la cause romaine. Appien lui-même déclare qu'il ignore quand les Samnites obtinrent le *ius ciuitatis, Bell. Ciu.*, I, 53. Il est probable que le Samnium, transformé en une sorte de désert, participa *ipso facto*, une fois que les nouveaux colons s'y trouvèrent installés, à la condition des autres régions de la péninsule sans qu'il fût nécessaire de déterminer sa situation par des dispositions spéciales.

En Lucanie, où les habitants primitifs furent traités avec moins de rigueur, les choses étaient déjà beaucoup plus compliquées. Pour notre part, nous sommes disposé à croire que des mesures particulières furent prises à l'égard de chaque cité. Tout d'abord les territoires accordés aux vétérans et aux immigrants italiotes furent naturellement assimilés aux terres de droit italique et bénéficièrent des lois établies. Quant aux cités lucaniennes proprement dites, le plus grand nombre sans doute demanda et obtint, après la guerre, les privilèges généraux accordés aux Italiotes ; mais d'autres restèrent fidèles aux dispositions qui réglaient leur situation avant la guerre et rien, à notre avis, ne nous empêche de croire que Rome toléra effectivement, dans quelques cités isolées, le maintien du *statu quo ante*, jugé par elle moins favorable, au moins en apparence. Il est naturellement impossible de dire jusqu'à quand a pu se prolonger cette situation exceptionnelle de la Lucanie. Auguste, continuant l'œuvre de Sylla, démembra l'ancien Samnium, dont une moitié fut réunie aux territoires des populations sabelliques et l'autre à l'Apulie. Quant à la Lucanie, elle forma avec le Bruttium la IIIe région de l'Italie. Sous Dioclétien, la Lucanie forme de nouveau une province à part, la VIe, tandis que son nom n'est pas même cité parmi les régions qui constituent les deux vicariats de la Préfecture d'Italie d'après la division de Constantin. Au moment de la chute de l'Empire d'Occident, la *Notitia Dignitatum*, II, cite la Xe province : *Lucaniae et Brittiorum*, dans la *Diocensis italiciana*.

On peut se demander si Bantia, après la Guerre Sociale, ne fut pas précisément une de ces cités protestatrices qui, durant quelques années tout au moins, s'en tinrent aux termes de leurs anciens traités avec Rome et repoussèrent, avec le *ius ciuitatis*, l'usage de la langue latine dans les actes publics. On voudra bien remarquer que Bantia se trouve dans une

partie tout à fait reculée de la Lucanie, sur les frontières mêmes de l'Apulie, où Sylla ne paraît pas avoir poursuivi son œuvre de romanisation avec la même rigueur, tant s'en faut, que dans les autres régions de la péninsule. En conséquence, la Table de Bantia pourrait fort bien être postérieure à la Guerre Sociale, en dépit de toutes les affirmations contraires émises à ce sujet. La date de ce monument est assurément l'un des problèmes les plus essentiels de la philologie italique ; car, si l'on parvenait à la fixer définitivement, on se trouverait ainsi en possession d'un criterium sûr pour la chronologie osque en général. Mommsen, *Unterit. Dial.*, p. 113 et 156, fixait jadis les années 129 à 118 av. J.-C. ; il considérait, il est vrai, la partie osque comme correspondant à la table latine et par conséquent comme contemporaine. Kirchhoff, *Stadtrecht von Bantia,* p. 93 sq., fixe 181 à 90 comme limites extrêmes, tandis que Bronisch, *Die osk. i- und e- Vok.*, p. 10, sans raisons suffisantes à notre sens, s'arrête à l'année 131 avant notre ère. L. Lange enfin, *Die osk. Inschr. der Tab. Bant.*, dans *Kleinere Schrift.*, I, 223, s'appuyant surtout sur des arguments juridiques, déclare que le texte osque peut dater de l'an 90 mais ne saurait guère être postérieur à cette date. Assurément, si l'on admet qu'après la Guerre Sociale il n'existe plus, dans toute l'Italie, de textes officiels sinon en latin ; mais si l'on songe à la situation toute spéciale de la Lucanie et si l'on veut bien admettre qu'exceptionnellement certaines cités lucaniennes, de même que Tarente, Rhégium, Naples et en général les villes grecques, cf. Strabon, VI, 1, 2, conservèrent l'usage de leur langue nationale dans l'administration intérieure, ces prémisses cessent d'être exactes et la rédaction osque de la Table de Bantia peut être placée après les années 90-82.

Dès lors tout devient clair. D'abord l'emploi des caractères latins et surtout l'orthographe déplorable, les fautes nombreuses du texte osque prouvent une époque de décadence ; l'idiome national est ici conservé sans aucune tradition littéraire ; une longue période d'anarchie linguistique a dû précéder, pendant laquelle les formules anciennes se sont quelque peu oubliées ; peut-être la table n'est-elle qu'une copie écourtée de textes plus anciens rajeunis et transcrits en lettres latines, l'alphabet national étant tombé dans l'oubli sans que l'on fût encore beaucoup plus familier avec l'al-

phabet latin. Des erreurs telles que SANSAE pour BANSAE montrent clairement la nature de ces hésitations. Quant au texte latin du verso, nous croyons avec Bréal, *Mém. Soc. Ling.*, IV, 399, qu'il ne dépend pas, directement du moins, du texte osque ; c'est une ancienne loi imposée par les Romains avant la Guerre Sociale, dénoncée ensuite par les Bantins et utilisée après la guerre sur son verso pour la rédaction du texte osque. Car sur ce point du moins tout le monde à peu près est d'accord, à savoir que la partie latine est antérieure à la partie osque. Or, comment expliquer que le latin, une fois devenu langue administrative de Bantia, ait ensuite cédé la place à l'osque, sinon par les révolutions et les changements survenus en Italie par suite de la Guerre Sociale ? On objectera peut-être que rien ne prouve que la table latine ait été écrite à Bantia et rédigée à son intention ; Mommsen admettait en effet dans le temps que la partie osque aussi bien que la partie latine avait été gravée à Rome. Mais, outre que le transport de tables de bronze — dont le nombre et le volume devaient être considérables, car on ne saurait perdre de vue que nous n'en avons conservé qu'un court fragment — devait présenter des difficultés dont il faut tenir compte avant de formuler, gratuitement d'ailleurs, une hypothèse de ce genre, on trouverait aisément dans le texte latin telle ou telle particularité orthographique ou épigraphique qui dénonce une origine provinciale et notamment méridionale. De plus, l'identité de certaines formules dans la partie osque et dans la partie latine ne saurait être mise sur le compte du hasard, comme le demande Bréal, *loc. cit.*, p. 399 ; ces identités sont trop fréquentes et d'ailleurs le style général est trop semblable dans les deux textes pour que ceux-ci ne se trouvent pas mutuellement dans une dépendance quelconque. Le texte latin appartient sans nul doute à un ensemble de lois et de prescriptions anciennes, dont quelques-unes, conservées par les Bantins après la guerre, auront seulement été remaniées et modifiées dans la rédaction osque ; donc, nous posséderions, dans la partie osque, des fragments provenant de la même source que le texte latin, calqués sur les anciennes ordonnances romaines mais accommodés à une situation politique nouvelle.

Ceci posé, il ne reste qu'à constater que la partie latine est datée par nos épigraphistes contemporains de 621 jusqu'à

636 de Rome, soit 132-117 avant J.-C. Comme il s'agit d'une inscription provinciale, on fera peut-être sagement de descendre encore un peu, de quinze ou vingt ans environ, les dates fixées d'après les caractères généraux de l'épigraphie romaine. On arriverait ainsi à l'an 100 environ, donc à une époque peu antérieure à la Guerre sociale. La partie osque, que l'on s'accorde à considérer comme postérieure à la partie latine, se place désormais d'elle-même après le grand soulèment italiote, soit pendant la durée des hostilités, soit plutôt, en considération de la nature du texte, après le rétablissement de la paix. Le plus vraisemblable serait ainsi de placer la rédaction de la Table de Bantia dans sa partie osque après l'abdication de Sylla, vers les années 79-77, peut-être durant les quelques mois d'apaisement qui marquèrent le commencement du consulat de Lépidus. Nous n'attacherons certainement qu'une faible importance à ce fait que la partie latine présente des voyelles géminées, alors que celles-ci sont repoussées scrupuleusement dans la partie osque[1] ; or, la gémination des voyelles cesse dans toute l'Italie vers l'année 75 avant notre ère, cf. Garrucci, *Dissertaz. sui canoni epigr.* Nous ferons seulement observer qu'au point de vue purement linguistique des formes telles que *zicolom, zicolois* de **di̯ikolo-* et *facus* pour le latin *factus*[2] nous paraissent admissibles tout au plus pour l'époque de Pompée ou de César, en aucun cas pour une époque antérieure.

§ 53. — Il résulte de tout ceci que la langue osque, après la Guerre Sociale, reste encore très vivace en Campanie et dans quelques territoires isolés des Lucaniens. Ailleurs elle a, non pas absolument disparu, mais perdu du moins toute vitalité et dès ce moment on peut escompter sa mort prochaine. Elle déserte le Samnium, la Lucanie presque entière, les régions du Bruttium et de l'Apulie qu'elle occupait jadis ; déjà elle se dissipe comme se sont dispersées à travers l'Italie les

1. C'est pourquoi, pour le dire en passant, nous ne saurions souscrire à la correction de DEIVATVNS, l. 9, en *deiuatuus* comme l'a proposé Bréal.

2. Thurneysen, *Indo-germ. Forsch.*, Anz., IV, 38, pose à présent *zicolo* = ** di̯oklo,* de même que diiviiai = ** di̯ou̯-* ; mais *di̯i-* de *di̯o-* est vraiment bien improbable et il est assurément plus simple de rattacher directement *zicolo* osque à *diecula* de Plaute et des comiques. — Sur *facus,* voir plus haut, p. 135, n. 2.

populations indigènes arrachées par Sylla à ces territoires. Partout, avec les colons nouveaux établis dans le pays, un idiome nouveau lui succède, et cet idiome est naturellement le latin. Or, ces colons viennent tous des régions du centre et du nord, dont les populations, en général fort peu maltraitées par la dernière guerre, cherchaient depuis longtemps des débouchés à leur expansion trop active, des terres nouvelles où déporter les milliers de prolétaires qui, au milieu du malaise économique général, devenaient chaque jour plus gênants.

Le contraste en effet est frappant entre l'Italie du Sud, en grande partie inculte, épuisée d'hommes, déserte sur d'immenses espaces, et les régions du nord où, sur certains points, la population avait atteint une incoyable densité. D'après Pline, III, 70, les Picentes étaient au nombre d'environ 360,000, ce qui est énorme vu l'exiguïté de leur territoire. L'Ombrie était plus peuplée encore, bien qu'elle ne figure sur les listes de conscription de l'an 225 avant notre ère, Polybe II, XXIV, 7, que pour un contingent de 20,000 hommes [1]. Les documents ne nous manquent pas touchant la population de l'Ombrie ; nous savons que le pays était riche, l'agriculture prospère, les villes nombreuses. Encore au temps d'Auguste, lors de la division de l'Italie en régions, l'Ombrie comprend, suivant la remarque de Nissen, *Ital. Landesk.*, I, 507 plus de cités que la plupart des autres régions, autant de communes autonomes que par exemple l'Etrurie qui est deux fois aussi grande. C'est là un état de choses qui dépend autant du grand morcellement politique et administratif de l'ancienne Ombrie que de la densité de sa population.

Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que l'Ombrie ait été la grande pépinière d'hommes de l'Italie dépeuplée et ravagée d'oliganthropie. Il semble résulter des études entreprises jadis par Dureau de la Malle, *Mém. Acad. Inscr. Belles-Lett.*, XII, que l'Ombrie fut une des rares régions de l'Italie où subsista cette classe des petits propriétaires dont la disparition, déjà prévue et redoutée par Tibérius Gracchus, devait être si funeste à l'Italie ; on connaît le mot douloureux et

1 Il faut admettre sans doute que, de même qu'en Etrurie, les serfs constituaient une bonne partie de la population agricole. Les Samnites ne paraissent point avoir connu le servage ; aussi fournissent-ils 77,000 hommes de guerre, Polybe. II, XXIV, 10.

b 132 n

profond de Pline l'Ancien, *latifundia perdidere Italiam*. Aussi la vitalité relative que l'Ombrie, le Picénum, la Sabine avaient conservée au milieu de l'épuisement général de ce grand corps italique parvint-elle une première fois, sous la direction experte de Sylla, à ramener la vie dans cet organisme débile. Du temps de Strabon, V, 250, le Samnium, repeuplé, fournissait 88,000 hommes de guerre. Dès lors l'Italie, reconstituée et forte, est en réalité plus puissante qu'elle ne l'avait jamais été, car Sylla lui a enfin donné ce qui lui manquait avant la Guerre Sociale : l'unité et le sentiment d'être une seule nation, un même peuple dont tous les citoyens libres partagent avec les Romains des droits égaux. Rome avait enfin cessé d'être la citadelle redoutable et détestée qui, des hauteurs du Capitole, surveillait la péninsule et maintenait les peuples sous le joug. Elle avait cessé d'être la maîtresse de l'Italie pour devenir la capitale commune des Italiotes ; désormais l'Italie n'était plus une simple expression géographique : il y avait une nation italique.

§ 54. — L'unité politique ne va guère sans l'unité de langue. Le latin fut non seulement la langue officielle de toute la péninsule : il devint aussi l'idiome général parlé par tous les peuples de l'Italie. Les vieux parlers italiques, dont quelques-uns tels que le sabin, l'èque, peut-être aussi le volsque, ont déjà complètement disparu, partout sont en décadence absolue, en pleine déroute, et leurs jours sont comptés. Mais le latin même que l'on parle en Italie, après Sylla, du temps de Pompée et de César, est bien différent des dialectes parfois si tranchés qui se partageaient la péninsule à l'époque d'Annibal par exemple. Les différences générales qui, avant la Guerre Sociale, distinguaient encore si nettement le latin du nord des patois en usage dans les colonies méridionales sont elles-mêmes considérablement atténuées et s'effacent chaque jour davantage. C'est que, en réalité, les dialectes latins du sud, à part ceux de la Campanie et sans doute de la Messapie et de l'Apulie, lesquels restent très vivaces, n'existent plus guère que sur quelques points moins touchés par les grands remaniements ethnographiques qui viennent de bouleverser l'Italie. Ce n'est pas seulement l'osque qui a disparu du Samnium, de la Lucanie, du Bruttium ; c'est aussi le latin dialectal jadis propre à ces régions, ce sont les patois,

autrefois répandus dans les banlieues des anciennes colonies romaines qui ont été emportés ou du moins fort endommagés par le tourbillon de tempête qui vient de changer la face de la Grande-Grèce. Les nouveaux colons, répandus par milliers dans tout le sud, proviennent du Latium, de la Sabine, de l'Etrurie, du Picénum, de l'Ombrie surtout, et la langue qu'ils apportent avec eux, c'est ce latin général du nord dont nous avons essayé d'esquisser les origines et la lente évolution. On a peine à comprendre qu'un savant aussi perspicace qu'Ullmann, *Rom. Forsch.*, VII, 226, ait méconnu cette prépondérance des éléments septentrionaux dans le latin vulgaire de l'Italie.

On remarquera que les populations qui émigrent n'emportent guère avec elles leurs patois locaux; les émigrants appartiennent généralement à des territoires où la population est assez dense et assez compacte pour rendre la vie difficile et l'émigration nécessaire, que ce soit le libre choix de chacun ou des mesures administratives qui dictent ce dernier parti. Dans ces régions populeuses, atteintes d'une sorte d'hypertrophie d'hommes, les patois se mantiennent difficilement; les contacts de village à village sont trop constants pour ne pas engendrer bientôt des troubles linguistiques, pour ne pas amener promptement des échanges, des mélanges qui aboutissent bientôt à un parler général répandu souvent sur une très vaste étendue. Les relations avec les villes sont aussi en général beaucoup plus actives dans ces régions, en tout cas plus fréquentes forcément qu'elles ne le sont entre les grands centres urbains et les cantons écartés des pays de montagnes par exemple. De là, dans les districts plus peuplés, d'où part l'émigration, une propagation plus rapide de la langue littéraire ou officielle. Les paysans poitevins, limousins ou picards qui s'en vont aujourd'hui coloniser en Algérie ou à la Martinique ne parlent généralement plus autre chose que le français ordinaire de nos petites villes de province, à peine coloré çà et là de quelques particularités locales. Le français qu'on parle au Canada a pour base essentielle la langue littéraire du XVIe et du XVIIe siècles, telle que la parlaient Jacques Cartier et ses successeurs, et bien malin serait celui qui prétendrait y retrouver des vestiges de tous les vieux patois de France. On remarquera enfin que les individus qui émigrent pour s'en aller coloniser des territoires

moins exploités ou plus fertiles, appartiennent d'ordinaire à des couches populaires plus éclairées, moins conservatrices que les paysans sédentaires, moins fermées à toute espèce d'influence extérieure ou étrangère. Ils ont forcément du monde une idée plus large et moins fausse et comprennent bien vite que le patois de leur village est un instrument linguistique insuffisant.

§ 55. — Dans l'Italie ancienne, ce qui favorisa encore la disparition des vieux patois locaux et le nivellement général de la langue latine, ce fut le contact constant où se trouvèrent à toutes les époques de la colonisation romaine les Italiotes avec les Romains d'origine. Le fait de citoyens romains inscrits dans les colonies latines est signalé comme une pratique ordinaire par Cicéron, *Caec.*, 33. A Antium, colonie romaine conduite en 338 chez les Volsques, les indigènes furent admis à l'inscription, Liv. VIII, 14, et il y a lieu de croire que cette mesure ne resta pas sans influence sur la prompte assimilation du peuple volsque. On connaît l'exemple de Frégelles, autre colonie du pays volsque, où 4,000 familles samnites et péligniennes s'inscrivirent en même temps que les Romains, Liv. XLI, 8. De là dès l'origine ces aspirations vagues vers une sorte de ligue ou d'État panitalique, ce sentiment confus d'une communauté d'origine entre les Italiotes, dont on relève çà et là des traces dans l'histoire primitive de Rome. Longtemps avant que Papis Mutil eût rallié les peuples au cri de *Vitelii*, longtemps avant que Scipion eût fondé *Italica* en Espagne, cf. App., *Iber.*, 38, Ptol. II, 4, 13, il y avait dans le pays des Eques une colonie romaine, une des plus anciennes envoyées par Rome dès les premières années de la République et qui portait le nom significatif de *Vitelia*, cf. Liv. V, 29. Comme nom propre, *Italius, Italicus, Italica* se trouve à toutes les époques de la latinité, cf. CIL. III, 1072 ; IX, 5844 et passim. La *cohors italica*, exclusivement composée de volontaires Italiotes, contribuait de son côté à répandre l'idée de la solidarité italique, comme plus tard les trois *legiones italicae* affirmeront mieux encore l'unité de l'Italie comme nation.

Vers la fin du IIe siècle, la dénomination d' « Italiote », d' « italique » devient plus fréquente encore; une très curieuse inscription de Gruter, 377, 5, porte : Q·CAECILIO·C·F·ME-

TELLO·IMPERATORI·ITALICEI·QVEI·ARGEIS·NEGOTIANTVR. Il s'agit, croyons-nous, d'une dédicace honorifique adressée par les Italiotes qui séjournaient à Argos à Q. Cécilius Métellus, après une de ses victoires sur les Grecs, en 147. Au Ier siècle, au moment où s'ouvre la Guerre Sociale, l'expression est déjà tout à fait courante. Salluste, *Jug.* XLVII, 1, parle d'une ville numide appelée Vaga *ubi et incolere et mercari consueuerant italici generis multi mortales.* Or, il est difficile de croire que ces Italiotes se servaient, dans leurs relations commerciales, d'un autre idiome que du latin. A cette époque, le latin est déjà si répandu en Italie, les différences dialectales sont déjà si effacées, que *sermo italicus* devient à peu près synonyme de *lingua latina.* C'est ainsi qu'un fragment du *Périple* d'Artémidore d'Ephèse, qui écrivait vers le temps de la Guerre Sociale, dit expressément que certains Barbares d'Espagne se servaient déjà non pas du latin, mais de la langue des Italiotes, du parler général de l'Italie : γραμματικῇ δὲ χρῶνται τῇ τῶν Ἰταλῶν οἱ παρὰ θάλασσαν οἰκοῦντες τῶν Ἰβήρων, cf. Schuchardt, *Vok.*, I, 93. Nous ne pouvons nous empêcher de croire qu'en s'exprimant ainsi le géographe grec avait très nettement l'intention de désigner le langage mixte, le latin fortement imprégné d'italismes et encore passablement indécis et flottant qu'on parlait à cette époque un peu partout en Italie et que les colons avaient naturellement apporté avec eux dans les colonies d'outre-mer. Les premiers géographes, Hippys de Rhégium, Antiochus de Syracuse, Eratosthène, au Ve et au IVe siècles, pouvaient encore ignorer le nom des Romains; mais, au Ier siècle, l'expression ἡ τῶν Ῥωμαίων γλῶττα était trop ordinaire et trop courante pour qu'Artémidore ne l'ait pas modifiée à dessein. Or, cette langue des Italiotes dont il parle, c'est déjà ce latin vulgaire général d'Italie qui, sorti de l'Ombrie et des régions du nord, gagnera bientôt, après la Guerre Sociale et l'évacuation des pays osques, la péninsule presque entière.

§ 56. — Les monuments épigraphiques attestent avec une incontestable évidence les progrès du latin du nord à travers l'Italie. Lorsque César, achevant l'œuvre commencée par Sylla, eut jeté par toute la péninsule les vétérans de ses armées, les disséminant par petits groupes isolés et non plus par légions et par corps entiers dans les colonies nouvelles,

ainsi qu'avait fait le vainqueur de Sacriport, lorsque de nouvelles translocations et de nouveaux envois de colonies eurent transformé une fois de plus la géographie de l'Italie, l'œuvre d'unification peut être considérée désormais comme à peu près terminée. Sans doute, le latin que parlent les populations latines et italiotes est encore sensiblement éloigné de l'idiome classique de Cicéron, de la langue des écoles, du langage officiel des préteurs et des légats ; sans doute, la distance qui sépare la *peregrinitas italica* et le dialecte poli et sévère de Rome est encore considérable. Il y a, de la part de la Rome officielle et littéraire, toute une laborieuse éducation à entreprendre avant de faire pénétrer dans les masses profondes du peuple la langue courante de l'administration et de la littérature. Ce sera l'œuvre de l'Empire, la conséquence de sa politique, le prix de ses victoires et de son prestige de propager par le monde entier, comme langue universelle de tous les peuples, le latin régulier et uniforme de l'administration et des écoles. Durant plusieurs siècles, nous verrons s'accomplir cette lente évolution du latin vulgaire vers la langue classique, cette insensible épuration du langage populaire sous la pression et au contact permanent des formes littéraires. Encore ce grand travail d'unification ne parviendra-t-il jamais à son complet achèvement ; il restera toujours dans la langue populaire un sédiment considérable de vulgarismes, des restes importants et indestructibles de l'ancienne pérégrinité italique, des vocables et des formes foncièrement vulgaires, que le latin écrit ne parviendra jamais à extirper radicalement, contre lesquels il s'efforcera de lutter sans que l'intervalle séparant les deux idiomes puisse être comblé jamais.

Si les anciens eussent daigné étudier de près ce grand travail intérieur de la langue latine ; s'ils eussent pu s'intéresser à cette lutte entre les deux idiomes, ils n'auraient pas manqué sans doute de rappeler la fable d'Hercule et d'Antée. Car une semblable lutte ne pouvait aboutir à une définitive victoire ; les langues, comme la vie intellectuelle qu'elles représentent, sont trop vivaces, trop perpétuellement en mouvement, trop insaisissables pour pouvoir se fixer jamais. Sitôt que le latin littéraire était arrivé sur quelques points de l'empire à arracher de l'idiome vulgaire tel ou tel vestige de l'ancienne pérégrinité italique, à réintroduire par exemple

en Italie les troisièmes personnes en *-unt, legunt, laedunt*, etc., au lieu de *-ent* ancien, cf. osq. ombr. stahínt, benurent, v. sarde *elien, fachen,* espagn. *defienden, parten, piden,* etc., voilà que simultanément de nouveaux germes dialectaux, de nouvelles divergences surgissaient : telles les flexions en *-ūius, -ēius; -uī, -eī* dans la déclinaison pronominale. Dans cette lutte de chaque jour, la partie était surtout inégale pour la langue littéraire, pour l'idiome traditionnel et fixé aux prises avec une langue en pleine activité, en pleine vie et répandue sur des espaces immenses. Aussi fut-ce le latin écrit qui, le premier, se lassa et renonça à ce duel où il s'était épuisé durant plusieurs siècles. Vers le IIIe siècle, les auteurs chrétiens ouvrent enfin à la langue vulgaire les portes si longtemps closes de la littérature; le latin classique, désormais sans force, cède peu à peu devant le latin du peuple, lui abandonne chaque année un peu plus de terrain. Au IVe siècle, Claudien et les puristes de la vieille tradition ne versifient plus que dans un idiome mort et bientôt il ne restera du latin littéraire que l'orthographe bizarre et tourmentée des chroniqueurs et des notaires mérovingiens. Mais, comme dans le duel de Juba et de Pétreius (cf. *Bell. African.*, 94), le latin vulgaire n'avait terrassé son rival que pour périr à son tour : toute cette vitalité qui était en lui, cette force d'expansion si longtemps contenue, ces germes d'originalité et d'efflorescences nouvelles si continuellement entravés, comprimés par la langue administrative et les besoins majeurs de l'unité linguistique, éclatent soudain, éclosent dans un libre et irrésistible essor, et le latin se dissipe en l'espace de cent ou deux cents ans tout au plus dans la floraison splendide de tous les dialectes romans.

IV

RESTAURATIONS ET INFLUENCES LITTÉRAIRES

Sommaire : §§ 57-58. L'Italie et les provinces ; unification progressive de l'Empire. — §§ 59-60. Caractères du latin d'Italie ; effacement des traits dialectaux sous l'influence grandissante de la langue officielle ; histoire de la diphtongue *au* en latin vulgaire. — §§ 61-64. Comment s'est réalisée l'unité du latin vulgaire et comment elle s'est rompue. — §§ 65-68. Propagation de l'idiome littéraire et officiel : les armées, l'administration civile, le régime des colonies, les écoles et leur influence ; théorie d'Eyssenhardt. — §§ 69-71. Chute et rétablissement de *-s* final ; les nomin. sing. en *-us*, *-o(s)*. — §§ 72-77. Fusion des thèmes en *-u* et en *-o* ; hésitations entre *ǫ ǫ* et *ǫ̨* ; les dialectes ; les survivances romanes ; application aux nomin. sing. en *-o(s)*. — §§ 78-79. Conséquences morphologiques de ces phénomènes : fusion du nomin. et de l'accus., du neutre et du masculin. — § 80. Analogie dans les autres déclinaisons. — §§ 81-82. Nomin. plur. fém. en *-ās*. — §§ 83-89. Histoire des nomin. plur. masc. en *-ōs*, en *-ī* et en *-īs* chez les populations celtiques, en Ombrie et généralement en Italie : les féminins en *-aes*. — §§ 90-91. Examen des faits dans le latin vulgaire de la Rhétie ; résumé des données linguistiques. — §§ 92-93. Restauration des nomin. plur. en *-ī* dans la Transalpine ; essai de restauration du génit. plur. et du comparatif.

§ 57. — Après la Guerre Sociale, principalement à partir de Sylla et de César, les conditions linguistiques de l'Italie ancienne deviennent donc assez analogues à ce que l'on pourra observer plus tard, à la fin du moyen âge, dans quelques pays modernes. La lex Iulia municipalis, en faisant du latin la langue officielle de toute l'Italie, eut des effets par certains points semblables à ceux de l'ordonnance de Villers-Cotterets (1539) sous François Ier et de l'édit de Roussillon de 1563 sous Charles IX, qui imposèrent le français comme langue administrative et judiciaire pour toute la France. Les anciens dialectes littéraires du moyen âge, déjà en décadence au XIVe siècle et en pleine déroute au XVe, disparaissent définitivement à partir du XVIe siècle, tandis que bientôt les patois rustiques et les parlers provinciaux seront à leur tour battus en brèche par l'idiome de Paris et des sociétés urbaines. La destruction des patois n'est, il est vrai, pas

encore complètement terminée en France à l'heure actuelle : mais il faut dire aussi que la lutte entreprise contre eux par la langue officielle fut, jusque vers le milieu de notre siècle, des plus bénignes ; le gouvernement n'imposa jamais la langue littéraire par des moyens administratifs et il est évident que, livré à lui-même, le français classique ne pouvait guère, par son seul prestige, pénétrer ni bien profondément ni bien rapidement dans les campagnes éloignées des centres urbains[1]. Dans ces derniers cinquante ans, en France, le service militaire obligatoire, l'instruction obligatoire, d'autres mesures encore, sans parler des chemins de fer, changèrent totalement la face des choses et, en quelques années, les résultats ont été tels que l'on peut dès à présent prévoir, pour une époque prochaine, la disparition des patois rustiques sur toute l'étendue du territoire français.

L'administration romaine, dans son œuvre d'unification linguistique, possédait, outre le service militaire obligatoire et dont les charges étaient lourdes, un auxiliaire particulièrement puissant dans les translocations et les envois de colonies. Du temps de César, les anciens dialectes et patois sont à ce point partout troublés et confondus qu'il devient désormais impossible d'assigner des limites géographiques quelconques aux formes dialectales, de plus en plus rares d'ailleurs, qui se rencontrent encore sur les inscriptions. Un titre de Campanie CIL. I, 1200, porte par exemple IVNONE au datif, alors que jusque-là les datifs en *-ē*, originaires des provinces du nord, de l'Ombrie, de l'Ager faliscus et du Latium, sont parfaitement inconnus aux pays de langue osque. Inversement les génitifs de la troisième déclinaison en *-us*, qui nous paraissent provenir de la Sabine et de certaines localités du Latium demeurées fidèles au vocalisme *-os* de l'indo-européen, sont inconnus dans tout le nord jusqu'à César ; alors seulement on les voit gagner peu à peu ces régions, CAESARVS, CIL. I, 685, sur une inscription de Pérouse[2] ; cf. aussi sur cette question, Sittl, *Lok. Verschied.*, p. 40.

1. La division du territoire français en départements est la seule mesure qui ait réellement préparé, sous le régime révolutionnaire, l'unité linguistique du pays.

2. Pour autant que nous avons pu nous en assurer, les génitifs en *-us* n'apparaissent guère en Ombrie. Ce vocalisme n'a jamais réussi à s'implanter bien profondément en Italie où d'ailleurs il a commencé

Après César, à l'avènement du régime impérial, la nationalité italique est, avons-nous dit, définitivement constituée. Les divisions successives de l'Italie en régions sous Auguste, en provinces sous Dioclétien, en vicariats sous Constantin n'ont guère qu'un caractère purement administratif et politique. L'ethnographie générale du pays se trouve ainsi fixée et ne sera guère remaniée, pendant toute la durée de l'Empire, que par des établissements individuels des Barbares, leur admission dans les légions, dans les corps politiques romains, dans les emplois publics. Cet afflux continu d'étrangers en Italie, cette invasion lente du pays par une foule d'éléments hétérogènes venus de tous les points du monde romain, ces échanges constants entre l'Italie et les provinces durant les quatre siècles du régime impérial modifièrent néanmoins assez profondément les caractères linguistiques de l'Italie. Les réactions ainsi exercées par les extrémités du colosse romain sur le cœur de l'immense empire, sur l'Italie, furent considérables ; elles furent efficaces précisément parce qu'elles furent insensibles mais continues. Leurs effets prirent en quelque sorte une direction naturelle, une marche normale et sûre qui, sans qu'il y parût, devait contribuer, mieux que les invasions, les déportations, les translocations et toutes les autres mesures violentes de l'ancienne Rome, à unifier peu à peu tout le monde romain, à italiser les Barbares et à assimiler les Italiens aux provinciaux.

Au moment des invasions germaniques et de la dissolution de l'Empire, on peut dire qu'il n'existe plus à proprement parler de différences bien essentielles entre les divers peuples de l'État romain. La civilisation est sensiblement la même en Gaule et en Italie; l'Afrique possède les mêmes institutions, les mêmes écoles que l'Espagne. La langue est à peu près identique partout; partout, du moins en Occident, ce sont les lettres latines que cultivent, avec un zèle de néophytes, ces nouveaux Romains; partout, des traditions communes unissent tous ces peuples entre eux, les groupent autour de Rome, constituent vraiment une seule et même nation. Il y a des refrains de soldats, des chansons vulgaires en vers rythmiques que les populaces des villes et les bonnes gens des campagnes

trop tard à se répandre, à une époque où le génitif tout entier était déjà branlant et caduc.

répètent d'un bout à l'autre de l'Empire, qu'on redit dans une tradition séculaire après le passage des légions, aux étapes des courriers, sur l'itinéraire des agents voyers en inspection ou des collecteurs en tournée, sur les pas des étudiants cheminant par bandes vers Rome ou Athènes, au long des routes suivies par les malades, clients des eaux d'Aquae Sextiae ou d'Aquae Apollinares. Depuis Hadrumète et Leptis en Numidie jusqu'à Cologne ou Augsbourg, depuis Tomes sur la mer Noire jusqu'à Gabès sur l'Océan, ce sont les mêmes expressions qui circulent, les mêmes rythmes que l'on entend dans les marches de voyageurs et dans les rondes d'enfants; il y a comme un courant intime et continu qui traverse, anime, dirige tous ces membres épars du corps romain; il y a ici quelque chose de plus qu'un simple conglomérat de races soudées ensemble par le ciment instable de la politique. L'unité de tous ces peuples est devenue quelque chose de réel et d'intime; Rome, en quatre cents ans, est parvenue à créer une grande nation d'Occident comme elle avait déjà fait une nation italique, et bientôt on pourra dire, avec Rutilius Namatianus au commencement de l'*Itinéraire*, que « Rome a fait une cité de ce qui était auparavant l'univers ».

§ 58. — A l'avènement d'Auguste, ce lien étroit, cette communauté de langue, de traditions, de mœurs n'existe encore que pour les classes lettrées de l'Empire. A Carthage, à Cordoue, à Narbonne, à Lyon, dans les centres officiels, dans les sociétés mondaines et artistiques, on parle le latin de Rome et l'on s'efforce de l'articuler sans accent, de le manier avec toute l'élégance des beaux esprits de la capitale, cf. Cic., *Pro Arch.*, X, 26 : *Cordubae natis poëtis pingue quiddam sonantibus*, etc. Mais, comme nous l'avons déjà exposé au début de notre étude, voir plus haut, p. 62 sq., il est impossible d'admettre que, dès cette époque, la latinisation des classes populaires et surtout des populations agricoles ait dépassé les limites de quelques empiètements partiels sur les idiomes de certaines tribus, voisines immédiates des grands centres romains. Aussi l'opposition entre les provinciaux et les Italiens est-elle nettement marquée. Pline, Ep. IX, 23, demande à son correspondant, *Italicus es an provincialis?* Le sentiment de l'unité italique ne s'en affirme que plus vivement à l'en-

contre des provinces ; *natione Italus*, CIL. X, 1967 ; *Italici ciues*, CIL. VII, 1095 ; *Italica uerna*, CIL. VIII, 4283 deviennent des expressions courantes sur les épitaphes, des titres d'honneur pour le défunt ; les esclaves même mettent leur gloire à être d'origine italique et non de naissance barbare. Virgile, auxiliaire de la politique panitalique d'Auguste, use et abuse des mots *Italae gentes*, cf. *Aen.*, VII, 85 ; *Italo sanguine*, ib., VI, 762, et autres semblables.

Ce qui constitue principalement, à partir de César et d'Auguste, l'unité de l'Italie, c'est, avons-nous dit, l'unité de plus en plus accentuée de la langue latine. A part les villes grecques et messapiennes, les régions frontières de la Cisalpine, le centre et le nord de l'Étrurie, une partie de la Campanie et çà et là quelques îlots de population restés fidèles à la langue osque, quelques points isolés dans le nord où la tradition ombrienne n'est pas encore complètement éteinte, le latin est à présent la langue générale de l'Italie ; il a fait la conquête de la péninsule, s'est étendu peu à peu au-dessus des anciens dialectes et des vieux patois locaux qui ont été nivelés, et il apparaît presque partout comme un idiome sensiblement uniforme, sinon très homogène et très rigoureusement fixé. Quintilien, *Inst. Orat.*, I, v, 56, déclare que, de son temps, on parlait dans toute l'Italie le même latin ; il reconnaît cependant, *ibid.*, XI, III, 31, que les Italiotes se dénoncent encore par leur prononciation et leur manière de s'exprimer comme on discerne les métaux d'après leur son. L'expression « langue italique » au lieu de « langue latine », que nous avons vue apparaître dans la littérature dès l'époque de la Guerre Sociale, se répand de plus en plus. A propos du vers de Virgile, *Aen.*, I, 109 : *Saxa uocant Itali mediis quae in fluctibus Aras*, Servius remarque que *Italos aliqui non qui in Italiam nati sint sed qui latine loquantur accipiunt*. C'est ainsi qu'au IIIe siècle Arnobe, dans ses *Disputationes aduersus gentes*, emploie fréquemment la locution *italus sermo*, IV, 13 ; *Euhemeri libellos Ennius sermonem in italum transtulit*, IV, 29, etc.

§ 59. — Ce latin italique, tel qu'on le parle dans le peuple au début de la période impériale, est naturellement encore très loin de la régularité et de l'unité parfaite de la langue littéraire. Ayant à sa base les dialectes jadis exclusivement en usage dans les régions de l'Italie du Nord, il est encore tout

imprégné de formes provinciales, regorge de locutions, de mots, de flexions d'origine italique, se dénonce tout de suite par sa prononciation comme un idiome bien distinct du latin classique de Rome. C'est ainsi que les habitants de la capitale et en général les lettrés disent toujours *oportet, necesse est* pour exprimer l'idée du verbe français « il faut ». Mais le peuple d'Italie et les colons des provinces disent sans doute *caret* pour « il faut », d'après l'osque kasít sur des inscriptions de Capoue. Ce *kazit, caret* « il faut » intéresse la sémantique romane, ainsi que l'a déjà fait observer Planta dans une communication orale à la Société de linguistique de Paris, cf. *Bulletin*, XLIV (1897), p. xv : en effet, lorsque *fallere* succède à *carēre*, en Gaule par exemple, *caret* devient *fallit* : de là le français *il faut*.

Le même contraste existe, dès le temps de César et d'Auguste, entre la prononciation urbaine de Rome et celle du peuple d'Italie. A Rome et dans les sociétés lettrées, on continue de prononcer, d'après la tradition antique, *de kem, kibus, magister, gerō ;* dans le langage vulgaire de l'Italie au contraire, ainsi que nous espérons le démontrer tout à l'heure, on articule dès l'époque d'Auguste presque partout *deće, ćiƀo, majiste(r), jero*. Suétone, *Oct.*, 88, parle d'un officier du palais qui déplut à Auguste parce qu'il articulait *isse* au lieu de *ipse* ; c'était la forme vulgaire. On retrouve cet *isse, issu, issa* sur les inscriptions de Pompéi, cf. aussi Fröhner, *Rhein. Mus.*, XIII, 148. Or, à cette époque, l'assimilation de *ps* est tout à fait exceptionnelle en latin vulgaire ; si elle apparaît si prématurément dans *isse*, c'est qu'il y a ici en réalité un pronom italique en jeu bien plus qu'un pronom purement latin. L'osque possède essuf, Planta n° 188, *esuf*, Tab. Bant., l'ombrien *essu*, Tab. Eug., VI *a*, 43, *eso*, VI *a*, 8 ou *isoc*, VII *b*, 3, etc., qui correspondent phonétiquement au latin *ipse*, quelle que soit d'ailleurs l'origine de celui-ci[1]. L'influence latine s'exerce en ombrien tant sur la voyelle radicale *isoc, isir, iso*, etc., à côté de *eso, esu, esoc, esir*, etc., que sur la consonne : dans *sepse*,

1. Brugmann, *Grundr.*, II, 770, pose * *i-pe-so* comme primitif de *ipse*, cf. aussi Lindsay, *Lat. Lang.*, p. 441. Mais l'osque essuf semble bien montrer qu'il n'y a jamais eu de voyelle entre *p* et *s*, puisque c'est seulement *ps* primitif qui passe à *ss*, tandis que *ps* résultant d'une syncope, subsiste en osque et se réduit seulement en ombrien : osq. úpsannam, ombr. *osatu*. Nous croyons donc que *pse* dans *ipse* est à l'origine une particule invariable de même que *pte*, soit * *is-pse*, cf.

Tab. Eug., VI *b*, 11, nous ne pouvons en effet nous empêcher de voir, avec Huschke et Bücheler, une analogie avec *ipse* et sa famille, cf. *sapsa* dans Festus, etc. Seulement, nous ne croyons pas à une parenté directe, mais bien à une simple réintroduction de *ps* au lieu de *ss* dans **sesse* peut-être parent du fameux *seso*[1] de la table VI *b*, 51 ; le latin *ipse*, à tort ou à raison, aura préoccupé le graveur qui aura vaguement cru reconnaître quelque parenté entre les deux formes. Inversement, l'ombrien *isso*, « celui-ci, celui » a troublé de bonne heure le consonantisme du latin *ipse*. Ce qui prouve que *isse* du latin vulgaire est complètement sous la dépendance du pronom ombrien, c'est son emploi en tous points correspondant à la syntaxe ombrienne de ce pronom, c'est la place prépondérante qu'il prend aux côtés et au détriment des autres déterminatifs. La fréquence de *issu*, *su* en Sardaigne et en Espagne, cf. aussi, outre les formes romanes, les nombreux IPSE des inscriptions espagnoles, montre que ce pronom hybride appartient au latin vulgaire le plus ancien.

Plus le latin vulgaire est ancien, plus il contient naturellement de ces vieilles formes dialectales, plus il fourmille d'italismes, plus il est encore imprégné de pérégrinité italique, plus il est loin du latin classique. C'est à la longue seulement, à la suite d'une lente évolution, d'une sorte de drainage continu que ces débris innombrables des vieux dialectes et des anciens parlers de l'Italie furent peu à peu retirés de la latinité vulgaire, tandis qu'un courant de formes littéraires l'irriguait continuellement, la purifiait, la façonnait peu à peu à l'image du latin classique. L'unité du latin vulgaire, son identité presque absolue avec la langue écrite, telle qu'elle nous apparaît vers la fin de l'Empire, au seuil de la période romane, a été avant tout l'œuvre du temps.

C'est à peu près avec le IIe siècle avant notre ère, peu après Hannibal, que le latin officiel de Rome commence à exercer son action sur la langue vulgaire, et cette influence, de plus

rēs sapsa (= primit. **sa-pse*), dans Ennius et Pacuvius d'après Festus s. v. *sas*. — Remarquons d'un autre côté que l'osque essuf. *esuf* exclut toute idée d'un rapprochement entre l'ombrien *essu esu* et les pronoms osques eksuk. *exac*, ainsi que l'admettent quelques-uns, cf. sur cette question Mohl, *Le couple roman lui : lei* § 20.

1. Danielsson, *Altital. Stud.*, III, 156 sq., pose l'identité de l'ombrien *seso* avec *sueso*, svesu ; il reconnaît, lui aussi, dans la seconde partie de ce composé, le pronom **esso*, *eso* = lat. *ipsum*.

en plus considérable à mesure que l'administration centrale devient elle-même plus forte et plus régulière, prend à partir d'Auguste les proportions d'un complet renouvellement de la langue. Il faut bien remarquer en effet que l'unité du latin vulgaire que nous trouvons à la base des langues romanes n'est qu'une conséquence de l'épuration progressive de la langue parlée par la langue écrite. Sans l'action exercée par le latin littéraire, l'idiome populaire aurait continué de se développer librement et, loin de présenter cette incontestable unité où il nous apparaît dès le IIe et le IIIe siècles de l'ère chrétienne, il eût continué de se morceler en dialectes indépendants. Ainsi, sans le latin littéraire, les langues romanes fussent nées quatre ou cinq siècles plus tôt. Car c'est bien désormais le latin de Rome, la langue des magistrats, des préfets, des consuls, du Sénat romain que partout les peuples prétendent comprendre et parler ; c'est lui seul que l'on s'efforce d'écrire et d'imiter ; c'est lui la seule règle, la norme unique, et c'est lui qui, durant des siècles, parvint à contenir, à arrêter dans son éclosion cette immense fermentation de dialectes locaux qui, aussitôt l'Empire ébranlé et caduc, éclatera de toutes parts dans le monde romain.

§ 60. — C'est donc une erreur grave de considérer, comme on l'a fait jusqu'ici, l'unité du latin vulgaire comme un fait primitif et essentiel et de regarder uniformément toutes les divergences entre le latin vulgaire et le latin écrit, tous les écarts d'unité quels qu'ils soient, présentés par telle ou telle forme dans telle ou telle région, comme développés postérieurement à la période d'unité. La plupart du temps, il faut précisément renverser les rapports si l'on veut réellement atteindre une théorie répondant au développement historique de la langue. Il est vraiment trop facile de prendre toujours indistinctement l'état du latin littéraire pour base première de toute étude sur l'idiome vulgaire et il faut avouer que la chronologie ordinaire des romanistes est trop enfantine pour être scientifique. C'est ainsi que pour la diphtongue *au* par exemple, on admet, sur la foi du latin classique, que la diphtongue était, à cette époque quelque peu chimérique d'unité parfaite qu'on nous dépeint, universellement conservée dans tous les pays, dans toutes les provinces, dans tous les districts de la Romania depuis le Tage jusqu'à l'Hèbre. S'agit-il d'expliquer l'italien *udire* ou le roumain

urechie, on ne s'embarrasse pas pour si peu et, la théorie à la main, on déclare que *au* atone a passé *directement* à *u̯* en Italie, en Rhétie et dans les pays daces; on croit avoir tout dit quand on a comparé le soi-disant *áudio: *udíre* au latin classique *claudō: inclūdō* qui n'a en réalité absolument rien de commun avec le phénomène en question[1]. Comme il n'y a pas de solution de continuité appréciable dans le domaine géographique de *u̯* pour *au* atone, il faut bien dater le phénomène d'une époque au moins antérieure à la colonisation de la Rhétie et le considérer comme issu de l'Italie centrale à une date plus ancienne encore.

Dès lors nous sommes ramenés à l'ancien latin italique et à une tendance générale du vieil idiome à réduire, sous l'influence des dialectes de l'Ombrie et du Latium, *au* atone à *ō̯*. La vieille diphtongue *oe* a subi vers la même époque un sort assez analogue, à cela près que la langue classique n'a pas sauvé *oe* comme elle a restauré *au* caduc. La diphtongue *oe* atone passe à *ou, ū* après l'introduction des premiers emprunts grecs; de là *póena: pūnīre; Póenī: pūnicŏrum; móenia: mūnīre.* Plus tard *ū* pour *oe* est étendu même à la diphtongue tonique, excepté après labiale: *cūrō, cūra,* mais *moeror, foedus,* etc.[2]. On conjugue à ce moment *pūnīre: *póeniō;* d'où, par fausse analogie, **obūdíre: obóediō.* Toute autre explication de *oboediō,* et Dieu sait qu'il n'en manque pas[3], s'infirme d'elle-même par le seul fait qu'elle ne reconnaît point dans *oboediō* un composé de date historique de *audiō.*

Pour la diphtongue *au,* la loi primitive du vieux latin

1. Le vocalisme *claudō : inclūdō* dépend uniquement de l'intensité des syllabes initiales et de l'affaiblissement des médiales. Comme l'a montré Louis Havet. *Mém. Soc. Ling.*, VI, 11 sq., ces phénomènes n'ont, à aucune époque, été en relation avec l'accent tonique.

2. Rien ne nous paraît réellement confirmer la thèse de Parodi, *Studj ital. fil. class.*, I, 437, qui pense que *oe : ū* est en relation avec la présence ou l'absence de *i* dans la syllabe suivante.

3. L'une des explications les plus extraordinaires qui aient été données du latin *oboediō* est celle de Bronisch, *Die osk. i- und e-Vok.*, p. 111, lequel ramène *oboediō* à **ob-u̯ois-du̯iio* ou **ob-u̯oidhiio*, où il reconnaît soit un substantif **u̯ois,* d'une racine **u̯eis* « emsig sein, wirken », soit une racine **u̯eidh* « huldigen, dienen », scr. *vedhás.* Schulze, *Zeitsch. vergl. Sprach.*, XXIX, 251, et Solmsen, *Lat. Laut.*, 150 sq., ne sont point satisfaits de **obu̯oisdu̯iio :* ils accordent au contraire toutes leurs sympathies à **ób-aui̯z-diio.* Ce sont là des jeux d'esprit assurément fort ingénieux, mais qui ne doivent pas prendre place dans la science.

peut être formulée ainsi : « *AU* **atone devient** *ǭ* **excepté devant** *u*. » On dit *cláudō : clǭdḗbam ;* mais *a*ᵘ*gústus*, plus tard *agustus,* subsiste plus longtemps[1]. De *cōdícula, fōcā́le* etc., on conclut, lors de la restauration classique, à *cáuda, fáucēs* avec *au* illégitime. On disait *ǭrā́ta* pour *aurāta* beaucoup plus généralement que *ǭrum* pour *aurum,* cf. Festus, s. v. *orata.* L'Appendix Probi Keil, IV, 198, 10, dit encore : *Auris non oricla,* ce qui signifie que le peuple disait bien *ǭricla* pour *auricula,* mais nullement **ǭ́ris* pour *auris*. Si l'on dit, même en latin classique, *sōdēs* pour *sī audēs,* comme le remarque déjà Cicéron, *Orat.,* XLV, 154, c'est que, comme la plupart des formules de ce genre, cette locution se plaçait toujours après un mot, à la manière d'un enclitique et n'avait point d'accent ou pour mieux dire d'intensité initiale. Cf. sur *sōdes* Bücheler, *Arch. Lat. Lexik.,* I, 103 ; Bréal, *Mém. Soc. Ling.,* VIII, 46 ; Thurneysen, *Zeitsch. vergl. Sprachf.,* XXX, 489. Une inscription de Pompéi, CIL. IV, 2353, déjà souvent citée, est intéressante à cet égard : AVLVS·OLO·SVO·SALVTEM. On a voulu expliquer *Ōlō* à côté de *Aulus* par l'influence de *ō* final ; c'est notamment l'avis de Seelmann, *Krit. Jahrb. Fortsch. Rom. Phil.,* I, 54, et si je ne me trompe, c'est aussi l'opinion de Solmsen ; il est plus simple de penser qu'on articulait, avec le premier mot intense : *Aúlus Ōlṓ suō*.... avec *suō* sans doute enclitique. Le latin impérial réintroduisit peu à peu la diphtongue dans les syllabes atones : mais un certain nombre de mots résistèrent dans quelques régions à cette restauration, le portugais *orelha* par exemple, pour ne citer que celui-là.

D'autre part, *au* fut introduit à tort dans quelques vocables : *Sorix uel saurix,* dit Marius Victorinus, Keil, VI, 26, 7. La forme *saurix* n'a point de valeur historique, comme le montre le grec ὕραξ, « souriceau », prototype **su̯ŏrak-s* (cf. *sŏp- :* ὕπνος). Seulement le latin vulgaire substitue volontiers le suffixe *-ce* au suffixe *-ēce* ou *-ĭ̯ce* ; de là **sōrī́ce,* franç. *souris,* pour le classique *sṓrĭce,* conservé en esp. *sorce* « raton campesino », roum. *soarice ;* cf. **berbī́ce* pour *ueruēce* ou **mūrī́ce* pour *mū́rĭce,* ladin *murisch,* « collier de chien armé de clous pointus », d'après la belle étymologie de Horning, *Zeitsch. Rom. Phil.,* XXI, 449 sq. (cf. pour le sens Stace,

1. Un exemple curieux est *Corp. Gl. Lat.* V, 348, 38 : *Aucupium et* acusatio *uuum.* Il faut lire *acupatio* pour *aucupatio.*

Achill., I, 221: *Murice frenat acuto delphinas*); pour ce suffixe, voir aussi *Roman.*, XXV, 85; Cohn, *Suffixwandl.*, 41 sq. Les hésitations entre *sŏrĭce* et **sōrĭce* devaient précisément faciliter l'intervention, probablement d'après *saurus* ou le grec σαῦρα, d'une troisième forme, *saurĭce*, qui a dû effectivement appartenir au langage vulgaire comme le montre la glose *Buteo: auis (s)auricaria*, Corp. Gl. Lat., V, 272, 48, cf. Schlutter, *Arch. Lat. Lex.*, X, 199; Löwe, *Prodr.*, 344 *Saures: sorices*[1]. Le portugais *afouto*, esp. *hoto* représente d'après Cornu, *La langue portug.*, § 33, le latin **fautus* au lieu de *fōtus*. Il s'agit ici encore d'une intrusion illégitime de la diphtongue par suite d'une confusion entre *faueō* = slav. *govĕti*, armén. *govel* « louer » et *foueō* = skr. *dāhajati*, confusion qui se manifeste dès l'époque de Tacite, *fouēre partēs* au lieu de *fauēre partibus* dans T. Live. Citons également la glose de Placide, III, 462 Mai *Futor* (= *fōtor*): *consentiens*.

Un des pays qui semblent avoir accepté le plus aisément cette restauration savante de la langue vulgaire, c'est-à-dire un de ceux où le latin littéraire se répandit le plus profondément dans le peuple, c'est, grâce sans doute à ses écoles, à son rôle prépondérant dans l'histoire de la civilisation romaine, la Provence. Le verbe *oboedīre*, par exemple, y est abandonné pour la reconstruction essentiellement littéraire de la langue ecclésiastique *obaudīre*, provenç. *abauzir*. L'Italie au contraire, où l'ancien latin italique avait naturellement laissé des traces beaucoup plus profondes et plus tenaces que dans les colonies des provinces, se montre plus particulièrement rétive et mal disposée à l'égard des formes littéraires. Elle reste par exemple fidèlement attachée à certains vocables qui, par leur vocalisme, remontent au plus ancien latin dialectal, à une époque antérieure au latin littéraire: tel **cornacla*, ombrien *curnaco*, s'il est vrai qu'il s'agisse d'un vocalisme ancien dans l'italien *cornacchia*[2], en regard du latin littéraire *cornīcula*, lat. vulg. **cornĭcla*, franç. *corneille* (à côté du v. fr. *cornille*), esp. *corneja*; dans **cornacla* on conserverait *a* primitif non affaibli en *i*; il y a peut-être quelque relation analogue entre

1. Il faut, croyons-nous, corriger *Saurex: sorix*, cf. *ariex*, *milex* et autres graphies bien connues; *saures* fit ensuit l'effet d'un pluriel.
2. Avouons toutefois que, quoi qu'on en dise, *a* dans l'ital. *cornacchia* nous paraît au moins aussi moderne que celui de *cronaca* et autres semblables.

fornix, fornĭce « voûte » et *fornāx, fornāce* « four »[1]. Le latin d'Italie ne demeura pas moins fidèle à l'ancienne alternance *áu : o*[2] et la diphtongue n'y put guère être réintroduite que dans la Cisalpine et chez les Vénètes, cf. v. vénit. *aldire, laldare,* v. milan., *oldir, volsà* = *ausare, oceell* « uccello », milan. *godé,* génois *oir,* etc. Mais cette restauration dépassa parfois, ici aussi, les limites de la langue littéraire ; c'est ainsi que de *occīdere* on conclut à **aucīdere* dans la Cisalpine et en Provence : v. vénit. *alcidere,* v. milan. *olcidere,* prov. *aucire,* franç. *ocire*[2]. Dans l'italien central, des mots tels que *nuotare* « nager », et autres semblables sont tout à fait concluants. Le prototype est régulièrement **nōṭāre* pour *nautare*, d'où par extension **nōto* « je nage » et par dérivation romane **noto* au lieu de **nauto* « natation » : de là *nuoto,* puis *nuotare,*

1. Les anciens nous disent, et l'architecture le confirme, que la voûte est d'invention étrusque : les Grecs en tout cas ne l'ont point connue. Il est donc naturel, croyons-nous, de considérer, comme nous le proposons, les deux mots *fornāx* et *fornix* comme d'origine étrusque. Ce seraient deux doublets du même mot ; l'un est masculin, l'autre féminin, ce qui s'explique parfaitement bien dans l'hypothèse d'un emprunt étranger, surtout à une langue non indo-européenne. Le mot *fortax* « four à chaux », Caton. *Re Rust.*, 38, ainsi que le substantif *furnus* appartiennent évidemment à la même origine et les hésitations du vocalisme radical confirment au mieux notre hypothèse. Les *Kulturwörter* d'origine étrusque doivent être en latin extrêmement nombreux. Sans parler de *falae* « barrières », Enn., XV, 389, Plaut., *Most.*, II, 1, 10. Nonius, p. 114, 7, qui est bien connu et qu'on a peut-être raison de retrouver dans le *falaṣ* du Cippe de Pérouse, Fabretti 1914, cf. aussi *falando* chez Paul Diacre, un des plus curieux exemples est, croyons-nous, *forfex* « ciseaux » à côté de *forpex* « tenailles », Caton, *Re Rust.*, 10 : Suet., *Aug.*, 75. On peut mettre les hésitations entre *f* et *p* sur le compte de la prononciation étrusque : il y eut peut-être un temps où les pédants de Rome affectaient de confondre ces deux sons ; de là CRASSIFES sur les monnaies de l'édile curule Publius Furius Crassipes. Dans *forceps* « tenailles », il faut reconnaître le même mot étrusque déformé par l'étymologie populaire d'après l'analogie de *anceps, prīnceps*, etc. — Sur l'ombr. *curnaco* rapproché du grec κόρα-ρος, ital. **kor-n̥-k-*, cf. Brugm., *Grundr.*, II, 204.

2. La forme *alcidere* s'est même glissée en vieux toscan à côté de la forme normale *uccidere*. On a aussi *ancidere* comme on disait *cuntellus* et *cultellus*. Gröber, *Substrate*, s. v., ramène à tort *alcidere, aucidere* à un prétendu *abcidere* pour *ocrīdere*, dont l'existence en latin vulgaire nous paraît des plus problématiques. — La diphtongue *au* ne peut naturellement, lors de son rétablissement, être figurée par *al* que là où *l* finale de syllabe est prononcée dure. Des exemples tels que *palculis* (*pauculis*) Verg. Maro, I, 19, cité par W. Meyer-Lübke, *Grundr.*, I, 365, inversement *cauculus* (*calculus*). Schuchardt, *Vok.*, II, 494, sont à cet égard tout à fait clairs.

comme on a à la fois en Vénétie et dans le sud de l'Italie *uoro* pour *auru*. Cf. sur *nuoto* W. Meyer-Lübke, *Gramm.*, I, § 274, qui déclare le mot tout à fait obscur et paraît songer plutôt à *natāre*.

C'est ainsi également que l'alternance *áudi̯ō: *ọ̄dīre*, puis **áudo: ọdire* régulièrement fut conservée en Italie et dans les régions où la colonisation italienne fut prépondérante, c'est-à-dire en Rhétie et en Dacie. Plus tard **ọdire* passa, sous l'influence de *i* suivant, à *udire* comme *officium* passe à *uffizio*, *oboedīre* à *ubbidire*, *polīre* à *pulire*, et de même en rhétique et en roumain pour *o* atone en toute position[1]. Du même coup s'expliquent en florentin des formes telles que *orecchio*, *godere*, *posare* dans lesquelles *o* est effectivement le seul vocalisme légitime ; au contraire, *uccello* doit être considéré comme dialectal, ce qu'indique d'ailleurs le traitement anormal de la gutturale, cf. le doublet dialectal *ugello*, *ogello*. On voit que nous aboutissons ainsi exactement à l'inverse des conclusions ordinaires, cf. W. Meyer-Lübke, *Gramm.*, I, § 354, où l'illustre philologue paraît toutefois avoir éprouvé lui-même quelque doute à l'égard de la soi-disant réduction spontanée de *au* à *u̯* : il insinue en effet que, pour le rhétique et le roumain, l'intermédiaire pourrait bien avoir été *o*, mais il a tort de ne pas étendre cette possibilité également à l'italien. La seule objection sérieuse que l'on pourrait faire, au point de vue chronologique, à notre manière de voir est le traitement parallèle de *au* germanique en italien et partiellement en rhétique dans *rubare* et quelques autres ; mais précisément cette objection tombe à la suite du bel article où Braune, *Zeitsch. Rom. Phil.*, XXII, 197, a démontré que *u* dans ces formes est déjà germanique et nullement roman.

Constatons d'autre part qu'il est assez difficile de déterminer jusqu'où a pu pénétrer dans l'Italie du sud la réduction de *au* atone telle qu'elle se montre dans le vieux latin du nord. Les traitements presque partout divergents qui apparaissent dans les patois de l'Italie méridionale et la confusion extrême qui y règne sur ce point peuvent nous laisser suppo-

1. Dans certaines régions du Dauphiné, *au* atone passe de même à *ọ*, puis *ọ*, finalement *u*, cf. Devaux, *Lang. vulg. Dauph.*, § 116. Il serait intéressant de savoir s'il s'agit ici d'une survivance locale de l'ancien vocalisme vulgaire ou d'un développement récent, postérieur à la restauration de *au* atone en Gaule.

ser que la prononciation du nord ne s'est qu'accidentellement implantée dans ces pays, où l'osque et le grec militaient en faveur de la diphtongue. En sicilien, par exemple, *godiri, lodari* de même que *oru* et quelques autres sont probablement des importations septentrionales anciennes, car ces formes sont répandues d'une manière très générale dans tout le sud, *orum* pour *aurum* est d'ailleurs attesté par les grammairiens dès une époque très reculée : ce qui n'empêche Ciullo d'Alcamo, au XIIe siècle, d'écrire régulièrement *auro*. A prendre les choses dans leur ensemble, il est clair que dans le sud la diphtongue est régulièrement conservée ; la réduction de *au* atone à *o̯* ou mieux *å* en sicilien notamment est de toute façon un phénomène récent. L'Afrique également — où l'influence du latin du sud est d'ailleurs manifeste sur plus d'un point — paraît avoir toujours ignoré, à quelques rares exceptions près, la réduction de *au*. Il faut donc admettre que *o̯* pour *au* atone, dans le latin du nord, ne s'est généralisé d'une manière efficace qu'après la colonisation de l'Afrique et que l'influence de la langue littéraire s'est à cet égard exercée d'assez bonne heure pour entraver la propagation du phénomène dans le sud de la péninsule. En Espagne et en Gaule la romanisation effective des populations indigènes a en réalité commencé à une époque où le vocalisme classique était déjà redevenu prépondérant dans les centres romains de ces provinces. Remarquons d'ailleurs que la forme littéraire triomphe plus ou moins rapidement de la forme vulgaire ancienne ; l'une et l'autre peuvent rester fort longtemps en lutte ouverte avant que la langue ne se décide définitivement à abandonner la forme originelle. Il est arrivé quelque chose de semblable, à l'époque historique, il est vrai, pour le représentant hispano-portugais du latin *flor*. La forme ancienne est, par métathèse, *frol*, que les vieux textes préfèrent encore généralement à la forme savante *flor*. Aujourd'hui celle-ci a partout triomphé, en Portugal comme en Espagne.

§ 61. — Nous n'avons insisté si longuement sur cet exemple, choisi entre cent, que pour faire voir plus clairement comment nous entendons expliquer les rapports du latin littéraire et de la langue vulgaire et de quelle manière il convient en réalité de se représenter l'unité de celle-ci. Un raisonnement logique confirme d'ailleurs, d'une façon à notre

sens indéniable, cette conclusion que l'unité du latin vulgaire est une œuvre tardive, réalisée imparfaitement et après coup sous la pression artificielle de la langue écrite et officielle. En effet, si l'unité du latin populaire avait existé dès l'origine de la colonisation romaine, il est évident que l'écart chronologique entre le latin des divers pays romans serait infiniment plus considérable qu'il ne l'est en réalité. Supposons avec Gröber le latin de Rome introduit comme langue uniforme et sans dialectes proprement dits dans la péninsule ibérique par les conquêtes romaines du IIIe et du IIe siècles avant notre ère : supposons *le même latin uniforme* pénétrant avec d'insignifiantes différences chronologiques en Gaule au Ier siècle, en Rhétie un siècle plus tard, en Dacie au IIe siècle de l'ère chrétienne. Le latin uniforme des romanistes aurait eu ainsi quatre ou cinq cents ans d'avance en Espagne sur le même latin dans les provinces daces. En supposant même qu'à Rome et en Italie ce latin fût resté, comme l'admettent les romanistes, à peu près stationnaire (car les divergences chronologiques qu'ils reconnaissent sont, pour un idiome vulgaire purement oral, infiniment minimes), comment croire qu'une fois implanté en Espagne, en Gaule, dans les autres provinces, il ne se fût point modifié, n'eût pas pris un caractère plus spécial et plus marqué ?

A prendre la thèse chronologique de Gröber, qui est exacte en principe, rigoureusement à la lettre, il semble que le latin d'Espagne par exemple, ait attendu durant quatre siècles et plus dans une immobilité presque complète que le reste du monde romain se fût à son tour assimilé la langue latine ; à ce moment seulement, lorsque la dernière province et le dernier district barbare fut entré dans la Romania, le latin de chaque région se serait réveillé, aurait commencé d'exercer son activité propre, aurait joué sa partie dans l'édification des langues romanes, comme des musiciens partant en mesure à un signal du chef d'orchestre. Ce n'est point ainsi, tant s'en faut, que les choses se sont passées, et les siècles qui séparent les premiers établissements du latin dans les divers pays romans ont été employés, non à conserver une unité primordiale chimérique, mais à édifier l'union progressive du latin vulgaire et du latin officiel.

§ 62. — L'unité du latin vulgaire est donc une œuvre

essentiellement artificielle et presque savante. Elle a sa cause principale dans une substitution progressive de la langue littéraire aux anciens patois italiques. On ne saurait mieux comparer cette intrusion de l'idiome officiel dans le langage populaire qu'à l'invasion des innombrables formes et locutions savantes qui inondèrent les dialectes romans aux premiers temps du moyen âge. Entre le latin vulgaire qu'on parlait par exemple en Gaule au Ve ou au VIe siècle et le français du *Saint Alexis* ou du *Roland*, il y a un écart presque aussi considérable qu'entre le latin du Picénum ou du pays marse au temps d'Annibal ou des Gracques et le latin qu'on parlait sous l'Empire au IIIe ou au IVe siècle. Presque tous les mots abstraits dans les langues romanes sont d'origine savante, soit que ces mots et les concepts qu'ils représentent aient été primitivement étrangers aux populations rurales qui devaient constituer le fond des nations romanes, soit que pour la plupart ils aient été de bonne heure renouvelés artificiellement et constamment préservés des révolutions phonétiques par l'idiome savant, comme il est arrivé pour le français *vérité* vfr. *verté*, *occasion* vfr. *achaison*, *charité* à côté de *cherté*, etc. Des mots tels que *sẹ́clu*, *(h)onoráre*, *vanitáte* pouvaient fort bien être déjà parvenus, dans la bouche du peuple, aux stades **sieil'* ou **sil'*, **ondrer*, **vantét* lorsqu'ils furent restaurés en *siècle*, *(h)onourer*, *vanitét*, de même que *credance* dans le *Saint Alexis*, v. 4, peut signifier tout aussi bien une continuation directe du latin *crēdentia* qu'une réintroduction savante du mot. Or, il n'y a guère de dialecte ni de patois vulgaire où ces formes *occasion*, *charité*, *honorer* et autres semblables n'aient pénétré : l'influence de la langue savante a donc été intime et profonde, elle a renouvelé et perfectionné tous les parlers populaires de la Romania.

§ 63. — C'est l'Église qui, dans les pays romans, s'est faite l'éducatrice du peuple et de sa langue ; c'est elle qui s'est appliquée à charrier les mots savants et les formes littéraires de l'idiome écrit dans le langage vulgaire et les patois rustiques. Seulement, comme elle ne se proposait d'autre but que de moraliser les masses ignorantes, de développer le cercle étroit de leurs idées en leur enseignant des objets et des concepts nouveaux, ce n'est que par accident et tout à fait involontairement que l'Église est devenue la grande

rénovatrice de nos langues modernes comme elle a été l'instigatrice des idées nouvelles. La pureté classique, l'élégance des cercles mondains n'est pas du tout son fait ; elle se montre au contraire pleine de défiance et de dédain à l'endroit du beau langage et toutes ses sympathies vont à l'idiome vulgaire, dont les rudesses lui agréent infiniment plus que l'éloquence fleurie et perverse du paganisme. Saint Jérôme, *Epist.* XX *Ad Eust.*, s'effraie à la pensée que peut-être il sera damné pour avoir été *ciceronianus non christianus.* Cette langue du peuple, l'Église s'efforce de l'apprendre, s'essaie, avec Commodien et Prudence, à la parler, se montre partout pour elle accueillante et maternelle : volontiers elle répète avec je ne sais plus quel évêque répondant à un rhéteur de Rome : « Tu parles trop bien pour un chrétien ». Voilà pourquoi l'action de l'Église, dans les pays romans, s'est bornée le plus souvent à enrichir le vocabulaire des termes nouveaux nécessités par les idées nouvelles. La grammaire proprement dite, les flexions, les tournures ont en général été scrupuleusement respectées ; les chapitres de la dérivation et de la syntaxe ont seuls été touchés dans leurs parties intimes et remaniés pour les besoins d'une civilisation neuve.

Mais si l'Église eût voulu conserver la langue latine, si elle eût cru devoir étayer et soutenir l'édifice branlant de l'ancienne grammaire, si elle eût entravé la première évolution des dialectes vulgaires, nul doute qu'elle eût arrêté pour de longs siècles, empêché peut-être à jamais l'éclosion des langues romanes, déjà retardée si efficacement par les efforts du latin officiel et de l'administration impériale. On parlerait aujourd'hui, dans l'Europe méridionale, comme il y a quatorze ou quinze siècles, de simples dialectes du latin et il est probable que le latin continuerait d'être la langue littéraire unique des peuples romans. La stabilité de l'arabe, des langues slaves, des langues romanes elles-mêmes, de l'espagnol ou de l'italien par exemple, qui ne se sont guère modifiés depuis près de mille ans, prouve que rien en somme ne condamnait réellement le latin à la décrépitude et à la mort. Les langues, pas plus que les États, ne meurent de vieillesse ; c'est là un préjugé aussi faux en linguistique qu'en politique. Un État bien constitué, comme la Chine par exemple, dont le bon fonctionnement répond exactement aux besoins économiques et sociaux du pays, peut être considéré théorique-

ment comme immortel ; un peuple ne saurait, suivant la remarque de Laveleye, sentir comme un individu les atteintes de la vieillesse, puisque chaque génération le renouvelle complètement et indéfiniment. De même, tant qu'une langue répond aux besoins sociaux et intellectuels du peuple qui la parle, tant qu'elle sait se développer parallèlement au mouvement général des idées, il n'y a aucune espèce de raison pour qu'elle disparaisse.

§ 64. — C'est ainsi que le latin, depuis longtemps menacé d'une dissolution complète, parvint à se ressaisir, à se raffermir pendant toute la durée de l'Empire. L'agent principal de cette restauration fut l'administration romaine : les fonctionnaires, les magistrats, les légats de Rome, les collecteurs et les fermiers des impôts, les recruteurs, les habitants des grandes villes, tous les individus tant soit peu lettrés ne parlaient guère que la langue littéraire. Il était donc naturel que leur influence s'exerçât peu à peu sur les masses populaires et pénétrât insensiblement leur langage. Or, cette influence devait s'exercer moins spécialement sur les formes grammaticales, sur le système général des flexions et des terminaisons, sur les constructions et la syntaxe, qu'il est assez mal aisé de réformer, que sur le vocabulaire, sur la forme extérieure des mots, sur l'orthoépie générale du langage plutôt encore que sur ce qu'on appelle la correction et la régularité grammaticales. Dans la France actuelle, les banlieues urbaines, c'est-à-dire les campagnes directement et effectivement soumises à l'influence de l'idiome littéraire, conservent généralement une prononciation et des locutions plus ou moins patoises il y est vrai, mais jamais la phonétique ne s'y avance jusqu'aux phénomènes extrêmes qu'on constate dans des régions situées en dehors de la sphère d'influence littéraire ; les mots, usés par les déformations excessives de la phonétique dialectale, sont repris au français des villes ; la plupart du temps même, la grammaire est déjà très sensiblement modelée sur celle de la ville voisine. Autour d'Abbeville par exemple, nous avons constaté nous-même sur un vaste rayon la prédominance de l'article *le* sur l'article picard *che* qui ne devient réellement commun qu'au-delà de la sphère d'influence de la ville.

§ 65. — Dans l'empire romain, les formes de la langue

littéraire furent propagées dans les masses populaires par trois voies essentielles : les armées, les écoles, la colonisation avec les caractères particuliers qu'elle prit dans les provinces et que nous nous réservons d'étudier dans un chapitre spécial.

Le rôle des armées fut certainement le plus considérable et il est du reste facile de se le représenter. Dans une société où tout homme adulte et valide est requis par la conscription et passe de longues années dans les camps, en relations avec des individus de toute nationalité, en contact constant avec les autorités, les chefs, les délégués du gouvernement central, on comprend que le service militaire devient en peu de temps l'agent le plus puissant dans l'œuvre du nivellement dialectal et de l'unification de la langue.

§ 66. — En second lieu les écoles publiques, quelle qu'ait d'ailleurs été leur place exacte dans l'administration impériale, durent jouer dans l'éducation populaire un rôle d'une importance capitale. Nous avons essayé déjà, au début de notre étude, § 27, p. 67 sq., de montrer combien a été grande la part des écoles romaines dans la latinisation des provinces. Cette influence naturellement s'est exercée aussi, et dès une époque sans doute ancienne, parmi les populations du Latium d'abord, de l'Italie ensuite.

Les renseignements nous manquent malheureusement pour déterminer exactement la situation des écoles dans l'ancienne Rome et il y a à cet égard plus d'une contradiction dans les indications, du reste très vagues, éparses çà et là dans les historiens. C'est pourquoi, comme il nous paraît toujours dangereux de révoquer en doute un témoignage ancien, le plus simple est d'admettre que la place occupée dans la société romaine par l'instruction publique a beaucoup varié dans le cours des siècles et que la situation des écoles par rapport à l'État n'était pas la même sous la République et sous le régime impérial. Qu'il y ait eu de fort bonne heure des écoles, au moins des écoles élémentaires, non seulement à Rome mais dans la plupart des villes de l'Italie, c'est un fait patent et dûment attesté. Tout au début de l'histoire romaine, T. Live, III, 44, nous montre Virginie, la future victime d'Appius Claudius, allant à l'école sous la conduite de sa nourrice et l'on doit conclure de la description de l'historien que les écoles se tenaient

alors sur le forum, probablement dans de petites échoppes ouvertes ou même, durant l'été, sous une toile en plein vent. Ce qui est intéressant pour nous, c'est que la jeune Virginie était plébéienne ; il y avait donc à Rome dès le ve siècle avant notre ère et probablement déjà longtemps auparavant, des écoles populaires fréquentées par les enfants des plébéiens. Ainsi le peuple recevait généralement, et cela depuis les temps les plus reculés, au moins une instruction rudimentaire ; les femmes mêmes participaient à ce genre d'éducation et n'étaient donc point absolument illettrées, au moins dans les familles plébéiennes quelque peu aisées ; car il reste malgré tout fort peu vraisemblable que, à cette haute époque, la plèbe infime eût accès dans les écoles. Ce qu'on enseignait dans ces écoles se bornait naturellement à peu de chose ; pourtant, nous savons par un témoignage formel de Sénèque, *Ep.*, 88, qu'on apprenait, même dans les humbles écoles plébéiennes, à lire et à écrire, *prima litteratura*. Plaute, *Mercat.*, II, II, 32, nous parle de son côté des enfants qui apprennent à syllaber dans les écoles, et Horace, *Ep.* I, XX, 17, nous apprend qu'on leur faisait épeler dans des ouvrages démodés ou de vieux exemplaires achetés au rabais : *Hoc quoque te manet, ut pueros elementa docentem Occupet extremis in uicis balba senectus.* Quintilien enfin, I, XXVII, 1, nous enseigne que l'écriture et même la calligraphie étaient cultivées au même titre que la lecture ; on faisait copier aux enfants des modèles appelés *praescrīpta*.

En voilà plus qu'il n'en faut pour nous convaincre que l'instruction publique n'était point aussi négligée qu'on eût pu s'y attendre de la part des rudes et grossiers rustres qu'étaient, à n'en point douter, les contemporains de Camille et même de Caton. Ajoutons que les autres cités italiques de cette époque ne le cédaient sur ce point en rien aux Romains. L'Étrurie avait alors des écoles célèbres où les jeunes patriciens de Rome allaient achever leur éducation par l'étude de l'étrusque et probablement de la science des haruspices et du droit augural, cf. Liv. IX, 36. On connaît la trahison de ce maître d'école de Faléries qui livra comme otages ses élèves aux mains de Camille. Les populations du Sud, les Osques de la Campanie notamment, n'étaient sans aucun doute pas moins avancés ; on peut même supposer avec quelque vraisemblance que leur système d'édu-

cation était calqué sur celui des Grecs, leurs éducateurs et leurs voisins.

Quant à savoir si les écoles romaines étaient entretenues par l'État ou si elles avaient un caractère privé, il faut résolument trancher la question, au moins pour l'époque républicaine, en faveur de la seconde alternative. Cicéron est sur ce point tout à fait positif, *Republ.* IV, 2 Mai : *Principio disciplinam puerilem ingenuis de qua Graeci multum frustra laborarunt et in qua una Polybius noster hospes nostrorum institutorum neglegentiam accusat, nullam certam aut destinatam legibus aut publice expositam aut unam omnium esse noluerunt.* Ainsi, du temps de Polybe et de Scipion, au IIe siècle, aucune disposition officielle ne réglait l'enseignement des écoles, lesquelles avaient un caractère strictement privé. Toutefois il est permis de se demander jusqu'à quel point l'enseignement qu'on y donnait était libre. Nous ferons observer qu'un ancien édit des censeurs Enaeus Domitius Ahenobarbus et Lucius Licinius Crassus, conservé par Suétone dans le *De claris rhetoribus* et déjà signalé par Villemain dans sa traduction de la *République*, p. 218, censure l'enseignement nouveau, *nouam disciplinam*, donné à la jeunesse par certains rhéteurs et contraire « à l'usage établi par les anciens ». L'Etat se réservait donc, sous l'ancienne république, le contrôle des écoles publiques et rien ne s'oppose directement à ce que, dès cette époque, certaines rémunérations servies sur les deniers publics eussent récompensé les services des maîtres dont l'enseignement était approuvé.

Dans l'important fragment du *De Republica* que nous venons de citer, la phrase commence par le mot *principio*, que les commentateurs traduisent unanimement par « en premier lieu ». Nous serions tenté de l'interpréter autrement et de traduire : « A l'origine, les Romains ne crurent pas devoir régler par des lois, etc. » Il faudrait alors supposer que dans les phrases suivantes, qui sont perdues, Cicéron signalait quelques dispositions spéciales qui réglèrent par la suite la situation des écoles ; car il nous paraît vraiment bien peu admissible qu'un peuple tel que le peuple romain ait systématiquement écarté de l'appareil si scrupuleux de ses institutions publiques un sujet aussi important que celui de l'éducation. Dans cette hypothèse, le reproche qu'adressait Polybe aux institutions romaines porterait principalement sur ce fait

que l'État ne prenait point directement en main l'éducation de la jeunesse et ne faisait pas, comme en Grèce, élever les jeunes gens en commun. La chose mérite d'autant plus d'être signalée que, dans d'autres cités italiques comme dans la plupart des villes grecques, à Falèries par exemple, on pratiquait de toute antiquité ce qu'on appelle aujourd'hui le système de l'internat, cf. Liv. V, 27, Plut., *Cam.*, 12.

A Rome, ce système ne paraît pas avoir jamais été en usage, mais il devait exister sous l'Empire, parallèlement à l'éducation privée donnée aux jeunes gens riches par des précepteurs érudits, de vastes collèges d'externes fonctionnant probablement d'une manière analogue à celle des gymnases allemands actuels. C'est ce qui ressort clairement de la lecture de Quintilien, notamment du chapitre I, II, 4, qui est bien connu et où les deux systèmes d'éducation sont mis en parallèle. Malheureusement, l'*Institution oratoire* ne nous dit toujours pas si ces écoles publiques étaient administrées directement par l'État. Dans les derniers siècles de l'Empire, la chose ne fait point de doute : nous savons positivement qu'il y avait à cette époque presque dans chaque ville un grammaticus appointé sur les deniers publics, cf. notamment *Cod. Theod.*, XIII, tit. III, 11. De même les écoles nombreuses destinées aux fils des vétérans étaient sûrement entretenues par l'État. Nous avons déjà fait observer avec quel soin extrême l'administration impériale s'occupa, dans les provinces, de faire instruire les enfants des Barbares dans les lettres latines ; ce fut un des moyens les plus puissants employés par Rome dans l'œuvre colossale de la romanisation du monde. A peine Agricola avait-il conquis quelque district de la Bretagne, qu'il y installait des écoles ; celles-ci ne pouvaient naturellement être défrayées que par le gouvernement romain.

L'instruction publique figurait donc, et sans doute pour une somme considérable, parmi les dépenses prévues par l'administation romaine. Ce n'étaient guère, il est vrai, que les écoles primaires, celles où l'on enseignait la *prima litteratura*, que Rome pouvait ainsi subventionner directement de ses deniers ; car c'étaient les seules qui servissent directement sa politique. Quant aux écoles d'un caractère plus relevé, tenues par des maîtres déjà plus doctes et plus éminents, quelquefois par des professeurs célèbres, il est probable que l'État accordait à celles dont l'enseignement était officiellement re-

connu certains subsides destinés à parfaire la somme fournie par la finance des étudiants inscrits. Il est impossible que la commune de son côté n'ait pas contribué, pour une part tout au moins, à soutenir les écoles célèbres qui faisaient affluer dans chaque ville les jeunes gens de toute la province. Nous voyons Virgile entrer à douze ans à la petite école de Crémone; c'était une sorte d'école primaire entretenue sans doute directement par l'État. Il passe ensuite à Milan pour faire, comme on dit en Allemagne, ses études de gymnase. Nous le voyons enfin à Naples étudier la littérature grecque sous Parthénios et la philosophie sous l'épicurien Siron : ce furent en quelque sorte ses études universitaires. Nous savons, par un passage de Suétone, *De illustr. gramm.*, 17, que Verrius Flaccus était appointé à raison de 100,000 sesterces et logé au Palatium, où il dirigeait l'éducation grammaticale des petits-fils d'Auguste, Gaius et Lucius, tout en conservant son école. Quintilien, un peu plus tard, est rémunéré tant par le trésor public que par le fisc impérial. Il semble d'autre part que même les petites écoles plébéiennes n'étaient jamais entièrement gratuites, et que, comme cela se pratique encore en Autriche par exemple, où cependant l'instruction est obligatoire, les parents des élèves étaient astreints à acquitter une certaine taxe; à Rome, on versait sans doute directement cette redevance entre les mains du *magister*. Macrobe, *Saturn.*, I, 12 nous apprend que cette rétribution devait être versée par les parents au mois de mars de chaque année : il y avait donc des ordonnances légales réglant le régime des écoles, ce qui prouve bien qu'elles étaient directement soumises au contrôle de l'État.

§ 67. — C'est César le premier, à ce qu'il semble, qui se soit occupé sérieusement de l'organisation du système scolaire dans l'Empire romain. Suétone, *Caes.*, 42, cite de lui une loi par laquelle tout grammaticus étranger établi dans l'Empire reçoit de plein droit le *ius ciuitatis optimo iure*. On voit par là l'importance qu'il attachait aux écoles, évidemment comme moyen politique, et il est de toute évidence que, sinon lui-même, du moins Auguste, son successeur, avait réglé par un ensemble de lois précises le fonctionnement de l'instruction publique dans l'empire. Après les invasions germaniques et la dissolution de l'État romain, toute cette partie de l'édifice

impérial s'écroula naturellement avec le reste. Les écoles, qui avaient jusque-là jalousement gardé l'intégrité de la langue latine, se fermèrent, les maîtres se dispersèrent, le nombre des illettrés s'accrut, l'ignorance devint générale, la langue écrite tomba dans l'oubli[1] : alors précisément les patois locaux se réveillèrent, le morcellement dialectal fit des progrès effrayants, les langues romanes parurent. Car il faut remarquer que la plupart des grands phénomènes phonétiques et linguistiques qui caractérisent les divers parlers romans tombent précisément dans cette période de désordres et d'anarchie sociale et intellectuelle qui s'étend depuis le IVe et le Ve siècles jusqu'à la première renaissance sous Charlemagne. Dès l'an 527, le deuxième Concile de Tolède, effrayé de l'ignorance croissante qui gagnait jusqu'au clergé lui-même, avait essayé de renouer la tradition ancienne en ordonnant l'ouverture d'écoles épiscopales organisées sur le modèle des vieilles écoles romaines sous l'Empire : mais ce fut une tentative isolée qui ne paraît pas avoir porté ses fruits.

Sans aller jusqu'à prétendre que la fréquentation des écoles primaires ait jamais été rendue obligatoire par les ordonnances impériales, nous ne saurions admettre que les Romains n'aient pas su tirer de leur système d'écoles publiques tous les résultats qu'on en pouvait attendre à l'égard de l'unification de l'Empire; ce serait bien mal connaître le caractère essentiellement pratique et toujours conséquent avec lui-même de leur administration et de leur politique. Dans les provinces principalement, où le gouvernement possédait des moyens d'action certainement beaucoup plus radicaux et plus directs qu'à Rome ou en Italie, rien ne devait être plus facile que de contraindre, fût-ce par des voies officieuses et indirectes, les Barbares à envoyer leurs enfants aux écoles latines. On comprend dès lors le rôle immense que les écoles ont dû jouer, durant cinq siècles et plus, dans l'œuvre de la romanisation, et toute l'histoire du latin vulgaire s'éclaire aussitôt d'un jour nouveau et lumineux.

Ainsi, c'est moins le latin vulgaire d'Italie apporté par les premiers colons que l'idiome officiel enseigné dans les écoles et parlé par les fonctionnaires et les magistrats qui se propage en réalité dans toutes les provinces de l'Empire. Déjà sous la

1. On voudra bien se souvenir des quelques exceptions que nous avons signalées plus haut, p. 69.

République, lors des premiers progrès de la colonisation romaine, lorsque Sertorius fondait à Osca, puis à Séville, à Cordoue, des écoles romaines pour la jeunesse espagnole, j'imagine que le latin qu'on y enseignait était plus voisin de la langue de Caton et de Plaute que du langage des camps, mêlé de tous les dialectes de l'Italie, et sans doute les jeunes cerveaux ibères ou celtiques étaient moins réfractaires à cette étude entièrement nouvelle pour eux, à cette grammaire précise et systématique, que les Italiotes, depuis trop longtemps habitués à leurs patois locaux latino-italiques. Il arriva ainsi cette chose intéressante que bientôt on parla en Afrique, en Espagne, en Gaule, un latin plus correct, plus proche du latin littéraire qu'en Italie, peut-être même que dans le Latium. Au IVe siècle, c'est la Gaule que l'on considère comme la dépositrice des traditions de la pure latinité, bien plus que l'Italie, et les jeunes Romains s'en vont étudier le latin à Lyon et à Bordeaux. Le peuple même y conservait des flexions, des formes, des distinctions grammaticales déjà sorties de l'usage partout ailleurs. C'est ainsi qu'en Gaule on continuait à distinguer nettement *domnī* et *domnōs,* alors que depuis l'époque du latin d'Italie le plus ancien les peuples italiques avaient perdu la notion d'une différence syntactique entre l'une et l'autre forme, sans que jamais la langue littéraire fût parvenue en Italie à la rétablir. En Espagne, cette restauration savante se heurta de même contre les habitudes déjà trop profondément ancrées du vieux latin vulgaire ; ce ne fut qu'en Gaule qu'elle réussit pleinement[1].

§ 68. — Le premier qui ait entrevu le rôle exact joué par la langue littéraire dans la restauration du latin vulgaire est le philologue allemand Fr. Eyssenhardt. Dans un livre paru en 1882 sous le titre alléchant de *Römisch und Romanisch*, ouvrage bizarre d'ailleurs et conçu dans un esprit fort peu scientifique, l'auteur déclarait que le latin en usage dans l'Empire romain était conforme au latin classique créé par les poètes du siècle d'Auguste. Il constatait d'abord, en parlant des inscriptions murales de Pompéi, que « Niemand hat in ihnen

1. Il n'y a point à tenir compte, ainsi que nous le verrons bientôt, de la Dacie, pas plus d'ailleurs que de la Rhétie, qui se trouvent l'une et l'autre dans des conditions de romanisation tout à fait spéciales.

irgend eine Spur von einem andern Idiom gefunden, als das war, dessen sich Vergil und Ovid bedienten », *Röm. und Rom.*, p. 128, ce qui, par parenthèse, n'est exact que dans l'ensemble et cesse d'être vrai dès que l'on entre dans le détail des formes. Eyssenhardt s'efforçait ensuite de montrer comment le latin, en tant que langue parlée aussi bien que comme idiome écrit, fut progressivement émondé, poli, fixé par la littérature classique et transformé en une sorte d'idiome savant et artificiel dont l'usage devint peu à peu général. Il concluait par cette phrase significative, p. 129: « und in dieser Gestalt, als eine, wenn man will, *künstliche* Sprache, eroberte er erst Italien und dann die Provinzen ». Comme exemple de cette propagation lente du latin littéraire en qualité d'idiome parlé et courant, il citait, p. 136, le latin de la Cisalpine qui, sur un total de 8,994 inscriptions, ne montre que 45 fois la chute de *-m* final et 8 fois seulement celle de *-s*, alors que le rejet de ces finales était de règle sur les inscriptions archaïques de l'Italie. « Mit anderen Worten, ajoute Eyssenhardt, dieses Land bekam die von den classischen Dichtern festgesetzte Sprache mit den Endconsonanten und dasjenige Sprachgefühl, welches im eigentlichen Italien auf Abwerfung derselben hingedrängt hatte, aber in seinen Folgen durch die Entstehung der poetischen Sprache gewissermassen unterbrochen worden war, existirte hier nicht. »

Sittl, *Lok. Verschied.*, p. 45, prend vivement à partie cette théorie d'Eyssenhardt et déclare que jamais la *dénationalisation* (Entnationalisierung) d'un peuple ne s'est opérée par la voie de la littérature. Sans doute, l'auteur de *Römisch und Romanisch* n'a pas très clairement indiqué, — peut-être ne s'en rendait-il pas lui-même très exactement compte — comment le latin littéraire des auteurs classiques avait pu pénétrer assez profondément dans les masses populaires pour s'y naturaliser en qualité de langue parlée. Il semble bien supposer en effet que la prononciation latine, réformée et fixée par Ennius et ses successeurs poétiques, a influencé directement le langage vulgaire. S'il l'a entendu ainsi, il est évident qu'Eyssenhardt a eu tort et les reproches de Sittl sont fondés; car jamais aucun poète, quel qu'ait été son génie et sa gloire, jamais le Tasse en Italie ni Corneille en France n'ont agi directement sur le parler du peuple. Mais l'idiome littéraire assoupli et réglé par le talent des grands

écrivains s'impose d'abord comme langue écrite, devient la norme de tout texte écrit quelconque ; les cercles officiels l'adoptent et la société polie en fait son langage usuel. C'est alors, quand elle s'est établie dans les écoles, dans les administrations, dans le langage des villes, dans le *sermo forensis* et le *sermo urbanus,* que la langue littéraire contamine à son tour l'idiome spécial parlé par le peuple, dans les agglomérations urbaines d'abord, dans les bourgades reculées beaucoup plus tard, dans les campagnes éloignées seulement si celles-ci se trouvent en contact régulier avec les grands centres, comme c'était le cas sous l'administration romaine grâce aux obligations de la milice et au système de la colonisation.

Ainsi interprétée, la théorie d'Eyssenhardt nous paraît rigoureusement exacte et nous l'acceptons sans aucune espèce de restriction. C'est de la même manière que nous souscrivons à la thèse soutenue par Appel, *De genere neutro intereunte*, Erlangen, 1883, à l'égard des pluriels neutres tels que *gaudia,* franç. *joie,* substitués au singulier, d'abord dans la langue poétique et à l'origine pour des nécessités purement métriques. Chez Ovide, *gaudia* pour *gaudium* apparaît régulièrement à l'élision; chez Claudien, *gaudium* a déjà fait place à *gaudia* en toute position. C'est pour ces motifs que Stolz, *Histor. Gramm. der lat. Spr.*, I, § 37, p. 49, nous semble infiniment trop réservé lorsqu'il constate simplement que le rôle actif joué par les provinces dans l'histoire littéraire de l'époque impériale (et par conséquent la vitalité qu'y témoignait la langue littéraire) n'est pas resté sans influence sur le développement historique de la langue latine.

§ 69. — Nous croyons qu'Eyssenhardt a touché juste, lorsqu'il considérait l'histoire du rétablissement de *-s* final en latin vulgaire, *Röm. und Rom.*, p. 135 sq., comme l'épisode le plus typique de ce long et compliqué procès. Il a eu la prudence, il est vrai, de ne pas entrer lui-même dans les détails de cette délicate histoire où s'est depuis exercée la profonde érudition philologique de Louis Havet, *S caduc en latin,* dans les *Etudes Romanes* dédiées à G. Paris (1891), p. 303 sq. Gaston Paris, dans son compte rendu de la *Romania,* a reproché, avec raison croyons-nous, à la théorie de Louis Havet de s'être attachée trop exclusivement aux causes métriques des phénomènes divers qui ont amené, dans le latin littéraire, la chute

puis le rétablissement de *-s* final. Que *-s* dès le latin prélittéraire était caduc en certaines conditions syntactiques, c'est un fait connu et depuis longtemps constaté, et si cet *s* a été par la suite partout restauré sans condition dans la langue classique, il n'y a pas de doute que c'est d'une manière quelque peu artificielle, pour des motifs de régularité grammaticale et à l'instigation de puristes désireux de fixer la langue sous ses formes les plus pleines et les moins dégradées.

Nous croyons qu'en ceci comme en tant d'autres cas relevés déjà par Havet, Stowasser, Keller et d'autres, c'est le grec qui a servi de modèle aux auteurs de la langue classique ; *-s* final a été immobilisé dans *domus, equos, equōs, noctēs, uesperās, legimus,* parce que le grec des colonies de la Grande-Grèce prononçait en toute position δόμος, ἵππος, ἵππως, νύκτες, Ϝεσπέρας, λέγομες, etc. Là où le modèle grec faisait défaut, les deux formes, avec et sans *-s* final, restèrent continuellement en usage et ne sortirent jamais de la langue littéraire : *legeris* ou *legere, fortis* ou *forte, magis* ou *mage ;* sur les 2es p. sing. en *-eris* analogiquement tirées de *-ere* = grec -εσ, cf. Speijer, *Mém. Soc. Ling.*, V, 188 sq. ; sur ces désinences en vieux latin, cf. Ritschl, *Opusc.* II, p. 622, Anm. ; IV, 405 sq. Les deuxièmes personnes du pluriel en *-tis,* quelle que soit d'ailleurs leur origine, cf. Brugmann, *Grundr.*, II, 1357 sq., se sont maintenues malgré le grec -τε parce que, croyons-nous, le doublet syntactique *-tis : -te* a été ici utilisé pour distinguer l'indicatif de l'impératif, sans qu'il soit nécessaire de chercher une distinction originelle entre les deux désinences ; c'est, à notre sens, compliquer gratuitement une question déjà délicate par elle-même, d'autant plus que rien, dans les autres dialectes italiques, pas même le très énigmatique *eite* de l'inscription Herentas de Corfinium[1] ne nous atteste le dualisme primitif de cette flexion. C'est pourquoi la distinction fonctionnelle entre *legitis* et *legite,* cf. *sulti,* c'est-à-dire *sulte* pour *sultis* dans Ennius, nous parait à l'origine aussi artificielle que celle de l'indicatif *legeris* en regard de l'impératif *legere* ou celle du masculin *celeber* à côté du féminin *celebris.*

1. En réalité, EITE peut signifier tout autre chose que *īte*, de même qu'il n'y a aucune raison sérieuse d'interpréter LEXE de la même inscription par le latin *legistis*. Nous nous sommes déjà expliqué, cf. plus haut p. 103, n. 1, quant aux doutes que peut éveiller l'interprétation de l'inscription Herentas proposée par Thurneysen.

La restauration générale des flexions en *-s* ne s'établit, quoi qu'il en soit, d'une manière définitive dans le latin littéraire que dans le cours du 1er siècle avant notre ère ; c'est donc un fait relativement récent même dans l'idiome écrit. La langue vulgaire de l'époque républicaine se comporte tout autrement et il y a lieu sur ce point de distinguer, dès l'origine, entre les différentes régions de l'Italie. En osque, comme dans le grec de la Grande-Grèce et de la Sicile, *-s* final est stable et ne tombe que tout à fait exceptionnellement, par exemple dans la combinaison upsatuh: sent pour *úpsatûs sent* « operati sunt » sur un vase de Suessula, cf. Lattes, *Rendiconti Ist. Lomb.*, 1891, p. 117. Il ne faut pas davantage tenir compte du génitif Anniieí sans *-s* sur une inscription de Capoue, Planta, n° 137, à côté de Virriieís dans la formule identique du n° 136 qui est du même lieu et de la même époque. Le génitif Anniieí n'est point, croyons-nous, d'origine phonétique ; si ce n'est pas simplement un accident de gravure, ce serait plutôt un premier présage de la fusion prochaine du génitif et du locatif sous l'influence du latin. Au moment de la Guerre Sociale, les habitudes de la prononciation latine tendent enfin à prendre réellement pied dans l'osque du Samnium et de la Campanie et, dans cette région tout au moins, *-s* final paraît bien, à cette époque, avoir été menacé : Paapií, Paapi sur les monnaies de la Guerre Sociale en est une preuve difficile à contester. Il en est de même des noms propres sur les briques de Pompéi, cf. Planta, I, § 256, p. 582.

§ 70. — Dans le nord au contraire, le phénomène avait pris dès une époque ancienne des proportions considérables. En ombrien, comme nous le verrons tout à l'heure, *-s* final, après une histoire passablement compliquée, finit par succomber d'une façon générale. En falisque, les choses semblent s'être passées plus simplement, mais le résultat fut le même : la chute de *-s* final y est absolument régulière ; le nominatif *Cepio,* lat. *Cīpius,* Deecke, n° 50, sur une inscription de Caprarolo, peut être considéré comme la forme normale, et effectivement les exemples abondent même sur les inscriptions les plus anciennes. Les textes latino-falisques répondent exactement à cet état de choses, à telles enseignes que *fīlius* par exemple n'a en réalité d'autre nominatif sur terre falisque que FILIO, Deecke, 29, 30. Sur un matériel épigraphique en

somme restreint, nous relevons jusqu'à dix-sept exemples de nominatifs en *-o* et la proportion, à l'origine, devait être sensiblement la même pour les autres formes en *-s*. Mais déjà, en dehors des nominatifs en *-o*, la fixation de *-s* final paraît en train de s'effectuer ; les noms en *-es* se montrent avec la sifflante même sur des titres anciens purement falisques, par exemple *Petrunes*, Fabretti, 2443, puis sur les titres latino-falisques, *Plenes* et autres semblables, particulièrement sur les briques découvertes à Falleri (Falerii noui), cf. Deecke, n° 61, 1, etc. Bientôt les nominatifs en *-o* de la deuxième déclinaison échappent à peu près seuls au procès de réintroduction de *-s* final. Ceux-ci en revanche se maintiennent résolument sans sifflante finale ; l'inscription votive des Falisques de Sardaigne avec L·LATRIVS·K·F· est un cas exceptionnel que la nature même de ce texte explique amplement, la pierre ayant peut-être été gravée à l'étranger, en tout cas dans un latin déjà sensiblement plus perfectionné que le patois local en usage dans l'Ager faliscus. D'un autre côté, les nominatifs sans *-s* sont si nombreux qu'il est matériellement impossible de songer, comme le fait Louis Havet, *S latin caduc*, p. 307, pour les nominatifs CORNELIO et CORNELI des elogia Scipionum[1], à une simple abréviation due au caprice du graveur.

Il faut donc bien admettre qu'en 241, lorsque les Romains commencèrent la conquête et la colonisation de l'Ager faliscus, la chute de *-s* était déjà assez avancée dans le pays, au moins en certaines positions syntactiques. Son rétablissement se fit ensuite peu à peu pour obéir aux nécessités de la flexion ; mais une utilisation morphologique dut en même temps décider entre l'adoption des doublets avec ou sans sifflante finale. Si le nominatif des thèmes en *-o* se fixa sans *-s* au singulier, nous pouvons croire que la concur-

1. CORNELIO tout au moins ne saurait passer pour une abréviation : dans un texte tel que le nôtre, l'omission de *-s* final ne peut absolument s'expliquer que si cette lettre avait effectivement cessé d'être entendue dans le nom en question et tout au moins dans les conditions données. A la rigueur, on peut penser que CORNELI représente CORNELI(*us*), car *-is*, *-i* pour *-ius* n'est point purement latin ou du moins n'appartient point à la langue classique : c'est une désinence du latin d'Italie. Ritschl, *Opusc.*, IV, 457 sq., voit néanmoins dans CORNELI comme dans OPPI, VALERI, MVMMI, etc., des nominatifs en *-i*(*s*) plutôt que des abréviations de *-i*(*us*).

rence de l'accusatif pluriel indiqua ici tout naturellement cette option ; précisément la phonétique falisque exige *-o*, non *-u* final, donc le même vocalisme qu'à l'accusatif pluriel. Rien de plus simple par conséquent que de distinguer *fīlio*, nominatif singulier et *fīliōs*, accusatif pluriel. En vieux latin, les exemples de nominatifs singuliers sans *-s* sont considérables et il suffit de jeter les yeux sur les interminables listes de l'index du *Corpus*, t. I, pour arriver à cette conviction que ces nominatifs sont restés la forme la plus usuelle jusque vers l'époque de César dans le latin généralement parlé dans l'Italie centrale.

La restauration de *-s* final au nominatif est visiblement une tentative partie de l'idiome littéraire ; l'épigraphie montre très clairement que la réforme est venue de Rome et tend à se répandre de là sur le Latium et l'Italie. Les épitaphes de Préneste par exemple, qui appartiennent au IIe et au début du Ier siècle avant J.-C., ignorent encore presque totalement les nominatifs en *-os* ou *-us* ; sur une centaine de titres à peu près, nous ne relevons guère que trois nominatifs en *-os :* AVILIOS, CIL. I, 85, CASIOS, *ib.*, I, 91, ORCVIOS *ib.*, I, 133, et trois ou quatre en *-us :* CALTIVS, *ib.*, I, 87, FLACVS, *ib.*, I, 130, AFILIVS, *Ephem. epigr.*, I, 26, ORCVIVS, *ib.*, I, 89, DCVMIVS, CIL. I, 1133, etc., à côté de ANICI, CIL. I, 75, ANICIO, *Ephem. epigr.*, I, 29, ORCEVIO, Garr., 720, et une quantité d'autres exemples semblables. Il est difficile, à l'égard des formes en *-os* tout au moins, de dire si elles sont anciennes ou si elles dépendent du procès de restauration inauguré par le latin littéraire : à Préneste précisément, il ne semble pas, au premier abord, que *-s* final ait jamais été sérieusement menacé par des raisons phonétiques. Les miroirs et les cistes du IIIe siècle découverts dans la campagne de Préneste ne présentent, croyons-nous, aucun exemple sûr de la chute de *-s* final, car ORESTE, Garr., 526, n'a perdu son *-s* que par l'action destructive du temps sur la gravure, et METIO, Garr., 539, fait partie d'un texte parfaitement inintelligible ; NOVIOS PLAVTIOS, sur la cista ficoroniana, ACILES, FERCLES, MIRQVRIOS, LVQORCOS, VERITVS, VENVS seraient au contraire des exemples tout à fait concluants, s'ils représentaient effectivement la langue de Préneste au IIIe ou même au IVe siècle. Comme il est infiniment probable que ces miroirs et ces cistes ont été fabriqués et gravés dans quelque centre italo-étrusque par des

ouvriers étrangers, on voit qu'en réalité on n'en peut tirer aucune espèce de renseignement à l'égard de l'histoire de *-s* final en latin et la question reste ce qu'elle était.

D'autre part le tombeau des Furii à Tusculum présente uniquement des formes sans *-s*, avec une persistance qui, ici encore, ne permet pas d'attribuer cette omission à une abréviation du graveur. Ces épitaphes des Furii sont sûrement antérieures à celles des Scipions, cf. Ritschl, *De sepulc. Furior.*, op. IV, p. 257 sq. Elles datent donc au moins de la première moitié du IIIe siècle et quelques-unes, celles qui sont peintes simplement au minium sur les sarcophages, ont un caractère si archaïque que, en l'absence de données historiques certaines sur ces premiers Furii, on peut sans trop de témérité faire remonter les inscriptions en question à la fin du IVe siècle. On arrive ainsi à cette conclusion dernière que les nominatifs sans *-s* final sont fixés dans le Latium dès la fin du IVe siècle, et cela en dehors de toute influence de phonétique syntactique, puisque les tombeaux de Tusculum ont aussi bien Q·FOVRIO·A·F· devant voyelle que FOVRIO·M·F· devant consonne.

Les elogia Scipionum qui sont, il est vrai, postérieurs au moins de soixante à soixante-dix ans pour quelques-uns et proviennent du voisinage immédiat de Rome, n'ont que deux exemples sûrs de nominatifs en *-o* : [L. Corneli]o·CN·F·SCIPIO, CIL. I, 29, et [L.] CORNELIO·L·F·SCIPIO, *ib.*, I, 31. Partout ailleurs apparaît déjà la désinence classique *-us*, *Cornelius Lucius Scipio Barbatus, prognatus, situs, uictus*, etc., réserve faite de FILIOS, *ib.*, I, 32, qui est peut-être pour FILIOM, Havet, *S caduc*, p. 306, et de MORTVOS, *ib.*, I, 35, qui est normal. D'autre part, l'accusatif singulier conserve encore visiblement l'ancien vocalisme, avec ou sans chute de *-m* final : *Samnio, oino, optumo, uiro, Luciom* ; c'est seulement à partir de l'épitaphe CIL. I, 33, supposée de Publius Cornelius Publii filius Scipio, fils du premier Africain, augure en 574 de Rome, Liv. XL, 42, que se montre également l'accusatif en *-um* et, autant qu'on en peut juger, d'une façon déjà nettement exclusive : *ingenium, prognatum, gremiu*, CIL. I, 33 ; *saxsum*, ib., I, 34 ; *creatum*, ib., I, 38, etc. ; cf. aussi génit. plur. *maiorum*, ib., I, 33 ; 38, à côté pourtant de *duonoro*, *ib.*, I, 32.

§ 71. — Comment interpréter ces faits en apparence chaotiques et contradictoires ? La clé se trouve, croyons-nous,

dans cette remarque que les nominatifs masculins en *-o* pour *-os* comme sur les épitaphes de Tusculum se trouvent exclusivement dans les inscriptions simplement peintes au minium sur les sarcophages, jamais dans les épitaphes gravées. C'est là, à notre avis, un fait patent et nous sommes surpris que cette observation n'ait point encore été faite, à propos surtout d'un texte aussi connu et aussi souvent étudié que les elogia Scipionum. Quoi qu'il en soit, cette remarque nous permet de distinguer trois formes bien distinctes dans la latinité de ce monument : d'abord les inscriptions peintes, avec les nominatifs en *-o* et avec tous les caractères d'uns orthographe essentiellement populaire, exempte de toute préoccupation étymologique ou savante, par exemple *cosol, cesor*, etc. Ces épitaphes, qui indiquent simplement les noms et les titres du défunt, ont dû être peintes sur les sarcophages au moment même des funérailles, à la manière de ces croix de bois que nous plaçons aujourd'hui sur nos tableaux à titre provisoire, en attendant l'exécution du monument de marbre ou de bronze. Mommsen, et déjà avant lui Ritschl, *Die ältest. Scipioneninsch.*, op. IV, p. 212 sq., considéraient ces parties comme plus anciennes que les autres ; mais, comme l'a remarqué Corssen, *Auspr.*, II², 93, il est assez difficile d'admettre que les inscriptions d'un même sarcophage aient été exécutées à des époques aussi différentes.

La vérité est qu'il ne s'agit pas ici d'une différence chronologique dans la langue employée par les peintres et par les graveurs. Les peintres étaient sans nul doute des ouvriers peu lettrés ; ils ont visiblement fait usage du latin généralement parlé à cette époque par les classes populaires. Puis sont venus les graveurs qui, avec une exactitude et un soin dont il n'y a pas à douter, ont reproduit dans la pierre les épitaphes proprement dites, rédigées en vers saturniens par un poète lettré et dont le texte exact était constamment sous les yeux des graveurs pendant toute la durée du travail. Nous avons donc ici déjà affaire à un texte savant gravé, par une fortune assez rare, à côté d'un texte vulgaire sensiblement contemporain ; le sarcophage de Scipion Barbatus par exemple porte sur la face supérieure le nom du défunt en couleur rouge et sous la forme *Cornelio*, tandis que l'épitaphe en vers est gravée sur la face antérieure et répète le nom sous la forme *Cornelius*.

Les inscriptions gravées se divisent elles-mêmes en deux catégories distinctes : les plus anciennes, celles de Scipion Barbatus, fils de Gneius Cornelius, censeur en 464 de Rome, et de Scipion, fils de Barbatus, qui fut censeur en 496, tombent dans une période de la langue où déjà *-os* final a passé régulièrement à *-us* alors que *-om, -o* reste encore intact. Les plus récentes au contraire, celle supposée de Publius Cornelius, fils du premier Africain, augure en 574 ; celle de Lucius Cornelius, questeur en 587, et ainsi de suite pour les autres, écrivent également *-um* pour *-om, -o* final, à part ANTIOCO pour *Antiocum*, qui peut passer, sur l'inscription de Lucius, CIL. I, 35, pour un vulgarisme échappé au transcripteur. Dès lors, les faits sont clairs : l'ancienne désinence *-os*, celle de la fibula de Palestrina, *Manios*, qui est du VIe siècle avant J.-C. (Helbig), celle du vase du Quirinal, *Duenos*, du vase de Tarquinies, *Canoleios, Calenos*, CIL. X, 8054, 2, du puits de l'Esquilin, *Antonios*, Garr., *Add.*, 2340, etc., conservée régulièrement par l'orthographe urbaine, est déjà articulée *-us* dès l'année 270 av. J.-C. environ, tandis que la graphie *-um* n'apparaît qu'à partir de 160 environ [1].

Quant à la rusticitas du Latium, elle tend, dès la fin du IVe siècle avant notre ère, à fixer en toute position la flexion *-o* à l'exclusion de la forme *-os* : témoins les sarcophages de Tusculum. Rien n'indique que cette désinence, en Italie, soit jamais sortie du langage strictement vulgaire : non seulement elle continue à figurer, à côté de la forme littéraire *-us*, dans les inscriptions peintes du tombeau des Scipions, mais des titres bien postérieurs l'attestent positivement. Les bornes de Venouse, CIL. I, 185, 186, avec les nominatifs RAVELIO, COMINIO MALIO, ne sauraient guère, en dépit de leur orthographe archaïque, être antérieures à l'année 150 avant J.-C. environ ; telle est du moins l'opinion générale des épigraphistes. Ritschl, avec une précision sans doute quelque peu exagérée et que ne comporte guère la nature forcément très vague de ce genre de données, fixe les années 620-630 de Rome, soit 133-123 avant J.-C., comme date extrême des

1. Nous n'examinerons point la théorie de Wölfflin, *Revue de Phil.*, XIV, 113 sq., qui date les elogia de l'an 200 et en attribue la rédaction à Ennius lui-même ; notons que l'épitaphe CIL. I, 34, tout au moins, qui porte SAXSVM, ne saurait être antérieure à l'an 183 d'après le critérium de Ritschl touchant XS.

inscriptions avec chute de *-s* final. Les découvertes faites depuis l'époque de Ritschl par l'archéologie romaine permettent de descendre cette limite à peu près jusqu'à la Guerre Sociale et au temps de Cicéron.

Mais ces dates mêmes sont purement illusoires, car il est de toute évidence qu'une foule d'inscriptions d'un caractère plus ou moins provincial ou populaire ne portent *-s* final que pour obéir à l'orthographe classique et que, dans la plupart des cas, ce *-s* ne se prononçait point. Une inscription en hexamètres, CIL. I, 1442, déjà souvent citée et qui, d'après Mommsen, appartient sûrement à la fin du Ier siècle, commence par EST·EQVOS·PERPVLCER où il faut nécessairement lire *equŏ*. Cicéron, *Orat.*, XLVIII, 161, déclare formellement que la chute de *-s* dans la prononciation a quelque chose de « subrusticum » ; donc, de son temps, il y avait des flexions, celle du nominatif singulier particulièrement, qui, comme dans le latin archaïque, étaient encore en règle générale dépourvues de *-s* dansla langue vulgaire. Sous l'Empire, il est vrai, au moins sous Auguste et les premiers Empereurs, les exemples épigraphiques sont rares, mais c'est uniquement que l'orthographe classique, à cette époque, est partout dominante. Il n'en faut rien conclure quant à la prononciation vulgaire. La preuve en est qu'à partir du IIe siècle de notre ère, lorsque le latin littéraire et l'orthographe officielle commencent à céder devant la poussée toujours grandissante de l'usage vulgaire et de la langue parlée, les exemples épigraphiques de formes sans *-s* reparaissent, au moins en Italie. Entre 150 et 200, comme le remarque W. Meyer-Lübke, *Latein. Spr.*, § 22, les formes sans *-s* final deviennent fréquentes dans l'Italie centrale, cf. par exemple CIL. IX, 2305, 6408, etc. A partir du IIIe siècle, les exemples ne se comptent plus : FILIO nominatif, sur un titre de Nole, *Inscr. Neap.*, 2076, LIBERIO, Rossi, I, 24, de l'année 298, etc. ; cf. aussi dat. plur. LABORIBO, sur une inscription d'Algérie du temps de Tibère II, Schuchardt, *Voc.*, II, 170 ; EIO, génitif sing., Rossi, I, 1128, de l'année 338, Schuchardt, *ibid.* On arrive ainsi sans transition aux langues romanes, en particulier à l'italien[1], et il faut bien conclure de ces faits que les flexions romanes sans *-s* final continuent directement, *sans solution de*

1. On verra plus loin ce qu'il faut penser des nomin. sing. en *-s* dans le latin des Gaules.

continuité, les flexions correspondantes de l'ancienne rusticitas du Latium et du latin archaïque ; car il est vraiment difficile d'admettre (et c'est en somme à quoi aboutissent les théories actuelles), que *-s* final ait été constamment muet dans la prononciation vulgaire pendant toute la durée de la République, qu'il ait été ensuite uniformément rétabli partout comme en latin classique pour succomber de nouveau, un siècle plus tard à peine, dans la langue populaire.

§ 72. — Ce qui a conduit à cette théorie bizarre que *-o* roman continue non point *-o* archaïque et rustique pour *-os,* mais bien *-us* littéraire, c'est que par exemple *manus mamum,* avec *u* primitif, aboutit également à *mano* en roman. Mais rien ne prouve qu'il s'agisse ici d'un procès purement phonétique ; *manus, manum,* ou mieux *manu* « main » est si près de *mano* « bon » ou *manos, manom* que les rares thèmes en *-u* ont bien pu être de bonne heure attirés dans la déclinaison en *-o* ; l'unification partielle des deux déclinaisons dans la langue littéraire devait d'ailleurs favoriser grandement le procès d'unification complète. La preuve que *manu* a été d'abord traité comme *bono* et a passé à *mano* dans le latin vulgaire d'Italie se trouve, croyons-nous, dans les nombreux exemples épigraphiques d'ablatifs de la quatrième déclinaison en *-ō* : VISO, CIL. I, 1109, Ostie, fin de la République ; VSO, Grut., 201, 2 ; INTROITO, Orell., 2103, de l'an 211 de notre ère ; à partir de la fin du IIe siècle, les exemples abondent, cf. Schuchardt, *Vokal.,* II, 188 sq. Il en est de même de l'accusatif pluriel MANOS, IDOS, etc., Schuchardt, *ibid.* Ce qui démontre du reste clairement, comme l'a déjà reconnu Schuchardt, qu'il s'agit ici d'un procès analogique relativement ancien et nullement d'une question de phonétique, c'est l'absence absolue d'exemples épigraphiques d'un génitif **manōs* pour *manūs*[1] ; d'autre part *manō* fonctionne aussi bien dans le langage des inscriptions pour *manū* que pour *manuī.* C'est ainsi que, dès le latin le plus archaïque, nous voyons *lānus, lānō, lānī* succéder à *lānus, lānuī, lānūs.*

Le passage de *manu-* à *mano-* dans le latin provincial d'Italie a dû, comme la plupart des phénomènes caractéristiques du latin vulgaire, commencer dans les régions du nord,

1. Sur le *domos* d'Auguste, voir p. 50 sq.

en Ombrie principalement. Les Tables Eugubines montrent en effet très nettement qu'en ombrien la flexion *-um, -u* passe à *-om, -o*: *trifo,* VI *b*, 58, VII *a*, 47, pour l'accusatif latin « tribum » ; *anseriato, aseriato* plusieurs fois, supin en *-tum*. L'accusatif ombrien du thème *manu-* était donc très sûrement **mano*[1]. La prononciation ombrienne et celle du latin provincial de l'Italie du nord suivent donc sur ce point des voies diamétralement opposées à celles du latin littéraire, cf. aussi sur cette question, Schweizer-Sidler, *Ztsch. vergl. Sprachf.*, XII, 231 sq. A Rome, *-ŏs, -ŏm,* probablement à l'origine avec *ǫ* ouvert comme *ŏ* bref en général, passe à *-ǭs, -ǭm* avec *ǭ* fermé qui se confond bientôt avec *ŭ̯*: d'où l'orthographe *bonus, uērus,* plus tard même, à partir de Quintilien, *mortuus, seruus*[2].

Pourquoi les lettrés de Rome, vers le milieu du IIIe siècle, c'est-à-dire au moment des premiers essais des Grecs en langue latine, se sont mis tout à coup à prononcer *lupǫs* au lieu de *lupǫs,* et si ce n'est pas uniquement parce que Livius Andronicus et sa troupe de comédiens grecs articulaient *ŏ* de *lupos* comme ils prononçaient λύκος, avec *ǭ* : c'est là une question dans les détails de laquelle nous n'avons pas à entrer ici[3]. Si l'on veut bien se souvenir que ce sont les Grecs qui ont créé le latin littéraire, l'explication de *lupǫs, lupus* par λύκος n'a en réalité, croyons-nous, rien de bien extraordinaire. Des faits semblables existent dans toutes les langues du monde et il n'est que trop certain que l'influence savante s'exerce sur la prononciation aussi bien que sur les formes et la syntaxe. C'est ainsi qu'en bulgare on prononce couramment aujourd'hui управлявамъ се au lieu de управявамъ се, d'après le russe, et il y a de même des gens qui prononcent являвамъ се pour явявамъ се ; pour un peu, la société lettrée articulerait земля au lieu de земя. En français, nous prononçons *appendice, pentagone,* avec *e* nasal au lieu de *a* nasal comme dans *com-*

1. En osque, les thèmes en *-u* tendent au contraire à passer à la déclinaison en *-i;* du moins à Bantia l'accusatif de *manus* est *manim* ; cf. sur les explications proposées Planta, II, § 279.

2. On remarquera la persistance des graphies VIVOS, VIVOM, SERVOS au sing. sur les inscriptions de la Narbonnaise.

3. Aux exemples qu'on cite d'ordinaire pour établir la valeur de l'o grec, on nous permettra d'ajouter le nom des îles *Ostéodes*, en latin *Ustica*. Dans Polybe, VI, 26, la transcription ἐκστραορδινάριος avec o grec et non ω en regard de *ō* latin, cf. ÓRDINE. Grut., 448, 7, ÓRDINIS. ibid., 502, avec des apex sûrs, n'est pas moins caractéristique.

mentaire, térébenthine, uniquement parce que nous sommes habitués à articuler ainsi dans les classes des mots tels que *pendere, appendix,* etc. Le passage des finales *-ŏs, -ŏm* à *-ŏs, -ŏm*, puis à *-us, -um,* de même celui de *-ont* à *-unt* en latin littéraire est probablement lié au passage de *ŏl* devant consonne à *ul*: mais de toute façon ces phénomènes sont absolument indépendants de la loi d'affaiblissement des syllabes intérieures. Si les finales *-os, -om* eussent participé à la loi d'affaiblissement, elles eussent abouti à *-es, -em,* puis à *-is, -im*; de même *colpa polcer,* Priscien, I, 27, 12 H., MOLTAI, Lex. Spolet. et autres semblables ne pouvaient *s'affaiblir* en *culpa, pulcer, multae,* etc.

Il y a donc une différence absolue entre *u* pour *o* dans *bonus, bonum, tabula* ou *pulcer,* et *u* pour *o* dans *quaesumus, uolumus* ou *optumus,* qui n'est qu'un cas particulier de la loi d'affaiblissement, phénomène relativement ancien auquel participe généralement le latin vulgaire aussi bien que la langue classique. Dans le cas de *bonus, bonum, tabula,* etc., les hésitations orthographiques entre *u* et *o* traversent au contraire toute la latinité littéraire jusqu'à l'Empire et il y a lieu de croire que la langue vulgaire, tout au moins le latin d'Italie, n'a guère connu dans ces formes, ainsi que nous l'avons dit, que le vocalisme *o*. Les miroirs de Préneste portent VENOS, CIL. I, 57, 58 ou VENVS, *ib.*, I, 1501 *add.* Un socle découvert à Tusculum, CIL. I, 534, porte M·FULVIVS·M·F· ; une inscription identique trouvée à Rome, CIL. VI, 1307 donne M·FOLVIVS·M·F. Une plaque d'étain provenant de Tibur a d'un côté PLACENTIOS, de l'autre PLACENTIVS, CIL. I, 62. La lex Acilia repetundarum de 122 avant J.-C. emploie aussi bien *tabulas* que *taboleis, detulerit* ou *detolerit*; les Sententiae Minuciorum de l'année 118 écrivent *flouiom* et *flouium, singolos* et *singulos*; la loi Julia de 62 porte encore *inmolitom* et ainsi de suite. Une pierre de Pompéi, CIL. I, 1253, porte HOC pour *hoc*. On atteint ainsi sans transition appréciable les graphies décidément vulgaires de l'époque impériale qui, de plus en plus nombreuses à partir du IIe siècle, conduisent insensiblement à l'époque romane: telle l'épitaphe de Valéria Martiana, inscription païenne de Tarente, Muratori, 1413, 6 : co(*iugi*)·DOLCISSIME | COM·LACRIMIS·P.

§ 73. — Nous nous croyons donc en droit de déclarer que le

latin du Latium et de l'Italie du Nord à l'époque républicaine, et plus tard le latin vulgaire général de l'Empire romain, n'ont connu de toute antiquité que le vocalisme *bono, fīlio, colpa, dīcont* (à côté de **dīcent,* forme plus générale dans l'ancien latin d'Italie, voir p. 150). Kluge, *Zeitsch. roman. Phil.*, XVII, 559, s'appuyant sur les emprunts gothiques, est arrivé de son côté aux mêmes conclusions quant à la finale du nominatif-accusatif. Des mots tels que *vein, akeit* sont d'ailleurs, à n'en pas douter, infiniment plus anciens en gothique et dans les langues germaniques en général, que la traduction d'Ulfilas. Le latin *uīno,* nominatif vulgaire, a pénétré en Germanie à une époque où *-ŏ* final, confondu avec *-ă*, n'était pas encore tombé, cf. runique *horna* acc. sing. sur la Corne de Tondern : de là **wīna,* puis **wīn.* Le mot pénètre en slave à une époque où déjà le système flexionnel des masculins en *-ŭ*, neutres en *-o* est établi : de là *vino.* Si on eût prononcé en latin vulgaire *uīnu,* le gothique aurait **veinu* ou peut-être **veinu-s* sur *sunu-s* qui serait resté et l'on aurait en slave **vinŭ* masc. au lieu de *vino* neutre.

Le fait que le roumain semble conserver le vocalisme classique dans le cas de *pulpă, pulbere*, etc.[1], ne nous émeut pas le moins du monde. Le roumain précisément nous montre régulièrement le passage de *ǫ* ou *ǫ́* primitif à *u* sous l'influence des consonnes suivantes, par exemple devant nasale plus consonne. Si donc *omp, ont* passent à *ump, unt* en Dacie, un groupe aussi analogue à ceux-là que l'est *olp, olt* a pu fort bien suivre, à la même époque récente, le même traitement et aboutir à *ulp, ult.* On peut même se figurer fort bien que le latin vulgaire **pǫlpa,* avec *l* pinguis, a dû engendrer tout

1. A côté de *pulbere*, le roumain possède aussi un mot *colb* qui signifie « poussière ». Les deux mots sont-ils apparentés comme déjà en latin classique *columba* et *palumbēs ?* Il est vrai que *colb* a tout l'air d'être d'origine récente dans la langue ; mais, si c'est un mot étranger, il ne peut venir ni du slave qui n'offre rien de semblable, ni du hongrois qui appelle la « poussière » *por*, ni du turc qui dit توز *toz*, ni de l'albanais qui a *pl'uhur*. Nous n'osons guère proposer que comme pis-aller l'hypothèse d'une contamination de **polb-*, lat. *pulǫis*, lat. vulg. nomin. **polus *polu* par le grec κόνις, romaïque σκόνι, dial. κόλις, κόλι. Reste à savoir si κόλι a pu engendrer *colb* d'après **polu*: **polb*, *pulbere* et si, par suite, *colb* peut servir indirectement à attester *olǫ* en latin vulgaire en regard de *ulǫ* classique.

naturellement quelque chose comme **pọ"lpa* devenu insensiblement *pulpă*. En Istrie, la liquide a été absorbée dans ce procès phonétique : on dit *pupă*. De ce qu'on prononce de toute antiquité en français *urs* (ours), personne n'a jamais conclu qu'en Gaule *ụ* entravé subsiste sans passer par le stade *ọ* : entre le latin classique *ursu* et le français *ours* se place l'intermédiaire vulgaire **ọrso, ọrs*. Il en est de même du roumain *pulbere* : entre lui et le classique *puluere* s'étend le substratum vulgaire **polvere*, attesté par les inscriptions et les grammairiens pour toutes les époques de la latinité. Seulement, entre **polvere* et **orso* il y a cette différence capitale que le premier est primitif dans le parler vulgaire du Latium, tandis que le second sort de **orso* à une époque assez basse de la latinité impériale. La combinaison *ol* devant consonne est assurée pour le latin vulgaire au lieu de *ul* dans le cas d'une syncope vocalique, comme dans *colpo, soldo*, etc. ; malheureusement le roumain ne fournit à l'égard de ces mots aucun témoignage. Si quelque dialecte offrait **culp* pour *colpo*, κόλαφος, le phénomène pourrait être chronologiquement daté. Il n'y a d'autre part rien à tirer des formes rhétiques, engadin *puolpa, puolvra*, etc., où la diphtongaison est un fait très postérieur ; cf. *uors, fuorn*, etc.

Le sarde se trouve, quant à la question qui nous occupe, à peu près dans les mêmes conditions que le roumain : il a *pulpa* et non **polpa*. Mais, comme cette langue dit aussi *respundit* pour *respondet*, **respondit*, roumain *respunde*, *frunza* pour *frondea*, etc., phénomène d'ailleurs très largement représenté par les dialectes romans et relativement ancien, cf. Prisc., I. 26 H. : « *Funtes* pro *fontes, frundes* pro *frondes*..., quae tamen a iunioribus repudiata sunt quasi rustico more dicta[1] », l'objection tombe en vertu du même raisonnement qu'en roumain. Une forme précieuse est, dans l'ancien dialecte de Sassari, *suppultare* pour *supportāre* qui prouve le caractère relativement récent du phénomène. Inversement, *gortellu* pour *cultellus* classique prouve bien clairement, à notre sens, **cortello* pour **coltello* en latin vulgaire et nullement **cultello*. Cf. encore aujourd'hui *gorteḍḍu* en campidanien, mais déjà sur le continent *curtieḍḍu* en

1. L'italien *fonte* s'appuie sur la prononciation rustique, l'espagnol *fuente* sur la prononciation classique.

calabrais, *curtiello* en napol. Il faudrait naturellement plus d'exemples que je n'en ai en ce moment à ma disposition pour établir qu'effectivement *ol* plus consonne, même d'origine récente, passe à *ul* en Sardaigne. D'autre part *soldo* apparaît, dès le vieux sarde, sous la forme *soddu* : les formes syncopées n'entrent donc point en ligne de compte. Remarquons enfin que le logudorien *colora*, esp. *culebra* « couleuvre » atteste clairement **colobra* vulgaire et non *coluber* classique : sans être identique au phénomène *colpa-culpa*, le type *coluber-colobra* lui est cependant assez analogue pour pouvoir être pris en considération dans le débat.

§ 74. — Il est plus difficile de dire ce qu'il faut penser de la finale *-u* dans les types *fizu, domnu* en regard des pluriels *fizos, domnos* en logudorien. Comme *-ō* final subsiste dans la majorité des patois du centre, par exemple *amo, hapo, cando, dolfo* et *dolgo* « doleo », etc., il est difficile de songer à un phénomène récent. Déjà les chartes du XIIe et du XIIIe siècles ont régulièrement *-u* au singulier des thèmes en *-o* et en *-u*, excepté *domo* « maison » et *sero* « soir » où il faut, croyons-nous, reconnaître des ablatifs en *-ō* extraits par cristallisation des expressions *in domō suā, uenit domō, dē domō, sērō diēī, sērō est*, etc. Tous les autres dialectes de la Sardaigne, il est vrai, réduisent *-o* final à *-u* de même que *-e* à *-i* : *depu, seru, candu, abi*, campid. *pisci* pour logudor. *pische*, etc., conformément au vocalisme régnant dans toute l'Italie du Sud [1]. Dans le dialecte de Cagliari, le phénomène atteint même *-o* final protégé, d'où unification de la voyelle dans le type *fillu* sing, *fillus* plur. Il y a donc, en Sardaigne comme dans l'Italie méridionale, une tendance très nette de *-o*, *-e* en finale à passer à *-u*, *-i* [2].

1. Quant aux types sardes en *-eri* : plur. *-eris*, par exemple *usureri : usureris*, ils représentent directement la vieille flexion indo-européenne des thèmes en *-io*, cf. Streitberg, *Beitr. Paul-Braune*, XIV, 165 sq. : Brugmann, *Grundr.*, II, 155 sq. ; 546 sq., etc. Les nominatifs en *-īs* pour lat. *-ius*, conservés comme on sait en osco-ombrien, ont passé de bonne heure dans le latin d'Italie et de là partiellement dans le latin vulgaire impérial. Cf. les emprunts gothiques en *-areis* = lat. *-arīs* pour class. *-arius ;* c'est également dans un prototype *-arīs* et non *-arius* que se trouve la clé du problème des mots français en *-iers*, *-ier*, cf. chap. VI, 1.

2. Des faits analogues existent, paraît-il, en asturien, cf. W. Meyer-

Cette tendance doit être fort ancienne. En Italie, elle correspond assez exactement au domaine des dialectes osques et sabelliques. Or, déjà l'osque favorise très nettement le vocalisme *-u, -i* en finale, au contraire de l'ombrien qui n'admet guère que *-o, -e* : cf. osq. *auti,* ombr. *ote,* lat. *aut,* grec αὖτι, etc. En particulier, à l'égard des thèmes en *-o* et *-u*, l'accusatif *-om, -o* est constant en ombrien pour les uns comme pour les autres, ainsi que nous l'avons déjà observé pour *trifo* = lat. *tribum*. Il n'y a pas une seule exception à cette règle, ainsi qu'il ressort de la liste complète des exemples dans Planta, II, § 273, 3°, p. 104 ; § 279, 2°, p. 158 ; § 274, 4°, p. 122, etc. Il en est de même, semble-t-il, pour le volsque, le vestin, le marse. L'osque, de son côté, montre le plus généralement -ú m, -ú (*-om, -o*) sur les inscriptions les plus anciennes, notamment -úm d'une façon constante sur la Table d'Agnone. Les textes plus récents accusent nettement un passage de *-om, -o* final à *-um, -u* ; des exemples tels que Núvellum, Planta, n° 129, Capoue ; Tirentium Magiium, *ibid.*, n° 130, Capoue ; μαμερτινουμ, monnaie de Messine ; veru plur. eut., pour **vero,* primit. **verā,* Planta, n° 48, Pompéi, etc., ne sauraient laisser aucun doute à cet égard. La Table de Bantia, où l'influence de l'orthographe latine est, il est vrai, admissible, écrit *-om* et *-um* promiscue, en dépit de toutes les ingénieuses conclusions qu'on a prétendu tirer de ces graphies, cf. Planta, II, § 274, p. 123. Le pélignien semble également hésiter entre les deux orthographes : *bratom,* Planta, n° 246, *sato, ib.*, 246 *a*, mais *Cerfum, semunu* sur l'inscription Herentas.

§ 75. — L'Italie ancienne, unie à l'égard de *ol* en face de *ul* du latin littéraire, cf. osque múltasíkad, sur une pierre de Pompéi, Planta, n° 30, *molto, moltam, moltas, moltaum* plusieurs fois sur la table de Bantia, ombrien *motar* « multae » avec absorption de *l*, latin archaïque MOLTARE sur la Lex Lucerina, MOLTAI Lex Spoletina, etc. — était donc divisée en deux régions distinctes quant à l'ancienne finale *-om* ou *-o* : le nord prononçait partout *-o* sans exception, et de même, comme nous l'avons vu, le Latium et probablement la majo-

Lübke, *Gramm.*, I, § 308 ; mais nous en sommes trop mal informé pour pouvoir en aborder ici la question.

rité des populations du centre ; le sud au contraire, vers le IIe siècle avant notre ère environ, commence à articuler *-um*, *-u*. Ces faits, corroborés par tout l'ensemble des déductions que nous avons présentées jusqu'ici, suffisent-ils à établir que le latin d'Italie, et par suite le latin vulgaire des pays romans, connaissait uniquement *molta* à l'exclusion de *multa*[1], tandis que *fīlius fīlium*, originairement *fīlio* dans toute la péninsule, passe directement à *fīli̯u* dans les régions du sud, particulièrement en Campanie, en Lucanie, dans le Bruttium et la Sicile[2], à peu près vers l'époque des Scipions et de Caton? Nous n'hésitons pas à répondre à cette question par l'affirmative la plus formelle, en ajoutant que nous attacherons toujours un plus grand prix aux témoignages directs de l'épigraphie romaine et italique qu'aux reconstructions trop souvent illusoires des romanistes.

La question, au premier abord, est d'assez maigre importance, puisque précisément *u̯* et *o̯* sont confondus en toute position par la plupart des dialectes romans. En réalité, il y a ici en jeu un intérêt plus haut : c'est de montrer que cette fusion de *u̯-o̯* ne s'est point, tant s'en faut, opérée uniformément et d'un seul coup en latin vulgaire. Dès l'époque la plus archaïque du latin d'Italie, dès le Ve et le VIe siècles avant notre ère, il y a eu des dialectes locaux qui, ou bien conservaient *ŏ* primitif au lieu de l'assourdir en *-ŭ* comme on faisait à Rome, ou bien faisaient passer *ŭ* à *ŏ*. Là où *ŏ* est prononcé fermé (*ǫ̆*), comme c'était le cas très probablement pour les pays osques[3] et la Grande Grèce et sûrement pour Rome en syllabe finale et partiellement en atone intérieure, cet *ǫ̆* tend tout naturellement vers *ŭ̯*, qui est sa voyelle

1. L'espagnol *mucho*, portug. *muito*, esp. *buitre*, port. *abutre*, lat. *uoltur* et autres semblables peuvent avoir fait retour à *u* ; **mol'to* en Espagne peut avoir passé à *mul'to*, *mui̯to* de même qu'en Gaule **noχte noi̯te* passe à *nuit*.

2. La Sicile paraît être plus avancée que la péninsule à l'égard de *-u* pour *-o* ; la Lucanie, au contraire, semble n'avoir participé que tardivement au phénomène, de même que le Bruttium, par ex. βρατωμ de l'inscription d'Anxia, avec ω sûrement pour *o̯* ouvert ; κϝαιστορ, εισειδομ des inscriptions de Potentia Lucanorum, avec ο pour *o̯* fermé, mais pas encore *u* ; ϝερσορει de Vibo (Bruttium). Ces exemples sont très anciens ; *ū*, *-u* pour *ō*, *-o* osque ne saurait donc s'être généralisé avant le IIe siècle avant notre ère environ, voir sur ce sujet Mohl, *Le Couple roman lui : lei*, § 58.

3. L'osque de Lucanie et du Bruttium ne rejoint, comme nous l'avons dit, que plus tard l'osque de Campanie.

extrême. Dans le nord, au contraire, il semble bien que *ǫ̆*, dans les cas spéciaux où il s'était produit dans ces régions, cf. ombrien *curnaco*, lat. *cŏrnīx*, grec κόρ-αξ ; *tursitu*, racine **tors-*, etc., avait passé à *ŭ* dès une époque extrêmement ancienne, en sorte que le son *ǫ̆* n'était plus articulé dans cette partie du domaine italique que là où il succédait à un ancien *ǫ̆* plus longtemps conservé, en d'autres termes l'opposition entre le latin *fornax* et *furnus* par exemple, était effacée en Ombrie au profit de *ŭ* d'après *curnaco*, etc. : cf. FVRTVNA, Schuchardt, *Vok.*, II, 123 ; QVRPVS, Gruter, 1056, 1 ; *Formica non furmica*, App. Prob., Keil, 197, 27 ; *furuos* et *foruos*, Hor., *Carm.*, II. XIII, 21 Keller, cf. Stolz, *Hist. Gr. Lat. Sp.*, I, 147. Les autres *ŏ* atones au contraire subsistaient probablement en qualité de *ǫ̆* : *homonus*, *combifiatu*, *couortus*, etc., supposent dans le latin de l'Ombrie *memǫ̆rāre*, *commǫ̆nēre*, *pǫ̆rtāre* ; la valeur *ǫ̆* est sans doute dénoncée par les graphies *courtust*, Tab. Eug., VI *a*, 6, à côté de *couortus*, ib., VII *a*, 39.

Quant à *ŭ* pour *ŏ* tonique, l'ombrien *sunitu*, Tab. Eug., VII *a*, 49, alternant avec *sonitu*, ib., VI *b*, 60, nous paraît bien révéler le même fait que dans le roumain *sună* = lat. *sŏnat*, *bun* = *bŏnus*, etc. Inversement, l'ombrien exige *ŏ* au lieu de *ŭ* primitif devant les labiales : *somo* plusieurs fois pour le latin *summum*, rac. *sup-*, grec ὑπό ; *sopa*, *sopam*, *sopo* à côté de *supo*, celui-ci une seule fois, Tab. Eug., VII *a*, 8. Ici encore, c'est exactement ce que nous trouvons en roumain : *o*, de *ubi*, etc., cf. W. Meyer-Lübke, *Gramm.*, I, § 130, alors que, comme on sait, les autres *ŭ* restent intacts en Dacie. D'autre part, l'osque paraît bien, à partir de l'époque de la Table de Bantia tout au moins, avoir une tendance à faire passer à *ŭ* certains *ŏ* atones : *amprufid* de la Table de Bantia ne paraît en tout cas pouvoir s'expliquer autrement, cf. Planta, I, § 14, p. 112, peut-être aussi ú l t i u m a m sur une pierre de Capoue, Planta, n° 133, antérieure à l'année 212 avant J.-C. C'est aussi, comme on sait, la règle dans les dialectes modernes de l'Italie du Sud. Nous ne parlons pas du traitement de *ō*, tonique ou atone, lequel se maintient en ombrien et dans la majorité des dialectes romans, passe au contraire à *ū* dans les dialectes osques et dans les patois de l'Italie méridionale. Voilà certes de bien extraordinaires coïncidences et il faut à la vérité un scepticisme bien excessif ou un parti pris bien tenace pour voir, dans des cor-

respondances aussi complètes, l'effet de rencontres simplement fortuites.

Pour notre part, nous avouons que le lien étroit qui rattache si manifestement les faits romans aux faits italiques ne laisse subsister dans notre esprit aucune espèce de doute. Nous sommes persuadé que **sǫmos* pour *sumus*, **ǫve* pour *ubi* a précédé dans le latin d'Italie **gǫla* pour *gula* ou **mǫlie(r)* pour *mulier*, et que **bǫno* et même **buno* pour *bǫnus*, **sǫna* ou **suna* pour *sonat* était, encore dans le courant du IIe siècle de notre ère, la prononciatien la plus répandue dans l'Italie centrale et septentrionale. Si, après cette époque, *bǫno*, *sǫna* puis *buono*, *suona* a repris généralement le dessus, c'est uniquement sous l'influence de la prononciation classique et parce que celle-ci est parvenue à se généraliser dans presque tout l'Empire. C'est là, entre mille, un exemple de ces restaurations d'origine littéraire qui, dans notre théorie, s'exercent en latin vulgaire dès une époque ancienne. Ce que l'on admet pour des mots isolés tels que l'italien *lupo* pour **lǫpo* d'après le latin littéraire *lupus*, n'est en réalité pas plus extraordinaire quand on l'applique à la restauration générale d'un phonème tel que *ǫ́* devant *n*[1]. On sait de reste combien la répartition de *ǫ*, *ǫ́*, *uo* a été troublée dans les langues romanes, cf. W. Meyer-Lübke, *Gramm.*, I, § 145 sq. ; c'est bien la preuve de ces luttes constantes et tenaces soutenues par la langue officielle de l'Empire pour effacer les mille particularités de la prononciation dialectale.

§ 76. — A l'égard de la finale *-us*, *-um*, il est difficile de dire dans quelle mesure le latin littéraire est parvenu, sur certains points, à imposer son vocalisme à la langue vulgaire. Le roumain, qui fait passer à *u* tout *o* atone, est de ce fait exclu du débat : *socru*, *ochiŭ*, *lupul* ne signifient rien quant à l'antiquité de *u*, pas plus que *mustru*, *implu* ou *taiŭ*. Le français *dieu* ou même *lou*, *pou* après la chute de la consonne médiale, la désinence *-aus* de *-atus* en rhétique ne doit pas nous inquiéter plus que le provenç. *eu* de **ǫ́o* ou le franç. *dǫus* de *duǫs* ou encore les formes verbales **dau*, **stau*, **vau* sorties

1. Le français *bon*, à côté de *buen* dans les dialectes, repose de toute façon sur **bǫno* pour **bǫno* antérieur à la diphtongaison et par conséquent très ancien.

de **dao*, etc., dans le latin vulgaire de tout l'Empire, cf. aussi DEVDATA, Mur., 1860, 3; THEVDOSI, Le Blant, 44, Lyon, ve siècle, voir d'autres exemples chez Schuchardt, *Vok.*, II, 142 sq. En revanche le franç. *lo* = *illu(m)*, *illu(d)*, en sa qualité de proclitique, ne saurait guère nous servir d'argument en faveur de *-ŏ* final en latin vulgaire; *fai lo*, *di lo* est à peine plus significatif. Il n'y a donc en réalité que le sarde qui accuse nettement *-u* final comme les dialectes de l'Italie du Sud; nous avons dit que la prononciation osque peut seule justifier ce vocalisme, en tant que celui-ci remonte effectivement au latin vulgaire de la Sardaigne; car le sarde repose en somme, à ce qu'il semble, pour son élément essentiel, sur le latin du IIe-Ier siècles avant notre ère à peu près [1] et il est parfaitement improbable que dès cette époque *-us*, *-um* pour *-os*, *-om* ait déjà passé dans la langue vulgaire générale. Ce n'est pas d'ailleurs, tant s'en faut, la seule trace d'éléments osques que nous rencontrions en sarde: la singulière déformation de *commūnis*, v. lat. *commoinis*, au sens de « commune, communauté, assemblée » dans le *cumone* des statuts de Sassari, est un exemple qui en dit long à ce sujet, s'il s'agit réellement ici, comme nous le croyons, d'une fusion avec l'osque *comono*, « les comices, l'assemblée », sur la Table de Bantia. Aujourd'hui encore *cumone* en logudorien, *cumoni* en campidanien et en gallurien s'emploie avec le sens de « réunion »; *dare in cumone*, cité par Spano, *Voc. sard.-ital.* s. v., correspond exactement au latin « ferre in medium ».

Il serait intéressant de savoir jusqu'où *-ŭ* final pour *-ŏ* s'étendait vers le nord et si la Sabine, par exemple, ne participait point à ce vocalisme. Il y a lieu de croire en effet que *-u* dans les types modernes *fiju*, *tempu* à côté de *amo*, *(d)ico*, qui sont précisément particuliers à la Sabine et aux environs, à Rieti, à Norcia par exemple, est un fait ancien reposant sur des antécédents italiques. Malheureusement la seule inscription sabine que nous possédions, celle de Scoppito, ne donne que des renseignements contradictoires. On voudra bien remarquer en tout cas que, dans les patois modernes de la Sabine aussi bien qu'en sarde, le passage de *-ŏ* à *-ŭ* et le

1. Il semble que ce soit à peu près le latin du temps de Plaute qu'il faille en général placer à la base du latin vulgaire de Sardaigne, cf. W. Meyer-Lübke, *Zeitsch. Rom. Phil.*, IX, 247.

maintien de *-ō* final tombe forcément dans une époque antérieure à l'abolition de la quantité même en syllabe atone[1]. L'opposition est la même en finale protégée : sarde *tempus* sing. ; *tempos* plur.

§ 77. — Que le sarde *tempus* ait *-us* de fondation ou d'origine secondaire, ce n'en est pas moins un argument précieux à l'appui de notre thèse, que le latin généralement parlé en Italie à l'époque républicaine ne connaissait point les nominatifs avec *-s* à la deuxième déclinaison. Deux nominatifs aussi identiques que *lupus* et *tempus* par exemple doivent de toute nécessité réagir l'un sur l'autre ; si *lupus* sort de l'usage et se fait remplacer par l'accusatif *lupu*, il y a bien des chances pour que *tempus* suive immédiatement son analogie et passe à *tempu*. En sarde, rien de pareil ne s'est produit ; malgré *lupu*, *tempus* reste intact et, ce qui est tout à fait décisif, *-us* y est senti comme une désinence casuelle et mobile, c'est-à-dire que le mot est absolument assimilé à *lupu* quant à la formation du pluriel. En d'autres termes, *lupu*, *tempus* : plur. *lupos*, *tempos* sont conçus comme deux types divergents d'une même classe nominale : l'une sans *-s* au singulier, l'autre avec *-s*. Nous concluons donc qu'un nominatif **lupus* n'a jamais existé, car ou bien il aurait, en succombant, entraîné *tempus*, ou bien *tempus*, *opus*, *latus*, *antipettus*, *pinnus*, *istercus*, *corpus*, etc., auraient sauvé l'ancien nominatif *lupus*[2].

C'est pourquoi nous maintenons de la façon la plus formelle que le latin vulgaire de l'époque républicaine n'a point connu les nominatifs en *-s* de la deuxième déclinaison et qu'il ne possède d'autre finale à ce cas que celle que présentent les inscriptions archaïques et toutes celles d'un caractère nettement vulgaire, à savoir la voyelle *-ŏ*, laquelle devient *-ŭ* dans l'Italie du Sud vers la fin du IIe siècle. En d'autres termes,

1. Le sort de *-o* final non protégé, qui se maintient généralement en ombrien (pourtant *stahu* = **staō*), est inconnu en osque et dans les dialectes sabelliques : le Verehasiú de la Table d'Agnone paraît attester *-o* et non *-ū*, mais cet exemple n'est pas absolument concluant en raison des obscurités de l'interprétation. Si le sarde *issoro* « ipsorum » est réellement quelque chose d'ancien, il faudrait poser *-om* pour *-um* classique au génitif pluriel du latin vulgaire, cf. Mohl, *Le Couple roman lui : lei* §§ 15 et 58.

2. La notion du neutre était en tout cas trop hésitante et déjà trop effacée dès le latin vulgaire le plus ancien pour avoir maintenu une distinction nette entre la catégorie *tempus* et la catégorie *lupu(s)*.

jusqu'à César tout au moins (nous verrons tout à l'heure comment le latin littéraire est parvenu plus tard, en Gaule notamment, à rétablir les nominatifs en *-us*) — le latin provincial ignore absolument les formes *domnŏs* ou *domnus, bonŏs* ou *bonus* et confond dès l'origine ces nominatifs avec les accusatifs *domnŏ(m), bonŏ(m)*. Toutes les autres finales en *-s* subsistent à cette époque dans le parler vulgaire, excepté dans l'Italie du Nord, ainsi que nous le verrons tout à l'heure; c'est, comme nous l'avons dit, uniquement par option entre les anciens doublets *domnŏs : domnŏ*, et non point directement pour une cause phonétique, que la flexion *-s* a disparu à ce cas.

§ 78. — Dès lors, une des questions les plus importantes de la philologie romane, la disparition du neutre et en même temps la question connexe de la fusion du nominatif et de l'accusatif en latin vulgaire s'éclaircissent et se dégagent d'elles-mêmes. Une fois que *domno* fonctionne comme nominatif et accusatif indifféremment, cadrant ainsi au mieux avec le nomin.-acc. *domna* des noms féminins, le type *templo* et les autres neutres de la deuxième déclinaison se trouvent par là même confondus, au singulier tout au moins, avec les masculins. Du moment que l'adjectif *bono* ne fit plus la distinction entre le masculin et le neutre, il est évident que la notion de ce dernier genre devait s'affaiblir rapidement. En général, on recherche les origines de la disparition du neutre en latin vulgaire à une époque infiniment trop récente et on prend volontiers pour les causes déterminantes du phénomène des faits qui n'en sont le plus souvent que des manifestations et des conséquences. En réalité la perte du neutre remonte très haut dans l'histoire de la latinité, puisque précisément les dialectes romans les plus anciens, tels que le sarde et l'espagnol, n'en offrent plus trace. Ces langues par exemple ignorent absolument les pluriels en *-a*; ils étaient donc forcément, dès la romanisation de ces pays, assez peu vivaces et purent être facilement abandonnés, sans opposer grande résistance. Ils furent naturellement plus difficiles à déloger en Italie, leur patrie d'origine; le type *ligna, membra,* parvint constamment à s'y maintenir; seulement, sous l'influence des pluriels neutres pronominaux, tels que *quae, hae(c)*, engendrant d'abord **illae*[1], **istae*, puis **mol-*

1. L'italien *le* au pluriel neutre représente directement **illae*, cf. class.

tae, **bonae,* cf. ital. *le buone poma,* etc., il tend à prendre la flexion féminine **lignae,* **membrae,* ital. *legne, membre,* d'où souvent reconstruction d'un singulier en *a,* par exemple plur. *arma,* puis **armae,* d'où sing. *arma.*

Cette transformation était accomplie en Italie au début du IIe siècle de notre ère, comme le montre la concordance du roumain et de l'italien à cet égard, et il n'y a pas de doute que le phénomène remonte infiniment plus haut dans l'histoire du latin vulgaire. Quant aux pluriels en *-a* de l'italien historique, il faut, croyons-nous, les rapporter pour la plupart à l'influence de la langue littéraire; c'est en grande partie une flexion savante au même titre à peu près qu'en français le génitif pluriel *Francor, ancienor.* Des exemples tels que *le mura, le risa* montrent que souvent ces pluriels en *-a* reposent sur des reconstructions récentes. On sait que les dialectes du nord ne connaissent que les formes en *-e*[1].

Le neutre une fois confondu avec le masculin et le féminin dans le latin d'Italie, les dialectes italiques, dans une phase déjà avancée de leur développement et à une époque déjà voisine de leur décadence, devaient à leur tour subir la réaction du latin et tendre à unifier leurs neutres avec les paradigmes des autres genres. De l'osque, nous ne possédons pas de monuments assez récents pour pouvoir juger ce qu'il advint du neutre dans cette langue: mais les Tables Eugubines, dont nous avons essayé de démontrer le caractère relativement moderne, voir plus haut § 39, et qui furent écrites d'ailleurs dans une région depuis fort longtemps soumise aux effets d'une romanisation intime et profonde, montrent d'une manière éclatante cet acheminement du neutre vers les flexions des autres genres. Nous voulons parler des nominatifs en *-or,* accusatifs en *-of,* par exemple *uasor,* VI *a,* 19, *uerof-e,* VI *b,* 47, etc., refaits, d'après une des plus ingénieuses théories de Thurneysen, *Zeitsch. vergl. Sprachf.,* XXXII, 554 sq.,

illaec, pour *illa* d'après *quae hae;* on disait *illae pectora* parce qu'on disait *pectora quae, quae pectora.* On a dit ensuite par extension *nullae pectora, paucae bracciu, multae poma* et finalement la flexion *-ae, -e* a été étendue au neutre tout entier. La longue série d'actions et de réactions analogiques admise par W. Meyer-Lübke, *Latein. Spr.,* § 43, est infiniment trop compliquée pour avoir la moindre chance de représenter la réalité historique, cf. Mohl, *Le Couple roman lui : lei,* § 74.

1. Le roumain *urechie* montre que le métaplasme italien *orecchio,* extrait du pluriel *orecchie,* est postérieur à la colonisation de la Dacie.

avec la désinence normale *-o* sur le modèle des masculins en *-ur, -uf*. Dans les dialectes où *-s* final se maintenait en ombrien, il y avait donc une forme **uāsōs* pour correspondre au latin *uāsa* pluriel neutre. Ces reconstructions ne sont point encore généralisées en ombrien ; elles sont donc de date très récente. C'est pourquoi elles pourraient bien refléter en une certaine mesure la tendance très nette du latin vulgaire à effacer les flexions du neutre. Que cette tendance ait été fort ancienne en latin, c'est ce que prouvent, dans la langue littéraire elle-même, des exemples tels que *frēna* et *frēnī, frēnōs ; locī, locōs* à côté de *loca*, cf. aussi sporadiquement dans le latin d'Italie **locora*, d'après *tempus : tempora*, soit *luogora* en vieil ital., d'où *luogo : luoghi*, forme refaite[1], *locurĭ* en roumain, etc. ; *cubitum* à côté de *cubitus* ; *clipeus* ou *clipeum* ; *baculum* ou *baculus*; *iugulum* ou *iugulus* ; *hoc uulgus* et quelquefois *hic uulgus* ; *Cribrum non cribrus*, dans les Gloses de Placide, etc. ; cf. aussi *uallus* « pieu » et *uallum* « palissade ». De leur côté les couples du type *strāgulum* neut. et *strāgula* fém. favorisaient également l'abandon du neutre. Commodien dit *uerbus* pour *uerbum* ; en Dacie, les soldats romains prononcent *vorba*, au fém. sing.

§ 79. — Si, dès la période la plus ancienne du latin vulgaire, nous voyons s'effacer ainsi peu à peu le sentiment du genre neutre, le point de départ de cette grande transformation doit être cherché, comme nous l'avons dit, dans la disparition des nominatifs masculins en *-os, -us* et la longue impuissance de l'idiome littéraire à restaurer cette forme dans la langue parlée. Vers le milieu du Ier siècle, nous voyons dans Pétrone que le neutre est en pleine déconfiture, même dans les formes conventionnelles de l'orthographe officielle ; mais si Trimalchion dit *uīnus* pour *uīnum*, ce n'est pas tant à cause du grec οἶνος que parce que *uīnŏ* vulgaire supposait aussi bien un nominatif littéraire en *-us* qu'un nominatif en *-um*. Il prononce de même *uāsus :* c'est que le classique *uās, uāsis*, pluriel *uāsa, uāsōrum* engendre d'abord un singulier de la deuxième décli-

1. La déclinaison actuelle *luogo : luoghi* est de date absolument moderne ; *luogo* pour **luoco*, cf. *fuoco*, est extrait du vieux pluriel *luogora* avec *-gor-* intérieur pour *-cor-* normalement ; enfin *luoghi* et non **luogi* atteste de son côté une formation récente. On voit qu'en réalité rien n'est plus instable que les flexions grammaticales.

naison *uāsum, uāsī*, qui se trouve effectivement, et suppose **uāsŏ* dans la prononciation vulgaire de l'Italie. C'est ainsi encore que le nominatif *dolor*, dans les régions où *r* final devient muet, notamment dans l'Italie centrale et, semble-t-il, en Afrique et çà et là dans les autres provinces, est écrit *dolus* ou *dolum*; les exemples épigraphiques sont, comme on sait, nombreux et relativement anciens : DOLVS, CIL. III, 1903; DOLO ablat., ibid., V, 1638, etc. Or, *dolo(r)* ne peut naturellement être orthographié *dolus* ou *dolum* qu'à la condition expresse que *-us, -um* seront prononcés *-o* et non *-u*, ce qui, croyons-nous, justifie brillamment notre manière de voir à l'égard de ces désinences. Mais le témoignage le plus éclatant est fourni par le sarde qui a le nom. acc. *dolu* et non **dolo* : c'est bien la preuve, croyons-nous, que *-u* final est récent dans cette langue. Il faut, à notre avis, reconnaître déjà quelque chose de semblable dans un passage de la Sententia Minuciorum, CIL. I, 199, l. 45, qui a déjà fort préoccupé les commentateurs : ET·HONO·PVBL·LI... qui ne peut se lire, à notre sens, que *Et honō* (pour *honōre*) *pūblicō lī*(beri abstineant), ainsi que Mommsen a d'ailleurs fort bien complété la ligne perdue.

§ 80. — On peut s'étonner que la formation italique des nominatifs en *-s* avec syncope de la voyelle, comme par exemple osque *Bantins*, húrz, túvtiks, ombr. Ikuvins, *termnas, fratrexs*, etc., représentée sporadiquement en vieux latin, cf. *Campans, damnas*, par exemple DAMNAS·ESTO à la fin de la Loi agraire de 109 avant J.-C., soit restée confinée dans le vieux latin provincial à titre de particularité dialectale et qu'elle n'ait point pénétré dans la κοινή vulgaire[1]. Mais pré-

1. On peut se demander si le latin vulgaire connaissait les nominatifs du type *puer* ou *liber*. Il est hors de doute que le latin d'Italie, comme le latin archaïque, possède non seulement *puer, liber*, mais aussi le type *famel* (Ennius, ms. *famul*) pour *famulus* : de là **uitel, *catel* pour *uitlus catlus*, ombrien katel nomin.: katlu accus., cf. plus loin, § 101. Dans la suite, lorsque le nominatif eut partout et complètement fusionné avec l'accusatif et qu'il cessa d'être senti comme un cas distinct, on refit sur **uitel *catel* un nouvel accusatif-nominatif *uitello, catello*, sur le modèle du doublet classique *uitellus, catellus*, ital. *vitello*, roumain *viţel*, v. franç. *veel*, etc. Dès la fin du Ier siècle de notre ère, croyons-nous, les nomin.-acc. *libro* ou *libru, puero* ou *pouero, vitello*, sont généralisés dans l'idiome vulgaire ; l'*Appendix Probi* donne *Teter non tetrus, Aper non aprus*, 198, 26; inversement

cisément la syncope vocalique, en détériorant la désinence, rendait fragile le cas tout entier par les difficultés phonétiques qui forcément s'élevaient du contact immédiat des consonnes. C'est ainsi que dans les langues slaves modernes, par exemple en russe, le nominatif pluriel disparaît à cause des phénomènes phonétiques trop compliqués engendrés par la flexion *-i* : волки par exemple succède à волци, de même que к est réintroduit au locatif singulier волкѣ au lieu de волцѣ. C'est aussi, croyons-nous, la cause principale pour laquelle le vocatif a succombé en russe ; des formes telles que козаче de козакъ ou княже de князъ, conservées encore par le petit-russien, étaient, par leur complication même, en péril de mort. Les mêmes faits se retrouvent exactement en slovène. De même en bohémien, les nominatifs pluriels tels que *dobři*, *přátelští*, *tiši* et autres semblables n'existent que dans la langue littéraire ; le peuple régularise la consonne du paradigme et prononce *dobrý*, *přátelský*, *tichý* comme au singulier. A Prague, il n'est pas rare d'entendre *vojáky* pour *vojáci*, *lenochy* pour *lenoši*. Ce serait une erreur grave que de croire à l'immuabilité du système flexionnel dans les langues ; l'expérience nous montre au contraire que rien n'est moins stable qu'un paradigme grammatical et que la langue ne se fait point faute, en cas de besoin, de remanier de fond en comble son appareil de flexions et de désinences. C'est ce qu'a déjà montré, précisément pour le latin, l'illustre Ritschl, *Opusc.* IV, 408.

En français, il est arrivé précisément ce que nous supposions tout à l'heure pour les anciens patois locaux latino-italiques dans les pays osques et ombriens ; le nominatif singulier et l'accusatif pluriel en *-s*, par suite des difficultés phonétiques créées par cette désinence, ont été complètement remaniés à partir du XIIIe et du XIVe siècles. Le nouveau pluriel en *-s* ne succède point directement à l'ancien accusatif, mais résulte d'une refonte complète de toutes les formes, avec réintroduction des consonnes primitives. En latin vulgaire, les nominatifs singuliers en *-s* avec apocope avaient d'autant moins

Barbarus non barbar, 197, 30, cf. *barbar*, *Corp. Gl. Lat.*, IV, 327, 25 ; V, 543, 14 ; *hilar*, Prob. *Cathol.*, p. 15, 8. De *pauper* on conclut au fémin. *paupera*, qui se trouve chez Plaute aussi bien que chez Commodien.

de chance de se faire jour que ni la langue archaïque ni la *rusticitas* du Latium ni l'idiome littéraire n'en fournissaient à proprement parler de modèle.

Les thèmes en *-i* offraient, il est vrai, de nombreux nominatifs syncopés, le type *mors*, *Arpinas* par exemple, lesquels par là même se confondaient à peu près avec les thèmes consonantiques. Dès lors la langue se retrouvait en présence de toutes les difficultés phonétiques dont nous parlions tout à l'heure, sans préjudice des répugnances naturelles du langage pour des paradigmes à accent le plus souvent mobile. La langue classique elle-même, malgré tous ses efforts pour s'assimiler la régularité et la souplesse du grec, n'a jamais pu s'accoutumer à des nominatifs tels que *daps*, *frūx*, *prex*, *merx*, *faux*, *obiex*, etc., et n'emploie ces mots qu'avec les flexions vocaliques, *dapem*, *frūgem*, *prece*, etc. *Stirps* de même était évité par les écrivains de l'époque impériale; T. Live, I, 11, comme Prudence, dit *stirpis* au nominatif; *lentis* est cité par Priscien, Keil III, 12, 64. De même *pectinis*, App. Prob., à côté de *Pectis*: κτείς, *Corp. Gl. Lat.*, III, 322, 6, probablement influencé par le nominatif grec. Inversement les demi-lettrés tiraient de *orbis* un nominatif *orbs* d'après *urbs*, lequel se trouve encore dans Ven. Fortunat, IX, 3, 14; l'App. Prob., 198, 8, dit *Orbis non orbs*.

Déjà Lucilius employait *ninguis* pour *nix*, Plaute disait *sortis* pour *sors*, Ennius disait *mentis* au nomin., d'après Priscien, VII, 760 : *Terra corpus est at* mentis *ignis*; Tite-Live emploie *carnis* au nominatif et Pétrone dit couramment, comme déjà Varron d'ailleurs, *ille bouis*. Toutes ces formes recouvrent en réalité les nominatifs vulgaires *sorte*, *carne*, *boue*. Le neutre qui, dès cette époque, n'était plus senti comme un genre distinct, devait ici, de complicité avec l'analogie de la première et de la deuxième déclinaisons, favoriser la reconstruction d'un nominatif vocalique. C'est ainsi qu'Ennius dit au nominatif *lactis*, Plaute *lacte* au lieu de *lac*, *lact*. A côté de *sanguis*, on a aussi le neutre *sanguen*, Ennius, dans Nonius III, 203; Lucr. I, 836, et encore dans Pétrone, Büch., p. 70: *Sanguen illi feruet*. Dans la langue vulgaire, ce nominatif-accusatif *sanguen* passe de bonne heure à *sanguine* masculin ou féminin ; en Espagne *sanguine* est féminin, esp. *la sangre*. Un texte vulgaire précieux, la *Mulomedicina Chironis*, atteste *sánguine* comme nominatif,

cf. *Arch. Lat. Lex.*, X, 420. D'autre part, en Gaule et en Italie, *sanguen* après la chute de *-n* devient nominatif-accusatif *sangue* ; ablatif *sangue* ; SANGVEM accusatif, Marini, *Atti Arval.*, 41, l. 22 : d'où ital. *sangue*, franç. *sang* masc. Citons encore l'App. Prob., 197, 32 : *Carcer non carcere.*

Les inscriptions montrent que les formes en *-e* pour *-is* ne sont point aussi anciennes que les nominatifs en *-o* pour *-os* et qu'elles ne dépendent point directement des phénomènes de phonétique syntactique qui frappaient *-s* final en vieux latin. Cette consonne s'était en somme, particulièrement dans le sud, et sans tenir compte ici de l'orthoépie passablement artificielle des poètes à cet égard, assez bien rétablie presque partout pour que nous nous gardions d'expliquer l'équation *aue* = *auis* par la voie exclusivement phonétique. L'agent principal a été l'analogie des autres déclinaisons et plus encore, croyons-nous, l'influence du neutre mourant et mal compris. C'est ainsi qu'en bohémien et en polonais l'analogie du neutre détermine une scission dans les noms masculins et crée, pour les masculins inanimés, une classe mixte où le nominatif se confond avec l'accusatif. Après la chute de *-m* final en latin, l'accusatif devait être senti, à peu près comme dans les langues slaves, comme un cas sans désinence significative ; il devait par conséquent tendre tout naturellement à accaparer dans la langue les fonctions du *casus generalis* et avant tout celles du nominatif.

C'est ainsi que *auis, fortis, sors* ou *sortis* se confondirent avec l'accusatif et passèrent à *aue, forte, sorte*. Le plus ancien exemple est, je crois, l'inscription de la colonne de Tusculum, CIL. I, 63, 64 : M·FOVRIO·C·F·TRIBVNOS·MILITARE (deux fois répété), qui, malgré les réserves faites jadis par Ritschl, paraît bien dater des années 220 à 200 av. J.-C. environ ; pour la voyelle, cf. AIDILES, nominatif singulier sur l'inscription CIL. I, 31, du tombeau des Scipions. Les génitifs en *-e* pour *-is* sont tout aussi courants dès le latin archaïque, cf. DE·MAIORE·PARTE...SENTENTIA, CIL. I, 199, l. 32, Sentent. Minuc.

Les mots imparisyllabiques du type *uoluntās* : *uoluntāte* suivirent bientôt après par analogie. Sittl, *Jahresb. Klass. Altert.*, LXVIII, Theil II, p. 230, cite un exemple épigraphique curieux : DE·VOLVMTAS. On enseignait dans les écoles

qu'il fallait dire *uoluntās* et non *uoluntāte* qui était le nominatif vulgaire. Le graveur se croit très bien avisé en corrigeant *de uoluntate* en *de uoluntas*. De même la Lex Iulia municipalis, CIL. I, 206, l. 62, écrit REX·SACRORVM pour *rēgem* à l'accusatif : c'est une correction pédante du graveur. Les ablatifs VRBEM, CIL. I, 200, l. 5 (Lex agrar.), POSSESIONEM, *ibid.*, l. 8, PROPIOREM, *ibid.*, l. 71, QVAESTIONEM, CIL. I, 198, l. 11 (Lex. repet.), COGNAT(ione)M, *ibid.*, l. 20, etc., abondent même en latin archaïque. Cf. aussi ·LOCVMVE, CIL. I, 200, l. 22, pour *locōue*. Ainsi, dès le début du IIe siècle environ, le parallélisme tendait à s'introduire définitivement entre le nominatif-accusatif des types *domna*, *domno*, *forte*, tels que nous les retrouvons encore aujourd'hui dans les langues romanes issues principalement de la colonisation républicaine, c'est-à-dire en sarde et en hispano-portugais.

§ 81. — Au pluriel, l'unification du nominatif et de l'accusatif repose sur des causes tout à fait différentes. Tout d'abord dans les paradigmes *manus*, *auis*, *pater*, *diēs*, cette unification avait été réalisée dès une époque préhistorique par voie soit phonétique, soit analogique. L'analogie devait donc tendre à généraliser cette fusion des deux cas au pluriel comme au singulier. Or, on sait que les nominatifs *dominī*, *dominae* ne sont, selon toute apparence, pas primitifs en latin. Sans entrer ici dans la chronologie assez compliquée de cette flexion, dont les origines sont à présent placées par les indo-germanistes dans une période relativement récente de la langue, cf. Brugmann, *Grundr.*, II, 660 sq., 662 sq., Solmsen, *Indog. Forsch.*, IV, 242 sq., on peut remarquer que les dialectes osco-ombriens ne connaissaient guère, à la première et à la deuxième déclinaisons, que les désinences *-ās* et *-ōs*, qui étaient effectivement les formes les plus générales en indo-européen[1].

1. Nous ne saurions guère séparer la désinence féminine *-ai*, grec -αι, lat. *-ae*, du masculin *-oi*, grec -οι, lat. *-oe*, *-ī*, etc. ; aussi nous n'acceptons qu'avec réserve l'explication de Brugmann, *Grundr.*, II, 643, qui interprète *-ai* comme une forme originairement particulière au duel, scr. *-e*, slav. *ě*, etc. Un empiètement du duel sur le pluriel est possible et nous en trouvons effectivement des exemples ; mais encore ne faut-il recourir à une telle explication qu'avec de solides raisons à l'appui. Quant à nous, nous serions assez disposé à considérer l'état présenté

Le latin archaïque conserve encore çà et là des traces incontestables de la flexion *-ās* tout au moins. Tel est selon toute vraisemblance le précieux *laetitiās inspērātās* de Lucius Pomponius, qui écrivit des atellanes vers le commencement du IIe siècle; tel est sans doute aussi le pluriel MATRONA sur les inscriptions votives du Pisaurum, CIL. I, 173, 177, lequel semble bien représenter effectivement, comme on l'admet d'ordinaire, **mātrōnā(s)*, cf. Stolz, *Hist. Gramm.*, I, § 27, p. 36, plutôt que **mātrōna(i)*[1]. Les nominatifs en *-ās*, en lutte depuis l'origine avec les formes en *-ai*, ont dû disparaître définitivement de la langue littéraire à l'époque où le génitif *familiae* succède à *familiās* ; or, celui-ci ne succombe complètement que dans la période historique et se trouve attesté en latin archaïque par de nombreux exemples; dans le COIRA·POCOLO de la coupe d'Horta près de Viterbe, CIL. I, 45, il nous est toutefois difficile de reconnaître, avec la majorité des latinistes, cf. Stolz, *Hist. Gramm.*, I, § 26, p. 35, un génitif *coirā(s)*, à cause de AECETIAI·POCOLOM, de Volci, CIL. I, 43, LAVERNAI·POCOLOM, d'Horta, CIL. I, 47, MENERVAI·POCOLOM, de Tarquinies, *Corp. Inscr. Ital.*, app. 812, qui, appartenant tous à la même région, rendent l'existence d'un génitif en *-ās*, pour cette partie de l'Italie tout au moins, et à cette époque, assez improbable.

§ 82. — Quoi qu'il en soit, nous croyons pouvoir affirmer, sur le témoignage tant des inscriptions que des langues romanes, que le vieux latin provincial de l'Italie s'est tout d'abord assez mal accommodé des nominatifs en *-ae* et que, dans la plupart des régions, la flexion *-ās* était de beaucoup la forme dominante. Dans une région telle que les pays osques où « scriptae » se disait *scriftas*, Tab. Bant., 25, il serait pour le moins extraordinaire que le peuple n'eût point de même prononcé en latin *scrīptās*, et il en était de même chez les Marrucins, cf. *asignas ferenter auiatas* sur la Table de Rapino; en péligniien, cf. *datas*, Planta, n° 246 ; en Ombrie,

par le germanique, au moins au masculin, cf. goth. *vulfos* mais *blindai*, comme l'état primitif: on disait peut-être en indo-européen ** toi rudhroi ulqos*, en italique ** alfoi uitlos*, d'où osco-ombr. ** alfos vitlos* d'une part, latin *albī uitulī* d'autre part.

1. Les dialectes ombriens et celtiques du voisinage ont seulement la flexion *-ās* : donc *mātronā(s)* plutôt que *mātrona(i)*.

cf. urtas « ortae », Tab. Eug., III, 10, etc. Le vieux nominatif en *-ās,* protégé ou même rétabli sous l'action assimilatrice des dialectes indigènes de l'Italie, s'est ainsi maintenu tout d'abord dans la plus grande partie tout au moins de la péninsule comme il s'est constamment maintenu dans le parler des provinces extra-péninsulaires. C'est ainsi qu'un Polonais qui s'essaie à parler russe prononce volontiers au nominatif pluriel *wołcy* pour *wołki* волки, d'après le polonais *wilcy,* ou *czynowncy* pour *czinowniki* чиновники, d'après *urzędnicy,* etc. Or, on conviendra que des dialectes où « scripta » se disait *scrīfta, *scrīzta, *scrīχta, scrīhta,* omb. *screhto, screihtor*) étaient à peine plus éloignés du latin que le polonais ne l'est du russe. Si dans la suite la flexion classique *-ae,* de même que *-ī* au masculin, est parvenue à évincer peu à peu en Italie et sans doute région par région et étape par étape, la désinence *-ās,* masculin *ōs,* c'est pour des raisons tout à fait particulières sur lesquelles nous nous expliquerons tout à l'heure.

A l'époque de César nous avons un témoignage précieux qui montre très clairement comment les nominatifs en *-ās* étaient alors employés indistinctement à côté des nominatifs en *-ae* dans le langage moitié vulgaire et moitié officiel des magistrats provinciaux. Il s'agit de la fameuse Lex uicana Furfensis de l'année 57 avant J.-C., laquelle constitue, dans sa première partie particulièrement, un monument inestimable du latin à la fois naïf et pédantesque qu'écrivaient à cette époque les autorités des petites villes de province. On lit en effet sur cette inscription bizarre, dans une même phrase : VTEI·EXTREMAE·VNDAE·QVAE·LAPIDE | FACTA, lign. 3, et VTEI·QVE·AD·EAM·AEDE·SCALAS, lign. 4. Dans *extremae undae* il faut reconnaître la flexion classique, inusitée dans le langage parlé des paysans de la Sabine et qui doit être mise sur le compte de l'érudition des magistrats de Furfo qui ont dicté le texte ; dans *scalas* au contraire il faut voir le nominatif-accusatif vulgaire échappé par mégarde à la science quelque peu hésitante de l'auteur de l'inscription ; *facta* enfin était probablement suivi d'une autre lettre qui paraît avoir été effacée par le temps, en sorte qu'on peut lire à volonté *factae* ou *factas.*

Il est étrange que les commentateurs de ce texte intéressant, Mommsen, Garrucci, Jordan, *Krit. Beitr.,* p. 250

sq., ne se soient point expliqués sur la flexion de *scalas*; c'est, croyons-nous, Bréal le premier qui y a reconnu un nominatif, *Mém. Soc. Ling.*, VI, 217. L'inscription de Furfo est précieuse parce qu'elle est exactement datée; elle montre que le latin d'Italie continue sans transition, jusqu'à la fin de l'époque républicaine, la flexion primitive du latin archaïque et des dialectes italiques. Un peu plus tard, nous la retrouvons sur les inscriptions provinciales où elle fonctionne d'une manière de plus en plus régulière; parmi les plus sûrs exemples, on peut citer, d'après notre examen du matériel épigraphique: LIBERTI·LIBERTASQVE, CIL. III, 2386, près de Salones (Dalmatie); FILIAS·MATRI·FEC*erunt*, ibid. VIII, 3783, sur une inscription d'Afrique; HIC·QVESCVT·DVAS·MRES·DVAS·FILIAS, ibid., III, 3551, Alt-Ofen. Il n'y a donc aucune raison plausible à faire valoir contre l'antiquité du nominatif-accusatif *domnās* que nous trouvons à la base de la flexion de la première déclinaison en sarde, en espagnol et en français. Tout démontre au contraire que la flexion *-ās* au nominatif était devenue la forme normale dans le latin vulgaire de la République et rien n'autorise à expliquer, comme on le fait, l'espagnol *dueñas* ou le français *dames* par un abandon postérieur, d'origine purement syntactique, du nominatif en *-ae* au profit de l'accusatif en *-ās*.

Le français notamment est, sur ce point, tout à fait significatif: il conserve *domnī* à côté de *domnōs*, mais il ignore *domnae* en regard de *domnās*. L'analogie du singulier *domna*, où les deux cas étaient confondus de toute antiquité, n'est point susceptible, à notre sens, d'expliquer l'unification supposée du système *domnae*: *domnās*, dont le maintien était favorisé de son côté par l'analogie inverse du système *domnī*: *domnōs*. Or, celui-ci s'était si bien implanté en Gaule qu'il agit même sur les noms de la troisième déclinaison et transforme, comme on sait, le nominatif-accusatif *patrēs* en un système dualiste: nominatif **patrī*, accusatif *patrēs*. D'autre part le pluriel féminin *flōrēs* ne participe point à la scission des deux cas, précisément parce qu'il est protégé par le féminin unicasuel *domnās, tablās*, etc. Si le latin vulgaire propagé dans la Transalpine par la conquête romaine avait adopté le nominatif *domnae* en regard de l'accusatif *domnās*, nul doute qu'il eût agi sur les autres féminins en scindant *flōrēs* en **flōrae* : *flōrēs* comme le nominatif *domnī* scindait *patrēs* en **patrī* : *patrēs*.

Que l'on n'objecte point que le français *pedre : pedres* au pluriel repose sur un métaplasme récent, postérieur à la chute des voyelles finales en français, et qu'en réalité *pedre : pedres* ou *grant : granz* sont formés directement sur le français *maistre : maistres* ou *mur : murs ; bel : bels :* etc., sans supposer en aucune façon qu'un pluriel tel que nominatif **patrī,* accusatif *patrēs* ait jamais existé réellement dans le latin vulgaire des Gaules[1]. Ce qui prouve très clairement que le système nominatif **patrī :* accusatif *patrēs* n'est point une reconstruction purement fictive et sans fondement historique, c'est précisément encore le féminin *flors*, lequel ne peut reposer que sur *flōrēs*. S'il s'agissait d'une refonte générale de la déclinaison française d'après le paradigme *bon : bons* au masculin et *bones* au féminin, sans doute celui-ci eût entraîné *les *flores* et non pas *les flors*. Dès lors, il faut bien fixer pour le latin vulgaire de la Transalpine les paradigmes *domnī : domnōs ; patrī : patrēs,* mais *domnās* et *flōrēs*, lesquels excluent complètement le prétendu nominatif *domnae,* à telles enseignes que, s'il avait jamais réellement existé en Gaule, tout l'édifice si ingénieusement agencé de la déclinaison française eût été bouleversé et réduit à néant. Il eût fallu construire sur nouveaux frais un système tout à fait différent. C'est pourquoi nous nous croyons en droit de déclarer que jamais le nominatif *domnae* n'a été prononcé au delà des Alpes par une bouche gauloise.

§ 83. — On peut se demander comment il se fait que le latin des Gaules, connaissant *domnī, domnōs,* ne possède que *domnās* et ignore totalement *domnae*. La question est délicate et ne saurait être résolue que si un problème préliminaire a reçu sa solution, à savoir : si *domnī* a existé de toute antiquité en latin vulgaire et s'il convient d'attribuer à l'origine le dualisme *domnī : domnōs* à toutes les régions de la Romania aussi bien qu'à la Gaule. Or, il y a un fait incontestable, c'est que les dialectes italiques s'appuient tous sur l'ancienne désinence indo-européenne *-ōs* au nominatif pluriel de la deuxième déclinaison : osque Abellanús, Núvlanús

1. Telle était notamment la théorie professée par Arsène Darmesteter à son cours de la Sorbonne. Suchier, *Grundr.*, I. p. 621, ne se prononce pas catégoriquement.

sur le Cippe d'Abella; ombrien Ikuvinus, etc[1]. Ces formes ont dû forcément amener dans le primitif latin d'Italie l'accusatif *domnōs* à usurper les fonctions du nominatif et à expulser *domnī*. Une foule de causes secondaires militaient d'ailleurs en faveur de cette expulsion : d'abord l'analogie des autres déclinaisons où déjà *diēs, homnēs, nāuēs, domnās, manūs* fonctionnaient comme nominatif-accusatif, en sorte que le parallélisme *domno* : *domna* singulier, *domnōs* : *domnās* pluriel s'imposait presque tout naturellement. De plus, une fois que *manu* se confond avec *domno*, le nominatif pluriel *manūs* devait logiquement subir le métaplasme **manōs*, appuyé d'ailleurs par le génitif vulgaire **manōs*, cf. *domōs* attesté par Suétone, voir plus haut p. 50 ; **manōs*, fonctionnant comme nominatif-accusatif, appelait de son côté *domnōs* dans les mêmes fonctions.

Il faut enfin tenir compte, beaucoup plus sérieusement qu'on n'a coutume de le faire, de ce fait que la disparition générale du nominatif, amenée tout d'abord par des causes purement phonétiques ou morphologiques, avait forcément restreint les libertés de la construction ancienne et tendait à fixer de plus en plus étroitement l'ordre des mots dans la phrase vulgaire : de là extinction graduelle, dans la conscience de la langue, de la distinction logique des deux cas et par suite abandon naturel de la forme *domnī*, considérée comme doublet facultatif et superflu de *domnōs*. En russe, des difficultés phonétiques restreignent d'abord l'emploi du vocatif dans les masculins en *-ŭ*, puis cette forme cesse universellement d'être conçue comme un cas distinct et le vocatif disparaît dans toutes les déclinaisons. Nous avons enfin, ce qui vaut mieux que toutes les spéculations théoriques, le témoignage des langues romanes issues dans leurs parties essentielles du latin italique de l'époque républicaine, celui du sarde notamment qui, en dépit de l'influence profonde exercée par l'italien, est constamment resté fidèle à la flexion *-ōs*. Si les dialectes de la Sardaigne avaient connu le dualisme *-ī* : *-ōs* au moment où la désinence *-ī* reprit le des-

1. Thurneysen, *Zeitsch. vergl. Sprachf.*, XXXII, 554 sq., a contesté que *screihtor* fût un masculin pluriel, mais cette théorie n'est admissible que sous quelques réserves, cf. Planta, II, p. 119 sq. Quoi qu'il en soit, on peut toujours et même on doit admettre de vastes régions en Ombrie et ailleurs où *scrīptī* se dit **scrihtos*.

sus dans la péninsule et gagna peu à peu les régions extrêmes et les îles, jusqu'à la Sicile et la Corse elle-même, il n'est pas douteux que le sarde, lui aussi, eût opté pour *-ī* de préférence à *-ōs* et favorisé tout au moins *tempus : *tempī* plutôt que *tempus : tempōs*.

§ 84. — Il y avait seulement deux zones géographiques où la flexion *-ī* pouvait, à l'origine, se maintenir au même titre que *-os* sans être combattue directement par aucune influence analogique. C'était d'abord Rome, avec la *rusticitas* du Latium, avec l'Ager faliscus et probablement avec tout le sud de l'Étrurie ; le dualisme *domnī* : *domnōs* a dû se conserver ici d'autant plus facilement et d'une façon d'autant plus durable que ces dialectes, d'origine essentiellement latine, connaissaient également, à n'en point douter, le nominatif *domnae* à côté de l'accusatif *domnās*. Les pays volsques se rattachaient peut-être sur ce point au système des parlers latins[1]. En second lieu, les dialectes celtiques, tant dans la Cisalpine qu'au delà des Alpes, devaient favoriser le maintien de *domnī* à côté de *domnōs*. En effet, le celtique semble s'être généralement comporté comme le latin et le grec à l'égard du pluriel masculin, tout en s'en séparant quant au féminin. Ainsi **epos* « ecus » , comme nous l'avons déjà dit p. 80 et pour autant qu'on en peut juger, faisait au nominatif pluriel ** epei*, **epī*, v. irl. *eich*, et à l'accusatif pluriel **epōs*, v. irl. *eochu ;* les deux cas étaient au contraire confondus, comme en indo-iranien et en germanique, au féminin : **epās* « equae » et « equas ». Cf. Whitley Stokes, *Bezzemb. Beitr.*, XI, 152 sq., Windisch, *Grundr. Rom. Phil.*, I, 305. L'accord avec l'état que nous retrouvons, à travers la déclinaison française, pour le latin vulgaire de la Gaule, est donc absolu : masculin *equī : equōs*, mais féminin *equās*. Il est impossible de penser que le hasard seul ait amené une coïncidence d'autant plus remarquable que le système usité en Gaule paraît rompre l'harmonie et le parallélisme créés par le latin classique. Il y a eu ici, de la part des Celtes, une accommodation de la déclinaison vulgaire aux habitudes des dialectes indigènes, exactement comme dans l'Italie proprement dite nous avons vu le système flexionnel

1. L'absence d'exemples épigraphiques rend sur ce point le contrôle impossible.

se modeler, autant que possible, sur les formes osco-ombriennes.

La question la plus grave qui se pose ici est la question chronologique. Le système *domnī: domnōs* contre *domnās* s'est-il installé d'abord dans la partie celtique de l'Ombrie et du Pisaurum, puis dans la Cisalpine, dès les premiers établissements des Romains dans les pays celtiques, c'est-à-dire dès le IIIe siècle, lors de la conquête de l'Ager gallicus et de la fondation de Sena Gallica, en 289, cent ans après la grande invasion gauloise et le premier contact des Romains avec la race celtique? La chose est, somme toute, très peu probable; car d'une part les Sénons devaient être assez peu nombreux, trop faibles en tout cas pour conserver longtemps leur originalité de race au milieu des populations italiques qui les pressaient de toute part. Leur dialecte avait dû, durant leur domination assez éphémère au nord de l'Apennin, se désagréger sensiblement au contact de l'ombrien et des dialectes indigènes[1]. Nous nous montrerons tout aussi sceptique à l'égard de la pureté des dialectes celtiques de la Cisalpine. Il y avait là un tel mélange de races et de langues diverses, les populations étaient à ce point confondues et si peu cohérentes, que la formation d'un groupe linguistique nettement caractérisé nous paraît, lors de la romanisation de ces contrées, tout à fait problématique. D'après Strabon, V, I, 6, Milan était insubre, Mantoue (cf. Pline, III, XIX, 130), était étrusque, Vérone et Trente étaient rhétiques, Padoue vénète, Faventia appartenait aux Lingons, Regium Lepidum aux Boïens, Luna et Gênes étaient ligures.

Il y aurait lieu, il est vrai, de distinguer entre la Transpadane, où la plupart des langues indigènes étaient encore en vigueur sous Auguste, et la Cispadane, où l'élément celtique offrait primitivement plus de cohésion. En revanche, il faut noter que cette dernière région était traversée dans toute sa longueur par la voie Emilienne, la plus fréquentée des routes du nord, avec une quantité de centres romains échelonnés sur son parcours, tous de première importance, tels que Bologne, Modène, Parme, Plaisance (fondée en 219, prise par les Boïens, reprise et colonisée à nouveau

1. L'inscription de Tuder est probablement un témoin du celtique désagrégé au contact des dialectes italiques.

en 190). Le transit était donc considérable dans la Cispadane et les conditions d'autant plus défavorables à l'éclosion d'un parler latin original. Des caravanes venues de toutes les parties de l'Italie sillonnaient perpétuellement le pays, se donnaient rendez-vous dans les grandes villes ; Bologne, avec ses entrepôts, son marché considérable, attirait les marchands et les colons du monde romain tout entier et devint le foyer principal de la latinisation dans la Cispadane. Les historiens nous disent que les Boïens, vaincus par Rome, préférèrent l'exil à l'esclavage et abandonnèrent en masse le pays, dès le début du IIe siècle. Rien ne permet de mettre en doute cette tradition, car rien ne dénonce positivement dans les patois actuels de l'Emilie des traces d'influence celtique plus accusées que dans les autres dialectes de l'Italie supérieure [1].

D'un autre côté, il faut bien dire qu'en l'absence de tout renseignement certain sur les dialectes celtiques de la Cisalpine, c'est à titre d'hypothèse purement gratuite qu'on peut leur attribuer, comme aux autres branches de la famille, le nominatif **epī* distinct de l'accusatif **epōs* par exemple. Il est fort possible que les Sénons, les Cénomans ou les Insubres conservassent, comme les Italiotes, la vieille flexion indo-européenne du nominatif pluriel, d'autant plus qu'il y a des traces historiques de la flexion *-ōs* à côté de *-oi̯ (ī)* en celtique. Le vieil irlandais a utilisé cette double désinence d'une manière fort ingénieuse : *eich* = **eqī*, **epī* fonctionne comme nominatif, *eochu* = **eqōs*, **epōs* comme vocatif pluriel. Cette distinction est sûrement récente ; elle prouve du moins que les deux flexions coexistaient à l'origine en celtique, en sorte que nous n'avons pas en réalité le droit d'attribuer l'une plutôt que l'autre aux dialectes de la Cisalpine.

§ 85. — Au contraire, dans la Gaule Transalpine, le nominatif en *-ī* peut être considéré comme assuré. Comme les

1. Nous ne tirerons aucune conséquence de ce fait que les voyelles *ü* et *ö* manquent à l'émilien actuel, excepté, paraît-il, à Mantoue et à Mirandole. La voyelle *ü* est de toute façon d'origine très récente dans l'Italie du Nord ; W. Meyer-Lübke, *Gramm.*, I, § 646, a montré que *ü* y est postérieur à l'inflexion de *o* devant *ī* et que son apparition, sur quelques points tout au moins, ne date guère que du XIe siècle. L'hypothèse d'une origine celtique tombe ainsi d'elle-même.

dialectes italiens du Piémont et de la Lombardie n'ont pas conservé la moindre trace du système *domnī : domnōs,* il est au moins douteux qu'ils l'aient jamais connu et, même dans ce cas, sa propagation naturelle par la voie des Alpes serait tout aussi invraisemblable, si l'on songe aux difficultés des relations entre les deux versants de la chaîne. Ajoutons que les montagnards des Alpes, Veragri, Ceutrones, Tebavii, Vagienni, Salassi, Beritini, etc., restèrent indépendants jusque sous Auguste et Tibère et que la domination romaine ne les assimila jamais complètement. Ils formaient donc entre les populations de la Cisalpine et celles de la Transalpine une infranchissable barrière qui devait forcément arrêter la propagation des phénomènes linguistiques. Cette remarque est importante, car elle conduit à cette conclusion que la véritable patrie du système *domnī : domnōs* est la Gaule Transalpine elle-même, très sûrement la Provence, et qu'il ne relève point directement du latin vulgaire de l'Italie. En d'autres termes, les nominatifs en *-ī* de la Transalpine n'ont en réalité rien de commun ni quant aux origines chronologiques, ni quant à la valeur fonctionnelle avec les pluriels italiens en *-i ;* le provençal *tuit, tuich,* franç. *tuit* et l'italien *tutti* sont sortis du latin vulgaire **tǫttī,* mais par des voies et dans des conditions tout à fait différentes qui en font en réalité deux formations aussi étrangères que possible l'une à l'autre. Occupons-nous tout d'abord des formes usitées dans la péninsule et demandons-nous comment et dans quelles conditions le pluriel *domnī, domnae* succède peu à peu en Italie aux types *domnōs, domnās* que nous trouvons incontestablement comme formes dominantes dans le latin primitivement parlé par les Italiotes. Nous pourrons ensuite comparer *domnī* du nouveau latin vulgaire d'Italie avec *domnī* de la Transalpine et apprécier la différence absolue qui les sépare.

§ 86. — Nous avons établi plus haut que la forme strictement vulgaire du nominatif singulier *dominus* était *domnŏ,* dans quelques régions *domnu,* mais partout sans sifflante finale, dans la *rusticitas* proprement dite aussi bien que dans les pays italiotes et plus tard dans les provinces anciennement colonisées, en Sardaigne, dans la Cisalpine, en Espagne et en Afrique. Cette chute de *-s* final dans *domno* n'est, comme nous l'avons dit, qu'un épisode particulier de l'histoire de *-s*

en latin archaïque. Louis Havet, *S latin caduc*, p. 305, a montré qu'en latin préhistorique *-s* était devenu muet à la finale absolue, c'est-à-dire à la fin de la phrase, mais non point à la fin du mot à l'intérieur de la proposition[1]. On disait *tempos fert*, mais *fert tempo*. Tout *-s* final dans un mot quelconque s'est ainsi trouvé plus ou moins mobile, plus ou moins branlant et incertain. Heureusement la consonne menacée put presque partout se ressaisir, particulièrement dans les régions telles que la Sabine, le pays des Volsques, des Aurunques, des Osques et dans tout le sud de l'Italie, où *-s* final des dialectes indigènes n'avait jamais été sujet à aucun accident de ce genre. Dans le Latium, la sifflante était forcément restée un peu plus débile ; néanmoins sa chute définitive et absolue ne fut consacrée dans le parler vulgaire qu'au nominatif singulier, nous avons essayé plus haut de déterminer pour quelles raisons.

Il se produisit aussi, lors de la réaction qui s'opéra dans le Latium en faveur de *-s* final, c'est-à-dire à l'époque d'Ennius à peu près, des restaurations indues et de véritables excès de zèle. On prononçait *conueniant patrē* et *patrēs conueniant* ou même plus tard, par extension, *patrē conueniant;* on s'efforça de rétablir uniformément *patrēs*, *patreis*, et on eut raison. Mais, comme on disait aussi *conueniant uirī* ou *uirī conueniant*, on crut bien faire d'ajouter également un *-s* à *uirī*, *uirei* et on prononça *uirīs, uireis, uirēs,* ce qui était à la vérité bien inattendu. On explique ces formes par un emprunt à la déclinaison en *i :* mais, comme l'a déjà fait remarquer Solmsen, *Indog. Forsch.*, IV, 246 sq., cette théorie est en tous points insoutenable ; cf. aussi Ritschl, *Opusc.*, II, p. 646 sq. ; IV, p. 135 sq., 317 sq., Mommsen, *Rhein. Mus.*, IX, p. 453 sq.

Tout démontre au contraire que ces nominatifs en *-eis*, *-īs* pour *-ei*, *-ī* sont en relation avec l'histoire du rétablissement de *-s* final en latin. D'abord, ils ne sont point très anciens dans la langue ; car c'est décidément à tort, semble-t-il, que, malgré l'autorité de Priscien et de Nonius, Lucien Müller, *Liui Andr. et Cn. Naeui fab. reliq.*, à propos de Névius, *Lyc.*, fragm. 12, veut les attribuer déjà au vieil ennemi des Métel-

1. Le cas est au moins chronologiquement différent de celui de *nūdus, trirēmis,* cf. TRIRESMIS, col. rostrale.

lus, quand il écrit *Ignoteis iteris sumu ;* Ribbeck et plus récemment Spengel, *Jahresb. Klass. Altert.*, LXVIII, 2, p. 199, ont rétabli la lecture *ignōtī*. Ces nominatifs en *-eis*, *-īs*, *-ēs* n'apparaissent pas davantage sur les inscriptions les plus archaïques ; les plus anciens exemples sont du IIe siècle avant notre ère. Tel est le RIPTES du poisson de bronze de Fundi, chez les Volsques, CIL. I, 532 et X, 6231, s'il est vrai qu'il faille compléter *cons*CRIPTES = *cōnscrīptī*, au nominatif pluriel, cf. Schneider, *Dial. ital. exemp.*, I, 1, p. 17, n° 135. Ces formes se rencontrent aussi chez Plaute et parmi les inscriptions presque exclusivement à l'origine dans les textes officiels. Tels sont VIREIS de la Lex repetundarum, fragm. B, lign. 14 ; GNATEIS·CEIVEIS, ibid., fragm. E, 33 ; FACTEIS·ERVNT de la Lex agraria B, 28, etc., cf. Bücheler, *Latein. Deklin.*², p. 37. La langue officielle conserve cette flexion jusqu'au commencement de l'Empire ; *duomuirēs*, *magistrēs*, *ministrīs* ou *ministrēs*, le plus souvent avec *-ēs* à partir de César, sont des formes pour ainsi dire consacrées dont les exemples abondent relativement jusqu'à une basse époque.

Ces nominatifs en *-eis*, *-īs* ne sauraient donc passer pour des vulgarismes ; ce sont tout au contraire des formes d'origine savante qui tout d'abord ont peut-être été purement orthographiques, comme le français *legs* où le *g*, quoique reposant sur une fausse étymologie, a néanmoins fini par s'introduire dans la prononciation courante. De même, les nominatifs latins en *-īs* ont fini par pénétrer dans le parler vulgaire du Latium et des régions voisines. La dedicatio Vertuleiorum, de Sora, chez les Volsques, CIL. I, 1175, dont la langue porte des caractères de vulgarité assez marquée, en offre deux exemples, notamment LEIBEREIS·LVBE | TES·DONV·DANVNT[1]. Ce texte est du début du VIIe siècle de Rome, c'est-à-dire de la seconde moitié du IIe siècle avant notre ère. Enfin, un autre caractère de la flexion *-īs*, c'est d'être à l'origine très nettement limitée au Latium et aux contrées limitrophes ; si la formule HEISCE·MAGISTREIS, CIL. I, 563, 565, 566, HEISCE·MAGISTRIS, ibid., I, 1478, se rencontre aussi sur les inscriptions de Capoue vers la fin du IIe siècle, à côté de HEISCE·MAGISTREI,

1. L'autre exemple, VERTVLEIEIS, en sa qualité de thème en *-io-*, contient peut-être directement l'ancienne flexion italique, cf. sarde *-eri* : plur. *-eris*.

ibid., X, 3778, etc., si le nominatif *magistreis* apparaît aussi chez les Falisques, Deecke n° 62 *b*, et même en Espagne, notamment CIL. II, 3433, et quelques autres, cela ne préjuge absolument rien quant au latin parlé par le peuple de ces contrées. De même la sententia Minuciorum, où ces formes abondent, quoique rédigée pour les Génois et découverte effectivement à Gènes, a été formulée à Rome aux ides de décembre de 637, cf. lign. 4. A notre connaissance, on ne rencontre à l'époque républicaine aucun exemple concluant d'un nominatif vulgaire en *-eis*, *-īs* de la deuxième déclinaison ni dans la Sabine, ni en Ombrie, ni dans aucune des régions où dominaient les nominatifs italiques en *-ōs*.

Les nominatifs du type *factīs*, *līberīs*, sont donc à l'origine un produit artificiel de la langue spécialement romaine. Une fois que ces formes eurent pénétré, vers le milieu du IIe siècle, dans le parler vulgaire du Latium, elles préparèrent d'une part la fusion des types *domnī* ou *domnīs*, *domnēs* et *patrīs*, *patrēs*, première étape vers les pluriels italiens *buoni : forti ;* d'autre part, une fois pourvus de *-s*, les anciens nominatifs en *-ī(s)* ou *-ei(s)* tendaient à fonctionner également comme accusatifs, sur le modèle des noms de la troisième déclinaison ; *patrēs* ou *patrīs* nominatif-accusatif entraîne *magistrīs* nominatif-accusatif. C'est ainsi que la Lex repetundarum, CIL. I, 198, l. 14, écrit à l'accusatif SCRIPTES pour *scrīptōs ;* autrement dit, dans le parler spécialement rustique du Latium, *domnī* ou *domnīs* n'est plus exclusivement compris ni senti comme nominatif et commence à faire la concurrence à l'ancien accusatif *domnōs* qui perd insensiblement du terrain. Si en effet, comme on l'admet d'ordinaire, *domnīs* ou *domnī* était constamment resté en Italie cantonné dans les fonctions de nominatif en regard de *domnōs* fonctionnant comme accusatif, il serait impossible, à notre avis, d'expliquer dans le latin vulgaire impérial de l'Italie des rections telles que, à partir du IIIe siècle de notre ère environ, *ad amīcī*, *dē bonī*, *per librī*, etc., et d'une façon générale le pluriel italien serait inexplicable ; car jamais, dans aucune langue indo-européenne, le nominatif ne succède directement aux cas obliques.

Vers l'époque de Sylla et de César, le datif commence à disparaître peu à peu de la grammaire vulgaire, excepté dans certaines formes pronominales. Déjà la Lex Furfensis écrit

AD·EAM·AEDEM·DONVM·DATVM, lign. 7 ; AD·ID·TEMPLVM·DATA, lign. 13. Dans le Latium, l'identité de *domnī(s)* nominatif-accusatif avec *domnīs* datif-ablatif favorise à la fois l'abandon du datif et l'introduction de *domnī(s)* comme cas indirect; *domnīs* datif devient tout naturellement *ad domnīs*. De son côté *patribus* ou *patribo(s)* ne tarde pas à s'éteindre ; déjà à Pompéi une inscription souvent citée donne CVM·DISCENTES. Ajoutons-y ASTANTE·CIVIBVS, CIL. V, 895, compromis entre *astantīs cīuīs* vulgaire et *adstantibus cīuibus* classique. On peut comparer aussi *Nobiscum non noscum*, App. Probi, cf. portug. *comnosco*, etc. Il faut remarquer en effet que la flexion *-bus*, dans les pays osco-ombriens, ne trouve aucun écho dans les dialectes indigènes ; *patribo(s)* passe de lui-même à **patrīs*, cf. osque *ligis* « legibus », ombr. *homonus* « hominibus » etc., où *-s* pour *-fs* sorti de *-fos* ne rappelait en aucune façon la parenté primitive avec *-bus* latin. Dans le Latium, où l'on prononce depuis quelque temps *patrīs* plutôt que *patrēs* au nominatif-accusatif pluriel, l'identité avec *domnī(s)* suggère tout naturellement le datif *ad patrīs*, lequel cadre exactement avec *ad domnīs* et pousse à la fusion *domnī(s)* : *patrī(s)* [1].

§ 87. — La langue vulgaire du Latium, une fois en possession du nominatif *domnīs*, *amīcīs*, *bonīs*, ne pouvait manquer de soumettre à un traitement analogue les seuls nominatifs pluriels génériques encore dépourvus de *-s*, c'est-à-dire les féminins *domnae*, *amīcae*, *bonae*. D'après *domnī* : *domnīs*, on inaugura le type *domnae : domnaes*. Cette formation toutefois n'est pas fort ancienne ; du moins les inscriptions républicaines ne nous en ont guère laissé d'exemples. Il semble même que *-aes* ait d'abord fonctionné comme génitif singulier au lieu de *-ae :* tel est PESCENIAES·D·L·LAVDICAES·OSSA·HEIC·SITA·SVNT, CIL. I, 1212, Capoue, 1er siècle avant J.-C.

On peut y voir un compromis entre *-ae* désinence latine et *-ās* désinence italique, ce qui suppose également un génitif masculin *-īs* pour *-ī* d'après l'osco-ombrien *-eis*, *-es*, non attesté, il est vrai, par l'épigraphie républicaine. Les génitifs grecs en -ης peuvent de leur côté, mais postérieurement, c'est-à-dire lors des premières influences du grec littéraire

1. Lors de la colonisation de la Sardaigne et de l'Espagne, *-ēs* seul était en usage : *-īs* s'est donc généralisé plus tard dans l'idiome parlé.

de l'Attique, avoir favorisé la forme *-aes* dans une certaine mesure ; on remarquera en effet que la flexion *-aes* se rencontre fréquemment dans les noms grecs, cf. HELENAES CIL. VIII, 9347, mais pourtant point d'une manière exclusive, cf. ALAES « alae » CIL. VIII, 6707. Quoi qu'il en soit, comme nominatif pluriel tout au moins, la désinence *-aes* ne saurait passer pour une imitation hellénique : elle est effectivement attestée dans cette fonction, non seulement en Italie, mais aussi dans les colonies. Sur une inscription d'un caractère nettement vulgaire, provenant d'Auzia, en Mauritanie, on a le nominatif pluriel SPORTVLAES à côté de SPORTVLAE CIL. VIII, 9052. A notre avis, ces formes ne peuvent être interprétées que comme une imitation analogique du masculin *-ī* : *-īs* et leur patrie première ne peut avoir été que le Latium. On a déjà beaucoup écrit sur ces formes bizarres, sur lesquelles on trouvera chez Planta, II, 88, des remarques précieuses et nouvelles. Néanmoins pour le nominatif pluriel, nous ne croyons pas à une influence italique dont il est impossible du reste de donner des preuves, et nous maintenons absolument notre explication, à savoir que l'analogie seule de *-ī* : *-īs* a engendré *-ae* : *-aes*.

Ainsi, tandis que dans la plus grande partie de l'Italie proprement dite, le système *domnōs* : *domnās* : *patrēs* usurpait de bonne heure les fonctions de casus generalis du pluriel, il se formait dans le Latium un type de flexion d'un caractère très différent quant à la provenance et à l'histoire, mais qui réalisait l'unification fonctionnelle d'une manière plus intime encore que dans le système spécialement italique : *domnīs* : *domnaes* : *patrīs*. Au point de vue chronologique, le système italique est assurément plus ancien ; il a dû commencer à s'établir dans les régions osco-ombriennes dès les premiers temps de la colonisation romaine ; car, je le répète, il nous paraît difficile d'imaginer que les Italiotes aient jamais pu, tant qu'ils continuèrent à parler leurs dialectes indigènes, se représenter des nominatifs pluriels terminés en *-ī* ou en *-ae*. C'est, comme nous l'avons vu, le système *-ōs* : *-ās* : *-ēs* qu'emportèrent avec eux les colons qui, de toutes les régions de la péninsule, commencèrent la latinisation des pays conquis avant le IIe siècle ou dans le courant de ce siècle. Vers le milieu de ce même siècle, la *rusticitas* du Latium, jusque-là plus fidèle, semble-t-il, à la distinction du nominatif *domnī*,

domnae et de l'accusatif *domnōs*, *domnās*, est troublée à son tour dans sa conception de la déclinaison et inaugure peu à peu, pour les raisons que nous avons dites, le compromis flexionnel *domnīs : domnaes*. A l'époque de César, ce système doit être déjà assez solidement établi dans le parler vulgaire du Latium ; néanmoins, il est probable qu'avec le temps il eût fini par succomber, comme tant d'autres formes de la *rusticitas* exclusivement latine, devant la concurrence redoutable du parler italique et du latin provincial, si une circonstance imprévue n'était venue déranger toute l'harmonie du système jusque-là en vigueur dans la péninsule. En Ombrie, *-s* final, miraculeusement sauvé dans le Latium, était devenu définitivement caduc et sa chute, désormais irréparable, ruina du même coup tout l'édifice des pluriels en *-ōs*, *-ās*, *-ēs*.

§ 88. — Ce phénomène est naturellement lié d'une façon étroite à l'histoire de *-s* en latin et il y a tout lieu de croire que l'accident survenu à *-s* final en latin vers la fin du IVe siècle ou dans le cours du IIIe n'est qu'un épisode du grand procès de paralysie progressive que traversa à cette époque la sifflante dans toute l'Italie du Nord. Seulement, en Ombrie, où le mal paraît avoir pris naissance, le phénomène fut plus compliqué que dans le Latium. La sifflante finale y obéit à toutes les lois imposées par la phonétique syntactique, c'est-à-dire qu'elle tomba en finale absolue, suivant l'hypothèse de Louis Havet pour le latin, et peut-être devant consonne douce ; elle se maintint d'abord devant forte et passa à *-r* entre voyelles, étape dont il y a, semble-t-il, quelques traces en latin, par exemple le fameux *ueter arbos*, de *uetēs* gr. *Ϝετής, suivi de *quirquir est*, Varr., *Ling. lat.*, VII, 8, proprement **quisquir est*, cf. en élidien ΟΡΤΙΡ pour *ὅστις, grec classique ὅστις, Osthoff, *Litt. Centr. Blatt.*, 1879, p. 1096, Krsek, *Listy filol.*, XIX, 5, 349 sq. ; cf. aussi G. Meyer, *Griech. Gramm.*, p. 227. On disait donc à cette époque en ombrien *tōtās fūrent*, *fūrent tōtā*, « ciuitates erunt », *tōtār essā* « ciuitates istae ». Ces phénomènes s'étendent sur une immense étendue de territoire ; car, sans parler des faits observés en latin, ils embrassaient sûrement d'un côté le sud de l'Etrurie, l'Ager faliscus en particulier, cf. Deecke, *Falisk.*, p. 256 sq., de l'autre les différentes régions du Picénum, cf. Planta, I,

§ 256, p. 588. La chute de *-s* final a également gagné le marse et le pélignien, mais, à ce que nous croyons, à une époque plus récente ; le génitif *forte* pour *fortis* de l'épitaphe de C. Annaes de Corfinium, qui ne nous paraît pas pouvoir être reculée au delà de l'époque de César[1], montre simplement comment la chute de *-s* final commence à la fin de la République à se propager en Italie. Dès le temps de la Guerre Sociale, nous avons vu les nominatifs singuliers sans *-s* pénétrer dans le Samnium et nous les trouvons, sous Auguste, installés parmi les briquetiers de Pompéi, voir plus haut, p. 179.

Mais l'Ombrie resta toujours le centre de ces phénomènes, le grand foyer d'où rayonna sur toute la latinité italique l'extinction générale de la sifflante. Durant plusieurs siècles semble-t-il, les différents dialectes ombriens se débattirent constamment entre les doublets syntactiques *tōtās, tōtār, tōtā* et cherchèrent, sans jamais y arriver pleinement, à en tirer un système uniforme. Au moment où commencent les monuments historiques de l'ombrien, nous voyons que le dialecte d'Amérie s'est généralement décidé pour le rétablissement de *-s*, Tuder au contraire favorise visiblement les formes sans sifflante, tandis que Fulginium et Assisium optent en faveur de *-r*, cf. Planta, I, § 256, p. 581 sq. A Iguvium, il faut croire que la mode fut d'abord, dans l'ancienne langue du rituel, de conserver *-s* au moins dans l'écriture ; les tables I *a* et I *b* par exemple, contre 39 exemples de *-s* final conservé, n'en ont que trois sans sifflante ; la table II *a* au contraire favorise la graphie sans *-s*. A la partie de la table V, c'est *-r* qui devient la forme dominante. Ce qui prouve bien en tout cas qu'il ne faut point chercher de distinction chronologique entre les formes avec *-s* et celles avec *-r*, c'est que celles-ci apparaissent déjà sur les tables les plus anciennes ; on en a du moins un exemple sûr : adiper arves, I*a* 27, adeper arves, I*b* 30 et 33, à côté de adepes arves I*a* 6, etc., et adepe arves, I*b* 26, etc. Dans la suite, lorsque la finale *-r* tendit à se généraliser, certaines formes morphologiques échappèrent sans doute, par une sorte de sélection naturelle analogue aux

1. C'est ce qui ressort à nos yeux tant des caractères épigraphiques de l'inscription que de l'incontestable mélange de mots et de formes latines dont ce court texte abonde.

faits connexes qu'on observe en latin lors du rétablissement de *-s*, à la réintroduction systématique de la finale. C'est ainsi que, d'après la remarque de Planta, I, p. 583, la deuxième personne du singulier se montre sans *-s* ou *-r* final avec une persistance marquée. D'après l'ombrien *herī* « tu veux », on peut supposer que le latin vulgaire de l'Ombrie prononçait de même, dès l'époque la plus ancienne, **audī* ou **ōḍī* pour *audīs*, **partī* pour *partīs* et par analogie **fundī* ou **funnī* pour *fundīs*, **cantī* ou **candī* pour *cantēs* : c'est l'origine des deuxièmes personnes en *-i* de l'italien moderne. Il y a, à nos yeux, un lien direct entre l'ombrien *si* « sis » et l'ancien italien *si*, aujourd'hui *sii* forme analogique, cf. Mohl, *Le Couple roman lui : lei*, § 11.

Les anciennes finales ombriennes en *-s* n'étaient point, tant s'en faut, au bout de leurs vicissitudes et de nouveaux déboires les attendaient. Il était, semble-t-il, dans leur destinée d'être contrecarrées toujours par le mauvais sort dans leurs efforts séculaires pour se maintenir et se fixer définitivement dans la langue. A peine *-s* final était-il en voie de se rétablir en ombrien sous forme de *-r*, qu'un nouveau péril vint menacer la tentative nouvelle : une loi, partie probablement du pays des Falisques, où on en trouve les plus anciens exemples, *mate, uxo*, etc., ébranla à son tour *-r* final, primitif ou secondaire. Au moment où furent gravées les Tables Eugubines, cette loi avait déjà pénétré en Ombrie et déjà l'orthographe commençait à en tenir compte ; on écrit emantu, V *a*, 10, à côté de emantur, V *a*, 8. Dès lors, *-r* final issu de *-s* primitif devait à brève échéance succomber à son tour et il est plus que probable que, dès le temps de Sylla ou de César, l'ombrien parlé — sans doute bien différent de l'idiome littéraire des Tables, voir plus haut, p. 112. — n'en offrait déjà plus nulle part de traces. La tentative si laborieusement poursuivie en vue de rétablir *-s* sous sa forme rhotacisée avortait donc, elle aussi ; on se trouvait ramené au type *tōtā*, au MATRONA· PISAVRESE, CIL. I, 173, du latin provincial du Pisaurum, et désormais l'ancien *-s* était à jamais condamné dans tout le nord de l'Italie proprement dite.

§ 89. — Or, c'était à peu près l'époque où, après les tempêtes de la Guerre Sociale, toutes les populations de la péninsule, remuées jusque dans leurs masses profondes, boulever-

sées et confondues, dispersées et mêlées, voyaient, avec la ruine de leurs libertés anciennes, s'écrouler les derniers vestiges de leur originalité, de leurs institutions, de leurs mœurs, de leurs langues. Des nations entières sont transportées, arrachées à leurs patries primitives, et des peuples de colons, ramassés par toute l'Italie, viennent repeupler ces déserts artificiels créés par la guerre et la politique implacable de Rome victorieuse. Désormais, il n'y a plus d'Italiotes, il n'y a plus que des Romains par toute l'Italie. Nous avons essayé de montrer comment, dans cette chute au néant de toutes les petites nationalités italiques, un peuple pourtant resta debout, servit de pépinière d'hommes lorsqu'il s'agit, après qu'on eut dévasté l'Italie, de la repeupler et de l'unifier. Ce furent les populations du nord qui, concurremment avec les Latins proprement dits et les soldats des légions, reçurent de la politique romaine et du hasard des circonstances la tâche de cette réédification de l'Italie. L'osque fut expulsé du Samnium et de la Lucanie et bientôt le latin, avec tous les traits caractéristiques de la prononciation du nord, envahit tout le sud de la péninsule jusqu'aux villes grecques de la côte. Désormais la lutte linguistique n'existe plus qu'entre le latin provincial originaire de l'Ombrie et du Picénum et le latin des colons du Latium et des légions. Jamais le contact de ces deux langages n'avait été aussi intime ni aussi constant; jamais aussi la pénétration de l'un par l'autre ne fut ni plus rapide ni plus complète. C'est proprement à ce moment là que la κοινή italique, la langue vulgaire générale de l'Italie, s'affirma d'une façon définitive.

Or, entre le latin du nord qui avait réduit *domnōs* à *domnō, domnās* à *domnā,* et le latin du Latium qui tendait à substituer à l'accusatif *domnōs domnās* le nominatif *domnī domnae,* après l'avoir fait passer par le stade *domnīs domnaes,* la victoire ne pouvait être douteuse : elle resta sur ce point à la *rusticitas* contre la *peregrinitas* italique. Seulement, ce ne furent point les formes éphémères *domnīs, domnaes* qui triomphèrent comme casus generalis. D'une part la chute de la sifflante finale était trop profondément entrée dans les habitudes italiques de cette époque pour tolérer cette exception, d'autre part la langue littéraire, alors dans toute la gloire de son âge d'or, imposait trop bien aux populations latines la norme de ses nominatifs *dominī dominae* pour que, des deux

côtés à la fois, le pluriel *domnī domnae* ne s'imposât, et du même coup *patrī*, *flōrī* au lieu de *patrīs*, *flōrīs*. Il n'en est pas moins vrai que, si les anciens nominatifs *domnī(s)* *domnae(s)* n'avaient déjà commencé dans le Latium à fonctionner, dès l'époque républicaine, en qualité d'accusatifs; jamais ils n'eussent pu s'imposer à l'Italie comme casus generalis et l'italien ne nous offrirait point aujourd'hui ses pluriels en *-i* et en *-e*. La chute de la sifflante dans *domnō(s)* *domnā(s)* n'eût jamais été un motif assez puissant pour violer toutes les lois de la logique grammaticale et imposer un nominatif en qualité de cas oblique. La langue, comme l'a si bien remarqué Bréal[1], ne s'embarrasse pas pour si peu : elle se fût probablement tirée de la difficulté en sauvant la sifflante par l'addition d'une voyelle éphelcystique, comme elle l'a fait pour *amano* = *aman(t)*, comme le fait le campidanien dans *fagene* = **facen(t)*, *amanta* = *amābant*, le logudorien dans *battoro* pour v. sarde *battor* = *quattuor*, comme l'a fait le germanique primitif dans **þan-ō* **þat-ō*, lorsqu'il s'est agi de sauver les finales de **þan*, **þat*, cf. Mohl, *Mém. Soc. Ling.*, VI, 267.

Sous Auguste, on peut considérer les pluriels *domnī*, *domnae* comme dominants dans l'Italie centrale. Désormais, la propagation de ces flexions dans la péninsule entière n'est plus qu'une question de temps. La Campanie, l'Apulie, la Sicile ont été sans doute les derniers refuges des vieux types *domnōs*, *domnās*. Si nous avions de ces régions des textes d'un caractère nettement vulgaire et d'une date suffisamment ancienne, si par exemple Ciullo d'Alcamo avait vécu quatre ou cinq siècles plus tôt, il est possible que nous pourrions encore atteindre dans ces régions des pluriels en *-os* et en *-as*. Dans le nord, la propagation a dû s'effectuer plus rapidement parmi les populations si mêlées et déjà si profondément latinisées de la Cisalpine. Toutefois, encore aujourd'hui, *-s* final

1. « Non seulement le besoin a créé le langage, mais c'est lui aussi qui le transforme. Dans cet édifice laborieusement élevé, des fissures se déclarent ; il faut réparer les brèches, consolider les assises, prévenir les affaissements. Le jour où une certaine partie de la grammaire menace ruine, vite il y faut pourvoir et amener des matériaux de renfort... Les mots ne croissent pas, ils sont rallongés par des emprunts venant du dehors, la langue, cette bonne ménagère, faisant avec les mots ce qu'une mère de famille fait pour les vêtements devenus trop courts de ses enfants. » Bréal, *Mélanges Renier*, p. 233 et 239.

n'est pas encore complètement expulsé de la contrée, comme le montrent le piémontais et l'ancien vénitien qui conservent, comme on sait, *-s* dans les monosyllabes : *as, vas, sis,* etc., cf. W. Meyer-Lübke, *Gramm.*, I, § 553.

§ 90. — Rien ne montre d'une façon plus nette ni plus frappante comment les pluriels en *-ī, -ae* se sont peu à peu propagés dans des pays originairement attachés aux flexions *-ōs, -ās* que ce qui s'est passé en Rhétie. Conquise en l'an 15 avant J.-C. par Drusus et Tibère, sous le règne d'Auguste, cette région ne paraît pas avoir été tout d'abord systématiquement colonisée par les Romains ; c'est du moins ce qu'on peut démêler avec assez de vraisemblance à travers les renseignements quelque peu vagues et fort incomplets que les historiens nous ont laissés touchant l'histoire et l'organisation de cette conquête. On sait, par un passage de Dion Cassius, LV, 23, que le pays resta longtemps sans légions permanentes, ce qui établit entre le mode de colonisation employé en Rhétie et celui auquel Trajan eut plus tard recours en Dacie par exemple une différence essentielle dont nous sommes disposé, pour notre part, à trouver le reflet dans les différences linguistiques fondamentales séparant ces deux provinces.

Le latin apporté tout d'abord en Rhétie a pour base, croyons-nous, moins la langue des légions, c'est-à-dire le latin généralement parlé en Italie et déjà fort voisin du langage officiel, que le latin dialectal encore en usage au Ier siècle avant notre ère dans la Cisalpine et les contrées voisines de la Rhétie. Le pays ayant été à peu près dépeuplé, ainsi que nous l'apprennent les historiens, à la suite de la guerre et des mesures coercitives employées par le gouvernement romain, il est naturel que les terres ainsi abandonnées soient tombées principalement entre les mains des populations limitrophes. Les biens que les Rhètes déportés ou dispersés laissèrent dans le pays devinrent la proie légale de leurs voisins immédiats, familiarisés d'ailleurs depuis longtemps avec toutes les conditions d'existence exigées par la nouvelle province, puisque déjà tout le nord de la Cisalpine, avec Feltre, Trente, Bellune, Vérone, était d'origine rhétique. Ce fut donc principalement la Cisalpine, avec ses villes populeuses et ses campagnes si fertiles et si convoitées, qui fut appelée à déverser sur la Rhétie le trop plein de ses cités et les éléments indigents ou

gênants de sa population. Le latin que ces premiers colons apportèrent dans les nouveaux établissements romains d'au delà des monts ne différa donc point sensiblement, dans le début, de la langue parlée sous Auguste dans les plaines de la Transpadane et qui, éclose et développée parmi des populations en majeure partie celtiques, n'avait guère dû participer encore aux dernières innovations inaugurées en Ombrie et dans l'Italie centrale. En particulier, *-s* final devait, selon toute vraisemblance, être maintenu encore à cette époque dans toute cette région, puisque c'est précisément un des caractères du celtique primitif de conserver en toute position la sifflante[1].

Ce furent donc tout d'abord les pluriels en *-ōs*, *-ās* qui s'établirent dans la plupart des régions de la Rhétie. Ils eurent d'ailleurs le temps de s'y implanter fortement et de s'y développer tout à leur aise, car ce fut seulement, à ce qu'il semble, près de deux cents ans après la conquête, au IIe siècle de notre ère, sous Marc-Aurèle, que la colonisation militaire vint troubler cette situation toute spéciale de la Rhétie et apporter dans les Alpes des éléments de latinisation entièrement nouveaux. C'est en effet cet Empereur qui installa enfin une légion permanente dans le pays, la *Legio III italica* qui, d'après la *Notitia dignitatum*, resta constamment en Rhétie jusqu'à la fin de l'Empire[2], cf. Budinszky, *Ausbreit. latein. Spr.*, p. 164. Une colonisation plus spécialement italienne fut dès lors inaugurée dans toute cette région et, appuyée par de nombreuses colonies de vétérans, elle ne put manquer d'être efficace. C'est de cette époque que datent la plupart des nombreuses inscriptions militaires découvertes en Rhétie et relevées au troisième volume du *Corpus*. Or, il n'est pas douteux qu'au IIe siècle les pluriels en *-ī*, *-ae* fussent déjà la

1. C'est précisément sur la chute de *-s* final dans ματρεῖο, etc., que d'Arbois de Jubainville s'appuie pour contester ces formes et les inscriptions qui les contiennent comme celtiques, voir *Bull. Soc. Ling.*, XLIV, p. XXIV.

2. L'autre versant des Alpes, c'est-à-dire l'Helvétie du nord et la Vindélicie, possédait des légions permanentes, la XIe et la XXIe, dont le quartier général était à Vindonissa sur le Rhin, dès le règne de Claude, cf. Meyer, *Gesch. der XI. und XXI. Leg.* Plus tard, dans le courant du IIIe ou du IVe s., la légion XI nous paraît avoir été retirée, au moins partiellement, du pays. Plusieurs inscriptions appartenant à des soldats de cette légion se rencontrent à cette époque à Aquilée, cf. Mommsen, CIL. V, à propos du no 893.

flexion dominante dans l'Italie proprement dite, c'est-à-dire dans tout le centre de la péninsule. Ces formes commencèrent donc à s'infiltrer d'une façon continue dans le latin de la Rhétie et à battre peu à peu en brèche les pluriels en *-ōs*, *-ās* déjà établis. Au moment des invasions, à la chute et à la dissolution de l'Empire, nous voyons, par une lettre de Justinien adressée à Narsès et datée de 565, que les Italiens, fuyant devant les Barbares, cherchèrent en masse un refuge en Rhétie. Ce fut, pour le rhétique, un nouvel apport de pluriels en *-i*, *-e*.

Il est impossible actuellement de marquer parmi les dialectes romans des Alpes septentrionales, les limites exactes des deux formations, tant la pénétration de l'une par l'autre a été intime dans tout le pays. Les flexions *-ī*, *-ae* sont naturellement plus répandues dans les régions plus directement soumises à l'influence italienne. Dans la vallée de la Noce (Tyrol). on a par exemple *ḍialina* = *gallīna* sing. : *ḍialine* = *gallīnae*, plur. ; *molinar* sing. : *molinari* plur., à côté de *ḍialina : ḍialine* et *moliner : moliners*[1] à Erto, dans la vallée de la Piave, et en regard de *gialino : gialinos* et *mulinar : mulinars* à Avoltri, dans le Frioul. A l'intérieur d'un même dialecte, nous voyons les deux flexions se croiser souvent dans une même catégorie de mots. Ainsi à Greden (Tyrol), dont le dialecte est particulièrement pur de mélanges italiens récents, les pluriels en *-ōs*, en *-ī* et *-ēs* se sont partagé tous les mots masculins ; dans toute cette région, on a par exemple *sanctī*, *mōmentī* et de même *īnfantī* en regard de *dentēs*, etc. Des faits analogues s'observent aussi dans le Frioul.

Gartner, *Rätor. Gramm.*, II, Dekl., cf. aussi *Grundr.*, I, p. 480-81, explique, avec la plupart des romanistes, ce double pluriel du rhétique par une survivance du nominatif en *-ī* à côté de l'accusatif en *-ōs* ; en d'autres termes, il faudrait placer à la base du rhétique, comme pour le latin des Gaules, une déclinaison : Nom. *domnī* : Acc. *domnōs*, laquelle se serait ensuite scindée en répartissant peu à peu l'une et l'autre forme sur les différentes catégories de noms. On s'appuie, pour soutenir cette théorie, sur les nominatifs singuliers en *-s* du type *bialts* = *bellus* en regard de *bial*, *bi* = *bellum* à l'accusatif. Mais il n'y a de traces du

1. Prononcez *mọlinérš*.

nominatif singulier que dans une portion tout à fait restreinte du rhétique, au voisinage des territoires franco-provençaux : ni dans l'Engadine, ni chez les Ladins, ni dans le Tyrol, ni dans le Frioul, il n'y en a de vestiges.

Il nous paraît donc plus que probable que le type *bialts* à Tavetsch, Dissentis, etc., cf. Gartner, *Rätor. Gramm.*, doit être rapporté aux habitudes de la Romania occidentale, sans qu'il en faille tenir compte pour le rhétique proprement dit. En outre, en admettant que *domnī : domnōs* ait fonctionné dans le latin de la Rhétie comme il fonctionne dans les Gaules, on comprendrait que la langue eût tout à coup renoncé au nominatif, comme l'ont fait effectivement le provençal et le français : mais nous n'admettrons jamais que le nominatif ait pu s'introduire en une mesure aussi large dans les fonctions de cas oblique. Lorsque deux flexions casuelles viennent à confondre leurs fonctions syntactiques, la langue élimine régulièrement l'une d'elles, sans s'embarrasser plus longtemps d'une richesse aussi inutile et aussi gênante, et lorsque l'une de ces flexions est celle du nominatif, c'est toujours elle qui est condamnée ; car des constructions telles que *ad dominī, prō dominī* répugnent, nous l'avons dit, instinctivement à la logique du langage. Il y a là une question de psychologie linguistique qu'apprécieront tous ceux qui considèrent les langues comme les instruments intellectuels de l'homme plutôt que comme de simples collections de phonèmes obéissant passivement à l'action d'une phonétique aveugle.

§ 91. — Lorsque, comme dans le cas qui nous occupe, tout un ensemble de considérations historiques vient corroborer le raisonnement logique, il semble qu'il n'y ait plus guère à hésiter et qu'il faille sacrifier radicalement un système, assurément fort simple et d'un agencement lumineux sans doute, mais qui a par malheur le tort de n'être qu'un système. Rien n'est plus tentant à la vérité, lorsqu'on se trouve en présence d'un type *domnī : domnōs* dans les Gaules, *domnī* ou *domnōs* en Rhétie, *domnī* en Dacie et en Italie et *domnōs* en Espagne et en Sardaigne, que de déclarer que l'état gallo-roman est l'état primitif du latin vulgaire dans la Romania tout entière, que la déclinaison à deux cas existe à l'origine dans toutes les provinces de l'Empire, comme en Gaule, et que l'option s'est opérée plus tard, tantôt en faveur du nominatif *domnī,*

tantôt en faveur de l'accusatif *domnōs*. C'est là par malheur de la théorie pure que rien ne confirme ni dans le matériel linguistique ni dans l'étude historique des faits, et nous sommes pour notre part fermement convaincu que la philologie doit être avant tout une science historique et expérimentale.

Si la déclinaison romane reposait sur un type homogène et unique, commun dans l'origine à tout l'Empire, l'italien *donne* supposerait sans aucun doute un prétendu nominatif *domnae* à côté de l'accusatif *domnās* des autres langues et les deux formes auraient primitivement circulé de concert dans toutes les provinces. Dès lors, comment se fait-il que le latin des Gaules, qui conserve *domnī : domnōs*, ignore *domnae* en face de *domnās?* Pourquoi aurait-il abandonné dans un cas le nominatif qu'il conservait dans l'autre? De même en Rhétie pourquoi, dans *caballus* par exemple, est-ce généralement le soi-disant nominatif *caballī* qui subsiste, alors que dans *uīcīnus* c'est l'accusatif *uīcīnōs?* La vérité est que *uīcīnōs*[1] appartient à une couche de latinité plus ancienne en Rhétie que *caballī*. Celui-ci a été apporté par les vétérans et les colons d'Italie à une époque où déjà les pluriels en *-ī* étaient dominants dans la péninsule, c'est-à-dire à partir du IIe et du IIIe siècles de notre ère. Que la flexion *-ī* était prépondérante en Italie, excepté peut-être dans le sud, dès la fin du IIe siècle, c'est ce que prouve clairement le roumain, car nous ne saurions consentir à voir dans l'italien *occhi* et dans le roumain *ochĭ*, de même que dans les secondes personnes *chiami, dormi*, etc., en regard de *chiemĭ, dormĭ*, des utilisations indépendantes d'un même type vulgaire. Le pluriel **occl'ī* a été importé directement d'Italie en Dacie par les légions en même temps que les secondes personnes **cl'āmī* ou *dormī*. Or, la Dacie, conquise en 107, est évacuée par les Romains en 270 sous le règne d'Aurélien.

Il y a d'ailleurs un mot qui montre jusqu'à l'évidence combien les pluriels en *-ī* de l'italien sont d'origine relativement récente en latin vulgaire et comment la langue, pour les raisons que nous avons dites, les a substitués d'une manière uniforme à la flexion *-ōs* plus ancienne. C'est le pronom *nōs*,

1. Nous faisons ici naturellement abstraction du vocalisme radical, proprement **vecino* pour *uīcīnus*.

uōs, devenu *nō*, *vō* après la chute de la sifflante, puis pourvu de l'-*ī* des nouveaux pluriels : de là l'italien *noi*, *voi*[1]. Ces formes étaient constituées dès le IIe siècle, puisque nous les retrouvons dans le roumain *noĭ*, *voĭ*.

§ 92. — Il est donc clair, comme nous l'avons dit, que le nominatif *domnī* du latin des Gaules ne saurait en aucune façon être directement rattaché au casus generalis *domnī* du latin impérial en Italie. Dans le latin des Gaules, *domnī* pas plus que le singulier *domnus*, ne relève directement du parler vulgaire général de l'Empire romain. Sur ce point, *domnus* est encore plus significatif que *domnī*. De ce que dans les Gaules le nominatif singulier en *-us* se conserve conformément à l'usage classique, on conclut sans hésiter que cette forme doit être attribuée d'une manière uniforme au latin vulgaire de toutes les provinces ; la déclinaison aurait existé dans l'Empire tout entier et n'aurait été abolie dans la plupart des régions qu'à l'époque romane. Franchement, c'est aller bien vite en besogne et, dans ce désir quelque peu chimérique de reconstruire à tout prix un latin vulgaire unique, rendant théoriquement compte de toutes les formes romanes, même des plus contradictoires, on néglige un peu trop de consulter l'histoire. Comment admettre par exemple que, si la déclinaison *domnus : domnu* ; — *domnī : domnōs* avait réellement fonctionné dans le latin vulgaire de l'Espagne, de la Sardaigne, de l'Italie ou de la Dacie, elle eût, avec un accord aussi parfait et aussi absolu, disparu partout sans laisser après elle le moindre vestige ? En Italie notamment, le nominatif *domno* est attesté par les inscriptions républicaines avec une persistance qui ne permet point de douter que telle était effectivement la véritable forme vulgaire.

D'un autre côté, on reconnaît que *-s* final tombe d'une façon générale en Italie à partir de la mort de César et que les formes sans *-s* sont prépondérantes dès le IIe siècle de notre

1. En principe, nous n'admettons point le passage direct de *-s* final à *-i* en italien, tel qu'on l'enseigne universellement aujourd'hui. Nous croyons à une chute pure et simple de *-s*, telle qu'elle est attestée par l'épigraphie ; *ami*, *canti*, etc., est une extension purement analogique de *-i* de *sentī(s)*, *partī(s)*, etc., probablement d'abord par l'intermédiaire du subjonctif, *cantī(s)* pour *cantē(s)*. *Tres* donne *tre* et non * *trei*, bien qu'on dise *sei* ; *crai*, à côté de *più*, doit sans doute son *-i* à *oggi*, *ieri* ; tous ces cas sont analogiques.

ère, cf. W. Meyer-Lübke, *Latein. Spr.*, § 22, même en monosyllabe, cf. PLV, inscription du IIIe siècle dans Schuchardt, *Vok.*, II, 389. Il faudrait donc admettre que l'ancien *domno* n'aurait été remplacé par *domnus* dans le parler d'Italie que pour repasser immédiatement après à *domnu*, d'où presque aussitôt retour à *domno*. Voilà certes des croisements phonétiques bien compliqués et d'autant plus extraordinaires qu'on ne peut citer, pour étayer un peu la théorie, pas même le plus insignifiant document historique. N'est-il pas, à tout prendre, infiniment plus probable que le *domino* des inscriptions républicaines n'a en réalité jamais cessé d'être, en Italie, la forme dominante et que *dominus* ne s'y est jamais réintroduit dans le parler vraiment populaire ? Si *domnus*, tel qu'il apparaît en Gaule, était réellement quelque chose d'ancien, si le nominatif en *-us* avait réellement existé de fondation dans le latin vulgaire, comment l'Espagne, colonisée avant la Gaule, n'en aurait-elle conservé aucun souvenir ? Comment le sarde surtout, qui garde avec une si étonnante fidélité toutes les formes anciennes du latin, aurait-il abandonné si complètement la déclinaison, au moins sous la forme si simple et si commode qu'elle a prise en Gaule ? Les nominatifs en *-us* pourtant n'étaient point faits pour l'effrayer, puisqu'aujourd'hui encore le logudorien conserve le type *tempus* sing. : *tempos* plur.

Qu'il y ait eu partout, et de tout temps, de sérieuses tentatives de la part de la langue classique pour réintroduire les flexions nominales dans le latin parlé des campagnes et des classes illettrées, nous n'aurons garde de le nier, bien au contraire. Nous croyons même fermement que l'influence du langage officiel n'a jamais cessé de combattre la scission ancienne entre les pluriels en *-ī*, *-ae* et *-ōs*, *-ās* dans les différentes régions de la Romania ; *domnī domnae* en Italie faisait aux lettrés l'effet d'un nominatif, *domnōs domnās* en Espagne, en Sardaigne, dans l'Italie du Sud, passait pour l'accusatif classique. Il y avait certainement, dans les légions, les villes maritimes, les grandes places de commerce, les centres coloniaux importants, des individus qui employaient promiscue les formes en *-ī*, *-ae* et les formes en *-ōs*, *-ās*. Mais de là à rétablir ces formes dans leurs fonctions primitives, il y avait loin ; c'était une tâche d'autant plus impossible qu'il eût fallu bouleverser complètement les habitudes syntactiques de la langue vulgaire, transformer complètement son génie grammatical, lui faire re-

noncer, pour un système passablement compliqué, au système assurément plus simple et plus commode qu'elle s'était créé elle-même. En Espagne par exemple, un mot qui avait d'abord été introduit, au IIIe siècle avant J.-C., probablement sous sa forme archaïque et italique **homonĕs,* cf. osque humuns, ombr. *homonus,* pouvait très aisément par la suite, grâce aux relations de plus en plus étroites du pays avec la métropole et les grands centres romains, être rajeuni en *hominēs* ou *hommēs*; mais il y avait peu d'espoir de réintroduire jamais en Espagne *dominī* à côté de *domnōs.* C'est ainsi qu'aujourd'hui on pourra bien apprendre aux paysans picards à prononcer, quand ils parlent français, *ce chat* et non *che cat,* mais il y a peu d'espoir qu'ils adoptent jamais l'imparfait du subjonctif de la langue académique. Ce sont des retours en arrière trop compliqués auxquels la langue parlée ne se plie jamais.

En Gaule, la situation était sensiblement différente de ce qu'elle était dans les autres provinces déjà conquises. César et Auguste se trouvaient ici en face d'une terre vierge d'italismes, où le latin officiel de Rome n'avait point à déraciner, avant s'implanter, d'anciennes habitudes linguistiques contractées avant la constitution définitive de l'idiome classique, à une époque où l'influence des dialectes italiques était encore toute-puissante dans le parler vulgaire des légions et des colons. La langue officielle des proconsuls, des préteurs, des fonctionnaires civils et militaires pouvait ici lutter avec beaucoup plus de succès qu'ailleurs contre les usages du parler italique. C'était d'ailleurs l'époque où, en Italie, la flexion *-ī, -ae* commençait à se substituer, pour des raisons phonétiques, à l'ancienne flexion *-ōs, -ās* des pays osco-ombriens; une certaine hésitation devait donc régner à l'égard de ces formes parmi les colons amenés d'Italie. Enfin, on voudra bien ne pas oublier ce que nous avons fait remarquer déjà à propos du langage des émigrants qui, même parmi les classes illettrées, est forcément beaucoup plus voisin de l'idiome officiel et infiniment moins dialectal que celui des populations rurales qui restent confinées dans leurs villages et leurs hameaux.

C'étaient là assurément des circonstances favorables pour une résurrection des formes classiques dans les Gaules: mais encore fallait-il que ces formes ne contrariassent pas trop les habitudes syntactiques des dialectes indigènes que l'idiome

nouveau était appelé à remplacer insensiblement. Si le celtique n'avait pas possédé le nominatif **epī* à côté de l'accusatif **epōs*, jamais la déclinaison *domnī : domnōs* ne serait parvenue à reprendre pied dans la Gaule, pas plus que *domnās* n'aurait probablement jamais fonctionné comme nominatif en latin vulgaire, si précisément cette forme n'avait répondu, par sa désinence, au nominatif dans les vieux dialectes italiques aussi bien que dans les parlers celtiques. De même, si le type *domnae* n'est point parvenu à s'introduire dans le latin de la Transalpine, c'est uniquement parce que les dialectes celtiques n'offraient rien de comparable à cette désinence. Si enfin le nominatif *domnus*, inconnu au monde romain tout entier, est ressuscité sur terre gauloise et, après une léthargie de trois ou quatre cents ans, rappelé à la vie de la langue parlée, c'est parce que le gaulois avait conservé intact le nominatif en *-os* et que *-s* final est constamment demeuré valide dans le domaine celtique.

§ 93. — Lorsque le latin littéraire a voulu aller plus loin et imposer ses autres flexions au parler gallo-romain, il a échoué, car la complicité de la langue indigène lui faisait ici défaut pour contrecarrer l'invasion du système vulgaire. Le latin populaire, comme le vieux latin provincial d'Italie, a toujours ignoré, dans les noms tout au moins, le génitif pluriel en *-ōrum*, dont la propagation d'ailleurs est récente en latin classique. Le peuple s'en tenait partout à la flexion **-ōm* ou *-o(m)*, cf. ROMANOM, CIL. I, 1 ; ROMANO, *ib.*, I, 13 *c*, sur les monnaies romaines du IIIe siècle avant J.-C. ; PAISTANO, CIL. I, 17, SVESANO, *ib.*, I, 16 ; SOCIVM, Sénatus-Consulte des Bacchanales, lign. 7, Lex agraria, fragm. B, 21, etc. ; DEVM, Gruter, 29, 2 ; DVVMVIRATVM, *Insc. regn. Neap.*, 2096 (*úm* = *ōm*, *-ūm*) ; DVVM pour *duōrum*, sur une inscription assez récente de Césarée, *Ephem. Epigr.*, V, 1030, autres exemples chez Bücheler, *Latein. Deklin.*², 84 sq. L'osque et l'ombrien n'ont jamais connu d'autre flexion : osq. Abellanúm, Núvlanúm, Λουκανομ, *zicolom* ; ombr. pihaklu, *pihaclo*, etc. Il ne saurait donc y avoir de doute sur ce point : le latin provincial d'Italie, c'est-à-dire l'ancien latin vulgaire, disait au génitif pluriel **domnŏ*. L'érudition maladroite des demi-lettrés s'efforce parfois de rétablir la désinence classique *-ōrum* ; le graveur sait par exemple que *-o* vulgaire, au génitif pluriel, est

-ōrum en latin littéraire : sans hésiter il écrit OMNIORVM, cf. Schuchardt, *Vok.*, I, 35, de même que d'autres disent *bouerum* pour *boum*, *nucerum* pour *nucium*, *lapiderum* pour *lapidum*, d'après *generum*, etc., Bücheler, *Lat. Deklin.*, § 193, cf. aussi CIL. III, 2602 MESERVM, gén. plur. de *mēnsis*.

En Gaule, il y eut, de la part de la langue officielle, une tentative en faveur de *-ōrum*, *-ōru* ; elle réussit fort mal, parce que le celtique ne connaissait à ce cas que la désinence *-on*, et elle ne transmit à l'époque romane que de maigres vestiges : *Francor*, *ancienor*, *christianor* ; *la ley payanor* chez Raimon Feraut, *Vida de Sant Honorat*, etc. Il en fut en somme du génit. plur. comme du comparatif en *-ior* qui, lui aussi et probablement à la même époque et dans les mêmes conditions, essaya de reprendre sa place dans la langue vulgaire. Une forme telle que v. fr. *hauçor*, prov. *aussor*, lat. *altiōre*, peut à la rigueur passer, suivant l'expression aujourd'hui consacrée, pour un « mot savant ». Mais la formation même d'un adjectif tel que **bellātus*, qu'il faut absolument reconnaître à la base du v. fr. *bellezour*, prov. *belazor* acc., *belaire* nomin., n'est-elle point une preuve éclatante du caractère essentiellement vulgaire que gardaient, malgré tout, ces formes ? S'il s'agissait réellement d'un emprunt savant, point de doute qu'on n'eût *bellior*, de *bellus*, au lieu d'un dérivé aussi résolument barbare que **bellātus* : **bellātior*.

Il n'en est pas moins vrai qu'entre les génitifs en *-or* du provençal et du français et les autres cas de la déclinaison gallo-romane, il n'y a point la différence essentielle qu'on se plaît à établir entre ces formes. Un génitif tel que *payanor* est bien moins une pédanterie de la langue ecclésiastique du moyen âge qu'une épave sauvée par elle d'une formation savante plus ancienne mais mal venue dans l'idiome vulgaire. On ne peut logiquement voir la raison d'être de ces formes que si le peuple avait tout au moins le sentiment de leur valeur. Nous ne prétendons point assurément que l'introduction des génitifs en *-ōrum* dans le latin vulgaire des Gaules soit exactement contemporaine de la réintroduction des nominatifs en *-us* par exemple ; nous constatons simplement que l'influence de l'idiome littéraire est aussi indiscutable dans un cas que dans l'autre.

C'est ainsi, et en tenant compte des réserves que nous avons faites, que la théorie d'Eyssenhardt touchant le rôle de la

langue littéraire dans la constitution du latin vulgaire nous paraît correspondre à la réalité des faits, sans que les objections de Sittl soient de nature à l'infirmer.

V

LA LATINITÉ DES PROVINCES

Sommaire : §§ 94-95. Caractères et origines du latin des provinces. — §§ 96-99. Formules chronologiques ; le latin d'Afrique ; le latin d'Espagne ; appauvrissement progressif du système verbal. — §§ 100-101. Archaïsmes dans le latin des Gaules. — §§ 102-103. Survivances dialectales en Italie. — §§ 104-108. Situation particulière de la Dacie ; importations provinciales et échanges réciproques.

§ 94. — Pour bien comprendre comment le latin littéraire a constamment servi de norme et de correctif à la langue vulgaire, comment la phonétique, le vocabulaire, les formes même sont toujours restés soumis à l'influence du langage officiel, comment enfin celui-ci s'efforce sans cesse de détruire dans tous les parlers de l'Empire les anciens germes dialectaux, tout en prévenant autant que possible la création d'un nouveau morcellement dialectal, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur l'histoire externe de la latinité dans les diverses provinces de l'Empire. Le latin, en effet, non seulement ne s'est pas développé parallèlement et simultanément dans toutes les parties de la Romania, mais encore il a été apporté dans les différentes colonies de Rome dans des conditions et souvent par des voies et des moyens sensiblement opposés.

Jusqu'à présent, nous nous sommes appliqué à montrer que les origines du latin vulgaire doivent être cherchées principalement dans le vieux latin et les anciens dialectes italiques ; le latin officiel de Rome est ensuite intervenu dans une très large mesure et s'est efforcé, pendant toute la durée de la période impériale principalement, d'unifier les dialectes vulgaires primitifs, de leur imposer ses formes et son vocabulaire, exactement comme dans l'Europe moderne les grands idiomes littéraires combattent et détruisent peu à peu partout les patois vulgaires et rustiques. Dans cent ans, il est plus que probable qu'il n'existera plus, sur toute l'étendue du territoire

français, aucun patois local vivant; seulement, il est douteux que cette future κοινή de la France arrive jamais à rejoindre d'une manière absolument adéquate l'idiome littéraire et officiel. Elle tendra de plus en plus à s'identifier avec lui, elle pourra même s'en rapprocher le plus possible, mais néanmoins les survivances patoises persisteront dans des proportions d'autant plus considérables que les divergences dialectales seront plus anciennes et établies par de plus longues habitudes linguistiques.

Quant aux régions soumises à l'influence d'idiomes étrangers, par exemple en France les parties romanisées de la Flandre ou de la Bretagne ou les districts limitrophes des pays basques, il faut, sans aucun doute, tenir compte de l'action exercée par le voisinage de la langue étrangère; mais, pour peu que la romanisation de ces régions soit rapide et méthodiquement conduite, les traces des idiomes indigènes primitifs seront d'autant moins nombreuses et moins persistantes que la langue originelle était plus éloignée par ses formes et sa syntaxe de l'idiome importé. Si les comparaisons empruntées aux sciences naturelles étaient encore en usage en philologie, nous rappellerions que de même en bactériologie on constate que des microorganismes de nature différente et nettement hétérogènes ne peuvent vivre dans un même tissu en simple symbiose; des microbes non-apparentés aboutissent généralement à un procès guerrier et finissent par la destruction radicale de l'une des deux colonies; au contraire, des bacilles de même espèce, des staphylocoques et des streptocoques par exemple, s'unissent dans leur évolution commune. C'est ce que nous avons constaté également dans l'évolution du latin dans des milieux linguistiques non apparentés, chez les Ibères ou les Etrusques par exemple.

§ 95. — Si donc le latin développé dans les provinces n'a le plus souvent subi l'influence des idiomes indigènes que dans une mesure assez restreinte, nous devons nous demander si les phénomènes linguistiques qui caractérisent chacune des langues romanes — bien entendu en tant que ces phénomènes sont assez anciens pour pouvoir être attribués au latin vulgaire de la province — ont été importés d'Italie ou s'ils se sont développés séparément dans chaque région après la conquête. En d'autres termes, nous avons à distinguer, dans chaque

province, entre les faits importés d'Italie par les colons et les relations mutuelles (car les échanges sont parfois réciproques et le latin d'Italie contient sûrement, à partir d'une certaine époque, des provincialismes apportés d'Afrique, de Gaule ou d'Espagne) — et les faits éclos dans la latinité provinciale elle-même. Les premiers appartiennent pour la plupart à l'ancien fond du latin d'Italie, les seconds marquent le début du nouveau morcellement dialectal de la Romania.

Le départ entre ces deux ordres de faits est malheureusement presque toujours fort difficile à établir. En outre, il y a des phénomènes qui, sans appartenir au latin primitif apporté dans le pays au moment de la conquête romaine, ont été importés d'Italie à une époque beaucoup plus récente et introduits après coup dans la latinité provinciale; ils relèvent dès lors plutôt de la κοινή italique ou impériale que des dialectes primitifs de la langue vulgaire. C'est ainsi, comme l'a déjà remarqué Guarnerio, *Arch. Glottol.*, Suppl. IV (1897), p. 45, que *ć,ç* (*p*) espagnol pour *ce ci* a, selon toute vraisemblance, été apporté d'Italie longtemps après la conquête, ce qui montre que la théorie chronologique de Gröber ne saurait être prise rigoureusement à la lettre. Il en est de même des restaurations opérées en latin vulgaire par la langue officielle de l'Empire. On peut se demander par exemple si le premier latin qu'on a parlé en Sardaigne, au IIIe siècle avant notre ère, articulait déjà *tempus* ou si une première couche de latinité avec le vocalisme *tempŏs* n'a point précédé. D'autres fois, des formes appartenant à l'origine aux vieux parlers locaux d'Italie n'arrivent point directement dans les provinces, mais y sont introduites par l'intermédiaire de la κοινή, quand elle les a adoptées. En Afrique, autant que nous en pouvons juger aujourd'hui, *-s* final généralement ne tombe point : ce qui n'empêche les inscriptions de ce pays de confondre *quisquis* avec *quisque*. Il est vrai que *quisque* paraît avoir en Italie et même dans la langue classique des racines profondes ; d'après Sonny, *Arch. Lat. Lex.*, XI, 98, c'est *quisque* qu'il faudrait lire dans Catulle, LXVIII, 28, Cic., *Epist.* VI, 1, 1.

La préposition *prō* est représentée régulièrement en osque par la forme *pru* et en ombrien peut-être dans ie-pru, Tab. Eug., II *a*, 32, cf. Planta, II, § 344, p. 453; mais elle n'a jamais en osco-ombrien la valeur attributive qui lui est ordinaire en latin. L'ombrien emploie dans cette fonction la particule *per*

avec l'ablatif : *tota-per*, *nomne-per*, etc., cf. grec περί. De là dans le vieux latin provincial de l'Italie *per* pour *prō*, d'où, comme l'a déjà reconnu Ebel, *Zeitsch. vergl. Spr.*, V, 419, l'italien *per* « pour ». Dans le deuxième *Discours aux Relaps* (ve siècle), publié par Caspari, *Kirchenhistor. Anecd.*, nous relevons constamment *per* pour *prō* et inversement. De même en Espagne, le plus ancien monument du roman d'Espagne, le testament de l'évêque Odoar, de l'an 747, emploie *per* pour *prō* : *Per suis terminis*, etc., *España Sagr.*, XL, 356. Sur *per* en roman, cf. aussi Baist, *Zeitsch. rom. Phil.*, VII, 634 sq. Ce *per* italique formait volontiers des prépositions composées, comme l'osque *per-um* « sine » : de là **per-ad* en Espagne, esp. port. *para* ; **pe(r)-ṁter* en Dacie, roum. *printre* et *pintre* ; cf. pour la chute de *-r* dans *pe(r)* l'ombrien f r a t r u s - p e Tab. Eug., III, 28, roumain *pe* ; pour la finale, cf. *quattor* : roumain *patru*.

L'italique primitif possédait en outre une préposition *por*, correspondant au germanique *for*, goth. *faúr*, grec παρά, qu'on retrouve en latin dans *por-rigō*, *pol-lūceō*, etc., ombrien *pur-ditom*, Tab. Eug. VII *a*, 45 pass., cf. Stolz, *Arch. Lat. Lex.*, II, 498. Il devait y avoir en Italie des dialectes qui conservaient la particule *por* comme préposition indépendante, sans quoi nous ne saurions guère expliquer l'espagnol *por*, français *por*, *pour* au lieu de *prō*. Or, lors de la latinisation de la Gaule, il est douteux que ce *por* ait pu encore être directement importé d'un dialecte italique local et surtout propagé dans une mesure aussi large ; il faut que, dès cette époque, *por* ait déjà largement circulé dans le latin vulgaire provincial. Peut-être est-il venu d'Espagne en Gaule.

De même le provençal *amb*, *am* « auprès », cf. *Car am me ész* « nam apud me estis », Ev. Saint Jean, Paul Meyer, *Recueil anc. textes*, I, chap. xv, 27 (xie siècle), ou encore aujourd'hui *amb* « avec », dans le catalan de Majorque *amb so cap* « avec la tête », etc., cf. Morel-Fatio, *Mélanges Renier*, p. 9 sq., n'a, comme nous l'avons déjà constaté ailleurs, cf. Mohl, *Mém. Soc. Ling.*, VI, 147 sq., rien de commun à l'origine avec *ab* = latin *apud* ; c'est la préposition italique *am(b)*, grec ἀμφί, dont les grammairiens nous ont conservé des exemples en latin : *am segetēs*, *am terminum*, etc. On peut se demander si cet *am(b)* itali-

que avait pénétré dans le langage ordinaire des populations romanes ou s'il a été apporté directement en Provence par certains colons italiotes. Cette dernière hypothèse nous paraît cependant plus plausible, étant donné le peu d'extension de *am(b)* en roman ; la date ancienne des premiers établissements romains en Provence (125 av. J.-C.) rend ici admissible la possibilité d'un apport dialectal direct.

§ 96. — En somme, rien n'est plus complexe ni plus difficile à établir, quoi qu'on en dise, que la chronologie des langues romanes dans leur période prélittéraire, et la théorie de Gröber se montre décidément sur ce point des plus insuffisantes. Pour rendre plus claires les différentes données du problème, on peut en représenter les éléments fondamentaux au moyen d'une formule générale qui permette d'embrasser d'un coup d'œil tout le champ chronologique de la question. En appelant *ABC*..... etc. les idiomes des diverses contrées de la Romania, on pourra reconnaitre dans chacun d'eux d'abord des mots et des formes importés dans le pays dès les premiers développements de la latinité dans la région ; on pourra représenter ce premier fond de la langue par *a*, *ab*, *abc*.... etc., suivant le plus ou moins d'extension de ces formes dans les autres régions ; dans la langue *A* par exemple, *a* désignera une forme de la couche de latinité la plus ancienne mais qui n'apparaît que dans la langue *A* ; *ab* représentera une forme ancienne de la langue *A*, mais qui se retrouve dans la langue *B* et ainsi de suite. — On pourra même, si l'on veut, désigner spécialement par *abc*... etc. les formes appartenant originairement à la vieille rusticitas proprement latine, et dénommer d'autre part αβγ... etc. les formes plus particulièrement italiques importées à la même époque que *abc*... L'ordre alphabétique des lettres correspondra toujours naturellement aux dates de la colonisation des provinces ; ainsi on désignera par *Aα* l'Italie, par *B* etc., la Sardaigne, par *C* l'Espagne, par *D* la Cisalpine, par *E* l'Afrique, par *F* l'Illyrie, par *G* et par *H* la Provence et la Gaule du Nord, par *I* la Rhétie, par *K* la Dacie et ainsi de suite. — On distinguera ensuite à l'intérieur de chaque langue des formes et des vocables a^2, a^2b^2, $a^2b^2c^2$.... etc. importés d'Italie à une date plus récente ; à une date plus récente encore, on établira la série a^3, a^3b^3, $a^3b^3c^3$.... etc., et ainsi de suite.

Les termes indigènes ou même les formes de l'idiome antérieur conservés après la latinisation du pays seront figurés par un sigle invariable, par exemple Ω pourvu d'un indice marquant l'extension de la survivance indigène dans le domaine roman ; ainsi Ω^{gh}, Ω^{dgh}, Ω^{cdgh} signifiera qu'une formation celtique par exemple se trouve en Gaule seulement, en Gaule et dans l'Italie du Nord, finalement en Gaule, en Italie et en Espagne. De même pour les emprunts à une langue étrangère, au grec par exemple, on peut les représenter par Ξ, soit Ξ^{a}, Ξ^{ab} etc. On arrive ensuite aux restaurations dues au latin littéraire et qui, pour peu qu'elles soient nettement caractérisées comme telles, seront désignées par la lettre *L*, avec indice suivant l'extension de la restauration dans les divers pays, soit L^{a} L^{ab} L^{abc}..., etc.

Il faut également tenir compte des formes d'origine ancienne, rustiques ou italiques, communiquées indirectement à telle ou telle province, ce qu'on pourra noter en inscrivant les indices entre parenthèses ; par exemple *c*(*gh*) désigne une forme du vieux latin d'Espagne passée ensuite d'Espagne en Gaule. Il y a d'autre part des formations dialectales écloses, après la romanisation, dans le latin de chaque contrée et non importées d'Italie ; on les appellera *B*, *C*, *D*.... etc., d'après la contrée où elles se produisent et, si elles sont ensuite transportées dans d'autres provinces, on les pourvoira d'un indice ; une formation née dans la langue *C*, dans le latin d'Espagne par exemple, et communiquée au latin des Gaules, soit *GH*, s'appellera C^{gh} et ainsi de suite.

Il y a enfin à distinguer nettement des catégories précédentes, lesquelles se rapportent toutes à la période du latin vulgaire, c'est-à-dire à l'époque antérieure à la chute de l'Empire, les formations inaugurées postérieurement au démembrement du domaine romain et antérieurement à l'avènement des idiomes historiques, c'est-à-dire à l'époque romane. Quand ce départ pourra être rigoureusement établi, ce qui n'est malheureusement pas toujours possible, on marquera les formations d'origine romane par *R* ; l'indice, soit R^{a}, R^{ab}... etc., montrera, s'il y a lieu, l'extension géographique de la formation. En cas de besoin, le mode de propagation pourra être déterminé par la disposition des indices : R^{dah} par exemple est une formation d'origine romane née dans la région *D*, propagée ensuite en *A* et qui apparaît enfin en *H* sans atteint-

dre *G*. Ces formules sont plus compliquées sans doute que celles de Gröber, mais nous croyons qu'elles répondent mieux à la réalité des faits.

§ 97. — La base de la chronologie romane reste, il est vrai, dans notre théorie comme dans celle de l'éminent romaniste de Strasbourg, la date de la colonisation romaine. Il est en effet de toute évidence que le noyau fondamental de la latinité d'une province est le latin apporté par les premiers colons et parlé tout d'abord dans les établissements romains. C'est de là avant tout que la langue se propage peu à peu dans toute la province. Le latin qu'apprirent tout d'abord les Gaulois par exemple, c'est celui qu'on parlait dans les grands centres romains du pays, à Narbonne, à Aix, à Lyon, et nullement le latin de Rome ou de l'Italie en général. Celui-ci ne pénètre dans les masses de la population indigène qu'autant que les grandes villes romaines de la province ont préalablement subi l'influence de la latinité romaine ou italienne et obéi aux modifications apportées par le temps dans la latinité de la métropole ou des régions plus centrales de l'Empire. Or, ce renouvellement de la langue provinciale ne suit que très imparfaitement et avec beaucoup de lenteur et de retard les innovations et les perfectionnements inaugurés dans les grands centres de la latinité. Il reste malgré tout au fond du langage des provinces un noyau d'archaïsmes d'autant plus accentués que la province a été plus anciennement colonisée et d'autant plus irréductibles que les relations avec Rome et les régions centrales ont été moins suivies, plus lentes, plus difficiles ou plus rapidement interrompues. C'est ainsi qu'au Canada, comme nous l'avons déjà fait remarquer, les colons français continuent de parler l'idiome de Jacques Cartier et de ses compagnons, modifié naturellement par son évolution indépendante sur le sol de l'Amérique, mais sans guère participer aux changements survenus depuis deux cents ans dans le français de France. Ceux-ci ne sont qu'en partie et indirectement communiqués à l'idiome canadien par la langue des livres et des journaux. Il en est de même en Turquie où les Juifs, chassés d'Espagne au XVIe siècle, continuent de parler le vieil espagnol.

Les mêmes faits ont dû sûrement se produire dans les différentes provinces de l'Empire romain et il est parfaitement

juste de reconnaître à la base des langues romanes un latin d'autant plus archaïque que la province a été plus anciennement colonisée. Un savant latiniste, Gœtz, *Verhandl. K. Sächs. Gesellsch. Wissensch.*, 1896, I, 65, a émis sur les archaïsmes affectionnés, comme on sait, par les écrivains africains cette théorie ingénieuse que ces archaïsmes littéraires trouvaient précisément leur source et leur écho dans le caractère du latin parlé en Afrique. « Uebrigens, dit-il, ist es wohl kein Zufall, dass es gerade Afrikaner sind, bei denen sich eine solche Vorliebe für alterthümliche Wörter und Wendungen nachweisen lässt : es ist vielmehr diese Neigung eine der wenigen klar erkennbaren Eigenthümlichkeiten des so viel umstrittenen afrikanischen Lateins ». Il ajoute même cette remarque nouvelle et précieuse que les auteurs de glossaires, les compilateurs d'archaïsmes, etc., tels que Nonius, Fulgence, Placide, dont les gloses effectivement n'ont pu être écrites qu'en Afrique ou, pour ce dernier peut-être, en Espagne ; ou encore Charisius, dont Usener, *Rhein. Mus.*, XXIII, 492 sq., a démontré l'origine africaine, et bien d'autres encore, sont presque tous nés dans la province d'Afrique ou y ont tout au moins longtemps vécu. D'après Gœtz, leurs glossaires ont spécialement en vue le latin d'Afrique et, s'ils écrivent sur ces matières, c'est uniquement pour obéir à des préoccupations purement pratiques. Dans un article considérable et qui fit justement sensation, Sittl, *Archaismus*, dans les *Comment. Wœlfflin.*, p. 403 sq., a nié, il est vrai, que l'archaïsme fût au IIe siècle la tendance générale de la littérature latine et il explique que, si les écrivains africains de cette époque paraissent rechercher l'archaïsme, c'est uniquement qu'ils cherchent à imiter Apulée, le créateur du genre. Mais du moins on peut remarquer qu'Apulée était précisément un provincial, né à Madaure en Afrique, et que, si les écrivains africains l'imitent avec tant de zèle, c'est sans doute que sa langue et son style répondent le mieux du monde aux habitudes du latin d'Afrique.

§ 98. — Quoi qu'il en soit, la conservation de l'espagnol nous permet d'apprécier d'une manière plus complète et plus sûre qu'en Afrique les destinées du latin dans les provinces colonisées sous la République. Nous avons déjà fait observer qu'en Espagne la masse des colons amenés après la conquête

furent en grande partie des Italiotes ; les auxiliaires péligniens, marrucins, campaniens, samnites durent être particulièrement nombreux dans les légions laissées en Espagne. Le nom de certaines colonies, Osca, par exemple, indique clairement la nature de la colonisation du pays à l'époque républicaine. C'est en Espagne tout d'abord que le sentiment de la nationalité italique et la conscience des origines communes de la race s'éveillèrent avec le plus d'intensité, longtemps avant que les Marses et les Samnites eussent poussé, au nom d'*Italia,* le cri de révolte contre la tyrannie romaine. Le plan politique de Sertorius était probablement de faire de l'Espagne une nouvelle Italie, où toutes les nationalités italiques auraient indistinctement les mêmes droits ; on sait que, dans son sénat de trois cents membres, créé après la jonction de Perpenna, en 77, il reçut des Italiotes aussi bien que des Romains. On peut donc croire que les vaincus de la Guerre Sociale cherchèrent plus d'une fois à passer en Espagne pour y jouir de ces libertés éphémères. Déjà Scipion l'Africain, en fondant la grande place d'Italica (en 204 avant J.-C., Appien, *Iber.*, 38, Ptolem. II, IV, 13) avait semblé vouloir favoriser la colonisation italique en Espagne, et cette ville, plus tard patrie de Trajan et d'Hadrien, ne cessa de jouer un rôle important dans le monde romain. Les habitants d'Italica, *coloni italicenses* d'après les inscriptions, faisaient partie de la tribu Sergia, cf. CIL. II, 1129. Une inscription, précieuse pour la question qui nous occupe, CIL. V, 932, signale un certain L·RVTIVS·L·F·SERG(*ia*)ITALICA·SABINVS·EX·HISPANIA. Ce sont là des mots bien clairs et bien nets, qui placent la situation des colons italiens d'Italica et sans doute des autres colonies de l'Espagne sous son véritable jour ; ils étaient Romains par la dépendance politique, mais ils se sentaient Italiotes et, en Espagne, restaient Sabins, Falisques, Marses ou Osques.

Il n'est donc pas étonnant que l'espagnol garde, de cette première implantation du latin d'Italie dans le pays au IIe et au Ier siècle avant notre ère, un nombre considérable de formes qu'expliquent seuls la vieille rusticitas du Latium ou les dialectes des territoires italiques ; *covo* pour *cauos*, cf. plus haut, p. 24, *nūdo* pour *nōdus,* cf. *ū* pour *o* latin en osque, en péligniien, en sabin et sans doute en volsque, ne peuvent raisonnablement s'expliquer que comme des restes vénérables de cette

première occupation de l'Espagne par les anciens parlers provinciaux de l'Italie.

On peut hésiter pour quelques mots tels que l'espagnol *zahorra* « lest d'un navire », latin *saburra*, qui se retrouve, avec la même particularité phonétique, dans l'italien *zavorra* à côté de *savorra*. C'est un terme technique emprunté, croyons-nous, à la marine étrusque, au temps où les Rasènes étaient, avec les Phéniciens, les maîtres souverains des mers de l'Occident; car *saburra* n'est sûrement pas latin et ne fait point davantage l'effet d'un emprunt osque. Le *z*-initial de la forme vulgaire nous paraît parler résolument en faveur de l'étrusque, cf. Pauli, *Etrusk. Forsch.*, III, 18 sq.; le *b* de l'orthographe classique représente le ⊐ (*v*) fricatif bilabial, dont des doublets tels que *Menrva* avec ⊐ et *Menrfa* avec 8, cf. étr. *Fufluun* : ombr. *Vofio*, Bréal. *Divinités ital.*, p. 8, dans les actes du Congrès des Orientalistes de Genève, 1894, ne devraient plus permettre de mettre encore en doute la valeur phonétique. Ajoutons de notre côté et simplement pour illustrer la prononciation de *v* étrusque, le fleuve *Safo* ou *Sauo* en Campanie, dans une région anciennement soumise à l'influence de la colonisation tyrrhénienne[1]. On sait que l'alphabet de la patère de Nole porte ⊐ à la place du F grec et répète ce signe sous la forme ⊐ pour correspondre à Φ étrusque; c'est, dans notre pensée, l'origine de F latin en regard de 8 italique. Quant au ⊐ (*v*) de Claude, auteur, comme on sait, d'une histoire des Etrusques, c'est, non point comme on l'enseigne, F grec retourné, mais un emprunt direct du ⊐ ou ⊐ italique, attestant pour le Ier siècle l'introduction dans le latin officiel de la prononciation italique du *u̯*, soit *ü̯* (*b*), de même que l'antisigma ⊃ et le ⊢ (*ü, y*) de l'alphabet claudien ne sont autre chose que ⊃ volsque et ⊢ osque avec des valeurs, il est vrai, un peu différentes, cf. plus loin, § 112.

Ce son *v* de la langue étrusque était d'ailleurs rendu par *b* dans les emprunts latins, comme l'atteste par exemple *sūbulō* « joueur de flûte », donné expressément comme étrusque par Festus, *tusce tibicen dicitur*, s. v. L'origine étrusque de *saburra* nous paraît donc extrêmement probable et dès lors *z*- pour *s*- dans la forme vulgaire **zaburra*, *zavorra* n'a plus

1. FALERIVS pour *Valerius*, CIL. V, 1248, repose sur une confusion très postérieure ; cf. aussi FALERIAE·VALERIANAE. CIL. V, 3563, etc.

rien que de légitime, d'autant plus que *z-* pour *s-* pénètre sporadiquement, comme on sait, dans les dialectes italiques soumis au contact et à l'influence de l'étrusque, cf. en falisque *Zertenea, Zextoi*[1], etc., en ombrien z e d e f déjà rapporté à l'influence étrusque par Planta, I, § 26, p. 73. L'italien *savorra* à côté de *zavorra* repose donc sur la prononciation classique. Quant à l'espagnol *zahorra,* il est difficile de dire si c'est un italisme ancien, introduit dès l'origine dans le latin vulgaire d'Espagne, ou si le mot est venu d'Italie à une époque postérieure qu'il serait d'ailleurs difficile de déterminer. Remarquons toutefois que *z-* pour *s-* initial est fort répandu en espagnol, par exemple *zurdo, zabullir*, etc., et ne saurait, dans notre opinion, être séparé du falisque *zenatuo* et en général de la prononciation des dialectes latino-italiques d'Etrurie. Nous avons un témoignage authentique d'un faliscisme transporté en Espagne dans le mot *coenāculum* employé au sens de « salle à manger » d'après Varron, *Ling. lat.*, V, 162, à Faléries, à Lanuvium et à Cordoue.

§ 99. — L'Espagne était donc, de toutes les provinces extra-italiennes, l'une de celles où, comme de juste, s'était maintenu le plus grand nombre de mots archaïques et d'expressions directement arrachées aux anciens dialectes du Latium et de l'Italie. On y conservait *arger* pour *agger*, s'il est vrai, comme le veut Gröber, *Arch. lat. Lex.*, I, 242, que l'espagnol *arcen* « parapet » doive être rapporté à cette forme. Le latin officiel lui-même y conservait des archaïsmes abolis partout ailleurs ; c'est en Espagne qu'on trouve les exemples les plus récents du futur *faxit,* si nos souvenirs sont exacts, jusque sur les Tables de Malaga. En revanche, l'Espagne est aussi l'un des pays où les restaurations littéraires se sont épanouies avec le plus d'extension et de la manière la plus complète. On en voit sans peine la raison : c'est que, la latinisation systématique du pays ayant commencé sensiblement plus tôt que dans les autres provinces, le latin littéraire a pu s'y développer et s'y étendre d'autant plus à l'aise ; mainte tentative de restauration littéraire, avortée faute de temps

1. L'osque ƧΕΣΤΕΣ sur un casque du musée de Palerme montre la propagation de la forme étrusque jusque dans l'Italie du Sud et la Sicile.

dans d'autres régions, a pu ici tout à loisir pénétrer dans les masses profondes des colons et des populations romanisées.

En d'autres termes, les formes littéraires ont pu, beaucoup mieux qu'en Gaule et surtout en Dacie, s'acclimater et se naturaliser sur le sol de l'Espagne ; le peuple se les est assimilées d'une façon bien plus intime et plus durable, en sorte qu'après le démembrement de l'Empire et la rupture de l'unité romaine, beaucoup persistèrent durant toute la période romane et se transmirent à la langue moderne. On peut croire par exemple que le plus-que-parfait, conservé en Espagne et en Provence, mais inconnu partout ailleurs, même en Sardaigne, était dès l'origine une forme rare dans la langue vulgaire ; si ce temps est parvenu à se ranimer et même à devenir très vivace, grâce à une extension de fonctions, en espagnol, en portugais et dans les dialectes de la Provence, où les conditions chronologiques de la romanisation ont précisément été à peu près les mêmes qu'en Espagne, nous ne pouvons nous empêcher d'y voir l'influence indirecte tout au moins du latin écrit. Dans la Gaule du Nord au contraire, la restauration du plus-que-parfait, interrompue trop tôt par les événements historiques, est restée incomplète au même titre que celle des génitifs pluriels en *-ōrum* ; des exemples tels que *roveret* de la *Cantilène de Sainte-Eulalie* y sont toujours demeurés à l'état sporadique et sans spécification fonctionnelle, ce qui écarte absolument, croyons-nous, toute idée d'un héritage vulgaire ancien.

L'histoire est très probablement la même pour le parfait du subjonctif. Nous ne prétendons nullement que les types *fuerim, habuerim, cantāuerim,* etc., soient de fondation, comme le futur en *-bō* par exemple, inconnus au latin vulgaire proprement dit ; mais nous pensons qu'ils ne se sont maintenus en Espagne que sous la pression du latin littéraire. C'est la langue officielle qui a sauvé ce temps, caduc dès l'origine, comme le montre son absence en sarde. Surtout, il ne faut pas voir, comme on a coutume de le faire, dans l'espagnol *fuere, hubiere, cantare,* portug. *fôr, houver, cantar* un témoignage en faveur de l'antiquité du latin vulgaire d'Espagne. S'il en était ainsi, on retrouverait sans doute des traces de ce temps dans le vieux sarde et d'autre part le parfait du subjonctif n'apparaîtrait point dans le roumain *să fire, să cântare,* etc. A l'époque où furent écrits le *Bellum*

Africanum et le *Bellum Hispaniense*, le parfait du subjonctif semble déjà menacé de mort, aussi bien que l'imparfait du même mode, dans l'un et l'autre cas au profit du plus-que-parfait *fuīssem, habuīssem, cantāssem*. Si donc le parfait *fuerim, habuerim* reparaît tout à coup en Dacie, c'est bien que la forme menacée a été sauvée entre temps par quelque intervention providentielle ; c'est la langue littéraire qui a ici, comme en Espagne, joué le rôle de cette Providence[1].

Tout autre est la situation de l'imparfait du subjonctif: celui-ci existe en sarde, ce qui constitue une prévention en faveur de son antiquité, car la Sardaigne cesse ordinairement d'assez bonne heure de participer aux rénovations de la κοινή impériale. Le *Bellum Hispaniense* montre, bien mieux encore que pour le parfait, la ruine complète de ce temps dans l'idiome vulgaire impérial, cf. Köhler, *Acta semin. Erlang.*, I, 418 sq. L'infinitif personnel du portugais *haver, haveres ; cantar, cantares* est donc, à la différence du subjonctif *houver, cantar,* un héritage ancien ; si cette forme manque à l'espagnol, ce n'est point que la langue ne l'ait jamais possédée ; tout au contraire du parfait du subjonctif, c'est que depuis longtemps, avant le *Bellum Hispaniense,* elle avait abandonné cette flexion. Pour le dire en passant, nous ne serions pas éloigné de croire qu'une trace du vieil imparfait vulgaire se cache également dans les formules impératives du vieux français: *ne dire, ne changier* pourraient bien être les imparfaits latins *nē dīcere(s), nē cambiāre(s)* pour *nē dīcās,* etc., cristallisés et confondus avec l'infinitif. L'accord avec l'italien qui, encore aujourd'hui, est resté fidèle à cette forme: *non dimenticare, non partire, non avvezzarsi,* etc., indique tout au moins une origine assez ancienne. Le roumain enfin nous paraît ici tout à fait probant: *laudă* mais *nu lăudà,* v. roum. *nu lăudarĭ,* plur. *nu lăudarețĭ*[2].

1. En principe, il faut, croyons-nous, repousser toute idée d'une restauration d'origine littéraire sur terre dace ; des cas tels que *popor*, ital. *popolo*, lat. class. *populus* à côté de *poplo, poplu* du vieux latin vulgaire ont toujours leur origine en Italie même. Les subjonctifs *fuerim, habuerim*, ont donc été tout d'abord restaurés en Italie où, il est vrai, ils n'ont point vécu.

2. On remarquera que le portugais est resté jusqu'aujourd'hui rigoureusement attaché à l'usage classique: *dize*, v. port. *dĭ* « dic », mais *não digas* « ne dicas ». Des exemples tels que NE · LAEDE. CIL. XII, 5271, sont en somme extrêmement rares dans la plupart des provinces.

§ 100. — On peut se demander pourquoi l'Italie, qui fut cependant romanisée la première, est généralement beaucoup moins avancée que l'Espagne ou même la Gaule dans la voie des restaurations littéraires. C'est que les conditions de la latinité en Italie sont fort différentes de ce qu'elles sont dans les provinces. Dans les provinces, y compris la Cisalpine, la romanisation porte forcément un caractère artificiel et administratif; les Barbares apprennent le latin, non point pour pouvoir converser au besoin avec les paysans de Tusculum ou de Réate, mais pour comprendre la langue officielle de l'État, pour être instruits des décisions des gouverneurs et des proconsuls, des préteurs, des magistrats, pour connaître les décrets du Sénat à leur égard, pour savoir exactement ce que Rome exige d'eux et ce qu'ils peuvent en retour attendre du peuple romain. Ils veulent connaître les lois romaines, discuter au besoin leurs intérêts directement avec les légats ou les collecteurs d'impôts; ils veulent pouvoir recourir en personne et en connaissance de cause aux autorités de la colonie, porter au besoin leurs doléances jusqu'à Rome, implorer de vive voix la justice du Sénat et du Peuple Romain. Ils savent aussi que, tant qu'ils ne posséderont point le latin, ils resteront des Barbares, c'est-à-dire des étrangers dans leur propre pays et des hilotes dans l'Empire; car le Sénat exige, pour les fonctions les plus humbles, celles de cantonnier ou de gardien d'un péage, la connaissance de la langue romaine. Rome d'ailleurs leur facilite la tâche, car il rentre dans les calculs de sa politique de faire au plus tôt de tous ces Barbares une seule nation romaine. Elle sait récompenser ces néophytes du nom romain et les Barbares savent que ceux qui adoptent de bonne grâce la langue et les usages de Rome peuvent espérer le droit de cité pour eux et leur famille; ils voient des Gaulois entrer au Sénat et briguer les fonctions publiques. Aussi affluent-ils dans les écoles que le gouvernement leur ouvre du reste avec une libéralité de bonne politique. L'Espagne, la Cisalpine, la Provence, la Gaule du Nord en sont couvertes; Narbonne fut fondée, comme nous l'avons dit, uniquement dans le but de latiniser la Provence et l'on peut bien croire que le latin qu'on y enseignait aux Gaulois était plus voisin de la langue de Caton ou des Gracques que des patois rustiques de l'Apennin ou du lac Fucin. Le rétablissement des nominatifs *dominus: dominī* et l'histoire de la diph-

tongue *au* nous en ont déjà fourni des preuves que nous considérons comme décisives.

C'est pourquoi il y a également entre le latin des Gaules et celui d'Espagne par exemple une différence notable dont il importe de tenir compte. L'Espagne, conquise à une époque où le latin littéraire n'était point encore définitivement fixé, et colonisée à l'origine dans des conditions et des vues politiques quelque peu différentes — on se souvient des projets de Sertorius — reçut d'abord un premier fond de latinité d'un caractère nettement archaïque et dialectal qui répond, dans notre division chronologique, aux formules *abc, ac, c*; $\alpha\beta\gamma$, $\alpha\gamma$, γ ou même $a^2b^2c^2$, a^3c^2, etc. Dans les Gaules, surtout dans la Gaule du Nord, ce premier fond manque nécessairement et la formule $a^2b^2 \ldots g^2h^2$ ou $a^2g^2h^2$ n'y est même que rarement représentée, car dans beaucoup de cas c'est directement la restauration littéraire L^{gh}, parfois L^{dgh} ou L^{adgh} qui pénètre en Gaule dès l'origine; *oricla* par exemple, représentée en Italie, en Sardaigne, en Afrique, partiellement en Espagne, probablement en Illyrie et indirectement en Dacie, soit *abcef(k)*, n'a jamais existé ni en Provence ni dans la Gaule du Nord ni peut-être dans la Cisalpine, où l'on articule *auricla*, soit L^{dgh}.

§ 101. — On n'oubliera point d'autre part que, comme nous l'avons fait remarquer, dans les provinces, les colons romains et italiotes ne sauraient avoir conservé bien longtemps les patois locaux qu'ils parlaient en Italie. Le fait seul de leur émigration suppose de leur part une connaissance plus ou moins exacte de la langue officielle et l'abandon volontaire des dialectes pour un idiome plus répandu et plus commode. Le français apporté jadis au Canada par les premiers colons venus de France est en somme le français classique et il serait assez malaisé d'y retrouver les anciens patois autrement peut-être que dans des vestiges tout à fait isolés et rares. Plus l'idiome littéraire est développé, mieux il est fixé et appuyé par une administration puissante, et plus complet est, dans une colonie, son triomphe sur les patois d'importation. Lors des premiers envois de colonies en Espagne, le latin officiel était encore trop hésitant, trop incertain, trop près lui-même de la *rusticitas*, et d'autre part les langues italiques, l'osque particulièrement, étaient encore trop puissantes pour qu'on

pût espérer une implantation bien homogène de la latinité de Rome sur le sol ibérique. C'est seulement avec le temps que le latin d'Espagne s'est peu à peu purifié, qu'il a rejoint tant bien que mal le latin classique. En Gaule au contraire, la part des patois italiques a été dès l'origine assez faible, à moins qu'il ne s'agisse de formes et de mots déjà introduits dans le latin généralement parlé par les classes populaires et que nous dénommons, faute d'une meilleure expression, la κοινή impériale. Mais, dans ce cas, l'emprunt dialectal est purement indirect et ne caractérise en aucune façon le parler particulier de la Gaule.

Sans doute, on pourrait à la rigueur mettre sur le compte de la prononciation lucanienne ou osque la forme **domnāre* ou peut-être **damnāre* au lieu de *damnāre* dans les Gaules, cf. français *dommage* ; il est incontestable que la table latine de Bantia écrit CONDVMNARI, l. 10, et le *praefucus* de la table osque nous paraît bien couvrir une particularité phonétique de même nature et de même origine. Il reste néanmoins, à notre sens, extrêmement douteux que le français *dommage* ait des ancêtres directs aussi anciens et de lignée aussi illustre ; il demeure tout au moins possible que *damnāre* ait fusionné dans les Gaules, par suite de quelque rapport sémantique bizarre, avec *domināre, domnāre*[1].

Du moins dans le *catulus* : *catellus* des Gloses de Reichenau, Karls. 115, f° 22r B, il est difficile de ne pas reconnaître une influence au moins indirecte de l'ombrien katel, Tab. Eug., II *a*, 43 pass., qui, avec les autres noms en *-olo-*, lat. *-ulus, -ulum,* a prédominé dans le latin général de l'Empire en étendant *-el* du nominatif aux autres cas : *catel,* accusatif *catello* (ombrien katlu), avec confusion de suffixes. De même le latin *uitulus* d'après l'ombrien **vitel* (accusatif vitlu, Tab. Eug., II *b*, 21) passe à *vitello,* français *veel, veau*[2]. L'explication que nous proposons ici de *-ello* vulgaire pour *-ulu* classique dans les noms en question vaut pour le moins, croyons-nous, celles qui ont été données jusqu'ici. Déjà les comiques, Plaute notamment, préfè-

1. De toute façon, *dom-* atone devait, semble-t-il, passer régulièrement à *dam-*, cf. *dangier,* etc.

2. A côté de **uitel*, on avait aussi *uitlo, uiclo* au nomin., App. Prob., 197, 20 : *Vitulus non uiclus*, d'où ital. *vecchio* « veau marin », logud. *biju*. Cf. VITLVS, CIL. VIII, 9432 : X, 8059, etc., BICLVS, CIL. X, 1589.

rent *catellus, uitellus* à *catulus, uitulus*. Le nominatif *famul* d'Ennius et de Lucrèce est en réalité *famel*, attesté comme osque par Festus Thew., 62, cf. *famelo*, Tab. Bant., voir plus haut, p. 201, n. 1. Chez Pétrone, Trimalchion et ses amis ne disent jamais autrement que *catellus*, jamais *catulus* : *Valde te rogo, ut secundum pedes statuae meae* catellam *fingas*, Petr., ed. Büch., p. 84. On connaît les gloses de l'App. Probi : *Masculus non mascel*, 197, 29 : *Figulus non figel*, 197, 29. Cf. aussi *Instit. art.*, 102, 12 et 130, 11. Ullmann, *Rom. Forsch.*, VII, 150, a déjà reconnu dans ces nominatifs en *-el* une influence italique[1] mais il a eu le tort de ne point montrer le lien qui existe entre *-el* de *-ulus* et le suffixe *-ello* tel qu'en usent les langues romanes.

Avec le français *plusor, pluisor, plusieurs*, les choses sont plus compliquées et il est déjà plus difficile d'écarter l'hypothèse d'un héritage italique ancien ; car l'explication ordinaire, à savoir que *plusor, plusieurs* a été formé à l'époque romane la plus récente sur *plūs* avec addition du suffixe comparatif, nous apparaît comme des plus débiles, précisément parce que le suffixe *-ior* était, comme on sait, déjà inactif en latin vulgaire. Dans *māior, pēior, minor*, il s'était maintenu exceptionnellement, mais c'était un suffixe mort ; dans le français *graignor, hauçor, gençor* et autres semblables, il faut reconnaître les restes d'une restauration éphémère du comparatif classique dans le latin de la Gaule, voir plus haut p. 234. L'extension et la persistance de *plusor* démentent cette origine, d'autant plus que le modèle classique manque ici totalement. Si donc **plūsōrēs* est une forme d'origine populaire, elle ne saurait dater que d'une époque où le suffixe *-ōr, -iōr*, était encore vivant en latin, ce qui nous reporte nécessairement dans un temps reculé.

Que le comparatif *plūriōrēs* au lieu de *plūrēs* a existé en latin vulgaire, c'est ce qu'a démontré, avec des exemples à l'appui, Wölfflin dans son bel article sur les lettres canines, *Arch. lat. Lex.*, IV, 6 ; cf. aussi *plūriōra* Fulgent., *Myth.*, I, 16. D'autre part Festus, s. v., cite le vieux latin *plisimi*

1. Au contraire Corssen, *Ausspr.*, II, 593, considérait encore ces formes comme très récentes. Dans MASCVL, CIL. IV, 1870, FIGVL, ibid., IV, 3134, également cités par Ullmann, le cas est très différent. Si ce ne sont pas de simples abréviations, ces nominatifs peuvent effectivement reposer sur une analogie récente.

pour *plūrimī* ; il faut lire probablement *plūsimī*, car l'existence de **plīsimī* = grec πλεῖστοι est vraiment une supposition gratuite bien improbable. Varron, *Ling. lat.*, VII, 26-27, cite d'ailleurs de son côté *plūsimī*. Si Varron et Festus citent précisément *plūsimī* parmi tant d'autres formes qu'ils eussent pu choisir dans le matériel de la vieille langue antérieure au rhotacisme, j'imagine que ce n'est pas sans intention ; il faut que *plūsimī* pour *plūrimī* ait persisté plus longtemps que telle ou telle autre forme avec *-s-* intervocalique. Or, au superlatif *plūsimī* correspond le comparatif **plūsiōrēs* comme à *prīmus* correspond *prior*, ou **plūsōrēs* comme on a *minor* en regard de *minimus*[1] ou comme *prīmus* engendre bientôt *prīmōrēs* « optumates ». Pourquoi le rhotacisme est-il incomplet dans **plūsōrēs ?* C'est que **plūrōrēs*, avec ses deux *r*, faisait difficulté ; une dissimilation **plūlōrēs* entraînant de son côté **prūlōrēs* était naturellement exclue. Il n'y avait donc qu'à s'en tenir à **plūsōrēs* et par analogie à *plūsimī*. Plus tard l'analogie des autres comparatifs en *-ior*, *-rior*, l'emporta : la langue connut à la fois **plūsōrēs* et *plūriōrēs*, mais le latin des Gaules resta fidèle aux formes avec *-s-* et nous n'hésitons pas à reconnaître dans le français *plusor*, *plusieurs* une des plus vieilles survivances du latin vulgaire archaïque, un témoin plus de deux fois millénaire de l'époque de Papirius Crassus, cf. Cicéron, *Ad famil.*, IX, XXI, 2. La glose *meliosa : meliora*, relevée par Löwe, *Lat. Gloss.*, dans *Arch. lat. Lexik.*, I, 28, quoique portant également sur un comparatif, ne nous paraît pas directement liée à la question. Quoi qu'il en soit, le français *fondèfle*, avec le suffixe italique *-flo* pour le latin classique *-bulum*, atteste du moins très clairement la survivance de formes archaïques italiques même dans le parler relativement récent de la Gaule.

§ 102. — En Gaule et en général dans les provinces, les exemples de ce genre sont exceptionnels en vertu même des conditions de la colonisation impériale. En Italie au contraire, le philologue qui veut bien se donner la peine de creuser assez profondément à travers les couches successives de latinité

1. L'existence de *plures* n'empêche nullement la création de *plūr-ōrēs* parallèle à *plūr-imī*, d'après *min-ōrēs : min-imī* ; *plurōrēs* tend de son côté vers *plūriōrēs* d'après les autres comparatifs en *-iōrēs*, de même que *plura* devient *plūria* attesté par Charisius.

qui se sont succédé dans le pays ne peut manquer d'en recueillir un grand nombre. Il y a là plusieurs étages différents de langues et de dialectes, enfouis sous l'édifice du latin impérial et du roman, et qu'il s'agit de mettre au jour. On ne retrouvera jamais, sous les patois italiens pas plus que sous le vernis plus ou moins classique de l'épigraphie d'Italie, tous les caractères et toutes les particularités de ces vieux parlers latino-italiques : mais du moins ils ont laissé, en s'écroulant, des décombres et des débris nombreux qui doivent exister encore à la base des patois modernes, dans les régions mêmes où ces dialectes se sont développés jadis et où ils sont tombés sous les coups du latin de Rome et de la κοινή impériale ; ou bien ces débris dialectaux ont été emportés dans le grand courant de la langue commune et flottent encore aujourd'hui dans la masse mouvante de l'idiome moderne.

Ces débris pour ainsi dire nécrotiques des vieux dialectes latins sont précisément restés plus tenaces en Italie parce que c'est le pays même où ces dialectes s'étaient formés, où on les a parlés durant des siècles. C'est à proprement parler en Italie seulement que l'on peut se figurer de véritables dialectes rustiques du latin ; ailleurs, c'est toujours le latin plus ou moins officiel des villes et des établissements romains qui constitue le foyer central de la romanisation et qui irradie peu à peu sur toute la province. De plus, dans les provinces, le latin officiel arrive en somme assez aisément à combattre et à détruire les formes dialectales apportées par les colons italiotes et qui, dans ces terrains encore vierges de latinité, ne sauraient guère pousser des racines bien profondes. En Italie, la tâche de la langue classique est infiniment plus ardue, puisqu'il s'agit d'écraser des dialectes et des patois vivaces, naturellement constitués et protégés par un passé séculaire et des habitudes persistantes. C'est ainsi que le latin de Rome n'est jamais parvenu, en Italie, à rétablir la diphtongue *au* en syllabe atone ni à restaurer les consonnes finales *-s*, *-t*, qui sont encore aujourd'hui vivantes dans les provinces.

L'administration romaine d'ailleurs ne paraît point s'être entêtée dans une tâche qu'elle estimait avec raison devoir rester assez stérile et qu'elle préféra sagement laisser au temps et à l'évolution naturelle des choses. Sous l'Empire, presque tous les peuples d'Italie parlaient le latin ; c'était en général un latin dialectal, fort éloigné du latin de Rome

assurément, mais qui suffisait aux besoins de la politique romaine. On demandait aux sujets de l'Empire de parler le latin, bien ou mal, peu importait; avec le temps, les dialectes s'unifieraient d'eux-mêmes. On n'exigeait rien de plus. Aussi voyons-nous le gouvernement impérial fonder des écoles en Espagne, en Provence, dans la Cisalpine, en Bretagne ; mais on ne nous parle point d'écoles romaines ni en Ombrie, ni dans la Sabine, ni chez les Marses, ni dans le Samnium. Dans ces régions, l'instruction publique, ne répondant point à un but politique, paraît avoir été singulièrement négligée. Le voisinage de Rome, le contact constant et plus intime avec les éléments romains, les incessants mouvements et les remaniements opérés parmi les populations italiques finirent, il est vrai, par corriger assez bien ce que négligeait l'indifférence de l'Etat. Mais ce ne fut qu'assez tard que cette unité relative se réalisa en Italie, puisqu'à la fin de l'Empire, il était reconnu, comme nous l'avons déjà constaté, qu'on parlait mieux et plus purement le latin en Espagne et en Gaule que dans la péninsule.

Encore cette unité du latin d'Italie resta-t-elle toujours extrêmement incomplète et faut-il la considérer aujourd'hui encore comme un idéal purement théorique beaucoup plus que comme une réalité de l'histoire. C'est là une différence essentielle et profonde qui sépare très nettement l'Italie des provinces. Dans les provinces, c'est le latin officiel, plus ou moins mêlé de vulgarismes, qui constitue la base principale de la langue parlée ; les formes dialectales s'y noient peu à peu et s'y perdent, à moins qu'elles n'aient depuis longtemps réussi à se généraliser et à s'implanter fortement dans les habitudes des masses déjà latinisées. En Italie au contraire, c'est le vieux latin dialectal de la République qui achève, malgré toutes les entraves apportées par l'histoire et la politique, de se développer et de vivre ; tout se borne ici à une lutte entre les dialectes, à un englobement lent des petits patois locaux dans une forme dialectale plus large, à des empiètements successifs d'un parler provincial sur un autre, à la formation naturelle d'une forme linguistique plus générale et prépondérante, évoluant en même temps et d'une façon insensible vers le latin officiel de la capitale.

§ 103. — Dans ces conditions, on comprend combien doivent

être nombreuses en Italie les survivances dialectales et combien les patois particulièrement en doivent fournir de riches moissons d'exemples. Nous avons déjà cité incidemment l'imparfait *fea* en Toscane et dans l'ancienne Ombrie, p. 112, les parfaits en *-atte* de l'Italie du Sud, cf. p. 117, et quantité d'autres exemples sur lesquels nous n'avons pas à revenir ici. En napolitain et en général dans tout le sud de la péninsule, le verbe *potere* fait *pozzu, pozza* = **potio,* **potia,* qui jure avec l'italien *posso* = *possum,* comme en latin classique. Si l'on se souvient de l'osque pútíad « possit », pútíans « possint » de la table de plomb de Capoue, l'existence d'une conjugaison **poteo* ou **potio* dans le latin vulgaire de l'Italie du Sud s'explique aussitôt de la manière du monde la plus naturelle. Le sarde confirme d'ailleurs cette manière de voir[1].

Le prétérit italien *ebbi* représente une forme vulgaire **hēbuī* ou plutôt, croyons-nous, **hēbī,* supposant un présent **habiō* à côté de **habeō,* cf. *faciō : fēcī.* A côté de *habeō habēre,* rad. *habē-* en latin et en ombrien, cf. habetu, Tab. Eug., II *b*, 23, etc., *haburent,* ib., VII *a*, 52, la conjugaison **habiō* ou **hafiō,* rad. *hab- haf-* paraît plus développée en osque : *hafiest,* parf. *hipid* = **hēp-* pour **hēb-,* Planta, I, § 98, p. 192 sq.[2]. De toute façon, malgré les doutes que paraît éprouver maintenant à cet égard W. Meyer-Lübke, *Gramm. rom. Spr.,* II, 325, l'italien *ebbi* ne saurait raisonnablement être séparé de l'osque *hipid,* rapprochement que proposait déjà J. Schmidt, *Zeitsch. vergl. Sprachf.,* XXVI,

1. L'opposition du sarde *pothat*, napol. *pozza*, et de l'italien *possa* se retrouve entre l'espagnol *puedu* et le portugais *possa*. Il y a peu d'exemples aussi frappants de l'action exercée par le latin littéraire sur l'idiome vulgaire proprement dit ; *possa* en portugais répond parfaitement aux conditions chronologiques de la colonisation de la Lusitanie qui fut, comme on sait, relativement tardive.

2. Nous ne pensons point que *p* dans l'osque *hipid* représente, comme l'admet Planta, *bu* primitif. Il s'agit, avons-nous dit, d'un paradigme **hafio* ou **habio :* parf. **hebit* ou **hēpit* d'après *facio : fēcit.* Le durcissement de la douce intervocalique est sans doute une particularité de la prononciation osque, cf. fifikus « fixeris », Bücheler, *Rhein. Mus.*, XXXIII, 27 sq., 539 sq. : les douces avaient peut-être une tendance à se durcir comme les fortes à s'aspirer, cf. *phim*, ekhad, etc. De toute façon, l'opposition osque *hab- : hip-* nous paraît intimement liée aux faits analogues observés en sarde : v. sarde *appit*, logudor. *hapisit* « ebbe, habuit » : v. sarde *deppiat, appiat* ou *appat*, logudor. *depat, hapat* « debeat, habeat », cf aussi *crettitu, moffitu*, lat. *creditus,* **monitus.*

374 sq. On remarquera que *ebbi* n'existe généralement pas en Ombrie non plus que dans les anciennes régions du Bruttium et de la Sicile, où les dialectes connaissent seulement *abbi* = lat. *habuī*. Dans *ebbi* on peut donc reconnaître une propagation morphologique issue de quelques parties du domaine osque ou sabellique.

Nous parlions tout à l'heure de certaines survivances de formes antérieures au rhotacisme latin. Dans la Sabine, à l'époque de César, la forme *flūsāre* pour *flōrālis*, nom sabin du mois de Quintilis, est encore attestée par l'inscription du temple de Furfo; c'est aussi la forme donnée par la pierre de Scoppito. Nous savons d'ailleurs d'une manière tout à fait sûre que le sabin ignorait le rhotacisme, cf. Festus, Thew., 6: (Sabini) *ausum dicebant*; Vell. Longus, *Orth.*, VII, 69 Keil: (harena) *a Sabinis fasena dicitur*; *Valesius* pour *Valerius* dans la Sabine et vingt autres témoignages. Il serait intéressant de rechercher, dans les patois actuels de la Sabine, des traces de formes avec *-s-* intervocalique. Nous ne doutons point qu'une étude systématique et sûre de ces patois en mette au jour un grand nombre. Si, dans les environs de Naples, on conserve encore aujourd'hui le nom osque du mois d'octobre, *attrufe*, Storm, *Mém. Soc. Ling.*, II, 115, il ne serait guère plus extraordinaire de retrouver par exemple le nom du mois *flusare* dans telle ou telle bourgade perdue des montagnes de la Sabine. Une autre région où le rhotacisme paraît inconnu à l'origine, c'est l'Étrurie, à en juger par des mots tels que *aesar*, *usil*, etc. L'itinéraire maritime d'Antonin, p. 501, cite un port étrusque du nom de *Falēsia* qui devient naturellement *Falēria* chez les écrivains romains, par exemple chez Rutilius Namatianus, *Itin.*, I, 371 : *Lassatum cohibet uicina Faleria cursum*, cité par Deecke, *Falisk.*, p. 126. Or, aujourd'hui encore, l'endroit s'appelle *Porto de' Faliesi*.

§ 104. — Une seule province marche généralement de front avec l'Italie: c'est la Dacie. Elle doit aux conditions toutes spéciales de sa colonisation cette situation exceptionnelle au sein des pays romans. Nous avons déjà fait observer que, lors de la conquête, le latin n'eut point ici à combattre et à expulser un idiome étranger comme en Afrique, en Gaule, en Espagne. Des témoignages dont rien ne nous permet de mettre en doute la véracité, nous montrent le pays entier abandonné

par les Daces au moment de l'invasion romaine. La langue latine se trouva donc ici en face d'une terre vierge où aucune influence étrangère ne pouvait arrêter son développement ou détourner ses destinées. L'idiome apporté en Dacie par Trajan et qui s'y implanta sous ses successeurs fut donc le latin généralement parlé dans l'Empire au IIe et au IIIe siècles de notre ère. Les colons provenaient, nous dit-on, de toutes les parties de l'Empire, *ex toto orbe romano,* Eutrope, VIII, 6. Pourtant, il faut observer que, d'après le témoignage formel des inscriptions, la colonisation de la Dacie fut principalement confiée à l'élément militaire. Sept légions furent employées par Trajan à la conquête du pays; notamment la Legio XIII Gemina y resta constamment cantonnée autour d'Apulum, aujourd'hui Carlsburg. Sous Septime Sévère, la Legio V Macedonica vint l'y rejoindre à Potaissa. Il y eut également d'importantes garnisons militaires à Tsierna, à Napoca, à Sarmizegetusa, tous lieux que le *Digeste*, L, XV, 8, 9, cite expressément comme jouissant du droit italique. Gooss, dans une magistrale étude sur la colonisation de la Dacie, *Arch. Vereins für siebenb. Landesk.*, 1874, neue F. XII, 1, 107-166, fixe à 25,000 hommes le contingent de l'élément militaire dans cette province. Dans les desseins de la politique romaine, les pays daces étaient destinés à jouer un rôle analogue à celui que rempliront plus tard les marches de Charlemagne ou, dans l'Autriche moderne, les Confins Militaires.

Le latin des armées, *sermo militaris*, fut l'élément essentiel et le noyau constitutif de la langue apportée en Dacie. Les colonies civiles et agricoles, les grandes exploitations foncières comme dans la Cisalpine, les établissements miniers comme en Espagne, les villes maritimes comme en Provence, en Ligurie, en Vénétie et sur les côtes illyriennes, les grands centres commerciaux et les places de transit comme en Gaule, n'ont ici qu'une importance tout à fait secondaire. Quant aux centres littéraires tels que Cordoue, Bordeaux, Narbonne, Lyon, Mantoue ou Milan, ils manquent complètement. Pendant toute la durée de la domination romaine en Dacie, pas une seule école n'y fut fondée; comme le remarque Budinszky, *Ausbreit. latein. Spr.*, p. 220, les illettrés sont nombreux en Dacie et il y a des textes qui signalent expressément cet état de choses. On comprend de reste pourquoi Rome jugea inutile d'établir des écoles dans sa nouvelle colonie: c'est, comme

nous le croyons, pour la même raison qui les rendait superflues dans l'Italie centrale, parce qu'il n'y avait point en réalité dans le pays de Barbares à latiniser, parce que la population entière était constituée par les colons et les légionnaires venus des autres parties de l'Empire et qui tous parlaient le latin.

Ce latin n'était point, tant s'en faut, le latin classique: mais il suffisait aux besoins de la politique romaine. D'un autre côté, la domination romaine en Dacie fut trop éphémère et trop instable, le pays était d'ailleurs trop éloigné, trop reculé aux confins extrêmes de l'Empire, trop isolé du reste du monde, trop peu en contact avec les parties centrales où battait le cœur de Rome, pour que le latin de la métropole pût, comme en Italie, se répandre à la longue comme un vernis d'urbanité sur l'idiome vulgaire. Ainsi, les restaurations dues à la langue littéraire, les formes, les suffixes, les mots du latin classique qui, même en Italie, finirent avec le temps par se greffer sur les canevas des vieux parlers populaires, font presque entièrement défaut au latin de la Dacie, ou du moins se bornent aux rénovations déjà introduites dans le parler général de l'Empire avant la fin du IIe siècle. Quant aux formes qui obtinrent droit de cité dans l'idiome vulgaire pendant la première moitié du IIIe, il est douteux qu'elles aient pu s'acclimater d'une manière bien durable et bien effective au milieu des difficultés de jour en jour grandissantes qui détachaient peu à peu la province trajane de tout lien avec Rome. Le latin vulgaire de la Dacie et ses représentants modernes, les dialectes roumains dépouillés de tous les éléments étrangers, slaves, albanais et ougriens qui les ont déformés dans la suite, nous offrent ainsi l'image la plus pure et la plus exacte de ce qu'était au IIe siècle de notre ère l'idiome généralement parlé par les légionnaires de l'Empire romain. La conservation de la langue roumaine est en ce sens le plus grand bienfait dont la philologie romane soit redevable au hasard des événements politiques. C'est ce qu'a déjà montré Jarník dans son beau travail sur l'importance de la langue roumaine, dans la revue *Osten*, 1878.

Ce *sermo militaris*, ce latin général des soldats romains, reposait, comme il est naturel de le supposer, dans ses parties essentielles, sur le latin vulgaire tel qu'on le parlait sous l'Empire dans la majorité des districts italiens. L'Italie en effet restait toujours le centre de l'Empire, le pays privilégié,

l'annexe immédiate de Rome, le cœur gigantesque d'où le sang et la vie romaine refluaient constamment vers les provinces. Elle était, dans l'organisation militaire des Romains, le camp central et permanent des légions, le quartier général où elles se constituaient et se disloquaient incessamment. Si les contingents fournis par les provinces sous l'administration impériale étaient considérables, les Romains et les Italiotes continuaient néanmoins à y occuper les postes importants; ils gardaient leurs privilèges et leur autorité de conquérants, restaient malgré tout les maîtres, et c'était, par la force même des choses, leur latin qui s'imposait plus ou moins à la légion entière. Tous les traits communs au roumain et à l'italien, les pluriels en *-i* et en *-e*, les secondes personnes en *-i*, la chute des consonnes finales, la voyelle *o*, *u* comme représentant de *au* atone, le traitement des gutturales, doivent s'expliquer de cette manière : ce sont autant de caractères particuliers qui appartenaient dès la fin du IIe siècle au latin vulgaire d'Italie et qui furent directement importés en Dacie par les légions. Au point de vue de la chronologie du latin vulgaire, ce sont là des données d'une portée immense; car, sans cet accord, il serait extrêmement difficile, sinon impossible, de dater la plupart des faits caractéristiques de la phonétique italienne.

§ 105. — La Dacie nous apparaît ainsi comme une simple annexe de l'Italie et du même coup s'oppose nettement avec elle, partiellement avec la Rhétie, à toutes les autres provinces de l'Empire. Cette opposition, si marquée et si frappante, n'a point été jusqu'ici, semble-t-il, interprétée comme il convenait. Car il ne suffit point de distinguer un groupe oriental (italien et roumain) et un groupe occidental (espagnol et portugais) avec, comme une sorte d'intermédiaire, un groupe septentrional (provençal, français, rhétique) parmi les langues romanes historiquement connues; ce n'est pas assez d'indiquer par exemple que l'Italie et la Dacie suivent tel ou tel développement phonétique ou morphologique et que ces deux régions s'opposent par là aux autres provinces, lesquelles présentent des solutions différentes. Il faut aussi chercher la cause de cette opposition, montrer comment le latin vulgaire d'Italie a toujours été très différent du latin parlé dans les provinces, indiquer d'où proviennent ces divergences et comme quoi elles ne s'expliquent ni par la répartition géographique des pays romans, ni par

des différences chronologiques dans leur latinité, mais bien par les conditions historiques de la latinisation. Du même coup, l'utopie d'un latin vulgaire uniforme dans lequel chacune des langues romanes se serait taillé après coup sa petite grammaire particulière, rentre décidément dans le domaine des théories insoutenables. Il n'y pas plus eu dans l'Empire romain de latin vulgaire uniforme qu'on ne parle uniformément l'anglais sur toute la surface de la terre ; car faut distinguer entre l'anglais que le peuple parle dans la Grande-Bretagne et dont les patois multiples et anciens s'égalisent peu à peu sous la pénétration de la langue écrite et de l'idiome des villes, et l'anglais que parlent, dans les colonies, les colons et les indigènes déjà anglicisés et qui dérive de la langue littéraire : de même, il faut distinguer à toutes les époques entre le latin de l'Italie, avec son annexe la Dacie, et le latin des autres provinces de l'Empire romain.

§ 106. — Indépendamment de cette distinction fondamentale, il convient bien entendu d'établir parallèlement dans chaque pays, ainsi que nous l'avons fait, des différences chronologiques notables. Le latin d'Espagne est à la fois plus archaïque et plus perfectionné par un plus long usage de l'idiome officiel que par exemple le latin de la Rhétie. De même en Italie le latin qu'on parlait dans la péninsule au temps des Gracques était, à n'en point douter, infiniment plus divisé, plus morcelé en une infinité de patois et de parlers locaux, que celui qui s'établit peu à peu après les événements de la Guerre Sociale et aboutit sous l'Empire à une sorte de κοινή déjà passablement unifiée dans ses grandes lignes. Il faut également tenir compte des influences exercées par le voisinage géographique ; en Rhétie, l'élément italique fut naturellement prépondérant lors de la colonisation romaine : de là une quantité de traits particuliers au latin d'Italie communiqués aux provinces rhétiques ; la Gaule du Nord subit l'influence immédiate du latin de Provence, et ainsi de suite.

§ 107. — Ce qui complique encore cet état de choses déjà passablement embrouillé par la lutte de tant d'éléments complexes, ce sont les actions et les réactions incessantes des divers parlers provinciaux les uns sur les autres. Les échanges entre les différentes colonies, les translocations, les relations commerciales entraînent forcément des perturbations à l'inté-

rieur de la latinité spéciale à chaque province, en même temps qu'ils préparent ou maintiennent l'unité générale de la langue. Il arrive par exemple que des faits particuliers au latin d'Afrique ou d'Espagne reviennent de là en Italie, s'y généralisent et parfois même refluent ensuite de nouveau sur les provinces. En roumain, *patru* « quatre » présente dans son *p-* initial au lieu de *c-* la même anomalie que le v. sarde *battor*, latin vulgaire de Sardaigne **pattor* au lieu de **cattor* = *quattor*. Il faut y voir, croyons-nous, moins une forme issue des numératifs composés, avec *-p-*, *-b-* normalement pour *-qu-* intervocalique, W. Meyer-Lübke, *Gramm.*, I, § 426, qu'une influence directe de l'osque *petor*, *petora* sur le latin *quattor*. Quoi qu'il en soit, le compromis latino-osque **pattor* est admissible directement pour la Sardaigne comme le sarde *cumone* (voir plus haut, § 76), est un compromis entre le latin *commūnis* et l'osque *comono, comenei*, dialectalement peut être **cumono* (cf. par ex. prufatted avec *u* pour *o* atone). Pour la Dacie, l'emprunt direct doit être écarté : il s'agit d'une greffe du **pattor* de la Sardaigne sur le latin des contrées danubiennes au IIe siècle. On pourra donc, dans le dictionnaire futur du latin vulgaire, noter le mot d'après notre formule : *bβ(k)*. Un cas semblable nous est fourni par la forme sardo-roumaine de *nuptiae*, déformé par l'étymologie populaire, d'après *nuntiāre* « publier les bans » : d'où *nunta* en sarde, *nuntă* en roumain.

La question est un peu différente en ce qui concerne le suffixe roumain *-ine* comme correspondant du suffixe latin *iōn-* à côté de *-ĭúne*, cf. *putrejune, adăpăciune, păsciune, minciune*, etc., Taverney, *Études rom. G. Paris*, p. 270 sq. Les langues italiques sont toutes d'accord pour présenter aux cas obliques le suffixe sous la forme *in-*, probablement *īn-*, en regard de *iōn-* latin[1] : osque leginei « legioni », tanginúd ; ombr. *ferine, tribrisine*, marrucin *agine*, etc. ; de même *tīn-* en regard de *tiōn-* : osque *medicatinom*, ombrien *natine* « natione », etc., cf. Planta, II, § 266, 2 p. 64 sq. On peut croire qu'à l'époque de la colonisation de la Dacie *legīne, natīne* n'avaient pas encore complètement disparu dans le latin d'Italie devant les rétablissements littéraires *legiōne, natiōne* : de là la persistance partielle de *-ine* à côté de *-iúne* en roumain.

1. Si le roumain *-ine* se rattache réellement, comme nous le croyons, à *-ine* italique pour *-ione* latin, du même coup *-in* osco-ombrien serait attesté avec *i* long, ce qui, jusqu'à présent, était resté douteux.

Par-dessus le fond de latinité spécialement italienne qui constitue la base du latin de Dacie, on atteint également des filons plus ou moins considérables apportés des autres provinces de l'Empire. C'est surtout le latin de Rhétie, cf. Ascoli, *Sull' idioma friulano e sulla sua affinità colla ling. val.*, et celui d'Espagne qui ont contribué pour une bonne part à la constitution des dialectes de la Dacie. Nous croyons que ce sont principalement les auxiliaires militaires des légions qui ont introduit ces éléments dans le pays. Toujours est-il que, parmi les auxiliaires cantonnés dans la colonie trajane, et qui étaient particulièrement nombreux, les listes relevées par Gooss, *Arch. Vereins siebenb. Landesk.*, 1874, neue F., XII, 1, 107-166, cf. aussi Tocilescu, *Dacia inainte de Romani*, signalent presque exclusivement des Espagnols, des Rhètes et des Syriens. Qu'il nous soit permis pour notre part de compléter ces renseignements historiques en rappelant que la *Legio III Gallica*, qui réside en Syrie sous les premiers empereurs (Tac., *Hist.*, III, 24; IV, 39) passe ensuite en Mésie vers la fin du règne de Néron (Suet., *Vespas.*, 6); elle y soutint longtemps la lutte contre les Sarmates et les Daces et nous parait bien, en raison même de cette longue habitude du pays, avoir dû être tout naturellement utilisée par Trajan pour l'occupation de la Dacie. De même peut-être la *Legio VII Claudia* et la *Legio VIII Augusta*, également cantonnées primitivement en Mésie. Quant à la *Legio VII Galbiana*, formée tout entière par Galba de recrues espagnoles de la Tarraconaise (Tac., *Hist.* I, 6; Suet. *Galba*, 10), elle passa d'abord à Rome, voir plus loin § 111, puis en Pannonie (Tac. *Hist.* II, 11), où elle paraît avoir résidé jusqu'au temps de Vespasien qui la réunit à la *Legio I Germanica*, comme l'a montré Marquardt, *Röm. Altert.*, III, 2, p. 354. Il est donc peu probable que les hispanismes, qui circulaient sûrement à l'origine dans la *VII Galbiana*, aient été, comme nous l'avions cru jadis, une des sources des hispanismes du latin de la Dacie et du roumain actuel.

Quoi qu'il en soit, un mot intéressant à l'égard de ces hispanismes du roumain est le verbe *ajunà*, macédonien *adzunà* « jeûner ». Vers la fin de la République, *jā-* atone passe à *jē-* en latin classique ; Skutsch, *Arch. Lat. Lex.*, VII, 528, a démontré que Plaute ne connait encore que la forme *iāiūnus* ; si *iānuārius* est resté dans l'orthographe littéraire à côté de *iēnuārio jennario* vulgaire, c'est à cause de *Jānus* où, suivant

une remarque de Stolz, *Hist. Gramm.*, I, 167, *ā* subsiste dans tous les exemples connus : d'où nous proposons de conclure que la loi de *jē-* pour *jā-* ne s'étend pas à *jā-* tonique. Donc *iāiūnus*, dont on trouvera déjà quelques exemples incidemment relevés par Schuchardt, *Vokal.*, III, 110, est plus ancien que *iēiūnus* et la belle étymologie de Thurneysen, *Zeitsch. vergl. Sprachf.*, XXXII, p. 554 sq., permet d'atteindre une forme encore plus ancienne, soit **ēi̯ūnos*, scr. *ādjūna-*. On trouve encore *ēiūnat* dans les Gloses de Philoxène. Cet **ēi̯ūnus* prend un *j* initial par assimilation à la seconde syllabe comme il arrive quelquefois, puis comme la langue commence à hésiter entre *iānuārius* et *iēnuārius*, la mode adopte tout d'abord *iāiūnus* dans la langue littéraire de la République ; ce n'est que plus tard que *iēiūnus* est rétabli définitivement, à moins qu'on ne préfère, ce qui est peut-être plus exact mais plus hardi, admettre un passage direct de **ēi̯ūnos* à **āi̯ūnos* comme on a *ā* pour *ō* ou *ē* dans *āter*, *ācer*, etc., cf. sur cette question Wharton, *Mém. Soc. Ling.*, VII, 458. Dès lors **āi̯ūnos* devient la forme latine la plus ancienne et effectivement c'est elle que nous trouvons à la base de l'espagnol *ayun*, tandis que le portugais *jejum* reproduit la forme classique, absolument comme l'espagnol *enero* = *iēnnāri̯o* est une forme vulgaire plus ancienne que le portugais *janeiro* = *iānnāri̯o* d'après le vocalisme classique. La romanisation de la Lusitanie n'ayant guère été entreprise qu'après César, il y a là une indication précieuse pour la chronologie du latin vulgaire. A côté de **āi̯ūno*, la langue vulgaire connaît *i̯āi̯ūno* comme on a *iēiūnus* à côté de **ēiūnus* ; le roumanche *yagin* peut représenter l'un ou l'autre vocalisme, cf. *maguoll* = *medulla*, *manüd* = *minor*, etc. L'hésitation entre **āiūnus* et **ēiūnus* conduit à une simplification du mot : *iūniō* comme verbe est attesté par les textes, Schuchardt, *Vokal.*, II, 460 ; on le retrouve dans l'engadin *giün*. A l'époque de la colonisation de la Dacie, *iēiūno* et partiellement **iūno* étaient sûrement seuls usités en Italie : le roumain *ajun*, *ajunà* ne peut donc, de même que les formes albanaises, guègue *ajienim-i*, etc., qu'être venu directement d'Espagne.

§ 108. — Les langues romanes présentent une quantité d'anomalies et de contradictions phonétiques que les philologues s'épuisent vainement à vouloir réduire en lois et en

règles particulières ; rien de plus embrouillé et de plus cahotique par exemple que le traitement des muettes intervocaliques, en particulier des groupes avec *i*. L'explication de ces divergences ne saurait être raisonnablement cherchée que dans des différences à la fois chronologiques et géographiques à l'intérieur d'un même dialecte lors de la constitution du latin local qui lui sert de base. La voyelle *i* devant une autre voyelle ne s'est pas réduite à *i* uniformément et simultanément dans toutes les régions ni dans toutes les situations phonétiques ; *patria* était très probablement encore trisyllabique à une époque où déjà l'on prononçait depuis longtemps *faciat ; sapiat* est sans doute articulé *sapiat* en Italie beaucoup plus tôt qu'en Espagne ; en Aquitaine l'*i* de *sapiat* n'a jamais complètement perdu sa valeur vocalique et encore aujourd'hui en gascon il sonne *i* et non *i*[1].

Il y a enfin les formes du latin littéraire qui, à toutes les époques, pénètrent tous les parlers vulgaires de l'Empire et dont l'invasion est continue ; car il faut, nous le répétons, bien tenir compte de ce fait essentiel que le latin vulgaire n'est point un idiome fixe et nettement déterminé par des lois absolues et précises. Loin d'être fermé à l'intrusion des formes littéraires, il tend au contraire à se les approprier et s'efforce sans cesse de s'en rapprocher comme de la seule norme de son unité : d'où il résulte que, comme nous l'avons déjà dit, à n'importe quelle époque et dans le domaine roman tout entier, *toute forme littéraire peut toujours avoir accès dans l'idiome vulgaire et s'y installer à demeure.* Il en est de même des formes dialectales qui peuvent voyager sans difficulté d'une province à l'autre de l'Empire et ajouter de nouvelles bigarrures au latin spécial de telle ou telle contrée. C'est ce que nous venons de voir pour le roumain *patru* et *ajunŭ*. Seulement, la langue reste partout en général assez conséquente avec elle-même et assez vivace pour conserver, dans ses grandes lignes, son originalité et sa vitalité propre. Presque toujours elle garde un sentiment assez net de son individualité et comme la conscience intime du jeu normal et sain de ses organes ; c'est pourquoi elle sait s'assimiler par analogie naturelle la plupart de ces formes hétéroclites, sans quoi elle roulerait promptement au chaos et cesserait bientôt d'exister.

1. Le gascon *sapie* suppose **sappĭa* ou peut-être **sappĭja*.

VI

ÉTABLISSEMENT D'UNE CHRONOLOGIE

SOMMAIRE : §§ 109-114. Caractère complexe du latin vulgaire ; difficultés et hésitations de la chronologie ; essai d'une détermination chronologique et topographique du groupe *rg* ; le groupe *al-*, etc. — §§ 115-116. Établissement d'une méthode ; chronologie générale du latin vulgaire. — § 117. *Première période :* Formation des dialectes latino-italiques. — §§ 118-130. *Deuxième période :* Constitution du latin général d'Italie ; triomphes du vocalisme italique sur le vocalisme latin. Histoire des gutturales en latin vulgaire ; origine et chronologie de *c* (§§ 118-119) ; groupes *ti* et *ci* (§§ 120-121) ; témoignages historiques et épigraphiques (§§ 122-124) ; histoire de *g*, *j* ; de *ng* ; le pronom *ego* (§§ 125-127) ; les groupes *tr*, *tl*, *ct* (§§ 128-130). — §§ 131-132. *Troisième période :* Unification du latin impérial. — § 133. *Quatrième période :* Décomposition du latin vulgaire impérial.

§ 109. — Le latin vulgaire est donc quelque chose de très spécial dans l'histoire des langues humaines et il importe de bien saisir la portée exacte de cette expression sous peine de s'égarer dans les conceptions et les théories les plus fantaisistes. Le latin vulgaire n'est, à proprement parler, ni une langue spéciale ni un ensemble de dialectes simultanément développés dans les divers pays romans et évoluant en vertu de lois phonétiques et d'habitudes morphologiques nettement déterminées. C'est simplement le développement historique de la langue latine dans les différentes régions de l'Empire romain et durant toute l'histoire de Rome jusqu'au démembrement de l'Empire, d'abord en dehors de l'idiome littéraire du Latium, puis sous son influence et sa direction. Le latin d'Italie, constitué généralement par extension naturelle antérieurement à l'avènement de la langue classique, s'oppose ainsi tout d'abord au latin des provinces dominé directement par l'idiome officiel ; l'histoire de l'un sera donc, par ses origines mêmes, sensiblement différente de l'histoire de l'autre ; sur certains points, elle lui sera même diamétralement opposée. C'est là une première distinction qui est essentielle et sur

laquelle nous nous sommes efforcé d'attirer l'attention dans les paragraphes précédents. On devra donc toujours, pour chaque forme du latin vulgaire, rechercher préalablement si elle est commune à l'Italie et aux provinces, ou bien si elle se rencontre seulement soit en Italie et secondairement en Dacie, soit dans les autres provinces de l'Empire. Au point de vue tant des origines historiques et linguistiques de la forme spéciale en question que de la chronologie générale de l'idiome vulgaire, cette distinction est capitale.

§ 110. — En second lieu, il convient d'envisager les conditions très diverses suivant les temps et les lieux, dans lesquelles s'est exercée, à l'intérieur de chaque région, l'action du latin littéraire sur le parler vulgaire et comment celui-ci de son côté s'efforce de réagir contre la contrainte de la langue officielle. Nous voyons en effet le latin vulgaire de toutes les contrées de l'Empire, l'Italie comprise, partagé incessamment entre deux tendances contraires qui, en entraînant le latin vulgaire dans deux directions opposées, parviennent assez bien à le maintenir constamment dans un équilibre stable jusqu'à l'écroulement de la puissance romaine. D'une part la tendance au morcellement dialectal, le développement naturel et spontané de formes divergentes et originales agissent, comme dans toute langue naturelle et vivante, à la manière d'une force centrifuge minant peu à peu l'unité linguistique; c'est l'élément vivace et libre du latin vulgaire. D'un autre côté, l'influence de la langue littéraire s'efforce à mesure de détruire ces germes dissolvants et de rétablir, à la façon de la force centripète, l'unité linguistique perpétuellement menacée; c'est l'élément conventionnel et factice de l'idiome vulgaire de l'Empire romain.

L'histoire du latin populaire n'est pas autre chose que l'histoire de cette lutte séculaire entre ces deux principes adverses qui se disputent mutuellement les destinées de la langue latine. Cette histoire doit donc être divisée, d'après les données historiques relatives à chaque région, en périodes de morcellement dialectal et en périodes d'unification linguistique, suivant que l'un ou l'autre principe a exercé à tel ou tel moment et dans chaque contrée historiquement unie une action prépondérante. L'Italie, latinisée en partie à une époque antérieure à la constitution du latin classique, se trouve ainsi présenter à

l'égard des provinces un retard considérable, une période de plusieurs siècles où le morcellement dialectal, librement développé, a été poussé jusqu'à l'extrême : de là précisément l'opposition persistante entre l'Italie et les autres régions de l'Empire ; de là aussi l'apparition prématurée dans le vieux latin polydialectal de l'Italie d'une quantité de phénomènes linguistiques qui n'arriveront que beaucoup plus tard à se généraliser dans le latin vulgaire impérial et même n'atteindront leur éclosion définitive que dans les langues romanes. Le latin littéraire une fois constitué, c'est naturellement le principe de l'unification linguistique qui reprend peu à peu le dessus jusque vers la fin de l'Empire ; l'unité administrative abolie, le latin classique battu en brèche et ruiné, les germes dialectaux reparaissent avec une vitalité et une exubérance d'autant plus grandes qu'elles avaient plus longtemps été comprimées et combattues ; c'est la période romane qui commence. Sans le latin classique, les idiomes romans seraient nés cinq ou six siècles plus tôt ; ils se seraient dès l'origine librement développés, comme se sont développées par exemple les langues germaniques. Telles sont, résumées à grands traits, les conclusions générales où nous sommes arrivés dans le cours de notre étude.

§ 111. — Il y a en outre un troisième point dont il faut tenir compte dans l'histoire du latin vulgaire, car il ne contribue pas médiocrement à compliquer encore ces questions déjà si complexes. Ce sont, comme nous l'avons vu, les échanges et les réactions opérés par suite des relations historiques et politiques entre les parlers latins des diverses contrées de l'Empire. Des faits linguistiques limités à l'origine à une étendue géographique minime, par exemple *l* pour *l* ou *ss* pour *rs*, se propagent insensiblement sur un très vaste espace, finissent par gagner une province après une autre et même peuvent être parfois apportés par des translocations de troupes ou de colons dans des régions géographiquement séparées. Dans les provinces, le latin littéraire a ce désavantage d'avoir à combattre non seulement les tendances séparatistes contractées sur place après la colonisation, mais encore les germes dialectaux emportés d'Italie par les colons. Il est vrai que Rome et les grandes places d'Italie souffrent de leur côté, comme nous l'avons dit, de l'afflux incessant des provin-

ciaux vers la capitale et les villes de la péninsule. Le retour des légions, après des séjours prolongés dans les provinces, entraine fatalement, lui aussi, des perturbations dans le latin de Rome et de l'Italie. La *Legio VII Galbiana,* levée en Espagne par Galba et qu'il transporta tout entière dans la capitale et les garnisons du Latium (Tac., *Hist.,* I, 6, Suet., *Galba,* 10) marque probablement — telle est du moins notre opinion — la première grande invasion d'hispanismes dans le latin spécial de Rome [1].

§ 112. — Dans ces conditions, il est évident non seulement que l'homogénéité du latin vulgaire des différents pays de la Romania est une conception chimérique dénuée de tout fondement historique, mais encore que la chronologie précise et uniforme dont les romanistes ont coutume de se servir à l'égard du latin vulgaire repose le plus souvent sur des spéculations illusoires. En réalité, *le latin vulgaire n'a point de chronologie fixe et absolue,* précisément parce que le latin vulgaire n'est pas à proprement parler une langue naturelle et librement développée. Rien de plus faux par exemple que de déclarer que *rb* pour *ru̯* en latin vulgaire date du Ier siècle de notre ère parce que les monnaies de Nerva portent déjà la graphie NERBA, cf. aussi SERBVS, CIL. VI, 300, inversement ACERVISSIMAM, CIL. X, 1208, ann. 155; ARVITRAM dans l'édit de Dioclétien, ann. 301, autres exemples chez Seelmann, *Aussprache,* p. 239, 4, Stolz, *Hist. Gramm. lat. Spr.*, I, § 284, W. Meyer-Lübke, *Zeitsch. vergl. Spr.*, XXVIII, 163; cf. aussi *Alueus non albeus,* App. Prob. Keil, IV, 198, 7. Pour un peu, on indiquerait l'année même où s'est produit le changement de *ru̯* en *rb* et ceux qui se laissent prendre au faux clinquant scientifique de ces procédés ne peuvent assez admirer l'étonnante précision d'une science si rigoureuse.

Le fait que les inscriptions de Rome donnent des exemples de *rb* pour *ru̯* dès l'année 96 prouve simplement qu'à cette époque, à Rome, on prononçait le plus souvent *rb* pour *ru̯*, mais en réalité il ne signifie rien de plus; à l'extrême rigueur

1. Les soldats de la nouvelle légion de Galba étaient, d'après Suétone, originaires de la Tarraconaise. Lorsque les particularités du latin de cette région auront été établies par l'étude systématique des inscriptions locales, on pourra s'appliquer à les rechercher dans le dialecte romain du moyen âge et les patois modernes de la campagne de Rome.

il sera seulement permis de supposer que *rb* pour *ru̯* s'entendait aussi plus ou moins généralement, dès cette époque, non seulement à Rome mais aussi dans d'autres régions de l'Italie et même en dehors de la péninsule; le vieux sarde *corbu* « corbeau » ou *cherbinu* « cerf », *Stat. Sassar.*, 116, représente certainement quelque chose d'ancien. Mais on n'a pas le droit d'étendre *a priori* le phénomène au latin général de l'Empire tout entier et d'autre part il serait faux d'y reconnaître une loi rigoureuse et absolue, comparable aux lois phonétiques des langues naturelles développées en dehors de toute influence savante. Du temps de Nerva, le peuple d'Italie articulait le plus souvent *cerbo*, *corbo* : mais *cervo*, *corvo* n'étaient point pour cela radicalement expulsés de l'usage, tant s'en faut. La preuve en est dans l'italien qui, aujourd'hui encore, dit aussi bien *nerbo* que *nervo*, *cerbio* que *cervio*, et même ne connaît d'autre forme que *servo*, *servire*. Le latin *silua* est *sĭlbă* en roumain mais ailleurs il reste partout *silva*, excepté pourtant le romagnol *salbedg* et le vieux dial. de Pavie *salbego*, lat. vulg. **salvatico*, franç. *sauvage*.

Ce qui est plus dangereux encore que la méthode elle-même, c'est l'usage que l'on en fait et les déductions fantaisistes où l'on arrive lorsqu'on cherche à enfermer à tout prix dans des règles spéciales ces prétendues anomalies dont fourmillent les langues romanes. De ce que le français a *cerf* à côté de *corbeau*, on se hâte de conclure que le latin des Gaules connaît bien le changement de *ru̯* en *rb* mais seulement avant l'accent, jamais après, ce qui serait pour le moins extraordinaire. Là où l'influence du latin littéraire cesse de bonne heure de s'exercer, les changements phonétiques plus particulièrement propres à l'usage vulgaire se développent naturellement d'une manière plus complète et qui se rapproche déjà sensiblement de la rigueur à laquelle nous ont habitués les lois phonétiques des langues germaniques ou slaves par exemple. En roumain *rb* pour *ru̯* a pu devenir ainsi absolument général, par exemple *ferb* de *ferueō*, *cerbice* de *cerūice*, etc. En Espagne au contraire, *rb* pour *ru̯* n'a jamais eu assez de vitalité pour combattre efficacement la prononciation urbaine ; nous voyons même en Portugal et partiellement en Rhétie, à une époque il est vrai plus récente sans doute, l'évolution inverse s'établir et *rb* passer à *rv* : port. *arvore*, *carvão*, rhét. *iarva* « herba », de même qu'en Sicile *barba* devient *varva*, etc.

Il y a pourtant un mot très important qui a passé en Espagne avec *rb* pour *ru̯* : c'est *barbecho,* sarde *barvattu,* latin littéraire *ueruactum.* Le *b-* initial est sûrement analogique d'après *b* de la seconde syllabe ; * *verbacto* entraîne * *berbaχto,* * *barbahto* dans le latin vulgaire de la République comme en roumain *brebena* de *uerbēna,* cf. aussi BERBECES, anno 183, cité par Jordan, *Beitr.*, 51 ; *berbex* dans le ms. de Pétrone, Büch., 66, l. 10. Le sarde laisse peu de doute sur l'antiquité de ces formes. Dès lors les premières origines de *rb* pour *ru̯* peuvent être reculées bien au delà du temps de Nerva ou d'Auguste et peuvent même remonter fort loin dans le passé italique. Déjà l'orthographe classique *ferbuī,* de *feruēō,* ne saurait être interprétée raisonnablement que par le changement de *ru̯u* en *rbu,* cf. *ferbeō* Probus, *Inst. art.,* Keil IV, 185, 30; Prisc., Keil II, 479, 19. Reconnaître, comme on le fait, dans *ferbuī* une racine * *bher-dh-* et dans *feruēō,* v. latin *feruō feruī* une racine * *bher-u̯-* rentre dans le domaine de la haute fantaisie et nous ne saurions, pour notre part, souscrire à de pareilles théories sous aucune condition. Plaute scande encore régulièrement *silŭa, salŭos, Mil. Glor.*, IV, VII, 6, *furŭos*, cf. Havet, *Mém. Soc. Ling.*, VI, 22. Si Virgile scande *silu̯a, salu̯os, furu̯os,* c'est que *ŭ* ou *u̯* a fait depuis Plaute, après *l* ou *r*, un pas de plus vers la consonne *ü̯* ou *ƀ*, c'est-à-dire *w* bilabial du néerlandais par exemple ; il est désormais résolument senti comme une semi-voyelle.

Il faut de toute façon admettre entre *ru̯* ancien et *rb* roman et vulgaire un intermédiaire *rü̯*, avec *w* ou *ƀ* bilabial, sorti très naturellement de l'influence de *r* (ou *l* dans *lu̯-lü̯-lb*). On prononçait donc déjà *arü̯a, serü̯ō* à une époque où l'on articulait encore *u̯ou̯eō, ūu̯a* avec *u̯* primitif ; le passage général de tout *u̯* à *ü̯, v,* accompli en latin classique au temps de Claude et certainement bien antérieur dans le parler vulgaire de l'Italie, voir plus haut p. 245, est néanmoins postérieur à celui de *ru̯* à *rü̯* dans les exemples anciens ; c'est pourquoi il a généralement suivi des destinées absolument différentes dans les langues romanes. Il resterait à chercher dans quel dialecte le phénomène a commencé ; c'est probablement dans le Latium lui-même ou dans les régions immédiatement voisines qu'il faudrait diriger les recherches, car nous persistons à croire, avec Brugmann, qu'en osco-ombrien le signe ⊐ désigne déjà uniformément *v* ou *ŭ* pour *u̯* ancien ; l'osque d'ail-

leurs, qui exige l'anaptyxe entre *ru̯, ru̯*, est exclu en tout cas[1].

Ainsi *rb* pour *ru̯* est *possible* en latin vulgaire dès l'époque la plus ancienne, comme en témoigne l'histoire de *ueruactum* et de *ueruex* ; à l'époque de la colonisation de la Gaule, *rb* est déjà *très répandu* et *très général* dans le parler vulgaire de l'Italie, mais de son côté *ru̯, ru̯* reste toujours *possible*, tant qu'il existe un latin littéraire et qu'on le parle. Nous ne parlons naturellement pas de ceux qui, comme Scelmann, *Auspr. lat. Spr.*, p. 239, 4, ignorent l'influence de *r* ou *l* sur *u* suivant et admettent le passage, sans condition, de tout *u̯* à *v* et de tout *b* à *v* « als ein charakteristisches Zeichen der Vulgärsprache. » Rappelons seulement que *u̯* était arrivé en Italie, suivant notre opinion personnelle, beaucoup plus tôt que dans le Latium à la valeur *ü̯* sans condition : de là le signe ⊐ ou ⊐ qui manque en latin. Dès l'époque de Claude, la prononciation *ü̯* du latin d'Italie commence à pénétrer dans la langue officielle : de là le ⊐ des inscriptions claudiennes, cf. p. 245. D'autre part *u̯* latin n'est rendu régulièrement et en toute position par β grec qu'à partir d'Hadrien, comme l'a montré Dittenberger, *Hermes*, VI, 302, alors que ρβ λβ pour *ru̯ lu̯* apparaissent, comme on sait, beaucoup plus tôt. Sur les échanges entre *b*:*u̯* en latin vulgaire, cf. Parodi, *Roman.*, XXVII, 177-240.

§ 113. — La plupart des phénomènes qui caractérisent chacune des langues romanes existent, avec plus ou moins d'extension, dans le latin vulgaire, et on en retrouve presque toujours les premiers germes dans les vieux parlers latins ou

1. Sur le témoignage de Bréal, *Mém. Soc. Ling.*, IV, 400, qui transcrit l'inscription votive de Faléries, Garr., *Syll.*, 559 : ⅄ƎИƎRƎƎИƎM *Menerva* avec ⊐ à côté de M⅄V⊤OOV *uootum* avec V, nous avions cru atteindre un exemple éclatant du passage de *ru̯* à *ru̯* dans l'ancienne Italie provinciale. Malheureusement, il a fallu quelque peu en rabattre. Mon vénéré et savant ami, le Dr Vysoky, professeur agrégé d'archéologie classique à l'Université de Prague, a, sur ma prière, vérifié la lecture sur l'inscription même, aujourd'hui déposée à Rome, au Musée Kircher, sous le no 188. Voici ce qu'il m'écrit, à la date du 23 novembre 1897 : « Jest zcela patrně psáno V ; po nějakém ⊐ není ani stopy : ЯVƎИƎM ». La lecture de Deecke qui, d'une façon générale, n'admet pas même le signe ⊐ ou ⊐ pour le falisque, se trouve ainsi être la bonne et il n'y a qu'à passer condamnation sur notre propre hypothèse. Cf. aussi Ruggiero, *Catal. del Museo Kircheriano*, I, 56, no 188.

sabelliques de l'Italie ; mais, jusqu'à la période romane, ils restent constamment dominés et comprimés dans leur évolution et leur généralisation par l'inflexible loi du latin écrit. A quelle époque a-t-on commencé de prononcer *dublo* pour *duplex*, cf. *dublicius* dans les *Dicta abb. Priminii*, 17, Caspari, *Kirchenh. Anecd.*, I, *padre* pour *patre* ou *subra* pour *supra*, **abrīre* pour *aprīre*, *aperīre* ? Évidemment lors des premiers établissements de la langue latine au milieu de ceux des dialectes italiques qui connaissaient de fondation l'affaiblissement des fortes devant *r*, en ombrien *subra* : latin *supra* ; kabru à côté de kapru, *mandraclo*, *podruhpei*, etc., osque embratur[1] : latin *imperātōr*, pélignien *empratois*, Zvetaiev, *Insc. Inf.*, 13, peut-être aussi d'après Planta, I, § 246, p. 548, 551, osque Sadiriis, pélignien *Sadries* ; latin *Satrius*, osque Aderl(ú) : latin *Atella* ; ombrien *adro*, *adrer* : latin *āter*, cf. *triquedra* à côté de *triquetra*, Quintil. I, vi, 44, Seelmann, *Aussprache*, p. 309, où nous croyons toutefois plutôt avec Wharton, *Et. latina*, s. v. *āter*, et Thurneysen, *Zeitsch. vergl. Sprachf.*, XXXII, 554 sq. 4°, que l'altération est du côté du latin[2]. Il a pu y avoir, dès une époque très reculée, des dialectes italiques où l'adoucissement devant *r* était général et constant et même tout porte à croire que *-br-* pour *-pr-* dans l'ombrien littéraire d'Iguvium n'est qu'un épisode d'une loi moins restreinte dans d'autres dialectes de l'Ombrie. Dans le latin impérial de l'Italie, l'affaiblissement des muettes devant *r* n'est jamais parvenu à se généraliser : l'italien *pietra* à côté de *padre*, *ladro* ; *capra* à côté de *cavriulo* montrent qu'en Toscane tout au moins il a fini par se combiner avec certaines conditions toniques et même avec la nature de la voyelle précédente. Mais la différence entre *pietra* et *padre* par exemple nous paraît de toute façon une utilisation postérieure de doublets constamment en usage dans le latin général de l'Italie.

L'affaiblissement des fortes intervocaliques a peut-être com-

1. Il faut dire toutefois que l'osque *embratur* n'est très probablement qu'un emprunt au latin et qui paraît de date assez récente. On ne trouve ce mot, comme on sait, que sur les monnaies de Papis Mutil, sur deux types différents de la Guerre Sociale, les nos 6 et 9 de Friedländer, *Osk. Münzen*, p. 80-81.

2. Dans l'ombrien *dupla*, nous sommes disposé à reconnaître une influence de l'orthographe latine plutôt qu'un témoignage en faveur du maintien de *pl* contre *br* pour *pr* en ombrien, ainsi que l'admet Bronisch, *Die osk.* i- *und* e- *Vok.*, p. 19.

mencé dans la Cisalpine et les pays celtiques : ainsi s'expliquerait *Iabuscom Iabuscer* à côté de *Iapuscom Iapuscer*, qui est le nom des Celtes sur les Tables Eugubines. L'extension du phénomène dans la Cisalpine, en Espagne et en Gaule s'éclaircirait du même coup. Une forme telle que IRADAM, Orelli, 2541, MVDAVIT, CIL. II, 462, du IIe siècle, ou encore *Capedulum* : *uestimentum capitis*, Corp. Gloss. lat., V, 13, 26, exemple assez ancien, semble-t-il, peut être à l'origine directement liée à la prononciation celtique. D'un autre côté, il ne faut pas oublier que le passage essentiellement latin de *f* non initial à *ḃ* puis à *b* ressemble déjà beaucoup à la grande loi romane de l'affaiblissement des fortes non initiales. En latin, dans *-tūdō* pour **-tūtō*, cf. Thurneysen, *Zeitsch. vergl. Spr.*, XXVI, 305 sq., le phénomène est lié à des conditions spéciales ; remarquons seulement en passant que le suffixe *-tāte* devient exceptionnellement *-tade* en toscan et que la phonétique italienne est impuissante à expliquer cette forme ; il faut donc, croyons-nous, attribuer **-tāde* pour *-tāte* déjà au latin vulgaire d'Italie, exactement d'après l'analogie de *-tūdō* pour **-tūtō*. Il y aurait encore à citer ici en osque le rapport de degetasis à deketasiúí, mais cette forme est encore obscure.

De même pour l'histoire des finales. Nous avons vu plus haut, §§ 65 sq., ce qu'il faut penser des destinées de *-s* en latin vulgaire ; *-t* de son côté tombe d'assez bonne heure sur les inscriptions provinciales où l'influence italique agit directement contre lui. A Rome au contraire et dans le Latium en général, *-t* est beaucoup plus persistant. De là de longs siècles d'hésitation entre les formes avec *-t* et celles sans cette finale ; à Pompéi, au Ier siècle de notre ère, d'après PEDIKAVD, LICID et autres, on en est encore le plus généralement au stade *-d*, comme en osque, puis les formes sans dentale, très anciennes dans le nord, se généralisent peu à peu dans toute la péninsule. Au IVe et au Ve siècles, la dentale ne se maintient plus guère à ce qu'il semble, que devant voyelle. Une inscription récemment découverte et non utilisée encore par les philologues, nous donne des exemples d'autant plus précieux que le texte peut être exactement daté. La pierre a été découverte près de Rome, non loin du cimetière de Ponziano, et publiée en 1896 dans la *Röm. Quartalschrift*, X, p. 379. Elle commence par ces mots : LOCVS · PETRI · QVI · VIXET · ANVS · XXV et finit par

CONSS·MAXIMI·ITERVM·E·PATERI. Le second consulat de Pétronius Maximus et de Flavius Paternus correspond à l'année 443 après J.-C.; VIXET ANVS, lisez *vịssẹt ánnọs,* à côté de E(*t*) PATER..., montre comment fonctionnaient dès cette époque en Italie les doublets avec et sans dentale.

§ 114. — Aucun exemple ne montre mieux que l'histoire de la diphtongue *au* l'incertitude chronologique du latin vulgaire en tant qu'on y veut reconnaître une langue spéciale évoluant en vertu de lois fixes et absolues. Nous avons essayé de démontrer, p. 160 sq., qu'à l'origine *au* atone seul passe à *ǭ* dans le latin d'Italie : mais dès les temps les plus anciens *ō* apparait même, sporadiquement et dialectalement, il est vrai, pour *au* tonique. En ombrien, *o* est de règle en toute situation. Dans le sud de l'Italie au contraire, c'est *au* qui subsiste, même en syllabe atone, d'où *ǫ* ou *å* dans les dialectes modernes. Mais les exceptions sont à ce point nombreuses qu'il est impossible de nier cet état pour ainsi dire chaotique où s'est débattu le latin vulgaire depuis l'époque archaïque jusqu'à la constitution des langues romanes. On a par exemple en Calabre *uoru, trisuoru* à côté de *taguru,* lat. *taurus* ; en Apulie *oru, trisoru* à côté de *tauru, lauru* ; en Sicile *oru, tresoru* à côté de *tauru*[1]. La forme *oru* a même pénétré en Sardaigne, à côté, il est vrai, de *auru* dans les statuts de Sassari, lequel existe aussi en vieux sicilien, chez Ciullo d'Alcamo par exemple. Or, *ǭrum* pour *aurum* est expressément signalé par Festus : *Rustici* orum *dicebant,* s. v. *orata* ; c'était donc primitivement une forme archaïque de la rusticitas, restaurée depuis en *aurum,* mais qui persiste sporadiquement jusque dans les dialectes modernes dans d'autres régions de l'Italie. De même *tresorus, thesorus* est attesté par les ins-

1. Ce qui, pour l'Apulie et la Calabre, complique beaucoup la question, c'est l'histoire de *au* en messapien. Les plus anciennes inscriptions ont AO régulièrement contracté en O dans les textes récents, par exemple KΛΛΟΗΙ ΞΙ(Ƨ) sur l'inscr. de Brindes, KΛ̄ΟΗΙΞ ΙƧ sur l'inscr. de Vaste. De même les monnaies archaïques d'Uzentum (Uggento) portent A°Ξ EN, les plus récentes OΞ AN d'après Mommsen, *Unterit. Dial.*, p. 51. Il faut donc, pour ces régions, compter avec quatre facteurs au moins : l'osque qui conserve fidèlement *au*, le grec qui de bonne heure le fait passer à *aü*, cf. ΛΟΥ et non ΛΥ dans les transcriptions latines, le messapien où la réduction à *o* est certainement récente, enfin le latin général d'Italie où la réduction est conditionnelle.

criptions : TESORVS, CIL. X, 7197, etc. W. Meyer-Lübke, *Gramm.*, I, § 288, a donc tort de considérer *oru, tresoru* dans les dialectes de l'Italie du Sud comme des emprunts récents à l'italien littéraire. En Vénétie, la réduction de *au* tonique à *ǫ* est si ancienne que la voyelle a pu encore participer le plus souvent aux destinées de *ǫ* primitif et se diphtonguer en *uo*.

On est, comme on voit, assez loin des formules aujourd'hui courantes dans la philologie romane. Rien n'est plus faux qu'un raisonnement tel que celui-ci : les différents traitements de la diphtongue *au* dans les langues romanes ne peuvent se concilier en un prototype unique qu'en partant directement de *au* : donc le latin vulgaire de toutes les régions de l'Empire n'a jamais connu d'autre forme que *au* : la réduction de la diphtongue est de date romane, et quant à *o* pour *au* dans le latin archaïque, il n'y a pas à s'en préoccuper. La plus élémentaire logique proteste contre une façon de raisonner aussi enfantine et aussi peu scientifique. Il est trop évident, à l'égard de la diphtongue *au* par exemple, qu'en dernière analyse c'est toujours et partout *au* que nous trouverons à la base de chacun des représentants romans : mais on n'a pas le droit d'en conclure que la réduction de *au* n'a commencé qu'à l'époque romane. Les monuments présentent *o* pour *au* à toutes les époques de la langue latine, mais non point uniformément ni dans toutes les régions : en Afrique par exemple, si nos souvenirs sont exacts, il n'y a pas d'exemples de la réduction. Les langues romanes attestent de leur côté que la monophtongaison s'est produite indépendamment et dans des conditions particulières dans les diverses contrées romanes. Il n'y a donc qu'à rechercher dans chaque province en particulier l'accord qui peut exister entre les témoignages épigraphiques et les dialectes modernes ; dès lors la réduction de la diphtongue peut être reportée, en certaines régions déterminées, jusqu'à l'époque du latin vulgaire même le plus ancien et le dogme de l'unité linguistique de l'Empire romain tombe aussitôt au profit d'une chronologie plus compliquée et moins précise sans doute, mais aussi, croyons-nous, plus scientifique et plus exacte.

Rien de plus frappant à cet égard que l'histoire du groupe *al* devant consonne, lequel confond sur un grand nombre de points ses destinées avec celles de *au*. Tant qu'on s'obstinera à admettre que *alter* ou *altus* se prononçait partout uniformé-

ment en latin vulgaire, ce que démentent déjà expressément les témoignages des grammairiens, cf. Diomède, Consentius chez Schuchardt, *Vok.*, II, 487, il sera absolument impossible de débrouiller quoi que ce soit dans les phénomènes complexes et contradictoires qui concernent ce phonème, particulièrement dans la péninsule ibérique et l'Italie du Sud. Si *altus* donne *alto* en espagnol et *alter : otro,* c'est que, dès l'époque où s'est constitué le latin vulgaire d'Espagne, les colons d'Italie avaient apporté d'une part *alto* ou *alto,* d'autre part déjà **auter,* et de même pour une foule d'autres exemples.

La cause de l'opposition *alto* : *otro* doit donc être en réalité transportée d'Espagne en Italie et l'explication de la divergence ne se trouvera que dans le polydialectisme du vieux latin italique. En osque, les groupes avec *l* première avaient sans doute *l* pingue. A l'époque historique, *altro-* tend déjà vers *å*ᵘ*tro-* ; en Campanie et dans une partie du Samnium, *l* après avoir coloré *a* en *å*, entraine comme devant *u*, *r*, duplication de la consonne : alttreí Tab. Agn., l. 17, 46 ; alttram, Cipp. Abell., l. 53 ; alttr- ibid., l. 53. C'est la première étape vers la chute de *l* après *å* comme elle est réalisée en ombrien après *o*, *u*, cf. *motar* : osq. *molta*, à côté de ombr. *alfer, alfir,* pélign. *Alafis.* De toute façon, la doctrine de la gémination des consonnes devant *r*, exposée par Planta, I, § 243, 3, p. 542 et Danielsson, *Altit. Stud.*, IV, 141, est un mythe qui doit disparaître de la grammaire osque[1] ; la cause de *tt* dans alttreí, alttram est *l* et non pas *r*. En Lucanie, il semble bien que *l* ait disparu devant *u* comme en latin vulgaire *au* passe à *a* devant *u* : de là *atrud* à côté de *altrei* sur la Table de Bantia. Que **åtru* ou **atru* pour **altrum, alterum* ait circulé dans l'Italie du Sud dès une époque très ancienne, c'est ce que montre le latin *diēs ater*. Varron, *Ling. Lat.*, VI, 4, 29 : *Dies postridie Kalendas Nonas Idus appellati atri, quod per eos dies noui inciperent.* L'expression *diēs ater* signifie donc « un jour d'une nouvelle série, d'une *autre* division ». Le mot nous reporte sans doute à l'époque où les Campaniens étaient encore les éducateurs de Rome, peut-être même au temps où Numa y introduisait le calendrier sabin. Quoi qu'il en

1. Púnttram ou húnttram ou toute autre chose (car la lecture n'est pas mieux établie que le sens) sur une inscription de Pompéi, Planta, n° 28, est une graphie isolée incapable de prévaloir contre entraí, pústrei, etc.

soit, c'est cet *ater* ou *atter* pour *a*ⁿ*ter, altter* des dialectes sabelliques du sud qui persiste dans le sarde *atter, atteru* (Stat. Sass.) à côté de *alcunu, ultru, salvu,* etc., ainsi que dans le calabrais *atru,* cf. aussi *atu, face,* etc., à côté de *otaru* en syllabe atone, etc. Les formes si hésitantes du génois, *aotro* et *atro* dans les vieux textes, *fuoso* et *ato,* celle du vénitien et du lombard, *oltro, cold,* W. Meyer-Lübke, *Gramm.*, I, § 252, sont peut-être indirectement liées au mélange de formes qui embarrassait le latin d'Italie : *alter* ou *altter* originaire de l'Ombrie, cf. ombr. *alfir*; — *âlter* dans la Cisalpine ; — *auter* et *a*ⁿ*ttru, attru* dans les diverses régions du domaine osque.

Les Étrusques prononçaient *al'ter,* avec *l'* mouillé analogue à *lj* serbe : *Vuisial, Vuisine* à côté de *Vulsine,* cf. *Voisienen* sur la pierre d'Assisium, Planta, I, § 149, p. 300. De là dans le toscan moderne, à Montalese par exemple, cf. Nerucci, *Parlari vernac. della Tosc.*, p. 11, *aittro, caiddo, coippo,* etc. ; dans d'autres régions de la Toscane, d'après W. Meyer-Lübke, *Grundr.*, I, 555, on trouve, tout à côté de *autro* (Pise et Lucques), à Grosseto par exemple *al'tro* ou *aitro, al'to* ou *aito.* Seulement ce dernier traitement est resté local et n'a guère voyagé dans le reste du monde romain par suite de la situation spéciale des Étrusques et de leurs habitudes linguistiques trop particulières[1]. Dans les Abruzzes, *andro* = *altro* est certainement lié à *Cultellus non cuntellus,* App. Probi, MVNTV, CIL. IV, 1593, Pompéi, pour *multu,* et autres témoignages anciens du passage de *l* à *n* devant dentale, cf. aussi le sarde *ispuncellare* « dépuceler », dont le *c* toutefois indique un mot récent.

§ 115. — C'est seulement lorsqu'on sera parvenu à identifier d'une manière précise et rigoureuse les phénomènes essentiels de la phonétique romane avec les faits correspondants des anciens patois latino-italiques qu'on pourra entre-

1. Le type **mul'to* ou mieux **mol'to*, cf. p. 193, n. 1, dans le latin populaire d'Espagne, peut être mis sur le compte de la prononciation ibérique. Le son *l'* pour *l* devant occlusive a également pénétré sporadiquement en Provence. On trouve *aitre* pour *altre, autre* dans le poème de Boèce ; dans *aitant* « autant », il s'agit d'un fait moderne non imputable au latin vulgaire. Aux exemples italiens qui ont été cités ajoutons encore *aicuni* et *saitare* que nous avons jadis relevés nous-même dans des textes en vieux toscan, si je ne me trompe dans les *Istorie pisane* publiées par l'*Archivio storico italiano.*

prendre avec quelque chance de succès l'établissement de la chronologie du latin vulgaire et des langues romanes. Il s'agit là d'un édifice immense à construire et qu'il faudra élever, non point en bloc et d'une seule venue suivant les procédés actuels, mais aile par aile, morceau par morceau et pour ainsi dire pierre par pierre. L'aire à couvrir est si vaste qu'il est difficile d'en apercevoir et d'en déterminer dès maintenant les limites : à part quelques jalons fixés, à ce qu'il semble, d'une façon définitive, tout est à creuser et à construire. Les fondations mêmes de l'édifice, c'est-à-dire la chronologie des sources épigraphiques, n'ont pas encore pu être établies avec certitude. Ce sera naturellement sur ce point que porteront tout d'abord les efforts de l'investigation scientifique ; car tant qu'on ne sera pas très exactement fixé sur la date des Tables Eugubines et de la Table de Bantia en particulier, il est évident que toute spéculation sur la chronologie absolue des dialectes italiques, et par suite du latin d'Italie, ne pourra jamais être acceptée qu'à titre de conjecture provisoire.

Les monuments épigraphiques des dialectes osco-ombriens une fois datés avec précision et d'une manière sûre, il s'agira de les classer et de les coordonner avec les témoignages des grammairiens et des glossateurs, de façon à pouvoir fixer chronologiquement l'âge et le développement historique des différents phénomènes linguistiques attestés par ces monuments. On déterminera par exemple à quelle époque et dans quelles régions de l'Ombrie *ke ki* était prononcé *śe śi*, dans quelles autres *ce ci*, puis comment et quand cette valeur s'est établie dans ces régions. On recherchera ensuite, tant au moyen des indications de l'épigraphie latine et des renseignements fournis par les grammairiens qu'à l'aide de la comparaison avec les dialectes et patois modernes, dans quelle mesure et à partir de quelle époque les dialectes locaux du latin d'Italie ont participé aux phénomènes linguistiques des dialectes indigènes. On s'efforcera en somme de refaire, autant qu'il sera possible, la carte linguistique des différents patois latino-italiques de l'Italie ancienne aux diverses époques de la propagation du latin dans la péninsule. On suivra ensuite, au moyen des données fournies tant par l'histoire que par l'épigraphie et la philologie romane, le développement et la propagation de ces différents phénomènes dialectaux à travers l'Italie ; on tâchera de retracer l'histoire de leurs luttes, de

leurs réactions mutuelles, de leurs mélanges, de leurs hésitations, de leur disparition ou de leur triomphe définitif. On examinera par exemple comment *ce ci* de l'Ombrie, du Picénum, des pays volsques a peu à peu gagné l'Italie du centre, puis les régions du sud et vers quelle époque cette prononciation s'est établie d'une façon définitive.

Enfin on recherchera dans quelle mesure les différents dialectes de l'Italie ont pu être transportés dans les provinces par les colons italiotes et dans quelle proportion leurs particularités ont survécu dans le latin spécial de chaque région de l'Empire. On pourra se demander par exemple et rechercher dans l'histoire qui étaient ces Falisques, établis en Sardaigne, et à qui nous devons l'inscription votive de Faléries, Deecke, n° 62 : on s'enquerra des lieux où ils étaient cantonnés et on examinera s'il est possible de leur attribuer *h* pour *f* dans quelques patois sardes (cf. falisq. *haba* cité par Terent. Scaurus Putsch, p. 2252, comme correspondant du lat. *faba*) ou si au contraire *h* sarde est moderne comme il l'est par exemple en espagnol. On se souviendra aussi que les Falisques articulent, à une certaine époque, *c* latin initial comme *g*, cf. GONLEGIVM, GONDECORANT, VOLGANI sur la dedicatio des Cuisiniers de Faléries, rappr. GVMANA, CIL. I, 965, VI, 8362, sur une poterie de la vigne de Saint-Césaire, et dès lors on examinera si *g-* pour *c-* en Sardaigne dans quelques mots du v. sarde tels que *gollire*, auj. *boḍḍiri* « colligere » ou *gortellu* « cultellus » n'est pas purement et simplement une importation falisque.

§ 116. — Telles sont les données sur lesquelles on édifiera, lorsque les progrès des sciences auxiliaires le permettront, la chronologie de la linguistique romane. La difficulté principale sera naturellement de distinguer avec soin les faits réellement anciens des manifestations postérieures de l'individualité des dialectes romans. On se gardera d'attribuer au latin vulgaire provincial ou italique des phénomènes développés au moyen âge et sans aucune espèce de lien avec des faits souvent fort analogues constatés déjà dans les dialectes italiques. Enfin il conviendra d'étudier avec une attention toute spéciale la lutte du latin littéraire contre les patois vulgaires et établir avec soin, non seulement le moment où tel ou tel fait vulgaire apparaît dans telle ou telle région, mais encore le moment où

il triomphe de l'opposition qu'il rencontre dans la forme littéraire et où il s'établit définitivement et d'une manière générale.

En attendant qu'on entreprenne d'écrire enfin, avec des moyens et des capacités qui nous manquent, cette monumentale histoire chronologique du latin vulgaire sans laquelle la philologie romane manquera toujours d'une assise vraiment scientifique, il nous sera peut-être permis de résumer ici les conclusions auxquelles nous sommes arrivés dans cette esquisse préliminaire du problème. Nous n'avons point la prétention de donner ici, tant s'en faut, un plan détaillé et précis des recherches futures ; il nous suffira, pour le moment, d'indiquer à larges traits les cadres généraux où la question nous paraît devoir se mouvoir et ce serait déjà beaucoup pour nous si ces grandes divisions que nous proposons avaient le bonheur d'être conservées définitivement dans l'avenir.

Comme on a pu le voir, nous nous sommes constamment efforcé, dans tout le cours de cette étude, de placer au premier rang de nos sources d'information les données et les déductions tirées de l'histoire ancienne de l'Italie, précisément parce que l'histoire seule est quant à présent capable de nous fournir des dates absolument rigoureuses. C'est donc sur l'histoire que nous établissons nos divisions chronologiques.

Nous distinguons ainsi quatre périodes principales dans le développement du latin vulgaire.

Première période: **Formation des dialectes latino-italiques.** — Depuis les origines jusqu'après Hannibal principalement, secondairement, surtout dans l'Italie du Sud, jusqu'à la Guerre Sociale et jusqu'à Sylla.

§ 117. — Tite-Live, XXVII, 9, 10, donne le catalogue des colonies latines à la date de 545 de Rome, soit 208 avant J.-C. C'est une donnée précieuse pour l'établissement d'une liste des dialectes latins à l'époque d'Hannibal. Une méthode sûre consisterait à étudier, d'après l'épigraphie archaïque, les caractères de la langue parlée dans chacune de ces colonies ; puis, d'après l'âge relatif de chacun des phénomènes linguistiques constatés, on pourrait rétablir plus ou moins complètement la chronologie absolue de ces dialectes grâce à la comparaison avec les dates de la colonisation. Il faut naturellement faire toujours exactement le départ de ce qui est

ancien et de ce qui légitimement ne saurait dater que d'une époque postérieure. D'après plusieurs inscriptions relevées par Bücheler, *Arch. Lat. Lex.*, I, 111, et qui portent généralement CLVSTR · ET · MVLSVM, il semble que les pâtissiers de Cures, dans la Sabine, prononçaient *clustrum* pour *crustulum* « gateau, croquette » ; *clu-* pour *cru-* est peut-être ancien, comme on a en latin *cl-* pour *cr-* dans *clingere* en regard de l'ombrien *cringatro*, krenkatrum « cingulum », german. *hring*. Mais *clustrum*, de **clustlum* pour *crustlum*, peut aussi reposer sur une étymologie populaire de date très postérieure amenée par la dissimilation des liquides.

On pourra en général considérer comme ancien tout ce qui, sur les inscriptions latines locales, correspond en même temps aux données de l'épigraphie du dialecte indigène. En Ombrie, par exemple, il est certain qu'on a prononcé de très bonne heure *ō* pour *au*. Les datifs singuliers en *-ō* du sabin et du vestin, *Herclo*, *Iouio*, Zvetaiev, *Insc. It. Infer.*, 11, sont très probablement, selon nous, dus à l'influence du latin, car la désinence *-ō* ne nous paraît point remonter au sabellique primitif : au point de vue du latin vulgaire de ces régions, il est donc probable que les datifs en *-ō* se sont implantés de fort bonne heure chez les Sabins et les Vestins. Dans d'autres contrées, la désinence *-oi* ou *-ē* a dû leur faire beaucoup plus longtemps la concurrence. Le nominatif pluriel *uīs*, employé pour *uīreis* par Salluste, représente peut-être tout simplement le vieux nominatif italique en *-ĕs* régulièrement syncopé comme dans le marrucin *lirs* « leges », l'osque *meddix*, etc. On se souviendra que Salluste était d'Amiterne dans la Sabine orientale et que des nominatifs pluriels tels que **uīss* devaient encore être familiers à ses compatriotes de la classe rurale.

La plupart des mots dialectaux cités par les glossaires ou par les grammairiens, souvent avec la mention précieuse pour notre chronologie « dicebant, a ueteribus nominabatur, antiqui uocabant, etc. », par exemple *Cumba*: *lectica*, chez Paul Diacre, ou encore *Scensas* (corr. *cesnas*) *Sabini cenas dicebant*, Festus Thewr., 504, 505, trouveront leur place dans cette première période. La critique de ces gloses exige un tact extrême et une prudence toute spéciale. Il faut surtout se garder de rejeter ou de corriger mal à propos ce qui, dans cet immense et précieux matériel, paraît au premier abord

inutilisable ou même en contradiction avec d'autres données. Il est certain par exemple que l'osco-sabellique *casno-* « vieux » et ses dérivés, *casnar* en pélignien, etc., avait pénétré dans le latin de la Sabine ; Varron cite non seulement *casnar*, mais il ajoute *Ling. Lat.*, VII, 28-29 : *Et nostri etiam nunc* casinum *forum uetus appellant*, cf. en latin littéraire *cascus*. Schlutter, *Arch. Lat. Lex.*, X, 192, conteste la glose fréquente *fuma* : *terra*, Corp. Gloss. lat., IV, 240, 21 ; *ib.* 519, 64, etc. : nous ne voyons aucune raison sérieuse de révoquer en doute l'authenticité d'une forme dialectale *fuma*, cf. pour *f* Terent. Scaur., p. 2252, Putsch : *Quam Falisci* habam *nos* fabam *appellamus* ; Varro, *Ling. lat.*, V, 98 : *Ircus quod Sabini* fircus, etc. ; Vel. Long., p. 2230 et 2238, Putsch ; Plin. *Hist. Nat.*, III, v, 9 ; Quintil., I, v, 20 ; Servius, *Aen.*, VII, 695, etc. Le féminin *fuma*, *huma* a pu exister à côté du masculin *humus* comme on a le neutre osque terúm, teerúm à côté du féminin teras (acc. pl.), latin *terra*. Les gloses de Varron surtout sont intéressantes, parce qu'elles se rapportent sûrement au latino-sabin, particulièrement au latin de Réate, cf. *Ling. Lat.*, V, 106-107, 123, 159; VI, 5, 13; VII, 46 ; *Re Rust.*, III, 1, 6, etc.

L'onomatologie géographique de l'Italie moderne donnerait sûrement, si elle était systématiquement étudiée à ce point de vue spécial, des renseignements intéressants sur le vieux latin dialectal. Nous avons déjà cité *Porto de' Faliesi*, p. 257, comme exemple de la résistance au rhotacisme en Étrurie. Le fleuve *Digentia* chez les Eques s'appelle aujourd'hui la *Licenza* ; le rapport des gutturales *Digent-* *Dicent-* est exactement le même que dans l'osque degetasis sur une inscription de Nole, Planta, n. 125, à côté de deketasiúi sur le Cippe d'Abella. L'inscription de Collemaggiore rend probable l'existence de colonies osques sur le territoire èque. *Anfidena*, sur les confins des Marses et du Samnium, s'appelle aujourd'hui *Alfidena* : c'est une survivance directe de *au* sabellique, cf. *ausum*, Festus Thewr., 6, etc., lequel a échappé à la réduction de *au* latin atone à *ō* ; dans la suite *au* atone étant absolument anormal en latin italique vulgaire, a suivi tout naturellement les destinées de son proche parent physiologique *al*.

Le nom moderne de *Clusium* est *Chiusi* qui peut reposer non seulement sur le locatif *Clusii*, *Clusī* mais aussi sur le vieux nominatif italique *Clusīm* ; de même *Assisium* est au-

jourd'hui *Assisi*, cf. Safinim « Samnium » sur une inscription de Bovianum et sur une monnaie samnite de la Guerre Sociale, *medicim*, Tab. Bant., l. 30, etc., *Fisim*, *Fisi*, *tertim* « tertium » sur les Tables Eugubines, cf. Streitberg, *Beitr. Paul Braune*, XIV, 165-203, Hirt, *Indogerm. Forsch.* I, 13 sq. Ces nominatifs italiques en *-is* ou *-īs*, accus. *-im* ou *-īm* pour *-ins*, *-ium* du latin classique, avaient très sûrement pénétré dans le vieux latin d'Italie : MERCVRIS, CIL., suppl., I, 474, VIBIS, *ib.*, suppl., I, 478, de Préneste ; ANAVIS, CIL. I, 832, CAECILIS, *ib.*, I, 842, etc., sur des poteries de la vigne de Saint-Césaire.

Comme nous l'avons dit p. 180, n. 1, nous ne croyons pas que, à part *alis* dont nous allons parler, ces nomin. en *-is*, accus. *-im* de 2e décl. figurent réellement dans le vieux latin du Latium. Mais en Italie on les trouve presque à toutes les époques. Nous venons de citer quelques exemples des dialectes archaïques ; en voici quelques autres déjà imputables, selon nous, au latin général d'Italie. En Campanie, on a notamment SALLVSTIS IRN., 6 ; LVCILIS, ibid., 287 ; APELEIS (*Apellius*), CIL. IV, 2476, de Pompéi. Dans le nord : FVLVIS, Gori, *Insc. Etr.*, I, 135 ; BRVTIS, Vermiliolli, *Insc. Perus.*, 27 ; VENTINARIS, CIL. V, 428, de Padoue. Il y a même des exemples dans la Gaule méridionale, ce qui confirme, croyons-nous, l'interprétation que nous proposerons à l'instant du provençal *glazi* = **gladī(m)*. On a par exemple EVGENIS, Boissieu, Insc. Lugd., 39, de Lyon, VIe siècle, cf. aussi CIL. XII index. On trouvera d'autres exemples encore chez Ritschl, *Opusc.*, IV, 449 sq., à qui nous avons pour la plupart emprunté ces derniers. Une des plus lumineuses démonstrations de Ritschl, ibid. 469 sq., porte sur le nom célèbre de *Verres* où l'illustre épigraphiste a le premier reconnu un doublet de *Verrius* ; Cicéron dit au génit. *Verri*, cf. Prob., *Inst. art.*, II, 1473, Putsch. Il faut naturellement voir dans *Verres* le vocalisme sabellique de notre flexion, analogue à *Annes*, *Pacuvs*, etc. Ailleurs on a la flexion plus spécialement osque VERRIS, exemple épigraphique.

Quant à *alis alid*, qui est bien connu même en latin classique, chez Lucrèce, Catulle, T. Live, II, 43, 10, d'après Alschefsky, Salluste *alis alibi*, fin du *Catilina* d'après le fragm. de Vienne, Keil, p. 561, 14, Ritschl, *Opusc.* IV, 452, cf. aussi Priscien, XIII, 959 ; XV, 1011, Putsch ; Charisius, II,

133, Putsch; Diomède, I, 323, Putsch. — il est attesté à toutes les époques par l'épigraphie : ALIS, CIL. I, 603, Lex Furfensis (1er s.), ALIS, CIL. II, 2633, Astorga, 27 après J.-C., etc., et se retrouve sûrement dans le v. franç. *al*, cf. Gröber, *Substrate* s. v. — De même la clé des difficultés présentées par le suffixe *-ārius* en roman pourrait bien se trouver dans les hésitations entre *-āriǫ* : *-ārīs* (nomin. italique) ou *-ārĭs*, *-āre*. Ritschl, *Opusc.*, IV, 464, a montré que les nomin. en *-ārius* étaient plus anciens et plus foncièrement latins que ceux en *-āris*.

Des formes telles que le provençal *glazi* = *gladium* sont considérées, surtout à cause de leur isolement dans la langue à côté de dérivés phonétiques réguliers *rai*, *bai*, etc., comme des formes savantes et nous ne voudrions point, dans ces questions de détail, contester l'opinion de spécialistes éminents ; toutefois *glazi* peut aussi, croyons-nous, s'expliquer phonétiquement comme un dérivé direct de **gladī(m)* pour *gladium* classique ; *gl-* subsiste en prov. comme en français. De même, les emprunts byzantins et romaïques πλάτι, σπίτι, de *palatium*, *hospitium*[1] ; de même les noms gothiques en *-areis* = lat. *-ārius*, cf. Kluge, *Zeitsch. Rom. Phil.*, XVII, 559 sq.

Les thèmes en *-uo-* avaient sans doute à l'origine, parallèlement à ceux en *-io-*, le nominatif en *-us*, accus. *-um*, cf. grec πολλός : πολλοῦ[2]. Il y avait sans doute des régions où *eruom* se déclinait **eru(m)*, *eruī*, *eruō*, etc., primitif

1. Les nominatifs romaïques et byzantins en *-ις*, *-ι* ont déjà été étudiés bien des fois. On trouve déjà sur des inscriptions relativement anciennes ΑΜΜΩΝΙΣ CIGr., I, 4713 *c*, ΑΠΟΛΛΩΝΙΣ, ibid., 2646, ΔΗΜΗΤΡΙΣ; à l'accusatif ΣΤΑΜΙΝ, ΜΑΡΤΥΡΙΝ, etc. Bœckh, CIGr., I, 475, y voit des formes récentes et déjà Letronne, *Inscr. d'Égypte*, I, p. 111, les attribue à l'influence romaine. Pour notre part, ce qui nous frappe, c'est qu'effectivement ces désinences apparaissent le plus souvent dans des noms latins : ΙΑΝΟΥΑΡΙΝ CIGr., I, 3857 *g*, cf. IANVARIS, fréquent sur les terres cuites de l'Italie du Sud ; ΙΟΥΛΙΣ CIGr. I, 7119 ; ΚΑΔΙΟΡΝΙΣ, ibid., 4366 *w* ; ΚΑΛΥΔΙΣ, ibid., 3109, 5198 ; ΚΑΩΔΙΣ, ibid., 5465 ; ΟΚΤΑΒΙΣ, ibid., 5197 ; ΝΟΝΝΕΙΣ, ibid., 2322 *b*, 84 ; ΓΑΕΙΣ, ibid., 3976 ; ΡΗΤΙΑΡΙΣ, ibid., 2663 (*rētiārius*), etc. Ce sont là, croyons-nous, autant de preuves en faveur des nomin. en *-is* de 2e décl. dans le latin d'Italie, ἰταλικὴ γλῶττα, tel qu'il circulait dans toute l'étendue du monde romain. — Sur le prétendu *-έρι*, doublet de *-άρι* en romaïque pour *-āriǫ* latin, voir W. Meyer-Lübke, *Zeitschr. Rom. Phil.*, XXII, 1 sq.

2. Remarquons toutefois que Ferdinand de Saussure comparait autrefois à son cours de l'École des Hautes-Études (1890) la déclinaison de πολύς : πολλοῦ à celle du gothique *hardus* : *hardjana* qui suppose une flexion indo eur. *-us* : *-io-* et non pas *-us* : *-uo-*.

italique **eroṷo-*, grec ἔρσεος, puis *eruo-* traité comme dans les noms avec *-uos -uom* primitif[1] ou comme on a *ecus equī*: de là l'espagnol *yero*, it. *lero* = **eru* « eruom », car nous ne voyons vraiment pas comment les romanistes expliqueraient autrement la chute de *v*. D'après Parodi, *Roman.*, XXVII, 240, l'esp. *milano* suppose **milu* pour *miluos*, cf. *milio*, Marc. Empir., *Arch. Lat. Lex.*, VIII, 473. Le portugais *pó*, v. port. *poo* « poudre » pour **polo* présente un fait analogue : **polus* pour **poluos*, forme vulgaire du lat. class. *puluis*, *Arch. Lat. Lex.*, I, 76. De même *fulo* de *fuluos *fulu(s)* ; dans *goro*, rapporté par Cornu à *orbus*, Grundr., I, 750, si réellement cette étymologie est exacte, il ne pourrait s'agir en tout cas que d'une extension analogique postérieure au passage de *rb* à *rv*, cf. *erra*, etc. Mais l'histoire de ce mot nous paraît encore extrêmement douteuse.

Deuxième période : **Constitution du latin général d'Italie.** — Depuis Hannibal et surtout depuis la Guerre Sociale jusqu'à Auguste et au delà.

§ 118. — Il est naturellement impossible d'assigner à l'unification du latin d'Italie et à la disparition des vieux patois locaux des limites fixes. Comme nous l'avons fait remarquer à maintes reprises dans le cours de notre étude, du jour où il existe un latin littéraire et officiel, les dialectes provinciaux sont menacés. De ce jour commence la lutte en faveur de l'unité linguistique de l'Italie et elle se continue indéfiniment pendant toute la durée de l'Empire sans arriver jamais à la destruction radicale des vieux patois dont les traces çà et là ont pu subsister jusqu'à nos jours. On doit admettre toutefois que sous Auguste les caractères généraux du latin d'Italie étaient déjà dessinés assez nettement pour qu'on puisse considérer dans son ensemble l'unité linguistique comme accomplie dès cette époque. On peut donc accepter sans guère de réserves le témoignage de Quintilien qu'on parlait de son

1. M. Thomas a l'obligeance de me faire remarquer que le passage de Fortunat, VIII, 88, que l'on cite d'ordinaire pour attester en latin *eruos eruoris* sur *corpus* peut aussi bien prouver *eruos* masc. au lieu de *eruom* neut. Les mss. portent, paraît-il : *Pascitur* herbus *equis*. — Les types vulgaires bien connus *rius*, *clāus*, etc., constituent très probablement un simple cas particulier de notre question.

temps le latin d'une manière uniforme dans toute la péninsule ; la chose peut être à peu près aussi vraie du latin vulgaire que de la langue classique.

Il faudra étudier, dans cette seconde période, la généralisation de certaines formes italiques et leur triomphe sur les formes proprement latines. Tels sont, à ce que nous croyons, *plouere, plo̯uit* vfr. *il pluet*, etc., *plouēbat*, Pétrone, 44, Büch., *perplouere* dans cf. Festus, dans la Sententia Minuciorum CIL. I, 199 : CONFLOVONT l. 23, FLOVIO l. 8, 10, 15, FLOVIVM l. 7, 8, 21, 22, FLOVIOM l. 23 à côté de COMFLVONT l. 14, FLVIO l. 9, etc., voir aussi Rudorff, *Q. et M. Minuc. Sent.* et *Arch. Lat. Lex.*, II, 424 ; III, 425. — W. Meyer-Lübke, *Zeitsch. vergl. Sprachf.*, XXX, 343, *Gramm.*, II, § 154, voit dans *plo̯uit* vulgaire une forme récente d'après l'analogie de *mouēre*, ce qui est bien extraordinaire. La vérité est qu'il s'agit ici d'un vocalisme non affaibli, plus ancien que celui du latin classique *pluere, pluit*, soit *plou̯-* = grec πλέϝω, πλεύσομαι, de même que l'ital. *rovina* prouve, d'après nous, en latin vulgaire **rouere* pour *ruere*, **rouō* pour *ruō* et rattache du même coup **srouō* (*s*)*ruō* latin à ῥέϝω grec et nullement à ἐρύω.

De même les pronoms *touo souo* grec τέϝος τέος ἕος, osque súvad, latin SOVOM, CIL. I, 588, SOVO, *ibid.*, I, 1007, SOVEIS, *ibid.*, I, 198, etc., apparaissent en latin vulgaire et en roman à toutes les époques, cf. SOVS, Le Blant, 275, de Trèves, *tou sou* en logudorien, vfr. *toue soue*, lombard, romagn. *tova, sova* ; *tou̯ua, sou̯ua* à Campobasso, etc., à côté de *tuo- suo-* ancien nominatif *tus sus*, espagnol *su*, etc., ou bien *tu̯uo su̯uo*, SVVO, CIL. I, 1242, *ibid.*, VI, 20280, SVVIS, *ibid.*, VI, 16185, TVOS (= tuuos) *ibid.*, VI, 1527 *d* 41, etc., cf. Solmsen, *Lat. Lautgesch.*, p. 141 sq. et 158 sq. — L'ombrien montre déjà l'hésitation entre les deux formes : on a *touer pescler*, VI *b*, 30 à côté de *tuer perscler*, VI *a*, 27-28, cf. en latin SVOM·MAREITVM·CORDE·DILEXIT·SOVO, CIL. I, 1007, Rome. Voir aussi sur cette question Flechia, *Arch. Glott.*, IV, 408 ; VII, 123, d'Ovidio, *ibid.*, IX, 43 sq., Morosi, *ibid.*, IV, 34, etc.

Semblablement il faudra rechercher jusqu'à quel point des formes telles que l'italien *vẹ́dova*, vprov. *vezoa*, vfr. **vẹ́ɗove, veüve*, roum. *vâdúvă* pour **vâduvă* d'après le slave *vdóva*, etc., peuvent représenter directement le vocalisme italique primitif **u̯idou̯a*, sanscrit *vidhávā*, grec ἠϝίθεϝος, cf. le suffixe *-ou̯io* grec -εϝιο en osco-ombrien, par exemple ombrien *Gra-*

bouie, Fisouie, marse *Cantouius,* osque Kalúvieis, Rhein. Mus., XLIV, 1 et 2, en regard de noms latins tels que *Vitruuius, Siluuius,* cf. Orell., *Insc. helu.*, 26, etc. Le fait que là où *u* latin en hiatus n'est point un affaiblissement de *ou̯* italique, il ne se développe jamais *ou̯ ov* en roman, par exemple dans *quatuor,* latin vulgaire *quattuor, quattor,* ou *battuō, battō,* ou encore *ueruīna* « vrille » : sarde *berrina,* catal. *barrina,* esp. *barrena,* ital. *verrina,* etc. ; *iānua* : sarde *janna,* etc., — nous paraît tout à fait significatif en faveur d'un latin vulgaire **uidoua* à côté du classique *uidua* et autres semblables.

D'autre part, le français *déluge* n'est peut-être pas si savant qu'on veut bien le dire ; **dīlūjo* pour *dīlu̯uium* classique peut provenir, avec *malluuium, pelluuium,* etc., du langage des vieux sanctuaires italiques et le compromis **dīlūvi̯o* peut fort bien avoir circulé dans la langue vulgaire au moment où l'Eglise, avec tant d'autres survivances du vieux paganisme italique, l'aura adopté pour elle-même. En tout cas, **dīlūjo* rac. *lau̯- lou̯-,* grec λούω, latin *lauō,* est la forme phonétique d'un dialecte qui conserve *i̯* ancien sans le vocaliser comme le latin proprement dit ; FLVIO insc. arch., peut signifier dialectalement *flūjo* ; cf. *flūidus* chez Lucrèce, Wagner, *Orth. Vergil.*, p. 438 ; en latin *socius* suppose, comme on sait, **soqu̯i̯os* primitif avec *i̯* et non encore *ĭ*.

De même, à côté de **plou̯et plou̯it,* grec πλέϝει, le latin primitif avait sûrement **plou̯i̯a* « pluie » réduit normalement à **plūja* dans les dialectes fidèles à *i̯*. Sous l'influence de *plọuit,* le latin vulgaire transforme **plūja* en **plọja,* italien *pioggia,* français *pluie,* etc. ; en sarde la vraie forme est non pas *pioza* admis par Gröber, *Subst.* s. v., et qui nous paraît simplement un représentant postérieur de l'italien *pioggia,* mais *proja,* recueilli au village de Bitti et que nous croyons la seule forme phonétiquement normale. Il est dommage que *pluuia* n'existe point dans le latin vulgaire d'Afrique, cf. Kübler, *Arch. Lat. Lex.*, VIII, 194. En revanche le vieux végliote est précieux : *pluúja* et, croyons-nous, plus récemment *pluvúja,* signifie « pioggia » d'après Ive, *Arch. Glott.*, IX, 153, 157, 179. C'est le dérivé normal de **plọja,* cf. *cuarp, nuastro,* etc. D'autre part « piove » se dit *ploif* qui, d'après nous, ne peut représenter *plọuit ;* on attendrait **pluf* comme *nuf* de *nouo,* etc. La diphtongue *oi,* ici comme ailleurs, représente *ū* : *moir* de *mūro, join* de *ūno,* etc. Donc

ploif suppose dans le latin vulgaire de la Dalmatie **plūuit* pour *plouit*; il y a eu ici échange entre le vocalisme de *plọuit* et celui de *plūja*. Remarquons enfin que si **plọja* vulgaire ne repose pas sur **plūja* primitif, il est impossible d'expliquer la perte du *v* que tous les romanistes se contentent de constater purement et simplement. Ce sont là d'ailleurs des phénomènes extrêmement complexes et délicats qui mériteraient qu'on en fît enfin une étude particulière.

§ 119. — C'est dans cette deuxième période qu'il faudra placer l'histoire si importante et encore si obscure de la propagation des palatales *ce ci, je ji* pour *ce ci, ge gi*. La question des gutturales est la clé de voûte de toute la chronologie romane et l'on peut affirmer hardiment que, si ce grave problème était résolu d'une manière définitive et sûre, presque toutes les autres manifestations linguistiques particulières au latin vulgaire et au roman se trouveraient indirectement datées du même coup. Malheureusement, il n'est guère en philologie de question sur laquelle on soit moins d'accord; les avis les plus contradictoires ont été émis sur la date du *é* roman; on en a fait tour à tour un phénomène tout à fait moderne, développé presque séparément par chacune des langues romanes, et un héritage antique du latin de l'époque républicaine; en sorte que, depuis les origines de la philologie romane, le phonème *é* se promène ainsi de siècle en siècle dans l'histoire sans qu'il soit possible de lui faire retrouver la place chronologique qui lui revient. Lindsay, *Latin language*, p. 87 sq., fixe le VIe et même le VIIe siècle de notre ère; c'était déjà à peu près l'opinion de Diez, *Gramm.*, I², 249, qui n'admettait point *é* avant la fin du VIe siècle. Corssen, *Aussprache*, I², 41, Seelmann, *Aussprache*, p. 333 sq., soutenaient des opinions analogues; Schuchardt, *Vok.*, I, 150 sq., posait la fin du IVe ou le début du Ve siècle, tandis que Stolz, *Hist. Gramm.*, I, 257 sq., est revenu à la fin du Ve siècle. D'autre part Gröber, *Arch. Lat. Lex.*, I, 225, place, conformément à sa théorie chronologique, les débuts de l'altération de *ce ci, ge gi*, après la conquête de la Sardaigne; W. Meyer-Lübke est plus affirmatif encore quand il déclare, *Latein. Sprache*, § 21: « Die geographische Verteilung von Guttural, Palatal, Sibilant trifft mit den Daten der Romanisierung so genau zusammen, dass Zufall ausgeschlossen scheint ». Il est vrai que d'un

autre côté l'illustre professeur de Vienne rejette toute espèce de relation entre le traitement roman des gutturales et le traitement ombrien, cf. *Gramm.*, I, § 649, ce qui, en scindant le problème, ne manque pas de le compliquer. Au contraire Bréal, *Prononciation du C latin*, dans les *Mém. Soc. Ling.*, VII, 129 sq., ne paraît pas séparer les faits italiques des faits romans et conclut à une palatalisation ancienne des gutturales en latin vulgaire.

Dans ces dernières années, la question a été reprise par un maître éminent, Gaston Paris, dans une étude extrêmement importante sur *Les faits épigraphiques en preuve d'une altération ancienne du C latin*, dans les *Comptes rendus* de l'Académie des Inscr. et Belles-lettres (1893). Révisant avec soin les exemples épigraphiques connus, G. Paris n'en retient que quatre absolument sûrs : IN·PAΘE, de l'an 383, PAZE sur une inscription postérieure, BINCENTCE, inscription des catacombes antérieure à 410, INTCITAMENTO du début du ve siècle. Encore le savant romaniste ne retient-il ces exemples que pour en faire justice comme des autres : les deux derniers ne lui paraissent pas signifier grand'chose et quant à PAΘE, PAZE pour *pāce*, il déclare tout ouvertement qu'en aucun cas il n'admettra une altération aussi avancée que *z* ou *θ* pour *c* dès le IVe siècle. Il faut avouer que c'est là quelque peu nier l'évidence, car enfin si PAΘE, PAZE ne peuvent être révoqués en doute quant à l'authenticité de la lecture, pourquoi repousser sans examen leur témoignage ? L'épigraphie ne nous a cependant pas gâtés en exemples significatifs, à ce point qu'il nous soit permis de dédaigner ceux-ci. Encore que les témoignages épigraphiques soient, à notre avis, infiniment plus sûrs que ceux de la paléographie, G. Paris préfère s'en tenir aux données fournies postérieurement par les manuscrits. Alors qu'il admettait autrefois que *ć*, *ts* dataient en Italie du ve siècle, en Gaule et en Espagne du VIe, il recule aujourd'hui ces dates et fixe le milieu du VIe siècle pour l'Italie méridionale, la fin du même siècle pour la Cisalpine, et quant à la Transalpine et à la Rhétie, il déclare qu'il est impossible d'attester le phénomène avant les premiers exemples paléographiques sûrs, c'est-à-dire les Gloses de Reichenau, au VIIIe siècle. Jamais on ne s'était encore montré aussi sceptique — je dirais presque aussi hostile — à l'égard de l'hypothèse d'un *ć* ancien en latin vulgaire.

Le dernier auteur qui, à notre connaissance, se soit occupé de la question, est Guarnerio, *L'intacco lat. della guttur. di Ce Ci*, dans l'*Arch. glottol.*, Suppl. IV, disp. 1897, p. 21 sq. Sans apporter dans la question rien de bien neuf, le romaniste italien a su du moins faire valoir, encore que bien timidement, quelques bons arguments contre les conclusions exagérées de G. Paris ; il s'en tient quant à lui à une opinion plus modérée : le stade *k̑* serait ancien, puis vers le début du ve siècle interviendrait *t̑*, évoluant ensuite vers *ć* d'un côté, *ts* de l'autre, conformément à l'explication phonologique de Lenz, *Physiol. und Gesch. der Palat.*, dans la *Zeitsch. vergl. Sprachf.*, XXIX, 1 sq. et W. Meyer-Lübke, *Gramm.*, I, § 403, 1, explication qui est elle-même toute théorique et ne repose en somme que sur le puéril désir de ramener ici encore toutes les formes romanes à un même prototype vulgaire. Nous croyons au contraire, avec Schuchardt et Ascoli, que *ć* est plus ancien et plus général que *ts* ; dans certains dialectes macédoniens, nous voyons très nettement *ts* sortir de *ć* ou *č* roumain ; en serbe *čr* passe à *cr* (= *tsr*, цр), en bohémien à *cr* puis *ctr* d'où *str*, cf. *střep*, v. slav. *črěpŭ* ; *ts* est précisément le représentant de *ć*, *č* chez les peuples qui ne possèdent point cette articulation, comme le montre τζ grec pour *č* turc, italien ou slave.

En somme, toutes les théories actuellement courantes à l'égard de *ć* roman pèchent par un point essentiel. Elles ne tiennent pas compte d'un indice chronologique dont cependant la certitude est absolue et que les raisonnements les plus subtils des théoriciens ne parviendront jamais à ruiner dans notre conviction. Il s'agit de ce fait que *ke ki* germanique n'est jamais traité comme *ce ci* latin. Or, les mots gothiques notamment commencent sûrement à envahir, et en grand nombre, le latin vulgaire dès le milieu du IVe siècle environ. Il est donc tout à fait certain qu'à cette époque *ce ci* latin était déjà tellement différent de *ke ki* germanique que celui-ci ne pouvait plus en aucune façon être assimilé à celui-là, ce que la langue n'eût point manqué de faire, en vertu des tendances assimilatrices de l'analogie phonétique, si les deux phonèmes eussent été seulement tant soit peu semblables. Si *ke ki* germanique reste distinct de *ce ci* latin, c'est qu'au IVe siècle *ke ki* gothique était encore guttural, tandis que *ce ci* était déjà une palatale, soit *ć*, de même que *w* germanique, qui

était encore *u* au IVe siècle, n'est jamais confondu avec *v* latin qui était déjà tout au moins *b* ou *w* bilabial. Il est donc évident pour nous qu'au IVe siècle *ce ci* latin était déjà *ć*, respectivement *ts*, et nous ne cesserons de défendre cette manière de voir de toute notre énergie et avec une inébranlable conviction, parce que notre raisonnement nous parait inattaquable. C'est pourquoi nous ne voyons aucune espèce de raison de suspecter, pour le IVe siècle, la graphie PAΘE, PAZE : nous y reconnaissons tout au contraire une confirmation éclatante de nos déductions historiques.

Le phonème *ć*, secondairement *ts*, une fois constaté au IVe siècle dans le latin vulgaire de la plupart des provinces et de l'Italie, on peut rechercher de la même manière si, indirectement, il ne s'atteste pas pour une époque encore plus ancienne. A partir de la fin du IIIe siècle, la Dacie se détache du monde romain et désormais tout lien, au moins direct, avec le reste de l'Empire est brisé pour l'ancienne province de Trajan. Sans doute, les légions sont rappelées, beaucoup de colons transportés en Mésie et en Pannonie, mais il est impossible de penser que la Dacie entière, où existaient, cf. Budinszky, *Ausbreit. lat. Spr.*, p. 212, des villes considérables, des établissements riches et florissants, ait été abandonnée complètement par tous ses habitants. On comprendrait à la rigueur un retour des populations romanes d'Orient dans une partie de l'ancienne Dacie trajane, en Valachie par exemple, mais précisément ce fait que nous retrouvons aujourd'hui les Roumains des deux côtés des Carpathes, exactement dans tout leur domaine primitif, doit suggérer cette conclusion logique que le gros des colons romains n'a jamais quitté le pays[1]. On peut consulter pour les détails de cette importante question le bel ouvrage de Xénopol, *Une énigme historique*, et celui de Tocilescu, *Dacia înainte de Romani*. Dès lors il faut, ou bien que

1. L'invasion slave en Roumanie peut être assez exactement comparée aux invasions germaniques dans les autres régions de la Romania ; elle n'en a été d'ailleurs qu'un écho indirect. La population romane de la Dacie n'a pas plus été expulsée par les Slaves que les Gallo-Romains ne l'ont été par les Francs. Les noms géographiques d'origine slave prouvent que le contingent fourni par l'invasion a été considérable, surtout en présence de la faible densité probable de l'élément latin : celui-ci a néanmoins fini par reprendre le dessus au point de vue linguistique, exactement comme les Grecs et les Bulgares après l'invasion turque en Roumélie et en Macédoine.

le *č* du roumain ait été apporté directement d'Italie avant l'abandon de la province par l'administration impériale, c'est-à-dire tout au plus tard dans le courant du IIIe siècle, ou bien que ce *č* ait été développé postérieurement et séparément de *ce ci,* soit *ke ki,* en Italie et en Dacie. D'une propagation naturelle de *ć*, *č* par ondes phonétiques irradiantes pour ainsi parler, il ne peut être question, puisque l'albanais et le latin d'Illyrie (végliote) interrompent la chaîne de continuité géographique entre *ć* italien, *ts(s)* vénitien, *č* rhétique d'une part et *č* roumain de l'autre.

Nous n'ignorons pas qu'on fait valoir contre l'hypothèse d'une dépendance directe de *č* roumain et *ć* italien un argument phonétique qu'on présente volontiers comme inattaquable. On fait observer que *č* roumain continue non seulement *ce ci* latin, mais aussi *que qui,* ce qui n'a point lieu en italien : d'où l'on se hâte de conclure que *ć* italien et *č* roumain ont des origines et une histoire différentes. C'est aller trop vite en besogne et l'on n'a pas le droit de déclarer *a priori* que dans le roumain *cincĭ* par exemple les deux *č* sont contemporains ; *cincĭ* peut fort bien reposer sur un plus ancien **cinkĭ* = ital. *cinque*. Des formes de ce genre prouvent purement et simplement que *que qui,* devenus *ke ki,* ont par la suite subi en Dacie le même traitement que *ke ki* ou *ce ci* primitifs, et l'on est mal venu d'en tirer d'autres conclusions. Dans les patois modernes de la Picardie maritime, *quinze* se prononce *ćiⁿz* comme *curé* se prononce *ćūrẹ́* ou comme *ke ki* germanique donne en français *če či* parallèlement à *ča* pour *ca* latin. A Tarente et généralement en Apulie *noce* et *aquello* se prononcent, paraît-il, *nuče* et *ačeḍḍu* : en a-t-on jamais conclu que *ce ci* latin est resté guttural en Apulie jusqu'après la réduction de *que qui* à *ke ki?* Le roumain *cincĭ, cine,* etc., prouve seulement que la palatalisation est intervenue une seconde fois dans la langue et qu'elle a frappé également les gutturales d'origine récente. S'il s'agissait d'une loi ancienne, le pluriel de *apă* = *aqua* ne serait pas *ape* mais **ace* = *aquae* comme *amic* fait *amicĭ*.

Rien ne s'oppose par conséquent à ce que *č* roumain pour *ce ci* soit venu directement d'Italie lors de la colonisation trajane, et les circonstances historiques de la romanisation des provinces danubiennes, telles que nous avons essayé de les esquisser, voir §§ 104 sq., militent puissamment en faveur de

cette hypothèse. Admettre, comme on le fait, un développement parallèle et indépendant de *ce ci* en *ć* ou en *ts* dans toutes les provinces de la Romania (car il y a des philologues qui n'épargnent même plus le *che chi* sarde et y reconnaissent, cf. Ascoli, *Arch. glottol.*, II, 143 sq., un retour de *ć* à *k* par l'intermédiaire de *k'*[1]) est vraiment une chose bien extraordinaire et, quelle que soit la part que l'on fasse au hasard, une rencontre aussi universelle et aussi absolue est faite tout au moins pour inspirer le scepticisme. D'autre part, reporter l'origine de *ć, ts* jusqu'au ve siècle et au delà en admettant une propagation de proche en proche à tous les pays romans est plus invraisemblable encore ; car c'est étrangement méconnaître les conditions linguistiques des provinces romaines que d'admettre, pour ces époques toutes modernes, un lien assez fort et des contacts assez intimes entre toutes les parties de l'Empire déjà détruit, pour qu'après des siècles de latinité et des habitudes de langue déjà si anciennes, une prononciation aussi nouvelle et aussi spéciale ait pu encore s'implanter partout d'une façon aussi universelle. C'est là une manière de voir que nous n'accepterons jamais.

§ 120. — La clé de la question se trouve, croyons-nous, dans le traitement de *ci̯*. Tout le monde reconnaît que, déjà au IIe siècle, *ci̯* se confond sur les inscriptions avec *ti̯* ; seulement d'une part W. Meyer-Lübke, *Latein. Sprache*, § 24, se trompe quand il déclare que « die Assibilation von *cy* ist wohl gleichzeitig mit der von *ce* », puisque le vieux sarde rend *ci̯* par τζ, *th*, par exemple φατζατ, chartes du IXe siècle, *Bibl. École des Chartes*, XXXV, 255 sq., *fathat*, Stat. Sassar., alors que *ce ci* est toujours κε κι, *che chi*. D'autre part, Lindsay, *Latin lang.*, 88, n'est pas mieux inspiré lorsqu'il écarte toute assibilation originelle dans les groupes *ci̯ ti̯* et prétend que *ci̯ ti̯* se confondent exactement pour la même raison qui fait passer *tl* à *cl*, par exemple *ueclus* pour *uetlus* ; s'il s'agissait d'un passage de *ki̯* à *ti̯*, l'italien ne maintiendrait pas les deux phonèmes dis-

1. Gaston Paris, *Altérat. du C lat.*, p. 30, a fait justice de cette théorie. S'appuyant sur les chartes sardes du XIe siècle, publiées par Blancard et Wercher, *Bibl. Ec. Chartes*, XXXV, 255 sq., il a montré que *ti̯* et *ci̯* sont figurés dans ces textes par τζ, mais *ce ci* régulièrement par κε κι. Il ne saurait donc être question en sarde d'une assibilation ancienne de *ce ci* latin parallèle à celle de *ti̯ ci̯*.

tincts et articulerait *piazza* comme *faccia*, soit * *piaccia*. Enfin, il n'y a aucune raison de croire, comme on le fait d'ordinaire, que *ti̯* s'est assibilé bien longtemps avant *ci̯* ; les transcriptions gothiques sur lesquelles on s'appuie n'ont qu'une valeur très relative, comme toutes les transcriptions empruntées au langage littéraire.

La vérité est que le jour où on a prononcé *i̯* en regard de *ĭ* du latin classique — et il y a des formes telles que *faciat* ou *medius* où le latin vulgaire d'Italie, aussi loin qu'on remonte dans le passé, n'a jamais connu d'autre son que *i* semi-voyelle — les consonnes précédentes ont affecté tout naturellement une prononciation mouillée : *fak'i̯at, mod'i̯o, pret'i̯o, al'i̯o* ou mieux *fak'k'i̯at, mod'd'i̯o*, etc., cf. W. Meyer-Lübke, *Lat. Spr.*, § 24, qui tendent de plus en plus vers les phonèmes composés *k'i̯*, *d'i̯*, *t'i̯*, *l'i̯* en une seule émission de voix. Le latin *pēior* = * *pē|di̯ōs* ; l'italien *mezzo* = * *mĕd|di̯o*[1], scr. *madhja-*, gr. μέσος, avec *ddi̯* *dd'i̯* passant à *ddz* comme *di̯* dans l'osque de Bantia, *zicolom*, etc. ; le latin vulgaire * *rajjo*, ital. *raggio*, franç. *rai*, de *radius*, montrent clairement qu'il faut distinguer plusieurs époques dans la chronologie de ces phénomènes et qu'il n'y a rien de plus inexact que de parler « de la réduction de tout *i* ou *e* en hiatus à *i̯* en latin vulgaire ». Des formes telles que le provençal *ordi* = lat. *ordeum* prouvent que cette réduction n'est jamais arrivée à son achèvement absolu. Au contraire, il est sûr que, sauf certains cas particuliers, tous les *-ci-*, *-ti-* intervocaliques étaient déjà généralement *ci̯*, *ti̯*, c'est-à-dire *k'i̯*, *t'i̯* dans la plupart des régions de l'Italie dès l'époque de la colonisation de la Sardaigne, c'est-à-dire environ au IIe siècle avant notre ère.

C'est sans doute vers l'époque d'Hannibal que *faciō* et *patior* commencent à se généraliser à peu près partout sous la forme *fakki̯ō pattiō(r)*, conformément aux graphies osques meddik-

1. Il faut, si extraordinaire que la chose puisse paraître au premier abord, poser *i̯ (j)* pour *di̯* après longue, *ddj*, *ddz*, *ddz* pour *di̯* après brève ou bien — comme c'est le cas régulièrement dans la langue classique — passage de *di̯* à *di*. Si *pēior* est *pēi̯or* en latin vulgaire, c'est, dans notre opinion, d'après *mēti̯or*, *mel'or*, donc en vertu d'une analogie récente. — Le traitement de *-du̯-* est exactement parallèle, cf *suauis* avec *u̯* après longue : mais *offa*, cymr. *oddf* d'après Lidén, de * *odhuā*, panital. * *opp(u)a*, *offa*, donc *ddhu̯* et *ddu̯* après brève.

kiaí, tríbarakkiuf, úittiuf, Mamerttiais, etc., Planta, I, § 242, p. 533, lesquelles, d'après le critérium des inscriptions de Capoue mentionnant le meddix tuticus, sont sûrement antérieures à 211 avant J.-C.[1] l'évolution de *fakkiō* : *pattiō(r)* vers *fak'k'iō*: *pat't'iō(r)* suit partout ensuite son cours normal. Vers l'époque de la Guerre Sociale, l'assibilation est déjà entièrement développée en quelques régions, en Lucanie notamment : *Bansae* proprement * *Bantsae* ou * *Bantśae* de * *Bantt'iai* ; *meddixud* proprement * *meddiksud* et sans doute * *meddikšud* de * *meddikk'iud*, cf. Planta, I, p. 533 note, qui a fait justice d'une manière aussi claire qu'ingénieuse du soi-disant prototype * *meddiktiud* généralement proposé jusqu'ici.

Dans d'autres régions *k'i* et *t'i* suivaient entre temps d'autres destinées et se confondaient dans un phonème unique : *t'i*, puis *tśi* qui passe ensuite à *tsi* en vertu d'une tendance physiologique dont beaucoup de langues, le slave notamment, nous offrent de nombreux exemples : *tśi* ou bien passe à *tś*, *ć* avec absorption de *i*, ou bien *i* est conservé mais *tś* est dissimilé en *ts*, cf. en Ukraine отець *otéć*, gén. вітця *vitéa*, en Galicie отецъ *otec*, gén. ôтця *vitcia*. C'est ainsi que *ci ti* latins sont confondus en *ts* en Sicile, dans le Bruttium et la Messapie : d'où *bratsu* pour *brachium*, *braccium* dans les patois modernes de Sicile et de Calabre, cf. W. Meyer-Lübke, *Gramm.*, I, § 513. Que ce traitement est ancien, c'est ce que prouve l'accord avec le vieux sarde lequel, comme on sait, ne participe pas encore à la palatalisation de *ce ci*. Les chartes du IXe siècle écrivent ꝛꝛ pour *ci* et *ti* latins ; il faut sans doute lire *tsi* qui se développe ensuite en *tþ*, puis en *th*, *fathat*, *vithu*, *pothat* dans les Statuts de Sassari, d'où *t* en sarde moderne. Les stades *tþ* et *th* doivent en tout cas être très postérieurs, sans quoi les *ci* et *ti* plus récemment formés n'auraient plus pu suivre le même traitement, par exemple *platha*, ital. *piazza*, de πλατεῖα, *platea*, comme *pothat*, ital. du sud *pozza*, de * *poteat*, qui est encore trisyllabique en osque pútiad.

§ 121. — Cependant dans l'Italie du Nord, et tout d'abord

1. L'osque fakiiad n'est pas, selon nous, une forme phonétique primitive ; * *fakio* en osque nous paraît avoir pénétré dans la quatrième conjugaison, type * *heri-o*, * *heriio*, lat. *audiō*.

en Ombrie, chez les Volsques, et probablement parmi les populations intermédiaires, *k* devant *e* et *i* avait pris la valeur *ć*, à Iguvium peut-être déjà *ś* simple ; la persistance de *k* devant *e* issu de *ue* d'après l'ombrien kebu ne nous paraît guère vraisemblable, cf. sur cette prononciation Planta, I, § 177, p. 360 sq. On disait à l'accusatif *curnaco* mais à l'ablatif *curnaśe ; paśe* correspondait en ombrien au latin *pāce*. Ces faits sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'insister sur les exemples. Il faut seulement faire observer que les noms étrangers échappent encore à la loi tant sur les tables en écriture étrusque que sur celles en lettres latines : Tesenakes, *Tesenocir, Tuscer, Iabuscer,* etc. L'hésitation bien connue dans le nom du dieu Puemuns Pupḍiks, génitif Pupḍikes ou Pupḍićes, datif Pupḍike ou Pupḍićе s'expliquera de la façon la plus simple si l'on consent à y reconnaître une divinité sabine d'origine, cf. *Poimunie* sur l'inscription sabine de Scoppito. Le vocalisme *ue* deviendrait ainsi très clair et de même *ḍ* pour *l* comme sabinisme serait tout à fait normal ; *Pupḍiks*, proprement * *Popedicos* se rangerait ainsi tout naturellement à côté des noms sabins *Pompedius, Popidius,* CIL. IX-X index, pélign. *Popdis*, Planta, n° 251, latin *Pompilius*[1].

Nous proposons de même de reconnaître dans le *Fisus Sanśis* des Tables Eugubines une forme sabine *Fisus* pour *Fidius*, cf. *Clausus* forme sabine de *Claudius*, car l'explication de Brugmann, *Ber. Sächs. Gesell.*, 1890, p. 212 sq., *Fiso-* pour * *Bhidh-es-o-*, nous semble décidément plus ingénieuse que vraisemblable, cf. aussi Bugge, *Zeitsch. vergl. Sprachf.*, VIII, 37. Ovide, *Fast.*, VI, 213, cite expressément Sancus Fidius comme un dieu du vieux panthéon italique : enfin un passage de Lydus, *De Mensib.*, 58, cité par Mommsen, *Unterit. Dial.*, p. 354, porte : Τὸ σάγκος ὄνομα οὐρανὸν σημαίνει τῇ Σαβίνων γλώσσῃ. Si *sancos* est un mot sabin, nul doute que *Sancus* ne soit à l'origine une divinité sabine, et si *Sancus, Fisus Sancius* est sabin, *Poemonus Popidicus* peut bien l'être de son côté.

Quoi qu'il en soit, Pupḍikes à côté de Pupḍices nous montre l'ombrien des anciennes tables se débattant encore entre la prononciation traditionnelle avec *k* et la prononciation nouvelle avec *ć* : il s'ensuit que ḍ *ć* n'est pas extrême-

1. Autre explication de Puemune chez Planta, I, § 105, p. 200 sq.

ment ancien en ombrien. Dans l'ombrien de Fulginium, nous avons *cisterno*, dans celui de Tuder *puplece*, qui peuvent se lire et doivent probablement être lus *ḱisterno*, *pupleḱe* avec *k* palatal et représentent sans doute un stade moins avancé qu'à Iguvium. Quant à vuke, *todceir*, cf. Planta, I, § 179, p. 366, en leur qualité de mots ombriens d'origine, ils ne signifient rien de plus que par exemple l'italien *monachi*, *selvatichi* à côté de *monaci*, *selvatici*.

Lorsque *ḱe ḱi* ombrien devint *će ći*, secondairement *śe śi*, le groupe *ki̯* en était encore au stade *k'i̯* : la gutturale y fut donc atteinte comme ailleurs, c'est-à-dire que *fak'i̯at* passa à *faći̯at*, à Iguvium *faći̯a*, puis *faśi̯a*. Il en est de même pour le volsque *faɔia* de l'inscription de Vellétri. Or on sait que les inscriptions latines confondent *ci̯* et *ti̯* déjà à partir du IIe siècle de notre ère, et des graphies telles que CRESCENTSIANVS prouvent que pour *ti̯* tout au moins il s'agit déjà de la prononciation *tsi̯*, cf. W. Meyer-Lübke, *Lat. Sprache*, § 24. Remarquons aussi *Osstior*: ἀσχολοῦμαι, c'est-à-dire *ōtior*, *Corp. Gl. Lat.*, II, 140, 16. Schlutter, *Arch. Lat. Lex.*, X, 199, cite *defentio* pour *defensio*. Ajoutons de notre côté, sur des inscriptions chrétiennes de la Gaule, RESVRREXIO, CIL. XII, 2185, 2310 ; INDIXIONE, INDEXIONI, CIL. XII, 2187, 2191, 2310, etc. Une inscription d'Herculanum Orelli 3115, antérieure par conséquent à l'an 79 de notre ère, porte déjà, semble-t-il, CONDITIO pour *condiciō*, Bréal, *Mém. Soc. Ling.*, VII, 152 ; cf. pourtant CIL. X, 1401. Donc *ci̯* devait à cette époque avoir, soit une valeur identique à *ti̯*, comme nous l'avons en effet reconnu déjà antérieurement à l'assibilation de *ci ce*, dans le sud de l'Italie et en Sardaigne — soit un son sifflant assez analogue pour pouvoir être confondu par le graveur, comme en vieux bohémien par exemple *cz* signifie à la fois *c* (*ts*) et *č*. Or, les grammairiens nous apprennent positivement que *ci̯* « habet pinguem sonum » et *ti̯* « sonum gracilem » cf. *Gramm. lat.*, Keil V, 327, 28. C'est à quoi répond exactement l'italien *faccia* en regard de *piazza*.

De cette simple constatation se dégage aussitôt cette conclusion que, si *ci̯* est en général prononcé *ći̯* et non *tsi̯* au IIe siècle, c'est que tout *c* devant voyelle dentale est déjà devenu *č* et qu'on prononce non seulement *faćći̯at* mais aussi *fēčī* ou *paće*. Si l'assibilation de *ci̯* était antérieure à celle de *ce ci*, l'évolution de *k'i̯ k͡'i̯* se fût évidemment confondue avec celle de

t'i *t'i* comme dans les régions du sud qui ignorent originairement l'assibilation des gutturales. Dans *k'i* : *t'i* les conditions physiologiques sont trop semblables pour que l'articulation reste longtemps distincte : c'est ainsi qu'en serbe *angjeo* de *angelus* et *djak* de *diacō* ont une prononciation identique, alors que *gi ge* primitif aboutit à un son complètement différent. Entre *ći* : *t'i* au contraire, c'est-à-dire *après* l'assibilation préalable de *k*, la distance est beaucoup plus grande et s'exprime précisément de la façon la plus normale par *ć* ou *č* en regard de *ts*.

Dans les régions telles que l'Espagne et la Gaule, où les populations indigènes, incapables d'articuler le *ć* d'Italie, le rendent par *ts*, le groupe *ći* devient naturellement *tsi*, *ts* et se confond ainsi de nouveau comme en Sardaigne, mais pour une cause différente, avec *ti* et ses aboutissants, à moins que ceux-ci, comme c'est en général le cas en Gaule, ne se différencient chronologiquement par le traitement de *i* suivant. On peut admettre pour la Gaule que *ti* ou *ttsi*, devenu de bonne heure *tsi* avec *t* simple, gardait encore le *i*, alors que le *ći* ou *ćći* d'Italie l'avait déjà abandonné avant de passer les Alpes. En d'autres termes, *puteus* est encore en Gaule **pǫtsio* ou **pǫtsiu*, alors que *faciat* est déjà, comme dans l'ombrien faća, articulé en Italie **faćća*, en Gaule **fattsa* : de là *puiz*, *puits* à côté de *face*[1]. Mais *ć* simple, c'est-à-dire *c* devant *e* et *i* voyelle, est encore articulé *ts*[j] ou quelque chose d'approchant : de là *paiz*, *fais*, etc. Tout se borne en somme à une loi très simple que nous proposons ici au contrôle des romanistes et qui peut se formuler ainsi : « **En Gaule** *ttsi* (*ti*) **passe à** *tsi* ; *ć* (*c* + *e*, *i*) **passe à** *tsi* ; *ćć* (*ći*) **passe à** *tts*. »

Reste le roumain *ţ* pour *ći* en regard de *č* pour *ce ci*. Nous y voyons simplement un développement secondaire de *ći*, *ći* primitif : par dissimilation le *ć* (*tś*) palatal devant *i* palatal passe à *ts*. C'est précisément ce qui est arrivé en slave : **attiqiom* donne **otikio*, **otičiu*, **otičii*, *otičĭ*, mais **arāqiiom* donne **orakiō*, **oračiĭ*, *oračĭ* qui reste. Le roumain *braţ* de *bracchium* n'a donc absolument rien de commun avec *bratsu*

1. Notre hypothèse de *ttsi* (= *ti*) aboutissant à *tsi* en regard de *tts* (= *ći*) sorti de *ćći ćć* est la seule, croyons-nous, qui puisse clairement rendre compte de la prononciation gallo-romane. Il faut bien dire, du reste, que le traitement de *ti* en français n'est pas absolument clair.

des dialectes d'Apulie et de Sicile ni avec le *ʒ* du vieux sarde : *braʒ* est sorti, sur le sol de la Dacie et peut-être sous l'influence slave, de **braćću* apporté directement d'Italie.

On peut se demander enfin si les faits attestés par l'italien historique : *calciare* et *cacciare* pour *calceāre, captiāre* à côté de *calza* et *terzo* pour *calcea, tertius* sont anciens et panromans. Nous ne le croyons pas. Le type *cacciare* montre seulement qu'après consonne *tši* devant voyelle tonique n'abandonne pas son élément palatal, précisément en raisno de l'intensité particulière des syllabes toniques ; **captšiáre* continue son évolution vers **capéare*. Inversement *calza* montre que *ći* après consonne en syllabe faible, c'est-à-dire atone, perd de bonne heure son élément palatal et s'affaiblit en *ts ; *caléia*, c'est-à-dire **káltšia* passe à **káltsia, calza*. Ces phénomènes n'étaient en tout cas point encore généralisés en Italie au IIe siècle de notre ère, puisque d'une manière générale le roumain ignore les divergences d'origine tonique dans le traitement des consonnes.

§ 122. — Nous pouvons donc nous en tenir pleinement et entièrement à notre première démonstration, à savoir qu'à partir du IIe siècle *ci* et *ti* se confondent sur les inscriptions parce que le premier vaut *ći* et le second *tsi* et que *ci* ne vaut *ći* que parce qu'antérieurement déjà tout *c* devant voyelle palatale avait été assibilé en *ć*. En d'autres termes, nous arrivons à cette conclusion définitive que *ćе ći ći* sont antérieurs, dans le latin vulgaire d'Italie, au commencement du IIe siècle de notre ère. Comme l'ombrien, le volsque et sans doute les dialectes intermédiaires qui, sous la graphie *c*, par exemple en marse *cetur*, en marrucin *Cerie*, etc., cachent peut-être une altération analogue de la gutturale, cf. Planta, I, § 181, p. 371 sq., présentent une histoire identique de *ke ki ki*, il faut bien rechercher dans ces mêmes régions de l'Italie du Nord l'origine première du *ć* en latin vulgaire. C'est positivement repousser volontairement et de gaieté de cœur l'évidence et la lumière que de nier le rapport direct de *fašia* ou *fačia* ombrien suivant la transcription qu'on voudra adopter et de *fačiat, fačia* du latin vulgaire. Comment admettre en effet que les populations italiques de l'Ombrie et en général du nord de l'Italie, qui articulaient *ke ki* comme *ćе ći* dans

leur dialecte national, eussent triomphé de cette habitude en parlant latin et prononcé *fakia(t)* en latin, mais *faćia(t)* en ombrien ?

Sans doute, les Ombriens lettrés, les membres du collège des Attiédiens par exemple, les magistrats municipaux pouvaient plier leurs organes vocaux à ces exigences de la prononciation classique et parlaient évidemment le latin littéraire en s'efforçant d'imiter autant que possible l'accent romain. C'est pourquoi, sur les Tables Eugubines en lettres latines, *c* n'est point utilisé pour rendre *ć* ou *ś* ombrien devant *e, i ;* ces tables, comme nous l'avons fait remarquer, voir § 39, ont en vue l'idiome religieux et littéraire de l'Ombrie, la tradition ancienne de la langue, et se préoccupent le moins possible des parlers vulgaires qui, dès cette époque (l'époque d'Auguste ou de Claude), devaient être déjà fort altérés et contaminés par le latin. Les auteurs ombriens ont donc rendu le d des anciennes tables par *ṡ* parce qu'il fallait doter l'orthographe officielle d'un signe spécial à la place de la lettre spéciale de la vieille tradition ; ils ont choisi *ṡ* parce qu'à Iguvium, sous Auguste, le *ć* s'était probablement déjà avancé jusqu'à *ś*. Du *c* latin il ne pouvait être question dans un texte aussi littéraire, puisque d'une part le d traditionnel fût resté sans représentant dans l'alphabet et que d'autre part les membres de la confrérie attiédienne connaissaient trop bien leur latin classique pour imiter jamais les habitudes linguistiques de la plèbe et prononcer *c* comme *ś*. Ils n'ont pourtant pas toujours su se garder de confondre *ś* ombrien avec *c* latin et il nous paraît sûr, en dépit de Planta, I, p. 368, que *cehefi* tout au moins doit être en réalité orthographié *śehefi,* ce qui attesterait du même coup l'assibilation de *c* latin dans l'Ombrie ancienne. Quant au peuple, qu'il parlât ombrien ou latin peu importe, il prononçait uniformément *faććia* ou à Iguvium, *faśśia*[1].

Il est même probable qu'un Ombrien des basses classes ou de la campagne eût eu de la peine à articuler le groupe *ki* avec gutturale dure comme à Rome. Nous parlions tout à l'heure des régions de la Picardie où actuellement *qui, que*

1. L'orthographe ombrienne, en règle générale, n'admet point les consonnes géminées, mais on ne peut douter qu'elles existassent dans le langage parlé.

français est devenu *éi ée*. En 1890, nous nous trouvions à Saint-Valéry-sur-Somme et au Crotoy, près de Noyelles (Somme), avec le regretté Taskin, de l'Opéra-Comique de Paris : les « rustici » de la région ne l'appelaient pas autrement que *Monsieur Taśée*ⁿ ; tout au plus quelques marins qui avaient servi dans la marine de l'État et s'y étaient familiarisés avec la prononciation classique s'essayaient-ils, avec des efforts visibles pour bien prononcer, à articuler *Taske*ⁿ : ils n'arrivaient qu'à *Taske*ⁿ, presque *Taśkie*ⁿ. J'eus la curiosité de faire écrire le nom de mon compagnon par un vieux pêcheur à peu près illettré ; l'épreuve fut laborieuse et le pauvre homme dut s'y reprendre à maintes fois ; enfin il traça les lettres TASSE, hésita longtemps à terminer le mot, embarrassé sans doute par la voyelle nasale, finit par ajouter un point final après *e*. Comme le rappelle Planta, on a découvert une balle de fronde antique portant les lettres TASEN que Bergk, *Inschr. röm. Schleudergesch.*, p. 126, interprète par *tacēn* « Te tairas-tu ? » : c'est la réponse d'un frondeur romain aux vociférations ou aux injures d'un soldat barbare ; rien de plus conforme aux mœurs et à l'esprit des armées anciennes que ces plaisanteries macabres inscrites sur les flèches, les javelots, les balles de fronde destinées à l'ennemi. On remarquera seulement que ce légionnaire romain orthographiait la palatale *ć* comme notre pêcheur de Saint-Valéry exactement. Peut-être était-il natif d'Iguvium où si souvent les graveurs écrivent *s* pour *ś* PASE, DESENDVF, etc., peut-être servait-il dans les fameuses cohortes de Camerinum auxquelles Marius accorda le droit de cité ; peut-être enfin était-ce plutôt un frondeur baléare incapable, comme tous ses compatriotes, d'articuler le *ć* d'Italie et qui prononçait *patse* ou *paþe*, cf. PAΘE cité plus haut, au lieu de *paće* pour *pāce* et *tatsen*, *taþen* pour *tacēn*.

Si, à part la confusion de *ci* : *ti*, on ne trouve point d'autres témoignages sûrs de l'assibilation de *ce ci* en latin avant le IVᵉ siècle, la chose n'a absolument rien que de naturel. Aujourd'hui encore, après plus de vingt siècles, n'avons-nous pas conservé le *c* latin pour figurer nos palatales et nos sifflantes ? Un contemporain d'Ennius qui reviendrait parmi nous serait surpris assurément d'apprendre que *città* doit se lire *ćittá* et non *kittá* : tant qu'on continue d'écrire en latin *pāce* ou *faciō*, devons-nous en conclure qu'on continue de prononcer partout *pāke*, *fakiō* ? Comment d'ailleurs les graveurs

romains eussent-ils pu rendre autrement le son *ć*, qui est certainement encore plus voisin de *c* prononcé *k* ou *k^j* que de *ts* ou *s*? Aucune lettre de l'alphabet latin n'en pouvait rendre même approximativement la valeur. Il n'y avait qu'une combinaison qu'on pût assez facilement confondre avec le *ć* : c'était *ti̯* qui valait *tsi̯* ; aussi voyons-nous que les graveurs n'ont point manqué d'écrire *ci̯* pour *ti̯* et inversement.

Aucun de ceux qui se sont occupés de l'histoire des gutturales latines, à part Bréal, *Mém. Soc. Ling.*, VII, 153 sq., n'a fait suffisamment ressortir la différence énorme qu'il y a entre l'idiome parlé et l'orthographe de la langue littéraire. Sans les recherches de nos philologues modernes, qui se serait jamais douté qu'il y a actuellement en France des régions où *quant* se lit *ćeⁿ* (Lorraine), d'autres où *quitte* se prononce *ćit* et où *cuve* vaut *ćüv'*? Chercher, comme le fait par exemple Seelmann, des arguments contre l'assibilation de *c* dans des graphies telles que ACIPIANT, CIL. I, 199, 26 (Sententia Minuciorum), auquel nous pouvons joindre encore ACIPTVM sur l'inscription des cuisiniers de Faléries et vingt autres semblables, est absolument dénué de fondement. Dans le curieux PIŚC, CIL. VI, 124, d'une inscription de Rome, Ritschl voyait simplement le σίγμα lunaire grec pour *s* latin ; cela est possible, mais il est possible aussi que *c* latin, dans les cas où il avait la valeur d'un *ć* ou d'un *ś*, dialectalement *ts*, *ṭ* ou *s*, soit venu à l'esprit du graveur précisément au moment où il avait à écrire *s*. Dans le MSIICTIVIΣ du CIL. I, 954, il nous paraît bien que *c* représente plutôt *s* de la forme vulgaire *sestilis*, cf. SESTIVS pour *Sextius*, etc., que la gutturale de *x* classique : de toute façon c'est une graphie individuelle sans importance. Faut-il enfin reconnaître quelque chose de semblable dans le *c* de *Salacia* en regard de *ss* de *Thalassia*? Corp. Gloss. Lat., V, 242, 11 : *Salacia de paganorum quasi maritima*, corrigé par Schlutter, *Arch. Lat. Lex.*, X, 2, en *Thalassia dea paganorum maritima*, cf. pourtant Bréal, *Mém. Soc. Ling.*, VI, 124.

Guarnerio, *Arch. glottol.*, Suppl. IV, 1897, p. 40, s'appuie sur les graphies CINCTIVS, QVESQVENTI et autres semblables qui se rencontrent encore au IVᵉ siècle et sans doute au delà, pour déclarer que *c* n'est pas assibilé avant le Vᵉ siècle ; c'est même sur cet argument, qu'il considère comme irréfutable, qu'il édifie ses conclusions. Mais précisément il n'y a

pas d'argument plus décisif en faveur de l'assibilation dans la langue vulgaire : le graveur sait que, dans la prononciation urbaine et littéraire, *c* vaut en toute position la gutturale *k* ; aussi se juge-t-il extrêmement érudit et élégant d'écrire CINCTIVS pour *Quinctius*. Il sait d'autre part qu'à Rome les magistrats et les gens lettrés articulent *quieskenti* : il écrit donc QVIESQVENTI. Dans l'une et l'autre forme d'ailleurs, la confusion de *c* et de *qu* est un argument de plus en faveur du *ć* vulgaire ; car *qui* ne passe à *ki* qu'après l'assibilation de *ci* primitif. Le même raisonnement s'applique naturellement à *hirqui*, *hmusque* pour *hircī hūiusce* et autres semblables déjà relevés par Schuchardt, *Vok.*, II, 484 sq. Joignons-y de notre côté CIS « quis », CIL. V, 6244 et nombre d'exemples de CESQVET « quiescit ».

§ 123. — Comme l'a montré Bréal, les transcriptions étrangères n'ont guère plus de valeur que ces graphies pédantes Elles reposent en général, comme il est naturel, sur l'usage littéraire et non pas sur les formes dédaignées des jargons plébéiens et rustiques. Si le contrat gothique d'Arezzo porte *fidvor unkjane hugsis* « quattuor unciarum fundi », c'est que les notaires romains persistaient à prononcer à peu près à la manière classique *unk͡ia* pour *unciu*, de même qu'ils persistaient à articuler et à écrire *-s*, *-m* final depuis longtemps aboli dans le parler vulgaire. Il n'y a pas davantage à s'étonner que les grammairiens latins ne nous décrivent guère que la prononciation classique ; lequel d'entre eux se fût soucié de nous apprendre comment la populace des villes italiennes, les paysans, la soldatesque prononçaient *centum* ou *cicer* ? Il faut remarquer toutefois qu'ils nous décrivent tout au moins le *k* palatal. Terentianus Maurus, Keil VI, 331, nous dit qu'en prononçant *c* la langue frotte des deux côtés contre les molaires, ce qui n'a pas lieu pour *g* : *Utrumque latus dentibus applicare linguam C pressius urget*. Il ne peut s'agir que de *ke ki* opposé à *ge gi* (= *je*, *ji*) tout au moins, car une différence de ce genre n'existe sûrement pas entre *ga go* : *ca co*. De son côté Marius Victorinus, au IVe siècle, Keil VI, 33, distingue très exactement *c* palatal de *k* et *q* guttural ou vélaire : *Utramque exprimi faucibus, alterum* (c) *distento, alteram* (k *seu* q) *producto rictu manifestum est*.

La différence entre *q* guttural, *k* vélaire et *c* palatal, telle

qu'on la trouve observée par exemple sur l'inscription de Duenos, est d'ailleurs ancienne et fondamentale en latin, ainsi qu'on l'a déjà fait observer maintes fois, G. Paris, *Altérat. du C latin,* p. 11, Stolz, *Hist. Gramm.,* I, 84; cf. aussi Terent. Scaurus, Keil VII, 14; Cledonius, Keil V, 28; Servius, Keil IV, 422. Les anciens attribuaient le départ orthographique de *q k c* à Accius. Pauli, *Altital. Forsch.,* III, 153, a fait voir qu'il se rencontre déjà, au moins pour *k* et *c*, sur les plus anciennes inscriptions étrusques de Volsinies, cf. aussi Mommsen, *Unterit. Dial.,* p. 17 sq.; le signe ꓘ n'aurait été abandonné par l'orthographe étrusque que dans le courant du IIIe siècle de Rome. Nous croyons pour notre part que *q k c* répond directement à la tradition sémitique de l'ancien alphabet gréco-phénicien; seulement le grec, où cette distinction graphique ne répondait point à une distinction physiologique réelle, devait l'abandonner de bonne heure, alors que les peuples d'Italie y trouvèrent au contraire des représentants exacts de leurs gutturales. Constatons encore que l'usage de *k* pour *c* jusque sur des inscriptions relativement récentes, comme on a par exemple DEKEMBER même pendant l'époque impériale, cf. aussi DEKEM sur le columbarium de la Vinea Somaschi, pourrait bien être en relation avec l'assibilation de *c*; on écrit *Dekember,* nom officiel, avec *k*, afin qu'on ne lise pas à la façon vulgaire *December.*

C'est un témoignage analogue que nous serions, pour notre part, disposé à tirer de la graphie *pulcher* pour *pulcer*; *ch*, en dépit de la glose d'Hésychius, parfaitement obscure d'ailleurs, πολλαχρόν· καλόν[1], ne représente nullement une aspirée; comme l'a démontré Louis Havet, *Mém. Soc. Ling.,* VI, 115 et 243, les aspirées grecques χ φ θ étaient rendues dans la prononciation du vieux latin par *cc pp tt*; la transcription *ch* équivalait ainsi à *cc* ou simplement à *c*. Dans *pulcher,* le *ch* n'a d'autre valeur que celle de *ch* italien dans *chiave, chi, vecchio*; il est destiné à représenter, devant *e,* la gutturale *c* non atteinte par la palatalisation. En d'autres termes, *pulcra, pulcrum, pulcri,* etc., ont ici préservé par analogie le *c* dans *pulcer,* comme en ombrien *fratrers* préserve *c* au datif *fratreci* ou comme on a en italien *fuochi* d'après *fuoco.* C'est cette prononciation dure, *pulker* (au lieu de *pulk'er* ou peut-

1. Rien ne prouve qu'il s'agisse d'un mot latin ou italique.

être même déjà quelque chose comme *pulkʲer*, que l'orthographe rend par *pulcher* ; le *ch* est plus tard étendu aux autres formes et on écrit *pulchra, pulchrum*, puis, par analogie orthographique, régulièrement *sepulchrum* à partir de l'époque impériale. Or, PVLCHER figure déjà sur les monnaies de l'an 103 avant J.-C., cf. CIL. I, 380. Le *k* palatal devant *e i* serait donc assuré en latin dès l'époque la plus ancienne de la langue ; son développement normal en *ć* ne dépend plus dès lors que d'une question de temps et de lieux.

§ 124. — Dans le nord de l'Italie, les dialectes indigènes ont développé ce *k* beaucoup plus rapidement que dans le centre et le sud de la péninsule ; ils sont arrivés à *ć* quelques siècles plus tôt que le latin du Latium. Nous avons dit que *ć ś* ombrien était relativement récent, puisque la répartition de *k* et *ś* dans les désinences n'est pas encore complètement achevée sur les tables en écriture nationale, ainsi qu'il ressort de Pupdikes à côté de Pupdićes. Comme il est absolument impossible de fixer la chronologie des originaux des anciennes tables d'Iguvium, les origines historiques du son *ć* ne sauraient être précisées davantage. Toutefois, comme la littérature ombrienne commence vraisemblablement avant l'asservissement de l'Ombrie par les Romains, il n'est guère croyable que le signe ɗ ait pu être introduit encore postérieurement à la conquête romaine. Le son *ć* existait donc déjà en ombrien avant la fin du IVe siècle avant notre ère. Le latin de l'Ombrie a donc pu participer de très bonne heure, dès ses premiers empiètements dans le pays, à la prononciation *ć* pour *k*. C'est peu à peu seulement que cette prononciation s'est étendue sur toute la péninsule et de là dans presque tout le monde romain. En tout cas, tant que l'osque reste la langue du Samnium et de tout le sud de l'Italie, il est impossible d'attribuer le *ć* au latin vulgaire généralement parlé par les Italiotes. La colonisation de la Sardaigne tombe encore, ainsi que celle de l'Illyrie (seconde moitié du IIe siècle avant J.-C.) dans une période où *k* était encore dominant dans la plupart des contrées. C'est seulement après la Guerre Sociale, lorsque les populations du nord repeuplent le Samnium, la Lucanie, le Bruttium dévastés *ferro et igni*, que le *ć* ombrien et volsque commence peu à peu à s'imposer partout. Il n'y a pas de doute que sous Auguste *ć* pour *k* était déjà la pronon-

ciation la plus générale ; ainsi s'explique que l'Espagne, dont précisément Auguste commença la romanisation systématique, ait pu encore recevoir le *ć* et que ce son s'y soit implanté d'une façon aussi générale.

On peut donc hardiment, croyons-nous, fixer au milieu du 1er siècle de notre ère le triomphe définitif de *ć* dans la prononciation de la κοινή vulgaire ; effectivement, dès la fin du même siècle, les inscriptions nous attestent, par la confusion de *ci̯* : *ti̯*, que le phénomène est accompli et qu'il commence même à gagner les classes demi-lettrées de la population romaine. Lorsque le grec σκίουρος devint, parmi le peuple d'Italie, l'appellation la plus usuelle de l'écureuil, *ci* latin était déjà trop éloigné de κι grec pour pouvoir lui succéder ; *sciūrus* passa à **scuiro* qui sauvegardait la gutturale, provençal *escuirol*, fr. *écureuil*, ital. *scojattolo*, etc. La métathèse de *iu* en *ui* ne doit être rapportée ni au phénomène purement français qui donne *rui*, *ru* de *rīu*, *tuile* de *tēgula* **tīula*, ni à une prétendue aversion du latin vulgaire pour le groupe *iu*, comme l'admet W. Meyer-Lübke, *Gramm.*, I, § 17, Trad. p. 34, et comme le dément par exemple **apiura* de ἀφύη.

Il y a enfin un exemple dont le témoignage nous paraît tellement décisif et sûr que nous l'avons réservé expressément comme conclusion dernière et irréfutable à nos yeux. C'est le traitement de *sūcidus* « gras, suintant, sale » en latin vulgaire. Ce mot est absolument parallèle à *frīgidus* et effectivement l'un et l'autre syncopent de fort bonne heure la voyelle médiale tout en abrégeant l'un et l'autre, pour une raison inconnue, la voyelle tonique. Les inscriptions attestent ces faits comme accomplis dès l'époque d'Auguste pour le moins ; FRIDA est donné par une inscription bien connue de Pompéi. Or, la syncope a eu lieu *après* la palatalisation des gutturales, soit **frījido* **frĭjdo*, ital. *freddo*, franç. *froid*, etc. d'un côté, et **sūćido* **sŭćdo* de l'autre. Ce **sŭćdo*, à cause de son caractère insolite, passe promptement à **sŭdćo*, d'où normalement en italien *sozzo*, dont l'étymologie est sûre ; *ć* après consonne donne *ts*(*z*), comme dans *calza*, etc. Il faut donc forcément conclure que *ć* existait en Italie avant la syncope dans *frīgidus*, *sūcidus*, c'est-à-dire pour le moins avant l'époque d'Auguste.

§ 125. — Celui qui entreprendra de retracer l'histoire défi-

nitive des origines et du développement de *ć* en latin vulgaire devra replacer la question dans son milieu et embrasser dans une étude d'ensemble tous les phénomènes relatifs aux gutturales. C'est seulement en étudiant l'évolution et les différentes transformations de *g* parallèlement à celles de *c* qu'on pourra se persuader pleinement des origines italiques des palatales vulgaires et en général de la plupart des phénomènes connexes. La gutturale *g* devient (*j* = *i̯*) devant *e i* dès une époque ancienne du latin vulgaire : des exemples tels que VINTI CIL. VIII, 8573 ; FRIDA, *ib.*, IV, 1291, inversement GEIVNA « ieiuna », *ib.*, XII, 2193, etc., abondent sous l'Empire ; la lettre I *longa* dans la graphie fréquente REG[VS signifie, non pas un simple *jod* comme le croit Seelmann, mais bien **rēius* comme on écrit EIIVS ou E[VS. La forme IVRIA sur une inscription d'Afrique relevée par Ihm, *Arch. lat. Lex.*, IX, 245, montre que l'histoire de *gi̯* en latin vulgaire n'est nullement parallèle à celle de *di̯* comme le répètent tous les romanistes depuis Diez ; après consonne, *di̯* donne, comme on sait, un autre résultat qu'après voyelle ; *rdi̯* notamment passe à *rz* en italien, *rj* en français ; pour *gi̯* rien de semblable. L'exemple IVRIA pour *iurgia* classique prouve qu'en réalité c'est une hérésie d'attribuer **jurgia* à la prononciation vulgaire ; *g* devant *i e* passe à *j* avant la réduction de la plupart des hiatus : donc **jurjĭa*, puis **juria*, sans quoi *g* après consonne eût sûrement été traité parallèlement à *d* dans *rdi̯*, etc., et ne fût en tout cas pas tombé d'aussi bonne heure. Martial, au Ier siècle, scande *pūlēium* : mais l'italien *puleggio* prouve *ĕ* primitif, car on ne saurait, comme dans *peggio* à côté de *pēior* invoquer une analogie parallèle à **pĕior* d'après *mĕlior*. Le véritable nom du pouliot en latin est *pūlĕgium* qui se trouve encore au IIe siècle dans le poème *De Medicina* de Sévérus Sammonicus, 620, 644, 919 où Fuchs, *Arch. Lat. Lex.*, XI, 53, scande aujourd'hui, il est vrai, *pūlĕī* « pro *puleii* ». Dans la prononciation vulgaire, on disait *pūlĕjium*, *pūlĕjo*. L'orthographe *puleium* est exactement l'inverse de *churneis* : *iuorgiis* dans les Gloses de Reichenau, Karlsr., 115, f° 24, v. B.

Le sarde, qui ignore encore *ć* pour *k*, connaît déjà *j* pour *ǵ* : *iettare* ou *gettare* dans les statuts de Sassari ; *morgiat*, c'est-à-dire **moriat*, **morjat*, aujourd'hui *morzat* ; logudor. *muinare* « murmurer », latin *mūginari* dans Lucilius. Dans

le logudorien *eligíre*, campidanien *elígiri*, gallurien *eligì*, il faut reconnaître un mot italien d'origine ; la vraie forme sarde, qui n'est pas relevée par Spano, était *elier* dans les Statuts de Sassari. Dans *reghere* comme dans *junghere*, *chiṅghere*, à côté de la forme italianisée *reggere*, *reggiri* Spano, *Vocab. sardo-ital.*, s. v., il n'y a pas, comme le croit W. Meyer-Lübke, *Grundr.*, I, p. 549, conservation phonétique de *g* guttural, mais extension analogique d'après le présent *rego*, *chingo*, etc. La forme normale *rejer*, *reier* se trouve encore dans les vieilles chartes, cf. Delius, *Sardin. Dial.*, p. 5.

Il s'ensuit que *j* pour *ǵ* en latin vulgaire est plus ancien et plus étendu géographiquement que *ć* pour *k'* avec lequel il n'est du reste pas phonologiquement parallèle ; on attendrait *j́ j*. Or, l'ombrien, qui a *ć ś* pour *ḱ*, a également *j* pour *ǵ* : *muieto* à côté de *mugatu* et autres exemples bien connus. L'osque, qui est resté au stade *ḱ*, connaît du moins *j* pour *-ǵ* intervocalique : Ieíis « Iegius » sur une monnaie de la Guerre Sociale. Il y a donc lieu de croire que *j* pour *ǵ* avait en Italie, dès l'époque républicaine, une plus large extension dialectale que *ć* pour *ḱ*. La chronologie de *j* pour *ǵ* en osque nous paraît ressortir de la comparaison de Magiium génitif pluriel, sur une très ancienne inscription de Capoue (antérieure aux signes V́ et ⊢) Planta, n° 130, et de Maiiúí datif singulier sur le Cippe d'Abella, Maís nominatif singulier « Magius », Planta, n° 126. Dans Mahii[s], n° 195, nous croyons contrairement à l'opinion de Planta, I, § 218, p. 446, que *h* est purement orthographique. L'osque de la Table de Bantia *mais*, *maimas* s'expliquerait dès lors de la manière la plus simple du monde : ces formes, incontestablement parentes du latin *magis* et de l'ombrien mestru, dateraient d'une époque où *-ǵ-* intervocalique est devenu *j* en osque comme dans les autres dialectes de l'Italie. Le seul exemple de *-ǵ-* intervocalique sur la Table de Bantia est le datif-ablatif *ligis* « legibus » lign. 25, qui, en égard à la situation de *g* devant désinence mobile, n'est pas capable d'infirmer notre théorie. Après consonne, dans *tanginud*, *angetuzet*, etc., *g* devant *e i* en est encore au stade *ǵ* : nous croyons précisément que l'hésitation du graveur entre ANGE·TVZET lign. 20 et ANGITV... lign. 2, se rapporte à une prononciation déjà très palatalisée : *nǵe*, *nǵʲe*.

C'est pourquoi nous pensons pouvoir proposer cette théorie que, vers l'époque de la Guerre Sociale, l'osque, au moins en Lucanie, participe partiellement à la loi générale de la prononciation italique qui fait passer *ǵ* à *j* : de là également *j* pour *ǵ* en sarde, alors que *ć* pour *k'* est aussi inconnu à la Sardaigne qu'à l'ancienne Italie du Sud. En tout cas, nous avouons que l'explication ordinairement proposée pour l'osque *mais maimas* et Maís Mahii[s], où l'on reconnaît un radical *mah-* alternant avec *mag-* dans Magiium et le latin *magis*, ne nous satisfait nullement. Malgré les savantes hypothèses de Brugmann, *Grundr.*, II, 402, cf. aussi Planta, I, § 218, p. 446 sq., ces formes ne nous paraissent point devoir être séparées ; elles ne nous semblent pas avoir jamais contenu *h* à côté de *g* dans aucune langue italique. Nous n'admettrons que très difficilement que le latin *māior* soit pour **mahi̯ōs* et non pour **magi̯ōs*, tout comme *pēior* est pour **pēdi̯ōs*, avec *i̯* primitif. Le latin *māior* pour **magi̯ōs* représente la première manifestation de la loi qui transformera plus tard tout *ǵ* en *j* et cette forme prouve précisément que cette tendance est ancienne dans les langues italiques du nord et du centre.

§ 126. — S'il est vrai, comme nous avons cherché à l'établir, que probablement dès la fin du IIe siècle avant notre ère, *j* pour *g* intervocalique commence à gagner l'osque et en général les dialectes de l'Italie du Sud, tandis que *ǵ* après consonne, notamment *nǵ* subsiste, on peut se demander si en sarde *pinghere junghere chinghere*, etc., sont réellement, comme nous l'avons admis provisoirement pour ne pas compliquer la question, des extensions analogiques d'après *pingo jungo*, etc., comme on a *reghere* d'après *rego*, — ou si *pinghere, junghere* ne sont pas les représentants phonétiques du latin *pingere iungere* arrêtés au stade de l'osque de Bantia *tanginud* et *angetuzet*. Ce qui confirmerait cette manière de voir, c'est que la Sicile, l'Apulie et une grande partie de l'Italie méridionale représentent *pingere, cingere, fingere, angelo*, etc., par *pinciri, cinciri, finciri, ancilu*, etc., cf. W. Meyer-Lübke, *Gramm.*, I, § 499, *Grundr.*, I, p. 550. L'espagnol, comme on sait, offre un traitement identique pour *rǵ* qui passe à *ré* comme normalement *nǵ* à *né* : *estarcir* de *extergēre* ; *arcilla* de *argilla* ; *rencilla* de *ringere* (Baist,

Grundr., I, p. 704) ; *encia* de *gingiua*, cf. franç. *gencive*. Il y a également des traces sporadiques de *ré* pour *rǵ* dans l'Italie du Sud.

On est amené presque naturellement à conclure pour la Sicile, l'Italie du Sud et l'Espagne, à une persistance plus longue de *ǵ* après consonne que de *ǵ* intervocalique : on disait déjà *rēje*, *lejere*, *uint*[ˣ] alors qu'on prononçait encore *ḱinǵere*, *pinǵere*, *arǵilla*, qui, lors de la palatalisation de *ḱ* en *ć*, confondent avec *ć* le son *ǰ* (= *dz*) inconnu à la langue en toute autre situation ; en d'autres termes, les survivants de *ǵ* en sicilien et en espagnol ont été, à cause de leur caractère exceptionnel, assimilés à *ḱ*, *ć* lors de l'introduction de la palatale. Comme les provinces colonisées de bonne heure, c'est-à-dire précisément la Sardaigne, la Sicile, l'Espagne sont encore plus particulièrement soumises, comme nous l'avons fait remarquer à maintes reprises, à la prononciation des colons italiotes du sud, il est tout naturel de mettre ces faits en relation avec l'état que nous venons de constater dans l'osque de Bantia. Le Portugal, dont la colonisation est plus récente que celle de l'Espagne, n'offre plus trace de ces phénomènes.

Une glose que nous avons relevée par hasard, *Corp. Gloss. lat.*, II, 304, 27 : Ἐξουρῶ *demeio*, *deminco*, nous fournit un exemple indirect curieux de *né* pour *nǵ* en latin vulgaire : *dēmincō* est analogique d'après l'infinitif *dēmincere* pour *mingere*. On serait peut-être mal venu de rechercher la cause du durcissement de *nǵ rǵ* en *né ré* dans l'influence étrusque et de rappeler par exemple *ergenna* « sacerdos » de l'étrusque *erce ercem ercefaś* où déjà Bugge, *Bezz. Beitr.*, XI, 34, avait reconnu un terme désignant le prêtre. Dans le manuscrit d'Agram, V, 16, 17, on lit : *erc(e) śuþce* que Lattes, *Arch. Lat. Lex.*, X 186, traduit par « sacerdos sepulcrarius », cf. aussi Heraeus, *Arch. Lat. Lex.*, IX, 595.

§ 127. — Un traitement particulier de *g* intervocalique nous est fourni par le latin vulgaire **eo* pour *ego*. Personne n'a encore donné l'explication de cette forme énigmatique où chacun se contente de constater la chute exceptionnelle du *g*. Cette forme a dû partir de l'Ombrie où nous voyons effectivement que *g* tombe entre voyelle palatale et voyelle dure : *Iouinam* « Iguuinam », Tab. Eug., VI *b*, 12, à côté de Ikuvina,

ib., I *a*, 5, etc., sur les anciennes tables. La graphie *Iiouina*, qui se trouve sur les tables en caractères latins sept fois contre huit fois *Iouin-*, ne signifie nullement, comme l'admettent Bréal, *Tab. Eug.*, p. 28, Planta, I, § 182, p. 374 sq., et la plupart des italistes, *ijovin-*, avec *j* pour *y* primitif; le double *ii* est ici simplement destiné à figurer *i* voyelle, soit *ïouin-*, le groupe *iou̯-*, surtout à cause de la concurrence de *Ioue*, *Ioui*, *Ionia*, etc., étant d'une lecture ambiguë et pouvant signifier : *iou̯-* aussi bien que *ïou̯-*.

Il s'agit en réalité d'une chute pure et simple de *-g-*. Entre voyelles dures, *-g-* a une tendance à prendre une valeur fricative, celle du *g* hollandais ou du γ néo-grec ; après voyelle palatale, ce *g* fricatif s'adoucit en une simple aspiration qui finit à son tour par disparaître. On prononce donc successivement *Igovina*, *Ihovina*, *Iovina*. Ces faits se retrouvent exactement dans les dialectes grecs : ἐλός pour ἐλάγος et, encore qu'on les explique d'une manière quelque peu différente, cf. Gustav Meyer, *Griech. Gramm.*², 218 sq., on n'a pas manqué de les comparer à l'ombrien des tables en lettres latines. En béotien ἐγώ se dit ἐών ; si ce pronom nous avait été conservé par l'épigraphie ombrienne, il est certain qu'il aurait la forme **eo* pour *ego* latin[1] ; et si **eo* du latin vulgaire n'est pas identique à **eo* ombrien, on ne voit réellement pas d'où cet **eo* qui est à la base des formes romanes aurait bien pu venir. Il faudra en tous cas beaucoup de parti pris pour nier l'identité des deux phénomènes et conséquemment leur parenté historique.

§ 128. — Le pélignien *sacaraciriix*, *pristafaluciriix* de l'inscription Herentas, c'est-à-dire en latin quelque chose comme **sacrātrīx*, **praestibulātrīx*, cf. Bugge, *Altit. Stud.*, 65 sq., Pauli, *Altit. Stud.*, *Paeligu. Sprache*, V, 92, 97, Planta, I, § 189, p. 389, etc., peut être utilisé avec profit par la philologie romane. En effet, le passage de *tr tl* à *cr cl* en pélignien et probablement dans les autres dialectes sabelliques, cf. sabin *falacer*, Varron, *Ling. lat.*, V, 84, Mommsen, *Unterit. Dial.*, p. 351, Planta, I, p. 290, montre que la loi panitalique

1. Le type *conegos*, Tab. Eug., VI *b*, 5, 16, etc., en regard de k u n i k a z, ibid., IV, 15, etc., montre que *-ego-* avec *o* non primitif ne participe point à la loi. Nous croyons que *o* pour *a* ancien désigne en ombrien un son spécial, quelque chose comme *ä*.

qui a transformé régulièrement tout *tl* ancien en *kl*, par exemple dans le suffixe *-tlo-*, latin *-culum*, ombr. *-clo*, osque -klúm, *-clo*: lat. *uehiclum*, ombr. *pihacla*, osq. sakaraklúm, etc., survit dans ces dialectes pour frapper *tl tr* d'origine récente et en général dans des cas, comme pour *tr*, où le latin respecte la dentale : c'est ce qu'atteste également, croyons-nous, le pélignien *puclois* s'il est vrai qu'il y faille reconnaître le sanscrit *putrá*. Or, les inscriptions latines d'Afrique connaissent également *cr* pour *tr*, Seelmann, *Aussprache*, p. 313, et d'autre part tout le monde sait que *uetulus*, c'est-à-dire *ueto- uetu-* avec le suffixe diminutif *-lo-*, donc *uetlus* avec *tl* d'origine secondaire, est en latin vulgaire *ueclus*. Il n'y a pas à séparer ces phénomènes : les formes sabelliques montrent que la tendance à transformer *tl tr* en *cl cr* était toujours vivante en Italie et c'est elle qui se manifeste encore dans le latin d'Afrique IMPERACRIX aussi bien que dans le latin vulgaire *ueclo* pour *uetulus*, *sicla* pour *situla*, App. Prob., Keil IV, 197, 20 sq.

Dans **ascla* pour *assula*, **pescla* pour *pessulum*, rapportés par W. Meyer-Lübke au même phénomène, les faits sont peut-être quelque peu différents : il peut s'agir simplement dans ces derniers exemples de l'insertion directe d'un *k* entre *s* et *l* sans passer par le stade *stl*, comme en franç. *slave* : *esclave*. Mais on peut admettre aussi, avec une vraisemblance au moins égale, que *assula* classique, lequel est, comme on sait, régulièrement pour **astlā*, a subsisté dans la langue vulgaire sous cette dernière forme passée normalement à **ascla*. Il n'est pas inutile de faire remarquer que les dialectes italiques, l'osque notamment, hésitent dans le traitement de *-stl-* ; c'est ainsi qu'on trouve peesslúm à Aufidena à côté de pestlúm à Bovianum vetus. Quoi qu'il en soit, les formes du latin vulgaire sont ici directement attestées et portent tous les caractères de formes anciennes : *Fistula uulgo fiscla dicitur*, Corp. Gl. Lat., V, 248, 14 ; *pesclum*, ibid., VI, 132, 24 ; 473, 34, à côté de *pestulum*, *pestlum*, ibid., VII, 205, 8, *pestulus*, ibid., III, 313, cf. aussi Heraeus, *Arch. Lat. Lex.*, XI, 67.

§ 129. — Quant au groupe *ct*, son histoire est aussi compliquée dans les langues italiques que dans les langues romanes et il est aussi difficile pour les unes que pour les autres de

déterminer la chronologie exacte des différents phénomènes qui ont accompagné l'évolution postérieure de ce groupe. Le développement le plus général et le plus ancien est *xt*, *ht*, évolution toute naturelle de *kt* dans presque tous les idiomes qui ont développé les fricatives; le zend, le germanique, le néo-grec connaissent ce phénomène, qui a pour correspondant exact *ft* de *pt*. De là en osque Ú h t a v i s « Octauius », *scriftas* « scriptae », en ombrien r e h t e « recte », u h t u r « auctor », *screhto* « scriptum » de **scrifto*, comme en néerlandais *kracht* pour l'allemand *kraft*, *verkocht* pour *verkauft*, etc., en celtique *sechte* pour *septem*[1]. Il n'est donc pas nécessaire de rapporter *ht* pour *ct* dans le latin vulgaire de l'Italie du Nord, de la Gaule et de l'Espagne à la prononciation celtique; il est possible qu'un traitement analogue de *kt* dans les anciens dialectes gaulois ait effectivement existé dès l'époque de la conquête romaine et nous ne nions pas qu'il ait pu influer sur la prononciation latine. Nous constatons seulement que, dans une langue qui, comme le latin, a développé les fricatives, le passage de *ct* à *ht* est un fait tellement naturel qu'il a pu se produire en dehors de toute influence étrangère. La preuve que *ht* a pu se produire spontanément dans les langues italiques se trouve précisément dans l'histoire de *kt* en osque et en ombrien.

Remarquons toutefois que *ht* pour *kt* en osco-ombrien est très ancien, antérieur aux lois de la syncope vocalique, cf. Brugmann, *Grundr.*, I, 370 sq. Le groupe *kt* d'origine récente, particulièrement *kt* issu des phénomènes de syncope, subsiste en osque et, semble-t-il, en général dans toute l'Italie du Sud et du centre : *factud*, *actud*, etc. Les populations osques n'avaient donc, au moment de la conquête romaine, aucune répugnance à articuler le groupe *ct* et à prononcer en latin *factus* ou *actus*. Le sarde *fattu tettu*, etc., repose donc sur *facto tecto* ; l'assimilation doit être relativement récente et les graphies des anciennes chartes *factu*, *iectare*, etc., conservent peut-être encore le souvenir de la prononciation ancienne. — En ombrien, tout au contraire de ce qui se passe en osque, *kt* d'origine récente ne subsiste, semble-t-il, que dans les mots avec gutturale vélaire, soit *q* indo-européen,

1. Il semble que l'étrusque connaisse de son côté le passage de *ft* à *ht*.

fiktu, *ninctu*, d'après une théorie ingénieuse de Planta. I, § 176, p. 359. Lorsqu'il s'agit de *k* palatal primitif, *kt* passe à *x́t* puis à *i̯t* : *deitu* « dicito », *aitu* « agito ». Le latin *factus* pouvait donc être représenté en Ombrie et généralement, selon toute vraisemblance, dans toute l'Italie du Nord, soit par **fahto*, lorsque l'identité de *ct* latin : *ht* ombrien primitif est encore suffisamment sentie pour que les formes ombriennes soient immédiatement identifiées aux mots latins, soit par **fai̯to*, lorsque *ct* latin suit les destinées de *kt* secondaire ombrien. C'est ce **fai̯to* qui, favorisé probablement par des faits celtiques analogues, nous paraît avoir dominé dans les provinces de l'ouest et du nord, peut-être à l'origine sous une forme un peu moins avancée, *x́t* par exemple ou mieux *ht* ; **fahto* ou déjà **fai̯to* en Espagne et en Gaule peut fort bien remonter à l'époque d'Auguste. Le VIGSIT « uixit » de Mai, *Inse. Chr.*, 435, 1, peut représenter aussi bien **ri̯xse(t)* que **ri̯ise(t)* de la prononciation vulgaire, cf. déjà VISSIT, Murat., 1413, 6 et 1424, 8, sur une inscription païenne de Tarente.

Entre temps, le groupe *ct* subissait en Italie, par suite du mélange des dialectes et de l'influence plus directe de la prononciation romaine, toute une série de transformations intéressantes. En Ombrie tout d'abord, à côté de l'assimilation nouvelle **fax́to* ou **fai̯to*, l'ancien **fahto* laissait tomber son *h* et passait à *fato* déjà attesté sur les Tables Eugubines, VI *b*, 11, et déjà interprété avec raison, croyons-nous, par Bücheler comme correspondant au latin *factum*. La chute de *h* est d'ailleurs attestée par des exemples sûrs, particulièrement sur les tables en lettres latines. Elle était donc sûrement accomplie vers l'époque d'Auguste, cf. pour les exemples Planta, I, p. 354. D'autre part, *fictus* était, comme nous l'avons vu, représenté par *fikto*, probablement avec gutturale vélaire, donc proprement *fiqto*, et il n'y avait point de raison pour que le *factus* de la prononciation latine officielle ne suivît point la même analogie. Outre *faxto*, *fai̯to*, on pouvait donc hésiter en Ombrie, vers l'époque d'Auguste, entre *fāto* et *faqto*. Ce dernier, favorisé par la prononciation de l'Italie du Sud (osque *factud*) et surtout par celle de Rome, dut devenir, dans les premiers siècles de l'Empire, assez général en Italie. C'est le roumain qui en donne une preuve décisive, car *fapt*, *lapte*, *opt* ne peuvent reposer que sur *facto*, *lacte*, *octō* ; la gutturale y avait effecti-

vement pris un son tout spécial et exagéré, elle devait être vélaire comme dans *aqua*; on prononçait donc au IIe siècle *faqto, laqte, aqtō* : de là en roumain *pt* comme *p* pour *q* dans *apă* : *aqua*.

Remarquons que la théorie de Planta à l'égard de l'ombrien fiktu = **fiqtōd*, racine *fig-*, s'éclaire ainsi d'une manière tout à fait lumineuse en même temps qu'elle jette, croyons-nous, un jour tout à fait nouveau sur l'histoire de la prononciation du latin vulgaire et sur la phonétique roumaine en particulier. En effet, si *ficto* était prononcé *fiqto* dans l'Italie du Nord, *facto*, réintroduit sur son analogie, n'a pu être articulé que *faqto* : de là en roumain non seulement *infipt*, de *fictus*, mais aussi *fapt* de *factus*. L'emprunt latin *praefurus*, de *praefectus*, dans l'osque de Bantia, représente peut-être cette prononciation exagérée de la gutturale. Ce qui confirme enfin, à notre sens, de la façon la plus heureuse notre manière de voir à l'égard du groupe *ct*, c'est que *ct* palatal, par exemple *dictus* donne *dik̑t'o, dix̑t'o* à la fois avec gutturale et dentale mouillées en Espagne et dans la Cisalpine : espagn. *dicho*, lombard *diẽ*; de même en Provence *dich*. L'ombrien *diktōd*, après la syncope, avec gutturale palatale, évolue donc en réalité vers **dix̑t'ū*, **dit̯'u*, dans l'écriture *deitu*, alors que **fiqtōd*, avec vélaire, passe à **fiqṭu*, sans doute avec *ṭ* dur ou même cérébral : *k̑t' x̑t' kt' t̯t'* était donc nettement opposé à *qt*. Le latin officiel *factus*, une fois parvenu au stade **fait'o*, ne pouvait plus, sous l'Empire, être restauré dans le parler vulgaire que sous la forme **faqto* : le roumain nous a heureusement conservé les réflexes de cette phase curieuse de la prononciation italique.

§ 130. — Après la colonisation de la Dacie, donc vraisemblablement à une époque postérieure au IIIe siècle, *qt* (*ct*) devient *tt* dans toute l'Italie, excepté dans la Cisalpine où le stade ancien *x̑t' t̯t'* continue librement son évolution. L'assimilation a, comme on sait, gagné même la Sardaigne, mais, semble-t-il, à une époque assez tardive. La question des origines et de la chronologie de *tt* pour *ct* a été maintes fois étudiée par la philologie romane ; cf. en particulier Zimmermann, *Kann intervokal.* et *sein c im Latein. verlieren?* dans *Rhein. Mus.*, XLV, 493 sq. On a voulu retrouver un exemple ancien du phénomène déjà dans le fameux VITORIA d'une

inscription archaïque de Préneste; mais il est peu probable qu'il s'agisse ici d'autre chose que d'une faute de gravure. Dans le LIITO d'une inscription de Pompéi, MIXIMVS·IN·LIITO, citée par Bréal, *Mém. Soc. Ling.*, VI, 261, il est difficile de dire s'il faut lire *lētō* ou *lettō*, c'est-à-dire s'il s'agit d'une continuation du traitement italique de *ct* ancien, soit *lecto lehto lēto* comme on a en osque eestínt pour *eh-* sur la Table d'Agnone ou en ombrien *fāto* pour *fahto*, — ou bien s'il faut déjà reconnaître dans **lettō* l'assimilation directe de *ct* à *tt*. La première hypothèse nous paraît plus vraisemblable, précisément parce que LIITO est un exemple local et isolé. Il en est de même, croyons-nous, pour le FATVM « factum » relevé *Arch. Lat. Lex.*, III, 21 et 548.

Le groupe *pt* suit dialectalement des voies analogues: *pt*, puis *ft*, proprement *ẓt* (osque), puis *ht* (ombr.), d'où *t* simple: SCRITVS, CIL. IX, 2827, de l'année 19 de notre ère, cf. Stolz, *Hist. Gramm. lat. Spr.*, I, § 332. Dans *scultam*, Corp. Gloss. Lat., IV, 433, 31, et dans *obsorsio* pour *obsorptio*, ibid., IV, 195, 49, le cas est différent par suite de la consonne qui précède. Enfin, nous n'attacherons pas une grande importance, comme en général aux exemples paléographiques, à *netura* pour *nectura* de la Vulgate, *Eccl.*, VI, 31, ms. Amiatinus. D'un autre côté, la graphie *tettome*, Tab. Eug., VI *a*, 13, 14, nous paraît instructive. Le mot *tettom* a été expliqué avec raison par « tectum »; c'est en effet la seule signification qui convienne dans la phrase. On attend, d'après la phonétique ombrienne, **tehtom* et, après la chute de *h*: **tētom*; si le graveur écrit *tettom*, c'est, croyons-nous, que déjà dans la prononciation latine de l'Ombrie *tectum* **teqto* avait une tendance à assourdir la gutturale en une sorte de consonne quiescente, quelque chose comme **té*$_q$*-to*, ce qui s'accorde d'ailleurs fort bien avec l'articulation profonde du *q* vélaire; *tettom* ombrien pourrait bien n'être autre chose en somme qu'un compromis entre *tētom* ancien et *tectum* latin. Qu'il y a eu en Ombrie comme ailleurs restauration phonétique du groupe *ct*, en d'autres termes que *rette*, *fatto* y ont succédé à r e h t e, **fahto*; **rēte*, *fāto* de l'ombrien pur, c'est ce que montrent clairement les dialectes modernes de la région.

De toute façon, *tt* pour *ct* n'a pu se généraliser qu'assez tard en Italie, probablement dans la dernière période du latin vul-

gaire ; on cite, au début du IVe siècle, *lattuca*, de l'Édit de Dioclétien, IV, 7, comme le premier exemple certain. Ces faits sont donc en réalité très postérieurs à la période qui nous occupe.

Troisième période : **Unification du latin impérial.** — Depuis César et Auguste jusqu'à la décomposition du latin littéraire, c'est-à-dire jusqu'au début du IVe siècle environ.

§ 131. — Il s'agit principalement dans cette période de la restauration ou de l'introduction des formes et des mots de la langue littéraire et officielle dans l'idiome vulgaire. L'action du latin écrit et sa lutte contre les dialectes et patois commence naturellement avec la création d'une langue littéraire et administrative ; mais cette influence ne s'exerce d'une manière efficace et pour ainsi dire systématique qu'après la Guerre Sociale et grâce au prestige de la littérature classique. Elle croît avec la puissance romaine elle-même, arrive à son apogée sous Auguste et ses successeurs, se développe à mesure que se multiplient les écoles, commence à décliner au IIIe siècle, après les Antonins. Les provinces subissent, comme nous l'avons dit, d'une façon beaucoup plus immédiate l'influence du latin officiel, qui était en somme la langue ordinaire des grands centres coloniaux et qui, des villes romaines, se propage directement parmi les populations indigènes. Les provinces dont la romanisation effective fut entreprise tardivement, la Lusitanie et la Gaule du Nord par exemple, reçoivent une latinité déjà très émondée par la langue littéraire : en Espagne, comme en Italie, on dit *conōscere*, ital. *conoscere*, esp. *conocer* ; en Portugal on a déjà la forme classique *cognōscere*, portug. *conhecer* ; de même peut-être franç. *connaître* avec *n* pour *gn* régulièrement avant l'accent, mais la Gaule du Sud a encore *conoscere*, à côté de *cognātus*, prov. *conhat*. Nous avons essayé de montrer dans le cours de notre étude comment s'est réalisée, par cette substitution lente de la langue littéraire aux vieux dialectes et aux patois locaux, l'unité relative du latin parlé à l'époque impériale.

§ 132. — Il se produit parfois, dans le latin vulgaire de cette période, un fait curieux et qui a, quant à l'établissement de la chronologie, une incontestable valeur et un haut intérêt.

Nous voulons parler d'un certain nombre de cas où la langue populaire, exagérant les lois et l'analogie du latin écrit, le dépasse et pousse à l'extrême des formes restées en arrière dans l'idiome urbain. La régularité grammaticale ou phonétique est dans ce cas du côté de la langue parlée. Il s'agit principalement de la loi d'affaiblissement des syllabes non initiales, loi inconnue aux anciennes langues italiques et au vieux latin vulgaire d'Italie et propagée ensuite uniquement par l'influence du latin officiel. Cette propagation d'origine récente resta toujours très incomplète dans la langue vulgaire : ce qu'on dénomme à tort la recomposition romane, *perfacere* pour *perficere* par exemple, est en réalité un héritage direct du vieux latin d'Italie, cf. *concaptum*, inscr. votive de Falériés, CONSACRATVM, CIL. V, 5227 ; VII, 80, etc.

En revanche, il y a des composés où l'analogie a introduit dans le langage populaire l'affaiblissement inconnu ou inusité dans le latin classique : tels sont déjà en sarde *bolimus* pour *uolumus*[1], en outre *comperāre* Schuchardt, *Vok.*, I, 195, cf. ital. *comperare* à côté de *imparare*, esp. *comprar* ; *sēperāre*, ibid., I, 196, cf. *Segregat* : *seperat*, Gloss. Reich. K., 115, f° 11r B, franç. *serrer*. On dit en latin classique *anas, anatis* sans affaiblissement et les provinces colonisées sous la République restent fidèles à ce vocalisme : sarde *anáde*, espagnol *ánade* ; en Italie au contraire, *anitra* fait concurrence à *anatra* ; à Bergame, *anedra* seul est usité, cf. Gröber, *Arch. Lat. Lex.*, I, 240. On peut comparer des cas tels que *fāticanus* à côté de *fāticinus* en latin classique. Nous avons relevé, sur une sébille du musée de Crefeld, cotée Dr. 24 et trouvée à Grimlingshausen, le nom de SENICIO où l'on peut voir un affaiblissement analogique de *e* médial en *i* avec plus de vraisemblance peut-être qu'une action phonétique de la gutturale sur la voyelle précédente. C'est dans le même ordre de faits qu'ils convient, d'après nous, de ranger des formes telles que

1. La même analogie s'étend bientôt même à *sumus* que déjà Auguste prononçait *simus*, mais cette forme ne se répand réellement en Italie que vers le temps de Vespasien, cf. SIMVS, CIL. IX, 3473, etc. De là est sortie, croyons-nous, la fusion partielle du subjonctif et de l'indicatif en Italie : *sis* ou *siēs* « tu es », puis **se* + *i* analogique, dial. *se*, *sii* : vient ensuite la refonte de la première personne du pluriel, *siamo*, sur le subjonctif *siem* conjugué analogiquement d'après le futur-optatif *fiem*, *fiās*, *fiāmus*, soit **siāmo*(*s*). On connait la prodigieuse fortune de cette flexion dans le toscan classique.

fauitor, fabisor pour *fautor,* formes relevées dans les glossaires par le regretté Löwe, *Arch. Lat. Lex.*, I, 31 ; *fautor* fait l'effet d'une forme vulgaire au même titre que *auca* en regard de *auica* ; on croit bien faire en forgeant *fauitor*. On a refait de la même manière et dès une époque ancienne le participe *mōtus* en *mouitus*, confirmé par le sarde *moffitu*.

Une forme intéressante précisément par sa date relativement récente et son caractère presque savant, est la forme *Euladius* pour *Eulalius* Εὐλάλιος, nom de deux évêques de Nevers, dont l'un vivait, paraît-il, dans le courant du VIe siècle. Je dois cette intéressante observation à l'obligeance de M. Thomas, l'éminent professeur de la Sorbonne, qui ajoute que « *-dius* pour *-lius* dans les noms grecs paraît être relativement ancien dans le latin des Gaules[1]. » Nous surprenons ici sur le fait, d'après notre opinion personnelle, l'hésitation séculaire de la prononciation vulgaire entre le suffixe latin *-ilius* et le suffixe italique *-idius*, comme par exemple dans l'italien *Emidio* pour *Emilio*. C'est, comme on sait, une particularité du sabin et des dialectes sabelliques en général de présenter *d* pour *l* latin, comme on a *dingua* signalé par Marius Victorinus à côté de *lingua*, cf. goth. *tuggō*; *Kapitodium*, d'après le même grammairien, est l'ancienne forme de *Capitolium ; calamitas* a été rattaché avec raison au radical de *cadō ; calūcus ; cadūcus* est expliqué comme un sabinisme par Seymour Conway, cf. aussi *oleō : odor*, espagn. *olor ; Nouesede* sur l'inscription marse du lac Fucin, en latin *nouēnsilēs*, etc. Les noms propres sabelliques en *-dius* abondent dans l'histoire et sur les inscriptions : *Amaredius, Appaedius, Decumedius, Novelledius, Numiedius, Pappedius, Pompedius*, etc., cf. Mommsen, *Unterit. Dial.*, p. 347 ; *Fabidius Modius*, de Réate, fondateur de Cures d'après Denys d'Halicarnasse, II, 48. Les formes latines étaient *Amarilius* ou *Amarillius, Pompilius* et plutôt encore *Quintilius, Vitellius*, nom sabin d'après Suétone, *Vitel.*, 1, cf. *Vettedius*, etc. De même *Aemedius* était la forme italique, *Aemilius* la forme latine, et par analogie *Eulalius* fut articulé *Euladius*. Le napolitain *tiepolo*, vulgairement *tepulu* pour *tepidus*, présente également quelque chose de semblable.

1. D'autre part *Gilius, Gilles* pour *Aegidius* est, d'après une remarque de M. Thomas, beaucoup trop récent pour pouvoir trouver place ici.

Ces exemples montrent d'une façon extrêmement nette à notre avis le caractère artificiel qui a présidé aux restaurations littéraires dans l'idiome parlé de l'empire romain.

Quatrième période : **Décomposition du latin vulgaire impérial.** — A partir de la fin des Antonins environ et surtout à partir du IVe siècle jusqu'à la chute de l'Empire et au delà.

§ 133. — L'unité réalisée plus ou moins complètement dans les deux premiers siècles, ne se maintint que tant que le latin littéraire fut assez fort pour imposer et conserver lui-même sa propre tradition.

Du jour où, avec la puissance romaine qui décline et chancelle, le prestige de la langue fut atteint, du jour où les provinces commencèrent à s'éveiller peu à peu, en face du gouvernement central affaibli, à une vie politique et administrative plus personnelle et plus autonome, l'unité du latin vulgaire fut de nouveau entamée et dissoute. Les peuples barbares, romanisés entre temps par la colonisation romaine, contribuent largement de leur côté à cette ruine de l'unité linguistique de l'Empire ; car ils se sont à présent suffisamment assimilé la langue latine, ils en ont pris suffisamment conscience pour en faire leur idiome naturel, leur langage propre, et ils la développent librement et spontanément en dialectes de plus en plus caractérisés, de plus en plus éloignés de la langue officielle. Dès lors celle-ci, menacée et débordée de toutes parts, n'est plus capable de contenir cette immense fermentation de dialectes et de langues nouvelles qui germe et s'élève partout autour d'elle ; bientôt les digues de la tradition classique sont rompues et le latin littéraire succombe enfin définitivement en tant que langue vivante. Lorsque Constantin, en 329, abandonne Rome pour Constantinople et transporte en Orient le siège de l'Empire, il semble qu'il y ait dans cette retraite vers la Grèce et l'Asie comme un premier aveu de cette impuissance à maintenir plus longtemps l'unité du monde latin ; il y a là en tout cas une rupture décisive avec la politique ancienne, un abandon avoué des traditions historiques de Rome, un consentement tacite à livrer l'Occident à ses propres destinées et à des civilisations nouvelles. Théodose, en 395, ne fera que confirmer l'irrévocable division de l'Empire.

Dès ce moment, les langues romanes sont en germe et s'accusent par des traits de plus en plus nets ; enfin en 476, lorsqu'Odoacre détruit l'Empire d'Occident et fonde le Royaume d'Italie, on peut dire que la langue latine a vécu, et c'est le roman qui commence avec la rupture de l'unité politique, « von dem Zeitpunkt des Erlöschens des Gefühls für die Zusammengehörigkeit » d'après l'expression de Gröber, *Arch. lat. Lex.*, I, 44. Les diplomes, qui remontent en France à l'année 528, en Italie à 513, en Espagne à 747, nous offrent, avec le matériel épigraphique, les premières sources directes de l'histoire des langues romanes après la chute de l'Empire romain [1].

1. Gröber, *Arch. Lat. Lex.*, I, 45, s'est efforcé de préciser les dates où cessent, dans chaque pays, toutes relations avec le pouvoir central et la cour de Constantinople. C'est ainsi que la France est entièrement détachée de tout lien avec l'Empire romain en 538, l'Espagne entre les années 615-623, l'Italie en 650 lorsque l'Empereur abandonne les derniers îlots de population romaine qui, dans l'ancien Empire d'Occident, relevaient encore de son autorité.

INDEX

[Les formes épigraphiques sont imprimées en PETITES CAPITALES, excepté dans les langues qui ne nous sont connues que par les inscriptions ; — les mots de la langue ancienne sont en romain ordinaire, ceux de la langue nouvelle ainsi que les formes classiques et littéraires sont en *italiques* ; les formes exclusivement vulgaires sont précédées du signe † et celles d'entre elles qui ne sont attestées que par les grammairiens ou les glossaires sont de plus imprimées en caractères romains ; — les formes vulgaires non attestées et scientifiquement reconstruites sont indiquées par le signe * ; — enfin le signe || désigne les formes dialectales et le signe ? les formes douteuses.

Les formes vulgaires attestées sont orthographiées suivant l'usage classique ; seules, les formes reconstruites sont en orthographe phonétique.

Indépendamment des formes du latin vulgaire, les dérivés romans ne sont mentionnés que s'ils donnent lieu à des observations spéciales.

Les chiffres renvoient aux pages de l'ouvrage ; le signe = doit toujours se lire : « provenant de ».]

LANGUES ANCIENNES DE L'ITALIE

Étrusque.

Les lettres *k* et *c*, 305 ; valeur du *v* (*f*, *b*), 245 ; le *z*, 245 ; *l'*, 278 ; *-s-* intervocalique, 257 ; groupe *pt*, 314. — *Vocabulaire* : erce, 311 ; Vulsine, Vuisine, 278.

Celtique.

Inscription de Tuder, 212. Groupe *pt,* 314 ; *-s* final, 226. Nom. Voc. plur. en *-ī* et *-ōs,* 213.

Grec.

Emprunts latins et romans, 45, 285. Le grec d'Otrante, 45. Chute de -γ- (dial.), 312. Nomin. sing. en -εις, -ις, -ι, 285. — *Vocabulaire* : -άρι, -έρι (romaïq.), 285 ; || ἰών, 312 ; † πολλαχρόν, 305.

Messapien et Albanais.

Diphtongue *ao* ; sa réduction à *o,* 275. — Albanais *kove,* 25.

LANGUES ITALIQUES

Prononciation de *r,* 271 ; *kl, cl* = *tl,* 313 ; nom. plur. et dat. abl. plur. en italique primitif, 205, 218.

Latin.

Indécisions de la chronologie, 265.

Lexique et dialectes : Influences et emprunts étrusques, 108, 113, 162, 245, 311 ; *f v b* dans les emprunts étrusques, 245 ; — empr. grecs, 178, 187 ; — osco-ombr., 17, 49, 52, 117, 206, 223, 251, 256 ; — falisques, 280, 283 ; — celtiques, 6, 75, 211 : *ou* et *eu* dans les mots celtiques, 78 ; — germaniques et slaves, 189, 191 ; *ke ki* germ., 291 ; *w* germ., 291 ; *au, ou* germ., 168. — Influences littéraires, 167, 168, 304, 318 ; les écoles, 169, 174, 176 ; l'Église, 166.

Les dialectes, 261, 267 ; le latin des armées, 258. — Latin d'Italie, 249, 255, 267 ; latin de Préneste, 181 ; latin de la Cisalpine, 176 ; latin des Gaules, 175, 247, 250, 251 ; latin d'Espagne, 243, 250 ; latin d'Afrique, 243, 288 ; latin de Rhétie, 175, 225 ; latin de Dacie, 175, 248, 257, 260, 292. — Échanges entre les dialectes, 261, 268 ; sardinismes, rhétismes, hispanismes en Dacie, 262, 263 ; provincialismes à Rome, 269.

Inscriptions de Duenos et de Palestrina, 47 ; inscr. des Furii et des Scipions, 182 ; lex uicana Furfensis, 207.

Phonétique : Chronologie des faits phonétiques, 273. Transcription des aspirées grecques, 305 ; valeur de *ε* grec, 187. Les lettres claudiennes, 245. Gémination des consonnes, 303 ; gémin. des voyelles, 114 ; *l* longa, 308 ; *i* pingue, 114.

Voyelles : *ü, y,* 84 ; *ā = ē, ō,* 264 ; *jē- = jā-,* 263 ; *u* et *i* en hiatus, 288 ; échanges entre *o* et *u* : *ǫ o ṵ,* 184, 187, 188, 193 ; *-ṵos, -ṵom* (Gaule), 187 ; *ī = ē,* 73, 78, 79, 117 ; *ē = ei, ī,* 120, 131 ; *ae,* 15, 114, 115, 128 ; *ū = ō,* 118, 132 ; *ū = oe,* 159 ; *oṵ* vulg. : *u* class., 287 ; *au,* 4, 122, 159, 163, 164, 275 ; *eu = eo, au = ao,* 195. — Syncope, 190, 307 ; affaiblissement des médiales, 188, 319 ; recomposition, 319 ; abrègement, 307.

Semi-voyelles : *i̯,* 265, 288, 295 ; *v, r, b,* 271, 272 ; gémination devant *i̯, ṵ,* 295 ; *rṵ rb, bṵ lb,* 269, 271 ; *di̯, dṵ,* 295, 308 ; *gi̯,* 308 ; *ci̯, ti,* 294.

Consonnes : *b = f,* 274 ; *ł* et *l',* 162, 276 ; *h* (Sard.), 42 ; *d : l,* 320 ; douces = fortes, 273 ; résistance au rhotacisme, 257, 283. — Les finales : *-s,* 176 ; *-m,* 176, 182 ; *-r,* 46, 239 ; *-d,* 134 ; *-t,* 274. — Les gutturales : *q k c,* 304 ; *c = qu,* 303 ; *ć, ś, ts, þ, s, z,* 37, 289, 291, 293, 295, 299, 302, 306 ; *nć rć = ng rg* (dial.), 310 ; *g, ǵ, j,* 308, 311 ; *ct, h't'* : *qt, tt,* 82, 313, 314, 316 ; *pt,* 317. — Groupes *cl, cr = tl, tr,* 294, 312, 313 ; *cl- = cr-,* 282 ; *nt = lt,* 278 ; *sl,* 313.

Morphologie : *Nom et pronom* : Le genre, 200, 283 ; plur. neut. pour le sing., 177 ; disparition du neut., 198. — Nom. sing. en *-o,* 180 ; en *-us* (Transalp.), 232 ; en *-er, -el, -ar,* 201, 251 ; nom. sing. syncopés, 49, 201 ; nom. sing. refaits sur l'acc., 203, 204 ; nom. acc. sing. en *-ĭs, -ĭm* ; *-ŭs, -ŭm,* 180, 191, 283, 285. — Gén. sing. en *-ū* (Apulie), 80 ; en *-us,* 152 ; en *-ōs,* 50 ; en *-uis,* 50 ; en *-ās, -ā,* 206 ; en *-aes,* 218. — Dat. sing. en *-ō* (dial.), 282 ; en *-ē,* 131, 152. — Nom. plur. en *-ī* : *-ae,* 80, 205, 223 ; en *-ōs* : *-ās,* 206, 210 ; en *-ī* : *-ās* (Transalp.), 80, 212, 214, 232 ; en *-ī, -ōs* : *-ae, -ās* (Rhét.), 226 ; en *-eis, -ī(s),* 80, 215, 217 ; en *-aes,* 218 ; nom. *-ī* : acc. *-ēs* (Transalp.), 208. — Dat. abl. plur., 39, 218. — Gén. plur. en *-ŏm,* 233 ; en *-ōro* (Gaule), 42, 234, 247. — Neutres en *-us,* 197 ; neut. plur. en *-ae* (Ital., Dac.), 198 ; en *-ora,* 11. — Fusion des th. en *u-* et en *o-,* 186. — Comparatif en *-ior* (Gaule), 234, 252 ; *ā* régime du comp., 81. — Dat. gén. pronom. en *-uī, -eī* : *-ūius, -ēius,* 12, 26, 40, 150.

Verbe : Désinences *-eris* : *-ere*, 178 ; *-tis* : *-te*, 178 ; *-ent* : *-unt*, 150. — Imparf. en *-ēa*, *-īa*, 3. — Plus-que-parf. indic., imparf. et parf. subj., 247 ; impérat. négatif, 248.

† acupatio, 160.
* *aiuno*, 264.
al-, 276.
alis, alid, 25, 284.
amb, am, 239.
anate, * *anite*, 319.
* *apiuva*, 307.
||arger, 246.
† *-ārĭ*, *-ārio*, 285.
āsa, 51.
† ascla, 313.
assula, 313.
ASTANTE·CIVIBVS, 218.
ater (diēs), 277.
āter, 273.
* *auvido*, 162.

† *beber*, 5.
* *berbahto*, 271.
† *berbex*, * *berbice*, 160, 271.
bitūmen, 52.
bōs, 52.
būcētum, 120.

caballus, 76.
calamitās, 320.
† caluco, 320.
† capedulum, 274.
† *caret* « il faut », 156.
† casinum, 283.
||casnar, 283.
† *catel*, 251.
canda, 160.
celeber, 178.
celtis, 77.
||cesna, 282.
CESQVET, 301.
cīci, 22.
cicinus, 50.
CINCTIVS, 303.
CIS, 304.
† clingo, 282.
||clustrum, 282.
||coenāclum, 246.
† *colobra*, 191.
* *coltello*, ||* *cortello*, 190.
combennonēs, 77.
† *compero*, 319.
CONDVMNARI, 251.
CONFLOVONT, 287.
† *conōsco*, 318.
CONSACRATVM, 319.
* *cornarla*, * *cornicla*, 161.
cous, ||* *coro*, 24, 244.
CRASSIFES, 162.
||* *curuta*, 22.
culter, 77.
† cumba, 282.
† cuntellus, 278.

DEKEMBER, 305.
† deminco, 311.
Digentia, 283.
||* *diluvio*, 288.
† dingua, 320.
||*-dius*, 320.
DOLVS, 201.
† *domōs*, 186.
dracuma, 50.
† dublicius, 273.
* *domnare*, 251.

† *eccum*, 4.
† eiunat, 264.

*ęo, 311.
† ergenna, 311.
*eru, 285.
essedum, 77.
† *Euladius*, 320.

FACITVD, 133.
† falando, 162.
falae, 162.
||*Falēsia*, 257.
† famel, 252.
fāticanus, 319.
FATVM, 317.
faucēs, 160.
fauēō, 161.
† fauitor, † fauisor, 320.
faxit, 246.
vhevhaked, 47.
feruē, *ferueō*, 271.
fiber, 5.
† fiscla, 313.
-* *flo*, 253.
FLOVIO, FLVIO, 188, 287.
flūidus, 288.
||*flūsāris*, 257.
fǫnte, † *funte*, 190.
forceps, 162.
forfex, 162.
fornāx, 162, 194.
fornix, 162.
forpex, 162.
fortax, 162.
foueō, 161.
FRIDA, 307.
frǫndēs, † *frundēs*, 190.
frūctus, 12.
† fuma, 283.
furnus, 162, 194.

GEIVNA, 308.
† *Gilius*, 320.

||* *gincịca*, 311.
Grāiugena, 49.
GVMANA, 280.

||haba, 280, 283.
||* hafi̯o, *habi̯o, 256.
||* hēbī, 256.
hic, 27.
HIMINIS, 50.
HONO, 201.
hostis, 8.

iāiūnus, 264.
Iānus, 186, 263.
* *-ịce*, 160.
† *iēnnārius*, 263.
iēiūnus, 264.
IMPERACRIX, 313.
* *-ịne*, 262.
intégra, 8.
ipse, 27, 156.
† *isse*, *isso*, 156.
iste, 27.
† iunio, 264.
† iuorgiis, 308.
IVRIA, 308.

Kapitodium, 320.

† *lattuca*, 318.
† leber, 120.
LIITO, 317.
† *loquor alicuī*, 80.
* *lǫro*, 42.

māior, 310.
† *maledīcō aliquem*, 81.
† meliosa, 253.
MESERVM, 234.
METIO, 181.
† mita, 119.

† *monitus*, 320.
||* *mul'to*, 193, 278.
* *muricc*, 160.
MSHCTILIE, 303.

nē, nī, 118.
† *nec, necdum*, 119.
† *netura*, 317.
† *nōscum*, 218.
* *nudo*, 244.
||* *nunta*, 262.

† *obaudio*, 161.
oboediō, 159.
† obsorsio, 317.
offa, 295.
||* *olore*, 320.
OMNIORVM, 234.
† *oricla*, 4, 160.
† *ōrum*, 4, 37, 160, 164, 275.
† osstior, 298.
* *-onio*, 287.

PAΘE, PAZE, 290.
† *paupera*, 202.
||* *pattor*, 262.
pēior, * *pejo*, 295, 308.
† *per*, 239.
† pescla, pesclus, pestlum, 313.
pessulum, 313.
petorritum, 76.
PIΨC, 303.
||* *ploja, pluja*, 288.
† *plouere*, 287.
† *plūriōrēs*, 252.
plūs miser, 8.
† plusimi, 252.
||* *plusores*, 253.
||* *pluvere*, 289.
* *polus*, 189.
pōne, 9.
* *por*, 239.
posimērium, 120.
† *post*, * *postēs*, 8.
||* poteo, 256.
praescrīpta, 170.
-pse, 156.
pulcher, 305.
pūlegium, pūlēium, 308.

QVESQVENTI, 303.
quirquir, 220.
quisque, 238.

RIX, RIGNA, 77, 78, 120.
ruō, 287.

-s, 177.
saburra, 245.
† Salacia, 303.
* *salratsco*, 270.
sanguen, † *sangue*, † *sanguine*, 203.
sapsa, 157.
Sauō, Safō, 245.
† saures, 161.
† sauricaria, 161.
SCALAS (nom. pl.), 207.
* *scuiro*, 307.
SCRIPTES (acc. pl.), 217.
SCRITVS, 317.
† scultam, 317.
SENATOVS, 78.
SENICIO, 319.
† *sēpero*, 319.
sepulchrum, 306.
† *sestilis*, 303.
† sicla, 313.
silua, 270.
† *simus* (indic.), 319.
|| *sinātus*, 119.

sōdēs, 160.
sollus, 49.
sōrix, ✝*saurix*, 160.
souo, ✝*souo*, **sŭ*, 287.
||✝*stignum*, ✝*tignum*, 6.
suāuis, 295.
subtīlis, 121.
✝subulo, 245.
**sućdo*, **sudćo*, 307.
sulte, 178.

**-tade*, 274.
TASEN, 302.
teccina, 50.
tēmō, ||**timone*, 79.
touo, ✝*touo*, ✝**tŭ*, 287.
✝*triquedra*, 273.
TRIRESMIS, 215.
Trōingena, 49.
-tūdō, 274.

✝uebrinum, 6.
✝*ueclus*, 313.
VECOS, VEIC(*o*), 131.
uerēdus, 76.
Verrēs, 284.
uertagus, 76.
**ridova*, 287.
✝*uiclus*, 251.
VIGSIT, VISSIT, 315.
uiocūrus, 49.
|| *uīs* (nom. pl.), 282.
✝*uitel*, 251.
VITORIA, 316.
Vstica, 187.

Falisque.

Inscriptions de Falerii ueteres et de Falerii noui, 122. — *Grammaire* : *h* = *f*, 280, 283 ; *g-* = *c-*, 280 ; *-r*, 222 ; *-s*, 179 ; nom. sing. en *-o*, 180. — *Vocabulaire* : concaptum, 319 ; zenatuo, 246.

Sabin.

Diphtongue *au*, 283 ; *l* : *d*, 297 : *-s-*, 257 ; *s* = *di*, 297.

✝ausum, 257.
✝falacer, 312.
✝fasena, 257.
flusare, 257.
hiretum, 121.
✝Lebasium, 120, 121.
Poimunie, 297.
✝πάγκος, 297.

Marse et Marrucin.

Cerie, 300.
cetur, 300.
-ine, 262.
Nouesede, 320.
poleenis, 119.
regen(a), 119.
uenalinam, 130.

Pélignien.

Inscription Herentas, 103; épitaphe de C. Annaes, 221. Influences latines, 129. — Chute de *-s*, 221 ; *-o* et *-u*, 192.

aetate, 129.
casnar, 283.
-cirix, 312.
eite, 178.
empratois, 130.
incubat, 130.
lexe, 178.
Popdis, 297.
puclois, 313.
suois, 130.

Osque.

Inscription de Flore, 116; inscriptions de Pompéi, 116, 135 ; Table de Bantia, 140. Influences latines, 134, 316. Gémination, 277, 296. — *Voyelles* : *ol-*, 192 ; *u* = *o*, 194, 262 ; *-o* et *-u*, 192, 193 ; *-ō*, 197. — *Consonnes* : Échanges entre douces et fortes, 256, 273 ; aspiration des fortes, 256 ; chute de *h*, 317 ; *t*, 277 ; *-s*, 179. Les gutturales : *j* = *ǵ*, 309 ; *ki̯*, *ti̯*, *di̯*, 295, 296 ; groupes *kt* et *pt*, 314. — *Morphologie* : Thèmes en *-u*, 187 ; nom. plur. en *-ās* ; *-ūs* (*-os*), 205, 218.

aídil, 135.
alttreí, *altrei*, *atrud*, 277.
amprufid, 194.
κικλκκετ, 45.
angetuzet, *angitu*..., 309.
degetasis, deketasiúí, 274, 283.
? *deiuatuns*, 143.
eestínt, 317.
embratur, 273.
essuf, *esuf*, 156.
facus, 135, 143.
fakiiad, 296.
÷ famel, 252.
fifikus, 256.
hipid, 256.
-ime, 262.
ligis, 309.
mais, *maimas*, 309.
meddixud, 296.
neip, *nep*, 118.
nepis, *nepon*, 118.
Niumeriis, 134.
* *ohtrūf(r)i-*, 117.
?úíníveresím, 135.
últiumam, 194.
peesslúm, pestlúm, 313.
post, pustín, 9.
praefucus, 135, 251, 316.
sipus, 135.
tanginud, 309.
terúm, teras, 283.
ϹΕϹΤΕϹ, 246.
zicolo-, 143.

Aurunque et Volsque.

Inscription de Vellétri, 105. Le son *ć*, 298. — *Vocabulaire* : Aurunkad, 102 ; faɔia, 298.

Ombrien.

Tables Eugubines, 106 ; inscription d'Assisium, 124. Influences celtiques, 76 ; influences sabines, 297 ; influences latines, 199, 301, 317. Gémination, 301. — *Voyelles* : *o(l)-*, 192 ; *ǫ* : *ǫ* : *u*, 194 ; *-o(m)* = *-um*, 187, 192 ; *o* = *u*, 187, 194 ; *o* atone, 194. — *Consonnes* : Adoucissement des fortes, 273 ; chute de *h*, 315 ; *ł* et *l'*, *i̯*, 277 ; *-s* et *-r*, 46, 220, 222, 239. Les gutturales : *ć*, *ś*, 297, 301, 302, 306 ; hésitations entre *k* : *ć* ; *c*, *s* : *ś*, 297, 301, 302 ; *ki̯*, 298 ; *j* = *ǵ*, 309 ; chute de *-g-*, 311 ; groupes *kt* et *pt*, 314. — *Morphologie* : Thèmes en *-u*, 187 ; nom. plur. en *-ās*, *-ā(r)* : *-ūs*, *-ū(r)*, *-ō(r)*, 205, 218 ; plur. neut. en *-or*, *-of*, 199 ; 2e sing. en *-ī*, 222.

adro, adrer, 273.
cehefi, 301.
||*cisterno*, 298.
conegos, 312.
cringatro, krenkatrum, 282.
curnaco, 162.
dupla, 273.
essu, isoc, 156.
fato, 315, 317.
fiktu, 315.
Fiso, 297.
Iabuscom, Iapuscom, 274.
-ine, 262.
Iouinam, Iiouina, 311.
motar, 192, 277.
ninctu, 315.
per, 238.
post, pustin, 9.
Puemune, 297.
Pupdikes, 297.
||*puplece*, 298.
screihtor, 210.
sepse, 157.
seso, 157.
tettome, 317.
touer, tuer, 287.
Vesuna, 76.
Vofio, 245.
Voisiener, 278.

LANGUES ROMANES

Italien.

Voyelles : *u* = *ɵ*, 163 ; *au*, 159, 163, 164 ; *uo* = *au* (dial.),

275 : *al, ol* = *au*, 162, 283 ; *-u* et *-o* (dial.), 196 ; *ü, ö* (dial.), 213 ; voyelles éphelcystiques, 224. — *Consonnes* : *rv, rb*, 270 : *t* et *l'*, 278 ; *ti, ci*, 296, 300 ; *rdi*, 308. Adoucissement des fortes, 273 ; *-s*, 224, 230 ; *z*, 246 ; *nć* = *nǵ* (dial.), 310 ; *ć* = *qu* (dial.), 293. — *Morphologie* : Plur. neut., 198, 199 ; 2° sing. *-i*, 222, 229, 230 ; 1er plur. *-iamo*, 319 ; parf. en *-atte* (dial.), 117, 256 ; impératif négatif, 248.

||*abbi*, 257.
||alcidere, ancidere, 162.
Alfidena, 283.
||*al'tro, aittro*, 278.
anatra, anitra, 319.
||*andrə*, 278.
Assisi, 283.
||*attrafe*, 117, 257.
||*aureyla*, 5.
||auru, 275.
bevero, 6.
Chiusi, 283.
cornacchia, 161.
crai, 230.
ebbi, 256. .
Emidio, 320.
||*feva, fea*, 112, 256.
le (plur. neut.), 198.
lero, 286.
luogo, 200.
mezzo, 295.
noi, 230.
nuotare, 162.
||*olcidere*, 162.
orecchio, 5, 163, 199.
||oregie, 5.
osteria, 8.
||*pozzu*, 256.
rovina, 287.
rubare, 163.
savorra, 245.
sei, ||*se*, *si*, 319.
servire, 270.
sozzo, 307.
stetti, 117.
-tade, 274.
||*tepulu*, 320.
tre, 230.
uccello, ||*ugello*, 163.
||*uora*, 163.
||*urija*, 5.
vecchio, 251.
voi, 230.
zavorra, 245.

Sarde.

Influences italiennes, 309. — *Voyelles* : *u* = *o*, 190 ; *-u* et *-o*, 191, 196 ; voyelles éphelcystiques, 224. — *Consonnes* : Durcissement des douces, 256 ; *h* = *f*, 280 ; *tz, th, t* = *ti, ci*, 294, 296 ; *g-* = *c-*, 280 ; *che, chi*, 294 ; *j* = *ǵ*, 308 ; *nje*, 310 ; groupe *et*, 314. — *Morphologie* : Imparfait du subjonctif, 248.

anàde, 319.
atter, *atteru*, 278.
battor, *battoro*, 262.
barrattu, 271.

biju, 251.
bolimus, 319.
||*boḍḍiri*, 280.
cherbinu, 270.
colora, 191.
corbu, 270.
cumone, 196, 262.
dolu, 201.
domo, 191.
elier, 309.
-eri (*plur.* -eris), 191.
freargiu, 117.
fruttora, 12.
gollire, 280.
gortellu, ||*gorteḍḍu*, 190, 280.
(h)appit, *hapisit*, 256.
ispuncellare, 278.
moffitu, 320.
muinare, 308.
oricla, *orija*, 4.
pioza, 288.
||*proja*, 288.
rejer, 309.
sero, 191.
soddu, 191.
suppultare, 190.

Dalmate (Végliote).

Voyelles : *ua* = *ǫ*, 288 ; *oi* = *ụ*, 288. — *Vocabulaire :* ploif, 288 ; pluája, 288 ; racle, 5.

Espagnol.

Phonétique : *u* = *o*, 278 ; *-o* et *-u* (dial.), 191 ; *rg*, 270 ; *rc* = *rg*, 310. — *Morphologie* : Parfait du subjonctif, 247.

ánade, 319.
arcen, 246.
ayun, 264.
barbecho, 271.
befre, 6.
bibaro, 6.
culebra, 191.
cucia, 311.
frol, *flor*, 164.
hoto, 161.
milano, 286.
para, 239.
por, 239.
yero, 286.
zahorra, 245.

Portugais.

Grammaire : *rr* = *rb*, 270 ; infinitif personnel, 248 ; impératif négatif, 248.

afouto, 161.
bibaro, 6.
fulo, 286.
goro, 286.
jejum, 264.
orelha, 4.
para, 239.
poo, *pó*, 286.
por, 239.

Catalan.

Formes empruntées, 44; 1re sing. *-o*, 44; imparf. en *-era*, *-iva* (dial.), 44. — *Vocabulaire* : ||*am*, 239; *feya*, ||*feva*, 112.

Provençal.

abauzir, 161.
aitre, aitant, 278.
amb, am, 239.
aucire, 162.
aurelha, 4.
glazi, 284, 285.
ordi, 23, 295.
vezoa, 287.
vibre, 6.

Français.

Mots savants, 166. — *Voyelles* : *ǫ* = *ǫ*, 195; *am* = *om* atone, 251; *ui* = *iu*, 307; *-u*, 195; *ü*, 83; *oi* = *ei*, *ę*, 74; *u* = *au* atone (dial.), 163. — *Consonnes* : *rr*, *rb*, 270; *ti*, *ci*, *ć*, 299; *rdi*, 308; *n* = *gn*, 318; *ć* = *qu* (dial.), 293, 302, 303. — *Morphologie* : Nom. et acc. plur., 209; plur. en *-s*, 202; impératif négatif, 248.

ainz, 10.
al, 25, 285.
bièvre, 6.
dommage, 251.
falloir, 156.
fondefle, 253.
genvire, 311.
laurier, 37.
lo, 196.
ocire, 162.
orteil, 6.
plusor, *plusieurs*, 252.
por, *pour*, 239.
puis, 9.
roveret, 247.
s'entre-, 79.
timon, 79.
truffe, 117.
veuve, 287.

Rhétique.

Grammaire : *a* = *e*, 264; *au*, 163; *-aus*, 195; *rr* = *rh*, 270. — Nomin. sing. en *-s*, 227; pluriel, 227. — *Vocabulaire* : *giün*, 264; *murisch*, 160; *orele*, 5; *reclo*, 5; *yugin*, 264.

Roumain.

Voyelles : *u* = *au*, 159, 163; *u* = *o*, 163, 189, 194; *a* = *u*,

194; *-u*, 195. — *Consonnes*: *rb* = *ru*, 270; *ti*, *ci*, 299; *č* = *qu*, 293; groupe *ct* (*qt*), 315. — *Morphologie* : 2° sing. *-ĭ*, 229, 230; parfait du subjonctif, 247; impératif négatif, 248.

ajuná, 263.
brebenă, 271.
colb, 189.
-ine, 262.
noĭ, 230.
patru, 262.
popor, 248.
p(r)intre, 239.
urechie, 5.
văduvă, 287.
voĭ, 230.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE. VII

I

LE PROBLÈME DU LATIN VULGAIRE

Aperçu historique sur la question du latin vulgaire. — Les formules chronologiques de Gröber : la *prisca latinitas ;* le latin des provinces. — Le vieux latin dialectal d'Italie. — Le principe de l'unité du latin vulgaire. — La méthode des reconstructions ; distinction entre le roman et le latin vulgaire proprement dit : analyse de quelques exemples. I

II

COUP D'ŒIL GÉNÉRAL SUR LES ORIGINES ET LE DÉVELOPPEMENT DU LATIN VULGAIRE

Examen critique des théories modernes ; Pott et la *lingua franca ;* Fuchs et le *Volkslatein ;* Jordan et le *latin municipal ;* le latin des inscriptions ; la théorie de Max Bonnet et les rapports du latin vulgaire avec la langue littéraire. — Le vieux latin dialectal de l'Italie et les langues italiques : la *peregrinitas italica ;* influences des dialectes italiques sur le latin littéraire. — Le latin dans les provinces : les prétendues langues mixtes. — Persistance des idiomes barbares ; exemples de l'Espagne, de l'Etrurie, de la Messapie. — La romanisation des provinces. — Influences des idiomes barbares non italiques sur le latin des provinces ; influences celtiques : vocabulaire, morphologie, syntaxe. — Caractère artificiel de la latinisation des provinces ; l'unité linguistique de l'Empire. 31

III

CONSTITUTION DU LATIN D'ITALIE

L'unification de la langue vulgaire et la disparition des anciens patois latino-italiques ; les patois combattus par la langue officielle. — La Guerre Sociale, date critique dans l'histoire du latin d'Italie. — Les anciens dialectes du Latium. — État des Italiotes avant la Guerre Sociale ; la latinisation de l'Italie. — Le latin chez les peuples sabelliques. — L'ombrien ; les Tables Eugubines et leur chronologie. — Persistance des dialectes osques ; survivances modernes. — Caractères du latin dialectal de l'Italie avant la Guerre Sociale ; l'Ombrie, le Picénum ; le latin de l'Italie du Nord. — Les anciens patois locaux chez les Péligniens, les Marses, les Vestins, dans l'Italie du Sud ; premières contaminations de l'osque par le latin. — La Guerre Sociale et ses résultats en Campanie, dans le Samnium et la Lucanie ; chronologie de la Table de Bantia. — Repeuplement de l'Italie du Sud et ses conséquences linguistiques. — Constitution de la nationalité italique et unification du latin vulgaire d'Italie. 87

IV

RESTAURATIONS ET INFLUENCES LITTÉRAIRES

L'Italie et les provinces ; unification progressive de l'Empire. — Caractères du latin d'Italie ; effacement des traits dialectaux sous l'influence grandissante de la langue officielle ; histoire de la diphtongue *au* en latin vulgaire. — Comment s'est réalisée l'unité du latin vulgaire et comment elle s'est rompue. — Propagation de l'idiome littéraire et officiel ; les armées, l'administration civile, le régime des colonies, les écoles et leur influence : théorie d'Eyssenhardt. — Chute et rétablissement de *-s* final ; les nomin. sing. en *-us*, *-o(s)*. — Fusion des thèmes en *-u* et en *-o* ; hésitations entre *o* et *o u* ; les dialectes ; les survivances romanes ; application aux nomin. sing. en *-o(s)*. — Conséquences morphologiques de ces phénomènes : fusion du nomin. et de l'accus., du neutre et du masculin. — Analogie dans les autres déclinaisons. — Nomin. plur. fém. en *-ās*. — Histoire des nomin. plur. masc. en *-os*, en *-ī* et en *-īs* chez les populations celtiques, en Ombrie et généralement en Italie ; les fémin. en *-aes*. — Examen des faits dans le latin vulgaire de la Rhétie ; résumé des données linguistiques. — Restauration des nomin. plur. en *-ī* dans la Transalpine ; essai de restauration du génit. plur. et du comparatif. 151

V

LA LATINITÉ DES PROVINCES

Caractères et origines du latin des provinces. — Formules chronologiques ; le latin d'Afrique ; le latin d'Espagne : appauvrissement progressif du système verbal. — Archaïsmes dans le latin des Gaules. — Survivances dialectales en Italie. — Situation particulière de la Dacie ; importations provinciales et échanges réciproques. . . 236

VI

ÉTABLISSEMENT D'UNE CHRONOLOGIE

Caractère complexe du latin vulgaire ; difficultés et hésitations de la chronologie ; essai d'une détermination chronologique et topographique du groupe *ru* ; le groupe *al-*, etc. — Établissement d'une méthode ; chonologie générale du latin vulgaire. — *Première période :* Formation des dialectes latino-italiques. — *Deuxième période :* Constitution du latin général d'Italie. Triomphes du vocalisme italique sur le vocalisme latin. Histoire des gutturales en latin vulgaire ; origine et chronologie de *ć* ; groupes *tj* et *cj* ; témoignages historiques et épigraphiques. Histoire de *ǵ*. *j* ; de *nǵ* : le pronom *ego* : les groupes *tr tl cl*. — *Troisième période :* Unification du latin impérial. — *Quatrième période :* Décomposition du latin vulgaire impérial. 266

INDEX. 323

Chartres. — Imprimerie DURAND, rue Fulbert.

AS
162
B6
fasc.122

Bibliothèque de l'École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques

CIRCULATE AS MONOGRAPH

PLEASE DO NOT REMOVE
SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY